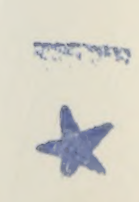

U d'/of OTTAWA
39003002215472



La Vie de Paris

1920

ŒUVRES DE M. JEAN-BERNARD

La Vie de Paris. — 1898*, 1899, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914*, 1915*, 1916*, 1917, 1918 (2 vol.), 1919 (2 vol.), 1920........... 22 vol.
Le Procès de Rennes (Impressions d'un Spectateur)...... 1 vol.

Les années marquées d'une astérisque * sont épuisées.

Histoire

Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1789. — Préface de JULES CLARETIE...... 1 vol.
Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1790. — Préface de LÉON CLADEL........ 1 vol.
Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1791. — Préface de ERNEST HAMEL....... 1 vol.
Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1792. — Préface de JULES SIMON......... 1 vol.
Histoire Anecdotique de la Révolution française. 1793. — Préface de CLOVIS HUGUES...... 1 vol.
Id. *Traduction Suédoise*... 5 vol.
Chez Beijers Bokforlagsaktiebolag, éditeur à Stokholm.
Id. *Traduction Danoise*.... 5 vol.
Chez E. Jespersens Forlag, éditeur à Copenhague.
Quelques poésies de Robespierre. 1 vol.

EN COURS DE PUBLICATION

Histoire Générale Anecdotique de la Guerre de 1914

ONT PARU :

1er volume. — *Jusqu'à Charleroi.* — 2e volume. — *Jusqu'à la Marne.* 3e volume — *Jusqu'à l'Yser.* — 4e volume. — *L'année 1915.* 5e volume. — *Verdun.*

SOUS PRESSE :

6e volume. - 1917.

Librairie Militaire Berger-Levrault. Paris

L'ouvrage formera 8 volumes.

EN PRÉPARATION

Vertus et Verrues de mon temps.

I. *M. Simplet.* — Roman de mœurs villageoises.
II. *Le Docteur Vineuil.* — Mœurs départementales.
III. *Le Beau Philibert.* — Mœurs parlementaires.
IV. *Le Sagittaire.* — Mœurs de la presse.
V. *Le Crime de l'Avocat.* — Mœurs judiciaires.
VI. *Ces Princesses.* — Mœurs ministérielles.
VII. *Le Doigt sur la bouche.* — Mœurs diplomatiques.
VIII. *Au Chapon fin.* — Immoralité politique.
IX. *Contes galants de la Révolution.*

JEAN-BERNARD

La Vie de Paris

1920



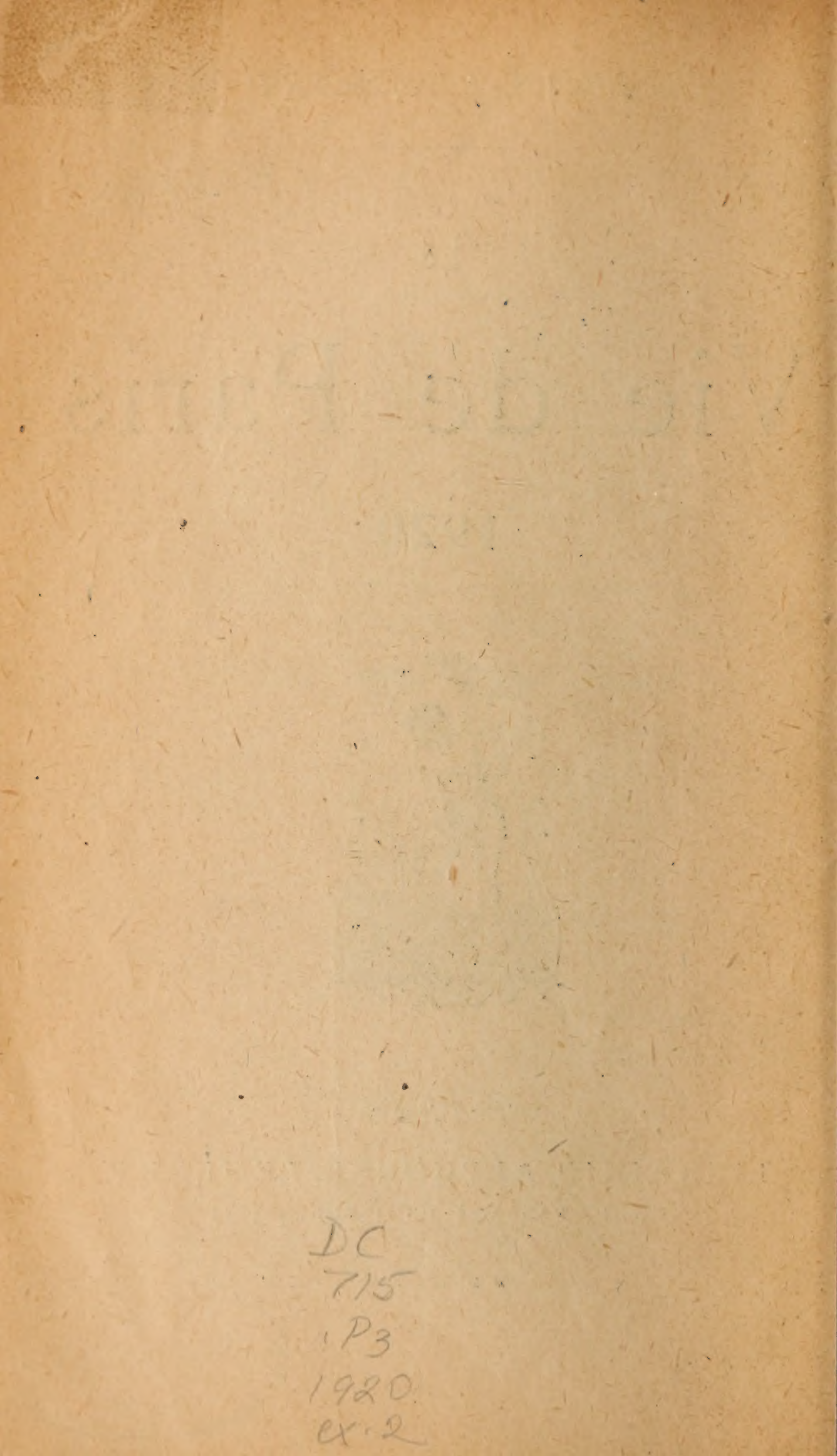
PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE LEMERRE

23-31, PASSAGE CHOISEUL, 23-31

M DCCCC XXI




DC
715
.P3
1920
ex.2

LA VIE DE PARIS

1920

I

1er JANVIER.

Les étrennes du jour de l'an. — On danse partout. — Le chèque-souvenir. — L'assiette au ballon. — Un bail en cadeau. — En 1819-1820. — Le premier de l'an d'il y a cent ans. — Exigences des ouvriers d'alors. — La vague de paresse et la science de la gueule. — Les théories de Mme de Thèbes. — Les méfaits de l'opale. — Le vert est une mauvaise couleur. — La statuette tragique de M. Carnot. — Quelques faits d'il y a cent ans.

Nous voici dans la saison des étrennes ; c'est à qui donnera le moins possible, tout en s'imposant de vrais sacrifices ; la vie est si chère et les impôts de demain sont si menaçants. Quelques Parisiens ont pris le parti d'envoyer à leurs amis un sac de charbon ; c'est un véritable cadeau ; et nous voilà presque revenu au temps du siège. Ce sac, remplaçant l'ancien cornet de bonbons, est le bienvenu.

Le procédé n'est pas nouveau ; nos pères du XVIIIe siècle en usèrent d'une manière analogue, dans les années de grand froid, où le combustible man-

quait. Nous lisons, en effet, dans la « *Correspondance* » *de la Palatine*, la mère du Régent, belle-sœur de Louis XIV :

« La Seine étant glacée, il ne peut pas arriver du bois, et ce qu'il y a de fort drôle, c'est qu'on s'envoie en étrennes du Jour de l'An, de petits fagots de bois à la place des bijoux. C'est reçu avec beaucoup de reconnaissance. »

Le sac de charbon est un symbole. Parmi les jouets d'actualité qui sont mis en vente dans les petites baraques, on remarque un bonhomme succombant sous un sac énorme. Vous vous approchez : Est-ce un charbonnier ? Non ! c'est le contribuable qui porte le budget ; le sac est crevé et les pièces d'or s'en échappent. De l'or ! Il y a longtemps que nous n'en voyons plus. C'est une monnaie de luxe réservée aux millionnaires ; nous nous contentons du billet en papier froissé et crasseux.

Parmi les nombreux jouets qu'inventa la fantaisie parisienne, on nous a montré le « chausson de lisière... ». C'est l'ancienne boîte au diable barbu de notre enfance, transformée. Vous poussez la targette, le couvercle se lève, et, mû par un ressort à boudin, vous voyez apparaître un pantin portant un monocle et la poitrine barrée d'une grande chaîne dorée. C'est le mercanti enrichi. Le marchand, malicieux, vous donne d'ailleurs l'explication avec complaisance :

— Le chausson de lisière ! C'est le lendemain du mercanti, à Poissy ou à la Centrale ?...

Ce joujou a beaucoup de succès ; d'autant que la police a voulu l'interdire ; je ne sais pas pourquoi ?. .

Nous avons aussi quelques jouets qui sont bien vieux et nous rappellent 1872 ; ici, c'est le Prussien

qui emporte une pendule ; là, le porte-plume en forme d'obus et, plus loin, l'Alsacienne, avec son large nœud de ruban sur la tête et son costume tricolore. La poupée a le même air satisfait, avec ses grosses joues rosées, qu'il y a quarante-sept ans ; la maman explique aux petites filles curieuses comme des femmes :

— Tu vois ; elle sourit tout comme autrefois ; alors, c'était d'espérance, aujourd'hui, c'est de contentement.

C'est de la philosophie de l'histoire à l'usage des enfants de dix ans. Nous avons aussi le boxeur en carton, qui lance des coups de poings à l'aide d'un mécanisme très simple : un caoutchouc que l'on tord et qui, en se détendant, fait aller les bras et les jambes.

— Demandez Carpentier, crie le camelot, notre champion national ; ça ne coûte que dix sous !

Ce qui est plus cher, ce sont les séances de dancing dans ces établissements qui font payer dix francs l'entrée, dix francs la consommation, et autant le droit de danser avec des demoiselles peu farouches, à la mine toujours réjouie, à la jambe légère. Pour vous attirer, on emploie divers moyens de réclame : les affiches, les échos dans les journaux, les aboyeurs à la porte, comme du temps des bateleurs du Pont-Neuf, et — ce qui est nouveau — le pneumatique à domicile. Ces entrepreneurs de tango ont collationné le *Tout Paris* et ont envoyé à toutes les dames qui sont inscrites sur ce Bottin mondain, des « Petits Bleus » à quarante centimes.

En voici un modèle :

Chère amie,

J'irai demain soir dîner et danser au « Shéhérazade », 16, faubourg Montmartre. Puis-je espérer t'y retrouver ?

Si l'on songe que le *Tout Paris* contient plus de cent mille adresses, on comprend ce que coûte une pareille réclame. Un philosophe maussade remarquait ces jours-ci que jamais, depuis le Directoire, il n'y avait eu aussi grand nombre de bals. C'est peut-être vrai. Cela prouve qu'après toutes les grandes crises, après les fortes commotions, Paris éprouve le besoin de se détendre les nerfs. Tout cela n'aura qu'un temps. Espérons-le.

Mais que nous voilà loin des années où un Parisien bien élevé envoyait au Jour de l'An une boîte de bonbons à la dame chez laquelle il avait dîné dans le courant de l'année ; il en était quitte alors pour un louis. Il suffisait d'ailleurs que les « chocolats » ou les marrons glacés fussent enveloppés dans le sac sortant de la maison renommée pour que l'on fût en règle ; chez un confiseur de deuxième ordre, les bonbons étaient de même qualité, mais le prix était de moitié et l'usage ne permettait pas de les offrir ; il fallait la signature. C'était ridicule, à coup sûr, mais c'étaient l'usage et la mode ; rien ne prévaut contre ces préjugés. Aujourd'hui, c'est bien différent. Pour vingt francs, vous ne trouverez pas chez le moindre épicier des dragées pour remplir le cornet le plus banal. Chez le grand fournisseur, celui qui a une réputation bien établie par de nombreuses réclames dans les journaux, on vous livre une petite boîte fort élégante, contenant deux ou trois douzaines de fondants pour cent francs. C'est un peu cher, mais on ne peut pas être correct à moins. Tout a follement augmenté, même la politesse.

Un original a lancé l'idée baroque du « chèque-souvenir » ; vous êtes embarrassé pour votre cadeau

ou effrayé par les prix des confiseurs ; rien de plus simple et de plus mal élevé d'ailleurs ; vous détachez un chèque de votre carnet et vous l'envoyez avec une carte à la personne à qui vous avez des obligations mondaines. « J'ai dîné chez vous : or je veux vous témoigner ma reconnaissance ; au lieu de me mettre en peine de choisir un souvenir, un bibelot, au lieu de vous envoyer le traditionnel sac à bonbons, je vous fais parvenir un chèque ; ce n'est plus un sentiment de gratitude que je vous exprime, c'est le payement d'une dette que j'acquitte ; vous m'avez nourri un soir, je paye la note, comme au restaurant. » C'est un procédé tout à fait yankee ; on a essayé de l'introduire cette année, il n'a pas heureusement réussi. Ces façons de nouveaux riches ont répugné.

Une dame qui avait reçu un de ces chèques — barré par-dessus le marché — l'a retourné avec un mot d'une amabilité cinglante :

« Cher monsieur, — Comme vous êtes aimable de n'avoir pas oublié ma cuisinière pour cette fin d'année, elle en a été fort surprise et tout heureuse. Mais la pauvre fille n'a pas encore de compte courant à une des grandes banques, elle me prie de vous retourner vos belles étrennes en vous priant de les lui monnayer. Laissez-moi vous souhaiter mille choses aimables pour l'an nouveau. »

Le quidam, assez connu, aura-t-il compris la leçon ? Quoi qu'il en soit, la petite histoire a couru de droite et de gauche ; le chèque des goujats n'y survivra pas. Sans doute, par ces temps de mercantis, il est assez difficile de se procurer le souvenir du Jour de l'An, à moins de se faire voler comme dans un bois ; les bijoux ne peuvent être reçus par tout le monde ; les antiquités sont majorées de façon

fantastique ; c'est précisément la difficulté du choix qui augmente la valeur de ces petits cadeaux ; puis il y a l'intention.

Un jeune Parisien, ayant à s'acquitter de cette agréable servitude mondaine vis-à-vis d'une dame qui fait collection de faïences révolutionnaires, s'est sorti d'affaire de manière ingénieuse. Il a envoyé une de ces assiettes dites « au Ballon » qui deviennent assez rares. Notre collectionneuse fut ravie ; pensez donc. Un peu curieuse comme toutes ses pareilles, elle courut chez un antiquaire coté et apprit, non sans surprise, que la faïence offerte se vendait couramment de quatre-vingts à cent francs.

— Mais elle valait un louis avant la guerre ?

— Vous dites bien, madame, avant la guerre. Mais depuis tous les aviateurs ont voulu posséder, accrochées dans leur salle à manger, quelques-unes de ces « assiettes au Ballon », représentant la Montgolfière, grand'mère du monoplan actuel ; les demandes ont été telles que le stock que mes confrères et moi avions en réserve a été vite épuisé, ou à peu près. Puis nous attendons les américains qui se sont mis à collectionner ces objets, eux aussi ; alors ce sera bien pire.

Ah ! les collections de faïences révolutionnaires, quelle jolie manie, quoi qu'en ait dit Goncourt qui, lui, se passionnait seulement pour les porcelaines du Japon, qu'il confondait d'ailleurs parfois avec celles de Chine. Il y aurait là d'amusantes observations à faire.

On me raconte qu'une jeune et jolie Parisienne qui loge seule ou à peu près — et vous m'entendez bien — vient de recevoir comme étrennes un bail signé par le propriétaire pour la location d'un appar-

tement ; c'est le plus beau cadeau à faire par le temps qui court. Quand on parlera de cette année 1919 qui vient de finir on dira : « ce fut l'année où il n'y avait pas moyen de se loger à Paris, où le charbon n'arrivait point et où on vendait un œuf quatre-vingts centimes ». Tout cela paraît invraisemblable, c'est dégoûtant, comme disait Mme Geofrin, et ce sera de l'Histoire demain.

En attendant, 1919 s'est terminé joyeusement, après un réveillon qui restera dans les annales du monde où on s'amuse, où on rit, où on danse. Qu'auraient dit nos pères d'il y a cent ans si quelque devineresse — Mme Lenormand, par exemple, qui avait alors une grande réputation de liseuse dans l'avenir — leur avait dit que 1920 exigerait un budget de quarante milliards, eux, qui soldaient toutes leurs dépenses avec 869.516.123 francs. Heureux temps où, avec six mille francs de rente, on pouvait avoir deux domestiques et un cabriolet au mois. En 1819, les députés étaient économes, mais leurs fils, les potaches d'alors étaient aussi turbulents et plus indisciplinés qu'aujourd'hui. Les élèves du Lycée Louis-le-Grand, ayant à se plaindre de la sévérité du proviseur, au moment de monter au dortoir, éteignirent les lampes, se rendirent aux appartements du directeur, le jetèrent à la rue, l'expulsèrent sans autre forme et fermèrent la porte derrière lui.

Des troubles éclataient aussi à la Faculté de droit ; on poursuivait en police correctionnelle le professeur Bavaux qu'on accusait d'avoir provoqué le tumulte en exprimant des opinions trop libérales. Le professeur et quatre élèves furent traduits en police correctionnelle ; on les acquitta.

C'était l'année où Géricault exposait au salon le *Naufrage de la Méduse* et où Casimir Delavigne faisait jouer les *Vêpres Siciliennes* à l'Odéon.

Les bonbons étaient déjà fort à la mode et, dans un procès en séparation, la femme se plaignait des prodigalités de son mari qui offrait à une actrice de l'Opéra-Comique « des boîtes de dragées au prix de six francs ». Aujourd'hui les fils de concierge ne se contenteraient pas de pareils cadeaux pour leurs amies. Tout cela est bien oublié, comme seront oubliés, dans cent ans, tous ces drames, toutes ces comédies, qui nous passionnent aujourd'hui. Que compte une année dans l'Histoire du monde ? pas même une minute. Comme nos petits-neveux se riront de tout notre orgueil pour des vétilles, de nos discussions byzantines, de nos misères. Le temps marche vite et hier, le nouvel an était déjà à notre porte avec la tribu innombrable des quémandeurs d'étrennes, quémandeurs qu'il a fallu satisfaire coûte que coûte et malgré nous.

En attendant nous avons brûlé comme tous les ans le vieil almanach de l'année qui a vu tant de peines, de douleurs, de soucis, de tracas. Heureux ceux qui peuvent, en voyant le carton, se recroqueviller et flamber, répéter le refrain de Murger dont on va, précisément, célébrer le centenaire :

Le vieil almanach de l'année
Où nous nous aimâmes tant.

Car en dépit de tout, en dépit des ennuis, des misères, grandes et petites, des impôts qui menacent de nous écraser, des privations que les événements nous imposent, c'est encore la pauvre Mimi qui a

raison et il n'y a dans ce triste monde que cela de vrai : aimer.

Comme disait Victor Hugo : « L'amour est comme un arbre : il penche de lui-même, jette profondément ses racines dans tout notre être et continue souvent de verdoyer sur nos cœurs en ruines. » L'âge importe peu ; ceux-là restent jeunes en dépit des ans, qui savent aimer encore ceux qui les entourent et les aident à attendre « l'heure de franchir le pas », comme chantait Béranger ; que ce soit dans cette année 1920 qui s'annonce, ou plus tard. Il vaut mieux, tout de même, que ce soit plus tard.

Réflexions du jour de l'an qui a la vie dure ; nos aïeux de la Révolution eux-mêmes en respectèrent les traditions et les usages en dépit du nouveau calendrier républicain de Fabre d'Eglantine. Pendant toutes les années révolutionnaires, le 1er janvier fut le jour des visites et surtout des étrennes. Il ne s'offrit peut-être jamais autant de bonbons qu'en 1793 et les années suivantes. Les marrons glacés, les fondants encombraient les vitrines qu'éclairaient jusqu'à minuit des centaines de bougies.

Les marchands réalisaient des recettes énormes pour l'époque : *Le Fidèle Berger*, qui était le confiseur à la mode, ne désemplissait pas ; ses cœurs en sucre, avec une flèche de chocolat, avaient un succès énorme. Les cafés étaient combles durant ces nuits de fête ; on allait souper au son de la musique, ce qui était une conquête de la Révolution, car avant 1789, le roi seul avait le monopole — on disait alors le privilège — de dîner au son d'un orchestre. Les Parisiens de 1793 et 1794 tenaient tellement à manger en musique que non seulement les grands restaurants

avaient leurs concerts, mais les cabarets et jusqu'aux gargotes possédaient un tambour et une musette.

L'année suivante, à la fin de 1795, commençait cette pénurie de l'argent et surtout de l'or, que nous connaissons aujourd'hui. La planche à assignats avait tellement joué que le papier ne valait plus grand' chose ; en 1796, un louis d'or représentait 18.000 livres en assignats. Ce fut l'époque de la vie chère singulièrement plus élevée que celle dont nous nous plaignons aujourd'hui. La crise qui suivit la déconfiture de Law fut dépassée.

Les ouvriers qui, en 1790, gagnaient une livre en argent par jour, étaient payés mille livres en assignats ; la vie augmenta dans des proportions incroyables ; aussi les travailleurs devinrent-ils exigeants, refusant de besogner. Déjà la vague de paresse sévissait. Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris pendant la Révolution*, écrit à ce sujet :

« L'ouvrier s'est habitué à dîner chez le restaurateur ; il a laissé le chou au bœuf de côté pour la poule au cresson ; il a renoncé à la pinte d'étain, même la grande, pour la bouteille cachetée à quarante sols. Il lui a fallu régulièrement la tasse de thé et le petit verre. La bonne chère le rendit insolent, paresseux, libertin, avide et gourmand. »

S. Mercier, quoique modéré à la Convention, n'en était pas moins un républicain ; cela ne l'empêchait pas de signaler les défauts des ouvriers qui apprenaient vite et bien « la science de la gueule », reprenant une expression un peu dure de Montaigne. L'historiographe des mœurs du temps parle de la bouteille de vin à quarante sols, ce qui, pour l'époque, est un prix fort modéré, tandis que tout était

très cher, les vins cachetés, en effet, étaient bon marché ; on avait vendu à l'encan les caves fort bien garnies des nobles émigrés et des prêtres à bénéfices, ce qui permettait de boire des vins renommés à bon compte.

Pendant ce temps, les accapareurs, les fournisseurs d'armée et les agioteurs gagnaient des sommes considérables ; ils formèrent cette classe qu'on nommait déjà « les nouveaux riches » et qui dépensaient sans compter surtout pour la table et la toilette ; on les raillait.

Tout bas, on rit à leurs dépens,
Mais eux, tout haut, ils s'amusent aux nôtres,

disait Pujoulx, un mauvais poète du temps ; les enrichis se moquaient de ces saillies et vivaient joyeusement, courant les bals qui pullulaient : « Jamais, a écrit un contemporain, on n'a tant dansé que depuis que l'on n'a pas le cœur à la danse. » Les temps troublés de ces jours dramatiques ne diffèrent pas beaucoup des nôtres, et à voir le spectacle de Paris qui est sous nos yeux, on dirait que cette vie-là recommence.

Malgré la dureté des temps, on s'est offert cependant quelques bijoux pour ce jour de l'an. Un diamant est toujours reçu avec faveur, deux encore mieux et les perles sont les bienvenues. Il fut un temps où Mme de Thèbes, qui ignorait l'avenir comme tout le monde, mais savait admirablement exploiter le présent, donnait aux alentours de la nouvelle année, des consultations sur les pierres qu'il faut offrir, les couleurs qu'il est bon de porter et les fétiches mondains qui amènent la chance. Je la voyais assez fréquemment à cette époque ; c'était une mine inépuisable

pour le chroniqueur ; elle connaissait mille petites histoires sur la vie anecdotique de Paris et les racontait avec humour après dîner. C'était ce qu'il y avait de plus intéressant dans ses conversations. Quant à la science des lignes de la main, elle avait trouvé le moyen d'en tirer une cinquantaine de mille francs de rente, preuve que la chiromancie a du bon.

Pour les pierres, Mme de Thèbes les autorisait à peu près toutes, sauf l'opale, à laquelle elle attribuait les mauvaises chances qui s'abattent sur ceux qui les portent ; elle n'en donnait pas de raison, mais elle déclarait très sérieusement que c'était la cause de bien des infortunes. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai connu une dame qui fréquentait chez Mme de Thèbes et qui était fort malheureuse ; sa fortune était compromise par un procès perdu devant le tribunal ; sa fillette était gravement malade et son mari qu'elle adorait, la menaçait de demander le divorce, quoiqu'il n'eût aucun motif grave. Comme elle se plaignait de toutes ces déveines à la chiromancienne, celle-ci s'aperçut qu'elle portait une bague avec une magnifique opale dans le chaton.

— Ah ! ma chère amie, dit-elle, comment ne seriez-vous pas malheureuse avec une pierre pareille !

— Mon opale ! mais elle vient de ma mère !

— De quoi est morte votre mère ?

— D'un accident de voiture.

— Ça ne m'étonne pas. Tant que vous aurez votre opale vous aurez des catastrophes.

Comme bien vous pensez nous rîmes franchement de cette théorie sur la malfaisance de l'opale, à laquelle personne ne voulut croire.

L'année suivante je rencontrai la dame à la bague dans une autre maison amie ; elle paraissait ravie. C'était chez le peintre Trouillebert qui a fait de Mme de Thèbes un admirable portrait ; je ne sais ce qu'il est devenu. La dame nous raconta qu'elle avait gagné son procès en appel, que sa fillette était complètement guérie et que son mari, revenu à de meilleurs sentiments, était maintenant un modèle de tendresse et d'affection. On la complimenta, bien entendu.

— Et votre opale, lui demanda-t-on ?

— Le soir même où Mme de Thèbes m'eut prévenue, je la jetai dans la Seine — la bague, pas Mme de Thèbes ! — Et depuis, vous allez rire, tout m'a réussi comme par enchantement.

Vous entendez bien que je ne me porte pas garant de la malfaisance de l'opale, mais j'affirme vraie cette histoire dont je connais tous les détails, ils sont absolument exacts.

De même qu'elle condamnait certaines pierreries, Mme de Thèbes poursuivait certaines couleurs. Le blanc, le rouge, le bleu, le jaune et le noir avaient ses préférences, mais elle ne voulait pas entendre parler du vert, qu'elle déclarait une couleur mauvaise s'il en fut. « La couleur de la dèche », prétendait-elle.

— Pourtant, lui disais-je, le vert, c'est la couleur de l'espérance.

Et elle développait sa petite théorie.

— Mais enfin, la nature est bien verte, les bois, les prairies...

— Au printemps, oui, mais la nature a des immunités que ne possèdent pas les humains.

A ce moment on servait de belles marennes ; elle

adorait les huîtres, et ne toucha pas à celles qu'on lui offrait ; je lui en demandai la raison.

— Je me garderais bien d'en manger, me répondit-elle très sérieusement, celles-ci sont vertes et ce sont elles surtout qui donnent la fièvre typhoïde. Les Ostende, les Calais, les Zélande, tant qu'on voudra, mais les vertes, non, non.

La conversation continua, mi-sérieuse, mi-plaisante. Le nom de Robespierre sur lequel je venais de faire une conférence, tomba dans la conversation.

— Tenez, intervint M[me] de Thèbes, votre Robespierre, il affectionnait le vert et, comme vous nous l'avez rappelé tantôt, à la Convention, il portait toujours son habit vert-pomme. Il a été à demi tué par le gendarme Merda qui lui fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet ; puis il fut exécuté. L'influence du vert.

Naturellement, nous n'essayâmes pas de discuter avec la « sorcière », comme nous l'appelions familièrement ; elle croyait mordicus à ce qu'elle disait et on l'aurait désobligée si l'on avait douté de ses pronostics. Comme c'était une parisienne fort intéressante, nous nous gardions de toute raillerie. Aussi bien l'anathème qu'elle lançait contre les opales et les cravates ou les robes vertes ne causaient de mal à personne.

Il y a tant de gens qui ont des tendances à la superstition ; les uns croient qu'une salière renversée porte malheur ; les autres ne se mettraient pas à table quand il y a treize convives. Dans certaines rues de Paris, il n'y a pas de numéro 13 ; on en est quitte pour avoir un 11 *bis*. Les journaux de 1857 racontent que le baron de Rothschild obtint de la ville l'autorisation de changer le numéro 13 de son hôtel de la

rue Laffitte en un 11 *bis* et qu'il envoya en signe de remerciement 3.000 francs aux pauvres de l'arrondissement.

Laissez-moi, à propos des mystères de l'inconnu, vous raconter une histoire dont vous penserez ce que vous voudrez, mais qui est très exacte.

M. Gustave Le Bon, qui était ami de la famille Carnot, offrit à M. Sadi Carnot, il y a une quarantaine d'années, une petite statuette indoue, qui avait le privilège, disait-on, de donner le pouvoir Suprême et de frapper de mort violente. M. Gustave Le Bon avertit M. Carnot de cette légende ; ce dernier, qui n'était pas superstitieux, accepta le cadeau tout en riant. Cependant, quand, plusieurs années après, M. Sadi Carnot fut élu président de la République, Mme Carnot écrivit à M. Gustave Le Bon, en manière de plaisanterie : « C'est la statue ».

On sait la mort tragique de M. Carnot, assassiné à Lyon par l'anarchiste Caserio. La veuve du président ne voulut pas croire à la lugubre légende, mais la coïncidence de l'élection et de la mort de son mari la préoccupait ; dans son testament, elle demanda à ses héritiers de se défaire de la statuette. Qu'est-elle devenue ? Je l'ignore. J'ai entendu dire, sans que j'aie pu vérifier, qu'elle avait été vendue à un marchand de curiosités, à qui M. Félix Faure l'aurait achetée, ignorant son histoire et tout ce qui s'ensuit ; vous savez que ce président de la République mourut dans des circonstances tragiques au cours d'une entrevue amoureuse à l'Elysée avec Mme Steinheil. Après M. Félix Faure, la figurine aurait été possédée par M. Gaston Calmette, le directeur du *Figaro*, assassiné par Mme Caillaux. Depuis, elle aurait été

offerte à une actrice parisienne fort connue et qui obtient en ce moment un gros succès. Sauf la possession par M. Carnot, je ne sais plus rien de positif et je répète ce que j'ai entendu dire de plusieurs côtés.

Mais c'est de la superstition, tout cela !

Evidemment, qui n'a pas sa petite superstition ? Théophile Gautier ne voulait jamais écrire le nom d'Offenbach, prétendant que cela lui portait malheur. Qui n'a connu de braves gens qu'on évite sous prétexte qu'ils ont le « mauvais œil ». Je sais un ancien ministre très républicain, très libre-penseur, qui refusait d'inviter à dîner un député fort connu — il est actuellement sénateur — qu'il accusait de porter la guigne.

— Cet animal-là, me disait-il, je l'ai invité trois fois, trois fois le Cabinet dont je faisais partie est tombé le lendemain ; le dernier même a été renversé à une séance de nuit, pendant le repas.

Buffon, qui n'était pas un esprit chimérique, a écrit : « La superstition, en général, est toujours une erreur, mais les superstitions particulières ont parfois un fondement. »

C'est un peu énigmatique et sujet à interprétation, comme le disent les théologiens, qui, eux, condamnent toutes ces vaines croyances avec la dernière sévérité.

Tel est le Paris de cette première semaine de 1920.

Si un magicien ou une voyante pouvait nous montrer ce que Paris et le Monde seront dans cent ans, en 2020, nous serions sûrement épouvantés des changements qui se seraient alors produits dans la vieille Europe. Nos pères de 1820, s'ils pouvaient voir ce qui se passe aujourd'hui, éprouveraient à coup sûr

un sentiment analogue. Quel bouleversement depuis !

1820, c'était l'année où le duc de Berry était assassiné par Louvel, à la sortie de l'Opéra, alors rue Richelieu, vis-à-vis la Bibliothèque, aujourd'hui nationale. En signe d'expiation, et sur les instances de l'aumônier de la cour, l'évêque de Chartres, on résolut de détruire le théâtre, et sur l'emplacement on a établi un square qui existe encore.

Pour punir les journalistes de cet attentat dont ils étaient innocents, on musela la presse et on alla jusqu'à fermer les cabarets, les goguettes, comme on disait alors, où se réunissaient les chansonniers, tous libéraux, qui chantaient leurs propres chansons qui échappaient à la censure.

Quelque temps après naissait le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry, surnommé l' « Enfant du Miracle », et qui devint le prétendant comte de Chambord.

Tous les théâtres de Paris firent chanter pendant les entr'actes des chansons de circonstances. Voici un des couplets que l'on bissait à l'Ambigu :

C'est un Bourbon. S'il porte la couronne
On le verra digne d'un si grand nom.
Il aura l'âme et généreuse et bonne ;
Il ne voudra le malheur de personne :
C'est un Bourbon !

C'est en 1820 que s'ouvrit à Paris, rue Cadet, le premier bazar vendant toutes sortes d'objets, des meubles, des vêtements et des articles de ménage ; ce fut là l'embryon de ces grands magasins d'aujourd'hui, si puissants, si dangereux, et qui étouffent peu à peu tout le petit commerce.

Les faits divers mentionnent un suicide des plus

originaux, et dont l'exemple ne s'est pas renouvelé depuis. Un inconnu, las de la vie, se jeta dans la fosse aux lions du Jardin des Plantes, où il fut vite dévoré.

Memento de la semaine. — NÉCROLOGIE. — *Edouard Philippe.* — 82 ans. Ayant fait fortune dans les affaires, il se consacra pour son plaisir à des organisations artistiques et surtout à des Sociétés chorales. Il fit la campagne de 1870 comme volontaire. Il a plus tard écrit en collaboration, un certain nombre d'opérettes. Il avait un talent particulier comme virtuose sur le tambour. C'était une personnalité parisienne des plus sympathiques.

II

7 JANVIER.

La retraite de M. Truffier de la Comédie-Française. — Quelques notes. — Souvenirs. — La ballade pour les nouveaux sociétaires. — La mort de Paul Adam. — Variations politiques. — Bouillonnements littéraires. — Candidat pour le compte de l'Opéra-Comique. — Paul Adam et le spiritisme. — Jugements divers. — Verlaine préféré à Victor Hugo. — Les « Mouettes ». — Problème psychologique. — La mort d'Emile Flourens. — Le père, un savant. — Le frère, un lutteur pour les idées.

Un des meilleurs artistes de la Comédie-Française, un peu poussé par les épaules par ses jeunes camarades, M. Jules Truffier, quitte tout à fait le théâtre, après quarante ans de service. Il y a deux ans qu'il ne jouait plus, ayant abandonné la scène pour l'administration. C'est un des derniers comédiens qui avaient l'amour, c'est peu dire, le culte de la grande Maison, où l'appétit des douzièmes sévit maintenant et où les parts entières sont convoitées avec âpreté. Parmi tous ces acteurs de choix, et ces jeunes femmes, c'est la course aux billets bleus. Le mot d'ordre est « ôte-toi de là que je m'y mette ». Aussi M. Leitner est parti un peu contre son gré, Mme Lara a joué hier

pour la dernière fois, Mlle Maille a démissionné un peu bruyamment et Mme Bartet prend sa retraite en plein talent. On a failli débarquer M. Dehelly qui a à peine dépassé la quarantaine et on ne l'a gardé que parce qu'il n'y a pas dans la troupe de comédien capable de le remplacer dans le répertoire classique.

M. Jules Truffier s'en va à soixante-deux ans, je me souviens de ses débuts ; malgré une voix défectueuse, il fut étourdissant de verve et d'esprit. Il avait dix-huit ans et dut prendre un congé pour aller faire son volontariat dans l'infanterie coloniale. Six ans après, il épousa Mlle Molé, qui chanta avec succès quelque temps à l'Opéra-Comique qu'elle quitta pour le professorat. Quoique la vie privée des acteurs ne regarde personne, il n'est pas défendu de dire que ce fut un ménage parfait ; le mari affectueux, la femme digne de tous les respects.

M. Jules Truffier, qui a écrit plusieurs pièces de théâtre, est un poète — un vrai — un de ceux qui ne se contentent pas d'enfiler des mots et d'aligner les rimes, mais qui expriment des sentiments tendres et passionnés.

Voici un sonnet qu'il récita un soir de réunion amicale :

« Pour nos Mères »

O Vous qui cultivez la fleur de notre rêve
Eclose dès l'enfance au sein du vieux Paris,
Sans soleil, sans azur, entre les pavés gris
Loin du parfum des champs, des bois ou de la grève ;

Mères, nous sommes nés de vos labeurs sans trêve ;
Vous dévoiliez le jour à nos regards surpris,
Votre mâle courage échauffait nos esprits,
L'arbre de votre amour est encor plein de sève !

Donc puisque le Destin, sans distinguer les rangs
Mit la noblesse en Vous, ô cœurs humbles et grands !
— Sous la robe de laine il est des Cornélies ; —

Vos fils, frères amis, enfants de Floréal,
Doivent être au-dessus des mondaines folies,
Les Gracques du Travail et du pur Idéal.

Jules TRUFFIER.

On devine là, le père de famille qui devait être si cruellement frappé et tous ceux qui ont souffert des douleurs inguérissables me comprendront.

Un jour, il y a une vingtaine d'années, je faisais, pour un grand journal du matin, une enquête parmi les principales personnalités à qui je demandais « quelle a été la grande joie et la grande douleur de votre vie » ? M. Truffier m'écrivit :

« Je réponds à l'ami, mais je prie le journaliste de ne pas publier la réponse de mon cœur. La naissance de mes deux fils et leur mort ont été les seuls sentiments profonds correspondant à la question posée. Mais, gardez le silence là-dessus. »

Cette lettre ne fut naturellement pas publiée ; aujourd'hui le temps a apaisé la douleur ; on peut être indiscret.

Quand M. Truffier fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, il choisit, suivant l'usage, un parrain et il désigna François Coppée qui, sur son lit de mort, lui remit sa croix. Adieux touchants d'un poète à un autre poète qui mérite l'estime, autant par son talent que par son caractère.

De M[lle] Maille, qui s'en va aussi, rien à dire ; cette demoiselle, qui a un talent sérieux, n'a pas été nommée sociétaire, comme elle le désirait, comme elle le méritait et comme le lui avaient promis les protections de politiciens millionnaires qui lui veulent du

bien ; elle sera la première à y perdre. Quant à Mme Lara, elle a 43 ans, vingt ans de sociétariat et aurait pu rendre de grands services ; mais elle a un fort mauvais caractère, elle n'a pas de protecteur, étant une femme fort honnête dans son privé ; mariée, mère de famille, elle est largement à l'abri du besoin. Ces temps derniers, elle s'est mis en tête d'établir un peu partout des organisations syndicalistes, et la toquade de la C. G. T. l'a entraînée un peu loin. Cette dame croit de très bonne foi qu'elle a révolutionné l'art théâtral. C'est une marotte comme une autre; mais ses camarades ont eu grand tort de ne pas la garder ; elle leur aurait fait grand bien et ne les aurait pas exposés à conserver quelques ingénues démodées et inutiles qui encombrent le foyer et ne sont là que par la protection de ministres ou d'anciens ministres. Mais voilà, Mme Lara avait onze douzièmes, et la jeune troupe a voulu se les partager. Raisonnement court et dents longues.

Quant à la retraite prématurée de Mme Bartet, une des meilleures comédiennes modernes, c'est une bêtise tellement énorme — qu'on me pardonne le mot — que l'on comprend difficilement que malgré la rapacité des jeunes de la troupe et la faiblesse de M. Fabre, le directeur l'ait laissé commettre.

Il faut ajouter que Mme Bartet y a mis beaucoup de bonne volonté ; par une féminité mal entendue, elle s'est obstinément refusé à abandonner les amoureuses où elle excelle pour aborder les jeunes mères où elle aurait été parfaite. A 62 ans, c'était pourtant le moment de songer aux rôles plus marqués.

Pour en revenir à M. Truffier, il ne jouait plus

depuis deux ans ; il était le seul successeur des grands comédiens de large envergure comme Got, et, il avait renoncé à ses rôles, ne restant à la Comédie que pour mettre en scène quelques pièces de l'ancien et du nouveau répertoire. Le voilà qui part définitivement. C'est beaucoup de pertes pour une troupe comme celle du Théâtre-Français.

Parmi les acteurs de la Comédie-Française, M. Truffier était un des meilleurs, des moins « cabots ». La scène quittée, c'était un Parisien comme tout le monde, simple et d'une éducation parfaite.

Jules Claretie me disait un jour :

— Truffier ? En voilà un dont la loyauté est sûre et le caractère droit ; c'est « Philinte avec l'âme d'Alceste ».

Rien ne définit mieux ce galant homme.

Il a, pour un acteur, un gros défaut : il cache sa vie et dédaigne la réclame ; le tamtam, dont tant d'autres abusent, lui répugne.

C'est un acteur de vocation et d'inclination. Il fut pour ainsi dire élevé dans l'atmosphère de la « Maison ». Etant au collège, il suivait avec assiduité les grandes représentations rue de Richelieu, et, en 1907, sur ma demande, il condensait dans quelques lignes ses souvenirs d'enfance :

Paris, le 23 juillet 1907.

Cher ami,

En matière de « mémoires » d'acteurs, je tiens que tout ce qui n'est point exact, nettement documentaire, professionnel ; tout ce qui ne doit pas servir, soit à l'éducation, soit à l'instruction des lecteurs de l'avenir, doit être à peu près négligé.

Pas de phrases, des faits, des faits exacts !

Vous me demandez un souvenir de la Comédie pendant le Siège et la Commune ? Soit. J'avais quinze ans en 1871, et je me souviens de tout comme si c'était d'hier.

Or, par tradition familiale et moliéresqne, mon père, Parisien autochtone, moliériste et premier accessit de comédie au Conservatoire (classe de Samson) ; mon père (et cela depuis que j'ai atteint l'âge de sept ans !) me menait chaque année, à la Comédie-Française, le 15 janvier, date anniversaire de la naissance de Molière.

J'ai donc assisté, le 15 janvier 1871, à la célébration du deux cent quarante-neuvième anniversaire de la naissance de Molière.

Quelques mois plus tard, il m'écrivait sur le même sujet :

Le propre au fond, des gens de théâtre, c'est... s'ils sont sincères, de n'avoir pas de souvenirs ; quand c'est fini, c'est fini ! Le reste est puéril. Les souvenirs des gens de théâtre sont généralement enfantins.

... Rêve éteint,... Vision disparue

dit Ruy Blas.

Quant à moi, je ne garde que le souvenir des heures passées en conversation charmante et substantielle avec les amis que nous aimâmes ensemble : Th. de Banville, R. Daudet, Valade, Mérat, Blémont, vous, Jules Claretie, Ernest d'Hervilly, G. Vicaire.

Et maintenant :

Je rentre sous mon toit, couvert de folles vignes,

comme disait le vieux camarade Glatigny.

Cette lettre récente se terminait par ce post-scriptum :

Trente-huit ans de service au Théâtre-Français ; deux ans à l'Odéon ; quarante ans de théâtre ; c'est assez, je m'en vais.

Déjà, il y a dix ans, en juin 1909, le charmant poète, qui n'est pourtant pas un pessimiste, m'écrivait : « La vie à venir ne sera pas bien gaie, surtout à

la Comédie-Française, où la mentalité de ses membres se trouvera de plus en plus devenir en contradiction directe avec la raison d'être avec la Maison. C'est un beau problème de sociologie à résoudre. Je ne m'en charge pas. »

Pendant dix ans, M. Jules Truffier a résisté contre cette mentalité nouvelle ; depuis, ça n'a fait que croître et embellir ; aujourd'hui, ce galant homme en a assez ; il s'en va ; c'est regrettable pour ceux qui restent et pour le public.

Il pourrait dire, lui aussi, comme M. Ravel, qui a démissionné parce qu'on ne l'a pas nommé sociétaire et qui va jouer dans un théâtre du boulevard.

— La maison que je quitte n'est pas celle où j'étais entré.

J'ai connu Truffier un peu tard, vers 1900. J'avais présenté une pièce au Théâtre-Français et, admis à la lecture, je comparus devant le terrible comité. Ces messieurs me firent l'honneur de m'entendre, mais pas celui de m'écouter. M. Mounet-Sully ne cessa d'écrire sa correspondance, Got regardait dans le vague, deux ou trois autres tiraient leur montre, M. Baillet dessinait des bonshommes avec obstination ; M. Sylvain seul était à la lecture avec M. Truffier, qui ne cessa de me prêter une attention soutenue accompagnée de regards bienveillants. Je fus refusé naturellement, la pièce ne valait d'ailleurs pas grand'chose. Je n'ai jamais su quel avait été le vote de Truffier, mais enfin il m'avait montré des sentiments de courtoisie et je lui en ai conservé une véritable reconnaissance.

Plus tard, j'en causais avec Mounet-Sully qui, avec une franchise méridionale, me dit :

— Je pensais à autre chose, parce que dès la deuxième scène, j'avais vu tout de suite que ça n'était pas dans le ton de la Maison. Et puis, vraiment, Jules Claretie vous poussait trop. Nous ne voulons pas être menés.

J'étais tombé dans une heure de crise où les comédiens sont en révolte contre l'administrateur et ils montraient leur déplaisir à leur manière. Au fond, ma comédie était mauvaise ; on s'aperçoit de ces choses à distance ; mais enfin cela n'empêchait pas ces messieurs d'écouter ou tout au moins d'en avoir l'air.

Cet échec mérité et quelques autres ailleurs me détournèrent du théâtre ; aussi je suis resté un modeste chroniqueur, et comme j'ai de la philosophie, je ne m'en plains pas.

Les mêmes journaux qui annoncent le départ de M. Truffier publient la nouvelle de la mort de Paul Adam, après quinze jours de maladie, au milieu des incertitudes des médecins ; le romancier avait 57 ans.

Quelle sera la place de cet écrivain copieux, bouillonnant et souvent broussailleux dans la littérature contemporaine ? Qui pourrait le dire ! Il a des admirateurs passionnés et des contempteurs décidés ; le parti pris est certain chez les uns et chez les autres ; comme toujours, la vérité doit être dans un juste milieu ; ni trop haut, ni trop bas, dans la moyenne des talents si nombreux à notre époque.

Tous les journaux lui ont consacré de copieux articles ; ce n'est partout qu'un long concert d'éloges. On a écrit les mots les plus pompeux allant du « talent si personnel » au « génie ». On a comparé le mort à Balzac et on l'a placé sur une véritable

colonne. N'y a-t-il pas là un peu d'exagération ? Nous verrons avec le temps.

Ce qui est certain, c'est que ce fut un tempérament batailleur et un théoricien outrancier ; il poussait ses idées à l'extrême, — il en changea souvent. Il débuta par le boulangisme — car il fit de la politique — pour finir par le bourgeoisisme, « ami de tout le monde », il posa sa candidature à l'Académie, où il aurait peut-être fini par être élu.

Beaucoup qui siègent sous la coupole ne le valaient pas.

Une caricature le représenta un jour sous la forme d'une girouette posée sur un clocher ; au-dessous on avait imprimé ces deux vers d'une vieille chanson :

Tourne, tourne, tourne, tourne,
Tourne à tous les vents.

Petit-fils d'un soldat de la Révolution qui avait fait toutes les guerres du Premier Empire, son enfance, à Arras [1], fut nourrie des récits de l'épopée

1. Ensemble, nous rentrions par la nuit, avec Paul Adam. J'ai su sa dure jeunesse. Ruiné, au krach de l'Union Générale, il lui fallait travailler âprement, — sa mère, malade, à sa charge. Il connaissait d'amères privations, dans la résignation la plus élégante. Ses hauts cols, sa canne au pommeau héraldique, le lévrier jaune qui l'escortait disaient aux passants un luxe — tout d'extérieur ; comme les immenses immeubles qu'il affectionnait, pour y habiter, sur la cour, la plus stricte chambre. Je ne rappelle pas ces misères, pour la vérité d'un portrait. Mais la dignité de vie d'un Paul Adam vaut d'être marquée. Un volume lui rapportait, alors, six ou huit cents francs ; il en abattait deux ou trois par année ; parfois, au lit, où il restait, sans médecin, — quand, un jour, nous pûmes l'obliger à se soigner, avec le docteur Maurice de Fleury. Par les nécrologies, on n'aura célébré que l'homme arrivé, — près de l'Académie. Il faut noter que

napoléonienne, dont on retrouve les échos et les légendes dans son *Enfant d'Austerlitz*.

Son premier roman, d'ailleurs assez médiocre, était intitulé : *Chair molle* ; l'auteur, qui avait vingt ans, fut poursuivi en cour d'assises quelque temps après Bonnetain, Lucien Descaves, Camille Lemonnier, et, je crois, Abel Hermant. C'était une mode bien portée. Sauf Lemonnier, qui était un maître, les autres jeunes écrivains cherchaient là une réclame retentissante. C'étaient des coups de pistolet pour obliger la foule des indifférents à se retourner. Paul Adam fut condamné à 25 jours de prison et 1.000 francs d'amende. Des amis puissants obtinrent la grâce pour la prison.

Avec Jean Ajalbert, il essaya du journalisme satirique et fonda le *Carcan*, qui n'eut que deux numéros.

— Ah ! ce *Carcan* ! disait un jour Ajalbert, nous devions flageller l'humanité de la plus belle sorte ; nous allions la dire, la vérité, au boulevard, à la presse, à tous. Naturellement, personne n'entendit.

Puis Paul Adam voulut être sculpteur, et il assurait qu'il avait modelé quelques statuettes ; ensuite la peinture l'attira ; il aimait dessiner des affiches aux couleurs criardes ; c'était son violon d'Ingres.

s'il tombe à cinquante-sept ans, une lutte atroce pour la vie n'est pas étrangère à ce dénouement cruel...

Tel, je retrouvais Paul Adam, trente ans après, riche d'illusions et de projets, avec le charmant sourire, toujours, de sa jeunesse ; de notre jeunesse... Hélas ! le mot de Marc-Aurèle résonne : « Combien déjà s'en sont allés, avec qui j'étais entré dans le monde ! »

Jean AJALBERT,
de l'Académie Goncourt.

(*Echo de Paris*, 15 janvier 1920.)

Mais le roman le reprit et le garda. Un peu pressé par le besoin, il écrivait beaucoup [1]. Il a publié près de cent volumes, dont presque tous ont fait du bruit, et dont deux ou trois sont de tout premier ordre. Le gros de son œuvre consiste dans ces quatre livres : *La Farce*, *L'Enfant d'Austerlitz*, *La Ruse* et *Au Soleil de Juillet*, où il a magnifiquement mis en relief la figure d'un plébéien, Bernard Hericourt, soldat de la République. Dans ces romans, il a décrit l'épopée de la France libérale s'appuyant sur la franc-maçonnerie, soutenant la marche militaire des Latins à travers l'Europe.

Au surplus, comme l'indiquait non sans méchanceté la caricature dont je parlais tout à l'heure, Paul Adam a passé par toutes les opinions.

— J'ai été anarchiste, disait-il un jour à un interviewer, quelque temps avant la guerre, et je crois bien que je le suis toujours. C'est la seule théorie politique intelligente. Je souhaite l'entier développement de chaque parti, jusqu'au point exclusivement où il peut nuire à son voisin, et les lois contre les congrégations me paraissent aussi infâmes que les lois dites scélérates.

Ses attitudes politiques se ressentent du cahotement de ses idées : à peine a-t-il l'âge électoral, qu'il

1. « On jette Chaiges par terre le 15 décembre, m'écrivait-il, et je n'ai pas un sol pour déménager. Je suis en difficulté avec Ollendorff ; et ma bourse est aussi vide, c'est d'ailleurs sa coutume, que mes créanciers sont nombreux. Vous n'ignorez pas qu'il en est toujours ainsi chez moi. Qu'y faire que nous ne fassions ? écrire bêtement dans le vague espoir de finir par triompher vers les limites de l'extrême vieillesse si nous y parvenons jamais. »

Robert SCHEFFER. (*Mercure de France*, 1er février 1920.)

se présente, en 1889, à la députation à Nancy, avec un programme boulangiste ; il lui manque à peine 500 voix pour être élu. Plus tard, M. Carré, alors directeur de l'Opéra-Comique, le lança dans le XIe arrondissement contre un ancien membre de la Commune, le docteur Levraud, un brave homme s'il en fut, et qui représentait les républicains à la Chambre depuis vingt ans. Mais voilà, le Dr Levraud n'avait pas trouvé de son goût la manière dont M. Carré employait la subvention accordée à l'Opéra-Comique, et il en avait demandé, sans l'obtenir, la suppression. Cela suffit pour mettre ce puissant directeur en colère ; il jura de faire échec au député qui lui avait déplu. Son secrétaire, M. Georges Ricou, l'a raconté, ces jours derniers, dans une interview de *Comœdia* :

« M. Albert Carré, dit M. G. Ricou, chercha aussitôt un candidat à opposer au Dr Levraud. Paul Adam accepta. Albert Carré et moi-même, alors secrétaire général de l'Opéra-Comique, nous nous mîmes immédiatement en campagne. Une permanence fut installée en plein quartier du Père-Lachaise, dans la cité Bernard. Il est amusant de noter en passant que cette cité appartenait à Mme Bertrand, veuve de l'ancien directeur de l'Opéra-Comique. »

C'est un exemple curieux de la comédie électorale. Un directeur de théâtre subventionné essayant de supprimer un député qui avait osé toucher à l'arche sainte. En d'autres temps, ce directeur aurait été révoqué sur l'heure par un ministre soucieux de la dignité parlementaire, on se contenta de le décorer, mais Paul Adam, qui avait accepté cette singulière besogne, fut battu.

Ayant échoué malgré une campagne électorale où il avait fait montre de qualités d'orateur de premier ordre, Paul Adam revint à ses livres et publia ce volume hautain et parfois cinglant : *Le Triomphe des Médiocres*. Son style est flamboyant, mais toujours un peu difficile à lire.

Paul Adam ne s'asseyait jamais à sa table de travail avant cinq heures du soir, ne prenait la plume qu'après avoir minutieusement consulté les tarots qui étaient toujours à portée de sa main près de son encrier. Gravement, il assemblait ses cartes, les coupait, les étalait devant lui et se livrait ensuite à une série de calculs cabalistiques suivant que le « Soleil », le « Pape » ou le « Chariot » se trouvaient placés. Sa physionomie devenait pensive ou s'éclairait selon les pronostics qu'il dégageait de la combinaison des nombres et des figures.

A un de ses amis qui le surprenait un jour, plongé dans cette singulière occupation, il avouait sans fausse honte la grande importance qu'il attachait à ces petits bouts de carton.

— Je ne travaille jamais, disait-il, sans consulter mes tarots, afin d'attirer sur moi les forces du Destin. Je bats les cartes, mais c'est le hasard qui les dispose et par leur arrangement, je trouve tantôt le sujet de l'article que je me propose d'écrire, tantôt une idée de chapitre pour un ouvrage en cours.

L'atavisme du sang espagnol qui coulait encore dans ses veines le prédisposait sans doute à ses étranges influences ; le spiritisme devait l'attirer, il l'étudia de près et devint medium écrivain.

« Je saisissais, a-t-il raconté, un crayon ou une

plume et une « étrangère » me dictait mot à mot souvent de longues pages. »

Il obtint ainsi des correspondances curieuses ; la version dramatique et vraisemblable de la mort du baron Reinach, qu'il relata dans le roman *la Force du mal* et qui assura le succès de cette œuvre, lui fut ainsi fournie. Il définissait du reste le spiritisme d'une façon curieuse. « Nous sommes son foyer même, écrivait-il à un de ses amis, qui l'interrogeait sur ses observations et ses documents personnels, concernant cette science encore mal définie. Les morts n'ont qu'y faire, sinon en qualité de souvenirs obscurs, emmagasinés dans les réserves de l' « Inconscient » ; j'appellerai cet Inconscient « l'esprit de la race » pour l'opposer à l' « esprit individuel » qui est notre conscience de tous les jours ».

M. Marcel Prévost l'a ainsi caractérisé :

« M. Paul Adam est un styliste ; son style a les plus rares vertus de souplesse, de vigueur, d'invention. Il a toutes ces vertus à l'extrême ; il les a, disons le mot qui s'impose quand on essaye d'étudier ce curieux talent : avec violence. »

M. Remy de Gourmont le définissait autrement :

« ... Des lettrés mal informés ont cru longtemps que ses romans étaient pareils à tous les autres. Ils en sont très différents. D'abord par le style. Paul Adam use d'une langue vigoureuse, serrée, pleine d'images, neuves jusqu'à inaugurer des formes syntaxiques. »

Voici un exemple de cette manière qui résume cette façon d'écrire [1] :

1. Adam appliquait certaines méthodes un peu bizarres. Un

... Aux courbes finissant le sol sur le ciel, la silhouette symbolique d'un laboureur poussait le travail d'un attelage. Le prolongement du cri primitif : « Ohi ! oho !... » se déroulait à l'infini comme une lamentation de l'humanité en labeur.

... Certainement, par ces mêmes terres ondulées et marécageuses, l'anthropoïde au poil pâle avait, comme lui, couru la brume des horizons... Sur le faîte, contre le ciel imprécis, il avait été la silhouette symbolique, se lamentant du désert nouveau, et s'encourageant du même cri triste : « Ohi ! oho !... »

... Après des générations, il avait dû forger le métal, il avait allongé l'arme de son ongle, connu la lance, le glaive, tressé sa chevelure ; cerclé son front d'un bandeau d'étain, rasé ses joues avec une pierre tranchante... Du même cri triste, il avertissait du carnage à entreprendre et appelait le courage des siens : « Ohi ! oho !... »

Donjons, villes, prairies, empires, paix, républiques, lois et constitutions, philosophies, polices, luxes... et sur le même pan de terre, le même vaincu, le même faible, frère du cheval tirant la herse, nombre aussi du troupeau, encourage son auxiliaire avec le cri qui n'a pas changé... « Ohi ! oho !... »

Il en est quelques-uns qui trouvent ces phrases trop surchargées d'images et d'un travail trop visible.

Ses opinions littéraires étaient parfois étranges et scandalisaient souvent. N'avait-il pas traité Molière de « fabricant de parades foraines ». Ce qui était une hérésie et comme une sorte de défi au bon sens.

Il n'était pas moins sévère jusqu'à l'outrance pour les romanciers contemporains.

Pour lui « MM. Ohnet et Alphonse Daudet ven-

jour il me montre une feuille où s'alignait une colonne de substantifs et d'adjectifs : « Ce sont là, me dit-il, des mots que j'ai employés trop fréquemment. Je les ai notés pour les éviter désormais. »

Robert Scheffer. (*Le Mercure de France*, 1er février 1920.)

dent à peu près autant que M. Emile Zola : et cela ne suffit cependant point à leur acquérir l'estime des artistes qui ne dînent pas chez eux ».

Pour ce pauvre Ohnet, on passe condamnation, mais pour Alphonse Daudet, l'auteur de ces romans de premier mérite : *Fromont jeune* et *Risler aîné*, *Jack*, *Les Rois en Exil*, *Le Nabab*, comment qualifier ce dédain de convention où perce malgré tout l'envie. Un seul de ces livres aurait suffi à M. Paul Adam pour passer à la postérité, tandis que, dame, avec tout son gros bagage, il n'est pas bien sûr qu'il en restera beaucoup.

Aussi, on n'est pas surpris si l'on trouve sous la plume de M. Léon Daudet ce petit éreintement dans les règles :

« Adam Paul. — C'est un homme de génie pour primaires ou iroquois. Il est né séparé du vrai. Juste ciel, quel mauvais écrivain !...

» Nous ne nous connaissons que de vue. Cela vaut mieux ainsi. Je n'aurais pu m'empêcher de lui dire l'épouvante que m'inspirent son affreux style, le massacre qu'il fait de la langue française et le gâchipatafouillis de sa pauvre cervelle. Ce néant de bibliothèque m'est aussi odieux que le néant salonnard d'un Prévost. Cette eau de méninges vaut ces eaux de toilette. »

Evidemment, Léon Daudet est sévère, un peu injuste même ; il exagère, lui aussi, mais pas plus que Paul Adam mésestimant l'œuvre superbe d'Alphonse Daudet.

Paul Adam avait d'ailleurs de ces partis pris paradoxaux et déconcertants. N'a-t-il pas osé écrire un jour à propos de Victor Hugo : « Je persiste à croire que les poèmes de Mallarmé et de Verlaine l'emportent beaucoup en élévation de pensée et en force

d'évocation sur la somme des productions hugoliennes. Je donnerais les *Rayons et les Ombres* pour un seul *Jadis et Naguère.* »

Cela parut une inconvenance à beaucoup qui se souvenaient qu'en 1893, Paul Adam avait été le plus enthousiaste de ceux qui avaient organisé les fêtes en l'honneur de l'auteur de *La Légende des Siècles.* Pour les fidèles de Victor Hugo, cette sorte de ruade fut comme une profanation et on le lui fit sévèrement sentir.

Paul Adam n'était pas un esprit vulgaire ; il lui manqua la fixité dans ses principes, la fidélité dans ses souvenirs et peut-être la volonté de dominer ses impressions et de limiter une production qui était débordante. C'était à coup sûr quelqu'un. Il n'a pas su s'imposer.

Comme je le disais en commençant, toute la presse lui a consacré des éloges pompeux. M. Marcel Prévost, ménager pourtant de ces hommages, termine un bel article du *Figaro* par ces lignes :

« Je dépose sur la dépouille de mon cher confrère, de mon cher ami, l'hommage de ma douloureuse admiration, avec l'amer regret que ce grand honnête homme, ce grand romancier soit mort trop tôt pour recevoir l'honneur public qu'il briguait si justement et auquel, pour ma part, j'aurais été fier de contribuer. »

Il s'agit de l'Académie française où M. Marcel Prévost s'efforçait de l'introduire.

Maintenant, laissons le temps faire son œuvre sur laquelle les camaraderies, les pleureurs de profession et les admirations hâtives n'ont aucune prise, le temps qui est le liquidateur de toutes les exagérations et

met de l'ordre dans les réputations grandes ou petites ; c'est un vanneur sévère qui garde bien peu de grains qu'on lui confie ; souvent le vent survient qui emporte une partie de ce qui a été épargné.

Une autre personnalité disparue depuis longtemps vient de mourir. M. Emile Flourens, ancien ministre des affaires étrangères, avait soixante-dix-huit ans ; depuis plusieurs années, on ne parlait plus de lui. Il a passé ses dernières années dans la médiocrité d'une existence bourgeoise gênée. Il était le frère de Gustave Flourens, l'ancien membre de la Commune.

III

14 JANVIER.

La dernière signature du traité de Versailles. — Les violations des traités par l'Allemagne. — La grève de l'Opéra. — L'Opéra à la C. G. T. — M. Clemenceau devant la tombe de Gallieni. — M. Léon Bourgeois, président du Sénat. — Les israélites abusent.

A quatre heures, cette après-midi du 10 janvier, les dernières signatures du traité de paix entre la France et l'Allemagne ont été apposées sur divers papiers, dans la grande salle de l'Horloge du ministère des Affaires étrangères, au quai d'Orsay.

Enfin, dit-on de divers côtés, c'est maintenant la paix pour de bon.

Qui pourrait le croire ? Avec une nation comme la Prusse, qui domine toujours en Allemagne, une signature ne compte pas, et un traité n'est jamais qu'un chiffon de papier, suivant la parole célèbre du chancelier Bethmann-Hollweg ; cette parole n'est, en somme, que le résumé de toute la conduite diplomatique de la Prusse depuis sa fondation.

Soyez persuadé que l'Allemagne de 1920 ne tiendra pas plus ses engagements aujourd'hui qu'elle ne

les a tenus hier. Pour montrer d'ailleurs son dédain pour ce protocole final, tandis que les alliés sont représentés par leurs chefs de mission et que MM. Lloyd George, Clemenceau, Nitti sont là, l'Allemagne a donné sa procuration à un jeune homme sans autorité, un diplomate de rang inférieur, promu, pour la circonstance, au grade de chargé d'affaires ; à Berlin, on a jugé ce mince personnage plus que suffisant pour prendre des engagements qu'on est bien décidé là-bas à ne pas tenir. La doctrine prussienne a toujours été de ne respecter les traités que lorsqu'on ne peut pas faire autrement et de les violer dès qu'une circonstance favorable le permet. Depuis les préliminaires de Breslau, qui devaient aboutir à la conquête de la Silésie (1742) enlevée par surprise, jusqu'au traité de Versailles, aujourd'hui accepté en apparence, les procédés sont les mêmes, et la théorie de Hohenzollern n'a pas changé.

En partant inopinément en guerre contre son alliée l'Autriche et en envahissant la Silésie, le grand Frédéric, maître fourbe s'il en fut, écrivait :

« Je donne l'ordre à mes régiments de se mettre en route ; mes diplomates trouveront après les raisons nécessaires pour justifier mon action. »

A chaque traité diplomatique prussien correspondent une hypocrisie et une violation des traités plus ou moins déguisées.

Souvenons-nous du traité du 29 mars 1790 entre la Prusse et la Pologne. Ce jour-là « les prussiens allèrent jusqu'à la perfidie », suivant l'expression de M. Albert Sorel.

Ce traité était un pacte d'union et d'amitié par lequel (art. 2) « les parties contractantes feront tout

leur possible pour se garantir et conserver réciproquement la possession tranquille des Etats, provinces et villes qu'elles possèdent ».

Dans le cas où la Pologne serait attaquée, la Prusse promettait de fournir 14.000 hommes (art. 3). Or, au même moment, le même roi de Prusse prenait des engagements secrets avec la Russie et l'Autriche pour le partage de la Pologne, qui était effectué quatre ans après [1].

Le négociateur du traité de 1790 disait à Rasoumowski, l'ambassadeur de Russie, en parlant des Polonais :

— Ces bonnes gens croyaient tout : n'ont-ils pas cru ce que je leur ai dit en 1790 ?

Quelques années plus tard, en 1805, l'empereur de Russie eut une entrevue avec Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse. Le premier, mystique à l'excès, voulut que cet entretien eût un caractère imposant. Les deux souverains se rendirent, à minuit, à Potsdam, devant le tombeau de Frédéric II. Le roi de Prusse jura solennellement que ses armées marcheraient contre la France. Mais le 2 décembre, Napoléon I[er] gagna la bataille d'Austerlitz ; le roi de Prusse, au mépris de son serment, abandonna la Russie et signa avec la France le traité de Schœnbrunn, qui attribuait le Hanovre à la Prusse. Le Hanovre occupé, Frédéric-Guillaume III, reniant sa signature, somma Napoléon d'avoir à évacuer l'Allemagne. L'empereur apporta sa réponse à Iéna, où les armées allemandes furent écrasées.

« A ce moment, a écrit Chateaubriand, Napoléon

1. *L'Europe et la Révolution française*, par Sorel, I, p. 68.

n'aurait eu qu'à siffler, et la Prusse n'existait plus. » Napoléon ne siffla pas ; il eut le tort grave de laisser le royaume de Frédéric-Guillaume III survivre ; sitôt sauvé par l'intervention du tsar Alexandre, à Tilsitt, la Prusse s'empressa de violer les clauses du traité qu'elle venait de signer et, au lieu de l'armée réduite qui lui avait été laissée, organisa en secret ces corps de troupes qui devaient prendre part aux combats de Leipzig. Faut-il rappeler la trahison de la Bavière en pleine bataille digne des violations des traités par les Prussiens ?

Toutes les victoires et conquêtes allemandes sont précédées de pareilles félonies. 1864, 1866 et 1870, avec la falsification de la dépêche d'Ems, jusqu'à la violation de la neutralité de la Belgique en 1914, approuvée par les professeurs de droit international allemands, notamment par Schœnborn, qui enseignait, il y a quelques mois encore, à l'Université de Heidelberg, que « l'observation des traités ne s'impose que si elle ne nuit pas à l'Etat ». Comme on l'a rappelé, cet entêtement à trahir la parole donnée est *eine Nationalkrankheit* (une maladie nationale).

En 1866, quelques jours avant l'ouverture des hostilités entre la Prusse et l'Autriche, François-Joseph fit demander à la vieille reine douairière de Prusse, sa tante, si Guillaume Ier avait signé un traité avec l'Italie. Le 8 juin 1866, Guillaume répondit à sa belle-sœur qu'il n'avait absolument rien signé. C'était le contraire qui était vrai. Guillaume savait que cette conversation serait rapportée à l'empereur d'Autriche et il ajoutait en s'adressant à sa belle-sœur :

— Je vous donne ma parole de roi !

C'était un mensonge de plus. Le roi de Prusse

aurait pu ne pas répondre ; mais un mensonge dont on peut tirer profit a toujours été prêt à Berlin ; parole d'honneur du souverain, traités diplomatiques, ce sont des chiffons de papier.

Aussi, en dépit de la dernière signature de cette après-midi, on ne doit avoir nulle confiance dans cette nation toujours menteuse et qui prépare ses trahisons au moment même où elle se soumet en apparence, sans aucune loyauté et sans aucune bonne foi.

La veille de la signature du dernier protocole de la paix, une sorte de révolution se manifestait dans les mœurs de la C. G. T. qui donnait asile à un concert par les artistes de l'Opéra en grève[1]. Que vous dire

1. En 1919, les frais d'une soirée se montaient à 22.000 fr. ; les réclamations actuelles augmentaient ces frais de 5.000 francs, non compris les droits des pauvres et des auteurs. La recette nécessaire pour couvrir les dépenses d'un soir, en 1919, était de 27.500 francs ; elles se monteront d'après les exigences des grévistes qui ont obtenu gain de cause, à 33.750 francs. Le maximum de recettes que pouvait réaliser l'Opéra, en 1919, était de 30.000 francs ; comme l'augmentation du prix des places est arrivée à son maximum, la recette ne peut que rester stationnaire. Il est donc indispensable de combler le déficit, qui est de 4 000 francs nets par spectacle.

Par suite de la cherté de la vie, l'orchestre avait obtenu jusqu'ici une augmentation de 240.000 francs par an : il a demandé que ce chiffre soit doublé. Les chœurs, eux, bénéficiaient d'une élévation de salaires de 198.000 francs, leurs prétentions en imposent une nouvelle de 250.000 fr. ; la danse avait obtenu 223.000 francs, elle en exige 450.000, qui viendront s'ajouter à la somme précédente ; les machinistes ont obtenu 403.360 francs et ne réclament rien ; les électriciens en ont obtenu 54 000 et se déclarent satisfaits.

Le petit personnel (employés, habilleurs, etc.) avait été augmenté de 163.000 francs ; il exige un supplément de 150 000 francs ; le contrôle, les employés de la scène et de l'administration, les gardes, surveillants et enfin les artistes réclament un supplément de 120.000 francs.

Tel est le détail exact de ces revendications qui se montent à 1.200.000 francs auxquelles on a dû donner satisfaction.

de cette « première » de la rue Grange-aux-Belles, de la façon dont ce public très spécial accueillit les artistes de l'Opéra, de cette salle archicomble, où des spectateurs remuants suaient, gesticulaient, échangeaient leurs lazzi, applaudissaient à tout rompre, toujours prêts, semblait-il, à entonner une « internationale » triomphante.

Je ne vous parlerai que du spectacle de la rue qui ne manquait pas d'intérêt pour un observateur de loisir. Cette soirée populaire, cette descente de l'Opéra chez les syndicalistes, des affiches bien typiques l'avaient annoncée dans des termes qui sentaient leur cru. On y lisait que la fête devait avoir lieu avec le concours : « des citoyens musiciens, des citoyennes du corps de ballet et des camarades syndiqués... »

Suivaient les noms des artistes de l'Opéra.

Les organisateurs avaient ajouté, pour ne gêner personne : « La tenue de soirée ne sera pas exigée. »

Heureusement, car ce fut surtout le public des « galas gratuits » du 14 juillet qui arriva, trois heures avant l'ouverture des portes, et envahit la salle qui fut remplie en un instant, si bien que les porteurs de places louées d'avance ne purent entrer quand ils se présentèrent plus tard.

On fit queue sur les trottoirs, ce fut un beau vacarme dans cette foule compacte et très mêlée qui échangeait ses impressions sans aménité et sans gêne.

— Fallait nous avertir qu'on réservait les fauteuils à ceux de la haute, criaient des voix rageuses, on ne se serait pas dérangé...

— C'est toujours pareil, les bourgeois passent devant...

— Pour une fois qu'on allait voir les danseuses de l'Opéra ; c'est bien notre veine !...

Des agents tentaient paternellement de calmer les plus excités, les engageant à rentrer chez eux..., la foule s'entêtait ; elle était venue pour s'amuser, elle ne voulait pas partir. On fit une ovation à un photographe qui, plantant son trépied au milieu de la rue, fit partir un éclair de magnésium pour prendre l'instantané curieux de cette cohue trépidante.

Les camarades de la C. G. T. ne perdirent pas l'occasion d'une bonne propagande ; certains s'improvisèrent camelots et offrirent des brochures socialistes, à ceux qui trépignaient dans la rue, refusant toujours de s'en aller, chacun donnait à sa guise. Les piécettes et les gros sous étaient salués par un : « merci, c'est pour la propagande ».

Cependant, la foule qui entourait la maison des syndicats ne s'écoulait toujours point ; déçue, elle manifestait sa mauvaise humeur. Il lui fallut la promesse d'un des organisateurs de la fête ou plutôt d'un « camarade », qui cria à se briser les poumons, que tous les porteurs de billets qui n'avaient pu entrer seraient admis les premiers aux représentations prochaines. « Ce sera pour dimanche, hurla-t-il, nous donnerons une matinée et une soirée, il y aura de quoi satisfaire tout le monde. »

Cette affirmation suffit ; les plus récalcitrants de ces curieux éconduits s'écoulèrent par paquets sous une pluie froide qui débarbouillait le visage et achevait de décider la retraite des derniers entêtés.

Et voilà comment se passa la première soirée, vue du dehors, de l'Opéra chez les organisateurs de la révolution sociale.

Pendant ce temps on prépare les élections législatives et M. Clemenceau visite ses amis du Var.

Dans ce voyage triomphal M. Clemenceau s'est arrêté un moment dans le petit cimetière où le général Gallieni a voulu dormir son dernier sommeil. Les vieillards qui visitent les tombes de ceux qui les ont devancés font des réflexions philosophiques, qui augmentent la sérénité de leur cœur, quand ils ne craignent pas la mort, cette mort qui n'effraie que les intelligences basses ou les âmes corrompues.

Il y avait une sorte de contraste dans ce tableau vivant : l'homme politique terminant sa carrière au milieu des apothéoses et le modeste tombeau du soldat qui sauva Paris au moment de l'invasion, et, avant comme après, ne voulant être que soldat, ayant une invincible répulsion pour la politique.

Gallieni refusa toujours de se laisser entraîner de ce côté :

— Non, non, me disait-il un jour : c'est un engrenage ; quand on y met le doigt, tout le corps y passe et l'on est broyé.

En décembre 1904, au moment où il allait quitter le Gouvernement général de Madagascar, il écrivait à son ami P.-B. Gheusi, le directeur du Théâtre Lyrique, qui fut son officier d'ordonnance pendant la guerre :

« ... Votre affection rêve pour moi, je le vois bien, de hautes situations politiques, comme par exemple ministre de la Guerre. Je ne me sens pas fait pour ces situations élevées, dans lesquelles il faut user son temps et ses forces parmi des intrigues et des discussions perpétuelles sans pouvoir jamais faire rien d'utile... J'aime mieux un commandement actif ; je ne suis, au fond qu'un soldat. »

Quand il fut ministre de la Guerre, nous avions pensé le pousser ailleurs où il aurait pu se distinguer aussi. J'allai le trouver rue Saint-Dominique ; il était absent. Il m'envoya une carte pour un rendez-vous ferme, mais ayant eu connaissance de notre projet, il ajoutait ceci :

« Venez quand vous voudrez, ma porte vous est toujours » ouverte et j'ai donné des ordres à ce sujet : mais je vous » demande instamment de me laisser ignorer tout ce qui tou- » che à la politique. Je suis où je suis par devoir et j'y res- » terai tant que mes forces me le permettront, mais je reste » étranger à toute politique. J'y tiens essentiellement. » Affectueusement. » GALLIENI. »

C'était net ; il n'y avait pas à insister ; cette résolution était ancienne. Quand le général était gouverneur de Madagascar, quelques originaires de la Haute-Garonne où il était né, à Saint-Béat, allant plus loin que le projet de Gheusi, avaient eu le dessein de le mêler à une combinaison sénatoriale, que nous estimions bonne. Gallieni coupa court à toute tentative de ce genre par un mot :

« La politique me dégoûte. Merci. »

Souvenez-vous de cette exclamation qui lui échappa à la tribune, le jour où, défendant le général d'Amade contre les marchands de vins de Marseille qui entendaient continuer à empoisonner par leur alcool les blessés et les poilus de passage : « Ah ! Messieurs, s'écria le général, vous m'imposez là un métier pour lequel je ne suis pas fait ! » Ses paroles patriotiques étaient hachées d'interruptions, et une centaine de députés — ceux qu'on appelait les « Bouffandeaux de l'arrondissement » — rendaient la discussion pénible par leurs cris et le bruit de leurs pupitres. Il fallait

voir alors son geste de lassitude et entendre son accent de mépris douloureux.

Tout cela est loin ; comme événement politique de la semaine nous avons eu l'élection de M. Bourgeois comme président du Sénat. On ignore généralement que le nouveau président excelle dans la caricature et il a ainsi croqué d'un trait léger, parfois mordant, tous les ministres qui firent partie des différents cabinets qu'il présida.

Fils d'un horloger parisien dont le magasin était rue François-Miron, il apprit à lire dans une petite pension de la rue Roc-Doré au Marais. Plus tard, il entra à la pension Massin qui amenait ses élèves suivre les cours du Lycée Charlemagne. Il eut pour camarades et pour amis Cavaignac et Berteaux, les deux anciens ministres de la Guerre, et Jean Richepin qui crayonnait déjà des vers en marge de ses livres classiques.

Après son baccalauréat, Léon Bourgeois fit son droit et il avait vingt-deux ans quand la guerre éclata ; il s'engagea dans un régiment d'artillerie où il obtint les galons de maréchal des logis. J'ai là sa photographie en tenue de fantaisie, le col rabattu, une cravate étroite, la moustache estompant à peine ses deux grosses lèvres sensuelles ; les yeux ont déjà cette mélancolie méditative qui ne devait jamais l'abandonner. A la paix, il se fit recevoir docteur en Droit et, inscrit au barreau de Paris, il plaida quelque temps, avec succès même. « Il était prudent, méticuleux et de pensée bien ordonnée » me disait un jour un des camarades qui l'avait connu au stage. Il vivait modestement dans sa famille, entre son père et ses deux sœurs âgées et qui avaient pour lui des soins maternels.

Il eut un moment la fantaisie d'apprendre le sans-

crit et suivit même le cours d'un professeur du Collège de France, mais les difficultés de cette étude lui firent abandonner une langue pour laquelle il s'était passionné au début.

Au Palais, il connut M. Christophle, le futur directeur du Crédit foncier et qui, à ce moment-là, était avocat à la Cour de cassation. En 1876, M. Christophle fut nommé ministre des Travaux publics et il créa tout exprès un bureau du Contentieux qu'il confia à son jeune ami. C'était le rêve de M. Léon Bourgeois : la paix, la solitude et l'étude calme des dossiers compliqués. Survint le 16 Mai. Il quitta le ministère, mais après la démission de Mac-Mahon, il entrait dans l'administration comme secrétaire général de la Marne ; en 1880, il était nommé sous-préfet de Reims. A trente-six ans, il était préfet de police.

A Reims, il s'était marié à une femme charmante possédant d'importants vignobles produisant un vin de Champagne réputé. Ce ménage était cité comme modèle et il avait réalisé le bonheur comme l'a défini Victor Hugo : « Les parents toujours jeunes et les enfants toujours petits ». Le temps, de son aile brutale, détruisit en partie ce foyer si doux : Mme Bourgeois mourut la première, puis ce fut la fille, enlevée par une grippe stupide en pleine jeunesse et en pleine beauté. Si vous allez dans le cabinet de travail du nouveau président du Sénat, dans ce vaste et imposant appartement de la rue Palatine, vous verrez, sur un chevalet, le portrait de cette jeune femme rayonnante de santé. Tout auprès, en toutes saisons, est placé un vase de cristal qui contient des fleurs. C'est le côté intime, délicat, de cette existence d'un homme public. Passons.

C'est dans ces replis de douleurs, toujours vives en dépit du temps, qu'il faut chercher cette sorte d'hésitation permanente à se livrer tout entier à la politique dont il paraît par moment vouloir s'affranchir et qui, cependant le reprend comme malgré lui pour le pousser aux premières places. A la première s'il l'avait désirée.

Pendant ce temps on prépare activement la salle du Congrès de Versailles.

Terminons par une simple observation qui n'a avec la politique que des rapports lointains. Le ciel nous préserve de glisser vers l'antisémitisme. Cent trente ans après la Révolution, ce serait une stupidité et une grosse injustice. Au surplus, la part active que nous avons prise à la lutte célèbre, au moment de l'Affaire, quand une illégalité criante souleva l'opinion du monde, nous dispense de tout autre commentaire à ce sujet. Dans un pays comme la France, chacun a les mêmes droits et les mêmes devoirs, quelles que soient sa religion, ses idées politiques et sa race. Donc, laissons aux esprits grossiers ou de parti pris la lutte contre des hommes qui sont français au même titre que les autres, quels que soient leurs défauts ; les catholiques, les protestants ou les libres-penseurs, ont les leurs dans d'autres proportions.

On est cependant obligé de reconnaître que certains israélites abusent un peu de cet esprit de camaderie qui les pousse à se faire, les uns aux autres, la courte échelle, sans tenir compte des contingences et parfois des droits acquis. Je sais bien que c'est là un sujet auquel il ne faut toucher qu'avec beaucoup de réserve, mais enfin il est certains faits qui s'imposent, étonnent et détonnent.

Au moment où le Tréâtre-Français passe par une sorte de crise, il n'est peut-être pas sans intérêt de relever que, sur cinquante-deux acteurs de la célèbre Maison, vingt appartiennent à la religion israélite et, sur les vingt-cinq auteurs contemporains qui tiennent le répertoire moderne, quatorze sont israélites. Vraiment il est impossible de ne pas trouver, quelque impartial qu'on soit, que la proportion est un peu forte. Elle s'accentue de jour en jour.

Prenons un seul exemple :

On vient de pousser par les épaules des artistes qui étaient l'honneur de la Maison.

Et, en regard, que nous annonce-t-on ?

C'est qu'on impose l'engagement de Mme Simone, une israélite, épouse divorcée de M. Le Bargy, c'est à l'heure actuelle chose faite. Cet engagement aurait lieu pour permettre de jouer *Le Passé*, de M. Porto-Riche (israélite). Seulement, voilà : Mme Simone prévient qu'elle a un engagement avec M. Bernstein (un israélite), pour jouer une pièce *Judith* qui, par le fait, devra être reçue à la Comédie-Française. La solution de toutes ces cascades de traités est soumise à l'appréciation du directeur des Beaux-Arts, M. Léon (israélite). Dans la presse, les uns sont pour, et d'autres contre, naturellement ; un des critiques en vue de Paris, quoique singulièrement surfait malgré un talent réel, M. Nozière (M. Weil, israélite) a fait une campagne vive pour cette combinaison qui, vraiment, ne s'imposait pas.

Aussi, n'est-il pas surprenant, que de braves gens, qui n'y voient pas malice, s'écrient : « Mais il n'y en a que pour eux ! »

Ne poussons pas les choses au noir, et n'exagérons

pas, il est cependant certain qu'un peu de mesure ne gâterait rien. Si, du théâtre, nous passons à la politique, nous voyons un mouvement analogue se produire. Longtemps, sous l'influence des idées discutables déchaînées par Drumont, on ne voulait admettre les israélites, ni au parlement, ni encore moins dans les ministères. C'était une injustice. Or qu'avons-nous vu quand la barrière s'est abaissée ? C'est que, subitement, et sous une première poussée, sur quatorze ministres, nous avons eu MM. Klotz, Abrami, Ignace, arriver au pouvoir, sans parler de M. Mandel, qui était mieux qu'un ministre, puisqu'il était tout-puissant. Notez que ces hommes politiques sont des hommes de valeur, qu'ils ont rempli leur rôle avec autant de compétence que de zèle. Ils sont, pour nous, tous quatre, de vieux amis depuis longtemps, et ce n'est ni pour critiquer ni pour blâmer, que je signale leur cas. Pourtant, il faut avouer que des mécontentements se manifestent de divers côtés ; nous avons eu beaucoup de peine à apaiser d'injustes colères et à combattre des attaques injustifiées ; quelques esprits pondérés pensent qu'on ferait bien de ne pas réveiller les unes et de ne pas provoquer les autres. Rien ne vaut le calme des esprits. Pourquoi fournir des prétextes admissibles quand la prudence commande de laisser tranquille le chat qui dort.

C'est, du moins, l'avis indépendant, d'un simple bourgeois de Paris.

IV

21 JANVIER.

M. Clemenceau échoue au Congrès pour la présidence de la République. — Causes de cet échec. — Le succès de M. Paul Deschanel. — Journée d'élection. — Aux Réservoirs. — Un mot de M. Briand. — Le danger d'avoir des chefs de cabinet. — Un souvenir de M. Raoul Peret. — Une anecdote sur M. Loubet. — Fausseté des petits détails. — Achat de « l'Atelier de Courbet » pour le Louvre. — Courbet le vendit 1.500 francs, l'Etat l'achète 700.000. — Petite cuisine de marchands de tableaux.

Le coup de théâtre inattendu et qui, il y a quelques jours paraissait invraisemblable, s'est produit. M. Clemenceau, mis en minorité à la répétition générale du Congrès, a déclaré qu'il n'autorisait plus ses amis à poser sa candidature. Il savait bien que désormais c'était l'échec certain [1]. C'est, d'ailleurs, un grand bien pour lui et pour le pays. M. Clemenceau a fait le plus

1. Pourtant les amis intimes de M. Clemenceau avaient usé de toute leur influence pour assurer cette élection et *le Rappel* publiait ce détail qui nous a été confirmé par plusieurs témoins :
« Ainsi n'étaient-ils pas allés jusqu'à imprimer les bulletins de vote de M. Clemenceau sur une sorte de papier transparent, de telle sorte que le nom pouvait apparaître aux « janissaires » vigilants placés auprès de chaque table de scrutin.

formidable effort qu'il pouvait donner, et il a rendu à ce pays les services les plus signalés qu'on puisse imaginer. De ceci tout le monde est d'accord. Mais à partir du 11 novembre 1918, il a accumulé fautes sur fautes. N'écoutant personne, ne voulant recevoir d'avis de qui que ce soit, il s'est mis à tailler à droite et à gauche ; subissant les volontés maladives de Wilson et les désirs impérieux de Lloyd George ; il a seul, avec le concours de collaborateurs mal préparés, conclu ce déplorable traité de paix de Versailles qui a été imposé à la dernière Chambre comme la carte forcée.

Au point de vue économique, c'est pire. La France sort de ce traité non seulement écrasée, mais incapable de faire face aux charges qui l'accablent.

Voilà le véritable motif qui a produit le revirement subit d'un Parlement qui était pourtant son œuvre, et qui l'avait acclamé d'un cœur sincère le jour de sa rentrée.

Mal instruit, sans ces conseils indispensables qu'il repoussait, il en était arrivé à croire que seul il pouvait tout dominer et devait tout gouverner. Ses ministres étaient devenus ses commis ; récemment, il passa trois semaines sans réunir le conseil des Minis-

» MM. Ignace, Renoult, Mandel exerçaient leur contrôle avec un soin touchant. »

Un jeune député nouvellement élu dans l'Ardèche, M. Antériou, nous a raconté que devant la garde montée par MM. Ignace et Mandel, de vieux députés n'osaient pas aller prendre des bulletins au nom de M. Deschanel sur la table où ils étaient déposés et que plusieurs lui avaient demandé :

— Vous qui ne vous cachez pas de voter pour M. Deschanel, allez je vous prie me chercher un de ses « Bulletins » et passez-le-moi, comme cela Mandel n'en saura rien.

M. Antériou m'a assuré qu'en ce qui le concerne, il a fait une dizaine de fois ce petit voyage.

tres. Son voyage triomphal dans le Var acheva de le griser. Ses ennemis les plus acharnés vinrent l'embrasser, lui faisant ainsi de publiques excuses. Avant son arrivée, les dirigeants de là-bas avaient décidé qu'ils ne voteraient au Sénat que pour un Varois. M. Clemenceau vint, commanda de voter pour M. René Renoult, qui n'avait jamais mis les pieds dans le département, et M. René Renoult obtint une énorme majorité. On peut donc dire que M. Clemenceau était obéi au doigt et à l'œil. A Paris, il crut que cela pouvait et devait continuer. Il pensait que sa candidature serait acclamée. Si elle avait été nettement posée, il y a huit jours, pas de doute, il entrait à l'Élysée comme dans un fauteuil, comme on dit vulgairement.

La semaine dernière j'en parlais avec M. Pams qui, fort détaché pour lui-même, me disait textuellement :

— Soyez sûr que M. Clemenceau sera nommé à une majorité écrasante.

— Mais il dit qu'il n'est pas candidat ?

— Qu'importe ! s'il n'acceptait pas, on le porterait malgré lui. C'est couru.

Tout le monde en était persuadé à ce moment.

M. Clemenceau le croyait comme les autres, répondant à l'avance au reproche que l'Élysée ne peut être habité par un vieux garçon qui se couche à huit heures, comme les poules, il laissait imprimer qu'il avait épousé en catimini et entre quatre témoins, Mme la comtesse d'Aulnay, veuve de l'ancien sénateur de la Nièvre. Simple formalité mondaine d'ailleurs ajoutait-on. Glissons.

Puis il s'occupait de son premier ministère ; il avait fait appeler M. Millerand. Plusieurs entrevues

eurent lieu ; cela ne marcha pas tout seul, car si M. Clemenceau est autoritaire, M. Millerand est entêté. Finalement on n'était pas parvenu à s'entendre. M. Millerand n'avait pas rendu le tablier, comme on dit en langage parlementaire, mais il l'avait laissé accroché au porte-manteau de l'antichambre, à la disposition d'un autre plus docile. La pierre d'achoppement de ces pourparlers fut le choix de M. Loucheur pour le ministère des Finances, choix que M. Clemenceau voulait imposer, et que M. Millerand n'acceptait pas.

Car, il faut tout dire, M. Clemenceau, qui ne paraît pas intéressé, avait d'incompréhensibles préférences pour des hommes comme Tardieu, Loucheur et Vilgrain, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils sont fort critiqués et ne se sont pas ruinés au pouvoir.

Par un brusque effort, le Parlement, sans oublier rien de la gratitude nationale qu'on doit au Clemenceau vainqueur de la guerre, a voulu rompre avec tout cet entourage qui nous conduisait on ne savait où.

C'est un grand service qu'on a rendu au « Père la Victoire ». Sur le premier moment, le choc a dû être un peu dur ; mais quand le temps aura cicatrisé la blessure, il reconnaîtra que ceux-là avaient raison de l'empêcher d'aller souffrir à l'Élysée.

C'étaient des réflexions que j'entendais formuler dans divers groupes, au moment de partir pour Versailles, d'où nous sommes revenus avec M. Paul Deschanel comme président.

Après son échec au Congrès préparatoire, M. Clemenceau fit à un rédacteur de l'*Agence Havas,* la déclaration suivante :

« Je ne demandais rien ; je ne voulais pas être candidat : on m'a dit que c'était mon devoir, que la situation était difficile, que le pays attendait de moi de nouveaux services ; je l'ai cru, mais il me fallait un consentement général ; or, celui-ci ne se manifesta pas. J'estime que mon rôle est terminé ; je n'en veux à personne ; il n'y a pas lieu d'être fâché ; j'ai pris mes responsabilités ; qu'est-ce qu'on peut exiger de plus ? Que les autres prennent les leurs. »

Le succès de M. Paul Deschanel, après la réunion préparatoire, était certain, mais ses meilleurs amis ne pouvaient pas espérer un si beau résultat[1]. Ces 734 voix sont significatives, et les socialistes qui ont refusé de s'associer à cet élan de tout le Parlement, donnent à cette heureuse élection sa vraie signification. Le nouveau Président représente bien toute la France unie dans un même mouvement de concorde dont se sont exclus les rêveurs de désordres, de révolution et de divisions intérieures. Rien ne pouvait mieux servir l'entrée de M. Paul Deschanel à l'Élysée.

Tout s'est d'ailleurs passé le plus simplement du monde ; des quatre élections présidentielles auxquelles j'ai assisté : Félix Faure, Loubet, Fallières et Poincaré, celle-ci a été, je ne dirai pas la moins intéressante, — un pareil spectacle a toujours un côté de grandeur et d'imprévu, — mais la moins mouve-

1. Voici quel fut le résultat du scrutin :

	Nombre de votants	888	
	Bulletins blancs et nuls	20	
	Suffrages exprimés	868	
	Majorité absolue	435	
MM.	Paul Deschanel	734	voix
	Jonnart	66	»
	Clemenceau	56	»
	Léon Bourgeois	6	»
	Maréchal Foch	2	»
	Sadoul	1	»

mentée. Tout s'est déroulé suivant un programme que nous avions déjà vu, depuis le dîner un peu comique des Réservoirs, jusqu'aux parlotes de la galerie des Bustes.

Le seul tableau vraiment pittoresque était celui des Réservoirs, le restaurant où l'on paye si cher, et où l'on mange si peu. Il est de bon ton d'avoir là une table retenue le jour de l'élection ; un Parisien se croirait déconsidéré s'il ne pouvait dire : « A demain, aux Réservoirs ! » Aussi, tout le monde s'y donne rendez-vous et peu nombreux sont, bien entendu, ceux qui trouvent accès, un millier environ : les autres se casent où ils peuvent. Il y a le quarteron d'écrivains en vue, de demi-mondaines élégantes flanquées de quelques académiciens, le tout dominé par l'éternelle coquette de la Comédie-Française, avec son beau sourire et sa taille bien prise, son allure à la Marie-Antoinette. Sa beauté est comme les imperméables anglais : elle est à l'abri des temps ; elle était déjà là, à la même table, avec le même sourire montrant les mêmes dents blanches — du moins je le suppose — pour l'élection de M. Loubet, il y a vingt et un ans. Nous la reverrons dans sept ans pour l'élection du successeur de M. Paul Deschanel. Et l'on prétend qu'en France nous aimons le changement. A côté des hommes de lettres connus, des académiciens de salon, de l'éternel jeune premier, des quelques demoiselles de plaisir venues en partie joyeuse, beaucoup de députés, de sénateurs, d'anciens et de futurs ministres, ceux qui peuvent payer cent francs une sole au vin blanc, un bout de filet de bœuf, un fruit arrosé d'un verre de bordeaux. Quelques chefs de cabinet aussi. Ah ! pour ceux-là, par exemple, les ministres —

la plupart — peuvent se vanter d'avoir de singuliers collaborateurs. Secs, prétentieux et cassants, ils font un ennemi à leurs patrons tous les matins. Au début de la guerre, je me souviens d'avoir rencontré au sortir de la rue Saint-Dominique, M. Raoul Peret, qui avait été déjà deux fois ministre, et qui paraissait assez mécontent.

— Je voulais parler au ministre de la Guerre, me dit-il ; j'ai été reçu par son chef de cabinet qui, après une heure d'attente, m'a reçu de telle manière que je ne ref... mettrai plus les pieds là dedans.

Quand ces petits messieurs se permettent ces fantaisies de désinvolture avec des hommes de la situation de M. Raoul Peret, vous devinez comment ils se comportent avec les autres. Pourtant, plusieurs de ces ministres conservent ces collaborateurs même pendant leurs entr'actes de pouvoir ; ils les affichent. Un de ceux-là, hier, aux Réservoirs, se faisait complaisamment photographier aux côtés de son maître, et, quelques instants après, distribuait avec complaisance des portefeuilles dans la prochaine combinaison dont son patron pourrait être la cheville principale. Aux simples députés, il donnait ses bouts de doigts à serrer et laissait tomber quelques regards protecteurs. Quel joli chapitre il y aura à écrire, un de ces jours, sur ces pauvres hommes si encombrants, si futiles et si dangereux !

C'est le petit côté comique. Le vrai spectacle intéressant est dans la salle où M. Bourgeois ouvre enfin la séance et préside, tandis que M. Georges Reynald, — qui pourrait être un ministre de demain, — secrétaire d'âge du Sénat, surveille avec un soin maternel l'urne où chaque parlementaire vient, à l'appel de son

nom, en commençant par la lettre S, déposer son bulletin de vote enfermé dans une enveloppe.

Peu ou pas d'incidents.

Quand M. Briand, de son pas fatigué, monte à la tribune, un fort mouvement de curiosité se manifeste ; on prétend que c'est lui qui a mené la campagne, qui a provoqué la retraite de M. Clemenceau. Cela ne paraît pas exagéré. Lorsque le général de Castelnau apporte son vote, la salle et les tribunes lui font une ovation qui ne paraît pas spontanée mais dont il paraît satisfait ; à gauche on pousse alors quelques cris de : « Vive Sarrail ! »

M. Deschanel, quoique présent, s'abstient. Cette discrétion est généralement approuvée.

Le reste n'est que compte rendu banal de journal : la proclamation, le résultat, les applaudissements, la joie générale, le mécontentement des ministres, l'air renfrogné de quelques-uns de ces tout-puissants d'hier, qui devront peut-être rendre des comptes demain.

Au moment où M. Bourgeois va quitter le fauteuil, un petit homme très chauve, à la voix forte, M. Uhry, un israélite algérien qui, quoique millionnaire, représente les socialistes de l'Oise, et qu'on sait grand ami de M. Caillaux, crie :

— A bas Clemenceau !

Ce cri est couvert par un gros mouvement de réprobation ; M. Paul Deschanel s'est levé, et, très pâle, esquisse un geste de protestation. De divers côtés, on crie : « Vive la France ! »

Dans les couloirs, on félicite M. Briand comme d'une victoire personnelle.

— Vous êtes le grand électeur lui dit M. Henri de

Rothschild ; il y a sept ans vous avez fait élire M. Poincaré et aujourd'hui M. Deschanel.

— Vous faites erreur, rectifie M. Briand ; il y a sept ans j'ai fait échouer M. Pams et aujourd'hui j'ai fait battre Clemenceau.

Puis c'est la bousculade de la sortie, la course vers les automobiles de retour ou vers les gares, les commentaires divers, les regrets superflus, les critiques inutiles, les espoirs escomptés. Où va-t-on ? On l'ignore, mais on est certain, à moins de quelque gros accident imprévu, d'avoir une main ferme et une volonté loyale pour diriger la barque dans la bourrasque que nous apercevons.

Les fabricants de cartes postales sont mécontents ; ils avaient fait fabriquer des millions de portraits de M. Clemenceau en couleur, avec le grand cordon rouge en sautoir, autant de carton perdu.

Continuons notre tâche quotidienne de témoin ; ce n'est pas toujours facile.

C'est Suétone, je crois, qui a dit que les petits faits peignent mieux les caractères que les grands récits. Encore, faut-il, pour que les caractères soient bien représentés que les faits soient exacts.

Malheureusement, lorsque quelque annaliste voudra plus tard écrire l'histoire anecdotique que nous vivons au jour le jour, il devra opérer un fameux tri parmi les récits qui foisonnent de côté et d'autre.

Prenons un exemple entre mille. Un hebdomadaire qui s'est créé une spécialité des indiscrétions politiques, racontait récemment qu'avant de quitter la direction du cabinet du président du Conseil, M. Mandel avait commis un de ces actes qu'on comprendrait chez un bureaucrate vulgaire comme nous en con-

naissons, mais qui manquent d'élégance et de courtoisie.

On racontait — on imprimait donc — que l'huissier du cabinet du directeur de la présidence du Conseil avait remis à M. Mandel la carte d'un visiteur qui désirait lui parler.

— Que veut-il ? aurait demandé M. Mandel, après avoir examiné le bristol et avec un geste excédé.

Et rendant la carte, il aurait ajouté :

— Je n'ai pas le temps. Faites passer cela au président du Conseil.

Le visiteur aurait insisté et M. Mandel aurait ajouté en haussant les épaules :

— Bon ! qu'il attende...

Le personnage ainsi tenu à la porte aurait été M. Émile Loubet, ancien président de la République.

Était-ce bien possible et le jeune député de la Gironde aurait-il manqué de si grave façon à la déférence respectueuse que nous devons tous à un homme comme M. Loubet ?

C'eût été franchement plus qu'une mauvaise note pour M. Mandel qui désire jouer un rôle dans les affaires du pays.

Pour mon édification personnelle et pour celle des lecteurs qui veulent bien suivre ces notes au jour le jour, sur les à côtés de la vie parisienne, je désirais être fixé et j'ai entrepris, pour la millième fois, une petite enquête. Deux personnalités étaient mises en avant : MM. Mandel et Émile Loubet ; il suffisait de les interroger toutes les deux, non à cause de l'importance de l'incident, mais pour juger de l'imagination de ceux qui colportent les commérages vraisemblables, les cancans plus ou moins piquants.

M. Mandel, d'abord, fut très net :

— Ce récit est de tous points fantaisiste, me dit-il, très net et avec un sourire semblant dire : « Vous ajoutez vraiment de la valeur à de bien minces détails ».

M. Émile Loubet fut non moins affirmatif. N'ayant pu joindre l'ancien président de la République, un de ses amis intimes voulut bien l'interroger à ce sujet et voici la réponse de cet ami — collaborateur de toujours — qui me donna des détails assez intéressants :

« Vous savez, me dit-il, que les dissentiments politiques qui ont longtemps séparé le président Loubet de M. Clemenceau s'étaient atténués et même dissipés à la faveur du patriotisme ardent qui les anime l'un et l'autre. Au lendemain de l'armistice, le président Loubet ne se tenait pas de joie ; il courut au ministère de la Guerre, pour apporter à M. Clemenceau l'expression d'une reconnaissance que celui-ci a bien méritée. »

— M. le Président du Conseil n'est pas au Ministère, dit l'huissier, qui avait pénétré dans les bureaux et pris les ordres, mais M. Mandel sera heureux de vous recevoir.

« M. Loubet s'assit et il se disposait à attendre quand, tout à coup, M. Clemenceau, montant le grand escalier que vous connaissez, arrive. Il aperçoit l'ancien président, court à lui et tous deux s'embrassent avec effusion. Après s'être dit ce que vous devinez, M. Loubet prend congé et fait prévenir M. Mandel qu'il ne le dérangera pas, la visite qu'il voulait faire étant maintenant sans objet. »

Tout s'était donc passé de la manière la plus correcte du monde ; personne ne mérite de reproches.

« Le président, ajoutait l'ami intime qui a bien voulu me renseigner, a obtenu comme toujours les égards qui lui sont dus. Sa santé est excellente et il vous envoie ses meilleures amitiés. »

Donc, en résumé, l'incident ne s'est pas produit; comme me l'avait dit M. Mandel, « l'histoire est de tous points fantaisistes ».

Évidemment, cette anecdote n'est pas bien importante, mais, encore, puisqu'elle est inventée, n'était-il pas sans intérêt de la détruire au passage. La légende est assez menteuse d'habitude pour que l'on ne la laisse pas empiéter quand l'occasion se rencontre en passant. Ceci n'a d'ailleurs pas d'autre but. Et dire que neuf fois sur dix il en est ainsi !

Que n'a-t-on pas écrit sur un sujet d'un autre genre, sur la vente à l'Etat du tableau : *L'Atelier de Courbet.* La vie est chère, mais les tableaux ne sont pas bon marché ; les mauvais se vendent de grosses sommes et les bons sont hors de prix. Il y a, d'ailleurs, de petits syndicats de marchands qui se chargent de la hausse.

L'histoire de l'*Atelier de Courbet* est des plus typiques à cet égard. Ce tableau qui mesure 3 m. 60 sur 6 mètres, qu'on assure être un des meilleurs du peintre, fut exécuté en 1855, il représente Courbet, devant une toile, ayant à sa droite un prêtre et, à sa gauche, une femme nue ; puis groupés au fond, une trentaine de personnages, qui dans l'intention de l'artiste, représentent un braconnier symbolisant la chasse, un paillasse qui est la personnification du théâtre, un mannequin percé de flèches, où l'artiste a voulu peindre l'art officiel ; puis, un trio : un juif (le commerce), un vigneron et un faucheur (les travail-

leurs de la terre). Enfin plus au fond, Baudelaire, Champfleury et Proud'hon.

Le tableau est énorme, beaucoup plus grand que « l'enterrement d'Ornans », qui est au Louvre.

Est-ce un chef-d'œuvre ? Les admirateurs de Courbet l'affirment avec une foi d'apôtre. D'autres critiquent et font ressortir de gros défauts qui sautent aux yeux. Tout cela est secondaire.

Refusé au salon de 1855, l' « Atelier » suscita alors déjà des polémiques ; Delacroix, membre du jury, écrivait :

« Les personnages sont les uns sur les autres ; la composition n'est pas bien entendue... Mais on a refusé là un des ouvrages les plus singuliers de ce temps. »

On peut dire que c'est une œuvre peu banale d'un des grands peintres du XIXe siècle. Courbet la vendit à grand'peine à un amateur pour quinze cents francs ; celui-ci la trouvant encombrante, la fit porter à Drouot, où elle fut achetée 5.000 francs par M. Desfossés, directeur du *Monde illustré*, qui s'en servit longtemps comme rideau pour le petit théâtre de son hôtel de la rue Galilée. M. Desfossés proposa plusieurs fois ce tableau au Louvre à des conditions très avantageuses, mais le Louvre n'en voulut pas.

A la mort de M. Desfossés, la grande toile fut de nouveau mise en vente en 1899 et rachetée 60 000 fr. par Mme Desfossés. Récemment, un marchand avisé se dit qu'il y avait là une bonne petite affaire à réaliser, et l'on acquit l' « Atelier » pour 100.000, on le restaura comme il convenait, on fit un peu de réclame dans les journaux, une exposition fut organisée ; on raconta

que des Américains en offraient 900.000 francs. C'était peut-être vrai, peut-être ce ne l'était pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que des critiques probablement désintéressés et mus seulement par leur amour du grand art, proclamèrent en des chroniques dithyrambiques que ce tableau, qu'ils qualifiaient de chef-d'œuvre ne devait pas passer l'Océan, qu'il devait demeurer en France. Une souscription fut organisée pour offrir la toile au musée du Louvre. On ne réunit que 150.000 francs, il manquait une jolie somme pour empêcher les Américains — si Américains il y avait — d'emporter le tableau.

Le syndicat des marchands qui s'était chargé de ce joli coup de commerce a eu un geste généreux : « Que l'Etat, ont-ils dit, fasse un sacrifice, qu'il complète la souscription jusqu'à 700.000 francs ; nous de notre côté, nous abandonnerons les 200.000 francs de différence entre les 900.000 francs et l'offre des Yankees, et nous aurons laissé à la France ce joyau artistique qu'on menace de lui ravir ».

Les choses se sont ainsi passées : les marchands ont reçu leurs 700.000 francs, et l' « Atelier » va s'en aller au Louvre où l'on est d'ailleurs fort embarrassé pour lui trouver une place. Quoi qu'il en soit le syndicat a réalisé un coquet coup de bourse en gagnant 600.000 francs après une petite campagne de publicité d'un mois à peine. Ah ! dame la chose a été menée de main de maître. Et Émile de Girardin prétendait que la presse n'avait aucune influence ; il y a la manière de s'en servir.

V

28 JANVIER.

Le Cabinet Millerand. — Accueil froid. — La psychologie de M. Millerand. — Ceux qui voudraient être ministres. — Emotion de la veille de la désignation. — Sur la « maroquinité ». — Opinions de ministres du XVIIIe siècle.

Quand une pièce au Théâtre-Français n'est pas refusée d'emblée, pour un motif quelconque, elle est — non pas reçue — mais admise à une deuxième lecture après correction. C'est une manière polie d'inviter l'auteur à retirer son œuvre ou à lui faire subir de très importantes modifications. C'est l'accueil qui a été réservé au ministère Millerand, la semaine dernière. On ne l'a pas renvoyé, on ne lui a pas accordé la confiance qu'il demandait entière et pour longtemps; on l'a invité à une seconde séance d'explications.

Cela ne touche en quoi que ce soit ni au mérite ni à la valeur du nouveau ministre. Tout le monde lui reconnaît beaucoup de qualités : probité, patriotisme, force de travail; mais il faut croire que tout cela ne suffit pas et qu'il y a lieu d'ajouter à ces dons

précieux quelque chose de plus, ce je ne sais quoi, qui manque souvent aux hommes supérieurs.

Sous le ministère Waldeck-Rousseau, dans lequel M. Millerand était chargé du portefeuille du Commerce, M. Emile Loubet me disait à ce sujet :

— Avec M. Millerand on est bien tranquille ; quand il arrive au Conseil, il expose avec lucidité les questions les plus complexes, il connaît tous les détails de son dossier ; il n'y a rien à reprendre, rien à ajouter.

C'est là le principal mérite du nouveau président du Conseil ; c'est un travailleur méticuleux et consciencieux.

Rien d'important ne lui échappe. Faut-il tout dire ? Il néglige les incidents qui, à un moment donné, prennent une importance considérable.

Très bon timonier il se fie à la solidité de son bras pour tenir la barre ; il répond de la direction ; il néglige d'avoir des vigies qui, la lorgnette au poing, puissent lui signaler les écueils de droite et de gauche. Cela lui a déjà joué, autrefois, de vilains tours ; voici qu'il s'est encore laissé surprendre dans cette nouvelle bourrasque parlementaire. Mieux averti par ceux qui auraient dû lui communiquer d'utiles avertissements, il serait aisément sorti en triomphateur de la première épreuve : tandis qu'on ne peut pas précisément dire qu'il a été acclamé.

Ce cabinet a tout ce qu'il faut pour dominer les événements difficiles qu'il doit traverser. Pourtant ses débuts sont difficiles. C'est que cette admirable volonté de bien faire a aussi ses inconvénients ; elle est accompagnée d'un entêtement que le Président du Conseil oppose aux conseils amicaux et désinté-

ressés. Comme tous les puissants, il se laisse entourer par ces parasites de la faveur qui — avec les meilleures intentions du monde — lui cachent ce qu'il devrait voir. Et cet homme têtu, d'apparence un peu dure, est, au fond, un sentimental, il ne sait pas, il n'ose pas se débarrasser de toutes ces importunités, de toutes ces petites plantes qui font glisser quand on n'y prend pas garde. Pourquoi M. Millerand, n'a-t-il pas auprès de lui, aux rares heures de détente, un ami indépendant qui pourrait lui dire ce qu'il n'aimerait peut-être pas entendre mais qui lui éviterait bien des ennuis ?

Un de ses prédécesseurs au Quai d'Orsay, M. Delcassé, ne manquait pas de recevoir tous les matins, un de ces braves gens, personnalité d'ailleurs obscure, sans relief, détaché de la politique, dedaigneux de ses agitations et qui lui disait sans phrases la manière de voir et de penser de ceux qui exprimaient leur avis parfois un peu brutal sur les événements du jour. Certes, celui-là se trompait souvent ; mais enfin il répétait sans parti pris et sans intérêt les opinions de ceux qui discutent avec sincérité les gros intérêts de l'Etat et de ceux qui le servent.

Il me souvient très bien d'avoir entendu M. Delcassé, qui pourtant était la pondération faite homme d'Etat, dire devant moi, à cet ami, personnalité d'arrière-plan :

— Ah ! mon cher, sans votre impression si fidèlement rapportée, j'allais mettre le pied sur un joli guêpier.

Pour M. Millerand, le public n'a pas compris dès le premier jour la véritable signification de ce cabinet si nombreux où toutes les opinions sont mêlées ; il a

redouté une fissure par laquelle le malvysme et le caillautisme pourraient encore s'infiltrer. On est disposé à passer sur bien des choses, mais non sur celle-là. Vous n'avez pas idée comme les irritations contre Malvy et Caillaux, ces deux personnages malfaisants, qui s'étaient apaisées et qui sommeillaient, se sont réveillées avec une force et une intensité incroyables.

Quant à la mauvaise humeur de la Chambre, elle n'est pas niable, mais elle s'explique, M. Millerand aurait-il formé un cabinet cent fois meilleur que celui que nous avons actuellement, qu'il n'aurait pu satisfaire les centaines de députés qui désirent être ministres ou qui veulent le redevenir. Pour tout ce monde-là, c'est une déception, tout cela s'évanouira, forcément, on en viendra facilement à bout avec de la bonne volonté, une politique claire et de la résolution. Ah ! cette « maroquinite ». C'est une maladie contagieuse et tenace. Il n'y a ni intérêt public, ni amitiés anciennes qui résistent : rien n'y fait ; on répéterait volontiers les vers de Mme Deshoulières :

Rien d'un ambitieux ne rebute le cœur :
Son repos et ses amis même,
Sont les biens qu'il immole au soin de sa grandeur.

Ce qui a frappé dans cette éclosion spontanée de mécontentement, c'est que les nouveaux députés sont encore plus pressés que les anciens. « Ils ont les dents longues, les jeunes collègues », disait un ancien ministre plus apaisé que d'autres parce qu'il sait que son heure reviendra un de ces jours. Comme le désir d'être attelé en flèche au char de l'Etat tourmente de braves gens.

Quelle émotion quand on attend ! quelle déception quand on n'attend plus !

Alexandre Dumas, qui était un observateur original dans un certain genre, aimait se faire raconter par ses amies les émotions de leur première nuit de noces. Il en avait composé un recueil qui n'a pas été publié. Aurélien Scholl, lui, se contentait de demander à ses amis quand ils devenaient ministres : « Voyons, en toute sincérité, racontez-moi les émotions que vous avez éprouvées en prenant le pouvoir pour la première fois. »

Cette émotion doit être assez violente, et Dujardin-Beaumetz m'a dit un jour quelle joie il avait ressentie quand il fut nommé sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

— Nous étions deux, me racontait-il, Clémentel et moi, qui avions été avertis qu'on nous offrirait un portefeuille. Nous restâmes toute la soirée chez moi, attendant que le secrétaire du président du Conseil vînt nous prévenir. Comme on tardait et qu'il se faisait tard, nous nous couchâmes tout habillés sur un canapé dans mon salon ; nous ne dormîmes pas de la nuit, attendant le bienheureux coup de sonnette. Enfin, au matin, au moment où nous commencions à désespérer, on vint nous chercher, et quelques heures après nous étions nommés, Clémentel aux Colonies et moi au sous-secrétariat des Beaux-Arts. Jamais nous n'éprouvâmes une pareille joie ; en descendant l'escalier, Clémentel pleurait comme un enfant.

Si la satisfaction de ceux qui sont choisis est si grande, on comprend le dépit de ceux qui sont laissés à la porte, malgré leur désir extrême, d'être compris dans le cabinet qui se forme. Tous les espoirs sont

d'ailleurs permis aux intelligences les moins qualifiées ; nous avons vu des hommes tout à fait ordinaires être nommés ministres, ils ne faisaient pas plus mauvaise figure que d'autres.

Un écrivain de mérite qui a écrit quelques ouvrages de premier rang, comme les *Valets* et les *Cartons verts*, M. Georges Lecomte a écrit à ce sujet :

« L'immense majorité étant d'une intelligence fruste, c'est dans cette terne cohue, où domine la médiocrité ignorante, que se recrutent les hôtes falots de nos ministères, êtres jusque-là indistincts et dont, après leur inélégante culbute, on ne garde pas le moindre souvenir. Si par hasard les hommes intelligents et instruits sont un jour poussés à la surface par le bouillonnement tumultueux, vite leur mérite effarouche, leur netteté d'idées porte ombrage. Alors une houle méchante les emporte au gouffre, ou, eux-mêmes écœurés, y replongent. »

La plupart de ceux qui sont choisis arrivent avec les meilleures idées du monde, et l'on connaît ce cri du cœur d'un nouveau ministre : « Enfin, nous allons faire de grandes choses ! » Il n'en fit ni de petites, ni de grandes, et se contenta d'expédier les affaires courantes, comme ses camarades, puis il se « replongea » dans le « gouffre », comme dit Georges Lecomte, où il disparut.

Ils sont pourtant tous comme cela au début. Il en a été d'ailleurs toujours ainsi, hier comme aujourd'hui ; ne parlons que des hommes déjà oubliés pour ne désobliger personne.

Un abbé de cour du XVIIIe siècle, l'abbé de Broglio, oncle de l'évêque de Noyon, disait des ministres de son temps [1] :

1. *Souvenirs et Mélanges du comte de Rochefort*, II, p. 363.

« Pour si sage, pour si réservé, pour si vertueux que le roi puisse le choisir, dès qu'un d'eux est nommé, il part, il fait en route de bons projets, il arrive à Versailles avec sa belle âme : mais à l'entrée du château, un petit diable se trouve là qui lui seringue dans le corps une âme de ministre, et le lendemain il ne vaut pas mieux que les autres. »

Sans quitter ce XVIIIe siècle, où les hommes d'aujourd'hui pourraient prendre des exemples et des leçons, citons une bien curieuse lettre que M. de Silhouette écrivait à sa mère, à Saintes, quand il fut nommé contrôleur général des Finances, ce qui correspondait assez bien à notre ministre des Finances actuel :

« ... Ma mère, il y a trois jours que je possède ce que j'ambitionnais depuis vingt ans. Je donnerais dès aujourd'hui la moitié de ce qui me reste à vivre pour n'avoir pas réussi. La place m'épouvante, la cour me persécute, la ville m'obsède. Il faut que, dans ma position, je fasse des sottises, et peut-être ne me laissera-t-on pas le temps de les réparer [1]. »

Ce M. de Silhouette n'était pas le premier venu ; il avait traduit en vers l'*Essai sur l'homme* de Pope, et il fut nommé le 4 mars 1749, après la disgrâce de M. de Boulogne, auteur, lui aussi, de nombreuses poésies, d'ailleurs, fort médiocres.

Comme l'esprit et le cœur humains sont les mêmes à toutes les époques, par la lettre de M. de Silhouette, nous voyons que parfois l'ambition ministérielle satisfaite procure vite des désillusions et des déceptions. Avoir, pendant vingt ans, tout sacrifié à un même et seul désir, puis se heurter à des obstacles, des intrigues, finalement trouver des regrets hâtifs où l'on espérait des satisfactions d'amour-propre !

C'est l'histoire d'hier, d'aujourd'hui et de de-

1. *Souvenirs et Mélanges du comte de Rochefort*, II, p. 366.

main ; c'est aussi une sorte de consolation pour ceux qui ne purent réaliser le rêve si doucement caressé de leur vie parlementaire.

De la politique passons au théâtre et signalons la mort d'une chanteuse qui eut son heure de notoriété, Mlle Van Zandt. Sous le nom de Mme de Tcherinoff, on l'a enterrée au Père-Lachaise ; elle allait avoir soixante ans. Américaine d'origine, elle avait débuté à l'Opéra-Comique en 1880, dans *Mignon*, et avait obtenu un très grand succès. Elle reprit le rôle de Chérubin des *Noces de Figaro*, où elle était ravissante, créa *Lakmé* et allait créer *Manon*, de Massenet, quand il lui arriva une aventure qui est demeurée légendaire dans les annales du théâtre parisien.

Elle interprétait Rosine du *Barbier de Séville*. Au deuxième acte, quand la pupille de Bartholo entre en scène, on vit la jeune femme tituber, essayer d'entamer son air et laisser échapper des sons inarticulés. Cependant, dans les coulisses, elle n'avait pas paru malade. On dut baisser le rideau. On accusa la chanteuse de s'être grisée et elle dut résilier son engagement.

C'est en vain que Mlle Van Zandt protesta, écrivit une lettre publique déclarant que le malaise subit qui l'avait prise en scène n'avait pas le caractère qu'on lui avait attribué. Rien n'y fit. L'accusation resta ; la carrière de l'artiste fut perdue. Ayant dû abandonner le théâtre, elle devint la femme d'un riche Russe, le comte Tcherinoff. Mais la fortune ne fait pas le bonheur, et l'ancienne *Mignon* conserva toute sa vie le regret d'une carrière brisée.

Les travaux des savants ont prouvé que le public avait peut-être commis une grosse injustice. Il est parfaitement possible — et toutes les circonstances

de l'incident rendent la chose vraisemblable — que Mlle Van Zandt ait subi ce soir-là les effets d'une maladie alors inconnue, depuis étudiée, classée et parfaitement définie sous le nom de « troubles de Ménières ».

Le Dr Ménières a caractérisé les manifestations de ces indispositions passagères qui sont dues, croit-on, à une mauvaise circulation du sang. Voici comment ces phénomènes se produisent. Tout à coup, tandis que le malade est plein d'entrain et de santé, il éprouve une sorte de malaise subit ; sa vue se trouble, sa langue s'épaissit, la tête lui tourne et il est dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement. Il titube comme une personne grise ; les jambes flageollent, il tombe à peu près inerte et on est obligé de l'emporter tandis qu'une sueur froide perle sur son front. Evidemment, dans ces crises il y a quelques signes apparents de l'ivresse. L'abrutissement est complet. La plupart du temps, au bout de trois ou quatre heures de repos le malade redevient aussi alerte qu'auparavant. De nombreuses personnes sont ainsi atteintes ; les plus fortement prises tombent parfois subitement dans la rue comme frappées d'une attaque d'apoplexie ; d'autres n'ont que des crises légères qui durent peu. Ces données n'avaient pas été étudiées et classées en 1884 ; la pauvre divette fut très probablement victime de cette singulière maladie. La foule ignorante, excitée par une rivale, une chanteuse russe qui enviait sa place au théâtre, l'obligea à quitter la scène sous les sifflets et à résilier son engagement.

En dehors des « troubles de Ménières », il est parfois arrivé que des artistes soient entrées en scène

un peu excitées par le champagne. Il y a trois mois, une des doyennes du théâtre qui est devenue une comédienne fort habile, après avoir été une chanteuse d'opérette en vogue, se trouva assez émerillonnée. Elle entra avec la jambe chancelante et la langue lourde, mais, par un effort de volonté rare, elle reprit le dessus et joua avec un entrain endiablé. Cependant le public s'aperçut que la dame avait son « plumet » comme dit la chanson, quoiqu'elle ne revint pas de Suresne.

Les annales du XVIIIe siècle ont conservé le souvenir d'un incident analogue, qui se produisit le 16 janvier 1784 à l'Opéra, où Mlle Dorival était alors « premier sujet » ; elle était jolie, avait beaucoup de talent et la jambe légère. A l'heure du spectacle, elle se présenta pour danser, dans un complet état d'ébriété ; on la conduisit à la prison de la Force. Informé, le gentilhomme de la Chambre, le baron de Breteuil, répondit au directeur :

« Vous avez bien fait de prendre les mesures nécessaires pour faire punir la demoiselle Dorival de son inconduite et de son manquement à ses devoirs ; je la ferai retenir au moins huit jours en prison et je chargerai M. Lenoir (le lieutenant de police) de lui faire sentir tout mon mécontentement. »

Qui sait d'ailleurs si la belle Dorival n'avait pas aussi les fameux troubles de la circulation du sang que devait étudier — plus d'un siècle après — le docteur Ménières, dont le père, médecin comme lui, a écrit de si curieux mémoires sur les salons du Second Empire ?

VI

4 FÉVRIER.

Les lieux communs du journalisme. — Le ministre de l'Instruction publique qui n'est pas bachelier. — Le nombre 13 et M. Paul Deschanel. — Comment il faillit être acteur. — Le drame de Mme Pasca.

Vous avez peut-être remarqué que lorsqu'il y a pénurie d'actualités, les journaux se mettent à raconter des histoires sur le fameux serpent de mer, qui n'a probablement jamais existé, mais cela émotionne toujours les lecteurs. Il y a aussi deux autres lieux communs du même genre qui obtiennent beaucoup de succès. Le premier consiste à ouvrir le Bottin et à noter au passage les noms des hommes célèbres exerçant des métiers plus ou moins relevés. La matière est inépuisable. On peut y aller de confiance, on trouvera toujours un Molière épicier, un Boileau marchand de robinets, un La Fontaine plombier, un Racine coiffeur et un Robespierre maître d'hôtel. Ce petit exercice ne demande aucune imagination et le premier venu peut écrire en se jouant un « papier » intéressant. Ça ne fatigue pas les méninges.

Le second lieu commun, quand on est au lendemain de la formation d'un ministère consiste à rechercher dans les articles des ministres — presque tous ont été peu ou prou journalistes — de rechercher, dis-je, les opinions contraires à celles professées aujourd'hui par les détenteurs des portefeuilles. C'est toujours amusant ; ce n'est pas, en somme, très méchant et ça contrarie les nouveaux gouvernants ; on adore cela en France, et, je crois bien, ailleurs aussi. Si l'on veut être malicieux jusqu'au bout, on s'ingénie à trouver les qualités ou les travers des ministres, qui ne les désignaient peut-être pas pour les portefeuilles qui leur sont confiés. Un notaire à l'agriculture, un pharmacien aux travaux publics, un vétérinaire au commerce : cela fait toujours rire. Si par hasard on découvre que le ministre de la justice a été refusé à ses examens de droit ou que le ministre de l'Instruction publique n'a jamais pu être reçu bachelier, c'est alors dans les salons une véritable jubilation. Il est certain que sans être exigeant, on peut souhaiter que le grand'maître de l'Université qui commande aux professeurs les plus illustres, et qui est chef nominal des maîtres de la Sorbonne et du Collège de France, ait au moins obtenu cette satisfaction banale de fin d'études qu'on appelle vulgairement « la peau d'âne ».

Jusqu'à M. Honnorat il n'y avait eu qu'un seul ministre de l'instruction publique qui n'ait pas été bachelier ; c'était M. de Cumont qui fit partie du cabinet de M. de Broglie au 16 mai ; ce fut une joie rabelaisienne dans toute l'opposition. Ce pauvre monsieur fut l'objet des railleries quotidiennes. On lui prêtait toutes sortes de mots bizarres, et le plus

célèbre est celui qu'inventa un journaliste de bonne humeur qui est demeuré. Il y a encore de braves gens qui croient ferme comme roc que l'histoire est arrivée.

On supposait que M. de Cumont, visitant le Collège de France, où des savants de mérite se contentent de venir professer, aurait demandé :

« — Et les dortoirs, Messieurs, sont-ils bien aérés ? »

M. de Cumont n'avait jamais dit une pareille ânerie ; mais tous les journaux la répétèrent à l'envi, et elle a assuré une sorte de célébrité à ce parlementaire, qui serait bien oublié aujourd'hui sans cela. Vous pouvez parler aujourd'hui, après quarante ans, de M. de Cumont, l'on vous répondra : « Ah ! oui, celui qui voulait visiter les dortoirs du Collège de France ! »

Ce sont là petits jeux de l'opposition ; malgré son absence de diplômes, et quoiqu'il n'ait pu passer ses examens de baccalauréat, M. de Cumont ne fut pas un ministre plus mauvais qu'un autre, — ni meilleur, — il fut un peu plus ridicule, voilà tout.

Dans toute accession politique, il faut aussi un peu de chance et contre elle, les maléfices n'ont pas de prise.

Les journaux ont raconté que le nouveau Président de la République, rappelait le lendemain de son élection, qu'il était né un 13, qu'il s'était marié un vendredi 13 et que les députés l'avaient élu un 13 Président de la Chambre. Voilà de quoi faire réfléchir les superstitieux. Après cela vous savez la réponse de cet Anglais qui avait vu vingt personnes passer un ruisseau sur une planche pourrie ; la vingt et unième fut précipitée dans l'eau.

— Celle-ci, dit l'Anglais, n'a pas de chance.

La dernière était peut-être, tout simplement, plus lourde que les autres.

La chance ? Peut-être ! M. Paul Deschanel eut un jour celle de ne pas écouter son premier mouvement. Il avait alors une vingtaine d'années et venait de passer avec succès sa licence ès lettres. Il avait joué peu ou prou la comédie sur des scènes de salon ; il était svelte, distingué, avait une voix prenante et obtenait de gros succès dans les jeunes premiers, dans les Delaunay. Il eut un moment l'envie d'être acteur pour de vrai.

Des amis intervinrent et on le dirigea vers la politique où ses progrès furent rapides. Il s'en est fallu de peu que notre Président de la République d'aujourd'hui bornât sa carrière au Théâtre-Français, dont il serait sûrement devenu un des sociétaires les plus brillants. Il vaut tout de même mieux pour lui, pour nous, qu'il n'ait pas donné suite à ses premières intentions.

Ce ne fut guère qu'à partir de la Révolution, qui émancipa vraiment les comédiens au point de vue moral, que l'on vit des fils de famille monter sur les planches. Le premier fut le fils d'un président du Parlement de Paris, M. de La Tour, qui, en 1790, débuta à la Comédie-Française.

Depuis, beaucoup sont entrés au théâtre par amour de ce métier énivrant s'il en fut. Souvent la vocation est aidée par les circonstances, dont quelques-unes sont dramatiques, comme celles qui déterminèrent Mme Pasca, la célèbre comédienne de la fin du siècle dernier.

Jeune et jolie, elle épousa un jeune homme de

manières séduisantes, mais peu de temps après, elle apprenait que son mari sortait du bagne. Le désespoir la prit et, sa séparation de corps obtenue, elle hésita entre le silence d'un couvent ou les griseries de la scène; ces dernières l'emportèrent. Elle débuta et obtint des succès retentissants, Mme Pasca était d'ailleurs très jolie ; sa conduite resta à peu près bourgeoise jusqu'à la fin.

Memento de la semaine. — *Un banquet Montfort.* — Les amis de M. Eugène Montfort, le fondateur des *Marges*, lui ont offert un déjeuner pour fêter sa nomination dans la Légion d'honneur. Aux côtés de M Alfred Capus, qui présidait, avaient pris place MM. Tristan Bernard, Fernand Vandérem, Pierre Mille, Marius et Ary Leblond, Georges Le Cardonel, les poètes Jean Violis, Guy Lavaud, etc.

Au dessert, MM. Alfred Capus et Tristan Bernard ont fait l'éloge de l'écrivain probe, de l'artiste courageux qu'est M. Eugène Montfort.

VII

9 FÉVRIER.

L'anniversaire de Murger. — La misère au théâtre. — L'acteur Lérand. — La vieillesse d'un grand chroniqueur. — Emile Blavet et Gallignani. — La fille de Zola romancière. — La crise des journaux. — Un petit problème historique. — Réception du maréchal Foch à l'Académie Française. — Le discours de M. R. Poincaré. — La mort de Gaby Deslys. — Celle qui « instruisit » l'ex-roi Manoël. — Sur quelques camelots célèbres.

Vous avez sûrement fredonné cette chanson mélancolique que chante Musette dans la *Vie de Bohème :*

« Non, ma jeunesse n'est pas morte,
» Il n'est pas mort ton souvenir,
» Et si tu frappais à la porte
» Mon cœur, Musette, irait t'ouvrir. »

Ce refrain qui faisait la joie de nos vingt ans, était l'œuvre de cet écrivain un peu oublié aujourd'hui, Henri Murger, dont quelques poètes viennent de célébrer l'anniversaire ; l'auteur des *Buveurs d'eau* et du *Pays latin*, mourut le 28 janvier 1861, et l'impératrice Eugénie qui, suivant le mot de son ami

Mérimée, avait conservé « l'âme d'une grisette », se fit représenter aux obsèques.

L'avant-veille de sa mort, sachant le dénûment de Murger, elle lui fit porter, par Camille Doucet, 300 francs, qui rendirent le malade très heureux. Le lendemain, un de ses amis, A Schaune, celui qu'il a peint sous les traits de Schaunard, lui rendit visite. « Après un silence, a écrit A. Schaune, dans ses *Souvenirs*, il prit sous son oreiller trois billets de cent francs et me les montra avec une sorte de joie enfantine, voulant sans doute me faire entendre qu'il avait les moyens d'être malade à ses frais sans rien coûter à personne ».

Le peintre Aimé Millet assista à ses derniers moments :

— « Vois-tu, lui dit Murger, il n'y a que trois choses dans la vie : l'amitié, l'amour et..... »

Une suffocation l'empêcha d'achever ; il expira.

Le chantre de Mimi s'en alla au moment où Victor Hugo publiait *Les Misérables* et Michelet *La Mer*.

Henri Murger, malgré un travail acharné, mourut pauvre à la maison Dubois, mais Victor Hugo, chez qui le génie de l'imagination n'empêchait pas le génie financier, vendait la propriété de son roman 400.000 francs à un jeune avocat de Bruxelles, Lacroix, qui débuta dans la librairie par ce coup de maître, j'allais écrire ce coup de Bourse.

Après l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, payée à M. Thiers 500.000 francs en 1844, les *Misérables* étaient le livre vendu le plus cher du XIXe siècle.

1861, c'est le moment où Wagner faisait représenter à l'Opéra de Paris *Tannhauser*, un four complet, ce que le compositeur allemand ne pardonna pas au

public français. La colonie allemande de Paris avait pourtant fait son possible pour imposer l'œuvre ; et quand on sifflait on entendait des cris de colère de : « A pas la gapale ! »

C'est en vain que, sur les insistances de Mme de Metternich, Napoléon III et l'Impératrice vinrent assister à la deuxième représentation ; rien n'y fit ; les sifflets furent les plus forts.

C'était l'époque où on arrêtait le banquier Mirès, il devait être condamné à cinq ans de prison par le tribunal correctionnel pour escroquerie. La même peine frappait le secrétaire du Cercle impérial, Etienne Viteau, pour faux et vol d'une somme de 80.000 francs.

Ah ! la misère dans la littérature et au théâtre. Quelle chose lamentable ! un moraliste, M. de Jussieu, a autrefois écrit : « Le travail chasse la misère, l'économie l'empêche de revenir ». Cette pensée, juste en matière générale, ne l'est pas quand il s'agit des écrivains et des artistes : ce sont, quoi qu'on en dise, des travailleurs, ils chassent cette horrible misère par un labeur dont le public ne se rend pas compte, mais comme il leur est à peu près impossible d'économiser, ils sont à la merci des événements imprévus qui les domptent et les abattent.

M. Max Maurey, le directeur du théâtre des Variétés, qui est non seulement un écrivain de talent, mais un homme de cœur, nous a conté, dans un article de *Comédia*, la navrante histoire de Lérand, qui a obtenu des succès mérités sur les théâtres des boulevards, et qui est en ce moment réduit à la plus extrême misère ; il « meurt de faim ». Ces trois mots font frissonner, n'est-il pas vrai ?

Il fut, il y a une dizaine d'années, sérieusement question de son entrée à la Comédie Française. Le projet, auquel Jules Claretie était favorable échoua, je ne sais pour quel motif. M. Max Maurey rappelle que Lérand n'était pas un réclamier comme tant d'autres ; ses rôles joués, son fard enlevé, il devenait brave bourgeois, vivant tranquillement entre sa femme et son fils. Ce fils, qu'il avait élevé au prix de gros sacrifices, partit avec les camarades au moment de la mobilisation ; il n'est pas revenu, et les chagrins, la douleur de cette séparation, ont aggravé la maladie de ce brave homme, tombé peu à peu à la misère noire.

On a ouvert une souscription et on va donner une représentation à bénéfice [1]. Les Syndicats des artistes qui ont des caisses bien garnies pour organiser des grèves, ne trouvent pas le moyen d'empêcher un de leurs camarades qui fait honneur à leur profession, de « mourir de faim », comme écrit Max Maurey.

A quoi sert donc cette maison de retraite des acteurs de Pont-aux-Dames, domaine seigneurial, pourvu d'un budget somptueux et où pourrait être entretenu une centaine de comédiens ? Il y a une trentaine de pensionnaires à peine, et encore, la plupart n'ont appartenu au théâtre que d'une manière vague et fugitive. C'est, assure-t-on, un véritable gaspillage. Voilà donc à quoi ont abouti les sacrifices et les efforts des deux Coquelin, les créateurs de cette institution, si belle dans son principe, et détournée en fait de sa destination. On est en train de faire une enquête.

1. La souscription produisit 30.000 francs. Lérand mourut le 16 mars 1920.

Que dirait cet excellent Coquelin cadet qui, pour assurer le succès d'une loterie en faveur du château de retraite des comédiens, n'hésitait pas, tout officier de la Légion d'honneur qu'il était, à se travestir en clown, à enfariner son visage grimaçant, et, la perruque rouge dressée en pointe, s'en allait dans la piste du cirque de la rue Saint-Honoré, plaçant ses billets avec un zèle étonnant.

Un soir que je lui faisais amicalement des reproches sur cette façon un peu bizarre de solliciter le public, il s'excusait : — « Oui, me disait-il, vous avez peut-être raison, mais j'ai fait hier 7.000 francs de recettes, et si vous saviez comme mes vieux camarades seront heureux là-bas, sous les ombrages ! » Les camarades ! il ne les reconnaîtrait pas, dans les trois quarts des pensionnaires de Pont-aux-Dames, et les vrais pauvres, comme ce brave Lérand, sont laissés dans leur coin où ils sont écrasés par la misère.

Le cas n'est pas unique.

Les artistes ne sont pas les seuls à avoir leurs vaincus de la vie. On annonce qu'un des écrivains qui a été un des plus brillants chroniqueurs de ces cinquante dernières années, après une vie de travail et de succès, va entrer à Galignani, cette maison de retraite des écrivains, fondée par deux journalistes italiens, les frères Galignani, à Neuilly. Il s'agit de M. Emile Blavet, qui a écrit, pendant de si longues années au *Figaro* des chroniques remarquables, pleines d'observations, de finesse et d'esprit sous la rubrique « La Vie Parisienne ». Aurélien Scholl disait en 1886 : « Emile Blavet ? Un pied à l'Opéra, l'autre au *Figaro*, il est comme un nouveau colosse de Rhodes, transporté

sur le boulevard ». Et l'année suivante, Jules Claretie écrivait : « Blavet, ce parisien de Toulouse, ses causeries ont la grâce légère d'une improvisation de fin conteur et la philosophie clémente d'un moraliste indulgent ».

Et plus loin :

« M. Emile Blavet est un moraliste aimable, souriant, alerte, toujours prêt à l'actualité, toujours armé de souvenirs, informé comme pas un, érudit des choses passées, tout pénétré des œuvres présentes, maniant la plume avec la verve gasconne et séduisante de ce *Fils de Porthos*, le drame à succès dont il est l'auteur et qu'on vient de jouer ».

Jules Claretie l'avait nommé lecteur du Théâtre-Français ; pendant plus de vingt ans ce fut un lecteur consciencieux, intelligent et probe. L'âge est venu, un autre, un jeune, a pris sa place, et à quatre-vingts ans passés, le voilà allant frapper à la porte d'une maison de retraite, hospice cossu pour les prolétaires de la plume. Quelle leçon et quel enseignement. Il n'est pas le seul qui, après une course longue et non sans gloire, s'achemine vers ces lieux de repos.

Il y aurait eu là matière à un roman avec des à côtés réalistes comme les affectionnait Emile Zola qui eut aussi sa « page d'amour » singulière. Emile Zola adorait les enfants et Mme Zola consentit, par dévoûment pour son mari, à adopter un jeune garçon et une jeune fille nés en marge du foyer ; la jeune fille est devenue la femme d'un homme de lettres de talent, M. Leblond, qu'on a pourvu d'une petite sinécure administrative en mémoire de l'auteur de l'*Assommoir* qui dort au Panthéon près du

cercueil de Victor Hugo et non loin des sarcophages de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

La fille adoptive publie maintenant, à son tour, des livres qui s'éloignent, par le genre et par le style des « Rougon-Macquart », puisqu'ils font partie de cette Bibliothèque Rose dont Mme de Ségur assura le succès par ses *Aventures du général Dourakine*, son *Bon Petit Diable*, ses *Mémoires d'un Ane*, qui firent la joie de notre enfance. Mme Leblond n'a même pas voulu profiter de la gloire paternelle et elle a signé son livre pour les enfants du pseudonyme : Denise Aubert.

C'est un petit fait divers de la vie parisienne qui retient à peine l'attention. Les livres même d'éducation ou de distraction enfantine se font rares, car le papier ne cesse d'augmenter. Aussi beaucoup de journaux songent à mettre le prix de chaque numéro à trois sous. Ils font ressortir qu'avec les tarifs syndicaux, un journal à quatre pages coûte, à l'heure actuelle 7 fr. 50 le cent, sans compter les frais de rédaction, d'administration, de loyer et tous les autres frais généraux. D'un autre côté la maison Hachette qui a un monopole de fait pour distribuer les journaux aux kiosques de Paris, ne paye que 7 francs le cent. Il faut en outre, ajouter 30 o/o de ce qu'on appelle le « bouillon », c'est-à-dire les invendus. Il est évident que les journaux, dans ces conditions, perdent des sommes considérables et ils ne pourraient boucler qu'en ayant une abondante publicité qui leur fait habituellement défaut.

Comment résoudre le problème ?

En diminuant le format, disent les uns ; en augmentant le prix de vente ajoutent les autres et en ne paraissant pas le dimanche.

Il est certain qu'un grand nombre de journaux sont destinés à sombrer ; on ne peut pas toujours vendre à perte. Il faudra désormais posséder des millions pour créer un journal et ceux qui exposeront ces grosses sommes auront des buts louches, où l'espoir de gagner de l'argent n'aura aucune part. Ce sont des mœurs nouvelles qui se préparent.

« Malheur aux pauvres ! » s'écriait Lamennais réclamant la suppression du cautionnement, empêchant ceux qui n'avaient pas quelques milliers de francs à verser de publier des journaux. On peut répéter la même parole aujourd'hui. Les pauvres n'ont plus les moyens d'avoir des journaux et il faut recourir aux caisses des gros financiers ou des entreprises industrielles. L'argent et les exigences syndicalistes ont tué la liberté de la presse. Ce sont des conditions d'existence nouvelles au milieu desquelles les vieilles coutumes essayent de survivre ou même de ressusciter ; telle cette Saint-Charlemagne qui avait été suspendue depuis 1914 et qu'on a reprise cette année. Les meilleurs élèves sont invités à un banquet où on leur verse, au dessert, du petit vin mousseux sagement arrosé dans de grands verres. Cette résurrection dans le grand réfectoire du Lycée Louis-le-Grand a réuni plus de trois cents élèves qui ont enmagasiné là, d'aimables souvenirs pour toute leur existence.

Que de fois, dans la vie où ils entreront dans quelques années, ils se rappelleront ces heures rayonnantes de leur petite jeunesse ; et, au milieu des inévitables tracas qui les attendent, ils répéteront : « C'était alors le bon temps ! »

On ne s'en aperçoit qu'après.

Même au milieu des préoccupations graves que

causent les résistances de l'Allemagne, la réception à l'Académie du maréchal Foch par M. Raymond Poincaré, a été ce que l'on appelle en style habituel, une « réception sensationnelle ». Il y avait, dans tous les cas, une foule extraordinaire. La grande salle de l'Institut — sous la coupole — est sans confort et des plus incommodes ; la plupart des spectateurs ne voient rien, et beaucoup ne peuvent pas entendre. Cela importe peu, les places sont demandées avec insistance par les personnalités les plus marquantes de Paris. Il y a même un public tout spécial pour lequel ces réceptions constituent une habitude, et qui se croirait déshonoré s'il n'y assistait pas.

Tout un bataillon de dames du monde forme une partie de ce public de choix ; elles sont là chez elles ; elles approuvent tout par avance et poussent de petits cris d'admiration savamment étouffés aux bons endroits des discours. Ce sont des parisiennes qui, presque toutes, ont une situation mondaine et de fortune très appréciée ; elles furent autrefois jeunes, et l'on soupçonne encore qu'elles doivent être jolies ; elles s'en souviennent peut-être et le regrettent à coup sûr. Elles ont connu la plupart des académiciens à leurs débuts, — ce n'est pas d'hier. A la manière un peu langoureuse dont elles regardent les immortels les plus âgés, elles semblent dire, avec leurs yeux clignotants : « Ah ! le cher maître, comme il était fringant quand il commençait à être célèbre, et quel air polisson il vous avait ! »

Ces respectables dames ont leurs places marquées, toujours les mêmes ; elles arborent d'élégantes toilettes où la mode n'a qu'une part restreinte ; le noir domine, égayé par des parements et garnitures

d'un violet sévère ; c'est presque un uniforme. Ces habituées, arrivent bien avant l'ouverture de la séance, — j'allais écrire de la représentation. Les simples auditeurs ne sont pas sûrs d'entrer, et de fait, hier, malgré deux cartons numérotés et quoique nous étant présenté une bonne heure avant l'arrivée des académiciens, il nous a été impossible de pénétrer. On assurait autour de moi que pour les rares places réservéés au public, de pauvres diables avaient fait la queue depuis la veille au soir, avaient passé la nuit et cédé leur tour, au moment de l'ouverture, pour cinquante francs. Nous avons dû nous contenter de nous tenir dans un couloir coupé par un escalier tournant, au milieu de courants d'air. Nous n'avons rien vu, rien entendu, mais, enfin, nous étions derrière ces murs froids où l'on prononçait de très beaux discours que nous avons lus à la sortie dans les journaux du soir.

De temps en temps, quelques échos de la salle, transmis de bouche en bouche venaient jusqu'à nous :

« Ils sont trois maréchaux: Joffre, Pétain et Foch. — L'habit lui va très bien ; son épée à manche de nacre est entourée d'une dragonne d'or, insigne du commandement. — C'est très élégant. — La voix du maréchal est claire et bien timbrée. — On ne perd pas un mot. — Et Poincaré ? Oh ! il est dans ses bons jours ; son discours est admirable [1] !

1. Nous avons naturellement conservé ce très beau discours. Nous permettra-t on de dire qu'il est incomplet. Pour un motif qui m'échappe, M. Poincaré n'a pas fait en parlant de la bataille de la Marne la grande part qui revient à Gallieni qui a été pour ainsi dire escamotée.

Ce n'était pas grand'chose, à coup sûr, mais cela valait mieux que rien.

Ce sont plus que des discours académiques, ce sont de belles et énergiques déclarations, qui nous apportent quelques lueurs sur les événements d'hier, sur ces séances mystérieuses où, malgré les protestations du maréchal Foch et de M. Poincaré, on a saboté la victoire. Que de fois ne l'ai-je pas répété alors ? Mais le mal se commettait lentement, de propos délibéré, par des hommes bien intentionnés, mais qui, entraînés par leur superbe, ou immobilisés par leur incompétence, laissaient s'accumuler les fautes d'où dépendaient en somme l'avenir de la France qui ignorait.

Ce sont là des réflexions à côté de la réception académique, mais on les entendait de tous côtés ; comme nous sortions de l'Institut, un groupe de généraux, Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, Penelon, Balfauries, Debeney, de Mitry, Maunoury, Mangin, quittaient l'Académie, avec des mines sérieuses, et un parisien disait tout haut :

— Ce n'est pas une réception, c'est un conseil de guerre.

Qui sait ? Il n'y manque peut-être que l'ordre de délibérer et d'agir.

Pendant ce temps, une personnalité originale du demi-monde parisien était enterrée en grande pompe dans une paroisse élégante de Paris. Il s'agit de cette actrice de café-concert, moitié chanteuse, moitié danseuse, et dont les costumes extraordinaires amusaient les oisifs, Mlle Gabrielle Caire qui avait popularisé son pseudonyme de Gaby Deslys. Avait-elle du talent ? Elle était amusante et traînait après elle une

légende dont elle savait admirablement jouer. Il ne faut parler de ces choses qu'avec la plus grande réserve et laisser aux indiscrétions des mémoires de demain le soin de préciser.

Cela date de loin, du premier voyage à Paris de l'ex-roi Manoël du Portugal, qui avait alors dix-huit ans. On assure que le jeune homme, qui avait été élevé un peu sévèrement, voulut user de sa première liberté, et qu'un diplomate français, qui en fut récompensé par la croix de commandeur du Christ, lui ménagea une entrevue avec une jolie petite chanteuse alors à ses débuts, Mlle Gaby Deslys. C'était en novembre 1910, on la lui montra au pesage d'Auteuil à choisir entre dix autres qu'on avait convoquées. Le lendemain le jeune roi échangeait son premier sourire.

Personne n'aurait rien su de cette aventure qui n'a, en somme, rien que de naturel, si des indiscrétions, habilement répandues dans les journaux, n'avaient mis le public au courant. La petite chanteuse devint un numéro sensationnel de café-concert. On l'engagea en province à de forts cachets ; elle fit en Amérique des tournées fructueuses, et elle eut des relations qui ne la ruinèrent pas. La demoiselle, qui était très économe, meurt à trente-huit ans, laissant une fortune évaluée à une vingtaine de millions. Son testament empêche d'être sévère pour cette économie professionnelle, puisque cette demoiselle laisse l'usufruit de sa grosse fortune à sa mère et à sa sœur, après quoi, ce sont les pauvres de Marseille qui hériteront. Elle possédait plusieurs immeubles, dont un à Londres et deux belles maisons de rapport à Paris. Mlle Gaby Deslys était fort rangée, ayant comme beaucoup une

véritable répulsion pour les réparations. Très procédurière, elle plaidait beaucoup contre ses locataires; un jour, c'était pour réclamer une expulsion pour un terme en retard ; le lendemain, c'était pour refuser d'allumer le calorifère en plein hiver.

Les lettres de faire-part mentionnent une douzaine de familles en deuil, et parmi lesquelles deux arborent la particule. L'enterrement a été des plus confortables et l'église a célébré une cérémonie de première classe. Quoique la publicité soit très chère, les amis de la petite danseuse ont fait publier, avec un ensemble parfait, de véritables chroniques pour célébrer ses mérites, sinon ses vertus. On a rendu compte — en termes à peu près identiques — dans les grands quotidiens, de son enterrement, qu'on a appelé « obsèques », comme s'il s'était agi d'un grand personnage de l'État, plusieurs de ces articles ont paru en première page. Des orateurs réputés se sont penchés sur son cercueil et ont pris la parole.

Un journaliste alerte M. Max Viterbo prononça un discours ému dans lequel il assurait que « la vie parfois peu enviable pour un vieillard est inappréciable chez une jeune reine ». Et M. Max Viterbo terminait par cette péroraison attendrie.

« Et c'est fini... Jamais plus nous n'entendrons sa voix fraîche, jamais plus nous ne verrons ces deux grands yeux étonnés qui s'ouvraient sur l'univers avec une sorte de gourmandise comme pour en pénétrer tous les mystères... Jamais plus !... Jamais plus !... Et nos larmes impuissantes tomberont comme la rosée sur une fleur fauchée.

» Mais pendant longtemps, l'existence nous semblera ternie par sa disparition. Quand nous verrons un rayon de soleil, il nous semblera qu'il lui manque d'éclairer Gaby Delys ; quand nous verrons un sourire de femme nous songerons à celui de notre chère disparue ; quand nous verrons une fleur écrasée

par un butor maladroit, nous songerons au Destin brutal qui nous a ravi Gaby Deslys.

Puis ce fut au tour de M. Nozières qui parla, dit-il au nom de l'Association de la critique. M. Nozières prononçant l'oraison de Gaby Deslys, voilà qui est caractéristique. « L'apaisement final, dit-il, l'auréola d'une pureté mystérieuse, d'une surnaturelle splendeur ».

Les poètes ne firent pas défaut : M. Georges Dessoudeix, se rappelait ses

..... soirs de féerie où dans des décors clairs,
Sous des plumes d'argent ou sous des rubans roses,
Elle fut à la fois, O souvenirs si chers !
La rose des printemps et le printemps des roses.

Enfin Mme Émilienne d'Alençon demanda à sa muse pudique des accents pour pleurer.

..... Ce sourire adorable
Dont New-York et Paris se fleurissaient le soir,
Car elle fut vraiment un des trésors du monde,
Et son corps diaphane était pétri d'azur,
Nous ne te verrons plus, fragile tête blonde
Dont les yeux, clairs jadis, sont désormais obscurs !

On ne pourrait en faire davantage pour des héros ayant apporté un peu de gloire à la Patrie.

Les enterrements d'actrices ont toujours eu le don d'émouvoir la foule. C'est un peu de notre jeunesse qui s'en va quand on enterre une de ces comédiennes qui nous firent rire ou pleurer, nous donnèrent des sensations agréables ou des émotions fortes. Qui pourra dire où commencèrent et où finirent les souvenirs qu'emporte la morte ? Pour beaucoup, ce furent des visions lointaines de grâce et de beauté. Tout cela s'efface en un instant. On comprend donc jusqu'à un certain point cette sorte de tendresse posthume pour la comédienne qui disparaît, après

avoir incarné les héroïnes tragiques ou aimables des pièces qui nous firent palpiter.

Nous sommes loin du temps où les prêtres, conformément aux décisions des évêques de France, refusaient l'eau bénite aux comédiens. Il est vrai que cet ostracisme ne s'appliquait pas — je ne sais pas pourquoi, — aux chanteurs et aux danseuses. C'était le temps où tandis qu'un gentilhomme dérogeait en jouant la comédie, ne perdait pas ses droits quand il chantait à l'Opéra. C'étaient des distinctions de l'ancien régime.

L'anathème contre les comédiennes a disparu depuis longtemps, et le scandale de l'enterrement de Mlle Raucourt, en 1815, n'est plus qu'un souvenir lointain. Cette célèbre actrice du Théâtre-Français, étant morte, le curé de Saint-Roch, sa paroisse, s'opposa à l'entrée du cercueil à l'église à laquelle cependant la tragédienne versait tous les ans une somme importante pour les pauvres, aumône somptueuse qui était accueillie avec reconnaissance.

Louis XVIII, mis au courant, et tandis qu'une sorte d'émeute durait depuis deux heures, envoya son aumônier à Saint-Roch, pour dire les dernières prières que refusait le curé. La porte fut forcée, et la cérémonie se passa pendant qu'au dehors une foule énorme poussait des cris.

Tout cela est l'histoire bien lointaine. Les lois de l'Église n'ont pas changé, on les interprète différemment, voilà tout, et Mlle Gaby Deslys a eu un bel enterrement de première classe.

Les préjugés sont d'ailleurs en train de disparaître quant aux différents métiers et le vieux proverbe « il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens » domine.

Il y avait dans l'ancienne Chambre un député dont le nom m'échappe et qui, avant d'être élu, exerçait la profession de camelot de journaux, profession très honorable en elle-même, mais qui ne prédispose guère à la fonction de législateur. Qu'est-il devenu depuis son échec ? Peut-être a-t-il repris ses paquets de journaux et vend-il les récits des séances de la Chambre où ses successeurs n'ont pas encore accompli des merveilles.

Il y a eu quelques camelots célèbres qui ont fait leur chemin ; l'un d'eux, Osiris, qui a laissé des millions, après avoir été le secrétaire de Mirès, avait débuté comme vendeur de l'*Evénement*, à l'époque où ce journal dirigé par Auguste Vacquerie, était dans sa gloire littéraire. C'était en 1849.

C'est l'actrice Judith, de la Comédie-Française, qui raconte ce petit souvenir parisien [1].

La comédienne avait pris l'habitude d'inviter Osiris à ses dîners, qui étaient célèbres à la fin du second Empire, et dont le prince Napoléon, du dernier mieux avec Mme Judith, faisait les honneurs et les frais.

Voici comment l'actrice rappelle cet incident :

« Un soir, écrit-elle, se trouvant à ma table avec Vacquerie, directeur de l'*Evénement*, Osiris lui dit qu'il avait naguère gagné sa vie à ce journal.

— Vous y avez été rédacteur ? demanda Vacquerie.

— Oh ! non point, j'ai été camelot... J'ai fait pendant quelque temps le voyage quotidien du Havre à Trouville sur le bateau, pour vendre l'*Evénement* aux passagers.

1. *La vie d'une grande comédienne*, p. 266.

« — Vous voyez, ajoutait Osiris, que je ne rougis pas de mes modestes débuts ! »

Beaucoup plus tard, vers 1881 ou 1882, j'ai connu à ce même *Événement*, alors dirigé par Edmond Magnier, non pas un camelot, mais un garçon de bureau qui gagnait soixante francs par mois à écrire et à collationner les bandes des abonnés ; il est devenu gérant, puis propriétaire et directeur politique d'un grand quotidien qui fut un moment socialiste. Le journal s'est modéré depuis ; il a perdu de son éclat et de son tirage, mais notre directeur est toujours millionnaire.

En province, à Nantes, je me souviens d'un brave homme, le père Salières qui était millionnaire aussi, propriétaire d'un journal très répandu, le *Populaire*. Salières avait débuté comme simple camelot, vendant le *Phare de la Loire*. Très économe, très travailleur, il avait mis de côté, sou à sou, les premiers mille francs qui avaient commencé sa fortune.

Aussi avait-il la plus grande considération pour ceux qui avaient fait leur position à la force du poignet. Il prisait moins les simples rédacteurs et trouvait qu'ils étaient toujours trop payés. Il n'aimait pas qu'on lui parlât de ses débuts et, quand il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur, il témoigna son déplaisir à un chroniqueur qui avait rappelé ses commencements modestes.

Si les camelots qui ont un syndicat à Paris, voulaient jamais écrire l'histoire de leur corporation, ils pourraient rappeler l'exemple de ce vieux rémois qui, en février 1915, au milieu de la ville de Reims, au tiers détruite, tandis que les obus pleuvaient, se tenait au coin du pont de Vesles, le ruban rouge de

la Légion d'Honneur à la boutonnière, tenant sous le bras son carton de journaux, et criait à tue-tête :

— Demandez l'*Éclaireur de l'Est*... Aujourd'hui, quatre pages !

Le vendeur débitait les feuilles du vaillant journal, que des rédacteurs héroïques et des imprimeurs non moins intrépides rédigeaient, composaient et tiraient sous le feu de l'ennemi [1].

Souvenirs précieux de solidarité professionnelle et qui sont autant à la gloire de ceux qui travaillaient de la plume qu'à la gloire de ceux qui travaillaient devant la case, en face des mêmes dangers.

Memento de la semaine. — NÉCROLOGIE. — *Vanloo* (Albert), 81 ans, après avoir fait ses études de droit, Vanloo qui était bruxellois vint à Paris et il écrivit pour le théâtre. Il obtint surtout de grands succès comme librettiste. Il a signé plus de cent ouvrages, notamment *Girofli-Girofla*, pour Charles Lecoq, La *Petite Mariée*, pour Offenbach. Il avait réuni ses souvenirs dans un volume : *Sur le Plateau*. — *Baron*, 83 ans, acteur longtemps applaudi au théâtre des Variétés où il était entré en 1857. Il fut le partenaire applaudi d'Anna Judic. Ses grands succès furent remportés dans le répertoire de Meilhac et Halévy. Il avait une voix enrouée dont il sortait des effets très comiques. Il créa avec un énorme succès le chef des carabiniers des *Brigands* d'Offenbach. Dans son testament il refusa les couronnes et les discours pour son enterrement. — A l'Opéra-Comique les amis et les camarades ont fêté le cinquantenaire de Lucien Fugère. On prononça des discours, on apporta des fleurs. Il y avait cinquante ans que l'excellent chanteur avait débuté à Ba-Ta-Clan. Trois jours avant était mort son frère qui pendant longtemps avait joué les comiques de drame.

1. Voir l'*Histoire générale anecdotique de la Guerre de* 1914, par Jean-Bernard, t. IV, p. 330.

VIII

16 février.

Le premier carnaval après la guerre. — Trois pièces décadentes. — Les *Chaînes* de M. Georges Bourdon au Théâtre-Français. — *L'Animateur* de M. Bernstein au Gymnase. — La *Captive* de M. Charles Meré au Théâtre Antoine. — Une légende sur M. Steeg. — L'emprunt de la Paix. — Tous les Présidents à l'Hôtel de Ville. — On cherche le nom de M. Fallières sur les listes de souscriptions.

Donc on a beaucoup ri en ce jour de carnaval ; on a beaucoup dansé, et les étudiants ont organisé un monôme bruyant qui a traversé Paris, parti de la montagne Sainte-Geneviève pour se disloquer rue Lepic, au flanc de la légendaire butte Montmartre. Des cris, des chants joyeux, des nasardes de toutes parts. De leur côté les artistes de Montmartre avaient organisé un « sans-culottide du 17 ventôse an 128 de la République ». Des couples joyeux ont dansé tout en haut de la butte et chanté la Carmagnole ! ce fut bruyant mais gai.

Pendant ce temps les allemands ont pu se féliciter des concessions inespérées qu'ils obtiennent. Ce n'est pas fini. Les Alliés ont mis le doigt dans l'engrenage,

les ennemis vont essayer d'entraîner tout le corps ; ils ont rompu un chaînon du tissu, ils espèrent bien déchirer le reste. L'horizon redevient aussi sombre qu'aux mauvais jours. Cela n'empêche pas les gens de danser avec fureur ; chacun veut jouir à sa manière ; c'est une fièvre qu'encouragent certains écrivains, qui ne sont pas les premiers venus, et qui poussent le public aux idées les plus démoralisantes. Au théâtre surtout nous voyons ces théories se manifester, nous en sommes presqu'à regretter l'époque lointaine où l'on exploitait l'insipide adultère.

Je ne parle pas des petits théâtres qui pullulent ; là les pièces faisandées sont d'un relâchement, d'une crudité de ton et de manières à ne pas croire : c'est de l'ordure. C'est dans les grands théâtres que se manifestent, sous des formes attirantes, les idées les plus pernicieuses, que se distillent les poisons les plus subtils. M. René Doumic a présenté, à ce sujet, de très justes observations dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*. Mais M. René Doumic n'est pas populaire, d'habitude il exprime des opinions à rebrousse-poil de celles du public ; il manque de lecteurs et d'autorité, de telle sorte qu'on ne l'écoute guère même quand il a raison. Cette fois son étude mériterait d'être lue, ses opinions d'être prises en sérieuse considération, et son avis écouté ; il n'en sera rien.

Le critique de la vieille revue analyse trois pièces : *Les Chaînes*, à la Comédie-Française ; l'*Animateur*, au Gymnase, et *La Captive* au Théâtre Antoine. Il montre, avec un bon sens qui ne lui est pas habituel, combien il est étonnant qu'on ait laissé jouer à la Comédie-Française une comédie comme celle de M. Georges



Bourdon, qui tout en mettant en face de pâles et faibles contradictions a pu, un an après la guerre, exposer les théories navrantes qui sont celles des peuples en décadence prêts à se laisser aller aux pires découragements qui ont conduit la Russie à la désorganisation sanglante où elle se trouve. Le public contre son habitude a sifflé quelques opinions odieuses et la pièce, malgré un talent réel, a dû être enlevée de l'affiche [1].

Au Gymnase, c'est la guerre sociale qui y est prêchée dans l'*Animateur*, de M. Henri Bataille, pièce plus démoralisante encore que la première. Tous les démolisseurs de ce qui reste de notre pauvre vieille société croulante sont représentés comme des héros, ayant toutes les qualités. « Ce sont des saints et des martyrs. » Les autres, ceux qui défendent les vestiges de la France qui lutte contre la barbarie qui monte d'en bas, ce sont des coquins et des bandits.

A *La Captive*, de M. Charles Meré, c'est pire encore : ce sont les thèses de désespérance internationale que les révolutionnaires étalent avec complaisance dans leurs meetings et leurs journaux. C'est la voix de Lenine qui est complaisamment reproduite.

Les agresseurs de la guerre sont absous, les victimes ne sont pas plus intéressantes que les bourreaux, et on leur prêche une fraternisation devant conduire fatalement les agneaux sous le couteau des bouchers qui ne se déclarent pas vaincus, et qui recommencent à parler en maîtres. Et M. Ch. Méré est un homme de grande valeur.

1. M. Weil dit Nozière — se fit remarquer parmi ceux qui défendirent les trois pièces. « La civilisation entière, écrit-il, est une patrie ! » Pardon, Monsieur, il y a d'abord la France.

Voilà ce que l'on joue dans trois des principaux théâtres de Paris. Ces pièces font des salles combles, et l'on applaudit à tout rompre.

Un des directeurs, à qui j'en parlais, me disait :

— Que voulez-vous, le public se précipite vers nos bureaux de location ; nous allons vers la centième. Les spectateurs aiment ça.

A coup sûr, ces réflexions et cent autres ne remédieront à rien ; ce n'est pas mon but. Observateur des choses de mon temps, je signale, sans parti pris, une tumeur qui se forme, demain ce sera le cancer ; quand on voudra opérer, il sera trop tard.

Pourtant chacun fait de son mieux pour réagir et le nouveau ministère tout le premier.

Va-t-il y avoir un changement de politique en France avec le cabinet Millerand ?

C'est très possible ; c'est même à peu près certain, et le président du conseil savait bien ce qu'il faisait en confiant le portefeuille de l'Intérieur à M. Steeg, — vieux républicain, inspirant confiance à toute l'aile gauche de la Chambre. Les centaines d'abstentionnistes du premier jour n'ont pas voulu comprendre, dès l'abord, qu'en présence de la situation nouvelle créée par les formidables difficultés de l'intérieur et de l'extérieur, il fallait opposer la seule force capable de les vaincre : l'Union.

Mais l'union se compose de sacrifices d'intérêts et d'amour-propre des deux côtés. La droite de la Chambre aurait voulu que la gauche seule sacrifiât ses espérances et ses conceptions. Elle a réfléchi depuis, et paraît être revenue à une idée plus sage, plus logique.

Tout, d'ailleurs, reposait sur un malentendu et,

si j'ose dire, sur une anecdote. On avait dit et répété de divers côtés que M. Jules Steeg était le camarade du malfaisant Malvy ; l'on ajoutait qu'il était le tuteur de l'enfant né des relations de Malvy et de La Béryl, cette demi-espionne, amie de Matta Harri, morte en laissant deux cent mille francs à sa petite fille. Cela avait été imprimé de mille côtés divers et avait créé autour de M. Steeg une atmosphère déplaisante, pour ne pas dire plus. Aussi quand M. Millerand, qui savait à quoi s'en tenir, eut choisi son ministre de l'Intérieur, il y eut un moment d'irritation compréhensible.

— Quoi ! disait-on, le tuteur de la fille de La Béryl et de Malvy !

Or, il n'y avait rien de vrai dans cette histoire de tutelle. On aurait dû la démentir quand elle s'est produite pour la première fois. On a négligé, ou dédaigné; on a eu tort, il ne faut pas — quand on le peut — permettre aux légendes de naître. J'en connais qui ont étouffé des hommes de valeur qui n'ont jamais pu s'en débarrasser.

M. Steeg, que j'ai rencontré l'autre matin, par hasard, me disait :

— On a voulu faire de moi un ami et un commensal de Malvy ; or, il se trouve que j'étais brouillé depuis longtemps avec Malvy, que je ne lui parlai plus depuis de longues années et que jamais, nous n'avons déjeuné ensemble. Quant à la tutelle de la petite Béryl, elle n'a jamais existé.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt ?

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas demandé ? je ne pouvais pourtant pas m'en aller, criant par les rues et carrefours : « Vous savez, je suis un des rares

parlementaires qui ne parlent pas à Malvy et qui n'aient jamais partagé un de ces menus truculents, à l'instar de ceux du « Chapon fin ». C'eût été un peu ridicule.

— Je l'avoue.

— Ajoutez que ce n'eût pas été généreux : Malvy était à ce moment-là accablé sous des événements cruels ; il y avait un sentiment de pitié à ne pas suivre ceux qui, à tort ou à raison, se montraient inexorables.

— Quant à la tutelle ?

— Fausse, archifausse, inexistante. Voyons, vous me connaissez ; vous étiez, un vieil ami de mon père ; vous savez que je suis protestant et, que sans être quaker, je suis un père de famille pour qui les sentiments du foyer sont choses sérieuses. J'aurais repoussé l'idée d'être le tuteur d'un pauvre enfant né dans des circonstances plutôt fâcheuses. Je n'ai pas besoin d'insister davantage.

Evidemment, tout cela est juste, quand on y réfléchit. Mais, encore une fois, la faute n'en est pas à la presse, mais à M. Steeg lui-même. Il a été journaliste ; il le redeviendra peut-être. Quand il a vu que ce beau canard prenait son essor, il n'avait qu'à l'abattre à l'aide d'un simple démenti. Il se serait évité bien des contrariétés et aurait empêché un malentendu qui a été pour beaucoup dans les embarras du premier jour du ministère.

Enfin, le terrain est maintenant déblayé. Tout est bien qui finit bien.

Pour le quart d'heure nous sommes à l'emprunt surnommé « de la Paix [1] ».

1. Il devait produire près de 17 milliards en un mois.

Le premier acte de M. Deschanel comme président de la République a été un appel à l'épargne française en faveur de l'emprunt qui s'est ouvert avec entrain dans tous les grands établissements financiers. On espère que ce sera un succès. Malgré la vie chère, il y a encore des économies en France. Les vieux bas de laine d'avant la guerre sont vides depuis longtemps, mais il y a des gens qui ont encore de l'argent. L'épargne est décidément une vieille maladie française ; les impôts nouveaux, les menaces socialistes ne sont parvenus à la guérir. On fait cependant tout ce qu'il faut pour cela.

L'appel de M. Paul Deschanel a ceci de particulier qu'il a été lancé sous forme de réclame. Tous les journaux ont publié en même temps le fac-similé d'un billet du Président, court, expressif.

« Français ! Pour sauver le sol de la Patrie, vous avez donné votre sang. Pour relever ses ruines, vous donnerez votre or.

» Paul Deschanel. »

C'est court, net, précis et, ma foi ! fort entraînant, c'est comme un cri de bataille : En avant ! A l'assaut !

Ce petit trait de mœurs nouvelles est assez commenté, favorablement, du reste. On commente aussi la réception des quatre Présidents de la République à l'Hôtel de Ville et on a beaucoup remarqué combien, dans le public et parmi les personnages officiels, on a montré d'attention, de prévenances, et même un peu plus, pour M. Émile Loubet qui, dans sa retraite, qui date de quatorze ans, a conservé toute sa popularité. Il continue à être pour tous « le bon Président ».

Et M. Fallières ?

On a été à coup sûr très déférent, respectueux

comme il convient, mais rien de plus, on semble le bouder toujours de ses économies excessives. Une petite discussion à mi-voix s'était même engagée à côté de moi, et un haut fonctionnaire s'était cru obligé de défendre M. Fallières, faisant ressortir ses qualités d'honnêteté et son bon républicanisme. Ce à quoi son interlocuteur ripostait :

— Sans doute, tout cela est juste ; n'empêche que lorsqu'il a marié sa fille à son secrétaire général, M. Lannes, au lieu de la doter, lui qui est millionnaire, il a fait nommer, sans droit, son gendre trésorier-payeur à Versailles avec des appointements de 45.000 francs par an. Quand on est le chef de l'État ces choses-là ne se font pas. En outre relisez toutes les listes de souscriptions patriotiques ouvertes depuis août 1919, pour les blessés, les tombes, les régions libérées et autres, le nom de M. Fallières si riche, ne figure sur aucune, sur aucune vous entendez bien. Cela est profondément regrettable.

La *Marseillaise*, exécutée à grand fracas, vint interrompre cette petite discussion à laquelle plusieurs assistants commençaient à prendre plaisir. Les conseillers municipaux socialistes, qui s'étaient abstenus pour la réception des Alsaciens-Lorrains, ont continué à bouder ; ils s'étaient tenus à l'écart.

On a souligné la docilité résignée avec laquelle les divers Présidents se prêtaient à l'inévitable pose pour les objectifs des photographes et des cinémas. Il y a là même tout un protocole ; on a commencé par le nouveau président de la République, on a continué par le Président sortant, puis ce fut le tour des prédécesseurs, et enfin on saisit au passage le groupe des quatre Présidents en exercice, celui de la Répu-

blique, puis le président du Sénat, de la Chambre, de la présidence du Conseil. Tous se prêtèrent de bonne grâce à ces petites servitudes de l'actualité. Le reportage photographique fait d'énormes progrès ; il est entré tout à fait dans nos mœurs.

Dans les conversations, on parlait du président du Sénat, M. Bourgeois, qui aurait pu être président de la République s'il l'avait voulu, on s'entretenait aussi du président de la Chambre, M. Raoul Péret, qui est dès à présent un candidat possible pour une autre succession d'ailleurs lointaine.

Parmi les anciens présidents de la Chambre, il n'y en a que deux qui furent nommés à la présidence de la République : Jules Grévy et Paul Deschanel. Quatre autres furent candidats avec des chances sérieuses, mais échouèrent ; ce furent Gambetta, Henri Brisson, Floquet et Paul Doumer. Il n'est pas téméraire de croire que tous quatre auraient été d'excellents chefs d'Etat.

C'étaient des propos qu'on tenait parmi la foule des visiteurs de l'Hôtel de Ville quand la réception fut terminée.

Donc, M. Paul Deschanel va — espérons-le — vivre sept ans dans ce Palais où mourut la Pompadour et où Napoléon Bonaparte prépara le coup d'Etat.

IX

23 février.

Les pièces à personnages restreints. — De la scène au généralat. — Un ancien sous-préfet de Compiègne comédien. — Les pianos et les domestiques imposés. — Les mœurs du Directoire et celles d'aujourd'hui.

Les auteurs diminuent le nombre des personnages de leurs pièces. Toute la partie secondaire disparaît peu à peu. Au lieu d'avoir une trentaine de rôles qui étaient la plupart du temps la figuration, les directeurs demandent des comédies n'ayant que six à huit personnages, n'éprouvant aucun besoin de payer un minimum de six cents francs par mois à un jeune homme pour venir annoncer que « Madame est servie ».

Un des acteurs se contente de dire lui-même : « nous sommes servis ». Il offre le bras à sa partenaire et on passe à la salle à manger. Autant d'économisé.

Mais, alors, comment se formeront les jeunes acteurs ?

Ça, je n'en sais rien ; mais il n'y a pas de puissance syndicale au monde qui puisse obliger un directeur à

se ruiner pour faire plaisir à la C. G. T. Autrefois. il en allait autrement. Gémier quand il débuta au Théâtre Montmartre gagnait 30 francs par mois. C'était odieux, j'en demeure d'accord, mais il débuta, put montrer son talent et devenir un des premiers comédiens modernes. Jamais on ne l'eut engagé s'il avait exigé les 600 francs par mois du tarif syndical.

On mangeait alors ce qu'on appelait de la vache enragée, mais on luttait, on arrivait par la persévérance et en montrant du talent. Aujourd'hui on commence par vouloir s'imposer par le syndicat. Vous connaissez les résultats.

Que diraient les anciens s'ils voyaient leurs successeurs compromettre une profession qui fit leur gloire et dont ils étaient si fiers; cela ne les empêchait pas de quitter le théâtre pour des destinées plus hautes, mais en gardant toujours le regret de ces années des débuts de la scène. Une lettre récente adjugée dans une vente d'autographes ne nous a-t-elle pas appris que Capelle qui devait devenir préfet et baron sous le premier Empire, avait joué la comédie en compagnie du futur général Gouvion-Saint-Cyr et Baptiste Cadet ? Une pièce, le *Jocrisse, chef des brigands*, réunissait ces trois jeunes gens qui montraient un véritable talent. A propos de Gouvion-Saint-Cyr, Chateaubriand assure qu'il joua aussi un rôle dans *La Mère Coupable*, de Beaumarchais, représentée au théâtre du Marais, le 26 juin 1792.

Le baron Capelle entrait dans l'Administration après avoir quitté la scène ; les journaux de 1841 nous apprennent que M. Hippolyte Bonnelicq, sous-préfet de Compiègne, quittait, lui, l'administration pour le théâtre et, le 9 décembre débutait, sans suc-

cès d'ailleurs, à l'Odéon dans le rôle d'Orosmane. Quelques années auparavant, un jeune comique, Leroy, abandonnait la comédie pour s'engager comme soldat et il devait devenir maréchal de France sous son nom de famille, Saint-Arnaud, qui fut mêlé si bruyamment au coup d'Etat, personnage d'un drame historique sanglant après avoir été acteur amusant dans de petits vaudevilles qui faisaient rire.

Après cela, malgré tout, en dépit des conventions, des syndicats, des grèves, de la C. G. T. et du tonnerre du diable, il y aura toujours des acteurs quoi qu'il advienne ; leurs débuts seront plus difficiles, voilà tout.

Pour le moment le conseil municipal ne songe nullement à diminuer les dépenses, mais il va augmenter et multiplier les taxes. On commence par tripler le prix des tramways ; on paiera sept sous la place de deux sous et — en première — cinquante centimes au lieu de quinze. Ce n'est qu'un détail. Comme innovation nous aurons un impôt de trente francs sur les pianos et un autre de quarante francs sur les bonnes à tout faire ; les ménages qui auront besoin d'une seconde femme de chambre seront imposés à 120 francs pour les deux. Les bourgeois cossus qui ont cinq domestiques dont un valet verseront douze cents francs par an.

Ces idées qu'on va appliquer ne sont pas nouvelles ; en 1871 M. de Belcastel avait déjà proposé à l'Assemblée Nationale de frapper les pianos d'un impôt de cinq francs ; sa proposition ne fut pas acceptée ; nos conseillers municipaux la reprennent et l'aggravent.

A la même Assemblée Nationale, un autre député

de la droite, M. de Lorgeril, demandait qu'on frappât d'un impôt de deux francs par an chaque chapeau haut de forme. L'idée parut biscornue et on la repoussa au milieu d'un éclat de rire général. Le conseil municipal qui n'a pas peur du ridicule, serait bien capable de l'adopter. Il pourrait y ajouter un impôt sur les chapeaux mous, un autre sur les lorgnons, les cannes, les parapluies, les caleçons et les bonnets de nuit. Pourquoi pas ? Quand on est lancé sur cette voie il n'y a pas de raison pour ne pas continuer.

Nos aïeux se livraient à tous les abus que les savants et les moralistes relèvent aujourd'hui.

Si on se donnait la peine de feuilleter les vieux journaux du Directoire, les « Mémoires » et les lettres de cette époque, on verrait que le Paris si pittoresque d'alors, n'était guère différent du Paris d'aujourd'hui. Il y avait une surabondance de luxe bizarre, depuis les robes fendues par côté jusqu'aux mondaines qui affectaient d'aller pieds nus, dans des espèces de cothurnes, avec des bracelets d'or aux chevilles. « On s'est jeté au plaisir, a écrit un historien, à la folie de la danse, à l'enivrement des sens, à la trépidation étourdissante et continue ».

On manquait du nécessaire et on gaspillait le superflu. « Tel, écrit Mallet du Pan, ne sait pas comment il dînera demain, qui, aujourd'hui, dépense dix francs pour une glace. » Il y avait une sorte de confusion « des vices de l'ancienne cour avec ceux de la Courtille ». Les élégantes ont mis à la mode des vêtements imités des grecques qui se résument dans les déshabillés qui montrent tout et ne laissent presque plus rien à deviner.

On croirait, à relire ces descriptions de 1798, parcourir une chronique d'hier.

On dansait partout, dans tous les mondes, et l'on buvait des liqueurs fines à des prix très élevés. Dans certains bals, des jeunes gens mis à la dernière mode, des « incroyables » dévalisaient les danseurs et les assommaient à coups de leurs lourds bâtons. Mais c'est tout à fait ce qui vient de se produire dans un des dancing élégants de Montmartre. Des messieurs très bien mis, en smoking, l'œillet à la boutonnière, sont arrivés, ont dansé pendant une grosse heure, puis ont poussé le cri des apaches : « Haut les mains ! » et revolver au point, ils ont dévalisé les danseurs et les danseuses enlevant les bijoux, les porte-monnaie, les portefeuilles, les bagues, les diamants et les perles... Les victimes, hommes et femmes, se laissaient faire ; tout ce monde tremblait de peur ; les bandits allaient emporter un riche butin, quand la police, prévenue par une bonne moins veule que ses maîtres, est arrivée à temps pour arrêter ces coquins et l'automobile où ils avaient entassé le produit de leur vol.

Les salles où l'on danse après les heures réglementaires sont nombreuses ; on y rencontre tous les mondes, étrangement mêlés ; l'on y boit du champagne à cinquante francs la bouteille. La police dresse des procès-verbaux contre les tenanciers ; ce n'est rien faire tant qu'on ne poursuivra pas les habitués. Mais les commissaires hésitent, car parmi les hommes et les femmes qui fréquentent ces bals singuliers, il s'en trouve qui, à défaut de noms importants, ont des relations puissantes. Ici, c'est un ancien ministre, surpris dans cette compagnie interlope ; là,

c'est un sénateur conservateur et bien pensant ; ailleurs, c'est un journaliste en vue qui ne perd aucune occasion de protester contre la corruption envahissante... Dans ces rafles nocturnes, on ramène toujours des personnalités plus ou moins connues, mais qu'on laisse échapper volontairement pour ne pas provoquer de scandales. Il y a de tout dans cette cohue qui se rue dans les bals défendus ou les maisons de jeu clandestines : des trafiquants de morphine, des fumeurs d'opium, des nouveaux riches, des gens tarés, des surveillés de la haute police, des filles galantes et des femmes corrompues, même de braves gens, entraînés par la perversité à la recherche des sensations vives. Les étrangers, d'ailleurs, dominent.

L'autre matin, la préfecture de police faisait relâcher deux messieurs très bien avec de gros diamants en guise de boutons de chemise et touchant de près à la représentation diplomatique des pays de l'Amérique du Sud. Les actrices faisandées s'y montrent nombreuses, employant leurs coquetteries savantes et leur ardeur qui ne s'éteint ni par l'usage ni par le temps. Population exotique et interlope, ni meilleure ni pire que celle des bas-fonds de toutes les grandes capitales ; il y a là tout ce que la richesse spontanée, le désir de jouir vite, la corruption contenue pendant les années de guerre peut réunir autour des tapis verts, où l'on fait sauter la coupe, et autour des sophas dont on fait crier les cretonnes.

Faut-il s'en indigner outre mesure ? Il n'y a qu'à relire l'histoire d'hier pour savoir qu'il en fut toujours de même au lendemain des grandes commotions. Tout s'apaisera avec le temps ; la lassitude viendra forcément. Il n'y a qu'à attendre.

Memento de la semaine. — Nécrologie. — Le doyen des poètes montmartrois, Paul Paillette, est mort à soixante-quatorze ans. Il ne laisse qu'un volume, les *Tablettes d'un Lézard*, formé de petits fascicules sans pagination, qu'il publiait par intermittence. Il récitait avec complaisance le petit portrait qu'il avait tracé de la parisienne :

Elle trotte menu, menu,
La petite parisienne ;
Chantonnant un refrain connu,
Elle trotte menu, menu...
Avec un air tout ingénu,
Et des ondoiements de sirène,
Elle trotte menu, menu,
La petite parisienne.

Il avait défendu que l'on invitât ses amis à son incinération... « Afin de ne déranger personne. »

8

X

1er MARS.

Encore une grève des cheminots. — Les frasques du menuisier Campanaud. — Le crime de lèse-syndicalisme. — Nouvelle tyrannie. — A la veille de la Révolution. — Au-dessous des sauvages. — Paris manque de lait. — Fin de la grève. — Côtés pittoresques de la grève. — Les affiches de théâtre manquent. — Des pourboires de 500 francs pour faire marcher l'Express Rome-Paris.

Si l'on vous disait que des milliers d'employés attachés à un grand service public se sont mis en grève parce qu'on a appliqué une peine des plus bénignes — deux jours de suspension — à un camarade qui s'était absenté sans motifs légitimes et malgré la défense du patron, vous vous refuseriez à le croire.

C'est pourtant le spectacle navrant et inquiétant auquel nous venons d'assister. Un congrès avait lieu à Dijon. De nombreux employés du P.-L.-M. demandèrent des congés pour aller assister à ces séances d'allures révolutionnaires, comme d'habitude. Avec la faiblesse qu'imposent les circonstances, la Compagnie accorda la plupart de ces congés et les refusa à quelques autres. Parmi ces derniers, se trouvait un

menuisier, un M. Campanaud, détaché à la réparation des wagons ; mais ce conscient est une autorité parmi les syndiqués, un de ceux qui ont la langue agile dans les réunions et les bras lourds devant l'établi, un délégué à la « propagande ».

Malgré le refus de congé, ce monsieur au-dessus des règlements est parti, et quand il est revenu on lui a appliqué le minimum de la peine prévue par les règlements : deux jours de mise à pied. On avait osé traiter cet important personnage comme le premier venu ! C'était une imprudence, et on l'a bien fait voir. Aussitôt la grève a été déclarée dans tous les ateliers de la compagnie, puis elle s'est étendue sur tout le réseau, a gagné naturellement le chemin de fer de l'Etat, où l'esprit d'insubordination est plus répandu que partout ailleurs. Pendant plusieurs jours, la moitié du trafic de la France a été arrêté. En dehors de la gêne et de la perturbation des affaires, nous avons perdu des centaines de millions. Ah ! on a osé opposer le règlement au propagandiste en question et le consigner deux jours à la porte de l'atelier ! On va voir ce que pèse l'intérêt de tout le pays en face de l'amour-propre froissé de ce menuisier qui est sans peur parce qu'il a tout à se reprocher.

Sous l'ancien régime, nous avions le crime de lèse-majesté ; nos socialistes proclament le crime de lèse-syndicalisme. C'est la tyrannie la plus intolérable qui commence. Nous ne sommes qu'au début ; nous allons en voir bien d'autres. Sans subir des sentiments pessimistes exagérés, il n'y a plus à se le dissimuler, c'est la révolution devant aboutir à la dictature du prolétariat qui se manifeste par ces premiers actes. Nous sommes en pleine crise. Le moindre incident peut

déclancher les violences. Nous sommes à la merci d'un hasard le plus futile.

Quand il s'est agi des intérêts nettement affirmés, des revendications plus ou moins légitimes, de l'augmentation des salaires, de la diminution du travail, on pouvait discuter, pour la forme d'ailleurs, car on a toujours cédé en tout et pour tout. Mais ici on se trouve en face d'une question de vulgaire orgueil bête et brutal. Il n'est question que de la volonté d'un ouvrier qui se refuse à obéir à un ordre reçu de ne pas s'absenter de son chantier le jour où le travail presse et qui répond : « Vos ordres ? je m'en f... moque ; j'irai me promener à Dijon parce que ça me convient ; je reprendrai le travail quand il me plaira, et si vous n'êtes pas contents dix mille de mes camarades refuseront demain de travailler. Tout le trafic des marchandises et des voyageurs cessera dans toute la France ! »

C'est tout simplement abominable.

Ce qui est inquiétant, c'est cette docilité des cheminots à la révolte. L'ouvrier menuisier refuse d'obéir, lui, à son patron, mais des milliers de travailleurs s'inclinent en masse devant l'ordre de grève. Il y a cependant parmi ces grévistes de braves gens, ce doit être même la majorité. Il y a des pères de famille honnêtes ; nombreux sont ceux qui ont fait héroïquement leur devoir pendant la guerre. Comment est-il possible que tous ces gens marchent au doigt et à l'œil des meneurs sans un mot de protestation ou de réserve ? Voilà ce qui est inimaginable.

Ils savent pourtant bien que c'est la lutte entre le pays qui veut travailler, qui veut vivre et la révolution avec laquelle ils marchent. Ils n'ignorent pas que la grosse majorité de la nation est contre eux. Les

dernières élections l'ont prouvé d'une manière irréfutable. Ils n'en entament pas moins la bataille, suivant les pernicieux conseils du camarade Loriot et de ses partisans. C'est donc la violence qui doit être opposée à la violence. Des esprits libéraux, de vieux républicains, semblent se résigner à cette perspective, et, dans les milieux les moins suspects de réaction, dans les couloirs du Conseil général, tout à l'heure, des hommes qui ont passé leur vie à la défense de la République, disaient : « Cela ne peut plus durer ainsi ; nous sommes au bord du fossé. Il faut répondre à la révolution menaçante par des moyens énergiques. Contre la tourbe d'en bas, il n'y a que la dictature. Le sort en est jeté ».

Je l'ai entendu, — et les républicains de la veille, qui étaient là, ne protestaient pas.

La dictature d'un seul opposée au prolétariat, c'est évidemment un moyen. Mais est-ce le seul ? Et puis, il faut un dictateur ; c'est un procédé de gouvernement qui ne s'improvise pas. Pour réussir, il faut une longue préparation. Le 18 brumaire avait été précédé des journées de floréal et de fructidor.

Hier matin, à Paris, on a manqué de lait ; des petits enfants et des vieillards malades souffrent donc de la faim ; cela semble indifférent à ces inconscients de la voie ferrée qui se placent ainsi au-dessous des sauvages ; ce n'est pas trop dire. Les voyageurs qui ont visité le centre de l'Afrique vous raconteront que parmi les peuplades les plus cruelles, quand une tribu a vaincu l'autre, qu'on emmène les femmes en esclavage, qu'on pille les animaux, il est d'usage de laisser quelques chèvres aux villages vaincus afin que les enfants et les plus vieux ne meurent pas de faim.

Les cheminots n'ont même pas ce vague sentiment de l'humanité la plus grossière. Sans prévenir, ils suppriment du coup les aliments des anciens et des plus petits. Crevez, pauvres vieux qui n'avez que le souffle, disparaissez bambins, qui n'avez plus rien dans le biberon, on a manqué d'égards au menuisier Campanaud ! Nous revenons à la barbarie des races primitives ; les syndiqués y en ajoutent.

Mais, répondent les cheminots, quand on parvient à en rencontrer un qui consente à discuter sans vous couvrir d'injures, mais la grève, c'est notre droit de la faire ; c'est un droit social et nous en usons comme il nous plaît.

L'objection n'est pas nouvelle ; elle fut faite à M. Briand, alors ministre de la justice, en octobre 1910, au moment d'une autre grève des cheminots. M. Briand répondit alors avec une logique qui n'a pas été réfutée :

— Il y a un droit supérieur à tout autre : c'est le droit de la société de vivre. Il n'y a pas de liberté particulière ni corporative, si respectable soit-elle, qui puisse attenter à ce droit de vie pour la nation.

Ce sont des paroles fort justes. Depuis dix ans elles n'ont pas vieilli ; c'est même un programme de gouvernement.

On demeure d'accord que certaines excitations devraient être défendues, que certains discours devraient être interdits.

— Quoi ! toucher à la liberté de la parole ! s'écrient quelques-uns.

— Il s'agit bien de liberté, de divaguer, répondent de vieux républicains, il s'agit de vivre. Quand un bandit jette du poison dans les sources, vous l'arrêtez. Le cas est le même.

Mais ce sont là des idées réactionnaires !

Ce sont, à coup sûr, des idées qui nous ramènent en arrière. C'est le premier résultat de cette grève révolutionnaire qui se manifeste avec tous les dangers de la guerre civile.

Constatons que la grève s'est aussi brusquement terminée qu'elle avait été brusquement déclanchée. L'arbitrage de M. Millerand vaut ce qu'il vaut ; peut-être aurait-on dû céder beaucoup moins. Les grévistes déclarent d'ailleurs qu'ils sont satisfaits. Nous verrons par la suite ce qu'il faut en penser ; le principal est que nous ayons été préservés des violences auxquelles poussaient les agents de Lenine qui, la bouche pleine de menaces et les poches pleines d'or — et non pas de billets de banque — excitaient les cheminots pour commencer l'assaut contre la société actuelle et voulaient entamer quand même la première lutte pour arriver à la dictature du prolétariat.

Nous avons été à deux doigts de la guerre civile. Le désastre est évité pour cette fois ; mais demain ? Un pays ne peut pas vivre sous la menace continuelle d'une catégorie de travailleurs qui peuvent interrompre la vie économique et sociale. Cette fois la fermeté sans violence du gouvernement, le bon sens de la plupart des cheminots dont la conscience s'est cabrée à la dernière minute ont empêché les pires événements. De vieux libres penseurs en arrivent à se demander si le catholicisme n'était pas un frein nécessaire[1].

1. M. Gustave Hervé, dont les campagnes contre le catholicisme et la Patrie furent féroces, écrit dans *La Victoire* :
« *L'élite de la bourgeoisie républicaine croyait, depuis Voltaire, depuis Diderot, que la raison humaine serait suffisante*

Les grèves que nous venons de subir ont offert naturellement quelques aspects pittoresques : c'est ainsi que la typographie de labeur avait aussi cessé le travail, les théâtres, et notamment l'Opéra et la Comédie-Française ont manqué, pour leurs spectacles du jour, des affiches nécessaires ; on a dû utiliser de vieilles affiches, en changeant la date, et même se servir de placards écrits à la main, en belle ronde. Le public s'est parfaitement accommodé de ce système ; de quoi le public ne s'accommode-t-il pas par le temps qui court ?

L'Orient-Express a eu deux arrêts un peu mouvementés : l'un à Marseille, l'autre à Dijon. Dans la première ville, le mécanicien éprouva des scrupules syndicalistes. Un voyageur fit une collecte dans le wagon, on réunit cinq cents francs et le train se remit en marche jusqu'à Dijon. Là, nouveau mécanicien, qui, mis au courant de ce qui venait de se passer, fut arrêté par des sentiments analogues à ceux de son collègue, qui venait de quitter la direction. On recommença une souscription et, les nouveaux cinq cents francs réunis, le train reprit sa marche vers

pour amener sur la terre le règne de la justice et le respect de la loi morale. Elle est en train de découvrir, en présence de l'inconscience du prolétariat français, en présence des appétits déchaînés que trahissent les monstrueuses grèves actuelles, que cent vingt-cinq ans après la Révolution française, que quarante ans après la loi sur l'instruction obligatoire, les ouvriers français sont, intellectuellement et moralement, à peu près au niveau des moujiks russes. Elle se demande, pour la première fois peut-être — depuis qu'elle-même a perdu toute foi religieuse — si les vieilles églises, avec leurs catéchismes simplistes, leurs rites qui parlent aux yeux des simples, leurs symboles naïfs, et leur discipline parfois un peu mécanique, n'étaient pas des garde-fous nécessaires pour empêcher la bête humaine de se ruer perpétuellement sur les fondements mêmes de toute civilisation ».

Paris, où il arriva avec quelques heures de retard, mais il arriva tout de même. Les chauffeurs et les mécaniciens étaient, autrefois, des ouvriers d'élite autant pour leur probité professionnelle que pour leur délicatesse. Voilà où les mœurs syndicalistes en ont mené quelques-uns. Ils en sont à attendre un pourboire (le chiffre ne fait rien à l'affaire) pour accomplir leur devoir. Ils sont vraiment bien à plaindre, quelle perturbation de la conscience professionnelle !

XI

8 MARS.

Les publicistes de la C. G. T. — Quand Raspail était mécontent. — Mlle Mars irritée. — Les 20 millions de Gaby Deslys. — Une actrice millionnaire. — Mlle Ozy. — Victor Hugo amoureux. — Le procès Caillaux continue. — Le fauteuil sénatorial de V. Hugo.

Les cheminots qui se sont rendus si antipathiques quoiqu'ils en veuillent en arrêtant la vie économique de tout le pays pour un motif ridicule, sont un peu décontenancés par le sentiment de réprobation qu'ils ont rencontré de tous les côtés. Personne ne les a soutenus. Tous les journaux, sauf les révolutionnaires, ont blâmé plus ou moins vivement cette tentative de guerre civile. Il y a eu un fort courant d'idées contre les grévistes et ceux qui les menaient. Les directeurs du mouvement se montrent après l'échec fort contrariés par cette antipathie, pour ainsi dire unanime ; quelques-uns témoignent leur irritation. Un conscient, le camarade Monmousseau [1],

1. M. Monmousseau était mécanicien au chemin de fer de l'Etat ; c'est un homme maigre, d'une taille élancée ; aimant

qui a des loisirs pour écrire dans les journaux, est surtout mécontent de leurs critiques et, dans le *Journal du Peuple*, il les qualifie dans ce style de bonne société que nous connaissons de longue date, de « saloperies d'une presse à tout faire ».

Quoique très employé au dix-huitième siècle, le mot n'a jamais passé pour une gentillesse, mais ça n'a pas grande importance. Cela veut dire tout simplement que le camarade Monmousseau et ses amis ne sont pas contents. Ils en entendront bien d'autres ; s'ils épuisent du premier coup les mots les plus bas de leur syntaxe poissarde, comment pourront-ils trouver des termes suffisants pour nous exprimer leur mépris ? Je sais bien que la collection du *Père Duchêne* est là, mais elle sera vite tarie si on prend dès le début les expressions les plus vives et les plus colorées.

Ce n'est plus par des propos violents qu'on défend les mauvaises causes, et le mot du vieux philosophe est toujours vrai : « Tu te fâches, donc tu as tort [1]. »

C'est, au surplus, une tournure ordinaire de l'esprit humain de rabaisser ceux qui ne sont pas de votre

beaucoup parler et doué d'une extrême facilité ; les gens mal élevés appellent cela une « faconde de garçon coiffeur ». N'ayant ni étude, ni culture, ni instruction, il se contente de développer les théories les plus violentes, ce qui séduit les cheminots qui se refusent à comprendre les difficultés politiques et économiques. M. Monmousseau a une voix puissante et il parle avec ces trémolos dans la voix qu'affectionnait M. Renaudel.

1. Dans une réunion socialiste l'ancien député révolutionnaire, M. Mayeras, soutenait que ces tentatives des extrémistes n'auraient d'autre résultat, comme en Italie, que de faire couler le sang des travailleurs : « Nous reconnaissons, ajouta M. Mayeras dans certaines propagandes, les relents de l'hervéisme abject, et nous y retrouvons certaines des inquiétudes que nous inspiraient avant la guerre des agents provocateurs. »

avis ; les plus illustres ont cédé à ce travers comme les autres. Rappelez-vous Voltaire malmenant ceux qui avaient une opinion différente de la sienne.

Un des partisans acharnés de la liberté de la presse, le vieux Raspail, n'était pas tendre pour ses adversaires du journalisme, et dans une lettre inédite que j'ai eue sous les yeux, lettre écrite en 1866, à un M. G. Mabru, il lui dit :

« C'est une grande mascarade de marionnettes dont Loyola tient la ficelle. La cause du progrès n'a pas de plus cyniques ennemis ; sans y trop songer, il propage les germes de la civilisation, comme l'oiseau de proie dissémine dans les lieux incultes les graines qui lui tombent du bec. Par la grande Révolution que 89 a inaugurée, tout profite à la diffusion des lumières, tout, jusqu'aux mauvaises intentions. »

C'est évidemment écrit d'une encre plus élégante que la diatribe du camarade Monmousseau, mais au fond la colère est la même.

Ah ! les irritations de ceux qui sont soumis à l'opinion publique, combien elles prennent des formes vives sous la plume des intéressés. Tenez, le 10 mars prochain, on vendra à l'Hôtel Drouot une belle collection d'autographes où se trouve une lettre inédite de Rachel, datée de 1840 et adressée à un de ses coreligionnaires, M. Mayer aîné. La grande tragédienne se plaint des feuilletonnistes de l'époque qui s'étaient permis de légères critiques sur sa manière d'interpréter certains rôles.

Pauvres journalistes ! Si vous vous permettez de

« Ce n'est pas la première fois, écrit Rachel, que ces gens-là se permettent de traîner les artistes dans la boue, et ils seraient trop contents de voir que l'on s'affecte de pareilles saletés. Pour ne pas leur donner ce nouveau plaisir, il faut continuer de les mépriser et de ne pas se crotter davantage en lisant leurs feuilletons. »

dire que les cheminots ont commis une méchante action en essayant d'étrangler le pays, vite M. Monmousseau leur lance le vilain mot que vous savez ; combat-on les idées, d'ailleurs des plus courageuses, de Raspail, le vieil apôtre les compare à « des marionnettes de Loyola » ; les critiques n'applaudissent pas suffisamment le talent de Rachel, ces appréciateurs sont des « saletés ». Les situations varient, les procédés sont les mêmes ; l'orgueil humain, qu'il soit placé en haut ou en bas, ne change pas. Il n'y a pas lieu de s'étonner, encore moins de s'émouvoir.

Les journaux sont obligés de s'occuper non seulement du talent des actrices, mais encore de leurs faits et gestes dont le public est toujours curieux, ainsi la semaine dernière les quotidiens annonçaient que la petite danseuse, Gaby Deslys, avait laissé sept millions, ce qui est fort joli pour une fille de concierge à qui la vie des planches et des entours a réussi. Voici que le correspondant de Marseille de la *Presse-Associée* donne des détails sur l'ouverture du testament chez le notaire, et déclare que l'héritage se monte à vingt millions [1]. Diable ! c'est beaucoup, sans doute, nous sommes au pays du soleil qui fait tout miroiter, mais enfin, en tenant compte de l'exagération possible, il n'est pas moins certain que les bijoux et diamants seuls sont expertisés à cinq millions, la demoiselle, qui était très économe, a su amasser une fortune considérable. Quand la respectable mère de cette danseuse, laissée usufruitière, sera morte, les pauvres de Marseille hériteront et parleront avec attendrissement de leur bienfaitrice.

1. Ce chiffre était exact.

Les artistes — même parmi les plus célèbres — qui meurent riches sont peu nombreuses ; pourtant on en rencontre de temps en temps quelques-unes. Parmi les plus riches, on cite Alice Ozy, que notre génération n'a pas connue ; elle mourut en 1893, à l'âge de soixante-treize ans ; ce fut une très jolie personne, à ce qu'affirment ses contemporains ; Théophile Gautier l'avait surnommée « l'Aspasie moderne », M. Henry Lyonnel, l'historiographe des comédiens, raconte qu'elle allait épouser un notaire de campagne quand Brindeau l'enleva ; elle s'appelait Julie-Justine Pilloy, elle prit le nom de sa grand'mère Ozy. Très jolie et bien faite elle fut « l'idéal des pièces à femmes et des féeries. » Victor Hugo l'avait courtisée et n'avait cédé la place que parce qu'elle était déjà prise par son fils Charles.

Il lui avait adressé une déclaration d'amour dans le joli quatrain suivant :

Platon disait, à l'heure où l'horizon pâlit :
« Jupiter, montre-moi Vénus sortant de l'onde ! »
Moi je dis, animé d'une ardeur plus profonde :
« Madame, montrez-moi Vénus entrant au lit !

Mlle Ozy qui préférait les vingt ans de Charles Hugo aux 47 ans de son père si célèbre fut-il, se montra peu flattée de ce désir de Victor Hugo qui, toujours très galant, essaya de rattraper son premier quatrain en lui adressant ce second :

Un rêveur quelquefois blesse ce qu'il admire ;
Les meilleurs sentiments souvent sont méconnus,
Mais je n'ai jusqu'ici jamais entendu dire
Que le vœu de Platon avait fâché Vénus !

Là-dessus Victor Hugo n'insista plus et son fils continua d'être heureux pour quelque temps [1].

Charles Hugo lui adressa les vers suivants :

Non, tu n'as plus ton corps, ô douce et pauvre femme,
Avec leur or toujours vainqueur.
Car il est des baisers qui meurtrissent et blessent,
Qui ne font que passer sur le corps et qui laissent
Des cicatrices dans le cœur.

Théodore de Banville se bornait à dire avec plus de raison :

Les demoiselles chez Ozy,
Menées :
Ne doivent pas songer aux hy-
Menées :...

Les relations de Mlle Ozy avec le jeune duc d'Aumale, alors colonel du 17e léger, étaient connues de tout Paris, et c'est pour y mettre fin que Louis-Philippe envoya son fils guerroyer en Afrique.

Mme Adelaïde, tante du jeune prince, disait aux intimes : « Ce n'est pas bien, mais c'est plus moral que de déranger les ménages. »

Quand Alice Ozy mourut, elle laissa toute sa fortune, trois millions, à la Société des Artistes dramatiques, avec mission d'élever des orphelins d'acteurs.

1. *Le Journal des Goncourt*, tome 9, p. 173.
« Alidor Delzant s'est amusé, ces derniers mois, au rangement, au classement des autographes d'Ozy. Parmi ces lettres des contemporains amants ou amoureux de la femme, il y a tout un volume de lettres de Charles Hugo, de lettres très intéressantes, de lettres très belles, au moment, où Ozy, courtisée par le vieil Hugo, est prête à lui céder, et où le fils lui écrit, qu'il ne veut pas partager cet incestueux commerce et qu'il se retire le cœur déchiré. »

« Surtout des garçons, écrivait-elle dans son testament, je les protège, ils font des soldats [1]. »

Dans la manifestation de ses dernières volontés, elle motivait ainsi son antipathie pour sa famille :

— Je pardonne à ceux qui m'ont laissée vieillir et mourir seule. Il n'est pas juste qu'ils profitent d'une fortune que je ne dois qu'à mon ordre et à ma jeunesse. Je me suis privée pour laisser beaucoup aux malheureux. J'ai vécu très simplement et dans le but de faire le bien avec justice [2].

Alice Ozy laissait deux nièces, une religieuse et Mme Meynier ; elles attaquèrent le testament mais perdirent leur procès ; le fils de Jules Claretie, un avocat de talent, Me Georges Claretie, plaida brillamment pour les nièces. Rappelons en passant que Mme Meynier était la mère de ce malheureux capitaine qui fut condamné, en novembre 1911, par la Cour d'assise de la Seine, à dix ans de réclusion pour avoir tué son amie, Madeleine Olivier qui se faisait appeler, baronne d'Abrecourt. C'est encore Me Georges Claretie qui défendit le capitaine, et sa belle plaidoirie ne fut pas étrangère au verdict indulgent dont bénéficia le meurtrier.

Les débats du procès Caillaux, jusqu'ici assez peu mouvementés, semblent s'animer. Les sénateurs, anciens ministres, ayant fait partie du cabinet Clemenceau, se sont récusés, sauf une exception ; ayant

1. Au 1er juillet 1904, la fondation Alice Ozy élevait quarante-cinq orphelins. Henry Lyonnel. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 28 février 1905, p. 306.

2. Dans son testament elle laissait aussi 50.000 fr. pour publier un volume « juste et vrai » sur sa vie — Ce livre n'a jamais paru.

Les 15 et 16 avril 1867 elle fit une vente à l'hôtel Drouot, vente de ses diamants, faïences, bronzes, tableaux et objets d'art. — Elle s'était retirée à Enghien.

ordonné les poursuites, ils ont pensé que leur indépendance ne serait pas complète. C'est sagement agir. Par contre, les amis intimes ou récents de M. Caillaux ont estimé que leur conscience leur permettait de se prononcer. Tous ont décidé de siéger, même M. François Albert, le nouveau sénateur de la Vienne, qui, la première fois qu'il vit l'accusé, se précipita vers lui et lui serra les mains avec effusion. Depuis, ce parlementaire, qui fut et est demeuré un défenseur acharné de M. Malvy s'est empressé de poser quelques questions, dont la réponse escomptée, — je n'ose pas dire convenue d'avance — est naturellement des plus favorables à son ami Caillaux. Ce sénateur, homme de réel talent, n'est nullement gêné pour juger. Conscience politique.

Il n'est d'ailleurs pas le seul.

N'a-t-on pas remarqué que M. Bourgeois dont l'indépendance est certaine, salue M. Caillaux à son entrée dans la salle d'un petit mouvement de tête aimable ? On se dirait en famille et l'on n'est pas surpris d'entendre de temps en temps M. Caillaux, au cours de ses explications, dire « mes chers collègues », puis se reprenant, ajouter « Messieurs de la Haute-Cour ». Parfois M. Caillaux semble adresser des reproches à ceux dont il est mécontent. L'autre jour, racontant le vide qui se fit autour de lui, le lendemain du jour où sa femme avait tué Calmette : « Je fus abandonné par presque tous mes amis, dit-il, même par mes obligés ».

Il mit dans ce mot obligés une intonation particulièrement dédaigneuse et il se tourna avec insistance vers M. René Renoult, qu'il fixa un moment. Le lendemain, le sénateur du Var, dont la santé n'est

pas bonne, s'est fait excuser et il s'en va respirer l'air ensoleillé sur la Côte d'Azur.

Tous ces jeux d'audience — si le sujet n'était aussi grave nous dirions ces jeux de scène, — sont régis avec un art infini ; rien n'est négligé, ni le ton ni le geste, ni le costume ; les jours de petites explications, M. Caillaux arrive en veston d'une coupe élégante ; quand il doit prononcer un grand discours, il revêt la redingote.

On a imprimé, ce qui est exact, que M. Caillaux était assis dans le fauteuil qui avait été autrefois occupé par Victor Hugo, comme le constate une plaque de cuivre, vissée sur le dossier. La place avait été indiquée à M. Caillaux parce que c'est celle d'où l'on peut le mieux entendre et suivre le plus aisément les débats ; Victor Hugo qui était assez sourd, l'avait choisie, comme étant la plus commode. Mais le petit-fils du grand poète a protesté, se plaignant qu'on eut donné le fauteuil de son grand-père, à un homme qui, innocent ou coupable, était accusé d'avoir trahi son pays. M. Bourgeois a fait droit à cette déclaration, et désormais M. Caillaux s'assiéra dans le fauteuil à côté.

XII

15 mars.

Le dernier Emprunt. — La création de la Dette publique. — Les taxis doublent leur tarif. — La grève des parisiens. — Les tyrans du volant. — La Mi-Carême. — Triste spectacle. — Les prédicateurs du Carême. — Comment ils sont désignés. — Les réguliers et les séculiers. — L'honoraire. — Les collations du XVIII[e] siècle. — Pourquoi Le P. Lacordaire dut éplucher des légumes. — Un nouvel ambassadeur. — M. Alizé à Berne. — Une carrière bien remplie. — Sur la révocation du comte d'Aulnay.

A propos de l'emprunt national qui n'a pas réussi comme il aurait fallu [1] et dont la caractéristique sera la

1. Voici d'après le journal financier *Le Globe*, dont la documentation est toujours si exacte, les résultats de l'emprunt : 15 milliards 500 millions se décomposant ainsi :

Numéraire : 6 milliards 800 millions.

Bons de la Défense nationale: 8 milliards.

Obligations de la Défense nationale : 560 millions.

Coupons de rente française : 376 millions.

Autres valeurs : 4 millions.

Ces versements ont été fournis jusqu'à concurrence de :

4 milliards 900 millions par les comptables de l'Etat ;

3 milliards 900 millions par les établissements de crédit ;

6 milliards 500 millions par la banque de France ;

275 millions par l'étranger ;

84 millions par les colonies.

publication, dans les journaux, d'autographes d'hommes célèbres, on parle beaucoup de la « Dette publique », qui remonte au XVI[e] siècle, et qu'on confond assez souvent avec « le Grand Livre de la Dette », que les partisans du compère Loriot, le président que Lénine a désigné pour la prochaine république des Soviets en France, proposent de déchirer, et qui date de la Révolution [1]. Déchirer le Grand Livre au sens matériel du mot serait peut-être une opération un peu longue, puisqu'il se compose de nombreux volumes ayant nécessité vingt-sept wagons quand, en août 1914, on le transporta à Bordeaux.

En attendant, d'autres questions financières d'un caractère moins important se sont posées pour les parisiens qui ont eu à repousser les rançonnements

1. *Le produit des précédents emprunts*: les résultats donnés par les quatre précédents emprunts de la Défense nationale émis depuis la guerre :

Emprunts	Prod. effectif	Mont. nominal
5 0/0 1915......	13.307.811.000	15.204.960.000
5 0/0 1916......	10 082.453.000	11.513.978.000
4 0/0 1917......	10.171.202.000	14.803.096 000
4 0/0 1918......	21.743.885.000	30.690.456.000
Total.........	55.305.351.000	72.212.490.000

Voici, d'autre part, pour chacun de ces quatre emprunts, les sommes versées en numéraire et en bons de la Défense nationale (le reste de la souscription provenant d'obligations de la Défense nationale, bons du Trésor, rentes 3 1/2, rentes 3 0/0, coupons russes) :

Emprunts	Numéraire	Bons de la D. N.
5 0/0 1915......	6.284.731.000	2.244.385.000
5 0/0 1916......	5.425.331.000	3.693.071.000
4 0/0 1917......	5.133.984.000	4.584.768.000
4 0/0 1918......	7.099.283.000	12.952.832.000

systématiques des chauffeurs de taxi-auto, ces tyrans parisiens qui, depuis de si longues années, molestent le public. Par leurs manœuvres, leurs grèves, leurs menaces, et avec l'appui de quelques conseillers municipaux qu'on veut croire désintéressés, ces messieurs ont obtenu que les tarifs soient doublés d'un coup. Il y a deux ans, ils avaient imposé une augmentation d'un tiers, on avait subi cette élévation sans trop murmurer ; cette fois, il semble bien qu'ils aient dépassé la mesure, car le public s'est rebellé et depuis bientôt huit jours, sans s'être donné le mot, les parisiens s'abstiennent de prendre des voitures ; les uns se servent des tramways ou du métropolitain ; les autres, comme dans la chanson, vont à pied. Franchement, payer trois francs pour un parcours de quelques minutes du Théâtre des Variétés à la Madeleine, c'est abusif.

Cette grève partielle, d'un nouveau genre, met les chauffeurs dans une véritable colère ; ils ne font plus, en moyenne, qu'une course au lieu de quatre et, quoique le prix soit double, la recette n'est plus que de moitié. En outre, la plupart des clients ont spontanément supprimé le pourboire. Le premier jour, les conducteurs de taxi riaient de la déconvenue des voyageurs. « Bah ! disaient-ils, c'est le premier moment de surprise ; demain il n'y paraîtra plus, et on paiera sans difficulté cinq francs une course moyenne qui, la veille, ne coûtait que deux francs cinquante ».

Il n'en a rien été et les jours suivants, les recettes ont été encore moindres. Avant, il fallait courir après les taxis, les prendre pour ainsi dire d'assaut, parlementer avec le chauffeur, lui déclarer où on désirait

aller, lui promettre un gros pourboire. C'était une tyrannie insupportable[1]. Et voilà que tout à coup, tout change ; les clients passent indifférents devant les voitures qui s'allongent en longues files aux stations et restent là des heures entières, au grand ébahissement des chauffeurs qui commencent à se montrer inquiets et se demandent si c'est sérieux, si

1. A côté des méfaits ordinaires des chauffeurs, combien de brebis galeuses dans la corporation. Nous pourrions en citer des cas multiples ; contentons-nous de rappeler au hasard du souvenir :

Un jeune homme, débarquant hier à la gare Montparnasse, chargeait ses bagages sur un auto-taxi ; quand il descendit de la voiture, le chauffeur prit la fuite en emportant les colis. Comme le voyageur avait retenu le numéro, le voleur fut rapidement retrouvé et arrêté. C'est un nommé Jules Hugon, 7, rue François-Ier, à Vanves (*Petit Parisien*, 7 novembre 1914). Quelques jours plus tard le même journal racontait le fait suivant :

Revenant d'Ury, où ils avaient passé la journée en famille, M. et Mme Bocquet, rue Saint-Merry, à Fontainebleau, suivaient la route, sur le côté droit, tenant en main leurs bicyclettes, lorsque, en face du jeu de golfe, ils furent rejoints par une auto qui renversa Mme Bocquet et la tua sur le coup.

Le chauffeur s'arrêta, non pas pour porter secours, mais pour prendre le chapeau et la bicyclette de la victime.

Ailleurs, boulevard des Batignolles, à la hauteur du numéro 86, un auto-taxi heurta des voitures de marchandes des quatre-saisons entourées de ménagères qui faisaient leur marché. Plusieurs furent grièvement blessées; comme des passants voulaient l'arrêter, le chauffeur, un nommé Testemane, tira cinq balles de revolver sur la foule sans blesser personne, puis il s'enfuit à toute vitesse. Les agents montés sur un camion parvinrent à l'arrêter place Pereire.

On ne peut évidemment rendre responsable toute la corporation de ces actes exceptionnels ; à coup sûr. Mais la corporation aurait pu protester contre ces coquins dans les nombreux meetings qu'elle organise périodiquement. Nous n'avons vu cette protestation se produire nulle part. Ah ! si un malheureux voyageur avait molesté un de ces tyrans du volant !

cela va durer, si vraiment ils ne vont pas être obligés de réclamer eux-mêmes de réduire ce fameux tarif qu'ils ont voulu doubler envers et contre tous.

La chose pourrait arriver. Si le public persiste et refuse d'utiliser les taxis à ce prix excessif, c'est une affaire faite et les chauffeurs, avec leurs insoutenables prétentions seront vaincus. Ce serait parfait.

Ces chauffeurs sont des travailleurs les moins intéressants ; depuis 1914, ils ont rançonné la population parisienne d'une façon inimaginable ; ils exploitaient les permissionnaires dont ils exigeaient jusqu'à vingt francs pour les conduire d'une gare à l'autre. Que de fois les avons-nous vus laisser patauger dans la boue, sous la pluie, de malheureuses femmes, parce qu'à leur mise ils supposaient qu'ils ne pourraient pas les exploiter à leur gré. Quand le pourboire n'était pas à leur convenance — il ne l'était que rarement — ils ne se faisaient faute d'injurier de la plus basse façon les hommes les plus respectables et les femmes seules. C'était écœurant. Sans doute, il y a eu des exceptions, — elles étaient rares — très rares.

Ils n'avaient même pas l'excuse de maigres salaires ; avec l'ancien tarif en prélevant 27 o/o sur la recette et en y comprenant les pourboires, un chauffeur percevait une moyenne de 50 francs par jour. Quelques-uns ont gagné, parfois, jusqu'à cent cinquante francs. Et ce sont ces « conscients » qui n'étaient jamais contents, qui se mettaient en grève pour un oui ou pour un non, acceptant de conduire les voyageurs, quand cela leur plaisait, élevant arbitrairement leurs prix à la moindre goutte de pluie et ne consentant pas à charger, à la sortie du théâtre, à moins d'un louis, se moquant des règlements qui n'existaient plus

pour eux. Ils constituent la corporation la plus haïssable et la plus rapace qu'on puisse imaginer. Ce sont les mercantis de la rue.

Enfin leur dernière brimade a été d'exiger d'un coup le doublement du tarif. C'est ce qui a exaspéré le Parisien si docile et si facile à tondre ; il paraît s'être révolté et depuis quelques jours, les trois quarts des taxis — il y en a plus de 9.500 à Paris — sont sans clients. Encore huit jours de ce régime, et ces traitants seront vaincus. Mais voilà, les Parisiens attendront-ils huit jours de plus [1] ?

Ce serait superbe. S'affranchir par l'abstention d'une des tyrannies parisiennes les plus odieuses, quelle victoire ! La verrons-nous ?

Cela n'a pas empêché la Mi-Carême de ressusciter.

A quoi correspondait avant la guerre la Mi-Carême ? A ce besoin un peu grossier qui est au fond des foules de se livrer au tapage, de crier et de brimer les passants. Quant au défilé des chars où gesticulaient des ouvrières, filles de lavoir ou harengères, c'était une manière comme une autre de faire aller le commerce des marchands de vin. Toutes les réunions préparatoires — elles étaient nombreuses, les assemblées de quartiers — les désignations de reines et les comptes rendus avaient lieu chez les bistros ; on discutait, on pérorait et rien ne donne soif comme de parler avec ardeur de futilités. Les bouteilles de vin, les apéritifs et les digestifs se débitaient à tire-larigot. Puis venaient le grand jour, le défilé, la promenade des chars, les bals du soir et

1. Les parisiens ont tenu, et prendre un taxi qui était une habitude est devenu une exception.

les banquets de chaque corporation représentée à la fête. Les employés, les ouvriers, les couturières, les modistes et autres gens aimant les plaisirs bruyants se rendaient par milliers sur les boulevards, jetaient des confettis et lançaient des millions de serpentins. Cela n'amusait que les imbéciles, des centaines de mille parisiens étaient en joie. On ne pouvait circuler pendant plusieurs heures dans les grandes artères où la foule était massée.

La guerre venue, ces stupidités furent naturellement suspendues ; on les a reprises cette année et nous avons eu la première Mi-Carême depuis la paix.

Faut-il être franc ? Cette manifestation dite populaire a été pitoyable. Le public a été aussi nombreux et aussi brutal qu'avant ; n'ayant pu lancer des confettis ni des serpentins, défendus par la préfecture de police, les plaisantins se sont rattrapés en utilisant des espèces de gaules légères avec lesquelles ils frappaient les passants ; ça ne faisait pas de mal à coup sûr, mais ce n'en était pas moins bête et agaçant. Puis nous avons vu de nouveau le cortège de chars précédés et suivis par des fanfares de quartier dont les musiciens étaient costumés en gardes-françaises ou en grenadiers de la Révolution. Les défroques louées à quelque magasin théâtral étaient convenables ; c'était à coup sûr la partie la plus pittoresque de cette carnavalade. Quant aux chars ? A part ceux qui avaient été aménagés par les maisons de commerce, les marchands de nouilles, de cirage et de caoutchouc, il y en avait juste quatre. Celui des étudiants, celui des « Embarras de Paris », celui de la Reine de Metz et enfin celui de la Reine des Reines.

Pour la Reine de Metz, entourée d'une douzaine de jeunes filles costumées en paysannes lorraines, on a beaucoup applaudi. C'était une sorte de politesse patriotique quoique nous eussions préféré que Metz nous donnât une occasion plus noble de lui témoigner nos sentiments d'attachement et d'affection.

Ce fut tout ; il se dégagea de cette après-midi bruyante, sous un ciel gris de Paris, ciel de mauvaise humeur, comme une impression de gêne et une déception. Le cœur n'est plus à ces billevesées. Oh ! je sais bien que certains journaux ont dit le contraire, ils ont parlé de la somptuosité des chars, de la joie de la foule, de la gaîté générale ; je connais tous ces clichés ; les articles étaient faits d'avance ; les organisateurs, personnages influents des quartiers, présidents de syndicats d'alimentation et autres, avaient fait leur tournée, demandant beaucoup d'indulgence dans l'intérêt du commerce parisien. Quelle blague !

Mais, objectent ceux qui suivent les mouvements comme des moutons de Panurge, le président de la République a reçu la Reine à l'Élysée et lui a même remis un bracelet. Et après ? C'est une très vieille tradition. J'ignore si cette cérémonie amuse beaucoup le Président, qui doit avoir probablement des occupations plus graves ; il s'y est soumis : cela ne saurait changer le caractère lamentable de cette saturnale usée. Puis, nous pourrions répéter le mot célèbre du capucin prêchant contre les danses qui suivent les repas pantagruéliques des noces. Comme on lui objectait que Jésus avait bien assisté aux noces de Cana, ce moine misanthrope répondait :

— Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux.

Au surplus, toute cette mise en scène ne trompe

plus personne, et la Mi-Carême, en décadence depuis 1870, année où disparut pour toujours le « bœuf gras », est en train de finir. A coup sûr, le gros public désire s'amuser de temps en temps, se bousculer à l'aise, crier, chanter et se griser de refrains plus ou moins gais, mais ses goûts se modifient ; il faut chercher autre chose. Est-ce même bien nécessaire [1] ?

Comme contraste, nous avons les sermons de carême.

La liste des prédicateurs se compose de deux groupes à peu près égaux : les réguliers et les séculiers ; ceux qui appartiennent à des ordres religieux et ceux qui font partie du clergé ordinaire. Depuis la dissolution des Congrégations, les religieux, qui sont sécularisés pour la plupart, prenaient le titre d'abbé ou de chanoine. On nous annonçait l'abbé Coubé qui est jésuite et le chanoine Janvier qui est dominicain.

1. *L'Action Française* du 13 mars 1920 publiait une lettre de protestation d'un ouvrier boulanger, M. G. Grégoire, d'où nous détachons le passage suivant :

« Sevrée depuis six années des orgies traditionnelles et des mascarades de la mi-carême, la foule a recouvré ses droits grâce à une représentation de laquelle on pouvait espérer mieux.

» Les mêmes, qui il y a quelques semaines défiaient nos morts et nos mutilés, magnifiaient l'héroïsme de nos poilus, exaltaient le stoïcisme des mères et des épouses, ces mêmes édiles, disons-nous, ont brûlé hier ce qu'ils adoraient la veille, en livrant au délire d'une foule sacrilège, les vestiges sacrés des incommensurables sacrifices consentis par les victimes de la grande guerre.

» Alors que le sol de Paris exhale encore l'odeur du sang des innocents martyrs des gothas et des berthas, alors que l'atmosphère est saturée de relents des champs de bataille du Nord et de l'Est, l'impudeur s'étale ostensiblement sous l'œil des deux millions de mutilés et blessés, des milliers de mères et d'épouses.

» Il y a là, je crois, quelque chose qui heurte la plus élémentaire décence, qui choque le plus simple bon sens. »

Cette année quelques-uns ont repris leur ancien titre de Révérend Père et même le costume de leur ordre ce qui est bien plus impressionnant pour les fidèles[1].

Les avantages matériels que retirent les séculiers de ces prédications ne sont pas grands et pourtant, pour plusieurs d'entre eux, c'est une question de gagne-pain. C'est un dicton répandu dans le clergé que l'éloquence sacrée ne nourrit pas son homme. Les mieux doués visent la réputation et la gloire qui constituent leur seule récompense et consacrent leur talent. Un membre du clergé me disait à ce sujet : « Il en est qui n'ambitionnent que le bien des âmes, ce sont de vrais saints ! » ; et comme c'est un esprit observateur il ajoutait : « Mais ceux-ci ne sont pas le plus grand nombre[2] ».

Quant aux religieux dominicains, jésuites, capucins ou maristes, ils sont surtout mûs par le désir d'étendre l'influence de leur ordre. Comme ils sont en-

1. Quelques-uns des prédicateurs joignent des occupations à côté et on cite l'abbé Michon qui était un orateur de la chaire réputé et qui écrivait secrètement des romans anticléricaux ; au moment où il publia *le Maudit*, il prêchait l'avent à l'Eglise Bonne-Nouvelle.

2. Aux XVII et XVIII[e] siècles, il y avait à Paris des marchands de Sermons. Pour quelques louis, un prédicateur achetait un Sermon tout fait ; il n'avait qu'à l'apprendre par cœur et à le débiter. Les auteurs étaient la plupart du temps de pauvres hères appartenant plus ou moins à l'Eglise ; certains, peu consciencieux vendaient parfois le même Sermon à plusieurs prêtres qui se trouvaient prêcher exactement la même homélie ; des Evêques allaient même jusqu'à acheter des « Mandements » tout faits et Lebrun dans son Epître sur la *Bonne et la mauvaise plaisanterie* a fait allusion à cet usage singulier :

> Un jour certain prélat, d'ignorante mémoire,
> Fier d'un beau mandement dont il payait la gloire
> Aborda ce railleur si connu parmi nous :
> « L'avez-vous lu, Piron. — Oui, Monseigneur Et vous ? »

tretenus par leur communauté, ils n'ont pas le souci de leur existence, et ils versent à l'économe de leur couvent l'honoraire de leur carême qui entre dans la caisse commune. Ajoutons que lorsqu'ils prêchent dans une paroisse riche, ils travaillent avec zèle à recruter des clients et des bienfaiteurs — ou des bienfaitrices — pour leur ordre. Les curés hésitent même quelquefois à engager un moine, car il leur rafle toutes les aumônes abondantes. Les jésuites sont passés maîtres dans ces opérations de pieux racolages. Les dominicains, plus idéalistes, cherchent surtout la gloire ; ils sont comme hantés par le prestige de Larcordaire.

Combien paie-t-on un carême ? Très peu. L'honoraire, par ce temps de vie chère, est des plus modestes. A part deux ou trois paroisses riches qui doublent, les autres se contentent de donner un simple billet de mille francs qu'on remet, sous enveloppe, au prédicateur, à la fin de la station. Comme l'orateur a dû prononcer une quarantaine de sermons, cela fait à peu près vingt-cinq francs par discours. Un simple balayeur de la ville de Paris gagne davantage. Notez que les prédicateurs parisiens, moins favorisés que ceux de province, ne sont pas hébergés par les curés. S'ils n'ont pas leur appartement à Paris — ce qui est le cas de beaucoup — ils sont obligés de vivre à l'hôtel pendant sept semaines et ils dépensent ce qu'ils reçoivent. Les séculiers ont à lutter contre ce désavantage, c'est que, depuis la séparation de nombreux religieux ont offert de prêcher pour rien ce qui leur a fait souvent donner la préférence par les paroisses dont les charges sont lourdes. Il en résulte que certains prédicateurs qui ont un vrai talent arrivent diffi-

cilement à joindre les deux bouts. Un prêtre, qui n'est ni curé ni vicaire et qui s'est consacré à la prédication, un spécialiste, par conséquent, en prêchant beaucoup, à gauche, à droite, au nord, au midi, arrive à peine à 4.000 francs par an.

— Nous sommes les prolétaires de la chaire, me disait l'un d'eux qui a, cependant, remporté des succès retentissants.

— Que ne formez-vous un syndicat, lui dis-je, vous y apprendriez l'art d'augmenter vos salaires.

— Nous y avons songé, me répondit-il avec un de ces sourires d'église ne permettant pas de savoir s'il parlait sérieusement ou s'il plaisantait.

C'est le curé qui choisit le ou les prédicateurs car il y a des paroisses riches qui s'offrent deux et même trois orateurs. Un qui évangélise les hommes, un autre qui est spécialement chargé de prêcher pour les dames, et le troisième, d'allures plus familières, et qui a mission de convertir les domestiques et de les engager à ne pas faire danser l'anse du panier. Cela se passe ainsi à la Madeleine, à Saint-Philippe-du-Roule, à Saint-Pierre-de-Chaillot, à Saint-Honoré, à Sainte-Clotilde.

Mais, si le curé choisit les prédicateurs, c'est à l'évêque qu'il appartient de les agréer ; la liste, quand elle est ratifiée par lui et parfois rectifiée, est ensuite publiée par la *Semaine Religieuse*. Depuis Pie X chaque prédicateur est obligé de prononcer à haute voix le serment antimoderniste. Quelqu'un qui a souvent assisté à cette cérémonie, me disait : « Nos prédicateurs mettent à remplir cette formalité la même conviction qu'on remarque chez les maires lisant les articles du Code civil avant la célébration du mariage. »

Sébastien Mercier raconte dans ses *Tableaux de Paris* qu'à la fin du XVIIIe les paroisses offraient, après le sermon, des collations composées de liqueurs fines et de gâteaux, collations auxquelles prenaient part les principales paroissiennes, celles qui se distinguaient par leur générosité en offrant le pain bénit. C'est un usage qui a disparu et aujourd'hui, le prédicateur après son sermon, trouve quelquefois sur la table de son cabinet une bouteille de vin blanc, vin de messe très ordinaire, un sucrier et quelquefois des biscuits.

Dans les milieux religieux on reproche à certains prédicateurs de concevoir de l'orgueil quand ils remportent de grands succès. Les supérieurs des réguliers veillent à ce que leurs subordonnés n'aient pas de ces contentements personnels et on raconte que le P. Lacordaire, rentrant à son couvent de la rue de Vaugirard, après avoir été applaudi dans une de ses légendaires conférences à N.-D., reçut de son supérieur cet ordre :

— Frère Lacordaire, veuillez aller éplucher les légumes pour le repas de ce soir.

L'illustre orateur obéit le plus naturellement du monde, pour s'humilier lui-même et ne pas se laisser aller à la naturelle satisfaction du grand succès obtenu ; il éplucha consciencieusement les carottes, les poireaux et les pommes de terre tout comme le dernier frère lai.

C'était peut-être conforme à la règle, mais semblait paradoxal à ceux qui n'étaient pas initiés aux minuties du couvent.

Des prédicateurs aux diplomates, il n'y a qu'un pas. Le pape n'a-t-il pas appelé un peu pompeusement les prédicateurs « les ambassadeurs de Dieu ».

C'est d'un ambassadeur dont je voudrais dire deux mots :

On vient de pousser M. Millerand à une mauvaise nomination, celle de M. Allizé, comme ambassadeur à Berne[1].

M. Allizé est un des rares diplomates de la Carrière — avec un très grand C — qui ait réussi dans tous les postes difficiles qu'on lui ait confiés. Après avoir été ministre de France à Sophia et à Stockholm, il était à Munich au moment de la déclaration de guerre et si l'on s'est donné la peine au Quai d'Orsay de lire les rapports qu'il envoyait quelques mois avant août 1914, on verra que M. Allizé avait prévenu à temps et avait vu juste. Mais, à ce moment, la consigne était de fermer les yeux. Cela nous a coûté cher. Pendant les premiers mois de la guerre, on confia à M. Allizé le poste de ministre de France à la Haye. Là encore, il rendit, durant les heures difficiles, d'inappréciables services. Il ne laissa rien ignorer de la manière scandaleuse dont la Hollande ne pratiquait pas la neutralité et il eut souvent à se plaindre auprès du Gouvernement de la Reine Wilhelmine qui prodigait les plus belles paroles pour justifier toutes ses complaisances en faveur de l'Allemagne ; c'est M. Allizé qui protesta encore avec énergie, énergie où il mit beaucoup de son indignation personnelle tout en la maintenant dans la forme diplomatique, quand le Gouvernement hollandais permit aux allemands en retraite de passer par le territoire des Pays-Bas.

1. En novembre 1920, on voulut envoyer M. Allizé à Berlin, mais ce diplomate refusa; Mme Allizée, nommée chevalier de la Légion d'honneur pendant la guerre, ne pouvant supporter le climat rigoureux de Berlin. Ce fut très fâcheux.

Quand il fallut un ministre d'un esprit délié et d'un caractère jeune à Vienne, après l'armistice, on envoya M. Allizé et nous pourrons dire un jour tout ce que la France doit à son action personnelle durant ces jours où l'Autriche voulait à tout prix se jeter dans les bras de l'Allemagne. Pour récompenser ce diplomate, on le nomme ambassadeur à Berne ; comme avancement, M. Allizé a tout lieu d'être satisfait, mais au point de vue des intérêts bien entendus du pays, c'est une faute. Nous ne possédons déjà pas tant d'agents de valeur pour retirer — serait-ce momentanément — du service actif, celui qui, n'ayant connu partout que succès, est mal fait pour le doux « farniente » de l'ambassade en Suisse, qui peut convenir à un esprit indolent, à une nature mélancolique, mais n'est pas bonne pour un homme actif, ferme, entreprenant, énergique, de décision prompte. Il fallait l'envoyer dans un poste difficile — il y en a plusieurs en ce moment — où il aurait pû continuer à bien servir le pays avec une compétence reconnue de tous et un bonheur appuyé sur un travail inlassable.

La chance, servie par des mérites personnels est une chose indispensable en matière diplomatique ; Louis XIV quand il choisissait un ambassadeur, s'informait moins de ses qualités que des résultats.

— A-t-il déjà réussi ? demandait-il. Est-ce un homme heureux ? [1]

1. Louis XIV tenait ceci de Mazarin :
« — Le cardinal Mazarin ne voulait pas souffrir auprès de lui des gens malheureux. Quand on lui proposait quelqu'un pour entrer à son service, sa première question était celle-ci : « Est-il heureux ? » — *Correspondance de la Duchesse d'Orléans*, p. 219.

Avec le diplomate dont nous nous occupons, nous avons la valeur professionnelle, les mérites de premier rang et la réussite constante. Ajouterons-nous qu'il est merveilleusement secondé par ce que M. de Vergennes appelait la meilleure recommandation pour un ambassadeur : une femme de rare mérite, la fille de M. Herbette l'ancien ambassadeur de France à Berlin de 1886 à 1896 où ses successeurs n'ont eu qu'à continuer son œuvre pour bien servir la France. Et c'est cet homme là qu'on envoie se reposer dans cette ambassade des plus agréables, à coup sûr, des plus recherchées, mais où ses qualités rares vont se trouver sans emploi ; c'est autant de perdu pour le pays.

Les trois derniers ambassadeurs à Berne furent des hommes heureux parce qu'ils furent protégés par les maîtres du jour. L'avant-dernier, M. Beau avait vu tout lui sourire, grâce à l'ombre bienfaisante de M. Henri Brisson, à qui il ressemblait beaucoup physiquement, lorsque l'ancien président de la Chambre était plus jeune, bien entendu, et c'est ce que l'on soulignait. Avant M. Beau, M. Clemenceau qui ne craignait pas les critiques nomma le comte d'Aulnay qui était son ami particulier et la cause de la brouille entre M. Clemenceau et M. Delcassé, M. d'Aulnay avait été révoqué à l'unanimité par le conseil des Directeurs, lorsqu'il était ministre à Copenhague, sous le ministère Casimir Périer.

Un jour M. Clemenceau vint demander à M. Delcassé, alors au Quai d'Orsay, de replacer le comte d'Aulnay ; M. Delcassé l'aurait fait volontiers. Il fit une enquête, car le dossier avait été vidé et ne contenait plus rien. Après avoir consulté M. Casimir

Périer qui avait signé le décret de révocation, M. Delcassé dut répondre négativement à la demande de M. Clemenceau, avec qui il avait entretenu, jusque là, des relations des plus amicales.

— Alors, c'est la guerre, dit textuellement en sortant du cabinet, le terrible politicien que l'on devait plus tard surnommer « Le Tigre ».

— Je le regretterai, dit tranquillement M. Delcassé, ce sera comme vous voudrez.

Quand M. Clemenceau fut président du Conseil, il exigea de M. Pichon ce qu'il n'avait pû obtenir de M. Delcassé et le comte d'Aulnay fut nommé ambassadeur à Berne. Il se signala dans ce poste en présidant à l'installation de l'ambassade dans un local nouveau, celui qu'elle occupe aujourd'hui et qui s'appelait autrefois « La Favorite ». L'histoire anecdotique a parfois de ces jeux de mots malicieux.

XIII

22 MARS.

La Comédie-Française et son œuvre de propagande à l'Etranger. — Les auteurs dramatiques directeurs des théâtres de Paris. — Sur la réputation. — Les boîtes de Montmartre en grève. — Les députés se votent 27.000 francs. — Contre la carte de circulation parlementaire. — Un livre de Souvenirs de M. Paix-Séailles. — Le déjeuner Caillaux-Jaurès et Caillaux-Briand. — Le banquet offert à Jaurès par 100 officiers avant la guerre.

Depuis l'armistice, le Gouvernement se sert de la Comédie-Française pour une sorte de propagande en Suisse et en Belgique. Il n'y a pas de meilleur moyen pour faire apprécier l'âme française que de représenter ses meilleures pièces, jouées par des acteurs de premier plan. Ces pièces sont la marque d'une nationalité qui a toujours aimé la justice et soutenu le droit. La propagande en Belgique est une sorte de coquetterie, car l'âme des deux nations a tant d'affinités, que les mœurs de l'une ont pour corollaire les aspirations de l'autre. Mais enfin, il n'est pas indifférent que les comédiens du Théâtre-Français représentent les chefs-d'œuvre du répertoire dans ce vaste

salon de bonne compagnie, qu'est le Théâtre du Parc.

Aujourd'hui, les mœurs théâtrales se transforment, grâce aux Syndicats d'artistes qui empiètent tous les jours un peu davantage. Ils viennent de rétablir la Censure à leur profit, refusant de jouer les pièces dont le caractère leur déplaît ou dont ils désapprouvent les théories ; les auteurs dramatiques s'installent peu à peu dans les directions des thâtres les plus importants de Paris.

Le public ne se préoccupe pas de ces nouvelles habitudes, mais les gens du métier s'en montrent peu satisfaits.

Au Théâtre-Français : M. Emile Fabre ; à l'Odéon : M. Paul Gavault ; aux Variétés : M. Max Maurey ; au Gymnase : M. Henri Bernstein ; au Palais-Royal : M. Quinson, qui signe des pièces s'il ne les écrit pas. M. Pierre Wolff dirige le Vaudeville et M. Tristan Bernard la petite scène du Théâtre des Boulevards. M. Sacha Guitry occupe, pour son compte, la Porte-Saint-Martin et M. Verneuil le théâtre Fœmina. Ces deux derniers sont à la fois directeurs, acteurs et auteurs.

A ceux qui se plaignent, ces messieurs peuvent répondre : « Et Molière ? »

L'argument est sans réplique. Le public, au surplus, ne s'inquiète pas beaucoup de ces querelles ; pourvu qu'on lui donne de bonnes pièces bien jouées, que voulez-vous que cela lui fasse que l'auteur soit à la fois directeur et interprète ? C'est une question qui regarde surtout les confrères, ceux qui ont des manuscrits en poche et risquent fort de les garder longtemps dans la fosse aux ours au fond de quelque

tiroir. C'est un débat à ouvrir à la Société des Auteurs dramatiques ; quant au public cela lui est tout à fait indifférent.

Il a bien d'autres soucis le public, sans parler des craintes qui lui viennent de la frontière.

D'ailleurs, ces mœurs théâtrales sont-elles si nouvelles que cela ? Au siècle dernier il y eut sûrement un plus grand nombre d'auteurs dramatiques directeurs qu'aujourd'hui. On pourrait en dresser une liste assez longue.

Rien de nouveau, pas même la médisance qui sévit en ce moment dans la société improvisée qui s'est formée parmi les fortunes nouvelles. Ces dames, qui n'ont pas l'habitude des salons, y ont apporté cette facilité de langage sans élégance et sans mesure, qui ne sait pas s'arrêter à temps. On parle de plusieurs brouilles parmi ces millionnaires qui ne sont pas fâchés de se déchirer entr'eux. On en raconte de drôles. Tout peut évidemment se dire ; on était aussi médisant avant la guerre, mais il y avait la manière.

Ah ! les mauvaises langues qui vous lâchent une calomnie à la minute. Shéridan, dans *L'Ecole de la Médisance*, cette comédie que lord Byron proclamait le chef-d'œuvre du théâtre anglais, Shéridan montre combien est fragile une réputation livrée aux commentaires, aux cancans des uns et des autres. Ce qui prouve qu'on n'a pas attendu les nouveaux riches pour se calomnier.

« Le jour où l'on voudra bien convenir, dit un des personnages de Shéridan, que jouer avec une réputation a autant d'importance que de braconner sur des terres, où l'on se décidera à sauvegarder une renommée, comme on défend une chasse, ce jour-là, je

crois qu'on sera très reconnaissant à la loi qui assurera cette protection ».

Oui, à coup sûr, mais la loi d'aujourd'hui est bien impuissante en pareille matière. Sans doute, elle vous permet de traduire votre diffamateur devant les tribunaux et d'obtenir même parfois, quelques francs de dommages-intérêts.

Et après ?

A propos de cette réputation qui constitue le fond philosophique de la belle comédie de Shéridan et qui est livrée aux fantaisies des dames de la nouvelle bourgeoisie improvisée, laissez-moi rappeler un mot très profond de Bourdaloue — puisque nous sommes en carême un grain de Bourdaloue est de saison : « La réputation, disait le célèbre prédicateur, est comme la glace d'un miroir auquel la plus faible haleine ôte dans un moment tout son lustre ».

C'est un bien qu'on ne saurait trop défendre contre les méchants et les imbéciles ; si l'on peut citer Voltaire après Bourdaloue, voici le passage d'une lettre de l'auteur de *Candide* à Thiriot : « Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir ».

Voilà des pensées un peu sévères à propos des nouvelles riches en mal de commérages ; c'est une épidémie ; mais nous sommes en temps de pénitence ; chacun se mortifie à sa manière.

Les grèves qui sont aussi une sorte d'épidémie continuent de sévir.

Il y a une trentaine d'années, le directeur du Chat-Noir, Salis, s'amusait à présenter sa candidature pour rire, en affichant d'énormes placards où il réclamait « la séparation de Montmartre et de l'Etat ». Et, dans ses impayables bonin ents, dans son légen-

daire cabaret, il demanda une loi obligeant chaque citoyen de la ville de Paris à venir au moins quatre fois par an, au commencement de chaque saison, boire un bock bien tiré sur les marbres du Chat-Noir.

Les successeurs de Salis ne vont pas jusque-là, mais ils viennent de se mettre en grève : celle-là nous manquait.

Sur les flancs de la vieille butte, il existe une quarantaine de cafés plus au moins artistiques, de cabarets, d'hôtels où l'on dîne en dansant et où l'on danse en dînant, où le bock se paie deux francs cinquante et une bouteille de champagne cinquante francs. C'est là que les neurasthéniques vont s'égayer, que les vieux garçons vont perdre leurs humeurs noires et que les nouveaux riches dépensent sans compter un argent qui ne leur a guère coûté à gagner. Comme vous vous en doutez, ce monde-là n'engendre pas la mélancolie. Cependant, cette Mecque de la gaieté facile est soumise aux lois, comme le reste de Paris, car elle n'est pas séparée de l'Etat, ainsi que le demandait, il y a plus d'un quart de siècle, le joyeux Salis.

Depuis la grève des mineurs, faisant suite à celle des cheminots, le manque de charbon a obligé d'imposer certaines restrictions aux théâtres, cafés et établissements de nuit ; pour économiser la lumière, les théâtres doivent fermer à onze heures et les cafés à dix. C'est contre ces ordres que protestent les établissements de la Butte. « Nous sommes de petits théâtres, déclarent-ils, puisque nous faisons de la musique et parfois nous donnons à chanter. Donc, nous ne voulons fermer qu'à onze heures ». Pour souligner cette volonté nettement manifestée, une grève générale a été décidée ; les jeunes et vieux fêtards ne

savent plus où passer leur soirée ; ils vont être obligés de se coucher de bonne heure comme les braves gens.

Les tenanciers de ces maisons joyeuses, invoquent la raison sociale ; pour un peu ils iraient s'affilier à la C. G. T., ma parole. « Nous employons un personnel de quinze cents employés, disent-ils, musiciens, chanteurs, danseurs, demoiselles de bar et autres ; tout ce monde va mourir de faim ; il faut bien que ces gens-là vivent ». On pourrait répondre comme l'autre : « Nous n'en voyons pas la nécessité ». Quant à mourir de faim, nous sommes bien tranquilles, tout ce personnel est bien trop ingénieux. Quoi qu'il en soit, la grève est commencée[1], et il fait noir à Montmartre dès le patron minette. C'est ce qu'il y a de plus curieux dans cette grève de cabarets et de dancings.

Certains députés menaçaient aussi de se mettre en grève si on ne les augmentait pas. C'est fait, on vient de décider de porter le traitement des députés à 27.000 francs par an. La mesure est juste. Il est impossible à un homme de profession libérale, ayant une famille à Paris, de vivre avec 15.000 francs ; un professeur de rhétorique du lycée de Brive, qui a été élu comme socialiste par le département de la Corrèze, M. Aussoleil, a récemment déclaré qu'avec son indemnité parlementaire, ne pouvant résider à Paris avec sa famille, il préférait revenir à ses élèves. Ils sont nombreux dans ce cas. On n'a aucune bonne objection à opposer dans une ville où les conducteurs de taxis gagnent cinquante francs par jour (18.255 francs

1. Elle dura une quinzaine de jours.

par an) et où un balayeur de rues n'est pas satisfait avec un salaire de vingt-cinq francs par jour. Toutes les bonnes raisons sont du côté des députés ; pourtant, cette augmentation, si rationnelle soit-elle, est fort mal accueillie dans le public ; elle provoque de vives critiques. Je ne suis même pas sûr qu'elle ne déconsidère ces représentants du peuple qui, pour la plupart, sont de braves gens. On fournit là des armes dangereuses à ceux qui rêvent d'amener un dictateur. Ils sont plus nombreux qu'on ne le croit.

Enfin, vaille que vaille, les 27.000 francs sont votés ; ceux même qui se sont prononcés contre cette augmentation seront les plus heureux d'en bénéficier, et leur vote, tout de parade, sera une manière comme une autre de se bien faire voir du Suffrage Universel.

Les socialistes agissent auprès de leur Comité pour qu'on les débarrasse de la contribution de quatre mille francs que le parti les oblige à verser tous les ans pour la propagande et pour entretenir le nombreux personnel administratif qui veille à la propagande et à l'intégrité des principes.

Maintenant, on peut s'attendre à une vive campagne contre l'exercice, par les parlementaires, d'une autre profession : « Nous vous payons pour être à la Chambre, dira-t-on, et non pour aller plaider aux quatre coins de la France, pour écrire dans les journaux et pour exercer d'autres métiers. On ne peut pas être au four et au moulin ». Nous verrons ce qu'on répondra.

On demandera aussi aux députés de ne plus s'octroyer le privilège du livret gratuit de voyage sur tous les réseaux de France. A l'heure actuelle, moyennant une contribution ridicule de cent francs

par an, les députés et les sénateurs voyagent gratuitement. Ils en profitent souvent pour se faire retenir des wagons pour eux seuls, où ils se prélassent, quand les malheureux voyageurs sont obligés de se tenir debout pendant de longues heures dans les couloirs. Qu'un parlementaire puisse aller gratuitement du département qu'il représente jusqu'à Paris et vice-versa, cela se comprend à merveille ; mais qu'on lui donne une carte de libre circulation de l'est à l'ouest, du nord au midi, c'est ce que rien ne justifie. En quoi un député de Lille a-t-il besoin d'aller à Nice, par exemple ? S'il se rend sur la Côte d'Azur, c'est pour son agrément ou ses affaires personnelles ; qu'il paye sa place et que ce ne soit pas le contribuable. Il y a là un abus auquel on ferait bien de songer avant que les électeurs s'en mêlent.

Dans l'ancienne Chambre il y avait un député qui possédait dans l'Aisne, des vignobles qu'il était parvenu à faire classer dans la Champagne par une sorte de violence faite à la géographie ; ce brave représentant avait l'habitude de se rendre fréquemment dans les Alpes-Maritimes. Il se faisait accompagner par le sous-préfet et s'en allait placer lui-même, très cher, un vin blanc qui ne valait pas grand'chose, mais qui, par son étiquette, était légalement du Champagne. Les tenanciers d'hôtels et de bars cossus n'osaient guère refuser une marchandise proposée par un député, qu'escortait un sous-préfet ; voilà à quoi sert souvent la fameuse carte de circulation. Un avocat en use pour aller plaider au rabais devant les tribunaux lointains, défalquant de ses honoraires les trois ou quatre cents francs de voyage.

Il est vrai que tout cela se passait quand le traite-

ment n'était que de 15.000 francs. Mais maintenant qu'il est presque doublé... ce sera la même chose si l'on n'y met bon ordre.

Puisque nous parlons de mœurs parlementaires disons un mot d'un livre de notes personnelles et de souvenirs, genre qui a un attrait particulier pour ceux que fatiguent les éternelles et banales intrigues de roman avec ses immuables histoires d'amour. Aussi, un petit volume coquettement édité à la librairie « Figuier », mais il a fallu trouver ce que nous désirions sous un amas de verbiages, de critiques, d'injures et de détritus de polémiques entassés par M. Charles Paix-Séailles dans son volume *Jaurès et Caillaux*. Cette publication n'est pas faite pour l'annaliste ; c'est une sorte de panégyrique de M. Caillaux qui, par la virulence et les attaques contre tout ce qui est sain dans le pays, indispose ceux qui veulent juger avec indépendance. On a accroché au seuil de ce livre une préface de M. Henri Barbusse, de talent réel, mais talent surfait, esprit faux et conscience aigrie ; les vérités morales les plus élémentaires sont déformées avec un parti pris ou une inconscience inimaginable. A entendre M. Barbusse et M. Paix-Séailles, il n'y a dans la République qu'un homme sincère, loyal, convaincu, honnête et probe, — un seul — M. Caillaux. Tout le reste n'est qu'une « tache honteuse sur la vie nationale ».

Pourtant, tout passionné soit-il, M. Paix-Séailles est un témoin qui dépose, et qui raconte certains faits demeurés jusqu'ici incertains ; son témoignage permet de préciser des attitudes dont l'explication nous avait jusqu'ici échappé. Ceux qui s'intéressent aux coulisses de l'histoire contemporaine trouveront

là des détails de première main sur le déjeuner entre Caillaux et Jaurès, sur le dîner où il essaya de sonder les intrigues politiques de Caillaux et de M. Briand, et enfin sur le fameux banquet offert, quelques mois avant la guerre, par cent officiers, à M. Jaurès, banquet sur lequel on avait fait systématiquement le silence.

Le déjeuner Jaurès et Caillaux eut lieu en pleine lutte contre la loi de trois ans.

« Il faut que vous me procuriez une heure de tête à tête avec Jaurès, dit un jour M. Caillaux à M. Paix-Séailles ; il est insaisissable dans les couloirs. D'ailleurs une conversation un peu longue y ferait inutilement sensation ».

M. Paix-Séailles réunit les deux hommes politiques à déjeuner. A son habitude, Jaurès, « solidement attablé, mangeait et parlait, tandis que Caillaux, devant son assiette vide, se contentait de poser quelques questions ». La figure de Jaurès dut être curieuse à observer quand M. Caillaux, exposant ses idées sur l'organisation militaire assez longue pour assurer le recrutement d'une cavalerie nombreuse nécessaire à ses yeux pour « noyer les grèves ». Malgré tout, les deux hommes tombèrent d'accord pour renverser M. Barthou sur la loi de trois ans ; Jaurès devait prendre, dans le ministère projeté, le portefeuille des affaires étrangères.

Jaurès parti, M. Caillaux qui avait oublié ou n'avait pas osé soulever cette question, le dit à M. Paix-Séailles.

« Demandez donc à Jaurès s'il ferait des objections à ce que Briand fît partie de notre combinaison ? »

Et Jaurès, consulté le lendemain, répondait :

« Mais nous n'avons aucune objection aux choix des personnes ; ce qui importe, ce sont les idées. Si M. Briand se rallie à la politique que nous avons définie, il aura notre concours ».

Par ailleurs, la rencontre de MM. Caillaux et Briand avait eu lieu dans un dîner qu'avait organisé M. Gabion, secrétaire général de l'Opéra, et auquel assista Mme Caillaux. « M. Briand exposa ses idées », mais on ne put s'entendre, et quelques semaines après M. Briand lançait, du haut de la tribune, la fameuse apostrophe contre « les ploutocrates démagogues », que M. Caillaux devait pourtant lui pardonner dans le « Rubicon » du coffre de Florence.

Enfin, sur le banquet de cent couverts offert par les officiers de la garnison de Paris, à l'hôtel Lutetia, on nous apprend qu'il fût organisé par le lieutenant Robert Nanteuil, qui fut tué en Alsace les premiers jours de la guerre. Le général Percin et Paix-Séailles y assistaient. M. Jaurès, au dessert, se mit à dévoiler les secrets de la mobilisation « au point d'enseigner à certains d'entre eux des détails qu'ils ignoraient ».

XIV

29 MARS.

Mariage de la princesse héritière de Monaco. — Ses origines. — Son adoption. — Le grand-père Florestan Ier. — Le concours de beauté du *Journal*. — Le lit au théâtre. — Un ministre père de dix enfants. — Sur l'indemnité parlementaire. — La France et les journaux étrangers. — Désintéressement de Sonzogno. — Les apaches au théâtre. — *Mon Homme* à la Renaissance. — Une vieille situation dramatique.

Le mariage de la jeune princesse héritière de Monaco, quoique célébré dans la principauté, est presque un événement parisien, puisque les grands journaux lui ont consacré de longues colonnes.

Pour la clarté de l'Histoire de demain, peut-être n'est-il pas inutile de fixer quelques précisions. Cela nous fera prendre patience, en attendant les résultats des meetings de la C. G. T. et la douzaine de grèves que l'on nous annonce de divers côtés. La nouvelle princesse est venue à la succession présomptive de la couronne un peu par les chemins de traverse, si l'on peut dire.

Mais, procédons par ordre, car toutes ces ques-

tions de naissance princière, de reconnaissance, d'adoption, sont assez compliquées.

Tout d'abord, le prince de Monaco, tout le monde le connaît : avec le roi d'Espagne, c'est le souverain régnant qui a le plus de titres. Jugez plutôt :

« Albert-Honoré-Charles, prince de Monaco, duc de Va-
» lentinois, marquis des Baux, comte de Carladès, baron du
» Buis, seigneur de Saint-Rémy, seigneur de Matignon, comte
» de Thorigny, baron de Saint-Lô, baron de Luthimière,
» duc d'Estouteville, de Mazarin, de la Mailleraye et de
» Mayenne, prince de Château-Porcien, comte de Ferrette,
» de Belfort, de Thann et de Rosemont, baron d'Altkirch,
» seigneur d'Isenheim, marquis de Guiscard, etc... »

Le prince Albert a soixante-douze ans, étant né à Paris le 13 novembre 1848; il succéda à son père, Charles III, en 1864. Sa mère Antoinette de Merode, appartenait à la grande famille belge. Le prince s'est marié deux fois, et deux fois a divorcé. Son premier mariage eut lieu en 1869, avec lady Douglas, la fille de la célèbre lady Hamilton que Napoléon III avait courtisée et qu'il voulut un moment épouser. Cette Lady Hamilton était petite-cousine du souverain ; sa mère, Stéphanie, duchesse de Bade, née de Beauharnais, était la cousine germaine du futur empereur des Français.

Le mariage de Lady Douglas et du prince de Monaco ne fut pas heureux, quoique, de cette union, fût né, en 1870, un garçon : l'héritier actuel. Le prince obtint de la cour de Rome que ce mariage fût annulé le 3 janvier 1880, et il rédigea lui-même une ordonnance déclarant que tous les liens étaient dissous entre lui et son épouse. Celle-ci profita de sa liberté pour se marier avec le général autrichien comte Festitich. De son côté, le prince Albert con-

tracta union à Paris, le 30 août 1889, avec une israélite, Mme Aline Heine, divorcée du duc de Richelieu. Ce mariage ne fut pas plus heureux que le premier et le prince le fit dissoudre par le tribunal monégasque le 30 mai 1902. Le tribunal de la Seine confirma cette séparation par jugement du 30 juin de la même année. Ça n'avait pas traîné.

Le souverain de Monaco ne s'entendit pas plus avec son fils qu'avec ses deux premières femmes, et à un moment donné, il voulut désigner, comme successeur, un de ses neveux, le duc d'Urach, fils du comte de Wurtemberg et de la princesse Florestine de Monaco. Mais la République française ne pouvant admettre qu'un prince allemand vint régner à Monte-Carlo, enclave de la France, s'opposa énergiquement à ce projet et obtint la réconciliation du père et du fils.

Pour plus de sûreté, le Traité de Versailles a réglé, sur de nouvelles bases, les rapports de la France avec Monaco. On lit, notamment, dans un protocole, que « les mesures concernant les relations internationales de la principauté devront toujours faire l'objet d'une entente préalable entre le prince et le gouvernement français ». En outre, il a été convenu que la couronne princière ne pourra être dévolue qu'à une personne agréée par la République. En ce qui concerne le souverain présent et futur, « il devra s'engager à exercer ses droits de souveraineté en parfaite conformité avec les intérêts politiques, militaires, navals et économiques de la France ».

C'est par l'application des prescriptions de ce protocole que la nouvelle mariée, duchesse de Valentinois, a été appelée à la succession future du trône des Grimaldi.

Donc, le prince Albert de Monaco, qui a 72 ans, a pour héritier le fils unique de son premier mariage, le prince Louis, âgé de 52 ans, commandant d'état-major français.

Le prince Louis a adopté sa fille Charlotte, née à Oran, le 30 septembre 1898, et qu'il avait eue d'une liaison de garnison, alors qu'il était lieutenant à la Légion étrangère. La mère était une dame Juliette Louvet, à qui le prince, par contrat passé devant Me Tollu, notaire, à Paris, le 26 mai 1905, s'engageait à fournir une rente annuelle de 36.000 francs, à charge pour elle d'entretenir et d'élever sa fille Charlotte, étant spécifiée que « l'éducation et l'instruction seront données sur les indications et sous la surveillance du prince Louis ».

L'enfant fut placée dans un lycée de jeunes filles de Paris et, finalement, le prince régnant intervint, il obtint que son fils adoptât l'enfant à qui le souverain conféra le titre de duchesse du Valentinois [1].

Tout cela ne suffisait pas. Le 16 mai de l'année passée eut lieu un acte assez important à la Légation de Monaco à Paris : avec le consentement du prince régnant, le prince héréditaire a reconnu à la jeune duchesse de Valentinois, la succession future du trône princier, « suivant, dit l'acte officiel, les désirs de la France et les vœux formels de la population monégasque ».

1. Le duché du Valentinois avait été créé par Henri II, qui le donna à sa belle maîtresse Diane de Poitiers. En 1643, Louis XIV le céda à Honoré II alors prince régnant de Monaco ; le duché subsista jusqu'à la Révolution et la famille des Grimaldi a conservé le titre qu'Albert Ier a transmis à sa petite-fille adoptive.

Le président de la République, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères et M. Léon Bourgeois signèrent cet acte solennel. Les Monégasques étaient représentés par M Eugène Marquet, président du Conseil National et par M. Suffren Reymond, maire de Monaco qui signèrent aussi [1].

Une princesse héréditaire, pour accomplir le vœu du Statut politique, doit évidemment se marier et assurer ce qu'on appelle « la pérennité de la dynastie en ligne directe ». Aussi a-t-on choisi un prince d'une vieille famille française, le prince de Polignac, qui sera prince consort quand l'heure de régner aura sonné pour la jeune femme, si aucun événement grave ne vient entraver ces projets diplomatiques bien réglés.

On a un peu raillé toutes ces combinaisons qui ont pourtant leur utilité et leur raison d'être.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que les hommes d'esprit exercent leur verve sur les souverains monégasques. Le 9 novembre 1846, l'Odéon représentait *L'Univers et la Maison*, une comédie de Méry, où le Souverain de l'époque était égratigné, oh ! très légèrement !

Un des personnages chantait :

1. Ont également signé : M. Adolphe Fuhrmeister, secrétaire particulier du prince ; M. Le Bourdon, ministre d'Etat de la principauté ; M. le comte Balny d'Avricourt, ministre plénipotentiaire du Prince à Paris ; M. Jaloustre, ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet civil du Prince ; M. Louis Mayer, son conseiller privé, et M le général comte de Pélacot, son premier aide de camp.

L'acte a été reçu par M. le secrétaire d'Etat, Roussel, président du Conseil d'Etat de la principauté.

« Bah ! prince comme moi, prince de Vaudeville,
» Comme Scribe, chez nous, en a courtisé mille,
» Je crois qu'en se couchant un peu sur le côté
» Il couvre le terrain de sa principauté. »

Et dans le feuilleton de Théophile Gautier, rendant compte de cette première, nous trouvons mention de cet incident :

« Ce passage a beaucoup fait rire. Le prince de Monaco, Florestan Ier, se trouvait à cette première représentation, car il s'intéresse aux choses du théâtre, en sa qualité d'ancien figurant au théâtre de la Gaîté. Les regards et les lorgnettes se sont, involontairement, tournés vers sa loge. Le prince, homme d'esprit, applaudissait à tout rompre. »

Florestan Ier étant simple prince en disponibilité, avait, en effet, pendant la Révolution, été acteur au théâtre Louvois et à l'Ambigu-Comique. Il jouait avec aisance ce qu'on appelait alors « les jeunes premiers comiques ». Il était joli garçon et détaillait le couplet avec esprit, tout duc de Valentinois qu'il fût.

Quand il régna, ce fut un prince bon, libéral, fort intelligent et qui aurait fait figure sur un trône plus important. C'était l'arrière-grand-père du prince actuel [1].

En 1846 Paris s'amusait d'un couplet malicieux,

1. L'*Almanach de Gotha* de 1827 donne Florestan Ier comte de Grimaldi, frère d'Honoré V, prince de Monaco, né le 10 octobre 1885, comme marié en 1818 à Mlle Rouillier. A partir du moment où Tancrède-Florestan-Roger-Louis Grimaldi succède à son frère le 2 octobre 1841, l'Amanach porte qu'il a épousé le 27 novembre 1816, la princesse Marie-Louise Caroline-Gabrièle (sic), née Gibert de Lametz, née le 18 juillet 1793. Après la mort de Florestan Ier, survenue en 1856, l'Almanach supprime pour sa veuve le nom de Gibert de Lametz aussi bien que celui de Rouiller, et la mentionne jusqu'à sa mort sous le titre simplifié de princesse Marie-Louise-Caroline-Gabrielle.

aujourd'hui, il nous faut d'autres distractions et *Le Journal* a organisé un amusant concours de beauté. Un quotidien a institué un concours, où il engage ses abonnés à compter combien il y a de grains dans une livre de café. Je vous en ai parlé il y a quelque temps. Le concurrent d'en face s'est mis à rechercher la plus jolie femme de Paris ; les examens des têtes sont commencés et se poursuivront pendant quelque temps. Cela amuse les lecteurs et entretient la marche ascendante des abonnements, du moins on l'espère [1].

D'autres soucis préoccupent un ministre actuel M. Breton qui est chargé — oh ma foi, je ne sais plus de quel département — mais qui est aussi un brave homme : il a dix enfants installés dans une maison qu'il a fait construire, boulevard Soult. La maison est étroite, elle n'a que deux fenêtres de façade, mais chaque étage forme deux chambres et chaque fois que le ministre a eu des enfants il a fait monter un étage.

« Si ça continue, disait-il à un ami, je devrai faire construire un gratte-ciel à l'américaine. »

Au moins celui-là donne l'exemple et le bon exemple. Ce qui étonne quand on lit les noms des promoteurs de diverses ligues pour la repopulation, c'est que la plupart de ces propagandistes sont célibataires. Il est vrai que pour les punir, on va voter un impôt sur les gens non mariés. Ce sera bien fait.

1. Ce sont d'ailleurs considérations secondaires pour le richissime directeur du *Journal* qui, d'après la *Vieille France* d'Urbain Gohier, « vient de vendre *douze millions* une maison de la rue Royale qu'il avait payée *la moitié* de ce prix quelques années plus tôt ».

Avec le bénéfice de l'opération, il s'est offert (notamment) « une écurie de courses, acquise en bloc du Juif Rothschild, député de Lourdes ».

Tandis qu'on va imposer les vieux garçons et aussi les vieilles filles, on encourage les familles nombreuses par des prix importants. On a attribué une récompense de vingt-cinq mille francs à un fermier qui a dix-huit enfants.

« Au vingt-cinquième, lui a dit en riant le maire de sa commune, on vous élèvera une statue ».

En attendant et pour parer à la cherté de la vie, les députés se sont votés douze mille francs de plus par an. Ils n'ont pas osé aller jusqu'à trente mille ; ils ont eu bien tort ; à trois mille francs près, ils n'en seront ni plus ni moins attaqués.

On a déjà commencé, ce matin, dans de nombreux journaux, et cela va continuer. Les voilà sur la pente de la déconsidération. Dans deux ou trois ans, nous en constaterons les effets. C'est vraiment bien dommage. Jamais une Chambre n'était arrivée dans une pareille atmosphère de sympathies ; elle n'avait qu'à se laisser vivre. Mais, voilà précisément, les nouveaux élus ont trouvé que l'existence était un peu difficile. Ils n'ont pas su s'imposer des privations, et ils ont préféré la table plus abondante, la maison plus confortable. Il n'y avait qu'à jeter un carton bleu dans une corbeille d'osier pour toucher mille francs de plus par mois, ils ont fait le geste, qui, décidément, manque d'élégance.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que ce vote causera du préjudice surtout à ceux qui n'avaient pas besoin de ce supplément, c'est-à-dire aux trois quarts de la Chambre. On a compté que sur 626 députés, 200 sont très riches, 200 sont à leur aise, et les 226 autres sont sans fortune, n'ayant à peu près que leur indemnité parlementaire pour vivre. On sera indulgent pour ces

derniers ; on comprendra un mouvement de faiblesse à cause de leur impécuniosité ; on leur a tendu l'assiette au beurre, ils n'ont pas eu l'énergie de la repousser. C'est si bon de n'avoir pas à compter sou à sou, de pouvoir se procurer un peu de bien-être quand on est un des souverains du pays, et que l'on vote un budget énorme de 26 milliards. Mais les autres ? Les 200 riches et les 200 opulents, pour lesquels ces douze mille francs ne seront qu'un adjuvant inutile, leur permettant quelques fantaisies de plus ; que répondront-ils ? On sera sévère pour eux.

Oui ! je sais bien, les élections ne sont que pour dans quatre ans. L'irritation est un peu comme la boule de neige, elle croît, augmente et finit par causer des dégâts où elle passe.

C'est encore une désillusion pour beaucoup qui avaient cru à la force, à l'énergie et au désintéressement de cette Chambre nouvelle.

Ah ! nous avons eu de nombreux mécomptes depuis cinq ans. M. Isaac, ministre du Commerce, les rappelait dans un discours prononcé il y a quelques jours, à Lyon. Comptons sur les doigts, voulez-vous ?

Quand la guerre fut déclarée, tout le monde disait, depuis les généraux jusqu'aux hommes du gouvernement : « Dans trois ou quatre mois, la guerre sera terminée ». Elle a duré plus de quatre ans.

En signant l'armistice, on nous a affirmé : « La vie normale va reprendre ». Nous sommes depuis près de deux ans dans une véritable anarchie économique et financière ; cela ne fait que croître et embellir.

Au début du Conseil suprême, Lloyd George ne cessait de répéter sur tous les tons, à Paris et à la

Chambre des Communes : « Le vaincu payera jusqu'au dernier sou les dévastations commises, et tous les coupables, si haut placés soient-ils, seront poursuivis et punis. » Or, l'Allemand n'a encore rien payé, il déclare qu'il ne payera rien ; quant aux coupables, l'Allemagne a refusé de les livrer et l'on a abdiqué, sur ce point, comme sur bien d'autres.

Les ministres des Finances des divers pays déclaraient à l'envie que les dépenses faites pour la cause commune seraient supportées proportionnellement par les belligérants. On nous laisse seuls, les Etats-Unis réclament le montant de leurs emprunts, ayant le désir de prêter 30 milliards de francs... à l'Allemagne.

L'Angleterre et les États-Unis avaient déclaré au Conseil suprême que toute occupation de la Belgique et de la France sur la rive gauche du Rhin était inutile, puisqu'à la moindre alerte, l'Angleterre et les États-Unis accourraient pour garantir les deux nations. Résultats : le Sénat américain a repoussé le Traité et l'Angleterre affirme sa volonté de ne pas s'engager seule à cette garantie de la paix mondiale.

Nous a-t-on assez bourré le crâne, suivant l'expression populaire, et le gâchis préparé par les trois hommes qui s'étaient chargés, seuls, de préparer la paix est-il assez complet ? Des désillusions de tous côtés, vous dis-je. Et ce n'est pas fini.

D'ailleurs que savons-nous de précis sur les choses qui nous touchent de plus près ? Une question à côté du procès Caillaux, à la Haute-Cour, a appelé l'attention sur une des particularités de la propagande française dans les journaux étrangers. M. Caillaux a assuré qu'à un moment donné il avait remis 25.000 fr.

sur ce qui, en termes royaux, il appelle sa « cassette personnelle » pour le *Journal d'Alsace-Lorraine*. Que M. Caillaux ait versé cette jolie somme, c'est possible. Mais le *Journal d'Alsace-Lorraine*, après avoir consulté ses livres, affirme qu'il n'a jamais rien reçu.

Cela n'a rien d'étonnant.

Tandis que l'Allemagne dépensait et dépense des sommes formidables, des millions et des millions, pour sa propagande, la France, qui est une grande dame en la matière, n'a pas ces habitudes et veut surtout être aimée pour elle-même. Elle ignore avec obstination cette distribution méthodique organisée, sous l'Empire, par M. Cavour et, après 1870, par M. de Bismarck.

Est-ce un bien, est-ce un mal ? C'est une question à discuter. Quand, au cours de la guerre, un député socialiste reprocha du haut de la tribune, au gouvernement d'avoir favorisé par des aides financières le *Journal de Genève*, celui-ci protesta en termes aussi nets qu'indignés. Si M. Delcassé voulait parler, il pourrait souligner combien le *Journal de Genève* avait raison.

Verser des sommes, même peu importantes, à ceux qui soutiennent sa politique à l'étranger, paraît une hérésie à ceux qui ont la garde de notre influence intellectuelle et politique en dehors des frontières. Il serait fort désirable que les étrangers montrassent la même discrétion vis-à-vis de certains organes parisiens.

Au point de vue de la probité du journalisme, il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Il serait très désirable que certain grand journal français qualifié put en dire autant en ce qui le concerne. Hélas !

La respectabilité au théâtre est plus rare encore que la respectabilité dans certains journaux. Le goût des apaches est dans la nature de certains Parisiens. Quelques mois avant la guerre, dans un salon réputé, on donna un bal costumé où les rouflaquettes et la casquette à trois ponts étaient de rigueur. Le succès fut considérable; plusieurs personnalités figuraient au premier rang. On appela le photographe qui prit des instantanés, et le lendemain plusieurs journaux publièrent des clichés bien venus. J'en possède un où l'on voit en bonne place, un député de Paris prétentieux et bête, quoique jouant un rôle important, avec ses cheveux plaqués sur les tempes, sa coiffure en forme de cône ; il n'avait presque pas eu besoin de se maquiller; en le voyant au milieu de ses congénères, on se disait : « Comme c'est bien ça ! » On le croirait descendu tout droit de Belleville ou de Montperno.

Voici qu'on semble revenir à ce genre peu reluisant, et la Renaissance représente une pièce, *Mon Homme*, qui met en scène ce vilain monde. La directrice Mme Cora Lapareuil consacre son talent et son âge mûr à ces exhibitions qui ont, du reste, été parfaitement accueillies par un public qui ne paraissait nullement gêné, au contraire. Raconter et apprécier cette comédie à quoi bon ? Qui y pensera demain ? Mais au point de vue du pittoresque on me permettra de dire qu'il n'est guère difficile de mettre à la scène ces messieurs des boulevards extérieurs. Il ne faut pas être grand clerc en la matière pour connaître à fond leur langage ; il est assez indigent, et quand on a employé les mots : « La gonzesse, le poteau, la mome, le pante, l'aminche, le gigolot, le zig, les liquettes, le pèze » et quelques autres expressions du

même genre, on a suffisamment coloré le dialogue pour avoir l'air de connaître l'argot peu compliqué de ce monde spécial qui grouille dans l'écume de Paris.

Et c'est ça qu'on joue !

Les auteurs ne se sont, du reste, pas beaucoup mis en peine pour trouver un dénouement — j'en demande pardon à certains critiques qui s'extasiaient. Il s'agit d'une ancienne fille de la basse pègre, devenue princesse comme dans les vieux romans d'Alexis Bouvier. Un jour, elle rencontre son « homme » de jadis ; celui-ci s'introduit dans son superbe hôtel et trouve le secrétaire de la princesse en train de dérober les bijoux ; ce dernier surpris, blesse à mort l'apache d'un coup de revolver, et l'apache, qui ne veut pas que son cadavre compromette la réputation de l'ancienne rouleuse, la prie avant d'expirer, avec des sanglots dans la voix :

— « Tu diras que tu m'as surpris et que j'étais venu voler le pèze ! »

On a applaudi à outrance ; un admirateur, qui n'avait cessé de s'exciter à l'enthousiasme, à côté de moi, s'écriait :

« C'est aussi beau que Shakespeare. »

Toutes les opinions sont évidemment libres, sauf celles qui critiquent les grands hommes du syndicalisme, mais vraiment parler du génial Wilm à propos de *Mon Homme*, c'est un peu abuser.

Ce dénouement est un vieux truc de théâtre qui a bien souvent servi. Vous vous souvenez des *Bons Villageois* de Sardou, où le jeune premier surpris, la nuit, dans la chambre d'une femme mariée, s'empare d'un collier de perles, et, pour ne pas compromettre celle qu'il aime se laisse accuser de vol. C'est, en

somme, la même situation. Sardou ne l'avait pas inventée et, au moment du grand succès de sa pièce des malicieux dressèrent une longue liste de pièces contenant des scènes analogues.

Plagiat ? Non, assurément, mais assimilation d'une situation dramatique capable d'émouvoir. Quand Antony tue la femme qu'il aime, préférant la voir morte et se laisser prendre pour un assassin plutôt que de la perdre de réputation, il obéit à un sentiment analogue poussé à l'extrême.

Vous connaissez le cri célèbre qui assura, en grande partie, le succès de la pièce :

— « Elle me résistait, je l'ai assassinée. »

C'est « tu diras que j'étais venu pour le pèze », mais avec un peu de panache romantique [1].

1. « Quelqu'un racontait des histoires de *voleurs*. M. de C. prit la parole en disant que ce vice là étoit plus répendu qu'on ne se l'imaginoit, et qu'il avoit des exemples que des jeunes gens de qualité s'y laissaient entraîner. A ces mots Mme de C. veut faire taire son mari. Quelqu'un de la Société sans doute pour contrarier la dame, engagea le mari à poursuivre ; il ne se fit pas beaucoup prier et continua ainsi : au commencement de mon mariage, je ne couchois pas avec ma femme. Un soir qu'elle étoit au lit, j'allais lui souhaiter la bonne nuit, lorsque j'entendis du bruit dans sa garde-robe ; je prends un flambeau, j'entre, je vois quelqu'un qui se cache sous une robe, je la lève et j'aperçois le plus beau jeune homme qu'il soit possible de voir. Je lui demande ce qu'il fait là. Mon jeune homme me répond d'une voix tremblante : « Monsieur excusez-moi, j'ai honte de vous avouer que mon projet était de dérober un *bijou* dont vous n'avez pas assez de soin. Comment lui dis-je n'êtes-vous pas honteux de faire un si vil métier ? Vous mériteriez que je vous fisse arrêter... » Sa beauté m'intéressa et je le laissai aller... *La Chronique scandaleuse* (1785, t. I, p. 125).

XV

5 AVRIL.

Tout augmente. — Les chemins de fer doublent leurs tarifs. — Les postes et télégraphes. — Tailleurs et cordonniers. — Les députés négligés. — Une petite plaisanterie parlementaire. — Le député boscard. — M. Clemenceau est sourd, M. Ignace aussi. — La fin du « Serveur ». — Ceux qui ne dînent pas en ville. — M. Raymond Poincaré à *la Revue des Deux Mondes.*

Nous voici dans une nouvelle période de la vie chère.

Tout augmente dans des proportions qui laisseront une trace dans l'histoire économique de notre pays.

Le mois dernier, le tarif des chemins de fer, qui était déjà le plus élevé de l'Europe, a été doublé. Les recettes ont évidemment augmenté mais n'ont pas doublé, comme on l'avait cru. On voyage moins et ceux qui sont obligés de se déplacer, au lieu de monter en seconde — je parle des petits bourgeois — prennent les troisièmes. Il y a une petite compensation : de nombreux ouvriers qui ne regardent pas à l'argent, qu'ils gagnent facilement, se paient les secondes classes. Les coussins peu ou prou rembour-

rés sont préférables à la planche légendaire, assez bonne pour les petits rentiers, ces nouveaux pauvres que l'on est en train d'écraser de cent manières différentes. Pour les jeunes, le mal n'est pas grand, ils se feront ouvriers à leur tour, mais les vieux ?

Les petits rentiers — cette intéressante classe moyenne qui est définitivement sacrifiée — n'auront plus de téléphone ; il coûtait quatre cents francs par an ; on l'a porté à sept cents. Ici encore l'Etat éprouvera nécessairement des mécomptes. Il verra forcément ses recettes postales diminuer ; la lettre, qui coûtait quinze centimes, en coûte maintenant vingt-cinq. Les pneumatiques étaient à six sous, les voilà à douze ; quant au télégraphe il devient un luxe ; le mot de cinq centimes est porté à quinze. C'est une grosse faute économique commise par des législateurs malavisés. Ils sont partis de ce raisonnement qu'en doublant et triplant le prix d'une marchandise, ils allaient doubler et tripler la recette. Le calcul est simple, mais il est faux. On peut à la rigueur se passer du téléphone, on peut écrire beaucoup moins et l'on réservera le télégraphe pour les occasions exceptionnelles.

L'Etat est un commerçant déplorable. Il a oublié la formule du célèbre chocolatier : « Vendre bon pour vendre beaucoup, et vendre beaucoup pour vendre bon marché ! » Or l'Etat a toujours vendu mauvais, et le voilà qui vend cher, très cher. Il ne tardera pas à voir les résultats déplorables de son calcul absurde.

Tout le monde l'a imité ; les omnibus, les tramways, le métropolitain, ont doublé leurs tarifs, et pour ne pas être en reste, le charbon qui coûtait 2 fr. 50 le

sac de cinquante kilos avant la guerre est coté 12 fr. 50. Le gaz que nous avions à vingt-cinq centimes le mètre cube est à cinquante-cinq.

Sans doute, on montera toujours en tramways, et l'on allumera les becs de gaz, c'est certain, mais l'on se restreindra, soyez-en sûr. Avant tout, il faut vivre chichement puisque l'on ne peut faire autrement ; si les commodités de la vie sont diminuées, les recettes n'augmenteront pas ; les restrictions sont à l'ordre du jour.

Les cordonniers et les tailleurs vous en diront quelque chose. On achète toujours des bottines puisque l'on ne peut aller pieds nus, mais on les envoie au ressemelage, on les porte avec des pièces habilement posées ; quant aux costumes, on les donne à retourner. L'opération n'est pas pour rien ; un costume que l'on met à l'envers coûte cent cinquante francs de façon ; ce n'est tout de même pas cinq cents francs comme demandent les tailleurs pour un vêtement de drap de laine fortement mélangé de coton.

Ce sont là des détails bien terre à terre et dont se moqueraient les ouvriers flambants, mis à la dernière mode, qui dirigent les syndicats et donnent, avec désinvolture, l'ordre de suspendre tout travail quand il leur plaît, pour un oui, pour un non, suivant leurs caprices, leurs fantaisies ou leur intérêt. La moitié de Paris s'occupe pourtant de ces matières, s'en entretient et en discute longuement.

Les érudits se rattrapent en déterrant dans les « Mémoires » du XVIIIe siècle, des passages d'où il résulte qu'il en fut de même après l'écroulement du système de Law. Il y eut des fortunes inattendues,

des ruines étranges, des domestiques qui roulèrent carrosse et des dames de la haute bourgeoisie qui se placèrent comme cuisinières. On vit d'honnêtes gens qui s'en allaient avec des souliers éculés et des habits râpés. Est-ce une consolation ? Dans tous les cas, c'est un peu le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui, en attendant les tragiques événements dont on nous menace de divers côtés.

Les parlementaires se sont octroyés la fameuse augmentation de douze mille francs ; leur traitement législatif.

C'est le plus fort traitement législatif du monde entier. On va demander aux députés et aux sénateurs deux choses : être exacts aux séances et ne pas exercer deux professions à la fois.

L'exactitude aux séances se relâche ; on n'en est pas encore au laisser aller de la dernière Chambre où les discussions les plus importantes avaient lieu devant des banquettes vides ; quand je songe que le jour où la fameuse loi de huit heures fut votée à une séance du matin, j'ai compté quatorze députés, pas un de plus ! Et ce sont ces quatorze qui ont adopté cette réforme si critiquée, si critiquable et qui est devenue comme une sorte de syllabus devant lequel tout doit s'incliner. Pour 27.000 francs on veut avoir des députés qui fassent un service réel et de la présence effective.

Maintenant, les parlementaires sans fortune vont pouvoir vivre, à peu près à leur aise. On ne verra plus, sans doute, des députés venir à la Chambre avec du linge douteux et des faux cols sales comme plusieurs en avaient pris l'habitude. Les plus riches se montrent souvent les plus négligés, et ces mes-

sieurs qui ont parfois des enfantillages de collégiens se sont cotisés, la semaine passée, pour offrir un faux col neuf à un de leurs collègues, d'ailleurs millionnaire, et qui avait accoutumé de se rendre au Palais-Bourbon dans un négligé par trop démocratique. Le millionnaire a pris le faux col déposé discrètement à son vestiaire et en a beaucoup ri.

Un autre député, — un nouveau, — a trouvé un moyen ingénieux de résoudre la question du déjeuner. Comme tous les parlementaires il est l'objet de sollicitations. Tantôt c'est un fonctionnaire qui désire de l'avancement, tantôt c'est un industriel qui demande une faveur, un bout de ruban, que sais-je ? Notre député se multiplie en démarches. Seulement, il donne rendez-vous à ses protégés dans un café de la rue Royale ; ceux-ci ne manquent jamais de se trouver là à l'heure ; le représentant du peuple les accueille avec empressement :

— Je suis très pris ; nous allons déjeuner et vous m'exposerez votre petite affaire entre la poire et le fromage.

Il y a d'excellents restaurants rue Royale ; on déjeune, le parlementaire prend des notes, et c'est, bien entendu, le quémandeur qui règle celle du restaurant. A quelques jours de là le solliciteur reçoit une lettre lui donnant encore rendez-vous au même café pour onze heures et demie ; il n'a garde d'y manquer. Au bout de quelques instants il voit arriver notre homme politique : « Je sors précisément du Cabinet du ministre, je l'ai entretenu de votre affaire ; il est parfaitement disposé, mais ce sera un peu long à vous exposer, nous allons déjeuner sur le pouce et je vous donnerai tous les détails ».

Nouvelle séance au bon restaurant et nouvelle addition soldée par le particulier trop heureux de connaître le résultat d'une démarche qui lui tient fort à cœur. Ce petit manège a été vite connu, car Paris, tout grand soit-il, est au fond, un grand village. On a remarqué que chaque matin, ce député débrouillard est traité par un client différent, parfois même il invite un collègue.

— Venez donc, cher ami, nous déjeunerons avec Monsieur, et en joignant vos efforts aux miens, vous pourrez lui être utile.

Mon Dieu je ne dis pas que ces procédés de pique-assiette parlementaire, soient d'une délicatesse absolue, mais c'est assez pittoresque. Ce type n'est d'ailleurs pas nouveau ; avant la guerre, nous l'appelions un « boscard ». Aujourd'hui, le nom doit avoir changé, mais le système est le même. Plaute avait déjà immortalisé le « parasite ». Quel est l'auteur satirique moderne qui illustrera ce député amateur de petits plats fort chers ?

Vous pensez bien que tout n'est pas fini avec la fameuse augmentation de l'indemnité des députés et des sénateurs ; elle sert d'argument à ceux qui veulent voir doubler leurs salaires, et ils sont nombreux.

— Les députés ont commencé, vous répondent-ils, nous pouvons bien en faire autant.

Cependant, à la Chambre, il y a des hommes de premier mérite ; peut-être même les partis ne savent pas ou ne veulent pas utiliser leur valeur. Ceux qui occupent le premier rang ne voient pas arriver avec plaisir les collègues intelligents capables de les suppléer et, au besoin, de les remplacer.

Ne pouvant donner leur mesure à cause de l'atti-

tude de ces collègues qui écartent les coudes pour les empêcher de passer, beaucoup se résignent à l'insipide besogne de commissionnaires pour leurs électeurs.

Ah ! cela ne date pas d'hier ; souvenez-vous des vers de Barthélemy dans son impitoyable *Némésis*, dont seul l'or du pouvoir parvint à fermer la bouche [1].

Déjà, en 1831, le poète nous parlait de ces députés qui :

> Dès la pointe du jour, furets des ministères,
> Oubliant qu'ils sont faits pour discuter les lois
> Ils montent pêle-mêle à l'assaut des emplois.

Après les sollicitations dans le Cabinet, viennent les sollicitations dans la salle des séances même :

> Vers le banc du ministre, à l'heure du scrutin,
> Ils viennent rappeler l'affaire du matin.

Oh ! c'est toujours la même chose, allez ! « la même chose pour changer », comme dit le vaudevilliste ; les gouvernements se sont succédés, des révolutions ont été faites, la royauté a été remplacée par l'empire, qui a fait place à la république : les servitudes parlementaires sont demeurées immuables, et elles ne sont pas près de disparaître.

Ce que nous aimons, dans une démocratie, c'est la possibilité pour tous de parvenir au premier rang à force de travail et d'application, avec un peu de chance tout de même. En lisant la statistique de la Chambre, par professions, on peut voir, au milieu de nombreux avocats et médecins que, parmi les députés

1. Le gouvernement de Louis-Philippe obtint le silence de Barthélemy moyennant 80.000 francs.

nouveaux, il y a un garçon de ferme. Il s'agit de M. Jean Dodat, député de l'Allier.

Quand on l'interroge, il répond, avec une rondeur bon enfant :

— Valet de ferme ? La Questure exagère ; je l'ai été, vacher, parfaitement, mais je ne le suis plus.

En effet, après avoir été simple berger, le jeune homme, intelligent et travailleur, est devenu un éleveur important, un fermier riche.

Il ne voulait pas, d'ailleurs, entrer au Parlement ; on a dû lui forcer la main, il s'est laissé faire, mais non sans opposer une résistance sérieuse.

A côté de ces incidents, malgré tous les événements qui accaparent l'attention de Paris, on a encore le temps de parler des douze scandales — pas un de moins — qui sont en préparation, en germe et en gestation, mais qui sont attendus avec une certaine impatience par les amateurs de ces sortes d'affaires et qui se reposent des émotions des faits du jour, grands et petits en dégustant, à petits coups, le déshonneur de quelques contemporains notoires. De même que l'Anglais légendaire qui attendait avec une joie contenue le moment où le dompteur serait mangé par le lion, ou que le couvreur dégringolât de son toit pour s'écraser sur le trottoir, de même certains parisiens à court d'émotions attendent le jour où les enquêtes en cours ou prévues enverront un quarteron de personnalités en police correctionnelle pour y répondre de faits plus ou moins répréhensibles.

N'essayez pas de leur persuader que ces scandales sont inutiles, qu'il y a des circonstances où il vaut mieux recourir au manteau de Noé et que nous ferions mieux, en face des ennemis qui guettent nos

défaillances morales, d'oublier ces fautes si regrettables d'hier pour ne songer qu'à en empêcher le retour demain. Ils ne veulent rien entendre et leurs raisons, basées sur la justice pour tous, dominent. Il va falloir donc en passer par là, un peu plus tôt, ou un peu plus tard.

On devra s'y résigner.

Nous saurons quel est le fonctionnaire important qui donna sa signature dans cette affaire des mistelles où des millions furent gagnés par quelques gros négociants sans scrupules et avertis à temps. Il y a une affaire de rhum acheté à bas prix à la Réunion et peu après réquisitionné par l'Etat avec une bonification de 300 o/o. Pour faire suite, on dira le fin du fin sur les réquisitions des sucres aux Antilles, M. Violette, ancien député, présida une commission d'enquête sur la grosse affaire du Comité des Forges avant, pendant et depuis la guerre : il réclame une conclusion aux centaines de dépositions accablantes recueillies. Puis ce sont les demandes d'enquêtes sur des accroissements de fortunes insolites et insolentes, réelles ou imaginaires imputées à trois ministres d'hier qui nient, au surplus, avec énergie. Des juges d'instruction ont opéré des descentes dans plusieurs grands magasins : *La Belle Jardinière*, *le Bon Marché*, *le Louvre*, *les Galeries Lafayettes*, *Old England*, *Dufayel* ; des saisies de comptabilité ont eu lieu ; il ne faut pas croire qu'on se contentera du silence. Sans doute les journaux ne parlent pas de ces scandales parce que ces grands magasins donnent des annonces fructueuses à la presse, mais tout de même la publicité peut empêcher que des journaux publient des articles, — ce qui est triste pour nos mœurs —

mais ces marchés ne sauraient arrêter l'action de la justice.

Il y a trois jours, à la tribune de la Chambre, on dénonçait les bénéfices formidables réalisés pendant la guerre par des multi-millionnaires qui étaient à la veille de la faillite en 1914. On veut faire rendre gorge à ces profiteurs ; les passions sont trop vives pour que quelque chose ne soit pas essayé de ce côté. On a parlé des chambres ardentes de la Royauté. Ne firent-elles pas plus de bruit que de bien ? Nous verrons la suite des mesures qu'on propose.

Le mois dernier, un groupe de députés ne s'est-il pas rendu chez le ministre de la Justice pour lui rappeler les révélations sur un trafic de la « Croix de Guerre » par un haut fonctionnaire qui aurait reçu plus d'un million : les parlementaires déclaraient qu'ils ne se contenteraient pas d'une simple révocation. Est-ce le règne de la vertu qui commence ? Dans tous les cas c'est celui de la rigueur qu'on exige.

On est tenté de s'écrier avec le Gavroche, dans son style boulevardier : « N'en jetez plus, la cour est pleine ».

Et l'on en jette toujours. Nous sommes sur la pente ; on ne pourra rien arrêter, le voulut-on et on n'y paraît pas disposé. Je ne sais pas bien ce que le monde retirera de toute cette boue qu'on veut remuer et pour laquelle des équipes d'égoutiers vertueux sont toutes prêtes, mais il est certain que le bon renom de plusieurs sera atteint.

Le vrai, c'est qu'il aurait fallu empêcher toutes ces manœuvres répréhensibles au début ; il était possible d'y porter remède avec un peu de vigueur ; mais alors l'attention était ailleurs, on devait lutter contre

les événements; et puisqu'il y a tant de gens qui ne veulent pas entendre et qui sont sourds.

Au sens réel du mot, les sourds sont nombreux à la Chambre actuelle, il y en avait au moins deux dans l'ancien ministère. Clemenceau est très, très dur d'oreille, et son collaborateur Ignace est plus sourd encore. Aussi un membre du précédent cabinet, parlant des réunions du Conseil, déclarait :

« C'est, à certains moments, une véritable cacophonie ; c'est à celui qui parlera le plus haut, et ils ne parviennent pas à s'entendre. »

Ce qui n'empêchait pas M. Ignace de dire :

— Ce bon Clemenceau, il a complètement perdu l'ouïe; moi, au moins, je n'ai qu'une petite difficulté [1].

1. M. Clemenceau nous avait entraînés à un système du chaud et froid qui n'était pas bien fameux. Il donnait et reprenait. Un jour que la C. G. T., avec Jouhaux, était allée le voir pour l'entretenir de son programme à la fois professionnel et politique, le vieux Tigre avait d'abord montré mauvais visage à l'ambassade : « *L'intervention en Russie, c'est affaire diplomatique. Ça ne vous regarde pas !... L'amnistie, c'est prérogative gouvernementale. C'est un débat politique. Vous n'avez pas qualité pour faire de la politique !...* »

Le ton était brusque, cassant. Mais comme si, tout à coup, M. Clemenceau était fatigué d'avoir montré les griffes, il attaquait le troisième article du programme cégétiste : « *La loi de huit heures. Vous voulez les huit heures ? Ça, c'est autre chose. Réforme ouvrière, voilà votre terrain. Là-dessus on peut s'entendre. Avant huit jours je vous aurai fait voter les huit heures par mes Chambres. Allez, messieurs !* »

Jouhaux a conté plus tard, à ses intimes, comment, dans l'antichambre même du ministre de la Guerre, les délégués de la C. G. T. s'étaient regardés, absolument ahuris devant ce cadeau inattendu, auquel ils n'étaient même pas préparés, et qu'un coup de tête du Tigre venait de leur placer dans les mains, sans qu'un instant le conseil des ministres eût été consulté, sans qu'on en eût pesé les conséquences irréparables!

Léon Bailby. *L'Intransigeant*, 13 mai 1920.

Toujours l'histoire de la paille et de la poutre.

Tout cela se produit au milieu des changements occasionnés par la vie chère et parmi ces changements on peut signaler la disparition du « serveur ». C'était un type curieux d'avant la guerre qu'on rencontrait dans toutes les maisons de la petite bourgeoisie qui aimait à recevoir ses amis, sinon avec faste, du moins avec confort. Pour aider la femme de chambre, on louait pour un soir le serveur qui dressait le couvert et, en habit, correct, venait annoncer au salon : « Madame est servie ». C'était, d'ordinaire, un ancien valet de chambre de grande maison retiré dans quelque loge de concierge ; on le payait un louis par séance et les maîtresses de maison étaient à l'abri des à-coups d'une domestique maladroite ou peu au courant.

Depuis la guerre, la petite bourgeoisie ne donne plus guère à dîner et les réunions amicales autour d'une table bien servie sont supprimées pour beaucoup ; c'est un plaisir qui est réservé aux riches, anciens ou nouveaux.

Cette nouvelle restriction aurait fait la joie de cet excellent Francisque Sarcey dont quelques jeunes, qui ne l'ont pas connu, aiment à dire du mal ; c'était un homme fort aimable mais qui refusait de dîner en ville, même chez ses amis les plus intimes. Cela lui aurait fait manquer la représentation du soir dont il rendait compte le dimanche suivant dans son feuilleton du *Temps*, et il aurait considéré cette abstention comme un sacrilège professionnel.

Francisque Sarcey mettait en action le principe de Balzac qui a écrit : « les succès dans le monde et les dîners en ville dévorent le temps ». Chateaubriand,

devenu vieux, refusait aussi les invitations ; ça le fatiguait. Dans une lettre inédite à Bertin, directeur du *Journal des Débats*, il le prie de l'excuser auprès de Mme Bertin qui l'avait prié : « Vous savez que je suis un loup-garou ; je ne vais plus dîner le soir nulle part et je suis trop vieux pour changer de place. Je reste dans mon trou et ne vais nulle part ».

M. Thiers considérait les dîners comme une corvée, l'empêchant de se coucher tôt, suivant son habitude. C'est ce que disait Eugène Delacroix dans une autre lettre inédite, adressée à une demoiselle dont nous ne connaissons pas le nom.

« Oui, écrivait le célèbre peintre, j'accepte votre invitation à dîner rue du Bac, mais, ce qui me gêne, c'est que je dois faire une visite à M. Thiers qui se couche de bonne heure. Je m'excuse de vous voir si rarement, mais je suis devenu un véritable ours, accablé de travaux, je ne suis plus bon qu'à me mettre au lit le plus tôt que je peux. »

Plus près de nous, Caro, que Pailleron a méchamment mis à la scène dans *Le Monde où l'on s'ennuie*, sous les traits de Bellac, évitait aussi d'aller dîner en ville. Il s'y résignait et s'en expliquait dans une lettre intime adressée à un de ses amis, M. Revenant [1] :

« La réalité ne ressemble guère à la féerie. L'autre » homme, le vrai, s'incline sous le poids d'une cinquantaine » déjà passée ; c'est un travailleur achevé qui passe six ou » huit heures par jour sur ses livres, dîne le moins possible » en ville, et qui ne ressemble guère, vous avez pu vous en » convaincre, à ce portrait où s'est jouée votre plume ingé» nieuse et aimable.

1. Autographe des collections Charavey.

« C'est de plus un homme dont le cœur n'est guère à la » joie, je vous assure, malgré quelques amitiés d'élite qui » veulent bien s'arranger de ses tristesses et y jeter un » rayon de leur jeune gaieté. »

Bien cordialement.

31 décembre 79. E. CARO.

Goncourt qui, en 1891, avec le docteur Potain, fut témoin du mariage de M. Léon Daudet — aujourd'hui député — a noté cette particularité :

« 12 février. Enfin, sur le coup de huit heures, les gens qui dînent chez les Lockroy, sont de retour avenue Victor-Hugo. Et là est revenu avec nous le docteur Potain, le second témoin de Léon qui, malgré les sollicitations de tout le monde, se refuse à dîner et s'en va, ayant pour principe que si une fois il dînait en ville, il serait obligé d'y dîner d'autres fois et que son travail du soir serait complètement perdu. »

Nous pourrions citer cent exemples parmi les célébrités d'hier et d'aujourd'hui. Pour terminer voici un illet ayant fait partie des autographes de Charavey :

« Mon cher ami, je suis accablé de travail et de répétitions et je ne peux accepter d'invitations à dîner. »

Maurice DONNAY.

Il faut dire que les académiciens ont surtout à se défendre contre ces invitations. Les maîtresses de maison sont si heureuses de montrer un « cher Maître », à leurs invités ; ce qui faisait dire à l'un d'eux nouvellement élu :

— En entrant à l'Académie, je ne savais pas qu'on était nourri.

M. Raymond Poincaré qui, lui, aime aller dîner sans façon chez quelques amis, pourra-t-il continuer, étant donné les nombreux travaux qui lui incombent, sans parler de la nouvelle collaboration régulière à la *Revue des Deux Mondes* ?

Est-il vrai que la *Revue des Deux Mondes*, ait reçu, depuis un mois plusieurs milliers d'abonnés nouveaux ? On le dit et c'est bien possible. Ce serait un étonnement après un véritable événement. M. Raymond Poincaré, à peine sorti de l'Elysée a, en effet, accepté de rédiger la chronique politique pour la vieille revue qui s'en trouve toute ravigotée à l'instar du bonhomme Eson, dont parle Mme de Sévigné.

C'est la première fois qu'un ancien Président de la République rentre dans la lutte des idées après sa descente du pouvoir. Les deux premiers articles publiés sont des pages d'Histoire contemporaine et de philosophie politique ; elles sont remarquables de forme et d'idées. Sous cette prose élégante mais ferme, on sent le poète ; la facture, à la fois entraînante et châtiée, revêtue d'une armature solide et brillante, les pensées et les problèmes les plus graves. Quand au fond lui-même, ce n'est pas assez dire que, logiquement, M. Raymond Poincaré prend nettement parti pour les idées libérales, républicaines, sans compromission et au risque d'attaques auxquelles il doit s'attendre, il s'en vient la plume en avant, luttant pour les principes qui furent ceux de toute sa vie, sans fausse timidité et sans crainte des adversaires qui le guettent. C'est crâne et c'est français.

Dans toute la force d'un talent mûri par l'exercice de la première magistrature du pays, M. Raymond Poincaré aurait pu rentrer au Palais où il aurait été accueilli avec un empressement fait de déférence, de respect et d'affection. Il aurait repris la première place qu'il occupait, il y a sept ans et plaidé ces grosses affaires qui lui rapportaient, — a-t-on dit — cinq cent mille francs par an. Si on a exagéré ce ne doit

pas être de beaucoup. A cette situation facile, par un scrupule de conscience trop honorable pour être loué, il a préféré le labeur plus ingrat d'écrire des commentaires de quinzaine sur les événements qui se déroulent ou qui se préparent.

Ces articles exerceront-ils une influence réelle sur les hommes et les choses de France ? On n'en peut douter. Cette nouvelle tribune, d'où parlera deux fois par mois l'ancien président de la République, sera entourée de tous ceux qui veulent discuter avec conscience, se décider sur des raisons et se prononcer avec impartialité. Ils ne sont peut-être pas très nombreux, eu égard au mouvement des foules qui se pressent ailleurs ; qu'importe ! Ce n'est pas aujourd'hui que la fermeté de la pensée, la franchise et la netteté des jugements ont impressionné cette élite qui impose tout de même sinon sa volonté, du moins ses discussions aux plus entraînés de la place publique. Ces intellectuels qu'il est si facile de railler, n'ont pas évidemment tout le pouvoir qu'il faudrait ; cependant s'ils ne peuvent pas faire tout le bien que nous voudrions, ils empêchent souvent beaucoup de malfaisance et c'est autant de gagné Il est toujours vivant le charcutier d'Aristophane qui dominait la place publique par sa voix de stentor, mais à force de crier, il s'enroue parfois et c'est alors que les philosophes de bon sens peuvent placer leurs réflexions.

Nous avons besoin de M. Poincaré pour cette salutaire besogne.

XVI

12 AVRIL.

La reprise des relations avec le Vatican. — Une ambassade onéreuse. — Sous Louis XIV. — Saint-Simon nommé et non expédié. — L'ambassade de Chateaubriand à Rome. — La détresse. — Un peintre refuse la Légion d'honneur. — Quelques refus célèbres.

La reprise des relations avec le Vatican est décidée. L'approbation du Parlement est certaine, malgré une vive et sérieuse résistance du Sénat ; on s'est déjà préoccupé de l'Ambassadeur qu'on enverra auprès de Benoit XV. Plusieurs personnalités du Quai d'Orsay ont été mises en avant.

L'ambassade auprès du Vatican a toujours été fort onéreuse pour le diplomate qui y dépensait une partie de sa fortune s'il voulait « faire figure ».

Ceci, d'ailleurs, est bien connu, et ne date pas d'hier.

Au siècle dernier ces fonctions nécessitaient toujours des frais énormes et en 1829, Chateaubriand qui, lui, était sans fortune, était obligé de demander des suppléments. Le 16 avril 1829, il écrivait au comte Portalis :

« La première année de l'établissement d'un ambassadeur
» est ruineuse. Les secours accordés pour cet établissement
» étant fort au-dessous des besoins. Il faut presque trois ans
» de séjour pour qu'un agent diplomatique ait trouvé le
» moyen d'acquitter les dettes qu'il a contractées d'abord et
» de mettre ses dépenses au niveau de ses recettes. Je con-
» nais toute la pénurie du budget des Affaires étrangères ; si
» j'avais moi-même quelque fortune je ne vous importunerais
» pas ; rien ne m'est plus désagréable, je vous assure que
» ces détails d'argent dans lesquels une rigoureuse nécessité
» me force d'entrer bien malgré moi. »

On lui envoya 30.000 francs, dixième de ce qu'il aurait fallu.

On était alors en plein conclave et les cardinaux venaient à leur arrivée dîner à l'ambassade avant d'entrer en séance, ils y revenaient naturellement après.

Le cardinal de Clermont-Tonnerre qui s'était foulé un pied pendant le voyage s'était même complètement installé dans le Palais de France ; Chateaubriand le fait observer à Portalis pour obtenir un second secours. Le cardinal n'était pas seul. Il s'était établi avec sa suite, ses deux conclavistes, ses deux secrétaires, son maître de chambre romain, son maître de cérémonies, deux valets de pied, un cocher. « Tout ce monde, écrit Chateaubriand, mange comme il n'est pas idée et ici on ne mange pas sans boire ». Il réclame qu'on l'indemnise.

Il écrivait au ministre, le comte de Montalivet, le 16 avril 1829 :

« MM. les cardinaux français sont fort empressés de connaître quelle somme leur sera accordée pour leurs dépenses et leur séjour à Rome ; ils m'ont prié plusieurs fois de vous écrire à ce sujet ; je vous serai donc obligé de m'instruire le plus tôt possible de la décision du roi. »

Et plus loin il entrait dans des détails de cuisine.

« Pour ce qui me regarde, monsieur le comte, lorsque vous avez bien voulu m'allouer un secours de trente mille

francs, vous avez supposé qu'aucun cardinal ne logerait chez moi : or M. de Clermont-Tonnerre s'y est établi avec sa suite, composée de deux conclavistes, d'un secrétaire ecclésiastique, d'un secrétaire laïque, d'un valet de chambre, de deux domestiques et d'un cuisinier français, enfin d'un maître de chambre romain, d'un maître de cérémonies, de trois valets de pied, d'un cocher, et de toute cette maison italienne qu'un cardinal est obligé d'avoir ici. M. l'archevêque de Toulouse qui ne peut marcher ne dîne point à ma table ; il faut deux ou trois services à différentes heures, des voitures et des chevaux pour les commensaux et les amis. Mon respectable hôte ne payera certainement pas sa dépense ici : il partira et les mémoires me resteront ; il me faudra acquitter non seulement ceux du cuisinier, de la blanchisseuse, du loueur de carrosses, etc..., mais encore ceux de deux chirurgiens qui visitent la jambe de Monseigneur, du cordonnier qui fait ses mules blanches et pourpres, et du tailleur qui a confectionné les manteaux, les soutanes, les rabats, l'ajustement complet du cardinal et de ses abbés. »

Quand Polignac arriva au ministère, Chateaubriand se retira ; il était ruiné. « J'avais frappé à toutes les bourses royalistes, écrit-il plus tard, aucune ne s'ouvrit ». Il s'adressa à un des chefs de l'opposition qui lui envoya 10.000 francs. « Je les donnais aux créanciers les plus pressés », écrit encore l'ancien ambassadeur.

Si on compulsait les archives du ministère des Affaires étrangères, on verrait qu'avec des formes moins instantes, tous les ambassadeurs français jusqu'au dernier, M. Nisard, tous furent obligés de demander ce que Chateaubriand appelait sans détours « un secours nécessaire ».

Quand les relations furent rompues, l'Ambassadeur français près le Pape avait un traitement de 110.000 francs. La vie alors n'était pas chère et c'était à peu près la moitié de ce qui eut été indispensable. Quels crédits la Chambre va-t-elle accorder ?

L'ambassadeur près le Quirinal touche 100.000 fr. et a 50.000 francs de frais de représentation ; il est vrai que M. Barrère dispose d'un crédit assez important pour la propagande dont il a toujours tenu à garder la direction. Le poste qu'on va ressusciter est de grand honneur mais aussi de grande dépense. Un véritable dévouement est nécessaire. Puis, il faudra s'entendre avec M. Barrère et ce n'est pas le côté le moins facile de la tâche.

En attendant cet événement, les incidents parisiens se produisent à propos de cent sujets divers.

Un musicien a refusé bruyamment la croix de la Légion d'honneur qu'on lui avait décernée malgré lui. Puisque cet homme ne voulait pas le ruban rouge, on comprend mal qu'on ait essayé de le lui imposer. Il y en a tant qui le désirent et à qui on le refuse ; parmi eux, il en est beaucoup qui, cependant, mériteraient cette décoration. Pourquoi un ministre a-t-il voulu quand même violer la modestie de cet homme extraordinaire qui repousse d'un geste indifférent ce « hochet de la vanité », comme disaient nos pères de 1848, hochet qui cause un grand plaisir à de braves gens.

Il y aurait un curieux recueil à faire de tous ceux qui ont écrit contre les décorations et ont été les premiers à réclamer le ruban. Souvenez-vous de l'aventure de notre cher poète Emile Bergerat, qui avait publié un article pétillant de malice et d'esprit contre ceux qui acceptaient ces futilités, et qui, l'année suivante, était compris dans une promotion, ce qui le rendait très heureux. Emile Zola, lui aussi, avait montré dans des pages indignées son mépris pour ces insignes de la faveur. Je possède pourtant dans ma

collection un curieux autographe de l'auteur de *l'Assommoir* se plaignant, non sans amertume, que M. Bardoux, alors ministre de l'Instruction publique, ne lui ait pas donné la croix. Nous avons su que M. Bardoux avait fait ce qu'il avait pu, ce fut le Conseil des ministres qui ne voulut pas de cette promotion. Quelques années après, Emile Zola obtint satisfaction et fut plus tard nommé officier.

Courbet refusa avec ostentation la croix, mais c'était sous l'Empire ; le peintre, d'opinions très avancées, ne voulait rien accepter du « Trabucaire couronné » comme on disait à l'époque.

Raspail repoussa aussi le ruban rouge ; déjà Louis-Philippe lui avait fait offrir la place de conservateur général des collections du Muséum, mais il refusa cette proposition, et continua son opposition.

Le 26 février 1831 il fut appelé devant le juge d'instruction pour un article de *La Tribune*, et qui, selon ce magistrat, offensait le roi. Le 16 mars suivant une lettre ministérielle lui annonçait sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. Le *Moniteur*, le même jour, parut avec une ordonnance portant : « Le roi a nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Raspail, naturaliste ».

Le lendemain, *La Tribune* insérait la lettre suivante, reproduite par plusieurs journaux de Paris :

« Monsieur le Ministre,

» Je m'empresse, Monsieur, de vous prier de rapporter cette ordonnance.

» Si la croix d'honneur s'était conservée la croix des Monge, des héros de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, peut-être aurais-je eu la faiblesse de braver mille fois la mort pour la mériter, mais depuis la Restauration on l'a prodiguée à tant de bureaucrates et de traîtres qui ont tant fait contre nos

libertés, qu'en l'acceptant je semblerais insulter à la situation de mes camarades de juillet.

» La seule décoration à laquelle mes opinions essentiellement républicaines me permettent de prétendre, c'est la décoration spéciale des trois journées ; celle-là n'ennoblit pas, elle honore ; elle n'aura été flétrie par aucune boutonnière.

» Agréez...

» RASPAIL.

» Paris, 17 mars 1831 ».

L'instruction relative à la lettre du 18 février est rouverte et Raspail cité devant la Cour d'assises qui le condamne à huit mois de prison et 800 fr. d'amende [1].

A l'époque où la croix d'honneur était décernée à Raspail, elle avait un autre prestige qu'aujourd'hui ; lorsque le *Moniteur universel* annonçait une promotion, les dames de la halle déléguaient trois de leurs collègues chargées de porter, au domicile du nouveau chevalier, un énorme bouquet.

Dans les annales de la chancellerie, il y a une lettre fort [2] curieuse du général Ducrot, qui n'accepta pas

1. Durant les trois journées de juillet, Raspail avait quitté la plume et le microscope pour prendre le fusil ; à l'attaque de la caserne de Babylone, en même temps que le jeune polytechnicien Vaneau tué à ses côtés, Raspail reçoit au front une balle qui dévie au-dessus de l'arcade sourcilière sans briser l'os : tombé, on l'emporte couvert de sang dans une maison voisine pour le panser, au moment où la caserne était enlevée.

Il reçut ainsi la décoration de juillet, instituée par la loi du 13 décembre 1830.

(RASPAIL fils).

2. Une partie de cette causerie avait été publiée dans le journal *Excelsior* qui reçut d'un lecteur, M. Louis Lacaze, la lettre suivante :

« Il en est un, nous écrit-il, que M. Jean-Bernard, votre distingué rédacteur, a oublié, et qui a décliné cet honneur,

le grand cordon pour des motifs des plus respectables :

dans des circonstances et des conditions assez piquantes. C'est Me Senard.

Au mois de juillet 1876, il terminait sa seconde année de bâtonnat. Dufaure, qui était alors garde des Sceaux, et qui était l'ami de son ancien confrère, venait de le nommer chevalier de la Légion d'honneur. Le jour même, Me Bétolaud, qui avait été élu bâtonnier en remplacement de Me Senard, le chercha au Palais pour le féliciter ; et, le joignant à la bibliothèque de l'Ordre, il lui offrit ses compliments avec sa solennité habituelle. Il reçut un accueil auquel il ne s'attendait guère.

Le vieil avocat, protestant contre une décision au sujet de laquelle il n'avait pas été pressenti, s'écria :

— Mais je refuse ! !! La croix, à mon âge (il avait alors soixante-seize ans), songez donc. C'est ridicule. Je l'ai refusée au roi Louis-Philippe lorsque j'étais bâtonnier à Rouen. Je ne vais pas l'accepter à la fin de ma carrière... La croix à l'ancien procureur général... à l'ancien président de l'Assemblée nationale... à l'ancien ministre de l'Intérieur... C'est absurde...

— Eh là ! Eh là ! dit Me Bétolaud, quelle ardeur juvénile !... Mais, c'est sans doute le bâtonnier, le chef de l'Ordre, que le garde des Sceaux a voulu honorer. Et alors...

— Alors, répliqua Me Senard, je me rends immédiatement à Versailles, et je vais dire à Dufaure : « Toi aussi tu es ancien bâtonnier. Décore-toi d'abord... Nous verrons après. »

Et le vieux chevalier malgré lui, prit le premier train, et Dufaure, qui était, lui aussi, septuagénaire, ne s'est pas décoré, et Senard a fait respecter la virginité chatouilleuse de sa boutonnière.

» J'étais alors jeune avocat, nous apprend notre aimable correspondant, j'ai assisté à la petite scène que je viens de raconter. Elle fut assez curieuse pour se graver dans ma mémoire.

Après le 16 mai, un vieux républicain de province, M. Laborde, avocat à Foix, qu'on avait surnommé là-bas « la conscience la plus droite et le caractère le plus pointu du département », refusa la décoration que Gambetta lui avait fait accorder. Il fut un moment député ; non réélu, il continua à plaider dans son pays. Il remportait de nombreux succès d'assises et manquait rarement de dire aux jurés : « Moi, messieurs, qui ait repoussé les vaines distinctions que voulait m'offrir le gouvernement, j'ai le droit de dire franchement ma pensée. » Ça n'avait aucun rapport avec l'affaire, mais cela produisait toujours de l'effet sur les jurés.

26 mars 1874.

Général Ducrot au général du Barail.

Je suis bien reconnaissant à M. le Maréchal de Mac-Mahon et à vous de ce témoignage d'estime et de bienveillance. J'en suis profondément touché, et mes remerciements sont bien sincères, mais je me suis fait une règle absolue de n'accepter nulle distinction honorifique tant que je sentirai peser sur moi la double capitulation de Sedan et de Paris. J'ai fait donner quelques grand'croix à mes lieutenants, je l'ai toujours refusée pour moi. J'ai également refusé la médaille militaire donnée par M. Thiers, qui m'avait compris sur un même décret avec Chanzy. Je tiens absolument à me maintenir dans cette situation.

DUCROT.

Les journaux ces jours-ci ont publié que Mme Marcelle Tinayre avait elle aussi refusé la croix. Ce n'est pas exact. Voici ce qui s'est passé il y a une dizaine d'années.

Le ministre voulant décorer une femme de lettres céda aux sollicitations nombreuses des amis de Mme Marcelle Tinayre et la proposa pour le ruban rouge que méritait d'ailleurs un talent de premier ordre. Mme Tinayre et ses amis étaient enchantés. On sait qu'avant de devenir définitives, les propositions doivent être approuvées par le Conseil de l'Ordre ; tant que cette approbation n'est pas donnée, il n'y a rien de fait et plusieurs fois les ministres se virent retourner les décrets pour un motif ou pour un autre. Cette aventure advint notamment à Mme la comtesse de Noailles, décorée depuis comme infirmière, pour qui M. Jaurès avait demandé et obtenu, du ministre, la croix. Sur le rapport de M. Lavisse toujours partial et quinteux, le Conseil de l'Ordre ne ratifia pas ce choix. Mme Marcelle Tinayre ignorait sans doute cette formalité. Croyant que tout était fini

quand le ministre a signé, elle se laissa aller à des interviews, où elle se payait le luxe de faire la désintéressée. A un rédacteur du *Temps* notamment elle déclara, non pas qu'elle refusait la croix qu'on avait eu tant de peine à obtenir pour elle, mais qu'elle ne la porterait pas. « Mon petit garçon, disait-elle, me prendrait pour une vieille cantinière. » Le petit garçon, soit dit en passant, avait quinze ans.

Quand la candidature passa devant le Conseil de l'Ordre, quelques jours après, ces messieurs dirent que, puisqu'elle ne voulait pas porter la croix, ce n'était pas la peine de la lui donner et que ce n'était pas juste de faire de la peine au petit garçon de la romancière. La candidature fut donc repoussée et Mme Marcelle Tinayre ne fut pas décorée. Elle en fut navrée. Ses amis recommencèrent de nombreuses et pressantes démarches, mais ne réussirent pas.

Il n'est donc pas exact que cet écrivain de mérite ait refusé un ruban qu'en réalité elle n'a jamais eu. Soyons francs, d'autres qui le portent ne l'on pas autant mérité. Mais il ont su se taire entre la proposition du ministre et l'approbation du Conseil de l'Ordre.

XVII

19 AVRIL.

La condamnation de M. Caillaux. — Pressions politiques. — L'opinion de M. Caillaux. — La plaidoirie de Mᵉ Moro-Giafferi. — La plaidoirie de Mᵉ Demange. — Ce qui s'est passé dans les huis clos. — 18 papiers secrets. — Qui rédigea l'arrêt ? — « Ce jugement est un crime ! » — Un grand avocat. — Résumé des opinions diverses.

Après les plaidoiries de ses trois avocats, M. Caillaux a prononcé un très beau discours qui a duré plus d'une heure ; il a profondément remué l'auditoire et a failli réussir. M. Caillaux est un homme d'extrême ressource. Je me souviens l'avoir entendu en faveur de sa femme à la Cour d'assises en juillet 1914, il fut de tous points admirable. Dans sa dernière défense, il s'est surpassé ; c'est assurément une des intelligences les plus remarquables de ce temps. Quel dommage qu'il s'en soit si mal servi. Quels services il aurait pu rendre au pays s'il ne s'était laissé dominer par une ambition subordonnée à son égoïsme. Après son appel déchirant, plusieurs sénateurs pleuraient — même parmi ceux qui ont

condamné. Dans la tribune on murmurait : — on ne peut pas le condamner ; c'est impossible !

Quand il eut achevé, haletant, épuisé, M. Caillaux se laissa tomber dans les bras de son premier avocat, Me Moutet, qui l'embrassa d'une manière un peu théâtrale.

Si on eût voté à ce moment, l'acquittement était à peu près sûr ; mais l'audience fut renvoyée au lendemain, la condamnation fut obtenue ; ce ne fut pas sans peine et suivant le mot d'un membre de la Haute-Cour : « Ça a été dur, très dur ».

Pour le procès Malvy, un sénateur s'était surtout signalé par un zèle immodéré en faveur de l'ancien ministre, c'était M. Bepmale, sénateur de la Haute-Garonne, qui avait pris une extinction de voix à interrompre, à interpeller ceux qui parlaient contre son ami. Son agitation a laissé des souvenirs dans la mémoire de ses collègues ; M. Antonin Dubost avait alors peine à contenir ces interventions où il y avait souvent plus que de la colère bruyante. Mais mon ancien client[1], M. Bepmale, n'a pas été réélu ; sa place n'est cependant pas restée vide et son rôle a été rempli avec autant de ferveur que de nervosité par mon ancien « commissaire » M. Doumergue[2], le sénateur du

1. M. Bepmale qui avait été mon camarade malheureux sur la liste radicale aux élections législatives de 1885 dans la Haute-Garonne, ayant été diffamé par un adversaire de mauvaise foi, me fit, il y a longtemps, l'honneur de me confier sa défense ; nous eûmes la chance de gagner le procès.

2. En 1883, mon ami et camarade de la conférence Molé, M. Jamais alors député du Gard, m'avait prié d'aller faire une conférence à Pont-Saint-Esprit, conférence qu'il présida. Les organisateurs avaient désigné des jeunes gens dévoués qui, une cocarde tricolore à la boutonnière, faisaient placer les assistants. Un de ces Commissaires était M. Doumergue alors

Gard. Durant ces deux dernières journées, l'ancien ministre des Affaires étrangères a mené la campagne la plus active qu'on puisse imaginer et comme au demeurant c'est un homme très sympathique et très aimé de ses collègues, il a obtenu non pas l'acquittement qu'il désirait, mais une peine relativement douce et qu'on a pu qualifier, dans les milieux modérés, de « dérisoire ».

La pression exercée auprès des sénateurs est à peine croyable ; les gros personnages de la franc-maçonnerie sont intervenus avec une insistance qui n'a pas été sans résultats ; quelques sénateurs, dont on m'a cité les noms, ont fini par céder à ces objurgations et, malgré eux, ont voté l'acquittement, d'autres se sont abstenus. La pression était telle qu'un sénateur du Midi, rapporteur de commissions importantes, a menacé de se retirer en publiant les motifs de son attitude.

MM. Debierre, Alexandre Bérard et Chéron étaient parmi les plus entraînés soutenant qu'il s'agissait d'une question de principe républicain ; M. Maurice Sarraut plus calme et plus maître de lui, se contentait de tenir pour son usage une liste de pointage. On est arrivé à influencer assez fortement M. Léon Bourgeois qui a cependant voté pour la condamnation mais avec les circonstances atténuantes, ce qui a permis d'abaisser la peine à trois ans de prison ayant pour résultat la mise en liberté immédiate.

Cette liberté immédiate tenait fort à cœur aux amis

étudiant en droit ; c'étaient ses débuts dans la politique ; il les a oubliés ; je lui en ai toujours gardé de la reconnaissance.

de M. Caillaux au point que M. Doumergue pour l'obtenir a dû invoquer l'union du Sénat pour le lendemain sur les questions républicaines. Jamais dans une cour de justice on a vu une pareille propagande, une pareille pression. C'est incroyable, inimaginable et encore ce ne sont là que des indications générales.

En apprenant le résultat, M. Caillaux a fait cette réflexion :

— Ils n'ont pas osé faire de moi le cadavre le plus populaire de France.

Il oublie que si le Gouvernement ne l'avait pas protégé avant son inculpation, tant à Paris qu'à Vichy, la foule lui aurait fait un mauvais parti.

— La question Caillaux est liée à la question du régime, déclarait M. Doumergue dans les couloirs.

Heureusement que non. La République est au-dessus de ces tristes mœurs, et l'agitation qu'on va essayer avec le condamné d'hier n'est pas négligeable, mais n'est dangereuse que pour ceux qui la tenteront. M. Caillaux y est d'ailleurs très décidé. Déjà on annonce une série d'articles et un volume.

Le résultat a été vite connu. Depuis la guerre, les journaux avaient dû renoncer aux « éditions spéciales » consacrées aux événements importants ; hier soir, la *Presse*, pour la première fois, a lancé une de ces éditions, réduite à quelques centaines de mille, à cause de la pénurie du papier. Elle a été rapidement enlevée. C'est ainsi que l'on a su dans le public, vers neuf heures, que le Sénat avait voté le principe de la condamnation de M. Caillaux.

Dans les théâtres, pendant les entr'actes, on a discuté assez vivement ; naturellement, chacun y apportait son appréciation suivant son opinion depuis

longtemps faite sur ce dénouement. Les amis de Caillaux protestent avec véhémence et ses adversaires se déclarent satisfaits de cette solution, qui était à prévoir, étant donné qu'il s'agit d'une juridiction politique où la camaraderie domine quand même.

Après la plaidoirie de Me Demange un acquittement a paru possible, et l'on savait que les sénateurs partisans de M. Caillaux faisaient un siège en règle de chaque sénateur connu pour ses sentiments hostiles. Depuis trois mois, on avait eu le temps de connaître à peu près l'opinion de chacun, et les pointages étaient tenus à jour à un dixième de voix près. Cependant, jusqu'au dernier moment, un doute avait subsisté.

Les partisans de M. Caillaux essayaient, dans les couloirs, de l'intimidation. Quand un sénateur considéré comme acquis à la condamnation passait, ils affectaient de dire à haute voix :

— S'ils condamnent, ils vont déchaîner la révolution plus tôt qu'ils ne croient.

Que de fois ne l'a-t-on pas entendue, cette menace un peu ridicule et un peu usée, car elle avait déjà servi au moment du procès Malvy.

M. Delahaye développait parfois cette idée qu'en somme M. Caillaux avait de la chance, car s'il avait été traduit en même temps que Bolo devant le conseil de guerre, comme on en avait eu d'abord l'intention, il y a déjà longtemps qu'il aurait été faire le dernier tour aux fossés de Vincennes. Tout cela est fort probable ; M. Caillaux doit, en somme, une vraie reconnaissance à M. Clemenceau qui voulut et obtint que l'ancien président du conseil fût envoyé devant la Haute-Cour.

Parmi ceux qui se sont montrés décidés à condamner, on cite M. Paul Doumer, qui n'a pas changé d'avis malgré les démarches les plus pressantes que Me Moro-Giafferi a fait faire auprès de lui. M. Paul Doumer est démeuré ferme dans sa résolution ; il est sénateur sortant de la Corse en janvier prochain et M. Moro-Giafferi est là-bas une puissance électorale.

M. Paul Doumer, quand il était ministre des Finances, avait pourtant été un moment le protecteur de M. Caillaux, alors inspecteur des finances et assez mal vu dans les directions à cause de ses opinions nettement conservatrices. M. Paul Doumer intervint pour qu'on n'entravât pas la carrière d'un homme qui, tout réactionnaire fût-il, montrait des qualités professionnelles de premier ordre. Vingt ans plus tard, M. Caillaux, chef du parti radical avancé, a trouvé M. Paul Doumer parmi ses juges et le déclarait d'opinions arriérées. Ainsi va le monde.

Après vingt-quatre heures de réflexion, comme pour Malvy, on trouve généralement que c'est trop pour un innocent, mais vraiment pas assez pour un coupable. Il y a déjà longtemps qu'il est acquis que, la justice politique n'existe pas, comme le proclamait un jour Clemenceau à la tribune.

Dans les conversations on commente les détails des délibérations.

Comment peut-on croire sérieusement que les secrets — ou soi-disant tels — qui sont communiqués à huis clos à la Haute-Cour où siègent 280 sénateurs, seront gardés ? C'est un peu comme le secret maçonnique. Les rituels qu'on peut acheter pour quelques sous sur les quais, apprennent aux profanes que lorsque le vénérable termine les travaux, c'est-à-dire lève

la séance, il fait prêter à tous les maçons en bloc, le serment de garder le silence sur les discussions qui viennent d'avoir lieu, et le lendemain matin à la première heure, le préfet de police a, sur son bureau, le compte rendu détaillé de la réunion, avec les noms de tous les orateurs qui ont pris la parole. Généralement ce compte rendu est accompagné du résumé des conversations qui ont eu lieu dans les couloirs. Je ne me charge pas d'expliquer comment ces divulgations se produisent, mais elles se manifestent aujourd'hui comme hier, comme toujours.

Après cela, dit Pierre Veber dans une de ses comédies, « ce qu'on appelle le secret sur une histoire, c'est raconter cette histoire sous le sceau du secret ».

Quand les évêques de France se réunirent pour savoir si l'on accepterait ou non les cultuelles, tous les prélats avaient prêté aussi serment du silence et, en outre, le Pape avait prononcé l'excommunication contre celui qui révèlerait ce qui s'était passé. Nonobstant, après chaque séance, le ministre de l'Intérieur possédait un compte rendu copieux, très fidèle, des discussions et des votes. On assure cependant, contrairement à ce qu'on croit habituellement, qu'aucun évêque n'était coupable de cette indiscrétion. Pour être bien sûr que rien ne serait révélé, le Pape avait pris la précaution d'organiser des sortes de courriers de confiance à qui Mgr Andrieux, alors archevêque d'Aix — aujourd'hui cardinal et archevêque de Bordeaux — remettait sous pli cacheté et scellé, le compte rendu qui était directement porté de Paris á Rome. C'est de ce côté qu'à l'insu du *missus dominici*, on était arrivé à tout savoir par un procédé habile et ingénieux.

Pendant la guerre, les Allemands ont possédé tous les comptes rendus des séances secrètes de la Chambre et du Sénat. Comment ? Il y eut des fuites et des trahisons. Par qui ? Il faut le demander à M. Briand qui était ministre et qui aurait pu, s'il l'avait voulu, faire expier cher ces fautes abominables à ceux qui les commirent. M. Briand, qui a tout su, a préféré feindre de tout ignorer : il a peut-être bien fait.

Aussi pourquoi peut-on avoir la naïveté de croire que l'on ne connaîtrait pas ce qui s'est passé dans le huis clos de la Haute-Cour ?

On communiqua les documents — sans grande importance d'ailleurs — qui prouvaient qu'avant la guerre, deux grands journaux de Paris, le *Petit Journal*, alors dirigé par M. Prevet, et le *Figaro*, à la tête duquel se trouvait M. Calmette, avaient entrepris des campagnes contre le gouvernement d'alors sur les indications de l'ambassade d'Espagne. Il s'agissait de venger le roi d'Espagne des menaces de M. Caillaux qui avait déclaré que « si Alphonse XIII n'était pas sage, il le briserait comme on casse une noisette ».

On communiqua ainsi dix-huit pièces : lettres et télégrammes, déchiffrés au ministère de l'Intérieur, contenant des précisions et indiquant les sommes payées par l'ambassade espagnole, ce qui provoqua cette exclamation d'un sénateur : « Ce n'était vraiment pas cher, c'est de la vilaine besogne au rabais ».

Un autre sénateur, rappelant que cette campagne se produisait au moment où l'Allemagne et la France étaient dans des rapports plus que difficiles à propos du Maroc, ajoutait : « Mais cela aurait mérité le poteau ».

M. Lescouvé aurait voulu qu'on ne lut pas ces dix-huit papiers, mais le Sénat, par 229 voix sur 280 votants, demanda la lecture complète.

Cet incident a prouvé que M. Caillaux, qui était alors président du Conseil, avait emporté ce dossier qui appartenait aux archives où la pièce principale a été restituée.

Et maintenant que valait ce fameux secret ?

Pas grand'chose ; beaucoup le connaissaient avant ; ce huis clos n'a eu pour effet que d'apporter des preuves irréfutables à ce que l'on répétait depuis 1911.

La pression exercée auprès des sénateurs est à peine croyable ; quoique M. Caillaux ne soit pas franc-maçon comme je vous le disais tout à l'heure, les gros personnages de la franc-maçonnerie sont intervenus avec une insistance qui a pour beaucoup contribué au résultat. Ceux qui résistaient étaient menacés d'être rayés des cadres du parti républicain et combattus à outrance dans leurs départements. Quelques sénateurs, dont on m'a cité les noms, ont fini par céder ; c'est la menace qui les a fait voter l'acquittement ; d'autres n'ont pu se résigner à aller jusque-là et se sont abstenus. Par contre quelques rares sénateurs de la droite comme M. Imbert de La Tour menaient une active campagne en faveur de l'acquittement.

— Condamner cet homme, répétait-il dans les couloirs, serait une iniquité !

On a entamé, mais non pas ébranlé M. Léon Bourgeois qui, malgré de nombreuses démarches, a voté pour la condamnation tout en se ralliant, avec empressement, aux circonstances atténuantes. C'est M. Bompard, conseiller à la Cour d'appel, ami

particulier de M. Bourgeois, qui a rédigé l'arrêt; son premier texte était plutôt sévère; les cinquante « acquittistes » quand même firent un tel tapage, menaçant de se retirer en masse, que M. Bourgeois abandonna sa première rédaction et promit d'en apporter une autre très adoucie. Ce qu'il fit le lendemain matin. Il paraissait entendu qu'on allait condamner M. Caillaux à cinq ans de prison, ce qui le laissait encore en prison pendant plus d'un an; cette peine fut repoussée à une voix de majorité. Ce résultat fut dû au hasard; le scrutin sur la peine était à peine commencé quand M. Ruffier, sénateur du Rhône, qui était, au su et vu de tous, partisan du maximum, se trouva mal, on dut l'emporter chez lui. C'est alors que M. Doumergue invoqua l'union de tous les républicains du Sénat, et obtint la peine de trois ans de prison permettant de libérer M. Caillaux immédiatement. Ce qui n'empêcha pas M. Drivet, sénateur de la Loire, de s'écrier :

— Ce jugement est un crime !

Dans la salle, Mme la comtesse de Noailles, qui avait suivi avec passion tous les débats, protestait avec véhémence; on assure même qu'elle prit à son corsage un bouquet de fleurs qu'elle lança dans la direction de l'accusé. La femme d'un sénateur, Mme Lazare Weiller, partageait les sentiments de la comtesse. Un journal qui a très énergiquement soutenu M. Caillaux a ainsi raconté cet incident [1] :

« Dans un groupe particulièrement bruyant, on pouvait voir et surtout entendre la comtesse Mathieu de Noailles qui, avec une verve qui s'exaltait de tant de curieux auditeurs, se lançait à pleine voix dans un plaidoyer étourdissant

1. *Bonsoir*. Directeur M. Gustave Téry.

« pro Caillaux », véritable assaut d'ardeur et d'humeur que MM. Rouanet et Bonamour essayaient vainement de contenir. »

Un des hebdomadaires qui ont la spécialité de recueillir les échos de Paris a publié cette petite histoire qui est, paraît-il, exacte :

Sur le perron du Luxembourg, Mme de Noailles et Me de Moro-Giafferi échangeaient des compliments.

Tout à coup, un sénateur, — M. Lazare Weiller, — passa.

Mme de Noailles courut vers lui.

— Monsieur le sénateur, vous l'acquitterez, n'est-ce pas ?

— Madame, je ne puis rien vous dire...

— Oh ! si, vous l'acquitterez, vous l'acquitterez. Il faut qu'il soit acquitté. Tenez, si vous votez l'acquittement, je vous embrasserai.

— C'est un argument décisif. Madame, j'acquitterai.

— Vous êtes très gentil... Et tenez..., je paie d'avance.

Et la muse au cœur sensible appliqua sur la joue gauche de M. Lazare Weiller un baiser qui dut émouvoir le cœur de pierre des statues immobiles.

Les amis du condamné, tout en étant heureux du résultat obtenu, déclarent que ce n'est qu'une première phase de cette affaire, et que l'agitation, en vue d'une réhabilitation, va commencer. Pour débuter on prépare toute une campagne contre M. Clemenceau et contre ceux qui ont poussé aux poursuites. Nous aurions pourtant bien eu besoin de calme ; la France a d'autres soucis que de subir encore une pareille agitation. Attendons.

Ce qu'il y a de plus clair, c'est que le vieux barreau a pris, au procès Caillaux, une éclatante revanche. Me Demange, dans une plaidoirie d'une heure et demie, a plaidé le procès, rien que le procès, mais tout le procès. Il n'y a qu'une voix : « Ce vieillard a été admirable. » Dans les couloirs, on n'en revenait pas. Eh quoi ! cet avocat de soixante-dix-huit ans avoir tant de vitalité, de passion convaincante et d'éloquence enfin ! C'était un enchantement. Comme M. Caillaux aurait été bien inspiré de se contenter de ce défenseur qu'on avait l'air d'avoir placé à l'arrière-plan, en pénitence, à une petite table. On aurait dit, pendant les trois longs mois des débats, le parent pauvre qu'on laisse s'asseoir là, par commisération. Quelle belle revanche !

Pendant ces trois mois, Me Demange n'avait posé que deux questions ; il avait évité avec dignité ces gros effets d'audience, ces cris, ces objurgations qui ont quelque chose de la parade italienne : « Vous allez voir, ce que vous allez voir ! Nous arrachons les dents des témoins sans douleur, et nous avons le monopole d'excellent vulnéraire ! »

Ce n'est pas là le genre de la plaidoirie française ; nous l'avons retrouvé avec Me Demange, dont la réputation était si grande il y a une vingtaine d'années. Depuis, l'effacement était venu ; d'autres avocats plus jeunes, plus entreprenants, d'un talent réel, mais un peu bruyant, avaient accaparé la clientèle des grands procès et, sans qu'il le méritât, Me Demange s'était trouvé en marge. Il avait pourtant eu des débuts retentissants. C'est lui qui, il y a cinquante ans, plaida devant la Haute-Cour de Tours pour le prince Pierre Bonaparte qui avait assassiné Victor Noir.

Quand j'arrivai au Palais, Lachaud finissait sa carrière éclatante, et Demange commençait à passer au premier plan. Il avait gardé un peu de panache, mais s'était débarrassé de la grandiloquence de Lachaud ; il plaida d'innombrables procès d'assises : Fenayrou, Pranzini et pour ce pauvre Jean Baffier, qui vient de mourir à l'hôpital, quand le célèbre sculpteur eût la mauvaise idée d'aller rappeler à Germain Case, ses promesses électorales par un coup de canne à épée dans le dos.

Me Demange fut bâtonnier, et c'est alors qu'il commença à devenir bienveillant pour les jeunes, car ce parfait honnête homme fut toujours un peu distant. Les affaires d'assises n'enrichissent pas ; ce n'est rien dire de désobligeant que de rappeler la situation de fortune modeste de cet avocat, qui est un grand avocat. Il ne cache pas à ses jeunes confrères du Palais que ses moyens ne lui permettent pas de s'abonner au téléphone. Sa courageuse attitude dans l'affaire Dreyfus avait amoindri sa clientèle. L'âge était venu, et le Conseil de l'ordre, qui est très riche, voulut essayer pour ce vétéran ce qu'il a souvent fait pour d'autres. Avec toutes les précautions possibles, on proposa à Me Demange de lui assurer une vieillesse tranquille, à l'abri des préoccupations ; il refusa nettement. Je crois même qu'il en fut un peu blessé. Et il continua à plaider des affaires modestes, des divorces obscurs, des procès en correctionnelle, des questions d'objets mobiliers saisis et toute cette broutille que dédaignent d'habitude les anciens bâtonniers.

Me Demange a volontairement connu les difficultés d'une vie difficile, honorablement supportée. Hier

il a eu un grand reflet de gloire et de popularité. La foule, qui l'avait oublié, a appris de nouveau son nom et franchement applaudi à ce remarquable talent plein de verdeur et d'une si belle tenue bien française.

Sentence trop douce, écrit au *Figaro* M. Latzarus. Dans la *Démocratie Nouvelle*, Lysis déclare ce *verdict scandaleux* par sa bénignité. M. Dominique à la *Bataille*, dit : *c'est la suprême saleté*. M. du Mesnil, dans le *Rappel*, écrit que la sentence ne satisfera pas le bon sens populaire, qui *ne comprend ni les culpabilités atténuées, ni les innocences aggravées*.

M. Emile Buré se félicite dans l'*Eclair* de ce que le vote du Sénat interdise à Caillaux *de poursuivre sa carrière de factieux*. Le *Journal du Peuple* invite M. Caillaux à quitter les rangs de la bourgeoisie capitaliste qui l'a exclu de son sein, pour passer de l'autre côté de la barricade. M. André Lichtenberger qualifie dans la *Victoire*, ce *verdict de justice et de pitié*, il ajoute que, faute d'avoir pu mettre Caillaux à la tête d'une France vaincue par la guerre, *tous les maniaques de la défaite et de la dissociation*, rêveront de le remettre *à la tête d'une France vaincue par la paix*, *grâce à eux*.

Dans la *Lanterne*, M. Hautfort se plaint que le Sénat ait rendu un *arrêt de peur* qui *exaltera encore*, *s'il est possible*, *l'orgueil de Joseph Caillaux*.

Le *Temps* conclut que le vice incurable de l'action de Caillaux, « c'est qu'il aura sans cesse vu son pays à travers un portefeuille ministériel ». Il aura justifié le mot de Salluste : « Et pourvu qu'il arrivât au pouvoir, peu lui importaient les moyens d'atteindre ce but ».

XVIII

26 AVRIL.

M. Thiers prédit l'anarchie intellectuelle. — M. Vaillant-Couturier prêche la désobéissance. — Les députés socialistes se solidarisent avec lui. — A la veille d'événements importants. — En 1789. — Les nobles révolutionnaires. — La mort du sculpteur Jean Baffier. — Sarah Bernhardt dans *Athalie*.

Il n'y a pas un demi-siècle, en 1871, M. Thiers se plaignait déjà d'une sorte de déséquilibrement de la pensée politique ; avec son esprit méthodique de vieux bourgeois, il s'effrayait des soubresauts intellectuels qui secouaient la vieille société déjà très éprouvée par la guerre qui venait de finir à peine.

« Ce n'est pas l'anarchie politique qui nous menace, disait-il, c'est l'anarchie intellectuelle. Tout citoyen a des idées ou croit en avoir. Il n'y a plus de principes certains, plus de boussoles pour les esprits ; nous sommes une nation de disputeurs ! Ce n'est plus la lumière qui jaillit du choc des opinions ; elles se neutralisent faute de discernement ; la

vérité s'obscurcit, et nous nous épuisons sans conclure. »

Au fond, le vieil homme d'Etat s'effarait devant une poussée d'opinion qu'il était impuissant à maîtriser.

Nous assistons en ce moment à un phénomène analogue, et nous serions volontiers disposés à accuser l'anarchie intellectuelle en face de ces excitations au chambardement général qui viennent de divers côtés. Les syndicalistes réclament à grands cris la Révolution, qui pourra leur apporter des déceptions cuisantes, et des députés conseillent aux soldats la désobéissance.

Un des parlementaires du parti révolutionnaire, M. Vaillant-Couturier, ayant écrit un article fulgurant pour engager les militaires à ne pas exécuter les ordres de leurs chefs, le parquet a déposé sur le bureau de la Chambre une demande pour que l'immunité parlementaire soit levée, pour permettre de poursuivre. Aussitôt, les autres députés socialistes se sont solidarisés avec leur collègue ; ils ont décidé de publier à nouveau l'article incriminé et de le signer des noms de tous les députés du parti.

— Et maintenant qu'on nous poursuive tous, si on l'ose !

Ce geste rappelle par certains côtés la protestation du Parlement de Paris contre la royauté quand les gardes allaient arrêter deux conseillers réformateurs ; tous leurs collègues se pressaient au-devant des exempts, s'écriant :

— Nous sommes tous Blancmesnil et Broussel !

Ce qui n'empêcha pas d'ailleurs ces derniers d'aller faire un tour en prison.

— Nous sommes tous de l'avis de Vaillant-Couturier ! répètent les septante socialistes de la Chambre [1].

On peut répondre : Tant pis ! Ce n'est pas le moment de pousser les jeunes soldats à la rébellion ; si ces pauvres garçons se laissent entraîner, ce ne sont pas les députés qui iront à leur place en conseil de guerre.

Cette classe 1918, la dernière qui ait été envoyée au feu, est très mécontente de n'avoir pas encore été libérée ; elle ne le sera qu'au mois de juin prochain ; on a dû la retenir à cause de l'attitude de l'Allemagne avec son million de soldats prêts à marcher au premier signal d'un général de coup d'Etat victorieux. De ce danger, qui n'est malheureusement pas imaginaire, les socialistes qui entourent M. Vaillant-Couturier n'ont cure. On distribue ces articles poussant à la désobéissance à la porte des casernes. Aussi, des mutineries se sont produites tout récemment, à Tours, à Versailles, où un officier a été frappé. La semaine dernière, des affiches excitant à la révolte

1. M. Léon Daudet appréciait ainsi dans l'*Action française* l'attitude de son collègue révolutionnaire :

« A un moment donné, Cachin, de cette voix de basse enflée et comique, que connaissent bien les sténographes, cria vers Magne : « Pourvoyeur de gibets ! » A quoi nous répliquâmes de nos bancs : « Pourvoyeurs de bagnes militaires ! » L'apostrophe de Cachin était idiote et mensongère. La nôtre était vraie. Qu'on laisse faire impunément les Vaillant-Couturier, les Vaillant-Cachin, les Vaillant-Blanc et autres Vaillant-Provocateurs, et il se produira, d'ici peu, dans l'armée française, des fermentations « artificielles » qu'il faudra bien réprimer sévèrement. Une fois de plus, selon la règle de la démocratie, les innocents entraînés systématiquement au mal, paieront pour les entraîneurs, pour les véritables coupables, qui joueront les vedettes révolutionnaires et palperont, rigolant sous cape, les vingt-sept mille francs de l'indemnité parlementaire, sinon les deux cent quatre-vingt mille francs d'Albert Thomas. »

ont été placardées dans certaines casernes de Paris, et, malgré toutes les recherches, les auteurs de cette mauvaise action sont demeurés inconnus. Les journaux n'ont pas parlé de ces incidents ; ils n'en sont pas moins certains. Les soldats de la classe 1918 seront consignés le 1er mai dans les casernes, mais on ne leur distribuera pas de cartouches comme à leurs camarades [1].

C'est le moment que choisit M. Vaillant-Couturier pour prêcher ses théories de la crosse en l'air. Quelle mentalité tout de même !

Que nous soyons à la veille d'événements importants, nul ne le conteste. Tout est de savoir jusqu'où ira la vague qui est visible dans le lointain et s'avance. Quelle sera sa force ? Se brisera-t-elle avant d'atteindre le rivage, ou bien, grossie par l'orage, enlèvera-t-elle dans une poussée formidable les barrages et les jetées ? Tout est possible, tout est à considérer.

Quelques-uns sont étonnés de voir parmi les plus excités du socialisme révolutionnaire des hommes, qui, par leur origine, leurs attaches, leur grosse fortune, semblaient destinés à défendre la bourgeoisie au lieu de marcher à la tête de ceux qui la détruisent irrémédiablement. Hier, quand M. Blum, réputé pour posséder la plus belle argenterie de Paris, au nom des socialistes, réclamait à la tribune l'impôt sur le capital

1. Un journaliste révolutionnaire M. Bernard Lecache a relaté longuement dans un article du *Journal du Peuple* les mouvements et les révoltes qui se sont produits à la suite des excitations de M. Vaillant-Couturier. — « Le 15 avril, dit-il, mille soldats du camp de Satory descendaient sur Versailles, défilaient par la ville réclamant leur libération. » Le 18 avril 600 soldats agissaient de même à Tours ; quelques jours après c'était le tour de 500 soldats à Besançon. Le 23 avril manifestation de 400 militaires à Toul réclamant « la classe ! ». A Bourges mêmes scènes.

et s'écriait : « Nous autres, les pauvres !... » il était violemment interrompu par un contradicteur de droite qui lui criait : « Mais vous, vous êtes millionnaire ! »

Ce qui est vrai.

Il ne faut pas avoir ouvert un livre d'histoire pour s'étonner que des hommes intelligents soient à la tête de ceux qui veulent détruire la classe à laquelle ils appartiennent.

Souvenez-vous de la Révolution de 1789. Est-ce que ce ne furent pas des représentants de la plus vieille noblesse qui marchèrent dès le début avec le tiers ? Sans parler du duc d'Orléans et de Mirabeau, qui furent les soutiens les plus fougueux des idées nouvelles, qui voyons-nous secondant les plus avancés des Etats Généraux ? Les frères de Lameth, La Fayette, le marquis de Castellane, le comte de Crillon, le duc de Liancourt, le comte de Noailles, le duc de Luynes, le comte de Montmorency. Tous approuvèrent les mesures populaires ; dès les premiers jours, ce furent eux qui applaudirent Mirabeau, firent écouter Robespierre, encore inconnu, et dont une majorité impatiente voulait étouffer la voix.

Tous d'ailleurs furent dévorés par les événements qu'ils avaient provoqués.

Comment serions-nous surpris de voir aujourd'hui des hommes plusieurs fois millionnaires, comme MM. Sembat, Paul Boncour, Boyssou, Blum, pour ne citer que ceux-là, se mettre à la tête du mouvement révolutionnaire qui exige de la vieille bourgeoisie chancelante le sacrifice du quart de sa fortune pour compenser et soutenir toutes les lois les plus avancées contre le capital et ceux qui le détiennent ? Ils jouent le même rôle que les Noailles et les Mont-

morency en 1789. Si leurs idées triomphent, ils seront les victimes de leur système ; ils seront débordés et remplacés par les hommes de la C. G. T., qui seront à leur tour trouvés trop tièdes par les Loriot, les Verteuil, les Souvarine et leurs congénères. C'est le jeu immanquable de toutes les révolutions jusqu'à ce qu'un choc en retour se produise.

Nous avons notre aristocratie révolutionnaire ; on cite des comtesses et des duchesses indiscutables qui viennent ouvertement applaudir à la Chambre les orateurs de la gauche la plus extrême. On raconte les dîners fastueux d'une princesse authentique, dîners suivis de soirées brillantes où l'on cajole les députés révolutionnaires, dont on flatte les manies, dont on célèbre les succès en prose et en vers, car une au moins de ces grandes dames est poète et met son talent, qui est de premier ordre, au service des théories les plus hardies et des idées les plus avancées. Ces grandes dames admirent Karl Marx, elles ont un petit frisson quand en vous parlant du jour où tout se déclanchera, où les temps nouveaux, depuis si longtemps prédits dans les meetings syndicalistes, arriveront enfin.

Tout cela n'est pas nouveau, nous l'avons déjà vu sous la Révolution, où Mme Staël tenait cercle révolutionnaire, ou Mme de Coigny donnait des dîners politiques auxquels elle invitait les hommes les plus hardis du Tiers-Etat. Mme de Castellane déclarait à haute voix dans les allées de Versailles que Mirabeau était admirable, et, aux premiers rangs des États Généraux, Mmes d'Aiguillon et de Luynes ne manquaient pas une séance, applaudissant les discours les plus violents contre les aristocrates.

C'est un singulier spectacle pour les observateurs, et un sujet bien curieux de comparaison pour le philosophe.

Après cela Thiers, que nous citions tout à l'heure, aimait répéter qu'en politique il faut tout prendre au sérieux mais qu'il ne faut rien prendre au tragique. Le conseil a du bon pour les grandes comme pour les petites choses. Ainsi récemment une fête a eu lieu à Montreuil et comme la municipalité est révolutionnaire, on avait invité tous les maires socialistes de la Seine ; dans un meeting où M. Paul Boncour prononça un grand discours d'excitation sociale et M. Léon Blum fit une conférence sur la Commune racontée à sa manière. Tout cela n'a rien que de naturel, la seule chose qui puisse étonner ceux qui ne sont pas au courant c'est d'entendre M. Léon Blum, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat et millionnaire, soutenir le partage des biens et l'abolition du capital. Ce sont là jeux de trapèze économique, si on peut dire. Quant à M. Paul Boncour, orateur d'un talent de premier mérite, il marche à la tête des révolutionnaires quoique bien renté puisqu'il est le gendre de l'archi-millionnaire Menier, le propriétaire de ces immenses usines de chocolat, le seul qui ne blanchisse pas en vieillissant. C'est à coup sûr la seule qualité que M. Paul Boncour laisse envier au chocolat de son beau-père car encore jeune, il a les cheveux aussi blancs que la neige. Ce n'est pas encore là un révolutionnaire qui épouvante quand on l'approche.

La fête se termina par un défilé de plusieurs milliers de personnes qu'on prit soin de photographier. Les reproductions furent publiées le lendemain dans

l'*Humanité*, elles étaient donc authentiques et non l'œuvre de quelque adversaire connaissant l'art facile de truquer le cliché. Sur ces photographies on voit les manifestants, hommes, femmes, enfants, ayant entre les dents des couteaux d'aspect menaçant — cette excitation au soviétisme vraiment par l'emblème semblait manquer de goût et de mesures. Il n'y avait pas à nier, les photographies étaient là.

Comme j'en exprimais ma surprise à un vieil ami, qui est un révolutionnaire militant, il s'est mis à rire du meilleur de son cœur.

— Décidément, m'est-il dit, la crainte du bolchevisme de demain vous égare et vous fait prendre du carton pour de l'acier. Tous ces couteaux que vous voyez entre les dents de nos camarades de Montreuil, grands et petits, étaient des couteaux de théâtre, en carton avec des manches rouges ; c'était non un symbole comme vous le croyez, mais la caricature de la fameuse affiche du Bloc National dont vous vous souvenez, affiche où on voyait un moujick, hirsute, à l'air sauvage, les yeux hors de la tête, ayant lui aussi un couteau dégoûtant de sang entre les dents. D'ailleurs, le Bloc National n'avait rien inventé, de semblables images avaient déjà été étalées sur les murs de Berlin. Toujours est-il que nous avons voulu nous moquer de ces manœuvres politiques et nous avons parodié à notre manière : Le « bolcheviste croquemitaine ». C'est un amusement comme un autre.

Evidemment chacun se distrait à sa manière, mais beaucoup avaient été choqués par ces femmes, ces enfants défilant au son de la *Carmagnole* et tenant dans la bouche, ce fameux couteau qui n'est tout de même pas un signe de fraternité ni de paix sociale.

Que seront quand ils auront grandi ces gamins d'une douzaine d'années qu'on exerce à ce jeu ? On a beau faire et beau dire, même en souhaitant une complète transformation sociale, on pourrait leur donner d'autres distractions. Séverine, périodiquement, à chaque nouvel an part en guerre contre les parents qui accoutument leurs enfants à la barbarie en leur donnant des soldats de plomb comme jouets.

Les couteaux de carton à manche rouge et à la lame ensanglantée ne sont-ils pas des excitateurs moraux bien plus dangereux et n'inclinent-ils pas d'avantage ces jeunes cerveaux vers la cruauté. Nous n'avons tout de même pas besoin de ces ferments de férocité ; quelques bouquets de roses ou même d'églantines rouges, à la rigueur, seraient mieux à leur place dans ces manifestations populaires.

Pendant ce temps on revient peu à peu à la vie normale ; on rouvre le dernier hôtel demeuré fermé depuis la guerre.

Celui de l'Ambassade d'Allemagne, rue de Lille notamment où les jardiniers sont entrain de replanter quelques arbres et de piquer des fleurs dans les plates-bandes. L'hôtel avait été fermé en août 1914, après le départ de M. de Schoen. Pendant la guerre l'Ambassade a été gardée par un seul domestique de l'ancien ambassadeur; au cours du bombardement de la grosse Bertha, qui essayait d'atteindre le Palais-Bourbon, un obus tomba sur l'immeuble, il a causé peu de dégâts ; il est éclaté dans l'ancienne chambre à coucher qui, sous Napoléon Ier, fut celle de l'impératrice-mère, Mme Lœtitia.

Avec le retour du chargé d'affaires, M. Mayer, qui s'est installé rue de Lille, on a appris que l'hôtel n'a

plus un seul des tableaux de prix qui l'ornaient autrefois ; le grand portrait de Guillaume II, le trône doré placé sur une estrade dans le grand salon, et tourné du côté du mur, suivant le protocole, tout avait été transporté à Berlin en juin 1914. On avait prétexté une exposition qui n'eût jamais lieu. La vérité c'est qu'on savait à ce moment que la guerre était décidée et on avait enlevé tous les objets précieux pour les mettre en sûreté. Le prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne en Angleterre, agit de même dès le mois de mai 1914. Il fit emballer ses belles collections qu'il possédait à Londres et les envoya dans un de ses châteaux en Prusse orientale. Celui-là aussi connaissait les intentions de son empereur et mettait ses collections à l'abri.

M. de Schoen avait fait faire, dans le printemps de 1914, d'importantes réparations à sa superbe villa de Bavière, pour y passer l'hiver, sûr de ne pas rester à Paris. Des petits à-côtés démontrent la préméditation de cette abominable guerre que Guillaume II avait décidée plusieurs mois avant de la déclarer.

Minces détails qui n'intéressent guère les journaux occupés ailleurs, ces journaux de Paris qui trouvent de la place pour consacrer de longues colonnes à la mort d'une danseuse de café-concert, ou à quelques faits divers à la Rocambole, se taisent devant les derniers mois de souffrance d'un grand artiste, un sculpteur dont Rodin me disait : « c'est un maître ». Jean Baffier, vieilli et malheureux ? Cet homme, un caractère fier, vient de mourir à l'hôpital.

Jean Baffier est le fils de paysans du Berry et il est resté peuple dans les manifestations de l'art où il fait revivre les qualités de la race, avec ses élans de

foi, ses joies et ses espérances. Cette terre natale du Berry, il l'a magnifiée dans ses œuvres dont plusieurs sont remarquables, il a, toute sa vie, dédaigné la civilisation surfaite de quelques milieux parisiens enfiévrés. Avec quel mépris il les raillait un jour : « Ces salons, ces clubs, ces tribunes et ces chaises, ces académies et ces tripots qui ne retentissent que de bruits de rhétoriques verbeuses, de fariboles puériles ou de sales affaires ».

Ce fut — quand il luttait — un ardent, un passionné et un convaincu jusqu'à la violence. Président du comité électoral qui avait élu Germain Case, jugeant que ce député manquait à ses promesses, il alla le 9 décembre 1886 les lui rappeler un peu violemment en le blessant d'un coup de canne à épée à l'épaule [1]. La cour d'assises l'acquitta après une émouvante plaidoirie de Me Demange. A partir de ce moment il brisa son idéologie politique et fut tout à son art. Octave Mirbeau écrivait à ce sujet :

« Mêlez-vous de produire des chefs-d'œuvre, mais ne vous mêlez plus de guérir l'humanité ; elle est incurable, ô Jean Baffier ! et elle crèvera dans sa lèpre, c'est moi qui vous le dis. »

Et Jean Baffier suivit ce conseil ; il se mit à cette cheminée monumentale célèbre, mais qui attend toujours, dans les beautés fragiles du plâtre, qu'on la fixe enfin dans l'immobilité du marbre. Oh ! cette cheminée où il a groupé ces rudes gas du pays, où les

1. Jean Baffier avait écrit sur un carnet intime que la police trouva à son domicile, ces mots : « Germain Case, il faut que je le tue. Il faudra que j'emploie un instrument tranchant et je le regrette. J'aurais voulu le pendre, parce que ce genre de mort flétrit, mais ce n'est pas pratique ; soyons pratique ».

vignerons joyeux pressent le vin, et où, au centre, domine le portrait de sa mère, cette villageoise pleine de cœur et de tendresse qu'il a adorée !

Ce paysan qui a débuté comme tailleur de pierre, a produit des œuvres dignes d'admiration ; elle est de lui, cette statue de Michel Servet qui se dresse sur la place de la mairie du XIVe arrondissement, où l'on voit encore un buste de la République originale qui est son œuvre. L'Etat lui acheta aussi la statue où il a représenté les Vertus plébéiennes dans « Jacques Bonhomme ». Un jour, entraînée par son désir de condenser les passions, il modela cette statue de Marat qui est restée longtemps dans le jardin des Buttes Chaumont. Il a aussi sculpté une statue de Jean-Jacques Rousseau qu'on a laissée dans quelque coin ; rappelons cette tête de Saint Jean-Baptiste, pétrie pour les « Drames Sacrés » d'Armand Sylvestre que l'Etat a placée au Musée du Luxembourg.

Il faudrait cent feuillets pour dénombrer ses œuvres, sans parler de cette rénovation de l'art au foyer qu'il a tentée avec cette « salière » tirée de l'étude d'une fleur de genêt qui est au musée Galliéra, ce « chandelier » d'après une fleur de pois, et ce « sucrier » inspiré d'une tête de coquelicot et cent autres dont l'énumération serait fastidieuse.

« C'est un artiste, un vrai », disait il y a vingt ans Octave Mirbeau, et on l'a laissé mourir seul dans un coin abandonné, souffrant et n'ayant pas ce qu'il devrait posséder pour un sculpteur qui a donné un peu de gloire à son pays. N'est-ce pas triste à avouer : il a dû se réfugier dans un hôpital pour ne pas manquer des soins nécessaires. On dira, parbleu, plus tard : « Ah ! si nous avions su ! » Parti petit berger de son

pays de Berry, pour devenir un sculpteur renommé de Paris, c'est assurément beau et enviable. Mais après une longue vie de travaux, de luttes, de déceptions et de douleurs, finir dans l'isolement, presque dans la détresse, n'est-ce pas navrant pour ceux qui, impuissants, ont assisté à cette tristesse[1] ?

Baffier s'en va ayant connu la gloire, mais n'ayant pas atteint la fortune ; Sarah Bernhardt, elle, après avoir gaspillé plusieurs fortunes, des millions, retrouve de grands succès à quatre-vingts ans passés ; elle remporte un triomphe dans *Athalie*, qu'elle vient de jouer pour la dernière fois. Sans phrases, cette actrice a été admirable. M. Sylvain, de la Comédie-Française, aux côtés de qui je me trouvais, ne cessait, d'applaudir.

— Il n'y a plus personne, disait-il, pour jouer comme ça !

La salle était comble et enthousiaste ; le public tout entier ne cessait de la rappeler ; on a dû lever au moins une dizaine de fois le rideau.

Les réclames distribuées dans les journaux au tarif ordinaire de publicité ont répété que la célèbre tra-

1. *Le Journal du Département de l'Indre* rendit compte de l'enterrement :

« Dimanche après-midi a eu lieu à Sancoins (Cher) l'enterrement du sculpteur Jean Baffier.

» Le cercueil était traîné par quatre grands bœufs blancs.

» Le deuil mené par son frère. La musique de la Ville précédait le cortège. Parmi les amis qui tenaient les cordons du poêle, M. Amirault, maire de Châteauroux, M. Augras et M. Louis Lumet, l'écrivain d'art bien connu.

» Une couronne splendide avait été offerte par les *Gas du Berry*.

» Des discours ont été prononcés par M. Martial du *Journal du Cher*, par M. Mohler, architecte à Nevers et par M. Augras, conseiller municipal, administrateur de l'Hospice, président des *Gas du Berry*. »

gédienne avait toujours la puissance de jadis et la voix d'or d'autrefois. C'est naturellement une plaisanterie. Les forces pourtant étonnantes pour l'âge, sont bien diminuées ; quant à la voix, il y a encore des reflets, mais elle a perdu son bel éclat métallique, à certains moments elle est éraillée. Comment pourrait-il en être autrement ?

Comme tous les Parisiens, j'ai voulu revoir encore la grande actrice et, vraiment, elle est admirable, je répète le mot, il y en a pas d'autre. Il y avait un peu de mélancolie dans cette dernière visite. En fermant les yeux, je me reportais par la pensée à 1873 ou 1874, quand je vis Sarah Bernhardt, au Théâtre-Français, pour la première fois. Elle jouait Dona Sol dans *Hernani*, aux côtés de Mounet-Sully. Quel enchantement ! C'était l'époque où Francisque Sarcey était épris de la jeune tragédienne, qui le repoussait doucement. Je tiens la confidence de M. F. Sarcey, lui-même, qui ne se cachait pas de cet insuccès où la critique n'avait rien à voir.

— Non, lui répondit Sarah, non, vraiment, si ça vous fait bien, bien plaisir, je vous céderai tout de même mais... il vaut mieux pas, ça ne me dit rien. Restons de bons amis.

Il fallait entendre F. Sarcey raconter sa mésaventure au cours de ses déjeuners du jeudi dans son petit hôtel de la rue de Douai. Adolphe Brisson doit s'en souvenir.

Tout cela est bien loin. La jeune actrice, alors à ses débuts, est devenue une grande, très grande tragédienne et dans la pièce de Racine, elle a dit le « Songe » classique comme jamais nous ne l'avions entendu. J'ai vu cependant dans ce rôle Agar, Marie Laurent, Leroux, Dudlay, qui toutes, étaient remar-

quables et en pleine jeunesse ; aucune n'a troué cette manière de raconter « l'horreur d'une profonde nuit » sans un cri, sans un geste, sans un effort. C'est un chef-d'œuvre d'interprétation. Et Sarah se surpassa encore dans l'interrogatoire du jeune Joas. Sylvain en trépignait d'admiration.

La diction n'a rien perdu de sa netteté. L'actrice a gardé même ces exagérations qu'on lui a autrefois si souvent reprochées, mais qui font partie de sa manière, si on peut dire. Elle accentue quand elle dit : « Le *peu-pleu juiffeu* » et

On lui fasse en mon sein enfoncer le coutt-tteau.

Tout cela est détail d'observation. Aussi bien la grande scène du cinquième acte est trop lourde pour son âge ; il faut la passer sous silence. Cette scène exige une vigueur que Mme Sarah Bernhardt ne peut plus donner. On ne s'en est pas aperçu ; on était sous la merveilleuse impression de ce premier acte, de ce songe, de cet interrogatoire qui vous procurent une inoubliable impression d'art ! on ne peut rien imaginer de plus beau.

Memento de la semaine. — NÉCROLOGIE. — *Roybet* 80 ans. Il était né à Uzès dans le Gard. Venu jeune à Paris, après avoir connu des jours difficiles, il fut lancé par une commande que lui fit la princesse Mathilde ; cela le mit en vue et la vogue vint. Il s'était spécialisé dans les reîtres Louis XIII vêtus de costumes aux couleurs éclatantes La solidité de sa peinture avait fait dire que ses étoffes étaient en zinc et ses personnages en bois. Il avait obtenu la médaille d'honneur du Salon en 1893. Il avait une grande passion pour une de ses élèves, Mme Juanna Romani, devenue folle et qu'il allait visiter presque tous les jours à l'hospice d'Ivry.

XIX

3 MAI.

Le 1er mai. — La journée des remplaçants. — Grèves de bicyclistes. — Un syndicat original. — Quelques mots de la fin. — Le dadaïsme.

Le 1er mai s'est passé moins tragiquement qu'on l'avait craint. Des malandrins qui profitent de toutes les occasions pour mal faire, attaquèrent les sergents de ville à coups de débris de fontes arrachés aux grilles qui protègent les arbres des boulevards ; les agents de police durent se défendre à coups de revolver et il y eut deux ou trois cents blessés, on ne sait pas au juste, de même qu'on ne sait pas combien il y eut de morts. Officiellement, le chiffre est de quatre ; en réalité il est supérieur. Enfin, cela aurait pu être plus grave.

Les « Remplaçants » jouèrent fort bien leurs rôles dans cette journée du 1er mai, où les matraques et les revolvers causèrent quelques victimes. Ce sont eux qui assurèrent le service des tramways, des autobus, des métros et des postes. Grâce à ces volontaires de bonne mine, qui se tenaient au volant, les mains gan-

tées de clair, le feutre mou hardiment campé, ou les cheveux au vent, et conduisant comme de vieux chauffeurs, exécutant des virages savants, avec une véritable maîtrise, les parisiens n'eurent pas trop à souffrir de la grève des bras croisés ; aussi rendirent-ils un public hommage à cette courageuse jeunesse.

Que de fois on vit les voyageurs, heureux de ne pas être privés de tout moyen de locomotion, s'approcher des conducteurs et frapper des mains en criant : « Bravo ! pour les wattmen ! »

Et ces licenciés ès sciences, ces élèves des grandes écoles, à la veille de passer ingénieurs, rougissaient de plaisir, ils saluaient gentiment, tout en vérifiant leur moteur pour faire le plein d'essence ou le graissage d'huile.

On vit des chauffeurs décorés de la médaille militaire et de la légion d'honneur, vêtus à la dernière mode, piloter les tramways ; on vit même des jeunes filles du meilleur monde conduire avec une sûreté parfaite et une aisance étonnante, de lourds autobus, sans se soucier des menaces lancées par quelques braillards, qui se vantaient de jeter les voitures par terre. Ils en mirent de fait quelques-unes à mal, brisant les vitres et les sièges, mais pas une seule des conductrices improvisées n'y prit garde, et l'une d'elles, Mlle Marcelle Bompard, fille de l'ancien ambassadeur de France à Pétersbourg, qui mena avec maestria, pendant toute la journée le « Clichy-Odéon »,

De l'Odéon pensif aux tristes Batignolles

comme disait autrefois Richepin.

Sa tâche achevée, Mlle Bompard disait gentiment

qu'avec de la « volonté et de la bonne humeur, les femmes peuvent rendre bien des services à l'ordre social ». Et puis ajoutait-elle, rien de plus naturel quand les hommes désertent leur poste de travail, les femmes doivent les remplacer.

Quant aux receveurs qui distribuaient les billets en cours de route, leur urbanité était telle qu'elle gênait presque le public, peu habitué à tant de politesse. On se confondait de part et d'autre en excuses et en remerciements : « Merci, monsieur... Attendez, madame... Je vais vous aider à monter... » Nos démocratiques autobus ressemblaient à des salons de bonnes compagnies ; on se demandait pourquoi des gens, qui remplissaient gratuitement un métier bien au-dessous d'eux, se montraient si amènes, quand ceux qui sont payés pour accomplir ces mêmes fonctions affectent d'être si malhonnêtes et si peu complaisants pour les voyageurs.

Ce sont de simples petites réflexions, mais elles sont venues à la pensée de tous ; aussi, lorsque les manifestants voulurent brutalement, à différentes reprises, « descendre » ces chauffeurs de fortune de leur siège, ils trouvèrent le public de la rue dressé contre eux et prêtant main-forte aux agents pour arrêter les énergumènes, fomentateurs de troubles.

Grâce à tous ces remplaçants de marque, la vie de la capitale ne fut qu'à demi suspendue ; on eut un peu de gaz, un peu d'eau, un peu de lumière ; si les restaurants et les cafés des boulevards demeurèrent fermés, beaucoup d'autres entr'ouvrirent leurs volets et ne furent pas inquiétés.

Somme toute, ce fameux 1er mai, que beaucoup appréhendaient, ne fut pas bien terrible ; il est vrai

que l'annonce des cartouches distribuées aux troupes fit réfléchir les meneurs; à part quelques fortes têtes, la plupart des manifestants paraissaient vouloir éviter les vilaines échauffourées, et semblaient animés d'intentions pacifiques. Si l'on voulait caractériser cette journée, on pourrait dire qu'elle fut celle de la lutte entre l'églantine rouge et le muguet ; l'emblème révolutionnaire orna bien quelques boutonnières, mais la fleurette odorante le détrôna. On vit certes quelques églantines pourpres, mais que de muguets ! que de muguets !...

Le lendemain du 1er mai, nous avons eu d'autres manifestations syndicalistes. Chaque jour amène sa grève ; nous avons eu celle, assez inattendue, des coureurs cyclistes qui demandent, eux aussi, une augmentation de salaires ; les épreuves du vélodrome d'Hiver durent être abrégées ; on n'eut que deux petites courses d'amateurs. Les professionnels refusèrent de rouler.

Comme pendant, vient d'éclater une nouvelle grève de « petites mains ». Ces demoiselles qui, il y a trois ans, parcouraient les rues de Paris en chantant :

« Nous voulons nos cent sous !... »

réclament maintenant leurs vingt francs. Plusieurs grands ateliers sont désertés par ces jeunes filles qui se réunissent à la Bourse du travail comme les grandes personnes. Elles auront satisfaction, n'en doutez pas.

Les syndicats les plus inattendus sortent, du reste, de terre ; l'un des plus originaux est celui des « Poètes et auteurs trompés par leurs éditeurs ». Ces messieurs n'ont pas songé à s'affilier à la Bourse du

Travail, ils se contentent de se réunir tous les mois dans un dîner amical, d'où la gaieté n'est pas absente.

Un libraire propose de créer un autre syndicat, celui des « Editeurs ruinés par les auteurs à succès et par les poètes sans talent ». Ce n'est qu'une boutade, mais il est certain que plusieurs des écrivains qui réclament des droits exorbitants sont des risques de faillite. Quand Lacroix paya à Hugo 500.000 francs ses droits d'auteur des *Misérables*, il fit une excellente affaire ; mais quand Victor Hugo sut lui imposer ses *Travailleurs de la Mer*, l'éditeur perdit tout ce qu'il avait gagné sur le premier roman.

Les écrivains qui s'enrichissent avec la plume, sont aussi rares que les artistes qui font fortune ; tel un des premiers sculpteurs de ce temps, Jean Baffier, mort à l'hôpital.

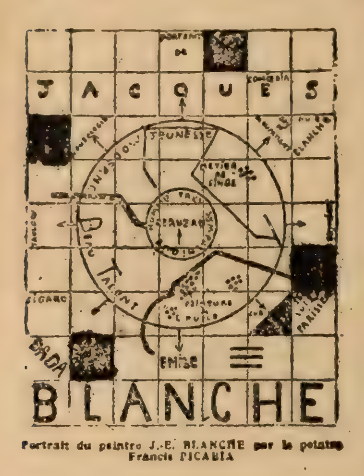
« Ses derniers mots, m'a dit un de ses amis qui est venu m'apprendre cette fin douloureuse, ont été ceux-ci : « Maintenant, il faut tâcher de se tenir droit ! »

Pauvre grand artiste, qui avait conservé jusqu'au bout l'orgueil de son talent, qui était remarquable.

Tout cela est loin ; pour le moment on s'occupe du dadaïsme, dont je voudrais dire deux mots, mais vraiment, je suis fort embarrassé. Je ne comprends pas bien en quoi consiste cette manifestation nouvelle de quelques jeunes fous qui ont juste assez de raison pour se moquer de nous.

Un suisse de parents allemands est venu un jour à Paris avec le but, non dissimulé, d'étonner les parisiens. Après tout ce que nous avons vu, cela paraissait bien difficile ; cet original y est tout de même parvenu.

Qu'est-ce que le « Dadaïsme » ? On l'a défini : « Une nouvelle forme de bêtise poussée jusqu'à l'ahurissement ». C'est un peu vague. Historiquement, le chef de cette fantaisie, M. Francis Picabia, assure que le « Dadaïsme » naquit à Zurich, au cabaret Voltaire, en 1916. On essaya des manifestations littéraires et artistiques. « Le mot Dada fut choisi comme une enseigne parce qu'il ne signifie rien dans aucune langue ».



Portrait du peintre J.-E. BLANCHE par le peintre Francis PICABIA

M. Francis Picabia se dit né à Paris en 1878 ; il dirige une revue, « 391 », où il imprime cette déclamation :

« Dada ne veut rien dire, rien, rien ; il fait quelque chose pour que le public dise : Nous ne comprenons rien, rien, rien ».

M. Francis Picabia se croit peintre, mais ses tableaux sont tracés sur de la toile cirée et se composent de quelques signes géométriques avec des mots qui, à droite et à gauche, composent un rébus. Mais comme le principe est de ne rien comprendre, inutile de le déchiffrer.

Dans ce cénacle, il y a aussi des poètes. L'un d'eux, qui signe G. Ribemont-Dessaignes, nous donne une de ses reproductions ; c'est la moins inintelligible :

« UN PROMPT TU »

Pôle vis,
Pied,
Ventre banane,

Le délivre pour les singes à musique,
Et le sang pour l'aquarelle,
Ça fait un beau petit enfant.
Est-ce que tu es paralysée ?
C'est parce que tu es chez la concierge.
Rectum adagio.
C'est si bon.

Nous sommes toujours dans le programme de complète obscurité.

Récemment, les promoteurs ont offert une sorte de gala où l'on était admis moyennant vingt francs ; il paraît que la salle était comble, et qu'entre les manifestations dadaïstes, les cris d'animaux, l'extinction de l'électricité et le reste, on ne s'est pas trop ennuyé. On avait distribué un programme où on lisait quelques préceptes dans le genre de celui-ci : « L'art vaut plus cher que le saucisson. C'est produit pharmaceutique pour les imbéciles ». Comme concert, on vit un éphèbe qui faisait sonner une corne d'automobile. Un autre jeune homme vint déclamer un manifeste se terminant ainsi : « L'art ? C'est de la blague ; vous êtes des idiots comme nous ; vous êtes marqués par la bêtise pour prendre la tête du mouvement dada ».

C'est de la farce un peu forcée. On donne bien d'autres détails sur ces jeunes gens qui revendiquent « le droit au vice ». Cela n'ajouterait rien à ces insanités. Il doit y avoir parmi ces groupements, des névrosés et des farceurs. Le tort de Paris a été non pas de les prendre au sérieux, mais de répondre à leur appel pour s'arrêter devant leur baraque.

Un vieux parisien résumait son opinion en disant : « Mais nous les avons déjà vus ces farceurs un peu bruyants ; nous les appelions autrefois les loufoques,

et leur dieu est le vieux « Maboul » des arabes, sortant d'assister aux exercices de Karagous ». Une parisienne de pensée indépendante, Mme Rachilde, résumait son avis dans un bel article méprisant : « Ils me dégoûtent, écrivait-elle, je les trouve malpropres ».

XX

10 MAI.

L'anarchisme de M. Anatole France continue. — M. Léon Daudet n'a pas la foi. — Les députés et la grammaire. — Les « *Esclaves* », de M. Saint-Georges de Bouhelier. — Première mouvementée. — La critique. — Nouvelles habitudes théâtrales. — Les auteurs appelés sur la scène. — Un legs pour le champagne des acteurs. — Fondation de la C. G. I. — Mme Suzanne Desprès et les Syndicalistes. — La mort d'Hortense Schneider.

Les députés sont en vacances et les sénateurs se reposent ; M. Caillaux a regagné sa demeure cossue de Mamers, et *la Ligue des Droits de l'Homme* se concerte pour provoquer l'agitation autour de cette condamnation, peu dure en elle-même ; la C. G. T. proclame des grèves sans motifs, et les hauts fonctionnaires des Syndicats, qui ont la gestion de plusieurs millions, refusent de laisser publier le chiffre de leurs appointements, qui dépassent, de beaucoup, ceux des députés et des premiers présidents de Cour. Ce sont là sujets de conversation au milieu du désarroi des consciences, des opinions et des doctrines.

C'est l'Académie qui donne matière à commentaires : M. Anatole France, ce grand sceptique, se lance à fond de train dans les théories révolutionnaires, et signe des appels à l'insurrection, espérant, assure-t-on, une poursuite judiciaire qui distrairait sa vieillesse endormie ; mais le parquet est décidé à l'ignorer. Pour le moment, l'auteur du « *Lys Rouge* » devra se contenter du bruit fait autour de son buste, que le sculpteur Bourdelle vient d'exposer dans le désert des travées de la Nationale : Le public semble réfractaire à toutes ces expositions qui paraissent avoir perdu l'attrait d'avant la guerre. C'est un courant à créer à nouveau. M. Bourdelle représente son modèle nu jusqu'au torse et même un peu plus bas, ce qui n'ajoute rien à la beauté de l'œuvre ; la figure de M. Anatole France est vivante, bien rendue, et son regard curieux est très bien saisi ; quant à l'académie du vieil écrivain, elle est peut-être ressemblante, mais elle est indigente, et l'on se demande quel plaisir narquois a pu prendre le sculpteur à la reproduire. Je vous passe les plaisanteries faciles que l'on entend autour de ce buste, qui attire tout de même les fervents de l'auteur des « *Dieux ont soif* ».

Ces académiciens après le retour sont parfois déconcertants. N'a-t-on pas vu, il y a quelques semaines, un des Immortels s'en aller dans un coin de la Côte-d'Azur et recevoir, en catimini, des mains d'un évêque de bonne volonté, la bénédiction nuptiale qui complète un mariage civil, qui date de plus de trente ans. Il doit y avoir là non des scrupules de conscience tardifs, mais une question de convenance mondaine à la veille de quelque visite au Vatican pour des cérémonies officielles.

Le présent oblige parfois à des rétractations nécessaires d'un passé un peu agité. Les idées du début semblent, plus tard, des préjugés. C'était l'avis d'un homme de premier plan, M. Léon Daudet, dont le rôle déjà si considérable ces quatre dernières années grandit encore depuis qu'il est au Parlement.

L'expert Charavay met, en effet, en vente une lettre inédite du député de Paris, lettre qui semble dater d'une vingtaine d'années et qui, écrite de Guernesey, était adressée à un ami.

Dans ces deux grandes pages, in-folio, M. Léon Daudet, après avoir donné des notes pour sa biographie, rappelle ses études médicales, son amour, puis, son dégoût de la science. « Aujourd'hui, écrit-il, et quelque prétentieuse que paraisse cette assurance, je crois que j'ai fait table rase de la plupart des préjugés de mon époque. Je ne crois à aucune forme de gouvernement, à aucun code, à aucune contrainte extérieure. Je suis certain que la foi est le seul mobile profond et indispensable qui empêche l'homme d'être un loup ou un tigre. Cette foi, je ne l'ai pas, mais j'en souffre et je maudis tout scepticisme. Je hais la mémoire de Renan. Les sciences m'apparaissent comme d'immenses duperies. Elles ne donnent ni vérité (laquelle ne peut être subjective), ni bonheur, car elles broient le vivant et légalisent la mort ».

Il y a là un curieux état d'esprit et de conscience. Cette lettre particulière ne contient-elle pas un aveu précieux pour l'annaliste qui note la contradiction entre Anatole France, par exemple, qui s'endort aux bruits de l'anarchie qu'il flatte, et M. Daudet « qui n'a pas la foi » et s'est placé à la tête de ceux qui luttent pour leurs idées religieuses, pour la défense

de la vieille société croulante qu'il déclare vouloir sauver par le retour impossible d'un roi inconnu de la génération actuelle.

Avant de se séparer, la Chambre a eu à s'occuper des monopoles des pétroles, ce qui n'est certes pas une petite affaire, puisque ce commerce, détenu en fait par une demi-douzaine de maisons, rapporte, tous les ans, plusieurs centaines de millions à ceux qui peuvent, à leur gré, faire la hausse ou la baisse. Les « pétroliers », comme on les appelle, furent défendus par un jeune député de talent M. Colrat qui plaida chaleureusement leur cause, qui était un peu la sienne, puisqu'il était le neveu d'un de ces principaux agents de ce terrible et richissime consortium d'accaparement.

Les représentants de gros intérêts financiers siègent un peu sur tous les bancs ; à une des dernières séances, tandis que le député révolutionnaire M. Blum était à la tribune, un de ses adversaires de droite lui cria :

— Vous êtes, ici, le représentant de la grosse finance internationale.

M. Blum ne protesta pas.

Ses convictions socialistes ne le gênent pas ; il est archi-millionnaire, et passe pour avoir la plus belle argenterie de Paris ; c'est aussi un homme prévoyant : maître de requêtes au Conseil d'Etat, il s'informa, dès le lendemain de son élection, comment il pourrait reprendre sa place, dans quatre ans, au cas où il ne serait pas renommé à la prochaine Chambre.

En attendant, les puristes sont contristés de voir que les députés sabotent, eux aussi, la langue française, et le *Figaro* reprochait, ces jours-ci, à M. Forgeot, d'avoir, à la tribune, prononcé cette phrase :

« Si nous autorisons à « écriturer » ce stock à un million, valeur en 1914, quelle en serait la conséquence ? »

L'auteur de cette remarque ajoute que si le mot écriturer est français, mentionné par Littré, c'est un verbe neutre et ne saurait donc avoir de régime. Les puristes pourraient objecter que la nature du verbe est mal définie. Le vieux Napoléon Landais, grand-père des dictionnaires, le signale comme un verbe actif ; il est vrai qu'il ajoute : « Ce mot ne se trouve que dans Boiste, qui l'indique même comme inusité ».

C'est là une querelle de bien mince importance, c'est un péché véniel grammatical, comparé à ce que nous entendons tous les soirs au théâtre, sans parler de la pièce un peu scandaleuse de M. Saint-Georges de Bouhelier qui, au théâtre des Arts, ancien théâtre des Batignolles, a mis en scène un soldat, amoureux d'une fille publique, et montre un mauvais lieu avec tous ses accessoires. Sans doute « *Carmen* », où l'on conduit aujourd'hui les jeunes filles, nous en offre autant. Mais, dans l'œuvre de Bizet, cela se passe en Espagne, et tout se raconte en chansons, au bruit des castagnettes. Puis, M. de Bouhelier a prêté à ses personnages des théories qui ont fini par révolter le public, habitué depuis longtemps au pire. On a vertement sifflé. Les antimilitaristes sont accourus, ils ont répondu aux sifflets par des applaudissements frénétiques. M. Maurice Boissard a entendu le soir de la première, une voix jeune qui cria :

— Aux ch..... (W. C.) la patrie [1].

La critique fut plutôt sévère et M. Fernand Gregh

1. *Mercure de France*, 15 mai 1920.

apprécia sans bienveillance la pièce de M. Saint-Georges de Bouhelier qui répondit [1] un long article où il se plaint de « s'être vu et comme c'était normal copieusement couvert d'injures. Ces récriminations sont singulières. En sommes-nous donc toujours là qu'il soit interdit au poète de chercher ses voies au gré de son goût et faut-il redire qu'à ses yeux l'actualité ne compte pas, son esprit se mouvant dans le ciel de l'art pur et les créations de sa fantaisie tendant à inscrire un symbole d'humanité dans la fable de son choix ? Je croyais les gens plus lucides, et, en tout cas, moins craintifs ».

Plus loin, M. Saint-Georges de Bouhelier ajoute : « le poète a le droit d'aller chercher ses héros où bon lui semble ». Et il conclut :

« En résumé, pourquoi écrivons-nous ? Est-ce donc pour gagner les suffrages de ceux qui, nourris de convenu, de déjà vu, n'apercevront jamais la beauté des bouges, l'inquiétante magie des ténèbres de la vie, la gloire tragique des bas-fonds ? Que chacun s'en aille par la route qui lui convient ! A présent, que prouvent toutes ces discussions ? Qu'il reste encore bien des préjugés à abattre et que la bataille littéraire n'est pas finie. »

Ce n'est pas encore cette exhibition qui fera oublier Shakespeare, pas plus que M. Rouveyre ne fera oublier ni Cham, ni Daumier. Ce dessinateur a des partisans aussi chauds que ceux de M. de Bouhelier. Son genre est des plus discutable. M. Rouveyre voit laid, et il fait des caricatures laides au point que Mme Catulle Mendès s'est fâchée, et a obtenu con-

1. *Comédia.*

tre l'astiste, une condamnation à un franc de dommages-intérêts. Mme Catulle Mendès a eu tort de se plaindre ; l'art doit être libre ; quoique M. Rouveyre ait un genre déplorable et vilain, il a le droit de dessiner ses horreurs à son aise ; ce n'est pas le franc de dommages-intérêts qui empêchera l'artiste d'être muré dans une manière qui est déplaisante au possible. Il en faut pour tous les goûts.

Nous le voyons bien maintenant aux premières représentations où, on prendra l'habitude, après que le principal interprète a nommé l'auteur, d'appeler celui-ci sur la scène, où ses amis lui font une ovation bien préparée. C'est un usage nouveau [1] qui s'est vite implanté et qui ne semble pas déplaire aux auteurs dramatiques. Le public paraît beaucoup s'intéresser à ce petit jeu ; on peut voir si l'écrivain est gros ou maigre ; grand ou petit, joli garçon ou non. Récemment, dans un théâtre à côté, on est allé encore plus loin, et l'auteur, entraîné par un fil de laine sur le plateau, a improvisé un petit discours soigneusement limé. M. Arnyvelde a fait jouer sur le « théâtre Irrégulier » une pièce en quatre actes : *L'autre Nuit*. L'auteur, imprimèrent les Echos de théâtres, dut venir sur la scène et, très ému, il demanda aux spectateurs de témoigner leur satisfaction surtout à ses interprètes dévoués, et à M. Fraticelli, qui mène *l'Irrégulier*, et à M. Jean Hervé qui, après avoir pris connaissance de la pièce,

1. Au siècle dernier, cela n'avait guère lieu qu'en province. Dans une lettre inédite, vendue récemment, Laujon (Pierre), chansonnier et auteur dramatique, membre de l'Académie française, écrivit à son ami Ducray-Dumenil, le 30 juin 1809, lui annonçant le succès qu'il a obtenu à Rouen avec sa comédie des *Amours de Pierre Corneille* ; « j'ai été couronné sur la scène par ces bons rouennais, etc.... ».

la recommanda chaleureusement à l'attention de M. Fraticelli.

Pour si peu que cela se généralise, on appellera les compositeurs qui chanteront un petit couplet de circonstance et les auteurs de ballet danseront un pas mêlé d'entrechats pour témoigner leur gratitude au public. Pourquoi pas ? Ce ne serait pas en somme désagréable et terminerait une première représentation de manière originale.

Le public aime pénétrer dans cette vie de coulisses si curieuse et si originale ; certains même vont jusqu'à se préoccuper du bien-être des comédiens pendant qu'ils jouent. J'avais précisément retrouvé, la semaine dernière, un vieux rapport de M. Garaud à l'assemblée générale de la Société des Artistes dramatiques en 1890. Dans ce rapport on lit :

« Une anglaise a laissé par testament 75.000 francs dont la rente doit servir du vrai champagne aux artistes chaque fois qu'ils doivent en boire en scène. »

J'ai prié la Société des artistes dramatiques de me donner des renseignements sur ce legs peu banal. Il paraît que la somme a été véritablement versée, après la mort de Miss Gulstone, mais c'est aux acteurs anglais ; quant aux comédiens français, ils continuent à boire de la limonade qui pétille ; quand leur rôle les oblige à déboucher du champagne, « ils font semblant ».

Voilà une revendication à ajouter aux nombreuses demandes des acteurs syndiqués. « Attendu qu'il n'est pas de la dignité des comédiens conscients de boire de la simple limonade, quand la mise en scène comporte du champagne, les directeurs seront tenus de fournir du vin loyal et des meilleures marques. » Ne

riez pas ; on y viendra. Nous voyons des choses qui, il y a quelques années, nous auraient paru bien plus invraisemblables.

Pour ce dernier 1er Mai, les théâtres ont fait relâche ; c'est la première fois que pareil fait se produit. Les acteurs, les machinistes, les électriciens et autres employés n'avaient pourtant rien à demander, puisqu'on leur a accordé tout ce qu'ils ont réclamé. Mais des syndicalistes ont tenu à s'associer à ceux qui veulent prouver qu'ils peuvent détraquer la machine sociale quand il leur plaît. La grève fut votée à l'unanimité, sauf une voix, par le syndicat, sur un rapport de M. Campana[1] qui n'ayant pu montrer son talent comme acteur, s'est créé une bonne sinécure bien rentée comme agitateur dramatique.

Ce sont des mœurs mouvelles auxquelles nous devons nous soumettre. Les lois sociales faites pour protéger les travailleurs de la pelle, de la lime et du rabot, sont accaparées par les comédiens, grands et petits. Ce serait bien le cas de répéter ces vers de la ballade de l'excellent poète Tancrède Martel :

» Prince, aujourd'hui l'on n'est roi qu'au théâtre.
» Les acteurs seuls digèrent devant l'âtre ;
» Et les petits-enfants de Poquelin
» Pourraient nourrir trente fois Malfilâtre. »

Mais Malfilâtre, lui aussi, en a assez de mourir de détresse tandis que les balayeurs de la ville de Paris gagnent vingt-cinq francs par jour et que les députés s'octroient vingt-sept mille francs par an. Voilà qu'on

1. Une des spécialités de M. Campana est de demander l'expulsion des journalistes des réunions syndicales où il expose ses théories. La presse, voilà l'ennemie ! Vite un éteignoir !

forme une Confédération Générale des Intellectuels, la C. G. I., comme on l'appelle.

J'ai assisté aux premières réunions ; je ne sais pas trop ce qu'ils veulent, les chers confrères, mais j'ai très bien compris ce qu'ils ne veulent pas, c'est de voir l'ouvrier typographe, tout brave homme soit-il, gagner beaucoup plus que ceux qui écrivent les articles ou les livres que l'autre compose. Ce désir est évidemment modeste. Depuis la guerre, les frais de la vie ont quadruplé, les salaires de tous les travailleurs ont au moins triplé, le pauvre écrivain, « l'ouvrier de la plume, le travailleur de la pensée », comme s'exprimait Alexandre Dumas père, ne gagne pas d'avantage qu'avant, plutôt moins. Oh ! les écrivains n'étaient guère heureux autrefois, mais aujourd'hui, c'est bien pire. Et comme personne ne les protège, ils songent eux à se syndiquer. Tant d'autres, par ce moyen, ont obtenu le superflu et le droit à la paresse qu'on ne saurait être bien sévère pour ceux qui cherchent le strict nécessaire avec le droit de travailler des quinze et seize heures par jour. C'est tellement juste que la C. G. I. a des grandes chances de ne pas réussir. Ce serait dommage.

Hortense Schneider meurt à 84 ans ; il y en a plus de quarante qu'elle a disparu. Notre génération ne voyait plus guère la créatrice de la « *Belle Hélène* » et de la « *Grande Duchesse* », que fortuitement, à quelque répétition générale où, vieillote, elle se cachait dans le fond d'une baignoire ne voulant être dérangée ni reconnue ; elle avait surtout une sorte de répulsion pour les journalistes qui avaient écrit cependant sur elle des articles si enthousiastes, mais qui en avaient aussi publiés qu'elle jugeait fort indis-

crets. Elle ne pardonna jamais à Aurélien Scholl cette boutade : « Vous pourriez la jucher sur le Mont-Blanc, elle serait encore accessible ! »

Née à Bordeaux, son père était un petit tailleur. Désireuse d'entrer au théâtre, elle eut pour professeur un vieil original nommé Schaffner qui, à ce que raconte Meilhac, « prétendait qu'au théâtre, il ne suffisait pas qu'une actrice ait du talent, il faut encore qu'elle soit jolie, qu'elle soit gracieuse (bravo Schaffner !) Et il campait son élève devant une glace : « Chante maintenant, lui disait-il, et pendant que tu chanteras, regarde-toi ; tant que tu ne te trouveras pas aussi gracieuse, aussi jolie que tu peux l'être, ce ne sera pas ça, et il faudra recommencer. Le jour où tu seras contente de toi, il y aura de grandes chances pour que les autres aussi soient contents. »

Elle fut engagée au théâtre d'Agen — c'était l'époque où les petites villes avaient des troupes homogènes. Le directeur était un vieux comédien de talent, le comique Delmas. Je retrouve sur une affiche de l'époque : « Tableau de troupe du théâtre d'Agen pour l'année dramatique 1851-1852 ». On y lit :

« *Hortense Schneider*, des ingénues, des amoureuses, des Dugazon-sans corsets ».

C'est la première fois que je vois cette qualification « Dugazon-sans corsets ». Qu'est-ce que cela signifiait ?

Les appointements de la jeune artiste étaient de quatre-vingt-dix francs.

Elle était logée pour douze francs par mois, mais elle trouva un amateur qui lui offrit une chambre plus belle de vingt-cinq francs.

Puis vinrent les débuts à Paris et les grands succès des opérettes d'Offenbach.

C'est à Agen que la rencontra Tisserant, un acteur dont la génération actuelle ne se souvient plus et qui pendant tout le second Empire obtint de gros succès comme jeune premier du Gymnase [1]. Il créa Rodolphe de *l'Honneur et l'Argent*, Reynold de *la Bourse*. Il fut même un moment auteur dramatique et fit jouer, en 1856, en collaboration avec Eugène Nus, une pièce tirée du roman anglais *le Vicaire de Wakefield*, dont il créa le principal rôle.

Ce Tisserant fut mêlé à une amusante anecdote se rattachant aux débuts d'Hortense Schneider. Tisserant dans toute la vogue de ses succès, alla en représentation dans le Midi. A Agen, il distribua un petit rôle à une jeune ingénue qui débutait, Mlle Hortense Schneider. Le jour de la première l'actrice manqua sa réplique et dut même sortir de la scène avec quelque précipitation.

Pendant l'entr'acte, Tisserant voulut encourager la débutante :

— Est-ce moi, mon enfant, lui demanda-t-il avec bonté, qui vous ai impressionnée si vivement ?

— Oh ! non, Monsieur.

1. Tisserant avait joué un bout de rôle politique en 1848. Il était président du « Club des Artistes » qui ne se distingua pas précisément par la modération. C'est ce club qui soutint sans succès la candidature à la députation de l'acteur Boccage. Si on avait la patience de rechercher dans les journaux de l'époque les vœux et les motions des orateurs du « Club des artistes », on retrouverait dans l'ensemble des théories reprises de nos jours par les affiliés de la C. G. T. Ils allaient même plus loin, en 1848, et Tisserant avait demandé la suppression de toutes les directions, leur remplacement par une sorte de société formée par les artistes de chaque théâtre s'administrant eux-mêmes. C'était le théâtre aux acteurs avant qu'on ait inventé la mine au mineur.

— C'est donc le public ?

— Non, Monsieur.

— Qu'est-ce donc, voyons ?

— Monsieur, c'est les pruneaux.

A cette époque, les prunes d'Agen, produit du pays, faisaient partie des repas des hôtels bon marché, et Hortense Schneider payait comme ses camarades — et comme les officiers de la garnison d'ailleurs — trente-deux francs par mois pour sa pension, deux repas par jour, vin compris. On ne connaissait pas alors la vie chère.

L'époque de l'extraordinaire fortune de l'actrice fut l'exposition de 1867, quand elle faisait courir tout Paris et que princes et rois de passage fréquentaient son boudoir qui avait été surnommé le « passage des princes ». Un jeune souverain à peine débarqué à Paris écrivait au ministère des Affaires étrangères : « Envoyez-moi Schneider ». Ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre, le ministre envoya M. Schneider le sénateur. Après la représentation elle se laissait volontiers conduire au Grand Seize du Café Anglais où elle chantait des chansons lestes dont on connaissait les refrains graveleux. Un jeune poète de grand talent Vermech qui devait devenir « le père Duchène » de la Commune lui consacrait des vers enthousiastes :

Saluons Schneider, la reine aux yeux bleus,
La Sultane blonde
Celle qui pourrait avec ses cheveux
Mesurer le monde.

Vint la guerre de 1870 ; la France se refusa longtemps à répéter les chansons joyeuses qui avaient enchanté la jeunesse un peu folle de la fin du deuxième empire. Hortense Schneider, quoique très riche,

voulut jouer encore ; son talent était le même, mais elle avait dépassé la quarantaine ; d'autres plus jeunes et plus jolies étaient venues ; elle ne retrouva plus ses grands succès de jadis et quitta définitivement le théâtre où elle aurait cependant pu durer encore. *La Grande duchesse* qui eut un jour l'envie de devenir comtesse pour de vrai épousa, le 4 octobre 1881, devant le maire de Vanves, le comte Emile-Pierre de Bionne.

Le mariage ne fut pas heureux et des œuvres complètes, d'un ancien conseiller à la Cour de cassation qui eut à se prononcer dans ce procès comme avocat général près la Cour de Paris, j'extrais ces quelques lignes qui en disent long : « Le comte donna, peu après son mariage, l'affligeant spectacle, en pleine santé d'une jeunesse vigoureuse, de demander une pension alimentaire à la suite de sa séparation de biens ».

Elle acheta à Passy une belle et grande propriété où elle vient de mourir et dont les vastes jardins dominent Sainte-Perrine, où plusieurs de ses camarades vieillissent lentement dans la médiocrité. A travers les grilles de son parc on la voyait, triste, suivre une petite voiture qu'un domestique traînait sur les allées sablées ; c'était son fils qu'on promenait ainsi, pauvre paralytique que l'imbécillité avait frappé de bonne heure. Elle avait pu en épousant le comte de Bionne, donner un état civil à cet enfant qu'elle adorait ; elle n'avait pu lui donner l'intelligence usuelle ni la santé.

Voilà cette artiste qui personnifia avec éclat l'opérette qui s'en va, laissant un nom dans les annales théâtrales. Même ceux qui ne l'ont jamais entendue connaissent la Schneider ; elles sont rares les grandes comédiennes, dont le nom surnage à travers un

siècle qui a vu tant de célébrités s'effondrer dans l'oubli. On dira la Schneider comme nous disons M[lles] Georges, Mars, Rachel ou la Dorval, comme on dira demain Sarah Bernhardt.

Hortense Schneider avait de la peine à s'accoutumer aux mœurs nouvelles du théâtre et à une répétition générale de « *Véronique* » au Théâtre de la Gaîté, elle disait, récemment, à une vieille camarade qui l'avait connue jeune :

« Quand je songe qu'Offenbach, si les mœurs d'aujourd'hui avaient existé, n'aurait jamais pu m'engager si je n'avais pas été syndiquée. De mon temps, il fallait du talent et la carte de la C. G. T. ne suffisait pas. »

Comme bien d'autres, ces dernières années, enfermée dans la stérilité de ses souvenirs et peut-être de ses regrets, l'ancienne « Périchole » avait cherché dans la religion — elle était protestante — une consolation et la résignation. Son dernier acte a été une bonne action ; elle a légué la plus grande partie de sa grosse fortune à l'Orphelinat des arts et l'autre à la Chapelle protestante de l'Etoile dont elle était une des bienfaitrices et qu'on a quelquefois appelée « L'oratoire de la Grande Duchesse ».

Memento de la semaine. — NÉCROLOGIE. — *Georges Petit*, 66 ans. C'était un amateur d'art distingué, un marchand de tableaux habile ; il avait créé une grande galerie d'Exposition qui porte son nom et qu'il louait très cher aux peintres qui avaient du talent et même à ceux qui n'en avaient pas. Parisien aimable et spirituel, il adorait les parfums un peu violents ; il laisse une grosse fortune acquise dans ce métier d'Expositions qui servait à coup sûr les artistes.

XXI

17 MAI.

La mort de M. Laisant. — Un vrai républicain découragé. — M. Maurice Herbette ambassadeur. — Les procédés canailles de M. Caillaux. — Comment M. Clemenceau fait marcher ses ministres — Enquête autour d'une anecdote. — Le procès de Mlle Verlain contre M. Hanotaux. — La démence de M. Feydeau. — Aux confins de la folie. — Des diplomates dans la dèche.

L'*Humanité* saluait la mort de M. Laisant en écrivant : « Laisant était un homme excellent, probe, pur et de bonne foi. Il n'est pas exagéré de dire que ce qui meurt avec lui, c'est peut-être le dernier républicain. » Il y a là, évidemment, une sorte d'amplification ; ce qui est vrai, c'est que l'ancien député de Nantes était un des rares républicains que les abus qu'il n'avait pas pu réprimer avaient conduit à un dégoût profond de bien des choses et à un mépris de bien des hommes.

C'était un brave homme, très convaincu et d'une probité parfaite.

En 1871, il avait 29 ans ; capitaine du génie, il avait été décoré pour sa belle conduite pendant la guerre.

Il fut élu conseiller général de Nantes ; ce mandat n'étant pas alors incompatible avec les fonctions d'officier. Vint le gouvernement du 16 mai, qui voulut l'obliger à démissionner de conseiller général. Laisant refusa ; on lui fit subir alors des tracasseries multiples, l'envoyant en garnison, à Bastia, à Tlemcen, à Sidi-Bel-Abbès, ruinant en déplacements un ménage d'officier père de deux enfants qui n'avait que sa solde. En 1876, les nantais élurent M. Laisant député par 8.700 voix, contre 5.800 à un concurrent libéral.

M. Maurice Schwob a écrit à ce sujet dans le *Phare de la Loire* du 8 mai :

« Du coup, le capitaine du génie, démissionnaire, connut subitement l'aisance. Sans doute les députés ne touchaient pas encore 27.000, mais la vie n'était pas chère et le père Laisant, vieux paysan aussi avare que riche, qui n'avait jamais pardonné à son fils d'avoir, au sortir de l'Ecole Polytechnique, épousé par amour une cousine pauvre, fut tellement transporté d'orgueil en voyant son fils député... qu'il dénoua les cordons de sa bourse.

Mais il était trop tard ! Mme Laisant, qui avait intrépidement soutenu le moral de son mari pendant l'adversité, s'écroula sous le poids de ce bonheur soudain. La joie fait peur : elle devint folle irrémédiablement.

Ces détails privés si douloureux sont nécessaires à connaître pour juger équitablement la vie et les sentiments de Laisant. On avait réussi à faire de lui un révolté. »

Laisant alla siéger à l'extrême gauche.

« J'apportais, a-t-il écrit plus tard, dans le Parlement un ardent patriotisme, quelques pensées d'une revanche possible dans l'avenir, et des convictions passionnément républicaines. »

A la Chambre ce fut un travailleur acharné. « Son labeur dans les Commissions fut énorme. Sa puissance de travail semblait illimitée. En même temps qu'il mettait sur pied sa proposition de service militaire

réduit à un an, avec une organisation générale de l'armée, de l'instruction et de la relève des classes successives qui peut encore servir de base aux études actuelles, Laisant passait triomphalement sa thèse de doctorat, en 1881, sur une question de mathématiques transcendantes : *les quaternions* » (MAURICE SCHWOB).

En 1887 il écrivit la « *Méthode des équipollences* » qui faisait dire : « cet homme a le génie des mathématiques ».

Il avait rêvé de grandes réformes[1]. C'est lui qui proposa et fit voter la réduction du temps du service militaire à trois ans. Riche, il dépensa à peu près toute sa fortune au service de ses idées. Vers 1882, il créa un grand quotidien, *La République radicale*, qui eut un moment de vogue, mais ne put arriver au succès durable. Laisant m'avait chargé de la politique étrangère, et c'est dans ce journal que j'ai publié *les Lundis Révolutionnaires* qui amplifiés ont plus tard formé les cinq volumes de *l'Histoire anecdotique de la Révolution française*. Il laissait à ses rédacteurs une liberté complète et ne les soumettait pas à ces tripatouillages humiliants qui sont la règle de certaines

1. Il avait, entre temps, été directeur du *Petit Parisien*, journal chancelant (!) qui faillit sombrer sous ce pilote imprudent, et où Laisant avait pour secrétaire Fernand Xau, jeune reporter sorti du *Phare de la Loire*, qui devait, plus tard, après avoir été « l'étoile » de l'*Echo de Paris*, fonder le *Journal* et s'éclipser au premier rang après avoir brillé au second. Il y avait aussi Léon Richer, apôtre féministe à belle barbe grise, qui mena, au *Petit Parisien*, des croisades prématurées et sans écho. Vint Jean Dupuy, avec son robuste bon sens de paysan montagnard et d'huissier, qui, ne croyant pas plus aux mathématiciens qu'aux fantaisistes en politique et en journalisme, balaya tout, et, d'un solide coup de barre, orienta l'esprit du *Petit Parisien* vers d'autres destinées (Maurice Schwob, *Phare de la Loire* du 8 mai 1920.)

maisons où l'on doit, pour ainsi dire, marcher avec des chaussures feutrées. Tous ses collaborateurs lui en étaient reconnaissants. Ceux qui prennent un plaisir maladif à corriger, émonder, dénaturer parfois les articles des rédacteurs, sont des sortes de maniaques ou des orgueilleux ignorants ayant le superbe mépris de la pensée des autres. Parfois ce sont de pauvres esprits poussant la pudeur des mots jusqu'à l'enfantillage. Récemment j'avais écrit dans un article publié par un grand journal de Paris «... Mme de Montespan, la maîtresse de Louis XIV. » Le tripatouilleur de la maison remplaça le mot « maîtresse » par le mot « amie ». Cela rappelle ce pensionnat de Rennes où les religieuses interdisaient de prononcer ou d'écrire le mot « queue » et qui faisaient dire « l'anse ». L'anse du chien, du cheval, etc. Dans le formulaire pour suivre les exercices de la messe, il y a cette indication : « après l'*Introït*, le prêtre laisse aller la queue de sa soutane et monte à l'autel ». Il fallait donc dire « l'anse de sa soutane ».

A *la République Radicale* nous nous contentions de rire de ces ridicules. M. Laisant écrivit un jour un article : « La Chambre infâme », qui lui valut un débat retentissant au cours duquel il flétrit à la tribune les parlementaires qui se faisaient, comme il disait, « les complices de la féodalité financière ». Le journal disparut, après avoir coûté à Laisant des sommes considérables.

C'était aussi un orateur clair, ferme et précis ; dédaignant les fioritures, mais ayant foi dans le raisonnement. En 1884 il tenta de produire un mouvement en faveur de la revision de la constitution.

Il organisa de véritables tournées auxquelles il voulut

bien parfois associer le jeune homme que j'étais. Il me souvient d'une semaine bien remplie. Partis de Saint-Nazaire, nous parlions le lendemain, au grand théâtre de Nantes, le surlendemain au grand théâtre de Toulouse pour terminer les jours suivants par quatre conférences dans l'Ariège à Foix, Pamiers, Saint-Girons et Lavelanet.

Partout il essayait de démontrer que la République ne pouvait vivre avec la constitution votée par des monarchistes pour attendre la Royauté.

C'est lui qui révéla les complaisances du général de Cissey, ministre de la guerre, pour sa maîtresse, l'espionne allemande Kaula.

Cette tournure d'esprit le préparait au boulangisme, qui fut pour beaucoup un mouvement de mécontentement, et auquel Laisant se rallia dès les premiers moments, expliquant, dans une brochure, qu'il était boulangiste, parce qu'il était « patriote, désireux de la paix, et républicain ». Il conciliait comme il pouvait toutes ces contradictions.

Le comité de la rue de Sèze à côté de réactionnaires qui voulaient surtout renverser la République contenait un certain nombre de républicains comme Paul Déroulède, Henri Rochefort, Laguerre, Vergoin, Francis Laur, Naquet et Laisant.

Paul Déroulède avait été amené là parce qu'il croyait que c'était un moyen sûr d'arriver à la revanche qui fut le rêve ardent de toute sa vie ; Henri Rochefort se fit boulangiste par esprit d'opposition ; Laguerre cet admirable talent au cœur séché par l'égoïsme crut pouvoir satisfaire son ambition de pouvoir ; Vergoin, ancien avocat général de province tombé dans les basses intrigues d'amour, cherchait une revan-

che ; Alfred Naquet qui vécut et mourut pauvre espérait la réalisation de ses rêves de jeunesse. Un jour que nous causions de cette période de sa vie, il me disait :

— La République avait été encombrée par des tas de fripons, des ordures ; il fallait un solide coup de balai ; je n'ai pas regardé au manche.

Quant à Ange Laisant (car il portait ce prénom peu commun dont il ne se servait pas), Ange Laisant était allé à Boulanger avec la conviction qu'il épurerait la République. Il eut des illusions toute sa vie.

Le boulangisme vaincu, il abandonna la politique et, dans une lettre particulière qu'il m'écrivait le 24 août 1894, il me donnait à ce sujet quelques détails assez intéressants :

« Ce qu'on hait en moi, c'est précisément l'initiateur de la réforme militaire, c'est l'auteur de l'*Anarchie bourgeoise*, c'est, pour tout dire d'un mot, le « républicain ». Il n'y a pas de place pour les républicains sous le régime actuel.

» On ne pardonnera jamais à Rochefort, en dehors de son talent, d'avoir été un des plus énergiques artisans de la chute de l'Empire. On ne me pardonnera pas d'avoir voulu donner une direction républicaine au gouvernement de ce pays : lui, moi, nous sommes des proscrits par la force des choses, soit au dehors, soit au dedans des frontières.

» Pour ce qui me concerne, je me suis très volontairement exilé de la politique pour cause d'insurmontable dégoût.

» Au fond, comme tous nos devanciers, nous avons été des fous de vouloir transformer le monde, alors que le monde ne voulait pas être transformé. A ce peuple de France conviennent la servitude, l'oppression, l'injustice et, au besoin, la schlague, accompagnées de quelques blagues dorées. Il a tous ces bienfaits : qu'il en jouisse. Quand un porc sommeille sur son fumier et s'y délecte, en attendant qu'on l'égorge, pourquoi troubler sa tranquillité ? Notre imbécillité fut de prendre pour un lion endormi cet inoffensif pourceau.

» Nos peres ont fait la Révolution française. Nos contemporains vont aux champs de courses, et ils sont heureux.

» Pour moi, je demande que mon ostracisme continue, car je tiens à rester en dehors de l'étable.

» De tout cœur, je suis bien heureux d'avoir pu saisir cette occasion pour vous serrer la main.

» A. LAISANT. »

Ayant dépensé toute sa fortune pour la politique, il accepta pour vivre de devenir professeur à l'Ecole Polytechnique. Il ne se mêla plus guère aux luttes des partis, qu'il jugeait inutiles et vaines.

Mais cet homme remarquable, à qui les événements n'ont pas permis de donner sa mesure, était non seulement un mathématicien tout à fait remarquable, un des premiers mathématiciens du monde, me disait un membre de l'Institut, mais c'était encore un homme d'esprit aimable [1] et — côté peu connu — un poète plein d'humour.

Il y a trente-cinq ans, il présidait les dîners d'une association de Normands, « La Pomme », où il prononcait des allocutions littéraires pleines de brio et d'entrain. Un soir, Charles Monselet assistait au dîner, et le célèbre humoriste, contre son ordinaire, paraissait triste, il demeurait silencieux, Laisant improvisa le sonnet suivant :

TRISTESSES DE POÈTE

Le souper s'achevait. Joyeusement, à table,
Nous devisions de tout, narguant le lendemain.
Seul ton regard jetait un regard redoutable,
Pâle, ton front pensif s'appuyait sur ta main.

---

1. Au cours d'une enquête de la *Presse-Associée* sur le « Tutoiement Parlementaire », nous avions demandé à M. Laisant :

— « Que pensez-vous de ce tutoiement parlementaire ? »

Il nous répondit :

— « J'y vois la marque d'une cordiale solidarité entre les élus.... contre les électeurs. »

O poète, dis-moi quel penser lamentable,
Ton esprit venait-il de trouver en chemin ?
Ta pitié s'abattait sur tout le genre humain ;
Le plaignais-tu, trouvant ce monde insupportable ?

Elevais-tu ton âme à la hauteur des cieux ?
Inspiré par la flamme immortelle des dieux.
Pleurais-tu les douleurs d'une existence fade ?

Quel orage sans nom grondait en ce moment,
Sur tous les fronts ? Hélas ! tu disais simplement :
Comme ces truffes-là vont me rendre malade.

Nous pouvons ajouter que cet homme, qui aurait pu avoir une existence heureuse, à qui son père avait laissé une fortune de plus d'un million, a choisi la lutte pour les idées qu'il croyait les meilleures ; il a été la victime de son zèle ; il a beaucoup souffert avec une dignité parfaite et une probité absolue.

Les portraits des contemporains sont curieux à dessiner au passage et au hasard de l'actualité. Heureusement on n'a pas toujours à faire l'éloge des morts seulement, on aime inscrire de temps en temps les noms d'hommes de mérite en pleine maturité, en pleine santé. Ainsi les journaux ont annoncé que M. Maurice Herbette allait être nommé à une des principales ambassades. Ses collègues de la Carrière, qui d'habitude ne sont pas indulgents les uns pour les autres, s'accordent à reconnaître que nul choix ne saurait être plus heureux. Le nouvel ambassadeur apportera dans ses difficiles fonctions les trois qualités qu'exigeait Richelieu des représentants de la France à l'étranger : la science, la conscience, le dévouement.

Ce serait en outre l'avènement de la jeune génération aux grands emplois diplomatiques. M. Maurice Herbette n'a pas encore cinquante ans, c'est le prin-

temps pour un ambassadeur. Son père occupa l'ambassade de Berlin en 1886 et sut tenir tête à M. de Bismarck à une époque particulièrement difficile.

Après être resté dix ans à Berlin, M. Herbette rentra en France ; pendant ces dix années, le jeune Maurice qui avait obtenu son certificat d'études primaires à l'école communale de Marly-le-Roy et commencé ses études au lycée Condorcet, les termina au Gymnase français de Berlin. C'est dire qu'il parle l'allemand comme le français, qu'il écrit du reste d'une manière des plus élégantes comme en témoignent ses deux volumes sur les *Ambassadeurs turcs à Paris sous Louis XIV*.

Si M. Maurice Herbette avait suivi son penchant, il serait à coup sûr devenu journaliste ; il a, à plusieurs reprises, publié des études intéressantes dans la *Revue de Paris*, la *Revue Bleue*, la *Revue Hebdomadaire* et les *Lectures pour tous*. Je ne suis pas bien sûr qu'il n'ait parfois donné des articles d'actualité dans des journaux, sous un pseudonyme qu'il est inutile de dévoiler. Si vous voulez connaître son opinion sur les fonctions qu'on veut lui confier, vous les trouverez dans un volume collectif l'*Avenir de la France* pour lequel il a écrit le chapitre, précisément sur la diplomatie, chapitre qui, à l'époque, lui valut les critiques de certains ankylosés par les vieilles formules et les habitudes anciennes. C'est un esprit pondéré, mais sachant aller jusqu'aux idées hardies. Il pense que les représentants de la France, après la guerre, ne doivent plus avoir les attitudes, auxquelles étaient obligés les ambassadeurs de la France vaincue.

La carrière du futur ambassadeur a été des plus simples. Il se présenta au concours des secrétaires

d'ambassades en 1904 et fut reçu avec le numéro 1. Cela ne lui a pas beaucoup servi jusqu'ici car tous ceux de sa promotion et même de celles qui sont venues après, l'ont devancé ; on n'a pas su, ou voulu utiliser ce travailleur émérite, que de mesquines jalousies de métier ont parfois arrêté quand on aurait dû employer aux besognes difficiles un agent pouvant rendre des services. Son cas n'est d'ailleurs pas isolé, j'en pourrais citer dix autres pour le moins.

M. Maurice Herbette s'est surtout signalé comme directeur du bureau de Presse où il resta quatre ans, réorganisant ce service, réunissant une copieuse documentation que ses successeurs se sont empressés de brûler. C'est comme je vous le dis. Il fut aussi chef de cabinet de MM. Cruppi et de Selves aux heures difficiles d'Agadir.

A cette époque, il eut à subir les procédés canailles de M. Caillaux, président du Conseil, qui lui dit un jour :

— « Vous devez être ambitieux ; soyez à moi et vous aurez tout ce que vous pouvez désirer, sinon je vous briserai comme je brise ce crayon. »

M. Maurice Herbette répondit simplement :

— « Je reste fidèle à mon ministre. »

Il aurait pu ajouter : « et aux intérêts de la France. »

A partir de ce moment, il fut en butte aux attaques les plus injustes de M. Caillaux et de sa bande. On se souvient de sa déposition au procès de la Haute Cour :

« M. Herbette, écrivait alors le *Temps*, proteste sur un ton d'indignation contenue, qu'il n'a jamais joué à la Bourse et il offre de déposer des documents

à l'appui de ce qu'il dit. Le Sénat, par son attitude, marque clairement quels sont ses sentiments d'estime pour M. Herbette qui, profondément ému, des sanglots au fond de la gorge, conclut en ces termes :

— Je n'ajouterai qu'un mot. Cette période où j'ai été chef du cabinet a été la plus pénible de ma vie ; je n'ai pu supporter les infamies dont j'ai été l'objet et les calomnies qu'on a lancées contre moi que grâce à la sympathie de mon ministre, à l'estime de mes collègues et au nom que je possède et dont je veux rester digne. »

Aux élections législatives de 1914, M. Maurice Herbette, malgré les conseils de ses amis, accepta une candidature dans l'Aisne ; il obtint une minorité importante et revint, fort heureusement, au quai d'Orsay. Qu'allait-il faire dans cette galère ? Ce qui lui causa du tort, m'a-t-on raconté à Laon, c'est son titre de « ministre plénipotentiaire ».

— « Nous ne voulons pas de pasteur protestant, disaient certains électeurs. »

Pour compléter ces notes sommaires, on me permettra d'indiquer que lorsqu'il sera ambassadeur il aura, pour collaboratrice Mme Herbette, la fille de M. Trezel, ancien avocat à la Cour de Cassation, qui possède les plus beaux mobiliers Louis XVI de Paris, c'est une femme de la haute bourgeoisie parisienne qui, pendant la guerre, s'est multipliée dans les œuvres patriotiques elle qui apportera dans la capitale étrangère les séductions et le charme d'une femme d'esprit.

Pour mener à bien les grandes affaires de la France à l'étranger, ce n'est pas trop de ces collaborations d'une intelligence supérieure et d'un dévouement

féminin rare. Les simplistes ont des procédés différents ; ils ne réussissent pas toujours, je n'en veux pour preuve qu'une toute petite anecdote à la Saint-Simon, et qui nous montre que les personnages les plus importants traitent en plaisantant les affaires les plus graves.

Un hebdomadaire, parfois très indiscret, mais souvent très exactement informé des coulisses politiques, le *Carnet de la Semaine*, rendait compte récemment d'un banquet d'anciens élèves qu'a présidé M. Klobukowski, l'ancien ministre de France à Bruxelles. Au dessert, M. Klobukowski se laissa aller à des souvenirs, et il aurait raconté la savoureuse histoire suivante :

« C'était avant la guerre, M. Georges Clemenceau travaillait au rapprochement franco-anglais. Il fallait ménager les susceptibilités du gouvernement russe. Un jour eut lieu un déjeuner intime qui réunissait autour de M. Clemenceau : M. Etienne, alors ministre, Anatole France, un diplomate anglais, l'ambassadeur de Russie à Paris, et moi. Il avait été convenu qu'à l'heure du café et des cigares, M. Etienne parlerait négligemment à l'ambassadeur russe de l'Entente cordiale en gestation, afin de le « tâter » sur cette question.

» A un certain moment, l'ambassadeur se rendit dans un petit salon voisin de la salle à manger.

» — Allons, c'est l'instant propice, dit M. Clemenceau à M. Etienne. Vas-y !

» Mais M. Etienne était peu enthousiaste, ennuyé même ; il hésita à pénétrer à la suite de l'ambassadeur. Alors, M. Clemenceau se levant, prit brusquement M. Etienne par les épaules, le poussa rapidement jusque vers la porte entr'ouverte du petit salon, puis, appliquant son pied sur le postérieur du ministre, il le fit entrer de force.

» Revenant vers nous, M. Clemenceau dit alors :

» — Voilà l'art et la manière de faire marcher un ministre en lui bottant le c... ! »

La petite histoire a besoin d'exactitude, et elle n'est même supportable qu'à cette condition. Ce qui

a discrédité les anecdotes, c'est l'imagination de ceux qui, d'habitude, les déforment ou les inventent ; or, le public raffole des anecdotes qui, suivant l'expression d'un maître du genre : « ne nous plaisent que si elles sont exactes ».

Celle-ci était intéressante ; pouvait-on la classer pour la reproduire à l'occasion ? Il fallait s'assurer de sa véracité; une petite enquête s'imposait, tout comme pour les affaires les plus sérieuses.

Une enquête pour une anecdote ? Mais, parfaitement ; la vérité est à ce prix.

Il n'y avait d'ailleurs qu'à aller voir M. Klobukowski, un ami de longue date. Dès qu'il eut lu l'entrefilet, il eut un petit mouvement de déplaisir.

— Dieu nous garde des « Labadens », dit-il. Mais le fond de l'anecdote est vrai ; le fondement est de trop [1].

C'est dire que le coup de pied est réservé ; peut-être réserve diplomatique.

— C'était, ajouta M. Klobukowski, en 1903, à la suggestion amicale de M. Clemenceau, que M. Etienne, qui n'était pas à ce moment ministre, publia sur les accords possibles au point de vue colonial entre la France et la Grande-Bretagne, une étude dont l'effet fut immense, car les solutions qu'elle indiquait servirent de base à l'Entente cordiale. C'était pour faire adopter ces idées qu'eut lieu le déjeuner en question.

Restait à interroger MM. Clemenceau et Étienne.

1. A ce sujet M. Klobukowski m'écrivait quelques jours après, témoignant un peu de mauvaise humeur de l'incident : « Le correspondant du *Carnet de la Semaine* n'a pas signé, me disait M. Klobukowski, mais je serais surpris que son nom ne s'écrivît pas en trois lettres... comme on dit dans la maison de Molière ».

M. Clemenceau ne veut plus causer depuis son retour d'Égypte, mais il ne dément rien. Quant à M. Étienne :

— Je m'en rapporte, me dit-il, à ce que vous a raconté notre ami Klobukowski, dont je connais la réponse.

— Avec les réserves du coup de pied ?

— Bien entendu.

Voilà donc une anecdote authentique, reconnue exacte et légèrement rectifiée. Et Littré qui définit « l'anecdotier » : « Celui qui a l'habitude de raconter des anecdotes le plus souvent fausses » !... Quelle légende sur les pauvres conteurs, je parle de ceux qui se donnent la peine de vérifier. C'est un peu long, mais si amusant, et puis, comme dit Stendhal : « Les petits faits peignent une époque » ; et, pour citer Jules Claretie : « Anecdotier : conteur, annotateur, chroniqueur, annaliste au courant de la plume, je ne prétends à rien autre qu'à avoir dit vrai ».

C'est encore une anecdote qui fait le fond d'un petit procès parisien dont on parle beaucoup ; il ne date pas d'hier puisqu'il a été intenté en 1912, il y a huit ans. Il s'agit de cette vieille histoire bien connue de Mlle Verlain et de M. Hanotaux, histoire banale au demeurant et dont on ne parlerait plus depuis longtemps, si M. Hanotaux n'était pas un des hommes importants du pays et un des écrivains célèbres de notre époque.

Mais voilà, M. Hanotaux a été ministre des Affaires étrangères, il avait à peine quarante ans, il est de l'Académie française et un des producteurs les plus féconds de notre temps. Il passe pour ne pas avoir le caractère facile ; volontairement ou non, il a

sûrement gêné, mécontenté bien des gens, et il traîne après lui la meute inévitable de ceux qui ne pardonnent pas le succès. Aussi, cette aventure de jeunesse qu'on aurait ignorée chez tout autre, est devenue le prétexte d'une véritable persécution de la part des adversaires de l'auteur de l'*Histoire de Richelieu*; ses ennemis se sont acharnés ; les indifférents eux-mêmes se sont mis de la partie. Ce procès se plaidait juste au moment où M. Hanotaux venait d'être envoyé comme ambassadeur extraordinaire auprès du Vatican pour assister aux fêtes de la Canonisation de Jeanne d'Arc. Peut-être peut-on penser que l'académicien n'était précisément qualifié pour cette mission. Mais, camarade et ami intime de M. Millerand celui-ci a voulu lui donner cette preuve de confiance.

Aussi, il y avait foule à la Première Chambre où Mlle Verlain demandait un franc de dommages-intérêts pour séquestration arbitraire. Cette demoiselle exposait qu'appartenant à une honnête famille bourgeoise de Saint-Quentin, elle voulut, toute jeune, devenir artiste ; pour faciliter ses désirs, des amis la mirent en relation avec M. Hanotaux, alors étudiant. Il advint ce qui devait arriver : la jeune fille était romanesque et jolie, M. Hanotaux ne fut pas insensible. Puis, il voulut rompre ; il put se convaincre que ce n'est pas facile ; elle le poursuivit, le menaça ; il montra plus de fermeté que de galanterie ; une première fois, en 1902, il la fit arrêter, ce qui est un privilège abusif des gros personnages, car si l'on voulait arrêter toutes les femmes délaissées qui font des scènes à leurs séducteurs, la police parisienne n'y suffirait pas.

Dix ans se passent, nous sommes en 1912, M. Ha-

notaux est maintenant un personnage grave, régulièrement marié, il est de l'Académie, où, précisément, il se propose de recevoir M. Cochin. Mlle Verlain apparaît de nouveau ; elle écrit une lettre menaçante ; M. Lépine, alors prévenu, fait surveiller la pauvre femme. Le jour de la séance, elle s'apprêtait à se rendre à l'Institut ; on put craindre du scandale et M. Lépine ordonna de l'arrêter et de la garder jusqu'au soir. On la retint six heures ; le policier, M. Xavier Guichard put même lui déclarer : Je « vous ferai arrêter toutes les fois que cela me plaira ».

Au point de vue légal, c'était bel et bien une arrestation arbitraire quoique le procureur de la République en pense ; Mlle Verlain, malgré sa pauvreté et ayant désormais une conduite sans reproches, trouve moyen de faire interroger M. Lépine au conseil municipal, par M. Roger Lambelin, d'interpeller à la Chambre, sans autre résultat que de provoquer un peu de bruit ; enfin, elle assigne l'ancien préfet de police et son ancien ami devant le tribunal civil en un franc de dommages-intérêts.

Des avocats réputés, MM. Edmond Bloch, Maurice Bernard et Ulri, l'ancien secrétaire de Waldeck-Rousseau, plaident avec ardeur et talent. « Je ne vous dois rien, soutient M. Hanotaux ; ayant reçu une lettre menaçante, je l'ai adressée au préfet de police ; la loi ne me le défend pas. » M. Lépine répond : « J'ai agi comme fonctionnaire, le tribunal est incompétent ; mon acte est administratif [1]. »

1. Voici quelles furent les conclusions de M. le substitut Sevestre :

Mlle Verlain a tous les torts.

Elle a commis un délit en protestant contre son arrestation

Le tribunal a demandé huit jours pour réfléchir puis a débouté Mlle Verlain, qui, tout en n'obtenant pas les vingt sous de dommages-intérêts qu'elle réclamait, a satisfaction. Tout Paris s'occupe une fois encore de son affaire.

On prend parti pour ou contre, généralement pour.

Ceci devrait apprendre aux jeunes hommes au sang chaud que l'honneur d'une jeune fille honnête, sans fortune, est une chose grave et qu'on ne se moque pas de la vertu comme il était de mode au XVIIIe siècle, et même un peu plus tard.

La vertu ! Ces messieurs les quarante — qui ne sont d'habitude que trente-cinq — la couronnent tous les ans ; M. Hanotaux a même prononcé, à ce sujet, un discours très éloquent ! Ah ! la séduction ! George Sand, qui en parlait un jour comme un aveugle des couleurs, disait : « Quand on est audacieux, on a 99 chances pour soi. Tandis que la vertu des femmes n'en a qu'une ».

Les académiciens seront forcément indulgents ; sans chercher beaucoup on trouverait deux — ou

à l'heure où les agents l'ont appréhendée et le préfet de police s'est montré clément avec elle en retenant le rapport au lieu de le faire suivre au parquet du procureur de la République.

M. Sevestre estime qu'il n'y a pas eu séquestration arbitraire, Mlle Verlain n'ayant été retenue que six heures, alors que la jurisprudence fixe l'arbitraire au delà de 24 heures.

Enfin le préfet de police, en donnant l'ordre d'arrêter Mlle Verlain, a fait un acte administratif qui échappe à la compétence du tribunal.

En ce qui concerne Hanotaux, toute la question, de l'avis du ministère public, est de savoir s'il était en droit de croire sa vie en danger. Et M. Sevestre répond qu'il pouvait éprouver des inquiétudes. Dès lors, il n'a commis aucune faute en prévenant la police.

même trois — exemples analogues, et même plus piquants parmi les immortels. On se doit des égards réciproques. Puis, que celui qui est sans péché leur jette la première pierre. Sans aller jusque-là, il serait peut-être prudent, quand les circonstances ne vous ont pas été favorables, de laisser à d'autres le soin de couronner les héroïnes de l'innocence, de la pudeur et de toutes les vertus théologales.

Après cela, vous connaissez la très humaine réflexion d'Alphonse Karr : « Beaucoup croient que la vertu consiste à être sévère pour les autres. »

Après cela, où commence et où finit la vertu ? C'est comme pour la folie ; on ne sait jamais où est le point de séparation. En ce moment, des hommes de talent sentent leur raison chanceler, et un des auteurs dramatiques les plus gais de ce temps, M. Feydeau, est en train de mourir dans la démence, enfermé dans une maison de santé. Pauvre garçon, qui connut les succès les plus retentissants et a égayé toute une génération par des vaudevilles qui eurent des milliers de représentations.

La folie n'est parfois qu'un accès passager, sans qu'il faille pourtant généraliser.

Dans un article qui a pour titre : « Les Noblesses des grands hommes[1] », le docteur Félix Regnault a écrit : « ... Ainsi, le Tasse, Alexandre Dumas fils, Gounod, Auguste Comte, produisirent des chefs-d'œuvre à leur sortie des asiles. »

La folie est-elle vraiment une sorte de piment du talent ? Molière l'affirmait ; vous vous souvenez de la pensée qu'il prête à son personnage dans le *Méde-*

1. *La Revue*, 1er juillet 1902.

cin malgré lui : « C'est une chose admirable que tous les grands hommes ont toujours un petit grain de folie mêlée à leur science [1]. »

Accès qui dure plus ou moins longtemps. Qui donc a défini le génie « un grain de folie dans beaucoup de raison ? » Il y a des moments où le grain se fait surtout sentir. On a prétendu que notre grand Hugo ne fut pas à l'abri de ce terrible accident, et, le 8 avril 1842, Balzac écrivait à Mme Hanska [2]:

« Il arrive un grand malheur à la France. Victor Hugo est dans une maison de santé, après avoir été atteint de trois accès de folie furieuse. »

Et le 7 avril :

« Les uns disent que Victor Hugo a été pris de trois accès de mélancolie furieuse en lisant les articles écrits en Allemagne contre le *Rhin*, d'autres disent qu'il n'en est rien. On dit que sa fille et sa femme ont eu le courage d'aller et venir, gaies comme à leur ordinaire, et de recevoir pendant ces jours de folie. Sans savoir encore ce qu'il en est, je viens de voir Hugo au spectacle absolument comme à son ordinaire. »

Dans la famille Hugo, il y avait, au surplus, une tare : le frère du poète, Eugène Hugo, qui était silencieusement amoureux de la femme qu'épousa Victor, vit son pauvre cerveau éclater le jour des noces auxquelles il avait tenu à assister ; il s'enfuit, éperdu ; on dut l'enfermer dans une maison de santé où il mourut. La fille de Victor Hugo elle-même, Adèle, après le désastre de son mariage avec un officier anglais qui se conduisit indignement avec elle, tomba dans un état de langueur douce ; elle est morte l'an passé, sans avoir recouvré la raison.

1. Act. I. SC. V.
2. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (10 avril 1917).

Victor Hugo, Alexandre Dumas fils, Gounod hier, Feydeau aujourd'hui... Que d'autres de nos contemporains dont les cerveaux surchauffés les ont obligés à chercher l'apaisement dans le silence et la retraite ! Ils sont nombreux... Inutile de publier cette liste pénible et longue.

Qui écrira l'histoire de ces déchéances intellectuelles, de ces princes de l'esprit, bien autrement intéressants que les princes pour de vrai, ceux qu'Alphonse Daudet a si impitoyablement dépeint dans les *Rois en Exil*. Qui écrira le roman des diplomates en déconfiture ? Il en existe de temps en temps. C'est ainsi que la pauvre légation du Monténégro, laissée sans ressources, a été obligée de vendre ces jours-ci, toute sa luxueuse installation de Neuilly. Les bureaux américains, les machines à écrire, les fauteuils, tout a été écoulé sans bruit, sans fracas ; le matériel était devenu inutile, et il y avait les appointements des secrétaires et des dactylographes à solder.

Pendant ce temps, on ne sait pas bien où s'est retiré le roi du Monténégro, dont la Conférence de la paix a dépecé le petit royaume. Le prince Danilo, qui est marié à une princesse de Mecklembourg-Strelitz, est confiné sur la Côte-d'Azur, dans la belle villa que l'impératrice Eugénie a mis à sa disposition, au Cap-Martin. La princesse est ruinée depuis la révolution allemande, et le prince Danilo doit se suffire avec la pension mensuelle de quelques milliers de francs que lui sert la France. On le voit aussi de temps en temps autour des tables de consolation de Monaco. Il écrit souvent à sa sœur, la reine d'Italie ; on ignore naturellement le but de cette correspondance, mais elle

doit peut-être avoir trait à la situation difficile dans laquelle se trouve l'héritier des débris du trône monténégrin.

Ce n'est pas lui qui peut sortir d'embarras sa légation parisienne. Ah ! ces pauvres ministres plénipotentiaires dans la déconfiture ! Il me souvient, il y a une vingtaine d'années, d'être allé demander audience, pour un renseignement assez important, au représentant à Paris d'une petite République de l'Amérique du Sud. C'était du côté du bois de Boulogne, dans un petit hôtel portant un écusson flamboyant. Je fus reçu par un grand diable de mulâtre que je surpris cirant une paire de bottines. Il m'accueillit avec un grand sourire, la rangée de dents éclatantes éclairant son visage bon enfant.

— Excusez-moi, me dit-il avec une touchante simplicité, je suis le secrétaire de la légation ; mais depuis la révolution de mon pauvre pays, nous sommes sans nouvelles de chez nous, et sans argent. Je vous avouerai même que nous avons dû mettre nos beaux habits de cérémonie au Mont-de-Piété, qui n'a guère été généreux. Je suis obligé de faire le service moi-même ; c'est moi qui vais au marché, je m'occupe du ménage ; je cire les chaussures de Son Excellence le ministre, qui vous recevra avec plaisir.

Le secrétaire, ayant déposé ses brosses, m'introduisit dans un salon à peu près nu : deux chaises et une table. Le diplomate de couleur dut s'apercevoir de mon étonnement à la vue de ce mobilier sommaire.

— Oui, s'excusa-t-il, nous avons dû vendre les meubles en attendant les bonnes nouvelles qui ne peuvent tarder d'arriver.

Son Excellence, qui était à la cave d'où il montait du charbon, — car nous étions en hiver, — prit à peine le temps de se laver les mains et me reçut avec une dignité de Grand d'Espagne. C'était, d'ailleurs, un homme fort instruit, ayant fait ses études de médecine à la Faculté de Paris ; il ne se montra nullement embarrassé de sa situation :

— Ce n'est rien, me dit-il ; un mauvais moment à passer. Quand la crise sera terminée, là-bas, je reprendrai l'exercice de mes fonctions. Tout s'arrangera au mieux des intérêts de nos deux pays.

En attendant, l'Excellence me confia que la propriétaire de l'hôtel lui causait du souci pour les termes en retard. Le lendemain, parlant de l'incident avec M. Delcassé, alors au quai d'Orsay, le ministre des affaires étrangères s'intéressa au sort de ce diplomate dans le malheur, et il s'entremit pour empêcher une expulsion qui aurait jeté à la rue l'Excellence et son fidèle secrétaire.

Les choses, du reste, « s'arrangèrent », comme m'avait dit le plénipotentiaire ; quelques mois après, il reçut « les bonnes nouvelles » et les fonds pour racheter le mobilier. A une soirée du ministère des affaires étrangères, je revis les deux diplomates dans des costumes tout brodés d'argent ; ils reluisaient comme des châsses de cathédrales espagnoles.

Memento. — Nécrologie. — Mme *Félix Faure*, 70 ans. La femme de l'ancien Président de la République est morte très adonnée aux pratiques religieuses. Elle vivait très à l'écart et avait exigé que *Tout Paris* effaçât son nom de son annuaire mondain.

XXII

24 MAI.

Mouvement contre les naturalisés. — Quelques naturalisés célèbres. — Où M. Truffier donne un pourboire à un général Turc. — Les secrets royaux recherchés par les jésuites. — Une pensée de Montesquieu d'actualité. — Les « Remplaçants ». — Le roi des raseurs. — Les gros mots parlementaires. — Querelles entre journalistes et députés. — L'exécution des traites de la *Gazette des Ardennes*. — Les photographes et les « tourneurs » sont admis.

Périodiquement il se produit en France un mouvement contre les naturalisés et contre les Français qui épousent des étrangères. Il semble qu'en ce moment ce mouvement reprenne avec une certaine activité.

Il y a eu pourtant de remarquables exceptions. Souvent les étrangers naturalisés rendirent à notre pays les services les plus éclatants. L'Italien Mazarin soutint et fit triompher les vrais sentiments français dans la crise de la Fronde où les plus grands noms luttaient en somme en faveur des ennemis de la France. Est-ce que ce n'est pas un Suisse, le Genevois Necker qui apporta à Louis XVI les réformes fiscales qui, si elles avaient été appliquées auraient

pu éviter la Révolution. Napoléon Ier ne venait-il pas d'un pays d'origine italienne depuis quelques mois rattaché à la France, pour consolider la Révolution dont il aurait rendu les principes indestructibles s'il n'avait été grisé par sa folle ambition militaire ?

En 1870, est-ce que la défense nationale ne fut pas incarnée par Léon Gambetta ayant opté, à vingt ans, en faveur de la nationalité française, étant fils d'un Italien qui refusa toujours d'être Français et a exigé d'être enterré à Nice, ville annexée[1] ? Un des fidèles collaborateurs de Gambetta, Spuller, n'était-il pas d'origine badoise ? Il avait pourtant une haine profonde pour les Allemands. Au cours de la grande guerre, est-ce que pendant les deux années du ministère Clemenceau, le sous-secrétariat de la guerre ne fut pas occupé avec avantage par M. Abrami un israélite turc, de naturalisation récente ?

Ces quelques exemples qu'on pourrait multiplier doivent tempérer l'ardeur qui se manifeste par à coups[2], ce qui n'interdit ni la prudence ni la circonspection car si les Mazarin, les Necker, les Napo-

1. Après la chute du ministère dont il était président, Gambetta alla faire un voyage en Italie et de Gênes il écrivait :

« Je me sens trop seul dans cette grande cité de marbre *que je sens toujours être mon berceau*. J'y respire plus librement qu'ailleurs, et loin de me trouver dépaysé, c'est toute son histoire qui me revient comme une tradition de famille... »

2. Certains étrangers ont apporté leur contribution à la gloire française : Brazza était un italien naturalisé et il a donné le Congo à la France. Quand Alexandre Dumas fils, demanda la naturalisation du peintre de Nithis, il écrivait :

« Mais ce n'est pas seulement par le sol qu'il est attaché à nous, c'est par l'esprit. L'art français lui doit beaucoup. Il a, par son talent d'une originalité et d'une individualité reconnues de tous, exercé une influence considérable et bienfaisante sur notre école moderne de peinture. C'est à la France

léon Ier et les Gambetta sont rares, les Chabot sont malheureusement nombreux.

Aussi cette habitude du hachich dont parlent les journaux anglais, est un dernier oubli d'un oriental qui n'a pas encore tout à fait oublié les anciennes habitudes de son pays.

Il me souvient à ce sujet que mon ami Truffier, le sociétaire de la Comédie-Française, m'a, autrefois, raconté une histoire assez amusante.

M. Truffier était allé, en représentation, à Constantinople, où l'avait fait appeler M. Constans, alors ambassadeur de France. Le sociétaire du théâtre français fut invité à donner une représentation devant le sultan, au théâtre du palais. Un général, aide de camp d'Abdul-Hamid, en grand uniforme, fut chargé d'aller prendre le comédien à son hôtel, et il le reconduisit après la représentation.

Revenu à Péra, dans le grand hall de l'hôtel, le général ne quittait pas M. Truffier, qui crut honnête de lui offrir un thé, que celui-ci absorba, arrosé d'une forte proportion de rhum, mais il ne bougeait toujours pas ; comme il se faisait tard, l'acteur aurait bien voulu aller se coucher. Un Français, qui avait suivi de loin ce manège s'approcha, et glissa à l'oreille de M. Truffier :

— Donnez-lui cent sous, ou il ne vous lâchera pas.

M. Truffier n'osait pas, craignant d'offenser un homme si chamarré. Enfin, il se risqua, et lui mit une

qu'il est venu demander la consécration de ses efforts, de son talent, et la France n'a pas hésité à l'inscrire dans sa Légion d'honneur... Il n'y aura qu'un français de plus, mais il sera de ceux qui feront toujours honneur à la France. » (*Lettre inédite* vendue par l'expert Charavay).

pièce de vingt francs dans la main. Le général sourit, s'inclina, empocha et, très digne, s'éloigna.

Ces mœurs de la Turquie officielle, quand tout était prospère à Constantinople, ne peuvent avoir beaucoup changé depuis la défaite.

On raconte qu'au temps d'Abdul-Hamid, l'ambassadeur d'Allemagne, qui n'avait pas beaucoup de scrupules, se procurait de nombreux papiers du palais, par le moyen connu dans les chancelleries, sous le nom de « Procédé des Jésuites d'Espagne ».

C'est une tradition dont on ne possède, d'ailleurs, aucune preuve, et qu'on n'a que de deuxième main, si l'on peut dire. On la trouve mentionnée dans un volume de M. Léon de Laborde : *Lettres sur le Palais Mazarin*, et dans le *Tableau de Paris*, de Mercier.

Voici ce que l'on dit dans une note du chapitre CLXXX (Noviciat des Jésuites [1]).

« Les Jésuites achetoient d'un valet de garde-robe, la « chaise percée » du feu roi d'Espagne, pour tâcher de découvrir, dans les papiers dont Sa Majesté s'étoit servie, quelques éclaircissements sur ce qu'il leur importait de savoir. Un frère blanchissoit le papier de son mieux, en rapprochoit les morceaux ; puis, mes rusés politiques lisoient, et tenoient conseil. Cette anecdote peu connue est très vraie. »

Vraie ou non, elle est admise par quelques-uns ; elle n'est pas invraisemblable, et s'il n'y a eu, dans les temps modernes, qu'un ambassadeur allemand pour imiter le procédé, on trouve dans l'histoire diplomatique du XVIIe siècle, des exemples analogues ayant permis de saisir les fils de certaines intrigues.

Barthélemy Saint-Hilaire, l'ami intime, l'exécuteur testamentaire de M. Thiers, et qui fut ministre des Affaires étrangères dans un cabinet Jules Ferry, était

1. Page 155, tome II, de l'édition de 1783.

poète à ses moments perdus. Il a même publié, dans un volume collectif : *Recueil de chants spéciaux*, une chanson où il blâme — oh ! bien doucement — les députés qui ne se tiennent pas convenablement à sa guise, durant les séances. Voici le premier couplet :

Une, deux, une, deux,
Allons en cadence.
Une, deux, une, deux,
Voilà notre danse.
Une, deux, une, deux,
Tenons-nous un peu mieux.

Ce n'était pas méchant, mais les écarts parlementaires de l'époque n'étaient pas graves. Qu'aurait dit le doux Barthélemy Saint-Hilaire s'il eut assisté aux séances comme celle de ces jours derniers, où les députés s'invectivaient en style de palefreniers, et où les mots de : « Scélérats, mufles, bandits, assassins, salauds » sont des gentillesses relatives.

Un journaliste, M. Gustave Téry, entendant toutes ces injures, et pris à partie par M. Léon Daudet, a esquissé un geste qui a indigné une partie de la Chambre, à ce moment déjà fort en colère. A-t-il fait un pied de nez ? A-t-il du bout des doigts envoyé un baiser à ce parterre de législateurs ? A-t-il voulu simplement, comme il le prétend, mettre un doigt sur sa bouche pour indiquer qu'attaqué il ne pouvait se défendre, c'est ce qu'on ne saura jamais ; l'histoire devra faire son deuil de ce problème parlementaire. Toujours est-il que l'incident a nécessité une suspension de séance d'une heure et demie. C'est vraiment beaucoup de temps perdu pour un geste, nazarde ou mimique de regret.

Le dernier incident du même genre, mais plus violent, date de onze mois et se passa à une séance de

la dernière Chambre, le 13 juin 1919. M. Marcel Cachin, député révolutionnaire, interpellait M. Leygues, ministre de la Marine, au sujet des révoltes de marins dans la mer Noire. A un moment donné, comme le député de Paris exaltait l'esprit de rébellion, un jeune officier, décoré de la Médaille militaire et qui se trouvait dans les tribunes, s'écria :

— Monsieur Cachin, vous êtes un excitateur et un lâche ! Ce n'est pas vous qui passerez en conseil de guerre.

Tandis que la droite applaudissait à tout rompre, l'officier était expulsé ; après avoir obtenu de lui de vagues regrets, on ne donna pas suite à l'incident ; si on l'avait poursuivi, il aurait eu un acquittement triomphal.

L'histoire parlementaire est remplie de ces anecdotes.

Les journalistes ont eu d'autres spectacles à raconter.

L'exécution de ces quatre coquins, qui avaient organisé la délation dans la ville de Laon, et qui sont morts hier matin, a tout de même remué Paris. Oh ! ils n'étaient pas intéressants, ces bandits, qui, tout en écrivant à cette *Gazette des Ardennes*, fournissaient aux Allemands la liste de ceux qu'il fallait envoyer au poteau pour les punir de leur patriotisme ; pourtant cette parade, au champ de Vincennes, avait attiré une foule nombreuse. C'est que l'on allait fusiller une femme, une mégère qui avait causé la mort de braves pères de famille, mais enfin c'était une femme ; elle est tombée crânement, refusant le bandeau qu'on lui offrait ; elle a regardé en face le peloton, fixant la religieuse qui l'avait soi-

gnée à la prison de Saint-Lazare, et qui avait tenu à l'accompagner jusqu'au lieu de l'expiation. Pendant les onze mois qui se sont écoulés depuis sa condamnation, les sœurs de Saint-Lazare avaient fini par la convertir ; elles n'avaient pu la guérir de sa passion pour les liqueurs fortes ; le matin de l'exécution, après qu'elle eut entendu la messe et communié, on mit une bouteille d'alcool à sa disposition ; la malheureuse en usa largement pour la dernière fois. Elle mourut d'ailleurs avec fermeté tandis que deux autres de ses compagnons de crime flageollaient sur leurs jambes.

A quelques mètres plus loin, un des complices tremblait comme une feuille, il a fallu le soutenir jusqu'au poteau et lui bander les yeux. Égaux dans le crime, la femme a été bien supérieure en face du châtiment. Le Conseil de guerre avait condamné deux femmes à la peine de mort ; on en a grâcié une. Ceux qu'on a fusillés ont, jusqu'à leur dernière minute, malgré les preuves accablantes, protesté de leur innocence. C'est un dernier bon sentiment qui s'est réveillé dans l'âme de ces bandits. Ils ont laissé des êtres chers, une mère, une sœur, et ils ont voulu leur donner cette dernière illusion de croire qu'ils pouvaient ne pas être coupables.

Pour la première fois on avait autorisé les photographes et les « tourneurs » à clicher et à fixer pour l'écran ce drame horrible.

Ces images auront-elles une influence salutaire ? J'en doute. Puissent-elles ne pas déséquilibrer davantage quelques âmes chancelantes. Les consciences vacillent souvent au milieu des événements que nous traversons.

XXIII

29 MAI.

L'accident du Président de la République. — M. Paul Deschanel tombe par la portière de son wagon. — Les parisiens à la campagne. — Quelques inexactitudes des journaux d'hier et d'aujourd'hui. — Les amis du merveilleux. — Mme Edmond Adam et Victor Hugo. — Les Hommes aux pieds nus. — L'anniversaire de la Commune. — Une lettre de M. Lullier à Benoit Melon.

Le lundi de Pentecôte deux cent mille parisiens étaient partis passer les deux jours de fête à la campagne, surtout dans la grande banlieue.

Comment résister aux tentations d'un beau soleil de mai, à la Nature en fête avec les oiseaux qui remplissent les forêts de leurs joyeuses chansons ? Cela repose de ces lourdes semaines parisiennes, avec cet air empuanti qui, malheureusement est le nôtre.

Seuls quelques artistes attachés au macadam parisien ne veulent pas entendre parler de dépasser les fortifications. On connaît le mot qu'on attribue au sculpteur Préault. On l'avait décidé à quitter son atelier et à venir se reposer quelques jours du côté de Chantilly ; ses hôtes l'avaient fêté de leur mieux, mais il voulut repartir presque aussitôt :

— Un pays où le rossignol gueule toute la nuit ! disait-il en partant et pour s'excuser.

Il devait y avoir là un gros parti pris de pose. Dans tous les cas, c'est une opinion qui n'a pas prévalu, et plus nous allons, plus les bons habitants de Paris — et même les mauvais — s'en vont chaque fois qu'ils le peuvent respirer à l'aise, se rouler sur les pelouses, et écouter, avec plaisir, « gueuler » le rossignol. Puis l'on se remet au travail en dépit des grévistes, malgré les ennuis de toutes sortes qui nous attendent. Deux jours de repos, cela réconforte, et les intellectuels reviennent avec un nouvel entrain, mais aussi avec le regret que ce soit plaisir un peu coûteux et un peu rare.

En arrivant à Paris, ces parisiens, qui étaient en vacances, ont eu une surprise, extraordinaire, incroyable ; le président de la République, M. Paul Deschanel, est tombé de wagon, le train marchant à une allure de cinquante kilomètres à l'heure, et a été recueilli, à demi-évanoui, sur la voie, par deux gardes-barrières qui ne voulaient pas le reconnaître. Toute la journée on n'a pas parlé d'autre chose ; contrairement aux suppositions de quelques-uns, — un très petit nombre du reste — il n'y a pas de dessous dans cette affaire, il n'y a que l'imprudence du chef de l'Etat qui, ne voulant mécontenter personne, accepte plus de travail qu'il ne peut en faire. M. Paul Deschanel, après quatre ans de présidence dans des circonstances particulièrement difficiles, après les fortes émotions d'une élection présidentielle dont il avait pu tout d'abord désespérer a eu une anémie cérébrale accentuée. Il aurait dû prendre du repos, mais il a continué à présider ; il s'en allait précisément inau-

gurer un monument, malgré la grippe qui est venue se greffer sur cet état nerveux. Au cours de la nuit, pris par un de ces accès de grippe, une de ces crises que connaissent bien ceux qui ont été atteints par la terrible maladie, il a voulu ouvrir la portière, et sous le coup d'une sorte de fièvre — fièvre d'ailleurs passagère — il est tombé sur la voie ; on a cherché, épilogué, discuté, commenté : il n'y a pas autre chose. C'est un miracle que M. Paul Deschanel n'ait pas été tué sur le coup ; l'émotion profonde de tout le pays prouve l'affection vive que nous ressentons tous pour cet homme droit, ce républicain sincère.

Les inscriptions à l'Elysée ont été nombreuses, inutile de le dire ; nous avons assisté personnellement à des scènes touchantes ; ainsi, au moment où nous nous sommes rendus à l'Elysée, une foule nombreuse stationnait faubourg Saint-Honoré, et comme M. Georges Reynald, sénateur de l'Ariège, venait s'inscrire, deux ouvrières lui ont demandé si tout le monde pouvait signer sur le registre. M. G. Reynald a répondu affirmativement, et il a lui-même conduit les deux ouvrières dans la loge du gardien où elles ont écrit leurs noms à côté de celui des notabilités du monde parisien.

Tomber d'un train marchant à ce moment à la vitesse de cinquante kilomètres à l'heure et ne se faire que des blessures légères, c'est la chose la plus extraordinaire, la plus étonnante qu'on puisse imaginer. Mme de Sévigné aurait aligné une dizaine d'adjectifs pour rendre l'impression qu'on a ressentie à Paris quand on a appris l'aventure. On ne voulait pas y croire ; deux des plus grands journaux de Paris, quand la nouvelle leur fut téléphonée par une agence,

pensèrent qu'on leur racontait une de ces histoires inventées par quelque mauvais plaisant.

— Non, vous vous fichez de nous !

— Je vous assure, l'information nous est téléphonée à l'instant.

— Votre correspondant se fiche de vous.

— Pas du tout ; c'est un garçon sérieux et incapable de pareille invention.

On alla vérifier à l'Elysée et au ministère de l'Intérieur. Le fait était rigoureusement exact [1].

Les personnalités de l'entourage qui étaient dans le train ne voulaient pas non plus croire à l'accident et quand un journaliste réveilla un général qui dormait pour lui apprendre que le Président était tombé du train, ce brave militaire faillit se fâcher.

— C'est bien, c'est bien, jeune homme ; mais n'insistez pas ; il y a des plaisanteries qu'on ne se permet pas avec un général.

Un autre journal s'en tira à meilleur compte. Sachant que le programme officiel d'un voyage du président de la République est exécuté avec une sorte de précision mathématique, que tout est réglé par avance et que rien n'est laissé à l'imprévu, le rédacteur avait

1. Peut-être aussi, par un sentiment de réserve bien compréhensible, ne permit-on pas à la presse de se rendre suffisamment compte : « Quand, à sept heures du soir, le lundi de la Pentecôte, l'automobile du président, qui le ramenait, pénétra dans la cour de l'Elysée, les journalistes qui se trouvaient là s'avancèrent avec empressement, aux nouvelles. Mais M. Millerand, qui était là aussi, les balaya d'un grand geste qui leur intimait l'ordre de s'éloigner. Ce que les journalistes ne firent point, d'ailleurs. Alors M. Millerand fit signe au valet de pied de l'automobile présidentielle — un tout jeune homme — qui, s'avançant vers nos confrères, leur exhiba une carte d'agent de la Sûreté générale, et les obligea, d'autorité, à évacuer le palais ». (*Les Journaux*).

rédigé son compte rendu, de chic, comme on dit en termes du métier. L'article imprimé paraissait au moment même où le train présidentiel arrivait à Monbrison, et débutait ainsi : « Le président descend de wagon avec le sourire épanoui qui lui est habituel ; il est suivi par M. Steeg, ministre de l'Intérieur, et s'avance, la main tendue, vers les autorités ». Le reste à l'avenant. Rien n'y manquait, pas même le discours de bienvenue et la réponse du président.

Vous devinez si on a ri de l'incident dans les salles de la rédaction. Je conserve ce numéro exceptionnel pour le joindre au dossier des bévues professionnelles.

Notre confrère Jean Drault rappelle un précédent, celui de Martainville, le vaudevilliste, auteur de la féerie du *Pied de Mouton*, et qui, en 1830, était rédacteur parlementaire au *Drapeau Blanc*. Martainville écrivit un article annonçant que les députés avaient accueilli avec calme la lecture des fameuses ordonnances dissolvant les Chambres et suspendant la liberté de la Presse, tandis que Charles X chassait tranquillement à Fontainebleau. Or, les prévisions de Martainville ne se réalisèrent pas ; les barricades s'élevèrent dans Paris. Charles X perdit son trône et Martainville sa place de rédacteur au *Drapeau Blanc*.

Une aventure analogue arriva à un grand journal de Lyon au moment du voyage du président Carnot. Ce journal avait imprimé d'avance son numéro rendant compte de la journée du président de la République. Les mouvements enthousiastes de la foule y étaient mentionnés quartier par quartier. Quand la feuille parut le soir, le public s'arrachait les journaux qui se vendaient par milliers. Il n'y manquait que l'assassinat

de Sadi Carnot qui avait été tué par cette brute de Caserio, une heure auparavant.

Cette improvisation journalistique, qui réussit quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, a parfois des inconvénients.

Dans l'accident de M. Paul Deschanel, cette fantaisie d'information ne s'est produite qu'après, et ce sont les photographes qui se sont permis des inventions ingénieuses mais un peu osées tout de même. On sait que la chute du président s'est produite en pleine nuit, en pleine campagne ; naturellement, personne n'y assistait. Cela n'a pas empêché les reporters du kodak de nous montrer le poseur de rails ramenant M. Paul Deschanel jusqu'à la maisonnette où il a été soigné. Ces messieurs se sont rendus sur les lieux, ont mobilisé le garde-barrière ; ils ont maquillé un comparse en Deschanel et on a pris des instantanés qui ont d'ailleurs le plus grand succès. Si on ne peut plus avoir confiance dans les « instantanés », à qui se fier, grand Dieu ?

C'est d'ailleurs un art facile de truquer des photographies ; on cite à Paris des artistes, qui sont, dans ce genre, d'une habileté incroyable. Ce sont eux qui, au moment de l'Affaire, avaient fabriqué un cliché représentant le colonel Picquart s'entretenant avec un officier allemand. C'était alors l'enfance de ce procédé ; il atteint aujourd'hui un degré de perfection incroyable.

Aussi les sceptiques ont beau jeu pour nier les choses les plus évidentes. Ainsi l'accident de M. Paul Deschanel a été raconté tel qu'il s'est passé, de la manière la plus naturelle ; il n'y a ni mystère, ni dessous. Cela n'a pas convaincu certaines gens qui ne

veulent pas admettre qu'il n'y ait là quelque aventure dramatique et mystérieuse.

Naturellement, les gens qui mettent du merveilleux partout, n'ont garde de s'en priver à propos de l'accident du président de la République. L'amour de cette ombre extraordinaire dont on entoure souvent les événements les plus simples, est au fond de la nature humaine et Diderot qui, pourtant, était exempt de préjugés a écrit : « L'homme aime le merveilleux ; moi-même, je me surprends à tout moment sur le point de m'y livrer ».

Aussi, on raconte que juste au moment où le Président de la République tombait par la portière de son wagon, Mme Paul Deschanel, restée à l'Elysée et qui n'avait pas fermé l'œil de la nuit, eut une sorte de pressentiment, comme un choc, l'intuition très nette qu'un malheur était arrivé ; quand on vint lui annoncer l'accident, il y avait longtemps qu'elle était debout et prête au départ. Tout cela est possible, mais vraiment, il ne faut pas avoir une bien grande imagination pour nous révéler ces détails qui sont tout ce qu'il y a de plus naturel. Réfléchissez que, depuis quelques jours, M. Paul Deschanel était indisposé, qu'il avait eu deux légers accès de grippe, qu'il était parti quand même contre l'avis du médecin, naturellement, malgré les désirs de Mme Deschanel qui était préoccupée. Avec les inévitables nervosités de l'inquiétude, on peut très bien se faire une idée de l'état d'esprit d'une femme qui attend des nouvelles d'un voyage entrepris dans ces conditions.

Je ne dis pas, d'ailleurs, qu'un phénomène de thélépathie ne soit pas possible.

Mme Edmond Adam, qui est un des esprits les plus

robustes et les plus sains de notre siècle, avoue volontiers qu'à des époques importantes de sa vie, pour la mort d'êtres qui lui étaient chers, elle a été prévenue, à distance, par des signes étranges, auxquels elle ne s'est pas trompée.

Victor Hugo croyait aussi à cette sorte de prescience. Dans le « Carnet de notes intimes » qu'il tenait au jour le jour, et qui a été publié dans *Choses Vues*, à la date du 13 mars 1871, nous lisons :

« Cette nuit, je ne dormais pas, je pensais à tous ces treize » bizarrement accumulés et mêlés à ce que nous faisons depuis le 1er janvier et me disais que je quitterais cette maison le 13 mars. En ce moment s'est produit tout près de » moi le même frappement nocturne (trois coups, comme trois » coups de marteau sur une planche que j'ai deux fois entendus dans cette chambre .... sept heures du soir. Charles » est mort ».

Ce nombre 13 préoccupe beaucoup Victor Hugo qui, le 13 février, un mois avant la mort de son fils, écrivait encore :

« Adèle fait cette réflexion : le 13 nous poursuit. Tout le mois de janvier nous avons été 13 à table. Nous avons quitté Paris le 13 février. Nous étions 13 dans le wagon en comptant Louis Blanc, M. Bochy et les deux enfants. Nous logions 13, rue Saint-Maur ».

Si on admet ces signes d'intuition[1], les pressentiments de Mme Deschanel ne paraîtront pas impos-

1. « Mon pauvre Georges (son petit-fils) mourut à Bruxelles et ramené à Paris en 1874), a été apporté à la tombe de Paris le 13 mai. Son père, arrivé à Bordeaux le 13 février, est mort le 13 mai » (Victor Hugo. *Choses Vues.*)

« Si je ne croyais pas à l'âme, je ne vivrais pas une heure de plus » (*id.*, 14 mars.)

« 2 mai. — Ce soir, à minuit, clair de lune, j'ai entendu dans les arbres de la place des Barricades chanter un rossignol. Était-ce une de mes chères âmes ? » (*Choses Vues*).

sibles. Une amie, très éprise des phénomènes de l'au-delà va encore plus loin, et, très convaincue, elle dit, elle croit, que si M. Paul Deschanel a échappé à une mort certaine dans cet accident étrange, c'est parce qu'une force puissante et invisible l'a protégé, a amorti le choc. « Sans cela, dit-elle, par la loi même de la pesanteur, avec un train marchant à cinquante kilomètres à l'heure, le président aurait été réduit en bouillie ».

Nous voilà loin des réalités, du raisonnement et de l'examen expérimental ; nous ne pouvons tout de même pas aller jusque là.

La mésaventure du président de la République a provoqué certaines observations que la grande histoire ne retiendra certainement pas, mais qui seront recueillies par les annalistes, ceux qui se contentent des simples traits de mœurs, des petits faits et des anecdotes.

Ainsi un des nombreux journalistes qui sont allés interviewer le garde-barrière qui aida M. Paul Deschanel à se relever sur le bord de la voie, a demandé à ce brave homme comment il avait fini par croire qu'il se trouvait en présence du chef de l'Etat, et ce modeste fonctionnaire lui a répondu :

— J'avais des doutes tout d'abord, mais quand, à l'aide de ma lanterne, j'ai vu que le monsieur avait les pieds propres, j'ai bien pensé que c'était quelqu'un de conséquent.

Ce simple a souligné d'un mot un des défauts de notre civilisation.

L'usage du bain est une marque de supériorité. Dans un pays où on a accompli tant de réformes, où on a établi à grands frais l'instruction obligatoire,

on n'a pas su instituer la piscine ou la douche obligatoire, et quand le hasard fait voir des pieds propres, on juge de suite que c'est quelqu'un de « conséquent ». S'exprimer ainsi est d'ailleurs un barbarisme, mais un garde-barrière n'est pas tenu de connaître la valeur exacte des mots.

Ne croyez pas que cette regrettable négligence hygiénique soit le propre, — si on peut s'exprimer ainsi — de la classe ouvrière. Un médecin des plus occupé me disait un jour que sur dix clients de la bourgeoisie riche, il n'y en a pas neuf qui consentent à se déchausser au pied levé, c'est bien le cas de le dire.

Cela ne date pas d'hier. Dans les vieilles maisons cossues des XVIIe et XVIIIe siècles, on ne trouve pas de salle de bain, et la baignoire mobile est un meuble réservé pour les cas de maladie. Tout récemment, n'a-t-on pas discuté sérieusement la question de savoir si Louis XIV s'était jamais baigné ? On a fini par conclure à l'affirmative, Marat, qui affectait le débraillé, prenait souvent des bains, mais c'était pour guérir l'eczéma qui lui ravageait la peau et le rendait encore plus irritable.

Plus près de nous, Mme Judith, la célèbre actrice de la Comédie-Française, raconte dans ses *Mémoires* comment Déjazet choisit entre plusieurs soupirants. Ils étaient une demi-douzaine, gros bourgeois bien rentés, qui désiraient obtenir les faveurs de l'actrice, alors dans tout l'éclat de ses succès. Ces messieurs s'entendirent pour offrir à Déjazet un superbe souper où les vins généreux ne furent pas ménagés, et au dessert on insista pour que « Frétillon » se prononçât, chacun ayant pris l'engagement de s'effacer devant l'heureux vainqueur.

— Eh bien ! dit Déjazet, soit ! Messieurs, déchaussez-vous !

Et elle choisit ni le plus beau, ni le plus riche, mais celui qui avait les pieds les plus propres. Cette liaison, due à l'hygiène, dura plusieurs années.

Après cela, certains philosophes vous diront que les pieds ne font pas la valeur, et le poète Jacques Normand a écrit quelque part : « La propreté physique ne va pas toujours de pair avec la propreté morale. Il y a d'honnêtes gens terriblement sales et des canailles terriblement propres ». C'est regrettable, car un honnête homme devrait connaître la pensée de Montesquieu : « La propreté est l'image de la netteté de l'âme. » Aussi, un député, il y a quelque temps, avait proposé d'établir des salles de bain dans les vestiaires de la Chambre. La proposition fut repoussée. C'est dommage, car vous m'entendez bien, comme dit la chanson. Au Palais-Bourbon, il n'y a qu'une salle de bain avec système de douche : celle du président. La baignoire n'est pas celle en argent du duc de Morny, qu'on reprocha tant à Gambetta. Cette fameuse baignoire d'argent a-t-elle jamais existé ? Floquet me disait qu'il ne l'avait jamais vue. La salle de bain seule du duc de Morny était encore en bon état de son temps.

Tout cela n'a pas empêché les partisans des idées communalistes de célébrer cette année, comme tous les ans, l'anniversaire de la dernière semaine de mai 1871, qui gardera dans l'histoire le surnom de la « Semaine sanglante ». Il n'y a eu, cette fois, ni troubles, ni bagarres, ni arrestations. Tout s'est passé dans le calme. Cette cérémonie annuelle, au « Mur des Fédérés », a quelque chose de tragique par le

souvenir de ces vingt-cinq mille victimes qui tombèrent pour leurs idées quand l'insurrection eut été vaincue. Insurrection impie en face de l'ennemi qui foulait encore le sol de la patrie mutilée, mais qui, pour le parti démocratique, conserve cette excuse indiscutable d'avoir sauvé la République. Sans la Commune, quels qu'aient été ses erreurs, ses crimes même, il est incontestable que M. Thiers n'aurait pas engagé, aux délégations des grandes villes de province, sa promesse, qu'il tint, de ne pas faire la monarchie. Pour beaucoup, du reste, la Commune fut une protestation énergique contre la paix douloureuse imposée par la victoire allemande, et Clovis Hugues pouvait dire, quelques années après, que la Commune :

C'était l'aube auguste des droits
Qui se levait dans sa prunelle ;
Les peuples étaient sous son aile :
Elle ne combattait que les rois,
Salut, Patrie Universelle!

C'est une interprétation vue de haut, une interprétation de poète.

Un des membres de la Commune qui a été une nature droite, un esprit indépendant, Benoît Malon, un des fondateurs de l'Internationale, en donnait une autre : « Nous voulions, me disait-il, le bonheur universel par la liberté pour tous ».

Avec le communisme russe, nous sommes loin de compte. Parmi les chefs du mouvement de 1871, il n'y avait pas que des rêveurs, et on avait accueilli des méchants, des bandits et des profiteurs. Benoît Malon, qui était la douceur même, avait été en butte aux attaques violentes de quelques exaltés à froid, qui, même après l'amnistie, refusaient d'oublier les querelles des jours de combat.

Précisément, dans un dossier de Benoît Malon, dont j'étais l'avocat en 1882 [1], je trouve une lettre que lui avait envoyée Charles Lullier, dont le caractère et l'attitude furent toujours si discutés. La voici dans sa haineuse brutalité :

Vieux drôle,
Vieux misérable,
Vieux lâche.

J'apprends aujourd'hui seulement que tu t'es permis de m'insulter, dimanche 24 juillet, à cinq heures du soir, lorsque mes secrétaires sont allés te trouver à l'Elysée-Montmartre, dans une réunion que tu présidais.

Tu as dit, vieille canaille, vieux traître, vieux couard, que j'avais déserté la cause du peuple.

Je te ferai rentrer tes paroles dans la gorge.

Une pourriture comme toi est incapable de tenir une épée, mais tu peux tenir une hache ou un couteau.

Je te provoque à ces armes en un combat à mort. Si tu refuses, je t'attaquerai à coups de revolver dans la rue. Un duel à l'américaine, cela me va !

Charles LULLIER.
47, rue Rochechouart.

C'était haineux, brutal, cynique et répugnant, quand on connaissait la haute conscience de Benoit Malon. Celui-ci dédaigna d'ailleurs de répondre à l'aventurier. « Laissons ces déjections, me disait-il ; ces injures ne sont humiliantes que pour celui qui les écoute. C'est de la rhétorique bête. »

Ce Benoit Malon, qui était un sage, avait la philosophie des âmes sans reproche.

1. Comme souvenir personnel, on me permettra de rappeler que Benoît Malon m'avait choisi comme parrain quand il se présenta à la Société des Gens de Lettres ; son autre parrain fut Léon Cladel, dont j'avais été également le parrain avec Alphonse Daudet. J'eus un troisième filleul à cette Société, Hector France. Ces vétérans me faisaient grand honneur en me choisissant comme introducteur et j'en avais quelque fierté.

XXIV

7 JUIN.

L'amoureux de Matta Hari au couvent. — La statue nue du boxeur Carpentier. — Autour de la feuille de vigne. — Les dames anglaises de 1815 apportant une culotte à Wellington. — Un mot de Jules Claretie.

Depuis cent vingt ans on n'a guère exécuté plus d'une trentaine de femmes criminelles en France. La dernière est cette mauvaise créature qui, pendant l'occupation allemande à Laon, avait dénoncé de nombreux Français qu'elle avait livrés au peloton d'exécution des ennemis. Elle a succédé au poteau à cette autre espionne, Matta Hari, qui fut exécutée presqu'au même endroit, il y a deux ans et demi. On assure qu'elle a laissé des confidences écrites qui ont échappé aux investigations de la police et qu'on les publiera un de ces jours.

C'est de cette Matta Hari que M. Camille Pitollet raconte dans le *Mercure de France* le dernier amour. Un jeune officier français qui avait conquis bravement la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, Pierre M..., s'est retiré après l'exécution

de l'espionne dans ce couvent des trappistes espagnols, bâti sur une colline près de Burgos, d'où on aperçoit la tombe du Cid et dont Théophile Gautier, dans son *Voyage en Espagne*, en 1843, a laissé une si poétique description.

Ce capitaine Pierre M... fut un mondain très riche, connu de la Société parisienne qui s'amuse. « Pierre M..., écrit M. Pitollet l'idole des miss londoniennes, quand il caracolait, au Derby, sur son pur sang ; Pierre M..., qui était si fier de son galbe apollinien, exhibé aux séances de natation pour jeunes filles, dans la piscine de son hôtel privé à Genève ; Pierre M..., héros qui, plus tard, promena dans les salons et les boudoirs parisiens la séduction d'un uniforme gris cendre où brillait, joyau menu de purs diamants, l'insigne de la Légion d'honneur, cependant que sur son front la zébrure d'un pansement masquait l'horrible trajectoire d'une baïonnette boche ; Pierre M..., qui faisait peindre à Tokio un kimono de 20.000 francs et décorer par Lacloche une boîte à cigarettes exigés par l'impitoyable amie de quinze précoces printemps ».

Ce moine d'aujourd'hui est-il le même officier dont on raconte par ailleurs l'histoire. C'était un beau capitaine de dragons ; il s'était chargé de surveiller l'espionne ; il feignit d'être follement épris et obtint ses faveurs toute une nuit. Quand il la quitta au matin, elle lui dit de l'air le plus naturel du monde :

— Et maintenant, mon petit, va faire ton rapport.

Cette Matta Hari a donné matière à tant d'histoires ; un auteur n'a-t-il pas publié un roman où il met en scène l'avocat qui a défendu l'espionne et qui en

serait demeuré profondément amoureux ; tout cela est bien romanesque.

Les chroniqueurs ont pour le moment d'autres préoccupations et il y a entre ces messieurs une petite discussion. Il s'agit de la statue nue du boxeur Carpentier qu'on a exposée au Grand Palais, dans le grand centre d'honneur, mais que des protestations véhémentes ont fait reléguer au fond de la galerie, dans une demi-obscurité.

M. Carpentier est connu du monde entier ; il gagne en ce moment aux États-Unis des sommes considérables, dix mille francs par jour, dit-on, pour s'exhiber pendant quelques minutes. Tous les journaux ont publié son portrait en tenue de boxeur, c'est-à-dire nu, portant cependant un petit caleçon de bain, moyennant quoi la pudeur publique est satisfaite. L'artiste qui a eu l'idée de le sculpter a supprimé tout simplement le caleçon ; de braves gens se sont montrés formalisés.

A ce sujet une femme de lettres, de talent, et qui est en même temps une artiste originale, Mme Odette Dulac, a écrit dans sa chronique hebdomadaire de *Ruy-Blas :*

« Cet accès de pudeur masculine m'a fait songer. En général, les hommes admettent volontiers l'absence de feuilles de vigne, dans les musées, pour les athlètes grecs, les hercules, les Apollons. D'où vient donc qu'un athlète français en costume de stade athénien, les fait rougir et les offusque, en l'an de grâce 1920 ? Pourquoi ne sont-ils pas outrés, plutôt, de voir que les petits garçonnets et les collégiens peuvent se promener dans des salles de peinture et prendre un plaisir extrême à regarder des croupes de femmes nues, des seins provocants, des aisselles et des aines ombrées ? Il y a justement cette année — bien en vue — une toile représentant une jeune fille, dont un geste d'hystérique souligne ce qui

devrait être escamoté. Cela frise la pornographie, mais nul moraliste n'en a été défrisé. »

Sous la plume d'une femme de goût, ce sont là vérités de sens commun. Pourquoi une statue en plâtre d'un jeune homme râblé, dont le modèle est vivant, provoque-t-elle des protestations, quand, à côté, et dans tous les jardins publics, des statues d'athlètes grecs, de coureurs, d'hercules, de lanceurs de pallet sont exposées à tous les yeux ?

Parfois, mais pas toujours, les femmes sculptées, exposées dans les musées et les jardins publics, sont parées — si on peut dire — d'une feuille de vigne qu'Alphonse Karr appelait « la première crinoline du monde ». La pudeur est souvent une question de climat, et le prince de Joinville, revenant d'un voyage en Océanie, offrait à sa jeune sœur un pagne grand comme la main, auquel était collée une étiquette sur laquelle il avait écrit en belle ronde : « Costume complet d'une princesse des îles ».

La question n'est d'ailleurs pas nouvelle, depuis la mésaventure tragique du roi Candaule jusqu'à cette académie de Carpentier sans voile ; les plus grands artistes se sont autrefois prononcés et Meissonnier a écrit : « Le nu est ce qu'il y a de plus beau au monde. » Carpeaux affirmait que « rien n'habille aussi bien que le nu », et il mettait ce principe en pratique ; nul n'a jamais songé à exiger un pagne ou une feuille de vigne pour son merveilleux groupe de la *Danse* qui anime à lui seul la façade de l'Opéra. Voyez-vous le jeune guerrier de la *Marseillaise*, de Rude, à l'Arc de Triomphe, affublé d'un caleçon [1] ?

1. Quand on a voulu composer un diplôme pour les familles des morts de la guerre, on a tout simplement reproduit le

Le Carpentier du Salon n'est pas plus nu que le jeune homme de Rude, beaucoup moins, pourrait-on dire, puisqu'il est représenté au repos.

Les Anglaises de 1815 avaient montré de ces mines effarouchées quand, après la bataille de Waterloo, on avait élevé le monument de Trafalgar square, où Wellington est représenté, lui aussi, sans aucun vêtement. Tous les jours des dames de la société apportaient une culotte au bas de la statue avec une pétition demandant qu'on habillât le héros national. Cela dura des années ; finalement les protestations se lassèrent.

La nudité dans le marbre a droit à certaines immunités que ne sauraient invoquer les simples mortels. On raconte que le prince Napoléon, Plon-Plon, aimait travailler dans son appartement du Palais-Royal, pendant les journées de juillet, nu comme un pingouin, et qu'un jour il ne craignait pas de recevoir un évêque ainsi dévêtu. C'était de l'impertinence.

Mais quand on est en pierre ?

Tenez, dans le jardin du Palais-Royal précisément, Rodin a eu la singulière idée de représenter Victor Hugo à demi-couché et complètement nu. Carpentier sur son socle ne nous choque pas : son métier est, en somme, d'être déshabillé ou presque. Mais l'auteur de la *Légende des Siècles*, que nous avons connu vieillard, nous cause une sorte de gêne. Pourquoi ? Pour résumer, il est certain qu'on aurait pu

groupe de Rude. Mais on a couvert la nudité du jeune homme craignant de blesser la pudeur de quelque famille. Pour justifier ce changement, on a prétendu qu'il existe un croquis de Rude dans lequel l'adolescent porte une large draperie autour des reins. C'est possible, mais ce dessin personne ne l'a vu.

voiler le boxeur sans inconvénient, mais tel qu'il est il n'a rien qui puisse effaroucher ; c'est encore notre cher maître Jules Claretie qui avait raison quand, dans une discussion sur un sujet analogue, il disait : « Le nu n'est jamais indécent ; c'est le déshabillé qui l'est. » Puis, entre nous, il y a un moyen bien simple de ne pas être scandalisé : c'est de ne pas aller au Salon.

Memento de la semaine. — Trois élections académiques : 1° Pour le fauteuil de M. de Ségur :

MM. Robert de Flers.........	26	voix, élu.
Gaston Scheffer.........	3	—
Bulletin blanc...........	1	—
	30	

2° Pour le fauteuil de M. Edmond de Rostand :

MM. Joseph Bedier...........	20	voix, élu.
Francis Jammes.........	8	—
Paul Fort..............	2	—
	30	

3° Pour le fauteuil d'Eugène Lamy :

MM. André Chevrillon.......	18	voix, élu.
Imbert de la Tour......	7	—
Emile Fabre............	5	—
	30	

XXV

14 JUIN.

Le prix de Diane couru à Longchamps. — On triche à Longchamps. — Un cheval « tiré ». — Les tricheries de courses devant la Chambre. — La manifestation des salopettes. — Les costumes d'académicien. — L'habit de Victor Hugo. — Victor Hugo en sous-lieutenant. — Le problème de l'au delà posé par le dernier livre de Camille Flammarion. — Louis XIV superstitieux. — La cartomancienne et F. de Lesseps. — Victor Hugo spirite. — Il croyait à la migration des âmes.

Cette année, le prix de Diane — la grande épreuve des pouliches de trois ans — qui était courue sur l'admirable pelouse de Chantilly a été disputée à Longchamps. La pénurie de charbon a empêché la compagnie du Nord d'organiser ces nombreux trains de courses qui amenaient à Chantilly jusqu'à cent mille parisiens et donnaient pour quelques heures à la vieille ville des Condé une animation indescriptible.

C'est aux courses de Longchamps que s'est produit une tricherie qui a provoqué un débat à la Chambre. Le sous-secrétaire d'État à l'agriculture a dû prononcer un discours. Un jockey a « tiré » — re-

tenu — le cheval qu'il montait et qui allait gagner la course, facilitant ainsi la victoire d'une rosse quelconque sur laquelle personne ne comptait, ce qui a permis à des parieurs qui s'étaient entendus, de toucher des sommes importantes, tandis que les habitués qui avaient joué sur le cheval sérieux perdaient leurs enjeux. On assure que cette opération malhonnête a rapporté plus d'un million aux bockmakers qui l'avaient organisée.

C'est, en somme, ce qui se produit dans un cercle quand un croupier se sert d'un jeu préparé à l'avance. M. de Rothschild, député des Hautes-Pyrénées et propriétaire d'une belle écurie de courses, a déclaré à la tribune : « Nous avons des jockeys honnêtes, mais ils ne le sont pas tous ». C'est avouer que le public est souvent volé. M. Bouysson, député socialiste de Marseille, millionnaire et amateur du turf bien connu, a affirmé que le jour où la tricherie s'était produite, il y avait cinq millions de paris ; la province avait envoyé aux bockmakers une somme égale. Le jeu s'est démocratisé, les ouvriers figurent maintenant pour une grosse proportion dans ces paris aux courses. Avec les loisirs de la journée de huit heures et les salaires élevés, les travailleurs, quand ils se reposent, ont le temps d'étudier quels sont les bons chevaux, ceux qui rapportent et ceux qui sont à dédaigner. « Le jeu est roi », ajoutait M. Bouysson.

C'est tant pis. Ces paris aux courses étaient autrefois réservés aux grands seigneurs. Aujourd'hui, la distraction s'est changée en vice, et l'on triche sur les champs de courses comme dans les cercles les plus huppés devant la table de baccara. « Qui dit joueur dit tricheur », déclarait Saint-Simon. On joue

gros jeu à l'heure actuelle, et nous sommes loin du temps où ce bon Louis XVI pariait à contre-cœur un écu en face de son cousin le duc d'Orléans qui misait cent louis sur le même cheval. Aujourd'hui le moindre syndiqué habitué du pari mutuel aurait un haussement d'épaules devant la pièce blanche du roi.

Il est d'autres distractions comme cette grande manifestation des « salopettes » qui se prépare. Des Parisiens en vue, des artistes, des peintres et des millionnaires se réuniront vêtus du costume de toile bleue, ils iront déjeuner dans un grand restaurant du bois de Boulogne ; puis on dansera naturellement ; on finira la soirée dans les petits théâtres de Montmartre et des environs. C'est une manière agréable de protester contre la cherté des vêtements et des tissus. Comme amusement, c'est évidemment une journée d'intéressant passe-temps, mais tout de même ce n'est pas ça qui fera baisser le prix des vestons et des redingotes.

Les messieurs du monde qui ont formé une sorte de ligue pour porter leurs costumes usés et leurs pardessus retournés paraissent devoir exercer une plus sérieuse influence sur les mercantis. Quoique les grands tailleurs fassent publier à grands prix des articles de journaux pour essayer de ridiculiser ces sages mesures d'économie bien entendu.

La cherté des draps et des broderies de soie serait le prétexte invoqué par M. Clemenceau pour ne pas aller siéger à l'Académie.

A un ami qui l'engageait à répondre par une visite de déférence à l'honneur qu'on lui avait fait en le nommant académicien, M. Clemenceau aurait répliqué :

— Non, vous n'y pensez pas, au prix où sont les habits et les épées, mes moyens ne me permettent pas ces dépenses somptuaires.

Ce n'est peut-être pas vrai ; mais c'est tout de même possible ; puis on ne prête qu'aux riches.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les costumes d'académicien, qui, avant la guerre, coûtaient 659 francs, épée comprise, reviennent aujourd'hui à 3.000 francs. C'est une grosse dépense ; on assure qu'un des derniers élus a acheté la défroque d'un de ses devanciers. Que faire d'un costume en drap noir — car l'habit appelé vert est noir — bordé de palmes vertes, que les mites dévoreront en peu de temps ? Avec des pinces habilement pratiquées, un équipement d'académicien est encore fort présentable. L'an passé, un costume de quelque immortel décédé fut vendu, à l'Hôtel Drouot, pour 88 francs ; c'était pour rien, et si M. Clemenceau ne craignait pas d'endosser les laissés-pour-compte du décrochez-moi-çà, il aurait là une occasion pour ne pas trop dépenser. Économiser ! Ça le changerait, car l'ancien président du conseil a toujours été un gros dépensier, ne connaissant pas la valeur de l'argent et en ayant un profond mépris.

Victor Hugo, lui, qui était ménager de ses deniers, n'eut qu'un costume d'académicien : celui qu'il commanda en 1841, au moment de son élection et qu'un ami racheta quand, en 1851, l'Empire fit vendre les meubles de l'auteur de *Napoléon le Petit*. C'est celui qu'il portait en 1842, à Notre-Dame, aux funérailles du duc d'Orléans, où il assistait comme président de l'Institut. Ce costume était devenu trop étroit quand le grand poète rentra d'exil en 1870, et Victor Hugo

n'en acheta pas d'autre ; il siégeait en civil, si on peut dire.

Il existe quelque part un portrait de Victor Hugo en sous-lieutenant de la garde nationale. Il était secrétaire-adjoint du conseil de discipline de la 1re légion, 4e bataillon. En 1830, le général en chef l'avait privé de son grade. Victor Hugo protesta, ayant été « nommé, écrivait-il, par la libre élection de ses concitoyens ». Son grade de sous-lieutenant lui fut rendu, et il endossa de nouveau l'uniforme. C'est avec ce costume qu'il se rendit, en 1837, à la fête que Louis-Philippe donna à Versailles à l'occasion du mariage du duc d Orléans.

Aujourd'hui, l'auteur de la *Légende des Siècles* se raillierait-il à ceux qui adoptent la « salopette » ? C'est peu probable, car il avait le souci d'une tenue toujours impeccable ; on a beau dire, la cote bleue est économique, à coup sûr, elle n'est pas élégante.

A côté des distractions aux courses, des paris, des plaisirs en « salopette » nous avons les discussions littéraires et le dernier livre de Camille Flammarion sur l'au delà continue à soulever les questions les plus troublantes, qui touchent à la fois à des croyances et à des superstitions enracinées. Il est assez difficile de sourire et plus malaisé de discuter. Des esprits les plus éminents ont cru à ces faits qui nous paraissent extraordinaires. Saint-Simon (14 mai 1708) assure que Louis XIV n'entreprenait rien d'important, et ne se mettait jamais en voyage un vendredi. Le célèbre mémorialiste tout en blâmant cette superstition fait remarquer que le monarque n'aurait jamais laissé partir son petit-fils pour la guerre le 14 mai, parce

que c'était le jour anniversaire de la mort d'Henri IV et de Louis XIII et que cela devait porter malheur.

La prescience d'une fin tragique se trouve consignée à chaque feuillet de l'Histoire littéraire. Souvenez-vous que Stendhal écrivait : « Je trouve qu'il n'y a pas de ridicule à mourir dans la rue quand on ne le fait pas exprès ». Quelques jours après, l'auteur de la *Chartreuse de Parme* mourait dans la rue foudroyé par une apoplexie.

Goncourt rapporte la confidence que lui fit Ferdinand de Lesseps « qu'il a été détourné de faire beaucoup de choses dans sa vie par une tireuse de cartes de la rue de Tournon qui lui avait prédit une catastrophe finale [1] ».

— Si je l'avais écoutée, disait plus tard le grand perceur d'isthme, que de choses ne me seraient pas arrivées.

Plus près de nous les aveux de télépathie foisonnent dans les « Mémoires » de contemporains célèbres. Mme Edmond Adam en cite volontiers plusieurs cas qui lui sont personnels. Léon Bley dans son *Journal* (p. 269), écrit en 1900 : « Cette nuit, vers trois heures, je suis réveillé d'une manière complète. Comprenant fort bien, je me lève et je dis un chapelet pour les morts et particulièrement pour une morte dont j'ai cru reconnaître la voix très vaguement. »

Et ailleurs :

« Cette nuit, vers trois heures, je suis réveillé par mon nom prononcé distinctement, réveillé d'une manière complète. Comprenant fort bien, je me lève et je dis un chapelet pour les morts, particulièrement

1. *Journal des Goncourt*, 1918, n° 246.

pour une morte dont j'ai cru reconnaître la voix très vaguement[1]. »

Rappeler que Victor Hugo croyait aux esprits, aux tables tournantes et à la migration des âmes, c'est ressasser un fait bien connu. Pendant tout un hiver à Guernesey, il fit tourner une table qu'avait apportée Mme de Girardin, une fidèle du trépied de bois. Une comtesse C. Hugo, née Solkers de La Lanzade qui fréquentait Victor Hugo dont elle n'était d'ailleurs pas parente, écrit dans une lettre du 7 décembre 1898 : « Contraint d'aller s'établir à Guernesey dans Hauteville-Housse où de remarquables phénomènes d'occultisme le visitèrent, comme il me l'a narré fort en détail[2]. » La table dicta même des vers qui étaient franchement mauvais. A propos des esprits, le grand poète a écrit en 1873 : « 13 mars, il y a deux ans aujourd'hui que mon Charles a cessé d'être visible pour nous, mais j'espère qu'il ne nous a pas quittés. N'est-ce pas que tu es là mon Charles bien aimé » ?

Charavay a vendu récemment une lettre inédite d'Armand Barbès, lettre écrite à la Haye en 1868 et adressée à Victor Hugo à l'occasion de la mort de Mme Victor Hugo : « Je ne crois pas, écrivait Barbès, que la mort détruise l'âme dont le corps est l'enveloppe. J'espère que vous retrouverez votre chère compagne dans la sphère la plus avancée du monde, où elle vous attend pour graviter de plus en plus vers l'infini ».

En 1873, le jour anniversaire de la mort de son premier fils Charles, Victor Hugo écrivait :

1. *Mon Journal*, 1896-1900, p. 269.
2. De ma collection d'autographes, provenant de la vente Jules Claretie.

13 *mars*. — « Il y a deux ans aujourd'hui que mon Charles a cessé d'être visible pour nous, mais j'espère qu'il ne nous a pas quittés. N'est-ce pas que tu es là mon Charles bien aimé. »

Cette croyance a été consignée par Victor Hugo dans les carnets qui ont servi à rédiger *Choses vues* [1].

27 *décembre* 1873. — Victor semblait dormir, j'ai soulevé et baisé sa main qui était souple et chaude. Il venait d'expirer, et si son souffle n'était plus sur sa bouche son âme était sur son visage. J'ai baisé Victor Hugo au front et je lui ai parlé bas. Qui donc entendrait si ce n'est la mort? Oh! j'ai une foi profonde, je vous reverrai tous. Vous que j'aime et qui m'aimez. Je suis resté longtemps penché sur Victor, je l'ai béni, et je lui ai demandé de nous bénir et de nous prendre sur les ailes qu'il a maintenant.

Au lendemain de l'enterrement, il écrit :

29 *décembre* 1873. — « En voilà un de plus parmi mes bien-aimés invisibles, mais présents car vous n'êtes pas morts, et je sens l'ombre de vos ailes sur moi. »

Louis Blanc sur la demande même de Victor Hugo avait parlé sur la tombe et de retour du cimetière le grand poète lui adressait la lettre suivante pour le remercier :

« Je vous remercie au nom de l'âme qui vous écoutait. Le cercueil est une oreille ouverte. On y entend déjà le ciel et on y entend encore la terre. Votre voix arrivait jusqu'à lui qui était là, gisant comme corps et pleurant comme esprit. »

Victor Hugo.

Quelque temps avant la mort de Mme Drouet, Victor Hugo partageait cette croyance et il me souvient qu'un soir, dans le jardin du petit hôtel que le poète occupait avenue Henri-Martin, l'auteur de la

1. *Choses vues*, t. II, p. 215, 5e édition de l'Imprimerie Nationale ».

« légende des siècles » disait à Léon Cladel lui montrant une étoile :

— Tenez, voyez-vous, c'est là qu'est Mme Drouet, elle m'attend.

Et Léon Cladel qui était un peu du Danube, quoique né à Montauban, lui demanda :

— Et Mme Victor Hugo ?

— Ah ! la chère âme est dans une autre planète, je la retrouverai aussi.

Superstition, direz-vous ? Qui sait ? Qui dira pourquoi pendant la guerre les aviateurs emportaient presque tous un fétiche auquel ils avaient grande confiance et beaucoup prétendaient qu'ils devaient à ce porte-bonheur leurs réussites.

C'est quand on est si près de la mort qu'on songe, aux mystères de l'au-delà et aux forces inconnues.

XXVI

21 JUIN.

Les gros prix font diminuer les recettes. — La mort de Réjane. — Une belle existence artistique. — Souvenirs et documents. — Interpellation au Sénat sur les affiches indécentes. — Les indécences de M. Thiers. — L'orgie du château de Grandvaux. — Une orgie d'A. de Musset. — Pour fêter l'entrée de C. Calmette au *Figaro*.

On commence à s'apercevoir que les prix excessifs imposés par les marchands et par l'Etat lui-même, fatiguent le public. On a doublé le prix des chemins de fer et on constate que les recettes n'augmentent pas comme on l'avait supposé ; beaucoup de voyageurs de première ne montent plus que dans des wagons de deuxième classe ; les petits bourgeois qui avaient coutume de voyager en deuxième se résignent à la planche un peu dure des troisièmes démocratiques. Il n'y a guère en première classe que les nouveaux riches et les fonctionnaires qui ne paient pas leur place ou les favorisés qui utilisent des permis. Il en est de même pour la poste ; le public regimbe. Les députés, avec une logique un peu simpliste, ont décidé que les lettres qui coûtaient trois sous

seraient timbrées à vingt-cinq centimes : « De cette façon, disaient-ils, nos recettes augmenteront dans la proportion de deux sur cinq. »

C'est le contraire qui s'est produit ; depuis trois mois, on a dû constater que les recettes postales ont diminué de moitié. L'Etat a fait un faux calcul, en voulant vendre cher, il a obligé le consommateur à se restreindre. Là, comme ailleurs, c'est le vieux Menier, le fabricant de chocolat, qui était un négociant habile, qui avait raison quand il posait en principe : « Vendre bon pour vendre beaucoup, et vendre beaucoup pour vendre bon marché ». C'est le secret de bien des fortunes commerciales.

Pour ne l'avoir pas compris, certains grands tailleurs, couturiers en vogue et modistes qualifiées voient leurs ateliers désencombrés. On cite, dans les salons, le cas d'une des grandes dames de Paris, la princesse Murat, qui s'était rendue chez son couturier habituel pour commander, comme tous les ans, une robe pour les premières courses de Longchamps. Le marchand lui fit observer que cette année le prix serait de 5.000 francs au lieu de 1.500 francs comme les années précédentes. La princesse, malgré sa très grosse fortune, ne voulut pas consentir à se laisser imposer ces tarifs nouveaux. Pour ne pas perdre cette cliente de choix, le couturier lui envoya le lendemain l'un de ses principaux collaborateurs pour lui dire que, pour elle, le prix serait réduit de moitié.

— Mais, répondit la princesse, je refuse ; ou le prix demandé représente la valeur réelle de la robe, et je n'ai pas à accepter ce cadeau ; où il a été surfait, et je ne veux plus avoir à faire à un commerçant si peu scrupuleux.

C'est là un excellent exemple et il est suivi par beaucoup. Venant d'en haut, — je veux dire de la part de ceux qui dépensent beaucoup, — ces petites leçons sont de bons encouragements à la résistance à ce mercantilisme de la mode qui consiste à faire payer les costumes cinq ou six fois leur valeur. Cette résistance se manifeste un peu partout, et sans aller jusqu'à la « salopette », qui me semble une fantaisie et un amusement, on peut se dispenser pendant un an ou deux, de costumes neufs. On use les anciens jusqu'à la corde, c'est bien le cas de le dire. C'est une mode comme une autre.

L'actrice Réjane vient de mourir. De son nom, Gabrielle Réju, elle naquit 14, rue de la Douane, tout près du boulevard où se trouvaient alors les principaux théâtres de Paris. Son père avait joué des rôles secondaires sur différentes scènes ; il dirigea même avec succès, un moment, le théâtre d'Arras ; il mourut quand l'enfant avait cinq ans. Sa mère avait obtenu comme faveur de vendre quelques consommations, orgeat, limonade, dans un coin du foyer de l'Ambigu. Pour augmenter les ressources de ce ménage pauvre, la femme de l'ancien acteur fabriquait de ces éventails de papier qu'on vend dans les entr'actes ; Gabrielle aidait sa mère dans cette besogne ingrate. Elle entra au Conservatoire, dans la classe de Régnier, et en 1873, obtint un premier accessit. Francisque Sarcey écrivait : « C'est une enfant de quinze ans ; elle a une de ces petites frimousses spirituelles qui sentent leur parisienne d'une lieue. Elle se nomme d'un bien vilain nom qu'elle changera pour entrer au théâtre : Réju, élève de Régnier, a le diable au corps. Si celle-là ne fait pas son chemin, je serai bien attrapé ».

L'année suivante elle obtint un deuxième prix de comédie, et n'avait qu'un désir, être engagée à l'Odéon.

« C'était 1800 francs d'appointements annuels, un beau rêve !... racontait Réjane un jour de confidences. »

Mais M. Duquesnel, qui dirigeait alors le second théâtre subventionné, ne réclama pas la lauréate comme d'usage, et ce fut Coquelin aîné qui la prit sous sa protection et la casa au Vaudeville à 4.200 fr. par an.

« Je délirais de joie, avouait plus tard Réjane ».

— « C'est féerique » confiait, la jeune actrice à Coquelin. Nous étions en 1874. Les troupes n'étaient pas chères.

C'était M. Perrin, directeur du Théâtre-Français, qui, pour ne pas l'engager, lui avait fait refuser le premier prix par le jury dont il faisait partie.

Sarcey écrivait dans son feuilleton : « J'avoue que pour ma part, j'aurai volontiers attribué à Mlle Réjane un premier prix. Il me semble qu'elle l'avait mérité ».

Il n'est guère à Paris de journaliste qui n'ait interviewé, au moins une fois, l'excellente artiste. Elle était, du reste, des plus accueillantes, bavardait sans façon, feuilletait sa mémoire avec une bonne volonté charmante.

Volontiers elle contait ses impressions et dévoilait les petits « trucs » du métier qu'elle employait pour camper ses personnages, apportant un vrai scrupule à les vêtir selon leur milieu, leur situation, leur moi propre.

Quand elle créa *Germinie Lacerteux*, qu'elle appelait une « Camélia du ruisseau », elle dut oublier toute sa coquetterie de femme.

« Il fallait être triste et laide, expliquait-elle, eh bien, j'y consentis ».

Quand Goncourt la vit, pour la première fois, dans l'humble costume de son héroïne, affublée de ce châle des femmes du peuple, de ce châle qui synthétisait en quelque sorte toute une époque, elle était si nature, si vivante, elle représentait si bien cette servante effacée, d'aspect sombre et froid et dont le cœur bouillonne de passion, que Goncourt lui sauta au cou et l'embrassa sur les deux joues.

A ce sujet, M. Léon Daudet a écrit :

Mon père et Porel les surveillaient, auprès de Goncourt, trop ému par le souvenir de son frère Jules, pour donner des indications utiles. A la générale, au dernier tableau, celui du cimetière, tout le monde pleurait. Goncourt embrassait Réjane, qui embrassait Alphonse Daudet, qui embrassait Porel, et tous les embrasseurs escomptaient un triomphe. Ce fut un demi-four, mais une soirée très intéressante. Réjane fut célèbre du jour au lendemain.

Par exemple, elle avait sur la fidélité des femmes, des idées un peu larges. « On peut être infidèle et ne pas trahir, expliquait-elle avec véhémence ; il y a des femmes honnêtes que je trouve répugnantes, les hypocrites, les pudiques en apparence, me dégoûtent, je leur préfère celles qui ont eu des aventures, mais qui y sont allées en toute loyauté, avec tout leur cœur bête... »

Au moment de l'exposition de 1900, l'orphelinat des Arts qui, comme son nom l'indique, recueille les enfants des acteurs, des peintres, des musiciens, des gens de lettres, ne pouvait plus nourrir ses gentilles pupilles ; il restait tout juste en caisse de quoi assurer un mois de vie à toutes ces petites bouches affamées, et après ? C'était les portes de la volière ouvertes et

l'envol de toutes ces mignonnes vers la misère et la souffrance.

Réjane, qui était parmi les dames patronnesses de l'œuvre, eut un sursaut de colère. « Nous ne pouvons pas mettre nos filles à la rue, s'écria-t-elle, il faut que ceux qui ont de l'argent en donnent ». Et par la voix de quelques grands journaux, l'excellente maman qu'était Réjane lança un appel ému et pressant.

« Nous avons tous dans notre vie une date heureuse, écrivait-elle, un jour où nous avons réussi quelque chose d'important, où un enfant nous est né, où un ami nous a donné une joie, un jour où nous avons aimé... Que tous ceux qui me lisent, amis connus et inconnus, m'envoient cent francs en souvenir de cette date heureuse pour faire vivre nos orphelines... »

Et l'œuvre bienfaisante fut sauvée.

Comme toujours, devant le cercueil de Réjane on a exagéré : on a parlé de génie et d'inimitable artiste. La vérité, c'est que ce fut une grande comédienne et la plus originale, à coup sûr, des actrices de notre génération. Sa popularité date de cette *Madame Sans-Gêne*, de Sardou, qu'elle fit applaudir par l'Europe entière ; elle y était incomparable.

Quelques années auparavant, elle avait épousé un acteur excellent, Porel, qui était devenu un directeur des plus habile. Porel dirigeait alors l'Odéon. Il engagea Réjane, qui obtint un gros succès dans *Germinie Lacerteux*. Un jour, il demanda la main de sa pensionnaire, qui la lui accorda.

M. Porel avait la vocation conjugale, s'il faut en croire ce que publia, il y a trente ans, M. Henry

Bauer, alors critique dramatique à l'*Echo de Paris* :

M. Porel visa haut ; il demanda la main de Sarah Bernhardt qui refusa tout net ; lors il se rabattit sur la plus belle, et offrit la bague matrimoniale à Mme Jeanne Hading ; à peine divorcée d'avec Koning elle sortait d'en prendre et n'avait aucune envie d'y rentrer. Le sort réservait une revanche précieuse à cette vocation du mariage.

Et Mme Réjane alla recevoir la bénédiction à Saint-Sulpice, sa paroisse. Ce mariage fut comme beaucoup d'autres dans ce monde des théâtres : il eut des hauts et des bas. Paris s'en préoccupa, grâce aux indiscrétions des journaux, qui enveniment souvent les choses qui ne les regardent pas.

On raillait assez volontiers cette satisfaction d'elle-même, bien naturelle chez une femme qui avait soulevé de véritables enthousiastes dans tant de pays divers.

M. Lépine, l'ancien préfet de police, raconte volontiers cette anecdote :

« Un jour que Réjane revenait de tournée, il se trouvait à la gare, où il avait accompagné son fils. L'actrice le voit sur le quai, saute de wagon, va à lui, la main tendue :

— Ah ! c'est gentil à vous de vous être dérangé pour moi : merci mille fois ! »

Cela n'empêchait pas Réjane d'être une femme de beaucoup de cœur, et qui avait su se faire aimer par ceux qui l'approchaient [1]. Il y avait quelques mois on

1. Un des Hebdomadaires indiscrets : *Aux Ecoutes* a publié des détails sur la vie intime de Réjane qui ne se cachait d'ailleurs nullement ; ce journal a rappelé cette précision qu'on peut reproduire tant Paris la connaissait :

« La dernière fois que nous la vîmes mêlée à la vie parisienne, c'était à une répétition générale de la Gaîté-lyrique.

lui décernait la croix de la légion d'honneur que le talent de l'actrice méritait.

Un sénateur a interpellé le gouvernement sur les indécences de certaines pièces des petits théâtres et de quelques affiches. On ne peut vraiment s'étonner de ces récriminations parlementaires. Il y a des théâtres qui dépassent toute mesure, et des affiches qui offensent les moins pudibonds. Les directeurs qui font ce métier n'ont rien à voir avec l'art : ce sont des tenanciers de maisons d'excitation de majeurs à la débauche, et pas autre chose. On devrait les soumettre à la patente spéciale et au gros numéro. Ils ne dirigent pas des théâtres, mais ils président aux entrées de ce que Bordenave, dans *Nana*, dit en toutes lettres. La conclusion générale à en tirer, c'est qu'il y a un public particulier — en grande partie composé d'étrangers, — pour ces spectacles d'un genre à part.

L'an passé, le manager d'un de ces théâtres minuscules était près de la faillite : il eut l'idée singulière de faire publier dans les journaux, au tarif de publicité, un court article dans lequel il vitupérait contre l'immoralité de la pièce qu'il jouait. Aussitôt la petite salle fut envahie, et il réalisa de grosses

Elle redressait la tête et luttait contre le mal qui l'étreignait, au cœur. Depuis une rupture sentimentale, l'artiste qui fut Mme Parfouru souffrait terriblement du mal qui devait l'emporter. La séparation avait eu lieu dans ce palazzo vénitien où elle avait abrité ses amours avec cet auteur dramatique italien, qui fut le d'Annunzio de cette autre Duse. Elle essaya vainement d'oublier en jeune compagnie... Elle avait contracté beaucoup de dettes, et ne fit pas de brillantes affaires en son théâtre. »

On trouvera d'autres détails précis dans une brochure : *Réjane racontée par elle-même*, par MM. Porel et Jules Huret.

recettes. Certes, le directeur n'est pas à l'abri du reproche, mais le public a bien aussi sa part de responsabilité.

L'interpellateur — qui est un brave homme, très religieux et très rangé, — est-il bien sûr que quelques-uns de ses collègues sont à l'abri de tout reproche ? je me suis laissé dire que certains de nos braves sénateurs, leur travail de la journée terminé, et après leur dîner, se montrent assez volontiers dans ces établissements où l'on joue ces pièces si justement stigmatisées à la tribune. N'avons-nous pas eu connaissance d'un certain dîner donné dans un grand restaurant du bois de Boulogne et où une douzaine de sénateurs avaient agrémenté le dessert de danses par des demoiselles qui avaient oublié leur peignoir. On n'a pas, bien entendu, donné suite à l'affaire, et l'on a bien fait ; mais M. de Lamarzelle aurait dû nous en dire deux mots pour exciter quelques-uns de ses collègues au repentir. Il est bon que l'exemple vienne de haut.

Ces scènes ont des précédentes dans l'Histoire, et si vous consultiez les annales des premières années du règne de Louis-Philippe, vous liriez qu'en 1835, M. Thiers, alors ministre, donna une grande fête au château de Gondvaux où, devant les domestiques, il se passa des scènes regrettables. Il y avait là des collègues du ministère de l'intérieur : Duchatel, Persil, Gasquet, de Rambuteau, le général de Jacqueminot. Le chargé d'affaires d'Autriche écrivait à son gouvernement : « On a prononcé des discours politiques du haut d'un billard, sans vêtement aucun ; on a traité les affaires de l'Etat dans une complète ivresse, et on a fait entendre un véritable charivari, dont les

acteurs étaient des députés ministériels et des ministres [1]. »

Que dirait M. de Lamarzelle si nos ministres d'aujourd'hui se livraient à de si coupables fantaisies ? Heureusement, ils en sont bien incapables.

Des divagations du même genre étonnent moins chez des poètes, et Sainte-Beuve colportait le récit d'une aventure d'Alfred de Musset dont on doit gazer l'anecdote, mais que de Goncourt raconte tout crûment dans son *Journal* (1864). Le poète de « Rolla » était parvenu à se faire avancer quatre mille francs sur ses articles du *Constitutionnel*. Le soir, il donnait chez Véry un dîner où il avait invité des dames les moins recommandables, des pensionnaires d'une maison hospitalière ; « mais quand elles arrivèrent, le poète était tellement gris, qu'il ne put même pas jouir de son orgie ». Cela ne l'empêcha d'entrer à l'Académie [2].

Plus près de nous, si M. A. Périvier était indiscret, il pourrait nous raconter, dans le même genre, l'histoire un peu grasse d'un de ses collaborateurs de l'ancien *Figaro* ; c'était tout à fait la réédition de

1. Vingt-cinq ans de Paris, *Journal du comte Appougi*. Publié par Ernest Daudet (Plon, éditeur).

2. Veron demande à Musset un feuilleton pour le *Constitutionnel*. Musset dit qu'il a en tête une fantaisie et qu'il voudrait 4.000 fr. Véron consent à les lui donner, et les lui remet un matin. Le soir il va dîner chez Véry. Il voit fleurir les escaliers des plus belles fleurs. Il demande qui donne cette fête. Le garçon lui répond : « C'est M. de Musset, » avec un visage tout émerillonné. Il monte voir.

« C'était tout un lupanar, auquel le chantre de Rolla payait une fête de 4000 fr. Et quand les femmes arrivèrent, le poète était si saoul, qu'il ne put pas même jouir de son orgie. » *Journal des Goncourt*, 1864, p. 218.

celle d'Alfred de Musset. On ne l'ébruita pas. Le jeune rédacteur qui devait mourir de façon tragique, laissant une succession de douze millions après six ans de direction ; mais alors il était pauvre et tellement content de la promotion au secrétariat du journal qu'il invita à dîner plusieurs amis et quelques-uns de marque dans une maison close de la rue Taitbout. Il avait donné pour la circonstance à chacune de ces particulières le nom d'une des grandes dames de Paris. Il parut que ce fut très gai. Débuts un peu risqués tout de même.

« Il fallait ou se fâcher ou en rire, me disait un jour M. Périvier ; nous préférâmes en rire. »

Ce sont là de menus faits qui ne justifient pas les indécences des directeurs de théâtres, ni les escapades des sénateurs au bois de Boulogne mais qui inclinent les esprits trop rigides à l'indulgence, cette vertu de ceux qui ont beaucoup vécu, disait M. de Boissieu. Et puis nous en avons vu bien d'autres.

XXVII

27 JUIN.

Les pièces de théâtre sur George Sand. — Une comédie du poète Fernand Gregh. — Lettres inédites de Melesville et de Charpentier. — M. de Boylesve recommande la littérature morale. — Quelques descriptions de l'*Amour dans un Parc.*

On essaie de créer au théâtre un mouvement autour des amours si connues de George Sand et d'Alfred de Musset. Un de nos meilleurs poètes, M. Fernand Gregh, rappelle qu'il a écrit une pièce en vers que, par un sentiment de délicatesse, il a soumis à la petite-fille de l'auteur de la *Mare au Diable*, Mme Laud-Sand, qui défend, comme c'est son devoir et comme elle peut, la mémoire de sa grand'mère. C'est ainsi qu'avant la guerre un auteur dramatique, ayant fait jouer une comédie sur l'aventure amoureuse de Venise, se vit assigné devant le tribunal pour offenses à la bonne renommée d'une contemporaine et fut condamné par le président Bricout, qui est pourtant un bon esprit. Appel fut interjeté, mais depuis l'auteur est mort ; la petite-fille, de plus en plus respectueuse, plaide toujours.

Elle plaide à Londres, où on représente, paraît-il, une pièce américaine où George Sand est peu ménagée. M. Fernand Gregh en profite pour dire avec raison à Mme Laud : « Voyons, puisqu'on joue là-bas une comédie qui vous scandalise, autorisez-moi à faire jouer la mienne, qui ne peut vous inspirer aucune crainte ; c'est l'œuvre d'un admirateur pour cet écrivain qui avait été délicieusement et d'abord une femme ».

Délicieusement ? Enfin, c'est un poète qui le dit, ne le contristons pas.

Mais, sacrebleu ! a-t-on l'intention de supprimer l'aventure de Venise et de Pagello ? George Sand et Musset ont raconté tous leurs démêlés dans de longs volumes, et M. Charles Maurras a écrit *les Amants de Venise*, un livre définitif, qui restera comme une œuvre de critique, de psychologie et d'analyse supérieure. Va-t-on aussi intenter un procès à M. Charles Maurras ?

George Sand a été un de nos génies littéraires du XIXe siècle, c'est une affaire entendue ; elle a bien détraqué les cervelles de quelques lectrices romanesques, mais c'est un autre côté de la question. On pourrait répéter de l'auteur de *Lélia* ce que Pie IX disait de la reine Isabelle d'Espagne en lui envoyant la Rose d'Or, emblème de la vertu : « C'est oune boune femme, mais oun pou carnivoure ». Si on voulait dresser une liste de ses bonnes et ses mauvaises fortunes elle serait longue ; et, avec cela, cette romantique était religieuse par moment ou du moins spiritualiste. C'est elle qui écrivait à Gustave Flaubert : « Il faut ne pas compter les chutes, les blessures ; les vains espoirs, les cruels événements de la

pensée, mais toujours se relever, ramasser, rassembler les lambeaux de son cœur accrochés à toutes les ronces du chemin, aller toujours à Dieu avec ce sanglant trophée ».

Qu'est-ce que Dieu vient faire dans ces histoires ? Toute la vie ce fut une suite de caprices les plus inattendus ; le vieil Ingres en fut obsédé et se refusa dans une lettre cruelle. Comme le disait, il y a quelques mois, le critique Paul Souday dans le *Temps* : « De quels orages n'a pas été bouleversée sa vie ? Quels assauts multipliés la destinée lui a-t-elle infligés ! Elle a connu tous les déchirements de la passion, toutes les incertitudes du sort, tous les travaux forcés de l'existence ».

Tout a été dit sur George Sand, en bien et en mal[1], et ce n'est pas une comédie de plus ou de moins, favorable ou contraire, qui changera quelque chose à l'opinion de la postérité : elle est fixée depuis longtemps. Cette publicité sur George Sand, est faite non seulement par les livres de confidences de George Sand et d'Alfred de Musset, mais aussi par les lettres intimes, beaucoup plus brutales, et qui, de temps en temps, passent dans les ventes publiques.

Lorsque, en 1859, après la mort d'Alfred de

1. On est même allé un peu loin et le *Mercure de France* (1er avril 1920), à propos de la publication de *Journaux intimes* de Baudelaire imprime :

« Pourtant, pas plus que M. Crepet, M. van Bever n'a osé recopier la phrase malhonnête, très, qui s'applique à George Sand et que l'on pourrait tout de même donner comme une sorte de rébus aux perspicaces, sous cette forme atténuée : « Cette répugnante p... qui aura p... tous ses amants, à force de les... ». Ce n'est d'ailleurs pas si exceptionnel. »

C'est tout de même dépasser la mesure.

Musset, George Sand eut publié *Elle et Lui*, où naturellement elle se donnait le beau rôle : le frère du grand poète, Paul de Musset, publia à son tour une sorte de réponses, *Lui et Elle*. Les amis de l'auteur des *Nuits* applaudirent ; quelques-uns furent même assez sévères ; l'expert Charavay a récemment vendu deux lettres inédites, l'une de Melesville, l'autre de l'éditeur Charpentier, qui étaient particulièrement véhémentes.

Melesville est le vaudevilliste fécond, qui a fait jouer tant de pièces amusantes :

20 avril 1859.

« Courage, mon digne et brave ami, écrit-il à Paul de Musset, continuez à démasquer cette odieuse créature, qui s'enveloppe dans sa robe d'innocence et se drape audacieusement dans ses impostures ! Votre rôle est noble et facile, car vous n'avez appelé que la vérité à votre aide, et elle respire dans chaque ligne de votre récit. Il appartient au frère d'Alfred de Musset, à l'homme honorable et loyal que nous estimons tous, de porter la lumière dans le cloaque immense et calomnieux ! de venger une cendre à peine refroidie, et que plus que toute autre, cette femme devait respecter, en se respectant elle-même. »

Ces vaudevillistes d'il y a soixante ans avaient un style romantique assez empanaché, mais enfin ils disaient bien ce qu'ils voulaient dire.

Gervais Charpentier, le fondateur de la librairie qui porte encore son nom, est non moins vif ; il écrivait à Paul de Musset :

27 avril 1859.

« J'ai des nouvelles de l'araignée (G. S.). Elle prend l'air contrit, souffrant, résigné. Elle a dit à un ami de Taxile Delord qu'elle ne l'aurait jamais cru capable d'écrire une page comme celle de la Chronique, ni vous d'agir comme vous le faites. Si elle était idiote, on pourrait croire qu'elle n'a pas la

conscience du mal qu'elle a fait, mais franchement, on ne peut avec toute la bonne volonté chrétienne faire cette supposition. C'est Tartuffe qui, se croyant démasqué, essaye encore quelques grimaces au Don Juan qui prend des airs de repentir pour mieux tromper. Mais tant pis pour elle et tant mieux pour la morale publique et la mémoire d'Alfred... Comme les vampires, elle est allée déterrer un mort, son ancien amant, pour le dévorer. Jésus-Christ, lui-même, la condamnerait. »

Ce sont là opinions de contemporains et qui n'étaient pas destinées à la publicité ; mais plus d'un demi-siècle a passé ; toutes ces querelles appartiennent maintenant à l'histoire. Cette histoire d'ailleurs se complète tous les jours. L'an passé, la *Revue Hebdomadaire*, un recueil laissé généralement sur la table de famille, publiait une étude sur « le premier amour de George Sand ». L'auteur, M. Ernest Seillière, admettait que le premier mariage avec M. Dudevant avait été un mariage blanc. La même opinion a été soutenue par MM. Henry Bidou et René Doumic. Cependant, elle aurait aimé ce mari brutal qui la trouvait « idiote », la gifflait publiquement et la trompait avec des filles de ferme. L'amour de la jeune femme résista pourtant six ans à ce régime. Sa première faute a toutes les excuses du monde à coup sûr. C'est avec de si odieux procédés qu'on fait les révoltés du mariage. Par exemple, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'une fois partie, elle ne s'est plus arrêtée.

Aussi est-il assez difficile à ses héritiers, si respectueux soient-ils de la mémoire de leur talentueuse grand'mère, d'arrêter le cours des histoires et le flot des anecdotes.

Puisque M. Fernand Gregh veut faire jouer une pièce qui idéalise toutes ces matérialités, on devrait

bien le laisser faire et même l'encourager[1]. Nous sommes d'ailleurs tout à la morale littéraire ; occupons-nous en aussi.

1. Mme Juliette Adam, à propos de la pièce américaine, pièce sur George Sand, a adressé la lettre suivante à lord Northcliffe :

A lord Northcliffe, directeur du Tîmes.

Milord,

J'apprends que ma grande amie maternelle George Sand est traitée sur une scène anglaise avec mépris et accusée de vilenies.

L'ayant considérée comme une aïeule intellectuelle et n'ayant reçu d'elle que des conseils de haute moralité, je tiens à honneur de la défendre.

George Sand est l'ancêtre du féminisme, mais elle a commis la grande erreur de croire que pour se libérer de son infériorité sociale, la femme devait se masculiniser. C'est ainsi qu'elle porta longtemps des habits d'homme et qu'elle croyait qu'une émancipée pouvait, comme ces messieurs, mêler sans déchoir quelques aventures à sa vie.

Grande erreur, qu'elle a hautement reconnue plus tard et que les féministes dirigeantes se sont gardées d'imiter.

George Sand croyait si peu déchoir en se permettant des libertés d'aventures qu'elle en parlait librement, et que Mme de Musset mère, à laquelle elle faisait ses adieux en partant pour Venise, la supplia d'emmener son fils, de l'arracher à la vie honteuse qu'il menait dans les lieux de débauche les plus bas (Hetzel m'a raconté qu'il l'avait trouvé une nuit sur les marches d'une maison vile, pleurant, ivre, répétant qu' « *elles* l'avaient chassé ». Il le mit en fiacre et le ramena chez sa mère).

Mme Sand emmena Musset à Venise et le soigna avec un dévouement qu'on a essayé d'avilir.

Je parle ici en son nom !

Un jour, dans ma villa des Bruyères, au golfe Juan, où elle vint passer quelques semaines d'hiver, elle me supplia de la défendre d'une « monstruosité », si on l'accusait à nouveau, elle morte.

Musset, repris par ses vices à Venise, elle fut forcée de le quitter, et j'ajoute :

George Sand a mené une vie libre à la façon masculine

Il y a quelques mois, les journaux publiant un court entrefilet un de ces échos qui en disent parfois plus que de longs articles. Le voici découpé scrupuleusement :

« M. Boylesve, de l'Académie Française, se met à la tête d'une sorte de croisade pour moraliser la littérature. C'est très bien ; nous espérons qu'il supprimera des catalogues sa *Leçon d'amour dans un Parc*, où, chapitre XI, il fait souligner, par une gamine de six ou sept ans, « la manie qu'ont les messieurs de pincer le derrière des dames » et, aussi, « le droit qu'ont les grandes personnes de faire entre elles les plus grosses malpropretés ».

Le petit écho est évidemment peu aimable pour cet académicien qui est un écrivain de talent, mais qui, avant de songer à moraliser les lecteurs, s'est amusé à les distraire par des œuvres que n'aurait pas dédaigné Crébillon fils pour qui les moralistes se montrent parfois sévères.

La croisade d'intentions excellentes de M. de Boylesve commença par une sorte de thé-littéraire dans un élégant entresol de la rue Royale, thé, dont les journaux mondains publièrent le compte rendu qui nous apprit que l' « éminent académicien charma et convainquit ses auditeurs en leur disant la nécessité d'élever l'âme des lecteurs par une littérature saine et pleine d'idéal, par une morale bien différente de celle qui a eu autrefois tant de succès ».

Ce sont là de belles paroles, mais en contradiction à coup sûr avec *la Leçon d'amour* que mentionnait

qu'elle copiait, dont on peut la blâmer avec justice, mais dont il faut attribuer les fautes aux doctrines de tout un milieu méprisant les vertus « bourgeoises », mais elle n'a pas mené une *vie basse*, je l'affirme !

Agréez, milord, etc.

Juliette ADAM.

l'écho que nous avons reproduit plus haut et qui n'est pas sans motifs. Lisez seulement ce passage, s'il n'y a pas auprès de vous quelque jeune fille.

Il s'agit d'une statue de Cupidon :

« Pris dans l'âge incertain ou l'être pourvu de l'attribut » viril semble encore l'ignorer et hésiter entre le geste d'en- » fant et celui d'une femme, Cupidon décochait une flèche au » hasard. Et l'exquise particularité de cette figure était que, » au lieu de fixer le but où va voler la pointe mortelle, l'ado- » lescent, les paupières basses, regardait, avec une surprise » ingénue, cette autre menue flèche suspendue au bas de son » ventre et qui, pour la première fois, révélait son usage. »

Sans doute Virgile a dit la même chose, mais il parlait latin.

Nous avons laissé un sculpteur installant au milieu d'un bassin un Cupidon éphèbe et dans la situation risquée où Virgile représente son jeune héros : « ardebat ».

M. René Boylesve continue ses descriptions :

« La châtelaine va se baigner dans le bassin.

» ... Hop ! elle gagne a la nage les degrés du socle et » surgit, emperlée de la nuque aux talons. Elle entoure d'un » bras la taille du jeune Dieu, et, d'une main agile, tâtant » sous la feuillée le fragile objet dérobé aux regards, le dé- » couvre, le débarrasse, en fait jaillir la pulpe charnue, tout » de même qu'elle s'y fut prise pour peler des châtaignes. »

» — Hola ! Madame la marquise, elles ne sont point mûres, » vous allez vous casser les dents ! »

« C'était le jardinier Cornebille qui ne pouvait contenir sa » surprise. »

Il y avait de quoi !

Il y a bien d'autres descriptions, et notamment une scène de bain de la châtelaine, interrompue par une exclamation du jardinier qu'on ne peut reproduire tout de même quoique le livre se vende pour quelques sous dans toutes les gares où il

obtient d'ailleurs depuis longtemps le plus grand succès.

A coup sûr en écrivant ces scènes d'un genre spécial, M. de Boylesve n'y a pas vu malice, ses intentions n'ont pas été d'affrioler les demoiselles ou les vieux messieurs blasés. Cela est secondaire et on peut répondre par cette phrase de M. de Boylesve dans ce même roman :

« Ses intentions me diriez-vous sont toujours bonnes ; c'est bien possible ; mais je ne méprise rien tant que les intentions. Ce sont les résultats qui comptent. »

On ne saurait mieux s'exprimer avec plus de logique et de sagesse.

Le premier venu aurait écrit ces scènes crébillonniennes, nous n'en parlerions pas ; à tout péché miséricorde. Puis l'art fait passer sur bien des choses, et nous ne sommes pas des bégueules ; les attitudes d'Arsinoë nous paraissent ridicules. Seulement, il s'agit ici d'un écrivain qui occupe une place importante dans le monde littéraire, d'un académicien en vue et qui a pris la tête d'un mouvement de moralisation littéraire. C'est bien le moins qu'on lui demande de donner l'exemple.

Dans son discours de l'entresol, M. de Boylesve disait sans rire : « Nous devons surtout nous autres hommes de lettres épris et respectueux de notre métier — nous devons les plus grands égards à ce public jeune et frais, c'est-à-dire garanti jusqu'à présent de tout engouement néfaste et de préjugés excessifs ».

Belles paroles, sages conseils qui demandent à être soulignés par quelques exemples. Une vague de pudeur partie du Sénat et de l'Académie déferle : de

jeunes gens bien intentionnés lancèrent les affiches un peu libres. Il ne faudrait pas laisser croire que ces croisés d'un nouveau genre sont des modèles de réserve et de bon goût. Ces simples réflexions n'ont d'autre but que de montrer combien ces moralistes en chambres auraient besoin de se surveiller eux-mêmes.

De la décence, de la littérature chaste, des romans sans provocations sensuelles, soit, parfait ; mais que messieurs les sénateurs et les académiciens commencent.

XXVIII

5 JUILLET.

Les insignes maçonniques de Gambetta à Carnavalet. — Les réceptions de Jules Favre et d'A. Millerand. — Première d'une pièce de la reine de Roumanie à l'Opéra. — Le roman de Sarah Bernhardt.

Mme Waldeck-Rousseau vient d'offrir au musée Carnavalet les insignes maçonniques de Gambetta.

Les insignes maçonniques : ce ne peut être que le petit tablier de cuir blanc, assez disgracieux, que les apprentis attachent sur leur ventre, car Gambetta ne fut jamais un franc-maçon bien militant, et ne dépassa pas le premier grade qui lui fut conféré, si je ne me trompe, en 1869, par une loge de Marseille, en violation des règlements qui exigent un stage, une enquête et quelques formalités rituelles.

Ces réceptions exceptionnelles sont assez rares, mais les annales maçonniques en mentionnent quelques cas ; celui de Jules Favre, notamment, qui fut reçu franc-maçon à Toulouse, en 1874. Le grand avocat était allé plaider devant la Cour d'appel de Toulouse, le procès du père Mouré, contre les héritiers du père Lacordaire. Pour lui faire honneur,

les francs-maçons de là-bas lui proposèrent de l'initier, ce qu'il accepta. Mais, comme il était de passage, il ne pouvait être question de stage, ni d'enquête, ni de quoi que ce fut. Il fut même convenu qu'on le dispenserait des épreuves un peu puériles qu'on imposait alors rigoureusement et qui sont tombées en désuétude ; il ne fit donc pas les trois fameux voyages emblématiques, la descente dans la cave, la montée de l'escalier au haut duquel on disait au profane : « Vous êtes au haut d'une tour, jetez-vous dans le vide » et autres petites plaisanteries à l'usage des grandes personnes. Jules Favre fut reçu tout de go à la loge « L'Encyclopédique », et le vénérable M. Jules Baqué, un gros minotier du pays, profita de l'occasion pour lui accorder les trois premiers grades d'un coup : apprenti, compagnon et maître ; étant en train de violer les règlements, on n'y regarda pas de si près ; un peu plus, un peu moins, qu'importait. Jules Favre prononça un admirable discours, très spiritualiste, sur la fraternité ; discours qui valait bien toutes les enquêtes du monde. Le Grand Orient, gardien des traditions et des règlements, se fâcha pour la forme : la loge « L'encyclopédique » et son vénérable Baqué furent suspendus pour trois mois.

Littré, à peu près à la même époque, fut reçu dans des conditions analogues d'irrégularité, par une loge parisienne, « La Clémente Amitié », qui a été longtemps une des premières de Paris.

Son initiation, qui ne comporta aucune espèce d'épreuves physiques, auxquelles ce grand esprit ne se serait certes pas soumis, fut l'occasion pour Littré de prononcer un magnifique discours, qui est une belle page de philosophie indépendante. A cette épo-

que, Littré n'était pas baptisé, et il ne l'a jamais été, quoi qu'on en ait prétendu. Les preuves sont aujourd'hui certaines par la correspondance même du prêtre, homme de valeur, qui essaya d'endoctriner, pendant les derniers jours de sa maladie, le célèbre philosophe.

La franc-maçonnerie parisienne se tenait alors généralement à l'écart de la politique militante ; le mot d'ordre était : « Faisons des électeurs et non des élections ». On formait des consciences, et l'on se tenait à l'écart des intrigues. Il y avait cependant quelques rares loges qui préféraient l'action électorale à l'enseignement moral. C'est dans une de ces loges que se présenta, en 1882, un jeune avocat, M. Alexandre Millerand, qui avait alors vingt-deux ans.

La soirée fut des plus chaudes. Des républicains de nuance modérée s'étaient donné rendez-vous pour embarrasser le néophyte, dont les idées avancées effrayaient les anciens, et qui, les yeux bandés pendant l'examen, tint bravement tête à l'orage, et ne se laissa pas démonter. Il avait répondu à tout. Cependant, à un moment donné, malgré son calme, il eut un mouvement de nervosité et faillit tout envoyer promener. Finalement, au vote, il y eut des boules noires, mais la majorité des trois quarts nécessaires fut obtenue, et l'on « donna la lumière » au jeune avocat qui n'a pas abusé du droit d'aller contempler le grand G. Depuis longtemps, M. Millerand est « en sommeil », et ses insignes, s'il les a conservées, ne doivent pas être plus usagées que celles de Gambetta, que Mme Waldeck-Rousseau vient d'offrir au musée Carnavalet.

Mme Waldeck-Rousseau, qui est très catholique,

ne devait pas tenir beaucoup à ce carré de cuir symbolique et qu'un mauvais plaisant irrespectueux pour le G. O. a appelé le « pagne philosophique ».

La philosophie est, au surplus, matière à tant d'interprétations et on la fait servir à tant de besognes.

Pour résumer tous les faits importants de la semaine, il faudrait employer le style télégraphique : Grand prix brillant, foule énorme, reine Roumanie très applaudie, paris dépassant vingt millions. Ce serait suffisant pour une manchette de journal, mais pour une chronique, c'est vraiment maigre.

Peut-on ajouter que la reine de Roumanie, qui remplaçait le président de la République dans la grande tribune officielle, a été saluée par le maréchal Foch, qui lui a baisé la main sous les rayons des objectifs des photographes dont les déclics faisaient un bruit inusité, quelque chose comme de la grêle tombant sur un vitrage. La souveraine est venue pour assister à la représentation d'une pièce dont elle a écrit le livret et qui sera représentée à l'Opéra une seule fois au bénéfice des blessés de la guerre roumaine. Caprice princier d'une femme artiste, caprice de millionnaire, car les tarifs syndicaux sont durs pour les rois comme pour les autres.

Il est facile de deviner les nécessités commerciales qui obligent l'Opéra à descendre à ces misérables combinaisons, où l'art n'a rien à voir, mais dont chacun connaît les causes. Tout est si cher. Stendhal aurait écrit là-dessus quelques pages saupoudrées de pensées dignes quoique peut-être un peu voilées, à son habitude. On assure que, dans ses derniers jours. Stèndhal disait à ses amis : « Je ne serai bien compris que dans cent ans ». La prophétie se réalise. Il

y a tant d'auteurs qu'on ne comprendra jamais et qui, d'ailleurs, ont tout fait pour envelopper leur pensée d'une obscurité éternelle ! Stéphane Mallarmé, qui, lui aussi, comme Stendhal, a ses fanatiques, se montrait un soir particulièrement fâché parce qu'un brave homme avait eu l'air, devant lui, de suivre avec intérêt la lecture d'une de ses poésies.

— Si mes poèmes sont compris des bourgeois, disait-il avec tristesse, c'est la fin de tout.

La grande majorité des écrivains ne raisonne heureusement pas ainsi, et Sarah Bernhardt, par exemple, qui achève un roman, tient à être comprise de tout le monde. Pour qu'il n'y ait pas d'erreur, on nous annonce que c'est une sorte d'autobiographie. Cela ne peut manquer de piquer la curiosité pour le peu de nouveau que la célèbre artiste nous apprendra et pour tout ce que le public ajoutera de lui-même à ces confidences.

Il y a eu sur Sarah Bernhardt de nombreux volumes, dont les deux plus connus sont *Dinah Samuel*, le premier roman de Félicien Champsaur, et *Sarah Barnum*, de Marie Colombier ; ce dernier livre fut écrit à la suite d'une tournée en Amérique durant laquelle les deux actrices avaient eu des difficultés. Sarah ne demeura pas en reste et elle publia *Marie Pigeonnier*, qu'on attribue généralement à M. Jean Richepin.

XXIX

12 JUILLET.

L'abeille du trône impérial. — Un exemplaire des Châtiments. — Les avatars du cœur de Gambetta. — Les volontés du père de Gambetta. — Mort de l'impératrice Eugénie. — Un bach-agha amoureux. — La filiation du prince Impérial contestée. — Les chauffeurs économisent. — Les aventures du prince Antoine de Bourbon. — Un balayeur cambriolé. — Les costumes de théâtre d'Annunzio.

Décidément rien n'est plus difficile à fixer que la petite histoire anecdotique.

A propos du 4 septembre dont on prépare le prochain cinquantenaire, des journaux ont publié des récits de l'Invasion des Tuileries par la foule et l'un d'eux a raconté que Victorien Sardou pénétra dans les appartements de l'empereur, découvrit le manteau impérial et en détacha avec son canif, une abeille d'or. L'auteur de *Madame Sans-Gêne* aurait fait relier avec cette abeille un exemplaire des *Châtiments* qu'il aurait offert à Victor Hugo.

Ce petit fait divers rétrospectif a préoccupé, quelques lettrés et *l'Intermédiaire des chercheurs et des*

curieux a posé la question au bataillon des grignotteurs de bibliothèques qui forme sa rédaction bénévole.

Quoique la postérité ne se préoccupera pas sans doute de cette question peu passionnante en elle-même, encore faut-il la résoudre pendant qu'il en est temps encore.

D'abord mettons Victorien Sardou hors de ce mince débat. Sardou se trouvait bien avec le public pénétrant dans les Tuileries le 4 septembre, mais comme il l'a raconté lui-même à plusieurs reprises dans des « Souvenirs » publiés de son vivant, il ne découpa pas l'abeille ni sur le manteau impérial qui n'était pas aux Tuileries, ni ailleurs. Il est complètement étranger à tout ceci.

C'est Jules Claretie, il me l'a raconté et me l'a même écrit un jour avec précision dans une lettre particulière, qui dans les quinze jours qui suivirent la chute de l'Empire, se trouvant avec la Commission des papiers des Tuileries dans la grande salle où restait encore le trône impérial qu'on allait remiser au garde-meuble, détacha, à l'aide d'un canif, une grande abeille brodée dont il se servit pour orner le plat de la reliure d'un exemplaire des *Châtiments*, sur lequel Victor Hugo écrivit plus tard une dédicace.

Cet exemplaire des *Châtiments*, de l'édition Hetzel, publiée à Paris en 1870, contient les quatre pièces, notamment celle sur le maréchal Saint-Arnaud, supprimées plus tard. Jules Claretie quand il logeait au 10, de la rue de Douai, m'a montré cette curiosité. A la vente de sa bibliothèque le livre fut adjugé pour la somme de 560 francs ; j'ignore quel fut l'acheteur.

Donc voilà un des côtés pittoresques de l'histoire

anecdotique du 4 septembre fixé. Si tous les petits problèmes étaient aussi faciles à résoudre, nous n'aurions plus de ces légendes qui naissent on se sait comment et qu'on ne détruit jamais.

Pour Gambetta, qu'on veut magnifier, une fois encore, les légendes sont nombreuses. Avant d'aller reposer dans les caveaux humides du Panthéon, le cœur de Gambetta a eu des avatars qui appartiennent à la petite histoire.

Après la mort du grand orateur qui n'est pas aussi claire qu'on s'est efforcé de le dire, Paul Bert, ami personnel du mort illustre, recueillit le cœur qu'il emporta dans un bocal chez lui, 9, rue Guy-de-la-Brosse. Il avait été décidé que le cœur serait placé dans le monument élevé aux Tuileries. Lorsque le monument assez inesthétique d'ailleurs fut inauguré, cette résolution ne fut pas mise à exécution. Le viscère était toujours dans un bocal, dans un coffre énorme que Paul Bert avait acheté au moment de son départ comme gouverneur général du Tonkin d'où il ne devait pas revenir.

Paul Bert avait d'abord songé à emporter le précieux bocal avec lui ; mais sur l'avis des intimes, jugeant que c'était une sorte de relique républicaine, qui appartenait à la France, il le laissa dans son appartement à Paris et il remit la clef à un des parents de son gendre, M. Chailley, qui habitait la même maison.

Quand Mme Paul Bert, devenue veuve, revint du Tonkin, elle demanda à M. Etienne, le Président du Comité Gambetta, de prendre possession du bocal contenant le cœur du grand patriote.

M. Etienne réunit le comité et il fut décidé qu'on

transporterait le cœur dans le monument des Jardies dont une souscription publique, augmentée de fortes allocations de chaque ministère, permit de faire cadeau à la France. C'est ce qui eut lieu. Depuis, l'urne se trouvait à Ville d'Avray et le 4 septembre prochain, on le transportera sous l'Arc de Triomphe d'abord et au Panthéon ensuite.

Ah ! ces engouements pour les grands hommes, quelles variations !

Les démocraties aiment à s'entourer de coutumes païennes et ne détestent pas les idoles qu'elles élèvent avec précipitation, quittes à les démolir le lendemain.

Aujourd'hui nous nous préparons à porter en triomphe le cœur de Gambetta à ce même Panthéon, tandis qu'ailleurs, les socialistes enthousiastes élèvent des autels à Jean Jaurès, fondent des musées où on recueille, non sa pensée, mais les vestiges de ses toilettes, ses vieilles manchettes, ses foulards usés et ses pantoufles éculées.

Depuis la Fontaine, nous n'avons pas changé et on peut répéter avec lui :

> Les grands pour la plupart sont masques de théâtre
> Leur apparence impose au public idolâtre.

Ces autels élevés sous une forme ou sous une autre, à la mémoire de quelques hommes célèbres d'hier, ne sont pas inutiles à ceux qui desservent ces sanctuaires et plusieurs profitent de l'exploitation de ces reliques laïques. Le philosophe désabusé se contente de constater ces mœurs d'un paganisme sans idéal et se dispensent de critiques vaines. En ce qui concerne Gambetta, son cadavre singulièrement disposé et ce n'est pas le corps, mais seulement le thorax qui est enterré à Nice.

— J'ignore, me disait un jour Mme Edmond Adam, ce que ses amis ont fait du reste.

C'est le père de Gambetta, demeuré très Italien malgré tout, qui exigea que la dépouille du grand tribun français fut inhumée dans l'ancien comté longtemps soumis à la maison de Savoie.

— Son père, me disait encore Mme Adam il y a deux ans, à ma grande révolte malgré mon insistance, n'a jamais voulu se faire naturaliser Français.

Ajoutons que si le gouvernement le voulait, il pourrait aujourd'hui apporter au Panthéon, ce qui reste des dépouilles de Gambetta. Cela résulte de deux lettres publiées depuis [1] : L'une est une demande adressée par M. A. David, alors maire de Valence, au père de Gambetta [2].

1. Les cadavres des grands hommes ont de singulières destinées.

On sait que le cœur de Gambetta est aux Jardies et qu'on va le transporter au Panthéon. Mais on ignore que seul le thorax du grand tribun est enterré à Nice. C'est Mme Edmond Adam, bien informée qui l'a affirmé à M. Jean-Bernard. « J'ignore, a écrit Mme Ed. Adam, ce que ses amis ont fait du reste ». Enfin « *Aux écoutes* » nous apprend que le cerveau du célèbre orateur est conservé à l'Académie de Médecine au milieu de mille autres pièces anatomiques. C'est le professeur Duval, qui, après l'autopsie, emporta ce cerveau que lui remit Paul Bert pour l'étudier.

La Presse-Associée.

D'autre part le dessinateur Henriot raconte qu'un jeune étudiant en médecine qui avait assisté à l'occlusion de l'œil de Gambetta avait conservé cet organe devenu inutile et vendu assez cher à un américain qui le posséderait encore. En Allemagne un amateur déclare posséder cet œil et comme Gambetta conserva tout de même son œil bon — celui qui y voyait — cela ferait trois yeux pour un seul homme.

2. Les deux lettres furent publiées dans l'*Ere Nouvelle*, 12 août 1920 par M. F. Vignaud.

Valence, 24 juillet 1888.

Cher Maître,

La ville de Valence vient de donner le nom que vous portez à notre belle avenue du Pont-du-Rhône. A la suite de cet hommage à la mémoire de votre fils immortel, les Valentinois organisent un banquet dont on m'offre la présidence.

M'autorisez-vous à parler de la promesse que vous fîtes un jour de douleur, à Lagrange et à moi qui vous étions envoyés par le gouvernement, que quand vous ne seriez plus, Paris pourrait reprendre pour elle les cendres du Grand Homme ?

Le 28 juillet 1888, le père de Gambetta répondait une longue lettre.

. . . .

Vous pouvez dire à vos amis qu'après moi on pourra prendre les cendres de mon fils pour les mettre au *Panthéon*, mais à une condition, que l'on nous a refusé jusqu'ici à ma fille et à moi, malgré toutes les démarches que j'ai faites... Nous avons demandé ma fille et moi que ses trois fils portassent le nom de Gambetta ajouté à celui qu'ils ont déjà (je suis le seul de la famille Gambetta). Le nom *sans tache aucune* serait bien juste qu'il fût donné à mes trois petits-fils. Vous voyez, cher ami, que je ne suis pas exigeant : non.

Le Conseil d'Etat jusqu'ici s'y est refusé. Mais vous pouvez dire à vos amis que ce n'est qu'à cette condition. Si non, non, qu'ils auront les cendres de mon fils ; parce que lorsque je ne serais plus de ce monde il y aura toujours quelque membre de la famille pour faire opposition. Vous conviendrez avec moi, cher ami, que c'est une injustice illégale qu'on me fait.

Ces conditions sont aujourd'hui remplies. Les fils de Mme Leris — la sœur du tribun — portent le nom du grand orateur et le général Jouinot Gambetta a commandé une division en Serbie en 1918. Si on voulait, ce n'est pas seulement le cœur, mais tout ce qui reste de Gambetta, qui pourrait être porté au Panthéon.

Quoiqu'il en soit Gambetta lui-même aimait profondément l'Italie et, allant passer quelques jours à

Gênes, pays natal de son père, il écrivait : « Je me sens ici chez moi, j'y respire plus librement qu'ailleurs, et bien loin de me trouver dépaysé, c'est toute son histoire qui me revient comme une tradition de famille ».

Pour le diminuer, des ennemis politiques peu scrupuleux sur le choix des arguments de polémique, racontèrent alors qu'un frère de son grand-père avait été pendu à la suite de quelques méfaits qu'on ne précisait pas. Petits moyens pour amoindrir ce grand caractère qui incarna, aux heures les plus difficiles de l'Histoire, l'âme française et la défense nationale.

La mort de l'impératrice Eugénie, à Madrid, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, ne provoque auprès des parisiens d'aujourd'hui ni regrets ni grandes colères. Les sentiments douloureux de 1870 sont apaisés ; nous avons eu depuis les terribles événements de 1914, qui ont effacé tout le reste. Pourtant, on a été un peu estomaqué en lisant une interview d'un des survivants de la Cour des Tuileries, demandant des obsèques nationales pour celle à qui la France dut cette guerre abominable d'il y a cinquante ans, qui laissa le pays vaincu et démembré.

Que l'ancienne souveraine ait dit : « Cette guerre, c'est ma guerre à moi, je la veux ! » ce n'est pas prouvé, mais des documents que nous avons, il n'en résulte pas moins que c'est elle qui imposa la déclaration à l'empereur qui, malade et fatigué, était prêt à écouter les conseils de sagesse et de prudence d'une partie de son entourage. Sentant le trône fléchir, l'impératrice Eugénie chercha une diversion dans une guerre qui aurait pu être sinon évitée — puisque Bismarck la voulait, lui aussi, — du moins retardée de plusieurs années.

Ce qui restera pour l'annaliste qui consulte les « Mémoires », c'est le souvenir d'une femme très belle, dont les fêtes étourdirent un moment la société brillante du Deuxième Empire. L'ancienne actrice de la Comédie-Française Judith raconte dans ses « Mémoires » recueillis par Paul G'Sel que c'est elle qui de loin et indirectement initia la future impératrice, lui envoyait en Espagne, sur la demande et par les soins du comte de Galve, toutes les modes nouvelles de Paris, y ajoutant quelques notes sur la manière de les porter. — C'est encore Judith qui raconte, que lorsque la jeune comtesse de Téba vint à Paris, elle était rousse, et le comte de Galve demanda à la comédienne de lui indiquer un moyen de corriger ce défaut. — Judith lui signala le coiffeur Félix, inventeur d'une eau qui donna aux cheveux ce blond si capiteux qui fut beaucoup dans la beauté de l'impératrice. Sa beauté qui était légendaire, suscita, naturellement, un grand nombre d'adorateurs, mais aucun ne parvint à lui faire oublier ses devoirs. Parmi ceux qu'enthousiasmait cette jeune femme espagnole, au charme si capiteux, on citait un écrivain de l'opposition, M. Lemaistre de Sacy, rédacteur au *Journal des Débats*, et dont on disait, dans les conversations courantes: « M. de Sacy a deux amours inaltérables: Mme de Sévigné et l'impératrice ». Ce passionné platonique était le grand-père de Mgr Baudrillart, l'actuel académicien.

Cet enchantement des yeux avait fait naître des sentiments analogues chez un grand chef kabyle, le bach-agha Ben Ali chérif. Il faisait partie des jeunes chefs algériens que l'empereur avait fait venir pendant quelques mois à la Cour. Ben Ali chérif, descendant

du prophète, — à ce qu'il disait, — avait alors une trentaine d'années. A la Cour des Tuileries, on dansait souvent aux sons d'un piano mécanique qu'un invité tournait, on appelait cela « faire le meunier ».

Ben Ali chérif fut ébloui par l'impératrice, et il me racontait, dans sa vaste maison d'Akbou, qu'il demandait comme une faveur d'être admis à tourner des heures entières pour être plus près de celle qu'il adorait et qui n'en sut jamais rien. Quand je connus ce bach-agha, en 1888, pendant un séjour assez long en Algérie, c'était un grand vieillard à la barbe blanche, et il me racontait avec une véritable émotion son passage à la Cour de l'impératrice :

— Elle était idéalement belle, me disait-il, et elle nous avait tous ensorcelés.

Le chef me conduisit dans une sorte de pavillon bâti à flanc de côteau, qui se trouvait dans le jardin de son immense domaine, et, tirant un rideau qui cachait un tableau, il me montra un grand portrait de l'empereur et l'impératrice.

— Vous voyez, dit-il, je ne les ai pas oubliés après plus de vingt-cinq ans.

Cette fidélité à ces souvenirs ne l'avait pas empêché de se joindre à la révolte des arabes, de 1871 ; l'insurrection vaincue, le bach-agha fut poursuivi avec quelques autres devant le conseil de guerre d'Oran, qui le condamna à mort. Mais le lendemain même, il fut gracié par Mac-Mahon, alors président de la République, et qui avait été le compagnon de l'agha pendant ses campagnes africaines. Il expliquait son attitude pendant l'insurrection, en disant :

— Si je n'avais pas suivi, j'aurais été massacré par

mes kabyles ; et ma présence parmi eux a empêché bien de sang de roumis de couler.

Ce qui était vrai.

Ne terminons pas ces notes sans rappeler que de même qu'on avait contesté la légitimité du roi de Rome, dont la véritable maternité fut attribuée — sans preuves d'ailleurs — à une grande dame de la cour de Napoléon I[er], de même, sous le deuxième empire, on attribua la naissance du prince Impérial à la baronne de Bourgoing, dame d'honneur de l'Impératrice. — Les deux femmes accouchèrent le même jour. On assurait que la baronne eut un fils et l'impératrice une fille. — Pour donner un successeur à l'empire on aurait substitué la fillette au garçon. — Les travaux de l'enfantement auraient duré 25 heures [1] et le docteur Dulnis, l'accoucheur, voyant qu'il était utile d'employer les forceps, pria M. Abatucci, ministre de la justice, d'engager l'empereur à se retirer.

— Pourquoi donc ? demanda l'empereur.

— Parce que vous gênez les médecins ; le moment approche et ils craignent que votre émotion ne les trouble ; si par hasard il survenait un incident, je vous préviendrais [2].

Napoléon III se retira et ne revint que lorsque tout fut terminé.

C'étaient évidemment des conditions favorables à une substitution ; mais tout cela est bien problémati-

1. *Chronique Médicale*. 1er août 1920. — Ce numéro contient des détails techniques sur une opération chirurgicale opérée sur l'impératrice par le docteur Rayer, détails fort intéressants, mais qui ne peuvent être reproduits ailleurs que dans un recueil de médecine.

2. *Souvenirs d'un Homme d'Etat du second empire*. Revue Bleue (15-22-29 février 1908).

que et nous ne le signalons qu'à titre d'indication bien entendu.

Ce qu'il a de certain, c'est que cette fillette de la baronne de Bourgoing est devenue la femme du général Lyautey, le gouverneur du Maroc.

Ces histoires de cour sont toujours curieuses.

Quel joli chapitre de roman l'on pourrait écrire avec les mésaventures plutôt gaies du prince Antoine de Bourbon, petit-fils de Louis-Philippe, et qui sans l'opposition de Napoléon III, serait assurément aujourd'hui roi d'Espagne au lieu de courir après ses bijoux, sa Toison d'or et ses tableaux de prix, avec l'aide des commissaires de police et du juge d'instruction de Paris.

Le prince Antoine est le sixième fils du duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe, qui, en 1846, avait épousé la sœur de la reine Isabelle II, alors régnants. Antoine d'Orléans fut marié très jeune à sa cousine, l'infante Eulalie, fille de la reine Isabelle, tante du roi Alphonse XIII, et l'auteur d'un livre très curieux où cette princesse a émis sur le mariage et la morale en général les théories les plus hardies.

Le duc de Montpensier faillit deux fois monter sur le trône d'Espagne; en 1869, c'eût été une chose faite si Napoléon III, dans sa haine pour les Orléans, n'avait opposé son veto. Sans cette opposition, la candidature Hohenzollern ne se serait pas produite, et la guerre aurait été évitée en 1870. Quand les Cortés choisirent un prince italien, le duc d'Aoste, le duc de Montpensier recueillit 27 voix. Le prince Antoine était alors un tout petit enfant. C'est aujourd'hui un grand d'Espagne de 54 ans qui vit beaucoup à Paris où il a des aventures et éprouve des

mécomptes qu'il va conter de temps en temps au procureur de la République.

Son dernier avatar n'est pas banal.

Le prince avait pour amie une dame Lafitte, à qui il avait remis, pour la remercier de je ne sais, quels services — n'insistons pas — des bijoux historiques : une rivière ayant appartenu à la duchesse de Montpensier, des perles, des diamants, le collier de Toison d'or, le voile de mariée de reine Marie-Christine, brodé par les dames de Madrid, des caisses d'argenterie aux armes d'Espagne, une collection de tableaux, parmi lesquels un Goya, un Vélasquez, un Nattier et une « Vierge » de Murillo. Le tout estimé à une dizaine de millions.

Quand le prince voulut rentrer en possession de ces trésors, le mari de la belle, un M. Lafitte, — un joli monsieur — qui s'était emparé du butin, refusa de rien restituer. « En fait de meubles, disait-il, possession vaut titre ». Et comme le commissaire allait lui rappeler qu'il faut au moins que le « possesseur soit de bonne foi », le gaillard le reçut en braquant un revolver sur lui. Il n'en fut pas moins arrêté quelques jours après ; depuis, l'instruction suivait son cours.

Le prince a préféré transiger. Il a offert cinq millions à ce partenaire gênant qui lui rendra ses joyaux royaux, ses souvenirs de famille, son Vélasquez, son Murillo, son Nattier, sa Toison d'or et le reste ; en outre, le M. Lafitte a été remis en liberté. Ainsi se termine ce chapitre du roman un peu mouvementé du petit-fils de Louis-Philippe, cousin germain de Ferdinand de Bulgarie et oncle du roi d'Espagne.

Quand Alphonse Daudet a écrit une scène analo-

gue dans « *les Rois en exil* », on a cru qu'il exagérait et qu'il se laissait aller à son imagination. Le célèbre romancier avait plutôt atténué et arrondi bien des angles. Vous pensez bien que le prince Antoine de Bourbon n'est pas le premier de son espèce ; il n'est pas le seul qui soit venu à Paris secouer la poussière des manteaux de cour et chercher des illusions. Si le préfet de police voulait parler, il pourrait nous apprendre de bien curieuses histoires ; M. Lépine, quand il est dans l'intimité, fournit des détails étonnants sur ces dessous de la bohème princière. Si l'on consultait seulement les registres du Mont-de-Piété, on verrait que des bijoux de provenance royale ont fait de fréquentes stations dans les coffres de la rue des Francs-Bourgeois. Balzac avait raison : « Pour écrire des romans invraisemblables, il n'y a qu'à observer la vie réelle. »

Un journal s'étonne d'avoir vu ces jours derniers deux chauffeurs de taxi aux guichets d'une société de crédit, souscrivant à des titres cotés douze cents francs, cela prouve que ces ouvriers du volant ont des économies et ne sont intraitables que lorsqu'il s'agit du pourboire, — cet humiliant pourboire ! — qu'ils ne trouvent jamais assez copieux. Ce sont des mœurs nouvelles et les voleurs de profession les connaissent bien, puisque des cambrioleurs ont pénétré dans le domicile d'un balayeur de la ville de Paris et lui ont dérobé ses économies. Cela résulte d'un rapport de commissaire de police. Les balayeurs ont voulu gagner vingt-cinq francs par jour. Les voilà traités par les filous comme les simples bourgeois.

Les bons bourgeois, du moins quelques-uns, pris d'un beau zèle civique, s'emploient à lacérer les affi-

ches licencieuses de certains petits théâtres. C'est un amusement comme un autre. Les jeunes gens s'y mettent, et des équipes d'étudiants détruisent ces images un peu lestes qui blessent leurs sentiments de pudeur. On ne peut pas les gronder bien fort, car certaines affiches dépassent la mesure permise. Pourtant ne semble-t-il pas que le soin de déchirer ces grands placards en couleur, ces dessins plus ou moins osés, appartient à la police, qui reçoit des ordres du parquet et les exécute ? Pour bien intentionnés que soient ces manifestants, ils s'arrogent un droit qui ne leur appartient pas, ils ne sont ni juges ni policiers.

Chacun son métier, dit le proverbe, les vaches seront bien gardées.

Tandis que les hommes pudiques arrachent les affiches libertines, des messieurs en habit noir, cravatés de blanc, très corrects, comme s'ils allaient à un bal de société ou à quelque dancing de Montmartre, se promènent sur le boulevard, une lanterne à la main ; sur les vitres de la lanterne on lit : « Je cherche le restaurant X..... ». Sur le dos, ces gentlemen portent une pancarte donnant l'adresse du restaurant et le prix des repas. Réclame originale, coûteuse et peut-être inutile.

Réclame coûteuse, car sans compter la journée de malheureux promeneurs de lanternes, un habit noir, de bonne coupe, se paye aujourd'hui mille francs. Les costumes de théâtre étaient moins chers avant la guerre, nous l'avons appris une fois de plus à la 6e chambre du tribunal civil où le couturier Poiret réclamait 1.250 francs pour trois costumes que d'Annunzio lui avait demandés pour trois personnages de sa pièce, *les Chèvrefeuilles*, qui avait été répétée à la

Porte-Saint-Martin. Le Dictateur de Fiume se refusait à acquitter la note, soutenant que c'était là une dépense imcombant à l'administration du théâtre. Le tribunal n'a pas partagé cet avis. Ce ne sont donc pas toujours les directeurs qui payent les costumes de leurs pièces. Nous nous en doutions.

Il y a une dizaine d'années, sur la foi d'une conversation avec un comédien en qui j'avais toute confiance, j'avais écrit que M. E. Rostand avait dû payer les costumes de *Cyrano de Bergerac* pour la faire jouer à ce même théâtre de la Porte-Saint-Martin. MM. Hertz et Coquelin m'écrivirent que c'était absolument inexact et que maîtres chez eux, ils payaient toujours les costumes des pièces qu'ils montaient. Comme je n'avais aucune raison de les désobliger, je rectifiai ce détail pour leur être agréable. Je vois que cette règle comporte quelques exceptions et que d'Annunzio est moins bien traité sous ce rapport que ne le fut Rostand.

XXX

16 JUILLET.

La réception du général Lyautey à l'Académie. — Comment un ministre dévoile un secret à l'étranger. — Pour vivre 150 ans. — Les expériences de M. Voronof.

Le général Lyautey, dont la réception récente à l'Académie française a été si brillante, est non seulement un administrateur de grand mérite, mais un homme qui possède cette qualité rare : le courage civique. Tout le monde sait qu'il avait beaucoup désiré être ministre de la guerre, et qu'il accepta avec empressement le portefeuille, quand M. Briand le lui offrit par dépêche. Le général se trouvait alors à Rabat. Dès son arrivée rue Saint-Dominique, il ne cacha pas à ses collègues qu'il était venu pour « commander ». Au conseil des ministres, il se trouva parfois seul de son avis, et cependant ne voulut jamais céder.

Quand il s'aperçut — et ce fut vite — que certaines communications faites à la Chambre en comité secret étaient aussitôt après connues par les Allemands, il se refusa à de nouvelles précisions, et n'en cacha pas

le motif. C'est alors qu'eut lieu cette séance fameuse où le général Lyautey déclara en termes nets, à la tribune, qu'il ne consentirait pas à ouvrir devant la Chambre — même en comité secret — les dossiers contenant certaines affaires qui devaient être ignorées de l'ennemi.

Ce fut un beau vacarme. Les socialistes surtout se montrèrent irrités et furieux. Le général tint ferme, donna sa démission, mais il avait averti le pays que les fuites venaient de certains députés révolutionnaires sur lesquels le ministre avait réuni des renseignements accablants, qui existent toujours ; on les retrouvera quand on voudra.

Les secrets les plus importants furent difficilement gardés pendant la guerre. Ainsi on ne sait pas qu'en 1915, quand l'Italie se mit nettement du côté des Alliés, l'empereur Guillaume en fut prévenu un mois à l'avance ; voici dans quelles circonstances :

L'Italie n'entra en campagne que le 25 mai ; mais le traité d'intervention était signé depuis le 5 avril, et M. Delcassé l'apporta au Conseil des ministres. Seulement l'Italie avait demandé un mois de répit pour prendre ses dernières mesures. Au sortir du conseil des ministres du 27 avril, un membre du cabinet Briand, dont je sais le nom, rencontrant le ministre de Grèce à Paris, et sous le coup de la joie qu'il ressentait, sans mauvaise intention, en demandant le plus grand secret, il révéla à ce diplomate qui avait toujours montré des sentiments favorables à la France, la nouvelle de la conclusion du traité du 25 avril.

Maintenant, dit le ministre français, nous les tenons.

Le ministre de Grèce, comme c'était son devoir,

télégraphia la grosse nouvelle à son gouvernement à Athènes, où le roi Constantin l'apprit et en informa aussitôt Guillaume II.

Donc, par l'indiscrétion d'un ministre français, un secret important fut livré à un diplomate étranger, et put être utilisé par l'Allemagne.

Ce sont là des détails qui n'ont jamais été encore publiés, mais dont je puis garantir l'exactitude. Ni M. Poincaré, ni M. Viviani, ni M. Delcassé qui furent au courant de ce regrettable incident ne pourront démentir.

Pendant ce temps, la science fait des miracles. Je vous ai parlé du livre de M. Jean Finot sur la prolongation de la vie, cet ouvrage contient l'exposé philosophique de la question.

M. le docteur Lacassagne, le correspondant de l'Institut, le savant médecin de Lyon, a, dans un volume non mis dans le commerce, développé le côté scientifique de cette thèse en faveur de la longévité. Voici maintenant un autre savant, M. le docteur Serge Voronof, directeur du laboratoire de l'Ecole des Hautes Etudes à la station physiologique du Collège de France, qui nous apporte, après des expériences concluantes, la théorie pratique prouvant clair comme le jour que l'on peut prolonger la vie jusqu'à plus de cent ans et redonner la force, la vigueur à des vieillards condamnés par l'âge et la décrépitude.

« Ce qu'on peut affirmer dès à présent, écrit M. le docteur Voronof dans son ouvrage, *Vivre*, c'est que l'âge de cent cinquante ans « n'est nullement incompatible avec la constitution du corps humain ».

» C'est une découverte des étonnantes propriétés de ce que les médecins appellent « la glande intersti-

tielle » où se trouve une source merveilleuse d'énergie vitale et que la greffe peut insuffler dans un organisme débile la force et la jeunesse ».

Vous ne demanderez pas à un profane de vous expliquer les données physiologiques de ce phénomène, ce qui importe, ce sont les résultats obtenus par plusieurs expériences sur des animaux, des boucs et des singes, et qui semblent ne pas faire de doute. En mettant en pratique les théories de Claude Bernard, d'Ollier et de Carrel sur la greffe humaine, on est arrivé à cette constatation qu'on peut quitter les vieux organes comme on quitte des vêtements usés et on les remplace par des organes neufs.

Les travaux, les expériences et les résultats ont d'ailleurs été soumis à l'examen, à la critique et à la sanction des hommes qui ont qualité pour les juger, notamment au Congrès de chirurgie de Paris en 1912, au Congrès international de médecine de Londres en 1913, au Congrès français de chirurgie de Paris de 1919. Les conclusions du docteur Voronof furent qu'on peut combattre la vieillesse comme on combat une maladie, en restituant au corps la source de sa vigueur et de son énergie « que l'âge a tarie ».

C'est une somme trouvée par le remède du docteur Faust dans le célèbre roman de Goethe.

Mais où se procurer ces éléments de vie, d'êtres jeunes, forts pour les transplanter sur des sujets séniles ?

Evidemment les hommes en pleine vigueur consentiraient difficilement à se priver de leurs attributs vitaux. Le docteur Voronof n'a reçu que deux propositions et « au prix où ces personnes ont estimé leur

concours, — la greffe ne serait accessible qu'à des millionnaires ».

En attendant qu'on autorise d'utiliser les hommes morts par accident et ce n'est pas pour demain, on pourrait demander ce sacrifice à nos parents inférieurs, les singes comme l'orang-outan, le chimpanzé et le gibbon.

La greffe de la glande thyroïde d'un singe transplantée dans le cou d'un enfant a eu un plein succès, je passe bien entendu sur des détails trop techniques, ce qui importe c'est le principe posé, le résultat obtenu et le succès certain.

Il reste donc à trouver des singes de grande espèce mis en nombre suffisant à la disposition de nos savants. Ce n'est pas une mince difficulté, mais elle n'est certes pas insurmontable et combien de vieillards qui, pour recouvrer la force physique, intellectuelle, la santé et la robustesse, pendant un demi-siècle encore ne feraient pas de sérieux sacrifices.

Vous doutez ? je le comprends. Le mieux est de vous rendre au champ d'expérience du Collège de France.

Memento de la semaine. — *La Revue du 14 Juillet.* — Nous n'avons pas écrit le chapitre que nous projetions sur cette première Revue du 14 juillet depuis la paix. Ce qu'il aurait fallu dire pour être vrai n'est pas réconfortant. Nous avons emporté de Vincennes un sentiment de tristesse. La foule manquait d'entrain et les applaudissements ne se produisaient qu'au passage des drapeaux. Les troupes ont mal défilé ; ces jeunes classes manquaient d'entrain et ne manifestaient pas de bon vouloir. Au retour, les soldats témoignaient de laisser aller, ne saluant pas les officiers. Il y a quelque chose à remonter. Les journaux du lendemain ont publié des comptes rendus très élogieux. C'est une compensation.

Nécrologie. — *M. Lintilhac*, 66 ans, vice-président du

Sénat ; ancien professeur de l'Université. M. Lintilhac avait un talent de parole remarquable ; il a écrit des livres excellents sur l'Histoire du théâtre, et cependant il n'est jamais parvenu à jouer un rôle important en politique tandis que tant de médiocres y ont réussi. On ne le prenait pas au sérieux. Son enterrement même se termina par un incident d'un pittoresque macabre. On avait envoyé son cercueil à Aurillac où devaient avoir lieu les obsèques civiles. La famille et les invités attendaient à la gare pour la cérémonie : le cercueil n'arriva pas : Les pompes funèbres lui avaient fait prendre une fausse direction et il ne parvint à destination que le lendemain.

XXXI

26 JUILLET.

Quatre socialistes notoires morigénés par les révolutionnaires. — Les injures politiques. — Le « Génois ». — Les sang-mêlés. — M. de Mun. — Petit-fils d'Helvétius. — Le retour du boxeur national Carpentier. – Nouveaux dithyrambes.

Le vieux mot du politicien assagi : « on est toujours le réactionnaire de quelqu'un », se vérifie tous les jours ; pour le moment ce sont quatre multimillionnaires du parti socialiste qui en font l'expérience.

MM. Albert Thomas, Léon Blum, Paul Boncour et Uhry sont sous le coup de poursuites, de suspicion, de contrôle et d'accusations plus ou moins précises.

A M. Albert Thomas, on fait grief du poste élevé qu'il occupe dans la Société des Nations, à la direction de la section du travail, et qui lui rapporte assurent ses adversaires 360.000 francs par an. Les camarades trouvent qu'il ne peut occuper à la fois deux fonctions : délégué à la conférence et député. « On ne peut être à la fois au four et au moulin ; à

la direction du travail et à la Chambre ; il faut opter ».

Le cas va être soumis à un des prochains congrès syndicaux gardiens de la discipline révolutionnaire. M. A. Thomas pourra répondre qu'en matière d'argent, il n'est pas regardant, et qu'il l'a bien prouvé quand il laissa à Saint-Pétersbourg, son secrétaire, le capitaine Sadoul, attaché à la mission militaire française, aux appointements de 80.000 francs par an [1]. Quant à cumuler deux fonctions c'est encore une erreur puisque depuis la rentrée, il n'a pas paru à la Chambre [2].

A M. Blum, à qui ses millions et la réputation d'avoir la plus belle argenterie de Paris font tort au-

1. *La Russie Nouvelle*, 20 novembre 1919.

2. Il a exigé deux millions et demi de traitement pour son frère ex-instituteur, nommé directeur par le trust des métaux russes, en échange de certains marchés (*La Vieille France*).

D'autre part, on a lu dans l'hebdomadaire *Aux Ecoutes* qui ne reçut ni rectification ni démenti :

« C'étaient de charmants confrères, rédacteurs à l'*Humanité* : ils n'avaient qu'un tort : ils traitaient leurs confrères avec mépris : gagnant peu, vivant chichement, ils se vengeaient de leur malchance, en effet, en englobant tous les journalistes mieux payés qu'eux, dans la désignation de : bourgeois !

» Aujourd'hui, ces jeunes gens ont été embauchés par M. Albert Thomas, dans le bureau du Travail de la Société des Nations ; ils touchent des émoluments qui vont de 20 à 30.000 fr. ; et ce sont eux qui, aujourd'hui, sont les fonctionnaires et les bourgeois... Et il faut voir avec quel dédain ils parlent de ceux qui ne savent pas se débrouiller... »

Enfin dernières précisions :

« M. Albert Thomas s'est en outre entouré de onze collaborateurs qui se partagent 300.000 fr. Les deux principaux, deux anciens rédacteurs de l'*Humanité*, reçoivent l'un 60.000 fr., l'autre 40.000 fr. par an.

» Tous ces chiffres ont été officiellement fournis au Parlement par le Rapporteur du Budget des Affaires étrangères. »

(*La Presse-Associée.*)

près des conscients qui se contentent de gagner une cinquantaine de francs par jour, on a reproché d'avoir voté des crédits militaires et devant la section l' « Egalitaire », érigée en tribunal révolutionnaire, un accusateur public, qui est doublé d'un poète de mérite, M. Georges Pioch, a prononcé un vrai réquisitoire : « Notre programme socialiste est limpide, a déclaré M. Georges Pioch, il se résume ainsi : « Pas un sou, pas un homme pour la défense nationale ; ce que nous voulons, c'est le désarmement. Ne nous parlez pas de préparation militaire. Ce qu'il s'agit de sauver avant tout, ce sont les principes socialistes ».

C'est net, et si par hasard, M. Pioch s'aventurait à Berlin, les pangermanistes qui déjà préparent la guerre contre nous, l'embrasseraient de bon cœur et lui rendraient le baiser symbolique que M. Barbusse est allé déposer à Berne sur la joue d'un Allemand.

Devant cet ultimatum, M. Léon Blum n'a su qu'invoquer l'intérêt électoral : « Si nous ne votions pas ainsi, a-t-il déclaré, nous serions balayés comme fétus aux prochaines élections ».

Puis ce fut le tour de M. Paul Boncour, à qui son talent, son intelligence remarquable, sa grosse fortune, ont valu des suspicions qui ne s'éteignent pas. On lui reproche son attitude conciliante vis-à-vis des radicaux avec qui il voudrait s'entendre ; on blâma aussi son militarisme. C'est comme je vous le dis. Sa réponse fut hachée par les cris, les huées, et quand il eut réclamé « le droit d'avoir une opinion même sur l'organisation militaire », ce fut un déluge d'imprécations. A bout d'invectives, un des gros camarades lui cria :

— Et va donc, avocat !

C'est le suprême de l'injure. .

Pour M. Uhry, c'est un peu plus grave. Ce député, jeune, millionnaire aussi, israélite et non dépourvu de valeur, est devenu vite célèbre au Parlement, parce qu'il a un crâne proéminent, en forme de noix de coco, ce qui donne matière à des plaisanteries faciles ; ce n'est pourtant pas sa faute. M. Uhry est non seulement député, mais encore maire de Creil, ville à qui le gouvernement et le maréchal Joffre sont allés porter la Croix de guerre. Comme maire, ce socialiste bien élevé a reçu le ministre de la Guerre et le maréchal. « Il ne s'agit pas de politique, a-t-il dit dans un discours très correct, mais d'un souvenir à nos morts, à nos foyers détruits. Il s'agit de recevoir, avec la courtoisie, la politesse qui font la force de la classe ouvrière, des hôtes placés par leurs fonctions, au-dessus des partis. »

Le *Journal du Peuple* qui est, je crois, l'organe officiel des révolutionnaires, a adressé une sévère mercuriale au maire de Creil,et un leader de la maison, M. Victor Méric, avec sa virtuosité tranchante, a écrit : « Un tel langage est-il tolérable ? Je ne réclame pas la mort du pécheur, mais pour prévenir d'aussi fâcheux scandales, il importe de rappeler le citoyen à l'ordre et au respect des principes socialistes [1] ! »

Voilà quatre gros personnages du parti des irréduc-

1. Du *Journal du Peuple* :

« On ne peut laisser un élu donner semblable exemple. Ce serait pousser le Parti dans une dangereuse voie.

» Attention ! ami Uhry ; il te pousse une belle barbe ! »

Victor MÉRIC.

tibles, qui ne tarderont pas à recevoir leurs bulles d'excommunication révolutionnaire. En attendant, les journaux polémiquent sur leur cas.

Le répertoire des polémiques politiques est assez maigre, et ce sont à peu près les mêmes injures qui reviennent ; elles ne s'usent pas, quoiqu'elles aient beaucoup servi. Nous nous en apercevons une fois encore à propos de la translation au Panthéon du cœur de Gambetta. Ce projet réveille de vieilles colères, et dans au moins une dizaine d'articles de journalistes conservateurs j'ai lu cette épithète : « le Génois », à propos du grand tribun qui, pendant six mois, incarna la défense nationale et lutta en désespéré pour sauver ce qui pouvait encore être sauvé : l'honneur de la France.

Le Génois ! cela dispense de raisonner ; la critique historique se trouve résumée dans un adjectif méprisant. Le procédé n'est, du reste, pas nouveau, et les conservateurs d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Dès avant la Révolution, les amis du comte de Provence entamaient la réputation de la Reine en la traitant d' « Autrichienne », et, plus tard, à la Cour de Napoléon III, le prince Napoléon, qui n'aimait pas l'impératrice qui vient de mourir, l'appelait l' « Espagnole ».

Le Génois ! C'est évidemment désobligeant pour le fils de l'épicier italien, établi à Cahors, où il avait épousé une demoiselle Massabie, fille de petits paysans de vieille souche cadurcienne depuis plusieurs générations. Cela n'empêcha pas Gambetta de symboliser le patriotisme français le plus ardent. Des infiltrations de sang étranger se trouvent dans les familles les plus attachées au pays.

Précisément dans le même journal qui relève le mot de Génois contre Gambetta se trouvait un long article faisant l'éloge du comte de Mun, qui fut si noble de dévouement et de foi patriotique, et à qui tous les partis firent cortège à Bordeaux, le jour de sa mort.

Eh bien ! est-ce que le comte de Mun n'avait pas du sang italien, allemand et autrichien dans les veines ? Je ne parle pas des familles princières ou royales où le sang étranger domine par suite de croisements, mais des familles simplement nobles. Est-ce que le prince Rodolin qui fut longtemps ambassadeur d'Allemagne à Paris n'était-il pas allié à une vieille famille légitimiste française dans le château de laquelle, en Bretagne, il allait passer une partie de ses vacances. En ce qui touche M. de Mun, Édouard Drumont a autrefois écrit : « M. de Mun, dont la famille est depuis mille ans sur la terre de France [1]. » C'est possible, mais ouvrez le *Journal du comte Rodolphe Apponyi* [2], attaché à l'ambassade de Paris, sous la Restauration, et vous y lirez à la date du 14 avril 1828, à propos du mariage d'une demoiselle de Mun avec le comte de Biron, mariage « avantageux et dont toutes les mères étaient jalouses ».

« Mme de Mun est la fille du duc d'Ursel, qui était le frère de Mme Ferrari, la mère de Molly Zichy ; elle est donc parente des d'Arenberg et, par eux, des Schwarzemberg. Tout ceci a fait que nous nous sommes beaucoup rapprochés de cette famille. »

Les Ferrari d'Italie, les Zichy de Budapest, les d'Arenberg de Berlin, les Schwarzemberg de Vienne,

1. *La Fin d'un Monde*, p. 218.
2. T. I, p. 105, publié par Ernest Daudet, chez Plon.

quel mélange international. C'est un peu plus que l'amalgame d'un sang italien avec celui d'une paysanne française.

Peut-on ajouter que M. de Mun, qui fut le modèle du catholique intégral, sorte de chevalier de la foi avait pour arrière-grand-père Helvétius, le richissime auteur de l'*Esprit*, ce livre qui fut brûlé par la main du bourreau, au milieu du XVIIIe siècle. Helvétius ne reconnaissait que l'instinct, l'intérêt et le plaisir comme cause et but de nos actions ; d'après lui, la vertu n'est qu'un mot et l'égoïsme domine l'humanité. Théorie désespérante, qui n'empêchait pas Helvétius d'être un homme bon, charitable à l'excès, mais si loin des idées religieuses que devait défendre avec intransigeance son arrière-petit-fils, avec autant de loyauté que de conviction. Très riche, Helvétius renonça à sa place de fermier général pour mieux propager ses idées philosophiques.

On en pourrait dire autant de bien d'autres qui jouent en ce moment en France un rôle important dans les divers partis. Est-ce une raison pour les diminuer en leur reprochant quelque croisement plus ou moins lointain ? Ce sont là de vieilles injures éculées, auxquelles les partis remettent de temps en temps des semelles, suivant la pittoresque expression de Victor Hugo.

Si les hommes politiques sont généralement malmenés, les acrobates sont toujours couverts de fleurs.

Nous faisions remarquer l'excessivité de la réclame organisée autour des exploits du boxeur Carpentier, un grand journal de sport de Paris, l'*Auto*, nous donna une leçon de savoir apprécier nos gloires nationales. Nous avions touché à l'idole du ring, quel

sacrilège. On nous le fit bien voir. Comme dit le poète, quand il s'agit de ces célébrités bruyantes du coup de poing et du jarret tendu :

> Oser les critiquer, sacrilège et blasphème
> C'est attenter au dieu qui s'adore lui-même.

Et cependant, au risque d'encourir des foudres nouvelles, nous ne pouvons nous empêcher, avec beaucoup de retenue, de marquer notre étonnement des exagérations accumulées à l'occasion du retour des États-Unis du fameux champion ; de là-bas, il rapporte plusieurs millions, ce qui est très heureux pour lui, et une gloire nouvelle, qui nous laisse tout de même indifférent.

Un des plus importants journaux d'informations, *Le Petit Parisien*[1], a envoyé un rédacteur spécial au-devant du célèbre pugiliste ; comme pour les grands personnages, on a reçu Carpentier à la coupée, avant que le navire qui ramenait le héros ait touché le port. On lui a demandé ses impressions, son opinion sur les hommes et sur les choses, et c'est tout juste si on ne l'a pas prié de nous donner son avis sur la conférence de Spa. Pourquoi non ? L'article dithyrambique débute par cette phrase textuelle : « Georges Carpentier, boxeur célèbre, est en passe de rendre des points à nos diplomates ».

Puis on nous raconte comment il a conquis les États-Unis ; on nous décrit la vie qu'il menait là-bas dans un luxueux train spécial, qu'il quittait juste pour aller boxer dans les soixante-trois villes où il fut vainqueur. Il y avait bien un collègue, car on ne

1. *Petit Parisien*, 19 juillet 1920.

peut tout de même pas boxer tout seul, mais ce partenaire ne comptait pas.

« Le belge Lenaers a subi, en donnant, la réplique au champion « une punition effroyable », car dans l'esprit des Yankees, exhibition ne veut pas dire assaut, mais combat. »

Ce ne sont là que gentillesses, maintenant, écoutez ceci :

« Aux États-Unis, le pugiliste pour ce grand peuple épris de culture physique était le porte-parole de la France victorieuse, et les journalistes pouvaient dire à leurs lecteurs que le séjour de Carpentier en Amérique remuait les foules plus profondément que les visites d'Albert Ier, roi-soldat, et du maréchal Joffre vainqueur de la Marne. »

Si les journalistes locaux ont dit cela, ils sont vraiment bien à plaindre, et si cette affirmation est vraie, si les foules américaines ont été « remuées plus profondément » par le baladin de passage que par le souverain admirable de la Belgique ou par le soldat qui symbolise la plus grande victoire de l'Histoire, c'est tout de même humiliant pour ces foules dont l'intellectualité serait bien basse ; pour leur honneur, nous nous refusons à le croire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces énormités sont imprimées en première page d'un des grands journaux parisiens. Comment nos petits-neveux nous jugeront-ils ?

Memento de la Semaine. — *Conservatoire.* — M. Gabriel Faure abandonne la direction du conservatoire, il est remplacé par M. Henri Robaud, prix de Rome de 1894, chef d'orchestre de l'Opéra, membre de l'Institut et auteur de plusieurs œuvres importantes notamment de *Maroux.*

XXXII

4 AOUT.

Du temps ou Joffre défendait de publier les noms des généraux. — L'intervention de Gallieni. — De Castelnau conseille le régicide à Sarrail. — M. Caillaux menace de faire sauter le roi d'Espagne. — Dîner rue de la Faisanderie. — M. Albert Thomas et les révolutionnaires espagnols. — Attitude de M. Morton Fullerton. — La révolte dans les coulisses de l'Opéra. — Mot de Frédéric II. — Napoléon Ier et le ballet. — Les belles grenadières de la garde. — Le prolétariat sacerdotal. — Les meurt-de-faim de la soutane.

Il fut un moment où les écrivains racontant les événements militaires de la guerre manquaient de documents et où ceux qu'ils possédaient étaient arrêtés par la censure.

Longtemps le généralissisme Joffre ne permit que d'imprimer un seul nom de général, le sien, tous les autres étaient interdits. Il fallut l'arrivée de Gallieni au ministère de la guerre pour que cette singulière consigne fût, non pas levée, mais violée, par Gallieni lui-même. Voici comment.

M'étant rendu au ministère pour avoir quelques documents précis sur la bataille de la Marne et sur la bataille de l'Ourcq, alors mal connues dans leurs dé-

tails, Gallieni me donna non seulement les noms des généraux qui avaient commandé les armées, mais encore les noms des commandants de division, et ceux des principaux généraux de brigade qui s'étaient signalés dans ces héroïques journées. Je pus ainsi les imprimer pour la première fois dans un fascicule de mon *Histoire générale anecdotique de la guerre*.

— Mais, dis-je au général Gallieni, puis-je publier tous ces noms ?

— Evidemment, je vous les donne pour cela.

— Vous savez que jusqu'ici la censure militaire me l'a toujours interdit ?

— Publiez ; nous verrons bien.

Quand je soumis les épreuves aux censeurs militaires, ce que j'avais prévu arriva : tous les noms des généraux furent rayés, on ne laissait subsister que le nom du général Joffre.

Je revins rue Saint-Dominique, et mis Gallieni au courant.

— La censure obéit à des consignes qui viennent de Chantilly, me dit-il. Si vous passiez outre à ses ordres, c'est la saisie de votre publication, mais pour que cette saisie soit opérée il faut les ordres du ministère de la guerre. Vous comprenez.

Je compris parfaitement. Je publiai les noms des généraux quand même, et mon livre ne fut pas saisi.

Aujourd'hui ce sont les généraux eux-mêmes qui racontent les campagnes qu'ils ont dirigées, et les faits, grands et petits, dont ils ont été les acteurs et les témoins. Ainsi le général Sarrail vient de publier un volume sur son *Commandement en Orient* où il redresse bien des jugements erronés et apporte bien des précisions. De ci, de là, il raconte quelques anec-

dotes à propos du voyage du général de Castelnau à Salonique, comme délégué du G. Q. G. Il imprime (page 73), textuellement ceci : « Je n'eus qu'à me louer de la courtoisie du délégué du G. Q. G. (de Castelnau) et je me permis même de sourire, lorsqu'un jour, à sa table, dans un dîner officiel, il m'invitait à prendre des coutumes orientales, en formant des bandes d'irréguliers, ou employant tout autre moyen pour faire assassiner le roi de Grèce. Je n'ai jamais admiré Ravaillac ».

C'est aussi clair, aussi net que possible. Le candidat catholique et conservateur à la future présidence de la République, est désigné comme ayant conseillé le régicide à un général jacobin qui ne voulut pas écouter cette suggestion révolutionnaire.

Le général de Castelnau n'a ni répondu, ni démenti.

A ce sujet on a prétendu que l'attitude politique du général Sarrail s'expliquait parce qu'il était franc-maçon. C'est là encore une légende. Le général Sarrail, qui a des idées avancées, n'a jamais appartenu à la Franc-Maçonnerie. C'est lui-même qui me l'a assuré et j'ai pu vérifier le fait sur les contrôles des deux obédiences du Grand-Orient, de la Grande Loge Ecossaise.

Ce qui est vrai, par exemple, c'est que le Maréchal Joffre est, lui, franc-maçon, peu militant du reste, puisqu'il s'est laissé rayer pour avoir négligé de payer ses cotisations malgré de nombreux rappels réglementaires.

Simples détails anecdotiques.

Ces détails s'inscrivent en marge de la grande histoire. Ainsi, certains hommes politiques français — je ne peux vraiment écrire : homme d'Etat — ont la

singulière manie de s'imaginer qu'ils peuvent, à leur gré, apporter le trouble et favoriser la révolution chez les voisins dans des Etats, plus petits, où s'agitent les passions révolutionnaires couvées et parfois entretenues par les exagérés de chez nous. C'est, en somme, la mise en pratique sournoise des manières des Soviets.

Une boutade de M. Caillaux, quand il était président du conseil, lui valut de sérieux désagréments, et l'amena à une démarche qui ne lui fit pas honneur. Dans un de ces moments de nervosité qui lui étaient habituels, M. Caillaux se laissa aller à dire devant témoins :

— Ce petit roi d'Espagne, s'il continue, je le ferai sauter de son trône où il est peu solide.

Le mot fut rapporté à Madrid ; le roi Alphonse XIII, qui a eu toujours des sentiments d'amitié sincères pour notre pays, n'en voulut pas à la France, mais en garda rancune à M. Caillaux qui, pour essayer d'effacer cette impression, lui fit présenter des excuses par Bolo et Charles Humbert. L'ancien ministre n'a jamais eu la main heureuse dans le choix de ses collaborateurs ni de ses émissaires.

Quand la guerre fut déclarée, Alphonse XIII, résistant à tout son entourage germanophile, prouva que c'était un bonheur pour la France que M. Caillaux n'eût pas mis sa menace à exécution. Il ne l'aurait d'ailleurs pas pu, s'il l'avait voulu sérieusement.

Cependant, cette pensée de renverser le roi d'Espagne hantait l'esprit de quelques politiciens français, et un écrivain américain de talent, correspondant de l'Institut, M. Morton Fullerton, raconta à ses amis,

dans l'intimité, ce qui se passa à un dîner chez une grande dame archi millionnaire de la bourgeoisie, entichée d'internationalisme, celle que M. Léon Daudet prend si souvent à partie quand il raconte les méfaits de la rue de la Faisanderie.

Il y avait là, autour d'une table servie avec luxe, quelques révolutionnaires espagnols, et M. Albert Thomas, alors ministre de l'armement. Dès après le potage, on commença à discuter sur les meilleurs moyens de renverser le roi d'Espagne, et, au dessert, on parlait couramment des chances de la République Espagnole. Nous avons appris, depuis, que les émissaires de Guillaume II tenaient, au même moment, le même langage. Il faut reconnaître que, sans désapprouver, le ministre français gardait le silence, malgré les invitations pressantes de la maîtresse de la maison, lui demandant de donner son avis.

S'adressant alors à M. Morton-Fullerton, la dame de la rue de la Faisanderie lui dit :

— Et vous, cher Monsieur, vous devez avoir une opinion ?

— A coup sûr, madame.

— Oh ! faites-nous-la connaître, je vous en prie ?

— Bien volontiers ; mais avant, je voudrais demander à M. Albert Thomas, la permission de lui poser trois petites questions.

Celui-ci ayant fait un geste d'acquiescement, M. Fullerton lui dit :

— M. le ministre, depuis de longs mois, l'Espagne ne nous fournit-elle pas en quantité des matières premières ?

— C'est très exact.

— Si ces matières premières venaient à manquer à

la France et à ses alliés, nous serions dans une situation critique vis-à-vis des allemands ?

— C'est vrai.

— Enfin, n'est-ce pas à l'action plus ou moins directe du roi d'Espagne que nous devons des envois considérables qui nous sont de première nécessité ?

— Je le reconnais.

— Voilà, en ce qui me concerne, qui termine toute discussion, et je place les intérêts des alliés, les intérêts de la victoire, au-dessus de toute autre considération. Une révolution en Espagne ne pourrait servir que l'Allemagne. Voilà pourquoi je suis contre cette révolution.

On coupa court à la conversation ; M. Albert Thomas se montra gêné, et la grande dame de la rue de la Faisanderie fort mécontente. Quant aux révolutionnaires espagnols, ils déclarèrent que ce républicain américain était un réactionnaire.

M. Fullerton a bien voulu me confirmer ce récit que je ne tenais que de deuxième main.

Ce sont les incidents dont on s'entretient en même temps que des incidents de l'Opéra.

Quoique la Bourse n'ait pas encore baissé, il y a bel et bien une révolution latente dans le corps de ballet de l'Opéra. Comme vous savez — ou ne savez pas — ces demoiselles sont promues à une classe supérieure à la suite de concours annuels, où le mérite est quelquefois récompensé. Cette année, il y a eu deux concours. La première fois, certaines de ces dames ont prétendu que les règles de la justice avaient été violées dans la composition du jury, formé d'une soixantaine de personnes. Devant ces protestations véhémentes, on a recommencé le concours après

avoir modifié le jury. Mais les danseuses qui avaient obtenu de l'avancement à la première épreuve, ont refusé de prendre part à la seconde, de telle sorte qu'il a deux catégories de lauréates : celles de la première fois, qui sont très contentes du résultat, et celles de la seconde fournée, qui prétendent que seul, le premier examen est valable.

Pour mettre tout le monde d'accord, il faudrait recommencer une troisième fois, c'est ce que demandent celles qui n'ont réussi ni au premier concours, ni au second, tandis que les pieds récompensés refusent de se soumettre à cette troisième épreuve. Et voilà tout un petit monde en ébullition et en révolution.

Vous devinez l'ennui de ces demoiselles des mollets fragiles et des tutus vaporeux, de leurs respectables mamans, de leurs amis et de leurs protecteurs. Le cabinet du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est littéralement assailli, on ne sait qui entendre. Le syndicat est saisi de la question, ce qui ne simplifie pas les choses, car ces dames ont un syndicat depuis une dizaine d'années et se sont affiliées à la C. G. T., comme il convient à des travailleuses conscientes de leur droit.

Tout ce remue-ménage rappelle le mot de Frédéric II.

— Je préfère de beaucoup, dit un jour cet allemand, commander mon armée que diriger un théâtre d'Opéra, car il est bien plus facile de gagner une bataille que de faire danser un corps de ballet.

Cela a l'air d'une plaisanterie et rien n'est plus exact, depuis que les mœurs syndicalistes se sont introduites dans cette profession qui n'a rien à voir avec la justice et encore moins avec la liberté, car s'il

y a un métier où la faveur joue un rôle et où les influences soient de mise, c'est bien celui de danseuse du corps de ballet, où le talent ne suffit pas, et où la grâce, la beauté, la distinction priment souvent les autres qualités. Qu'importe que ces dames sachent se « tourner » à ravir, se « casser » avec perfection, connaissent le fin du fin des pointes et des entrechats les plus savants, si elles sont déplaisantes et sans ce charme qui ne s'apprend dans aucune classe. Le charme d'une danseuse est pour le public la première qualité. C'est ce qu'on appelle la « côte-d'amour », qui vaut mieux que tout pour une ballerine. Une bossue peut apprendre la chorégraphie jusque dans ses perfections les plus exquises, on ne pourra jamais l'admettre, même au dernier rang des simples marcheuses.

Napoléon Ier le décréta un jour avec juste raison. Sous le premier empire, le corps de ballet de l'Opéra, depuis les étoiles jusqu'au dernier des « rats », avait été décimé par les militaires de tous les grades qui avaient détaché ces dames de leur profession pour leur tenir compagnie pendant les entr'actes de leurs victoires ; les plus belles avaient été enlevées les premières naturellement et il ne restait que celles dont les généraux, colonels ou simples capitaines, avaient dédaigné les attraits. Un soir, l'empereur qui assistait à une représentation de l'Opéra fut fort mal impressionné par la laideur générale du corps de ballet.

Avec sa brusquerie sans galanterie qui lui était naturelle, Napoléon Ier s'écria :

— Mais ce sont des horreurs ! qu'on les remplace.

Et comme à cette époque il n'y avait pas de syndicat, le ministre de la police procéda à une véritable

réquisition ; dans quarante-huit heures, le ballet fut composé de demoiselles qui ignoraient l'art de la danse, mais qui étaient fort belles. Les fonctionnaires chargés de cette conscription d'un nouveau genre s'appliquèrent surtout à choisir des « marcheuses » de haute stature au point qu'on appela quelque temps le ballet de l'Opéra « Les belles grenadières » de la danse.

Dans les ballets d'aujourd'hui comme partout ailleurs, il y a un vent de révolte, même dans une partie du bon clergé.

Il y a à Paris, comme dans toutes les grandes villes, un prolétariat sacerdotal peu connu et particulièrement intéressant. Il est composé de ces tâcherons de l'église qui aident aux offices à prix réduit, et sont chargés des besognes ingrates, moyennant un salaire de famine. Ce sont ceux que dans l'argot des sacristies on appelle des gyrovagues, pauvres bohèmes du clergé, qui forment le bataillon serré des meurt-de-faim de la soutane, échoués dans les services ingrats des paroisses, à la suite de quelque aventure ou de quelque imprudence. On les emploie, on les surveille, on les tolère et on les méprise généralement. La plupart n'ont pour vivre dans une méchante chambre garnie dans quelque cinquième, que leur honoraire de messe qui était de 2 fr. 50 l'année passée, et qui a été portée depuis le 1er janvier dernier à 4 francs.

Quatre francs pour payer son loyer, faire deux repas, blanchir son linge, entretenir des chaussures et s'habiller. Les soutanes ont quadruplé comme les autres vêtements.

— Nous n'avons pas la ressource des « salopettes » me confiait un de ces malheureux, grand gaillard

taillé en hercule, qui me déclara sans fausse honte, qu'il a toujours faim.

— Le cardinal a augmenté les « intentions » et les a fixées à quatre francs. C'est un gros progrès sur l'an passé, mais que faire avec quatre francs ? Il y a bien les petites rétributions des enterrements et des mariages, mais cela n'arrive pas tous les jours. Si encore on voulait nous laisser chanter au lutrin, mais ces messieurs ont un syndicat qui s'appelle « Association des chantres d'églises » et ils n'admettent pas les prêtres parmi eux.

Les syndiqués ont menacé de se mettre en grève il y a quelques mois, et ils ont obtenu une sensible augmentation. Un chantre, qui exerce d'ailleurs un autre métier, cordonnier, ferblantier, photographe, concierge, gagnait autrefois 60 francs par mois dans les petites paroisses et 150 dans les grandes, pour deux cent cinquante séances plus ou moins par an.

Aujourd'hui, ces chiffres sont à peu près doublés, les mariages et les enterrements sont payés en plus six francs avec une majoration de deux francs par classe. Mais les grands enterrements se font rares, et même les nouveaux riches regardent aux dernières dépenses funéraires. Dans plusieurs églises, jusqu'aux enfants de chœur qui ont demandé et obtenu des augmentations ; au lieu de vingt sous par semaine, ils en ont exigé quarante. Un dimanche matin, à Verdun-sur-le-Doubs, en Saône-et-Loire, les enfants de chœur refusèrent d'endosser les petites soutanes rouges au moment de servir la messe ; le curé se soumit sans autre récrimination. En Italie, c'est bien pire et *La Presse-Associée* a publié le récit de la grève des chanoines de Notre-Dame-de-Lorette,

près d'Ancône, qui, eux aussi, refusèrent de célébrer les offices si on n'augmentait pas leurs très faibles appointements ? L'évêque dut arranger les choses.

— Mais ces chanoines avaient raison, me disait, en racontant ces faits, le gyrovague dont je parlais tout à l'heure ; le prêtre doit vivre de l'autel assure-t-on. Eh bien ! nous sommes des centaines qui en mourons. La plupart d'entre nous récitent le « Benedicite » devant une table vide. Il n'y a pas à dire, la sacristie ne nourrit pas son homme.

Ce sont là des plaintes d'un brave abbé, qui ne songe ni à se rebeller, ni à accuser le sort, mais qui est las, fatigué, et ayant passé l'heure des crises morales, si douloureuses paraît-il, s'est résigné et ne peut s'empêcher de dire que la prière est trop mal payée par ces temps de vie chère.

XXXIII

11 AOUT.

La « Rougeotte ». — Les décorations des poètes. — Le maréchal Mac-Mahon s'oppose à la décoration d'Emile Zola — Quand les ministres se décoraient eux-mêmes. — M. Ribot contre M. Millerand. — La retraite d'Emile Augier. — La vieillesse et Emile Ollivier.

On a écrit la valeur de cent volumes pour et contre les décorations civiles. Chacun a pu se former une opinion raisonnée. Le moins qu'on en puisse dire c'est que tous ceux qui portent le ruban ne le méritent pas et tous ceux qui le méritent ne le portent pas. Il ne saurait en être autrement comme de tout ce qui est humain.

Nous sommes arrivés à l'époque où la rougeotte sévit ; c'est une sorte d'épidémie qui se produit périodiquement deux fois par an, comme la fièvre des champs, mais la première dure davantage, elle est même souvent inguérissable. Il ne faut pas railler ces bons malades, que de braves gens sont passés par là. Edmond About qui n'avait pas besoin de décorations pour être quelqu'un ne s'en réjouissait pas moins quand il fut fait officier et il écrivait une lettre à son

ami Alexandre Dumas fils, lettre encore inédite et par laquelle l'auteur de tant d'œuvres remarquables, quoiqu'aujourd'hui un peu oublié, éprouvait le besoin de communiquer sa joie : « J'ai vu fleurir le petit bout de ruban que j'ai à la boutonnière. Vous connaissez ce plaisir beaucoup moins vif assurément que celui de la première décoration, et pourtant assez sensible pour qu'on ait le besoin de le partager avec ceux qu'on aime le plus ».

Les plus célèbres n'échappent pas à cette joie que les philosophes jugent enfantine et Stendhal raconte quelque part que « le célèbre Legendre, géomètre de premier ordre, recevant la croix de la Légion d'honneur, l'attacha à son habit, se regarda à son miroir et sauta de joie. L'appartement était bas, sa tête heurta le plafond, il tomba à moitié assommé ».

M. Crozier, notre ancien ambassadeur à Vienne, s'il est sensible à ces vanités, doit avoir eu de fréquentes émotions car il est l'Homme de France qui a le plus de décorations, il en a soixante-cinq :

— C'est deux de plus que moi, lui disait un jour en riant le roi d'Espagne.

D'habitude les diplomates sont décorés très jeunes ; il en était ainsi autrefois des poètes. Victor Hugo fut nommé chevalier à 23 ans (19 avril 1825) et il reçut la rosette d'officier douze ans plus tard, le jour même où Alexandre Dumas père recevait le ruban de chevalier (2 juillet 1837). L'auteur des *Mousquetaires* avait trente-quatre ans.

Lamartine fut fait chevalier à trente-cinq ans (19 avril 1825). Alfred de Vigny reçut la croix à trente-cinq ans (1er mai 1833) et Alfred de Musset au même âge (24 avril 1845). Plus près de nous François

Coppée n'avait que trente-trois ans quand on le décora. C'est, si je ne me trompe, M. Bardoux qui eut l'initiative de cette décoration ; ce ministre aimait vraiment les écrivains et les poètes. Cependant, malgré son grand désir, il ne put nommer Victor Hugo commandeur ni Renan officier, ni Emile Zola chevalier. C'était en 1878 et M. Bardoux raconta à de Goncourt que pour Victor Hugo, c'était le grand poète lui-même qui s'y était formellement opposé « quoiqu'il eut la promesse qu'une semaine après il aurait été nommé commandeur, qu'il serait fait grand'croix. » Quant à la rosette de Renan, la nomination était faite, mais le maréchal de Mac-Mahon refusa énergiquement de signer le décret. Enfin pour Emile Zola, M. Bardoux rencontra une opposition formelle au conseil des ministres.

Pour les auteurs dramatiques et les musiciens on avait établi un usage — je ne sais s'il dure encore — de leur donner le ruban à la centième d'une pièce jouée dans un théâtre subventionné.

Il fut un temps, sous Louis-Philippe, où les ministres se décoraient eux-mêmes et n'observaient aucune des règles imposées pour les promotions. M. Guizat, en 1831, étant président du conseil, se décerna à lui-même la cravate de commandeur et deux ans plus tard il s'accordait la plaque de grand officier. M. de Broglie se fit officier d'emblée en 1833, commandeur en 1834, grand officier en 1835 et grand'croix. en 1836.

M. Thiers suivit cet exemple et il se nomma aussi officier et commandeur. Celui qui agit avec plus de désinvolture fut M. Molé qui, président du conseil, se fit d'abord officier et grand'croix l'année suivante

Ce qui n'empêchait pas Molé d'être sévère pour ses successeurs et on a vendu il y a quelque temps à l'Hôtel Drouot une lettre adressée à Louis-Philippe, le 13 mars 1834, au moment où le ministre venait d'être renversé et remplacé par Salvandy ; Molé se plaint que son successeur ne veuille pas tenir les engagements que lui, Molé avait pris quand il était au pouvoir : « c'est insensé » écrivait le ministre déchu.

Aujourd'hui les choses se passent autrement.

La plupart des ministres ne sont pas décorés : M. Ribot ne l'est pas plus que les autres, je parle des décorations françaises, car comme tous les anciens ministres des affaires étrangères, il est accablé de croix et de rubans étrangers. En dépit de tout il est demeuré un opposant et à propos du grand discours que M. Ribot vient de prononcer au Sénat contre la politique de M. Millerand, un ancien ministre disait dans les couloirs du Luxembourg : « Ce grand vieillard s'amuse à nous ennuyer ». Il y a dans ce mot tout au moins une erreur ; c'est que de pareils discours, quels qu'en soient l'esprit et parfois l'injustice, ne sauraient ennuyer ; car, malgré ses soixante-dix-neuf ans sonnés, M. Ribot montre encore un talent remarquable et demeure un des meilleurs orateurs du Parlement. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, contrairement à beaucoup d'autres vieillards que fatiguent et dégoûtent les travaux de leur jeunesse, M. Ribot s'intéresse à tout ce qui touche à la politique ; les discussions du Parlement le passionnent et il ne paraît pas encore avoir renoncé à tout espoir d'occuper le fauteuil de la présidence de la République, qui a été la grande ambition de sa vie, et qui sera sa grande déception.

Nous avons connu, au contraire, des hommes célè-

bres qui arrivent à la fin de leur carrière avec une sorte d'amertume de ce qui avait été la joie et la gloire de leur existence. Quelque temps avant sa mort, Chateaubriand écrivait : « Si j'étais à recommencer ma vie, je n'écrirais pas une seule ligne ».

Dans une lettre inédite passée récemment à l'Hôtel Drouot, Eugène Labiche, l'auteur de tant d'amusantes comédies et dont on va célébrer le cinquantenaire, écrivait à un ami le 19 avril 1880 (l'auteur du *Voyage de M. Perrichon* avait alors 65 ans) : « J'avais formellement renoncé au théâtre avant mon élection. L'Académie n'est donc pour rien dans ma résolution. La vraie raison de ma retraite, c'est que le théâtre m'ennuie. J'ai trop mangé de ce pâté d'anguille et je désire me reposer ».

Dans la vente des autographes appartenant à Jules Claretie, parmi les nombreux manuscrits que j'ai achetés, se trouvait une curieuse lettre encore inédite, dans laquelle Eugène Labiche écrit à un ami et, d'une petite écriture fatiguée, lui dit ce qu'est chez lui la vieillesse, à soixante-dix ans passés :

Mon bon et vieil ami,

Je te remercie de ta bonne lettre. Ton souvenir m'a fait le plus grand plaisir. Voilà, en effet, cinquante et un ans que nous nous connaissons, c'est-à-dire que nous nous aimons. Il n'en reste pas beaucoup de notre première jeunesse, et les vieux souvenirs sont sans prix. J'ai eu bien peur de vous quitter cet hiver, mais je crois avoir passé un nouveau petit bail avec l'existence. Ma santé s'améliore de jour en jour, je dors bien et je mange avec appétit. Malheureusement mes jambes sont restées faibles et ont beaucoup de peine à me porter ; je ne peux pas marcher plus de dix minutes sans me reposer. Mes mains sont devenues aussi très paresseuses. Dès que je veux écrire, elles s'engourdissent à la seconde page. Je suis puni par où j'ai péché. Je te prie donc de m'excuser si je ne t'en écris pas plus long.

Je suis ici avec mes enfants. La femme d'André nous donne toujours beaucoup d'inquiétude.

A toi, mon bon et cher ami, et de tout cœur.

Eugène LABICHE.

Ah ! la vieillesse des hommes célèbres ! Tous n'ont pas la belle contenance de M. Ribot, et on serait tenté de répéter la phrase mélancolique et résignée qu'Émile Olivier, à quarante-quatre ans passés, écrivait à une vieille amie : « La mort est moins cruelle que la vieillesse ; la mort c'est un recommencement meilleur ailleurs ou la fin. Dans tous les cas, c'est bien. Mais la vieillesse on a beau garder la tête verte comme les vieux arbres, on voit jour à jour des branches se dessécher jusqu'à ce que la tête fasse de même ».

Après ça, il n'y a qu'à recourir à la méthode du docteur Voronof, le préparateur du Collège de France, et qui, avec la greffe de la glande du singe, se flatte de donner aux vieillards une nouvelle jeunesse jusqu'à cent cinquante ans. Voilà ce que beaucoup voudraient voir.

XXXIV

18 AOUT.

Histoires de décorations. — Directeurs des Grands Magasins poursuivis et décorés. — M. Tomson décore quatre faillis réhabilités. — Gambetta et Léonie Léon. — La fille galante de Toulouse. — M. Poincaré sénateur. — M. Clemenceau n'a voulu consulter personne. — Les aveux d'un accusé innocent. — Les jeux de la publicité.

Il y a un grand remue-ménage dans les ministères. On prépare les promotions qui auraient dû paraître le 14 juillet dernier et que l'on espère pour le 4 septembre.

Parmi ceux qui se morfondent, il en est beaucoup qui ont mérité le ruban ou la rosette qu'on va leur donner; quelques autres pourraient attendre. On a vu des amis candidats à la Croix se brouiller, parce que l'un obtenait avant l'autre. L'exemple typique est celui de Mérimée qui avait un camarade qui postulait comme lui. Pour la fête du roi, Mérimée fut nommé et pas son ami qui, à leur première rencontre, lui adressa des félicitations aigres.

— Il ne faut pas m'en vouloir, s'excusa modestement l'auteur de *Colomba*.

— Mais, enfin, comment as-tu fait ?

— Oh ! c'est bien simple : depuis quelque temps, j'allais tous les jours me promener devant les fenêtres de M. Royer-Collard qui a fini par être agacé de voir un homme qui n'était pas décoré et il m'a fait donner la croix.

C'est du moins ainsi que Mérimée racontait la chose ; mais il avait beaucoup d'esprit et il était de Marseille.

Parfois, les ministres se trompent dans leur choix et soulèvent des protestations. Dans son *Histoire du Second Empire*, Taxile Delord raconte (page 503) qu'à propos d'une décoration « les hommes de lettres se sont assemblés pour juger la conduite d'un de leurs confrères accusé de vilenies littéraires. Cet homme sort plus que sali de l'enquête. Un mois après, il est chevalier de la Légion d'Honneur, et il étale son ruban effronté dans tous les lieux publics ».

Taxile Delord ne donne pas le nom, mais il est connu ; inutile de le répéter ; il a laissé des descendants qui sont de braves gens et qu'il serait injuste de contrister.

Si l'on voulait relever les nombreuses décorations de ce genre, il faudrait dresser une liste assez longue. On se souvient des quatre croix accordées à des négociants faillis par M. Tompson. M. Raoul Péret était alors ministre du Commerce, M. Tompson lui recommanda quatre protégés pour le ruban, M. Raoul Péret qui est la bienveillance même promit. On procéda à l'enquête habituelle et l'on s'aperçut que tous quatre étaient des faillis, du reste réhabilités et remis en possession de tous leurs droits civils et politiques. La réhabilitation est une chose excellente et ceux

qui la méritent ont droit à toute la bienveillance de leurs concitoyens. Mais, la Légion d'honneur est plus qu'un acte de bienveillance, c'est une récompense, la plus haute pour une vie de probité et de travail. Du moins, il devrait en être ainsi et il est d'un usage établi depuis longtemps que l'on n'accorde pas la croix aux anciens faillis. On cite quelques exceptions pour un rédacteur d'un grand journal du soir et pour un grand distributeur de publicité notamment ; on leur a même donné la rosette. Pour en revenir à M. Raoul Péret et aux quatre faillis, le ministre du Commerce reprit sa parole et refusa les quatre nominations.

Inutile d'ajouter qu'à la première occasion, M. Tompson vota contre le cabinet qui fut renversé et c'est précisément M. Tompson qui succéda à M. Raoul Péret et eut à signer la promotion préparée au ministère du Commerce. Il y ajouta ses quatre protégés. Pour une fois, en passant, il avait violé les usages.

En ce moment même, nous avons un incident à peu près du même genre. Des instructions judiciaires sont ouvertes contre des grands magasins, pour hausse illicite ; il s'agit de marchandises vendues trois et quatre fois plus cher qu'il n'aurait fallu. L'instruction est longue, et avant que le juge d'instruction ait achevé sa besogne, le ministre du Commerce a décoré deux des délinquants. L'un du *Bon Marché*, l'autre des *Galeries Lafayette*. Erreur, faute ou négligence ? On ne sait. Toujours est-il que l'effet produit est mauvais, et un député, M. Auriol, a demandé des explications au ministre, une interpellation s'en est même suivie. Le ministre a plaidé — assez mal — les circonstances atténuantes.

On est surpris de ces nominations étranges, quand on se montre parfois si regardant, si difficile, et, disons le mot, si injuste, pour de braves gens qui ont dix fois mérité cette récompense, qui a surtout du prix pour la dignité de ceux auxquels on l'accorde.

Gambetta au début était contre les décorations ; il dut céder dans la suite, comme les autres.

A l'occasion du prochain transfert du cœur de Gambetta au Panthéon, on s'est remis à parler naturellement de l'accident qui causa sa mort, le 31 décembre 1882. On a rappelé les bruits qui coururent alors. Gambetta s'est-il blessé lui-même en s'exerçant, dans les jardins des Jardies, au tir au revolver, comme il en avait l'habitude, ou bien a-t-on tiré sur lui à la suite d'une scène de jalousie, ou bien encore s'est-il blessé lui-même en arrachant le revolver des mains d'une amoureuse remerciée, caprice de passage, et qui menaçait de se tuer sous ses yeux si le célèbre orateur ne lui rendait pas ses faveurs ?

Malgré les affirmations de sa famille, les deux dernières versions ont peut-être encore beaucoup de partisans. Il est à peu près certain qu'on ne saura jamais la vérité sur cet accident historique.

Ce qu'il y a de positif, quoi qu'on en ait dit, c'est que Mme Léonie Léon doit être mise hors de cause. Cette maîtresse légitime de Gambetta n'avait aucune raison de quereller son ami, un revolver à la main ; elle le dominait complètement, savait fermer les yeux sur ses fredaines qui étaient fréquentes, et son mariage était décidé.

C'est une singulière figure que celle de cette Léonie Léon « La Maintenon du Grand Patriote », comme l'appelaient ses intimes ; elle dirigeait la mai-

son, présidait les dîners d'amis, comme Mme Drouet chez Victor Hugo ? Toutes deux, la maîtresse du poète et celle de l'homme d'Etat, après avoir connu les aventures galantes, s'étaient pour ainsi dire régénérées par l'amour exclusif qu'elles avaient voué à leur grand homme.

Il y aurait une monographie fort curieuse à écrire sur les amours de Gambetta, comme on a fait pour les amours de Victor Hugo, de Lamartine et d'Alfred de Vigny.

Pour Gambetta, ce ne serait pas très difficile, sauf pour la période du Quartier-Latin, où le jeune étudiant se laissait aller aux fantaisies du hasard. Ecrivant à son ami Sylvestre, le jeune homme lui avouait, dans son style un peu rabelaisien : « ... Pour le moment, je ne suis attaché nulle part, et suis comme ces bons béliers tranquilles qui paissent sur le pacage communal. » De ces courses à droite et à gauche, il éprouva des inconvénients, et on a indiscrètement discuté pour savoir si quelque accident négligé n'avait pas altéré cette belle voix de ténor dont il avait, à ses débuts, tiré de merveilleux effets oratoires. Mais se serait vraiment abuser des précisions de la vie un peu hachée de l'étudiant du Quartier-Latin. Nos petits-neveux et les docteurs Cabanès de l'avenir auront le droit d'être moins réservés.

J'ai connu, il y a quarante ans, à Toulouse, une vieille femme retirée de la galanterie, qui se flattait, non sans vraisemblance, d'avoir, la première, fait battre — si on peut dire — le cœur du jeune Gambetta, encore tout ignorant des choses qu'il devait si bien connaître plus tard. C'était au moment où Gambetta, brillant élève du lycée de Cahors, était venu

passer ses examens de baccalauréat à Toulouse ; le doyen de la Faculté des Lettres, M. Sauvage, l'avait vivement félicité pour son discours latin. Le succès du jeune collégien fut complet et il passa avec toutes les boules blanches. L'examen terminé, c'était une coutume parmi les jeunes bacheliers de se perdre dans les quartiers ombreux de la vieille cité d'Isaure. Gambetta fit comme ses camarades. Armand Sylvestre a composé sur ces établissements une ballade qu'il aimait à réciter, mais qui n'est pas à dire.

Vingt-cinq après, Gambetta mourait entre les bras de sa dernière maîtresse, Mme Léonie Léon que nous avons connue à Paris, revêche, ratatinée en dévotion et vivant dans une aisance relative, grâce à une sorte de pension de douze mille francs par an que lui servait le ministère des Affaires étrangères ; le ministère de l'Intérieur lui donnait une allocation annuelle égale. Gambetta n'avait pas fait de testament et n'avait pas assuré l'avenir de celle qui n'avait pas été sa femme légitime parce qu'elle ne l'avait pas voulu.

Il mourut trop jeune, au moment où il aurait pu faire bénéficier le pays de son expérience ; mais peut-être l'aurait-on écarté du parlement comme on l'a fait pour bien d'autres. Ne protestez pas, est-ce que nous n'en sommes pas là en mettant presque toujours de côté les présidents de la République qui ont terminé leur mandat ?

Si nous étions riches en hommes de grande valeur, si les compétences étaient nombreuses chez nous, nous pourrions nous permettre le luxe de jeter au rancart ceux qui ont acquis au pouvoir l'expérieuce, le savoir et la connaissance des grandes affaires du

pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi ; le parti pris de négliger les concours de ceux qui dirigèrent longtemps la politique intérieure et extérieure est une cause de faiblesse dont nous pâtimes hier, elle nous cause, à l'heure actuelle, de sérieux préjudices.

Personne ne niera qu'un homme qui, pendant sept ans, fut à la tête de la France comme président de la République, n'ait acquis une expérience et une autorité qui lui permettent de donner des avis utiles, des conseils profitables quand le pays se trouve en présence de situations graves et difficiles. Or, que faisons-nous ? Quand un président a terminé son mandat, nous le laissons à l'écart, on ne s'occupe pas plus de lui que s'il n'existait pas. Ne serait-il pas raisonnable de faire à ces anciens présidents une place au Sénat par exemple, où on pourrait les consulter au besoin. On s'en garde bien, on semble même les considérer comme des gêneurs.

Quand M. Poincaré fut élu sénateur par son département, je sais de nombreux politiciens qui firent la grimace et, malgré son attitude si correcte, si loyale, plusieurs parlementaires ne lui pardonnent pas encore de leur avoir fait l'honneur de devenir leur collègue. Songez donc, un homme qui sait agir, qui connaît le faible et le fort des méthodes de gouvernement qui, à un moment donné, peut reprendre une place active dans la lutte, qui a l'avantage de savoir ce dont il parle, de ne rien ignorer des difficultés que la nation eut à vaincre pendant de longues années ; un homme compétent enfin !....

Cela dérange les habitudes de ceux qui font de la politique comme les charcutiers dans les *Chevaliers*

d'Aristophane : « Gouverner le peuple, dit le grand satirique à son ignorant personnage, rien de plus facile. Tu n'auras qu'à faire ce que tu fais : brouille les affaires de la même façon que tu amalgames tes hachis, cajole le peuple par des propos de cuisine (en lui promettant les vivres à vil prix). Tu as tout ce qu'il faut pour dominer la populace : la voix terrible, l'esprit pervers, l'impudence de la halle. Tu as toutes les qualités nécessaires pour le Gouvernement. »

Ne dirait on pas que cette critique qui date de 400 ans avant J.-C. s'applique à merveille à plusieurs que nous connaissons et qui n'ont pas d'autres procédés, ni d'autres mérites pour diriger, commander et disposer des destins du pays ?

Nous faisons la cruelle expérience qu'il faut autre chose.

L'expérience ! c'est ce qui préoccupait le moins, M. Clemenceau quand il était au pouvoir. Quand on songe que pendant toutes les négociations M. Clemenceau ne demanda pas conseil, pas plus qu'il ne consulta les hommes qui pouvaient lui donner de précieux avis. MM. Ribot, Léon Bourgeois, Delcassé, Cruppi, de Selves, Jonnart, Gaston Doumergue, Viviani, Briand, Barthou, les onze anciens ministres qui l'avaient précédé au ministère des affaires étrangères et qui furent systématiquement tenus à l'écart. On ne prit l'avis d'aucun d'eux. Un dossier très complet avait été préparé par les diplomates qui en savent pourtant plus que les amateurs dont M. Clemenceau s'était entouré ; ce dossier, où on envisageait toutes les éventualités qui pouvaient se présenter en cas de victoire, fut dédaigneusement retourné sans avoir été ouvert. En pleine séance du

conseil suprême, M. Clemenceau, à propos de la cession de Massoul, déclara même :

— C'est à l'avis du Quai d'Orsay ; ce n'est pas celui du gouvernement.

On sait où cette manière nous a conduits.

Ah ! que M. Clemenceau n'a-t-il suivi sa première inspiration quand, le 12 novembre 1918 au matin, il voulait démissionner ! Quelle ne serait pas aujourd'hui la gloire qui le suivrait après sa merveilleuse attitude, des mois précédents : Il avait gagné la guerre. Depuis, malheureusement, il a perdu la paix.

Dans un autre ordre d'idées, terminons par un simple fait divers ; il est symptomatique.

On trouve souvent exagéré ce cri d'un philosophe : Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je prendrais mes jambes à mon cou et m'empresserais de fuir. C'est pourtant l'aveu de la terreur que les honnêtes gens éprouvent pour les procédés judiciaires employés pour arriver à la découverte de la vérité. Nous venons d'avoir un exemple bien typique de cette crainte pour tout ce qui touche à la procédure criminelle. Un jeune employé d'une grande maison de banque est accusé d'avoir volé quelques milliers de francs. Très honnête, très rangé, d'une excellente famille, il est innocent, mais il avoue tout ce qu'on veut, il rembourse même le montant du vol qu'on lui reproche à la seule condition qu'on ne déposera pas de plainte et qu'on ne lui intentera pas de poursuites.

Malgré ces aveux, le véritable coupable fut découvert par un agent de la sûreté perspicace ; c'était précisément le caissier qui avait dénoncé l'employé.

Comme un de nos amis demandait à celui qui a été

le triste héros de cette aventure, comment il avait été amené à avouer des vols qu'il n'avait pas commis, il en a reçu cette réponse :

Rien de plus simple ; si j'avais nié, j'aurais été arrêté ; mon nom aurait été imprimé dans les journaux ; pendant une longue instruction, mes parents auraient été en butte à toutes les visites indiscrètes des limiers de reportage judiciaire ; la vie privée des miens, la mienne auraient été l'objet d'investigations indiscrètes, de commentaires désobligeants. Ma pauvre mère en serait morte de chagrin et de honte. Après plusieurs mois, si — ce qui n'est pas sûr — j'étais arrivé à prouver mon innocence, mon nom aurait été traîné dans la boue pendant de longs mois, et on se serait dit, comme pour bien d'autres : « On n'a pas réuni les preuves, et on l'a remis en liberté, mais il n'y a pas de fumée sans feu », et cent autres propos venimeux du même genre. J'ai préféré avouer, payer, et avoir la paix. Sans le hasard, c'est moi qui passais pour un voleur.

Cette réponse dans sa simplicité, est la critique la plus cinglante de la manière dont se font les instructions judiciaires civiles, aux hasards des comptes rendus des reporters plus ou moins imaginatifs. Avec les abus de la publicité, nous en sommes arrivés à livrer la réputation des accusés aux caprices et aux fantaisies du premier venu ; un accusé, d'après les principes de droit — et d'après les principes de la justice la plus élémentaire — devrait être réputé innocent jusqu'à sa condamnation. Ah ! bien oui ; tout le monde s'acharne contre lui, tout le monde essaie de prouver sa culpabilité, personne ne le défend ; quand il comparaît devant les juges, il y a déjà longtemps qu'il

est déshonoré. Aussi, quand une inculpation est dirigée contre un honnête homme qui n'a rien à se reprocher, comme dans le cas actuel, il arrive qu'il préfère avouer un crime, qu'il n'a pas commis plutôt que d'affronter ce supplice de l'instruction judiciaire telle que la pratiquent la plupart des juges d'instruction qui transforment leur cabinet en loge de la mère Gibou.

XXXV

25 AOUT.

Le président de la République et les communications diplomatiques. — M. Hanotaux et M. Casimir-Perier. — La légende de « cachotterie » sur M. Delcassé — Un procédé de M. Lannes gendre Fallières. – Félix Faure et Nicolas II. — Felix Faure bénit la foule à Saint-Pétersbourg. — La « Chapelle Expiatoire » de l'Elysée. — Les réceptions ministérielles. — Privilège des comédiennes du Français. — Chamillart et Louis XIV. — Où l on voit M. Loubet faire antichambre. — Une femme de lettre assassine son mari. — Mme Bessarabo. — Dans les fonds et bas-fonds de la littérature féminine. — La Gloire. — Léon Cladel et Jules Claretie. — Le « Jocrisse à Pathmos ». — V. Hugo et A. Dumas fils.

Depuis sa maladie M. Paul Deschanel n'a pu étudier les rapports importants que nos diplomates à l'étranger envoient au Quai d'Orsay. Cette communication n'est pas un droit, c'est un usage qui a été établi par M. Thiers et qui n'a subi depuis cinquante ans qu'une seule exception. On comprend évidemment que le chef de l'Etat soit tenu au courant de la façon la plus précise de ce qui se passe dans les pays où nous avons des intérêts engagés. C'est en lisant ces rapports que Jules Grévy put intervenir personnelle

ment auprès de l'Empereur d'Allemagne, au moment de l'affaire Schnoebelé et, malgré Bismarck, éviter la guerre.

C'est une coutume qui a toujours été suivie. Quand M. Hanotaux, après l'élection de M. Casimir-Perier à la présidence de la République, prit le portefeuille des Affaires étrangères dans le Cabinet Ribot, en 1895, il essaya d'établir d'autres habitudes et de priver le chef de l'Etat de cette bienfaisante prérogative. M. Casimir-Perier lui réclama la communication des relations de nos ambassadeurs ; M. Hanotaux, qui avait été cependant attaché au cabinet du président quand celui-ci était ministre, lui répondit avec une hauteur qu'il prenait pour de la dignité, que ces documents appartenaient au ministre seul, qu'il en avait la garde en même temps que la responsabilité. Il refusa avec persistance et ce fut peut-être une des causes du dégoût que Casimir-Perier conçut pour le poste de chef de l'Etat qu'il abandonne, disant à ses intimes :

— On me prend pour un soliveau ; j'en ai assez ; je m'en vais .

On a souvent, bien à tort, accusé M. Delcassé d'avoir, comme M. Hanotaux, caché au président de la République des dépêches d'ambassadeur. C'est absolument inexact. M. Delcassé non seulement envoyait à l'Elysée, tous les matins, un résumé écrit de sa main de la marche des événements, mais encore il ajoutait les fameux rapports importants de nos diplomates sur toutes les questions pouvant soulever à un moment donné des difficultés.

Bien plus, ce ministre communiquait tout aux différents présidents du Conseil et souvent en Conseil des ministres. Ceci va à l'encontre d'une légende qui a

représenté M. Delcassé comme un cachottier, ne donnant à ses collègues que des renseignements sommaires — ou même pas du tout — sur les affaires du Quai d'Orsay.

Il est facile d'ailleurs de contrôler en interrogeant MM. Charles Dupuy, Combes, Viviani, les trois présidents du Conseil survivants des six cabinets où M. Delcassé occupa le ministère des Affaires étrangères. Tous diront que jamais il n'y eut de ces petits mystères autour des grandes questions ; on a pourtant affirmé le contraire dans des centaines de chroniques.

— Mais où ont-ils pris tout cela ? me disait un jour M. Emile Loubet, jamais M. Delcassé ne nous a laissé rien ignorer de ses projets, de ses démarches et de leurs résultats. Souvent même, sur un simple coup de téléphone, il venait en causer avec moi, et parfois nous réglions ensemble certains détails où il aurait pu se dispenser de mon avis.

Nous ne pouvons avoir de meilleur témoin.

Ces communications diplomatiques ne provoquèrent guère qu'un incident. Ce fut pendant le septennat de M. Fallières. Comme d'habitude le Quai d'Orsay envoyait tous les jours à l'Elysée les documents par un attaché de confiance qui rapportait ceux de la veille que lui remettait le secrétaire général de la Présidence. On comprend qu'avec un collaborateur autorisé comme M. Fallières on n'exigeait pas le reçu des pièces envoyées et on reprenait le dossier sans vérifier. Il y avait une question de tact à ne pas montrer de la méfiance. Or, un jour, M. Fallières prit à part le ministre des Affaires étrangères et lui dit que certaines dépêches diplomatiques avaient été égarées

par le cabinet du Quai d'Orsay. Renseignements pris, c'était le secrétaire général, M. Lannes, qui avait gardé par devers lui plusieurs de ces dépêches, pour laisser croire que les hauts fonctionnaires d'en face, qui ne le prisaient guère, perdaient les papiers de l'Etat.

Depuis on dressa un bordereau des communications envoyées au Président, on demanda un récépissé et on collationna au moment de la remise.

Ce pauvre M. Lannes avait cru jouer un bon tour aux diplomates, il en fut pour sa perfide malice qui ne le rehaussa guère dans l'esprit de ceux qui le connaissaient et retrouvèrent là le petit esprit mal cultivé qui n'avait jamais pu passer avec succès son examen du baccalauréat ; ce qui, d'ailleurs, n'a pas nui à son avancement. Pour M. Fallières qui n'aimait pas les dépenses inutiles, ce secrétaire général avait surtout l'avantage de ne pas coûter cher : cent cinquante francs par mois et la table. Si l'ancien Président savait combien d'ennemis ce fonctionnaire au rabais lui a valu !

Pour en revenir aux communications diplomatiques, celui qui les étudiait avec un soin particulier fut, à coup sûr, M. Félix Faure qui, malgré de gros défauts, possédait cette inestimable qualité d'avoir l'orgueil de la dignité de la France partout, jusque dans le plus petit pays de l'Amérique du Sud. Il avait demandé qu'on lui soumit surtout ce qui venait de Saint-Pétersbourg. L'alliance franco-russe était un de ses sujets préférés.

Il s'était même mis en rapports directs avec l'Empereur de Russie, et, dans les conversations avec ses amis, il l'appelait simplement « Nicolas » tout court.

Comme vous savez M. F. Faure était très bel homme, il se persuada volontiers que l'Impératrice de Russie ne le voyait pas d'un œil défavorable. Il ne le disait naturellement pas, mais le laissait volontiers entendre. Illusion d'un ancien beau à bonne fortune. Quand Félix Faure alla à Saint-Pétersbourg on le vit, avec sa grande taille cambrée, se promenant sur la terrasse de Tsarkoë Selo en compagnie de Nicolas II, mince, petit, malingre, lui mettant familièrement la main sur l'épaule. Le photographe qui suivait le voyage présidentiel put même prendre un cliché qu'on empêcha de publier mais qui existe encore dans les ateliers de la rue Royale.

Les journalistes qui accompagnèrent le Président se souviennent que lorsque Félix Faure visita l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, qui est élevée sur un terre-plein auquel on accède par de larges escaliers comme à la Madeleine; sur les marches, à droite et à gauche, se trouvaient groupés des hommes et des femmes, prosternés comme c'était la coutume au passage du tsar qui était non seulement le chef de l'Etat, mais le Souverain pontife de la religion orthodoxe russe ? Félix Faure s'arrêta un moment, promena sur cette foule qu'il dominait de sa grande taille un regard vraiment pontifical, puis, lentement, il fit le geste hiératique, distribuant des deux côtés de copieuses bénédictions. Ayant pénétré dans la nef, il s'approcha de l'autel, s'agenouilla, baisa les Saintes icones auxquelles il adressa une prière qui parut fervente.

Nous nous trouvâmes d'accord pour taire ces incidents admissibles dans ce pays de moujiks arriérés, mais qui auraient pu paraître un peu ridicules à Paris. Après tout le Président représentait la France et il

fallait bien passer quelque chose à cet homme glorieux. Puis, il avait pour les journalistes des attentions, des prévenances qu'on n'a pas toujours retrouvées chez ses successeurs.

A l'Elysée, il aimait ses aises et le confortable. On avait eu toutes les peines du monde à l'empêcher d'endosser un costume de premier consul pour ce voyage en Russie.

Plusieurs fois on put voir les maquettes qu'il avait fait dessiner, aquarelles fort artistiques. Que sont-elles devenues ? Alfred Naquet prétendait même avoir vu chez un tailleur, ce costume exécuté d'après ces dessins ; Félix Faure l'aurait essayé et il n'avait pas été facile de le dissuader de l'emporter là-bas. Quand il fit changer les serrures de l'Elysée, il voulait qu'on gravât ses initiales F. F. sur les boutons en cuivre doré. Avec beaucoup de diplomatie on obtint qu'il se contentât du monogramme R. F. Son souvenir est intimement lié à l'Histoire anecdotique du Palais de la rue Saint-Honoré. Il avait fait installer une grande chambre de repos avec une immense alcôve où il oubliait les soucis de l'Etat. C'est là qu'eut lieu le drame intime où Mme Stenheil reçut les derniers soupirs de Félix Faure. Cette pièce existe encore, avec l'alcôve énorme, mais elle est désaffectée si on peut dire ; elle sert de bureau au secrétaire général M. Hermitte, bureau qui précède le cabinet de réception du Président.

— Cela ressemble à une chapelle, disais-je un jour à un prédecesseur de M. Paul Deschanel, qui me montrait ce coin où se joua un drame historique.

— Oui me répondit-il, c'est la chapelle expiatoire.

Il est relativement assez facile d'être reçu à la Présidence ; il en est autrement dans les ministères sauf pour ces dames du Français qui ont le privilège d'être reçues, sans lettres d'audience par nos ministres et sous-secrétaire d'Etat ; elles n'ont qu'à se présenter souriantes, elles sont accueillies avec empressements.

« Et les huissiers tout noirs, comme des parapluies »,

se montrent galants, leur indiquant les bons fauteuils où elles pourront attendre quelques minutes que les ministres puissent les écouter. D'où vient cet usage ? Je l'ignore ; en fait, il existe, et c'est le principal.

Les parlementaires, eux, sénateurs et députés, ont deux jours par semaine où ils viennent sans façon et sans attendre, bien entendu, entretenir le ministre de leurs petites affaires, de leurs recommandations, des faveurs qu'ils demandent et des injustices qu'ils sollicitent pour leurs électeurs influents, pour leurs amis, parents ou alliés.

En dehors de ces dames du « Français » et de ces messieurs du Parlement rien n'est plus malaisé en France que d'aborder un ministre ; oserai-je dire que rien n'est plus désagréable que d'affronter la mine hautaine, hargneuse, des huissiers de l'anti-chambre qui naturellement reflètent les manières de leurs maîtres et voient venir avec lassitude les simples mortels qui, pour un motif ou pour un autre, ont besoin de parler à ceux auxquels les hasards de la politique ont confié le pouvoir. Il n'y a pas de Gouvernement autocratique au monde qui ait des mœurs plus distantes que nos ministres républicains, tant ceux d'hier que d'aujourd'hui, il y a des exceptions assez nombreuses, naturellement ; mais ce sont des exceptions. Il me

souvient qu'au début de 1914, me trouvant à Saint-Pétersbourg, j'ai été reçu par une demi-douzaine de ministres dans une seule matinée, sur la seule présentation de ma carte de visite de journaliste. Il me serait peut-être difficile d'en obtenir autant à Paris.

Il y a d'ailleurs pour l'observateur une remarque bien curieuse à faire ! Quand un nouveau ministre est installé, vous jugerez de sa valeur à la manière dont il reçoit. Si l'huissier se montre poli, bien élevé, c'est que le ministre vous accueillera avec affabilité et vous pouvez dire que le maître a influé sur son employé ; c'est que cet homme de valeur reste au-dessus de sa situation, n'est pas grisé par son avènement ; il domine sa position. Si, au contraire, comme c'est généralement le cas, le domestique de la porte est suffisant, dédaigneux, le ministre sera infatué et plein de morgue. Tout étonné de sa passagère grandeur, il s'imaginera qu'il est supérieur à sa fortune imméritée ; médiocre, il se montrera vaniteux. Ces signes-là ne trompent jamais.

Cela ne date pas d'hier, et les « Mémoires » du XVIIe siècle rappellent que Chamillard, un des ministres les plus médiocres de Louis XIV, était d'un accès très difficile.

Une vieille dame avait besoin de l'entretenir et n'y parvenait pas malgré de nombreuses démarches. Elle se présenta au dîner du roi ; « elle faisait frayeur tant elle était décrépite », écrit Mme de Sévigné. Le roi lui demande ce qu'elle veut.

— Je voudrais vous prier, sire, de me faire avoir accès auprès de M. Chamillard.

— Je le ferais volontiers, dit Louis XIV en riant,

mais voilà Mme Dufresnoi (la maîtresse du ministre) qui s'en acquittera mieux que moi.

Que de Chamillards nous avons connus !

Sans doute, il y a les importuns, les raseurs, les mangeurs de temps, et un ministre doit pouvoir travailler. A merveille. Mais cela n'infirme en rien nos observations ; il y a toujours moyen de se débarrasser de ces fâcheux.

« Qui font partout les nécessaires
» Et partout devraient être chassés. »

Mais ce sont précisément ceux-là qui s'incrustent et s'imposent, tandis que les hommes qui méritent condescendance sont tenus à l'écart. Pas plus tard que l'année passée, j'ai vu M. Emile Loubet faire antichambre chez un ministre qui avait reçu sans désemparer deux parisiens sans valeur, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont de ceux qu'on n'estime pas. Je pourrais citer cent exemples et plus.

Ces souvenirs du passé cadrent mal avec les incidents du présent. Cette semaine nous sommes occupés d'une femme de lettre meurtrière, Mme Bessarabo, qui après avoir brûlé la cervelle à son mari, a enfermé le cadavre dans une malle et l'a expédié à Nancy.

On se moque beaucoup des prétentions littéraires de la dame Bessarabo, on raille ses vers, ses pièces de théâtre et ses romans prétendus psychologiques. Avant l'assassinat, comme la plupart des Parisiens, je n'avais rien lu de cette « authoress » qui nous a été révélée après son crime assez banal, sauf le détail de la malle qui pourra lui coûter cher. Mais les extraits qu'on a publiés depuis indiquent des œuvres qui ne sont ni meilleures, ni pires que bien d'autres. Ne

raconte-t-on pas sérieusement qu'elle avait trouvé un adorateur et un admirateur dans la personne d'un académicien catholique auteur de romans patriotiques et champêtres et dont on cite couramment le nom ? C'est bien possible. Pourquoi donc de simples bourgeois n'auraient-ils pas cru au talent de cette particulière, maniant avec autant d'aisance la plume que le revolver ?

Ce qui doit étonner, c'est qu'avec ses attitudes dépourvues de scrupules, elle ne soit pas parvenue à la renommée, sinon à la célébrité. Est-ce que nous ne voyons pas tous les jours un battage étourdissant autour de certaines romancières remontées des bas-fonds et en faveur desquelles des critiques indulgents — même des critiques de l'Académie française — se pâment dans de longs articles où la servilité le dispute au ridicule. Il n'est point de livre de fille galante ou de demoiselle repentie qui ne soit prôné, loué, encensé, que c'est une bénédiction.

Ouvrez le premier journal venu et vous lirez qu'une de ces dames qui ont acquis leurs grandes lettres de vétérance dans cette vieille garde immortelle, où elles se rendent toujours sans jamais consentir à mourir, vient de faire jouer, dans un des grands casinos de ville d'eaux à la mode, une pièce de sa composition, et que les acteurs renommés qui l'ont interprétée ont entraîné « l'authoress » sur la scène, où, ne pouvant plus perdre ses illusions, elle a perdu quelques perles de son collier princier. Ailleurs, c'est une romancière des prostitutions de luxe qui est comparée à George Sand pour le moins. Son livre est, proclame-t-on, un chef-d'œuvre, et s'il y avait un Panthéon pour les écrivains vivants, on demanderait une stalle pour

celle-ci. Tout cela s'imprime dans les journaux à grand tirage. Comment, dans ces conditions, la tête ne tournerait pas à certaines étourdies par l'orgueil, comme Mme Bessarabo ? Pourquoi pas moi ? s'est-elle dit, et, encouragée par les ambiances, elle s'est laissée aller au courant, mais elle a mal pris le fil de l'eau, elle a eu moins de chance que d'autres, voilà tout. L'assassinat de son mari est venu tout gâter.

Si on voulait, on trouverait bien des cas analogues où des femmes-écrivains ont obtenu d'inexplicables succès — et encore succès c'est peu dire. A quoi bon ? C'est un terrain délicat ; après tout, c'est au public lui-même à faire sa police littéraire.

Alors, me dira-t-on, vous exigez un certificat de vertu pour permettre aux femmes d'écrire des romans ou publier des recueils de vers ? Ah ! Dieu non ! D'ailleurs, la vertu est une chose tellement relative et qui dépend de tant de circonstances ! Mais encore ce ne serait pas trop démander que les femmes-auteurs eussent cette décence de conduite qui constitue l'honnête homme. S'il y a plus, tant mieux ; mais au moins ça. Et puis, comme disait Pascal : « Il ne faut jamais généraliser en matière de sentiment ». Il ne faut certes pas placer l'idée que nous nous faisons de la femme-auteur, ni trop haut, ni trop bas, ni trop bas surtout.

Et ce sont parfois des femmes célèbres !

Un jour qu'il était mélancolique, ce qui lui arrivait quelquefois, Jules Claretie avait écrit à la fin d'une de ses chroniques : « Quelle fumée que la célébrité et quelle farce que la vie ! »

Léon Cladel, l'auteur de ces merveilleux « *Va-nu pieds* » qui le rencontra en ma compagnie sur le boulevard, lui reprocha amicalement ce pessimisme.

— Vous n'avez pas à vous plaindre, Claretie, lui répondit-il. Vous avez eu la célébrité de bonne heure, et il ne vous a manqué qu'un surnom injurieux pour être glorieux, car la véritable célébrité ne commence qu'au surnom insolent. Voyez Victor Hugo, qu'un des nôtres vient d'appeler : « Jocrisse à Patmos ».

Cette anecdote me revenait à la mémoire en lisant tout à l'heure quelques articles de polémique ; car on se livre à des attaques personnelles au moment où nous assistons à ce drame angoissant de l'invasion de la Pologne, d'où dépendent l'avenir de la France et peut-être celui de l'Europe. Les bolcheviks menacent Varsovie, et des écrivains de talent, pour de petites querelles personnelles, se traitent réciproquement de « sacristains », de voleurs ; d'autres ripostent à de vigoureux réquisitoires de Léon Daudet en lui décochant les adjectifs de « Bouffon du Roi » et de « Patapouf ».

Comme disait Léon Cladel, c'est bien là de la popularité. Il en a toujours été ainsi, d'aill urs, et Mirabeau était traité de « tonneau » par ses adversaires, comme Clemenceau devait être surnommé « Le Tigre » par Emile Buré, à qui appartient sans conteste l'invention de ce sobriquet qui demeurera historique. Celui qui eut le plus de surnoms méchants fut assurément Gambetta. De son vivant, j'avais publié un article de patience où j'en avais relevé cent et un qu'on lui avait accollés au cours de sa vie mouvementée, depuis le « fou furieux », comme le désignait M. Thiers en 1870, jusqu'à « Vitellius », que lui lança en pleine Chambre Henry Maret, à la suite d'un discours du tribun, discours méprisant pour ceux qu'il avait appelés les « sous-vétérinaires », ces poli-

ticiens obtus et ces grands économistes du «Café des Mille Colonnes », des chefs-lieux de canton. Gambetta s'amusa beaucoup de cette longue nomenclature qu'il appela lui-même : « la Litanie du 101 ».

Victor Hugo supportait bien les épithètes mal sonnantes qu'on lui prodiguait, et il en voulut à M. Armand de Pontmartin qui avait écrit le fameux « Jocrisse à Patmos » à la fin d'un de ses feuilletons littéraires sur l' « *Ane* ».

Alexandre Dumas fils, en 1870, avait traité Victor Hugo de « crétin sublime ». L'année suivante, après la reprise de *Ruy-Blas* à l'Odéon, l'auteur de *La Dame aux Camélias*, qui était déjà candidat à l'Academie française, alla rendre visite au grand poète, et s'empressa de faire des excuses pour le mot injurieux.

Dans *Choses Vues*, Victor Hugo raconte cette entrevue : « Nous nous sommes serré la main », écrit-il. Je lui ai dit : « Le mot ne me blessait nullement. Crétin me flatte ; sublime ne m'offense pas ».

Aussi, comment serions-nous étonnés de tous ces adjectifs plus ou moins déplaisants que des hommes de valeur se lancent un peu légèrement au cours de leurs luttes passionnées ? C'est un usage qui vient de loin. On pourrait presque écrire l'histoire politique du monde par les surnoms qu'on a donnés aux grands hommes, et n'est pas injurié qui veut.

XXXVI

2 SEPTEMBRE.

Mort du cardinal Amette. — Un archevêque patriote. — Un mot de M. Malvy. — Au temps du Concordat. — La retraite préparatoire d'un nouvel évêque. — Le vestiaire épiscopal. — La littérature ne nourrit pas son homme. — Pour ou contre les débutants. — M. Élémir Bourges.

La mort d'un archevêque de Paris est toujours ici un événement ; celle du cardinal Amette est un événement plus important encore, ce cardinal ayant été l'archevêque de la guerre et s'étant conduit d'une manière parfaite dans les circonstances les plus difficiles. Sans rien abandonner naturellement de ses idées de discipline religieuse, il se montra français, vigilant et patriote irréprochable. A la déclaration de la guerre, il veilla lui-même à la mobilisation de son clergé et s'adapta à merveille à l'Union Sacrée. Il sut même prendre des responsabilités qui, étant donnée sa situation, n'étaient pas sans courage. Quand Benoît XV, à ce moment complètement domine par la camarilla allemande que dirigeait le prélat espion Von Gerlach, lança cette fameuse prière défaitiste que le Gouvernement français dut faire saisir, le car-

dinal, de son initiative, y ajouta un verset patriotique qui lui imprima un sens très net pour la victoire de la Justice et du Droit (ce que le pape avait oublié).

Le passage nouveau donnait à la pensée flottante du pape une tournure en faveur de la seule paix que les français pussent accepter. Benoît XV n'osa pas démentir et accepta le fait accompli.

Quand le même pape eut accordé la fameuse interview de Latapie dont l'authenticité est aujourd'hui nettement établie et qui demeura près de huit jours sans rectification, ce fut le cardinal Amette qui prit sur lui d'informer le Vatican de l'effet déplorable produit par cet étalage d'opinions défaitistes qui révoltait la conscience de la grosse majorité des catholiques français. Le pape et le cardinal Gasparri essayèrent tardivement d'atténuer par des réserves à côté et des restrictions peu habiles, mais le document n'a rien perdu pour l'Histoire de son importance psychologique.

Le cardinal Amette alors évêque de Bayeux avait été nommé coadjuteur de Paris par Pie X au début de la séparation ; le pape d'alors espérait un archevêque de combat et il fut étonné d'avoir trouvé un prélat d'esprit ferme, mais d'attitude très conciliante, empressé à éteindre les difficultés, rendant de réels services à la religion qu'il servait et au pays dans lequel il se refusa d'entretenir les querelles intimes. Les choses allèrent au point que Pie X lui fit attendre le chapeau plus qu'il n'était coutume, pour le punir.

Quand on forma à Paris en 1914, le grand Comité de Secours national, on y comprit les représentants de tous les partis, mais le ministre de l'Inté-

rieur, M. Malvy, avait éliminé le cardinal, ce fut M. Poincaré qui exigea qu'on lui fit la place à laquelle ses services et sa situation lui donnaient droit.

Un rapport qui se trouve dans la copieuse procédure de la Haute Cour du procès de Malvy, mentionne à ce sujet une anecdote assez pittoresque. Le soir où M. Malvy avait été obligé de s'exécuter, un dîner réunissait quelques amis, parmi lesquels Almeyéda qui, interpellant le ministre de l'Intérieur, lui cria :

— Eh ! Louis, qu'est-ce que tu bouffes ?

— Des tripes d'Amette à la mode de Caen, répondit celui-ci, faisant allusion au poste d'évêque de Bayeux précédemment occupé par l'archevêque.

Maintenant je sais bien que les paroles des rapports de police sont sujettes à caution.

Le cardinal Amette a ce qu'on appelle une très bonne presse ; à gauche surtout, parmi les incroyants on s'accorde à reconnaître les mérites de ce cardinal qui était sympathique aux parisiens. Les libres penseurs qui sont allés s'inscrire sur le registre de l'archevêché et qui suivront le convoi du prélat ont donné là une marque nouvelle de leur esprit de tolérance et d'équité. Nous sommes loin du temps où les catholiques exaltés fermaient leurs croisées quand passait un enterrement civil. C'était l'époque où Louis Veuillot écrivait à ce sujet : « Bouchez-vous le nez, c'est la charogne d'un libre penseur qu'on traîne au charnier communal ».

Il me semble que nous avons des mœurs plus douces.

C'est un langage qui aurait à coup sûr désapprouvé

le mort d'hier au sujet duquel on raconte la petite anecdote suivante :

Quand un prêtre est nommé évêque, on lui fait passer une sorte d'examen au siège de son diocèse d'origine.

— Oh ! me disait un jour, un évêque, c'est un examen bien inutile et de pure forme ; on vous demande par exemple combien il y a d'hôpitaux dans votre nouvelle ville épiscopale ; pour le reste un enfant de l'école primaire répondrait avec aisance.

En même temps, on exige que le nouvel évêque fournisse deux témoins ecclésiastiques répondant de la régularité de sa doctrine. Le nouveau prélat choisit naturellement deux amis. Quand Mgr Amette fut nommé évêque de Bayeux, il passa son petit examen comme tout le monde et se fit accompagner de ses deux témoins dont un, son ami d'enfance, était un théologien émérite. Quelques années après ce prêtre perdit la foi et quitta l'ég ise, s'astreignant aux besognes obscures du professorat pour vivre. Le cardinal Amette ne cessa d'entretenir avec lui les relations les plus amicales ; il essaya plusieurs fois, sans y réussir, de le ramener dans cette église où il lui aurait été aisé de lui faciliter la rentrée.

C'est la séparation qui permit au pape, décidant seul, de nommer Mgr Amette, alors simple évêque de Bayeux, comme auxiliaire de Paris avec succession vacante. Du temps où le Concordat existait, ce n'était un mystère pour personne que le siège de Paris était, en cas de vacance, réservé à Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, dont les idées républicaines souvent manifestées, étaient connues et l'archevêché de Rouen devait revenir à un autre prélat républi-

cain, à Mgr Lacroix titulaire du petit diocèse savoyard de Tarentaise, quand cet évêque fut nommé, M. Emile Loubet qui le reçut lui dit :

— Vous allez là-bas, en exil temporaire.

Mais la séparation venue, Mgr Fuzet resta à Rouen où il mourut et Mgr Lacroix démissionna, ne voulant pas rester à ce poste et préférant devenir professeur à la Sorbonne.

Disons en passant que, malgré sa nomination d'évêque, puis d'archevêque, Mgr Fuzet n'en était pas moins l'objet d'une plainte pour hérésie auprès du Tribunal du Saint-Office. Ce tribunal instruit les affaires, les juge, acquitte ou condamne sans que l'accusé soit jamais ni prévenu ni entendu, il connaît la poursuite en même temps que le jugement. Ces procès sont parfois fort longs, durent plusieurs années et celui qui en est l'objet meurt souvent avant qu'une solution soit intervenue.

A l'heure actuelle, Mgr Amette étant mort ; on suppute les chances de tel ou tel pour sa suscession. Quoiqu'il arrive, il y aura lieu de nommer un évêque nouveau pour remplacer celui qui viendra prendre possession du trône de Notre-Dame, en fait le premier de France.

Dès qu'un simple prêtre est nommé évêque et avant sa consécration, il est d'usage qu'il aille faire une retraite d'une huitaine de jours dans un couvent de règlement sévère ; une trappe ou une chartreuse. Si beaucoup sont heureux du rang nouveau qu'ils vont occuper, plusieurs sont effrayés de la responsabilité morale qui va leur incomber. On en a même vu refuser à la dernière minute.

Un évêque aujourd'hui encore en fonctions a bien

voulu me communiquer une copie de l'emploi du temps qu'il avait suivi pendant sa retraite, à la Trappe où il occupait une simple cellule comme les autres religieux ; tous les jours il avait un entretien spirituel avec le Père Abbé, homme d'esprit élevé, de caractère ascétique, ayant occupé un poste élevé dans l'administration avant d'entrer dans les ordres.

5 heures du matin :	Lever, méditation.
6 »	Messe.
7 »	Lecture de l'Evangile.
8 »	Examen de conscience.
9 »	Entretien avec le père abbé.
10 »	Prière à la chapelle.
11 »	Déjeuner.
12 »	Promenade.
2 heures du soir :	Etude des lettres pressantes venues du nouveau diocèse ; réponse aux lettres les plus pressées.
3 »	Méditation.
4 »	Récapitulation des règles du droit canon au sujet de la discipline ecclésiastique.
5 »	Deuxième entretien avec le père abbé.
6 »	Visite au Saint Sacrement.
7 »	Examen de conscience. Dîner.
8 »	Lecture des Pères de l'église.
8 1/2 »	Coucher.

« La plupart du temps m'écrivait le prélat, j'assistais aux offices de nuit, magnifiques dans leur simplicité. En quittant ces religieux j'emportais un peu de la sainteté de leur existence pour la vie nouvelle que j'allais mener. Souvent j'ai regretté les courtes journées de cette retraite préliminaire. »

La retraite finie, le nouvel évêque n'a qu'à attendre ses bulles de Rome qui lui sont envoyées contre le paiement d'une redevance de 3.225 fr. plus 435 fr. pour frais d'information canonique. Ajoutez à ces

dépenses l'achat d'une crosse, de deux mitres, d'une croix pectorale, d'une autre pastorale et d'un anneau d'or enchâssant une amétiste.

La plupart du temps ces attributs sont offerts par les paroissiens du curé promu ou par ses amis. Le coût varie avec la richesse de ces ornements. Enfin le nouveau prélat doit renouveler sa garde-robe, acheter au moins deux soutanes violettes, faire remplacer par des violets les boutons noirs de ses soutanes noires ; en outre, comptez les ceintures de soie moirée violettes, les bas violets, et le chapeau à glands d'or.

Tous ces minces détails de vestiaire ont leur importance. Lorsque le nouvel évêque est trop pauvre pour payer tous les frais de bulles et d'information canomique, comme cela a lieu parfois pour les missionnaires, le Vatican le dispense de tout paiement. Mais ces cas sont excessivement rares et plusieurs se piquent au contraire d'offrir bénévolement des sommes importantes.

Malgré la cherté de la vie, les nouveaux évêques supportent allègrement ces dépenses. — Il n'en est pas de même des écrivains même notoires dont plusieurs sont dans la gêne — et on se demande même si le métier de littérateur peut nourrir son homme. Des discussions intéressantes se sont élevées de droite et de gauche ; des personnalités connues y ont pris part ; l'opinion qui domine et correspond, semble-t-il, à la réalité, c'est que la littérature, sauf de très rares exceptions, ne procure pas les ressources nécessaires pour assurer l'existence de ceux qui s'y adonnent.

Le salaire des gens de lettres est tout à fait insuffisant.

« Même lorsqu'on a donné des preuves de talent, écrit M. J.-H. Rosny, de l'Académie des Goncourt, il n'est point possible le plus souvent de vivre exclusivement de sa plume. »

Alors ? Comme conclusion, seuls les hommes riches peuvent être romanciers ou littérateurs ?

Non, mais il est prudent et même nécessaire d'avoir une occupation ou un métier à côté. Même parmi ceux qui eurent beaucoup de talent, la plupart ne purent pas vivre de leur profession. Sans doute, on cite Victor Hugo, Balzac, Alexandre Dumas qui gagnèrent des sommes considérables. Mais, en face, Baudelaire, Alfred de Vigny, Gustave Flaubert végétèrent au point de vue matériel, et que de milliers d'autres ! A dessein nous ne parlons que des morts.

Il faut dire les choses comme elles sont : le métier d'homme de lettres est un métier de crève-la-faim.

Si un romancier sans fortune veut garder sa dignité, il doit forcément avoir une autre profession ou un emploi administratif lui assurant ce qu'on appelle vulgairement la « matérielle ». Prétendre vivre de sa plume est une illusion ou un leurre.

Quoi, vous voulez que l'homme de lettres exerce en même temps un métier manuel ? Electricien, mécanicien, ébéniste, bijoutier, horloger ? Il ne s'agit pas de savoir ce que nous voulons ou non, mais de ce qui existe, des conditions inexorables de la vie actuelle. Celui qui, sans fortune et sans autres ressources, veut gagner son existence et celle des siens en publiant des livres, s'expose à la plus lamentable des misères.

Voilà le fait brutal.

Cela a d'ailleurs toujours été à peu près ainsi.

Mme Geoffrin, au XVIIIe siècle, disait déjà : « Le cordonnier qui a confectionné une paire de souliers est toujours sûr de la vendre ; l'écrivain qui a produit une œuvre remarquable risque de manquer de pain. »

Goncourt, qui était millionnaire, a écrit, plus près de nous : « La littérature doit être considérée comme une carrière qui ne vous nourrit, ni ne vous loge, ni ne vous chauffe, et où la rémunération est invraisemblable, et c'est seulement quand on considère la littérature ainsi, et qu'on y entre poussé par le diable au corps du sacrifice, du martyre, de l'amour du beau qu'on peut avoir du talent. »

Du martyre ? tout le monde n'a pas la vocation. Puis c'est une mode qui a bien vieilli. Quand un ouvrier, pour huit heures de travail par jour gagne quarante ou cinquante francs, qu'un chauffeur gagne le double, il est tout de même un peu ridicule d'aller mourir de misère à l'hôpital.

Mais le journalisme ?

Ceci c'est une autre affaire.

Les débutants n'en sont pas moins nombreux et beaucoup courent après les prix qu'on offre de droite et de gauche.

Il est notamment question parmi les jeunes de la littérature du fameux prix offert par Mme Blumenthal de San-Francisco pour faciliter les débuts des écrivains et des poètes. Certains approuvent ces libéralités en faveur des talents paralytiques qui ont besoin de ces béquilles dorées pour se mettre en marche. Aurons-nous quelques génies de plus parce que nous posséderons les moyens d'abréger les épreuves, les tâtonnements, les incertitudes et les souffrances de la

première heure d'une douzaine de privilégiés ? C'est douteux.

Faut-il d'ailleurs encourager les poètes et les romanciers à se consacrer à la littérature ?

Beaucoup ne le pensent pas et, déjà, en 1836, Chateaubriand le niait. Répondant à M. Marie Pharon qui lui avait demandé conseil en lui adressant des vers, l'auteur du « Génie du Christianisme » écrivait :

« Je n'encouragerai jamais, Monsieur, les auteurs à se précipiter dans la carrière des lettres ; mais je vous dirai avec » la même franchise que j'ai trouvé de l'harmonie, un accent » vrai et du talent dans vos vers. Pourtant, Monsieur, réfléchissez bien, il y a au moins dix mille poètes sur la surface de la France et combien chaque siècle laisse-t-il de » poètes après lui ? Un ou deux ou trois tout au plus. J'ai » peut-être obtenu quelques succès dans ma longue carrière ; » eh bien, Monsieur, si je pouvais anéantir tous mes ouvrages » et replonger mon nom dans l'oubli, je le ferai avec joie. »

Ce poète, Marie Pharon, avait alors dix-sept ans ; il suivit le conseil de Chateaubriand ; après être sorti de l'Ecole normale, il fut professeur au Lycée d'Amiens d'abord et au collège Stanislas ensuite. Puis, il entra chez les Jésuites et dirigea pendant trente ans le Collège Saint-François-Xavier, à Vannes.

Balzac, lui non plus, n'encourageait guère les débuts ; dans une lettre qui ne figure pas dans sa « Correspondance », il écrit à un jeune homme :

« La carrière littéraire n'exige pas que du talent ; elle veut » un vouloir continu, une patience à toute épreuve ; les » dédains des libraires ne sont pas les moins piquantes » épines de toutes les ronces qui l'obstruent. »

Victor Hugo, lui, avait un autre procédé : il encourageait toujours, mais ne donnait jamais le coup d'épaule nécessaire ; il aurait eu trop à faire. Il avait

d'ailleurs une formule pour tous les débutants qui s'adressaient à lui. Depuis 1830 jusqu'à 1870, ce modèle n'a guère varié. En voici un du 27 juin 1832, copié sur l'autographe et adressé à M. Tampucci :

« Je vous remercie de l'envoi de votre volume. Vous êtes » poète, Monsieur, vous avez l'âme et le cœur ? C'est là tout » le génie. Vous avez tout : le talent, vous avez le courage, » vous aurez l'avenir. »

Il faut croire que l'avenir ne réussit guère au poète Tampucci, puisqu'en 1851, dix-neuf ans après la première lettre, V. Hugo lui en adressait une autre — encore inédite — en réponse à une demande de protection pour entrer dans un journal. Le grand poète exprime le regret de ne connaître aucun emploi dans les journaux « avec lesquels j'ai quelques rapports de cordialité ; mais je vous promets de ne laisser échapper aucune occasion de vous obliger ».

A un autre poète, Victor Hugo avait envoyé la fameuse formule de félicitations, répondant à une lettre sollicitant son avis sur un volume et Victor Hugo louait, à son habitude « les beaux vers qui ont fait vibrer mon âme ». Le débutaut était dans la joie quand, le lendemain, le facteur lui retournait le livre « refusé pour insuffisance d'affranchissement ».

Gustave Flaubert était moins encourageant mais combien plus sincère. « Si vous vous sentez un irrésistible besoin d'écrire, disait-il à un débutant qui le consultait, et que vous ayez un tempérament d'Hercule, vous ayez bien fait, sinon, non. Je connais le métier, il n'est pas doux, mais c'est parce qu'il n'est pas doux qu'il est beau. »

Emile Zola, lui non plus, n'était pas accueillant et il refusait de se charger de n'importe quelle démarche,

Georges Beaume, qui devait devenir un romancier apprécié, l'avait prié de présenter un de ses premiers manuscrits à un éditeur ; il en recevait cette lettre qui ne figure pas dans sa « Correspondance » :

« Mon cher Confrère. Ne croyez pas à la protection ; ne » perdez pas votre temps à faire lire vos manuscrits par des » confrères que vous supposez plus ou moins puissants. Vous » n'aboutirez à rien. Personne n'a le pouvoir de faire le succès » d'un débutant, c'est le débutant qui doit se faire lui-même » absolument. Plus tard, vous me remercierez de mes conseils » virils. Bon courage »

Catulle Mendès était beaucoup plus catégorique. « Ou, disait-il, ce nouveau venu a du talent et en l'encourageant je crée un concurrent ; ou il n'en a pas et je perdrai mon temps à le prôner ».

Dans ma longue carrière, je n'ai connu que deux hommes de lettres arrivés, bons pour les débutants, les aidant, les encourageant, les prônant : Jules Claretie et Léon Cladel ; aussi, avaient-ils tous deux de nombreux jaloux et encore plus d'ingrats.

Il est une catégorie d'écrivains qui se font une grande réputation à écrire des livres peu nombreux et qui s'adressent à une élite de lecteurs. M. Elémir Bourges est de ceux-là. On connaît les titres de ses volumes à force de les avoir vus sur les catalogues de librairie, mais combien sont rares ceux qui les ont lus.

C'est ainsi que nous savons qu'il est l'auteur de « Sous la Hache », « Le Crépuscule des Dieux », les « Oiseaux s'envolent » et « les Fleurs tombent » et la « Nef ». Quatre volumes en quarante ans ; on ne peut pas dire que c'est de l'improvisation.

Ceux qui ont le privilège de connaître ces œuvres fortes, pesantes et qu'on déplace difficilement comme ces vieux bronzes massifs de nos salons, affirment que

ces quatre livres sont des morceaux d'un travail recherché. Nous n'avons aucune raison d'y contredire du moment où des connaisseurs nous l'affirment ; ne vaut-il pas mieux en convenir tout de go, plutôt que d'entrer en controverse ?

Sur la personne même de l'écrivain, nous savons peu de choses, sinon que c'est un philosophe peu communicatif, un sage qui cache sa vie et n'est visible qu'à certaine saison de l'année pour un cercle restreint d'admirateurs à qui il dirait volontiers, comme Phèdre à Œnone :

« Oh ! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on m'envoie,
» Importune, peux-tu souhaiter qu'on me voie. .
. . . .
» Cache-moi bien plutôt. »

M. Elémir Bourges est réfractaire aux confidences, aux interviews, et à tout ce qui constitue la réclame ordinaire des hommes en vue. C'est à son avantage. Les périodiques ne publient pas son portrait et il a refusé de poser devant le « tourneur » d'un cinématographe ; il laisse ces procédés trop modernes aux simples souverains, aux actrices en vue et aux ministres en voyage. On sait cependant, qu'il est un des dix de l'Académie des Goncourt, ce qui lui assure six mille francs de revenus dont il n'a pas besoin et lui procure le dévouement littéraire de cette douzaine d'auteurs de mérite, candidats au prix annuel. On ne sait jamais, la majorité est parfois d'une voix autour de la table bien servie des dix goncouristes qui décernent tous les ans la récompense tapageuse qu'obtint M. Henri Barbusse avec son « Feu », ce qui l'a aidé à devenir millionnaire et que remporta l'an passé M. Marcel Proust qui l'était déjà. Le pre-

mier triompha grâce à M. Lucien Descaves et le second par M. Léon Daudet. Dans les deux cas, M. Elémir Bourges pesa de son autorité. Cela met en valeur un talent réel que ses adeptes qualifient de génie.

M. Elémir Bourges fait annoncer que cette année paraîtra son cinquième volume *La seconde Nef*, le dernier de sa carrière ; après cet effort il se reposera. Son œuvre sera terminée. Celui-là, au moins, comme tant d'autres, n'encombre pas la librairie : grâces lui soient rendues.

Un des confidents de sa pensée, nous apprend que *la Seconde Nef* résume l'histoire de l'humanité tout entière sous une forme symbolique.

« M. Elémir Bourges, écrit son annonciateur, est arrivé à » cette conclusion que rien n'existe, que tout arrive et que » tout est également indifférent. Nous ne savons rien et nous » ne pourrons jamais rien savoir. Nous sommes dans le fond » d'un puits, mais moins sages que les animaux, nous cher- » chons sans cesse où mène la route que nous suivons. C'est » notre folie et notre grandeur. »

« Que présage à nos yeux cette tristesse obscure ? »

Si c'est pour nous apprendre cela que M. Elémir Bourges s'est terré pendant dix ans avec son livre sans cesse remanié, c'est un gros effort pour un effet bien mince. Je ne voudrais pas avoir l'air de manquer de respect à un galant homme que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais, enfin, on me permettra bien de dire que s'il y a des auteurs — trop nombreux — qui sont travaillés par ce que Voltaire appelait « la colique fâcheuse et gênante de la production intensive », il est, lui, affligé de la maladie contraire et cette constipation invétérée est aggravée par une négation désespérante.

XXXVII

9 SEPTEMBRE.

M. Millerand et la franc-maçonnerie. — Souvenirs de son initiation. — La censure d'un syndicat de critique dramatique. — Une pièce frappée d'interdit. — Les célébrités devant le film. — M. Jean Richepin tourne. — Ceux qui s'enrichissent. — Mort de l'abbé Garnier et de Paul Ferrier. — La barbe de Sacha Guitry.

Quand une information d'agence apprit que M. Millerand avait fait retenir sa place, comme chef du Gouvernement, dans le cortège qui devait conduire le cercueil du cardinal Amette aux tombeaux de Notre-Dame, une véritable colère s'empara de certains républicains qui détestent dans le président du Conseil, l'homme qui du haut de la tribune qualifia la politique de M. Combes de « régime abject ».

Des discours indignés furent prononcés et si ces braves gens avaient parlé en vers, ils auraient volontiers entonné le chœur célèbre des seigneurs irrités, au troisième acte de la *Favorite* :

Ah ! que du moins notre mépris qu'il brave
A son orgueil vienne mettre une entrave,
Que nul de nous ne cherche sa faveur,
Qu'il reste seul (une, deux, trois) avec son déshonneur !

Les plus modérés ont demandé que le président du Conseil soit rayé des cadres de la franc-maçonnerie dont il est un des adhérents peu empressé puisqu'il n'a jamais dépassé le grade d'apprenti. Mais un ancien à barbe blanche, qui se souvient, a fait remarquer qu'il serait difficile d'exclure un frère qui a été rayé, il y a de longues années, pour défaut de paiement de cotisations, comme le maréchal Joffre d'ailleurs. Car Joffre est bel et bien franc-maçon, et personne n'en parle, et le général Sarrail ne l'est pas, quoique tout le monde le dise.

La tenue où fut rayée M. Millerand se passa sans fracas, celle où il fut reçu fut plutôt mouvementée. Ce fut Georges Laguerre qui l'entraîna au Grand-Orient. Mais la franc-maçonnerie était alors en majorité d'esprit modéré et les idées radicales du jeune avocat déplaisaient. On le lui fit bien voir. Des politiciens notoires de ce qu'on appelait alors le parti opportuniste, s'étaient donné rendez-vous ce soir-là rue Cadet ; tandis que Millerand, les yeux bandés — il m'en souvient comme si c'était d'hier — répondait aux questions parfois saugrenues qui lui étaient posées, on le harcelait d'interruptions. Il tint bon, mais pour un peu on ne lui aurait pas accordé la lumière sous la forme du jet de flamme sortant du tube du chalumeau dans lequel le servant souffle à s'époumonner... Le scrutin revint à l'Orient taché de plusieurs boules noires ; cependant l'admission fut votée et on donna au nouvel apprenti le petit tablier de cuir blanc pour cacher la pudeur de son nombril.

Quand on lui enleva le bandeau et qu'il vit ses frères alignés sur un double rang, armés des épées, la pointe tournée vers sa poitrine, il eut un clignement

d'yeux de surprise en rajustant son lorgnon, tandis que le Vénérable lui annonçait que, s'il violait jamais les secrets de la maçonnerie, tous ses frères seraient des vengeurs, tandis qu'au contraire, s'il demeurait fidèle à la branche d'acacia, il trouverait « partout des glaives prêts à le défendre et à le soutenir ». Je ne viole aucun secret ; vous pourrez vous procurer le cérémonial complet dans n'importe quel formulaire qui se vend sur les quais. Ces souvenirs datent de trente-six ans au moins; depuis le nom de Millerand « est en exécration parmi les frères dans les loges de la Sagesse et du Silence ». Aussi le nouveau geste gouvernemental du ministre n'ajoutera pas grand' chose à la défaveur dont il jouit chez les enfants de la Veuve qui admettent difficilement, à part d'honorables exceptions, la tolérance et le respect des opinions du voisin. Dans le cardinal Amette, ils ne voient que le chef d'une religion dont ils combattent les dogmes et les symboles surannés, ils ne veulent pas reconnaître le citoyen de grand caractère ayant eu une attitude des plus patriotiques aux heures difficiles de la guerre.

Ce sont là de bien minces détails, mais par ces petits traits se forment les portraits des personnages célèbres.

Quittons la franc-maçonnerie, de la religion passons au théâtre où les syndicats, prétendus artistiques, se mettent à lancer l'excommunication contres les pièces jouées, avec plus ou moins de succès qui ne leur conviennent pas. C'est comme je vous le dis.

Le Théâtre-Antoine a représenté, il y a quelques jours, une comédie de M. Verneuil, *l'Inconnu*, qui met en scène cette vieille histoire de l'amant qui, surpris chez sa maîtresse, s'empare d'un collier de

perles et préfère avouer qu'il est venu voler plutôt que de compromettre celle qu'il aime. Victorien Sardou a usé de ce vieux truc dans nos *Bons villageois* et il ne l'avait pas inventé ; il avait déjà été servi une douzaine de fois avant que Sardou le reprit, L'an passé, la même situation fut encadrée dans la pièce d'apaches *Mon homme*, jouée par Mme Cora Laparcerie : « tu diras que je suis venu pour le pèze ! »

La critique qui avait été fort indulgente pour les auteurs de la comédie aux types de souteneurs, s'est montrée impitoyable pour M. Verneuil ; on l'a littéralement écrasé sous le blâme. Pourtant, cela n'empêche pas le public de remplir la salle.

« On a fait hier 7.300 fr. écrit M. Verneuil pour se défendre et je touche 900 francs de droits d'auteur tous les soirs ».

La critique ne peut pas empêcher le public de venir applaudir une pièce qu'elle a repoussée et nous avons les précédents de *Faust*, de *Carmen*, de *l'Arlésienne*, pour ne citer que ceux-là, qui nous prouvent que des œuvres condamnées aux premières représentations ont, plus tard, remporté de très gros succès.

A cette époque, il n'y avait pas de syndicats d'auteurs ; ils foisonnent aujourd'hui. Il en est un, qui compte parmi ses membres des écrivains dont certains ont du talent comme MM. René Fauchois, Maurice Magre, de Faramond, Gustave Khan, G. Nigond, Georges Polti, Alfred Mortier. Ce Syndicat vient de publier une déclaration où sous prétexte de « relever l'art théâtral et de lutter pour l'affirmation des valeurs esthétiques supérieures », il lance l'interdit sur *l'Inconnu*, « œuvre dont le goût, la psychologie,

l'écriture, sont d'une faiblesse, d'une banalité indéniable, constituant pour le Théâtre-Antoine une déchéance ».

Voilà une censure d'un nouveau genre.

L'un de ces messieurs interrogé a déclaré : « Nous savons au Syndicat que des pièces du genre de celles que nous condamnons aujourd'hui ont leur raison d'être puisque la foule s'y plaît, mais nous n'en voulons pas. »

Diable, voilà qui est plus grave que la condamnation par la critique entière.

Notez que la plupart des critiques sont aujourd'hui des auteurs dramatiques et qu'en écartant une comédie, ils ont l'espoir de faire une place pour une de leurs pièces. Le même sentiment peut inspirer ces messieurs dont plusieurs ont eu des œuvres refusées à ce même Théâtre. Que vaut leur impartialité ? Qui leur a donné mandat de prononcer au nom de l'art ?

« Puisque la foule s'y plaît ! » dit le terrible syndicaliste, nous condamnons.

Mais c'est le despotisme le plus extravagant qu'on puisse imaginer.

En matière de théâtre, le seul juge est celui qui paie ; bon ou mauvais le spectacle est donné pour lui. S'il applaudit, il a peut-être un goût déplorable mais cela ne regarde que lui.

Quels tripatouillages de collaborations et de pièces refusées peut cacher cette nouvelle intrusion du Syndicalisme au Théâtre ?

Mœurs nouvelles, comme au cinématographe d'ailleurs qui prend de plus en plus place dans notre vie parisienne. Hier, une des tourneuses renommées ayant été tuée dans un accident d'auto, on l'a enter-

rée au milieu de la curiosité publique ; il y a même eu quelques scènes trop pittoresques devant l'Eglise où des milliers de midinettes, qui se pressaient pour voir ce spectacle funèbre, ont montré trop de vivacité dans leurs manifestations, allant jusqu'au crépage de chignons pour obtenir une meilleure place.

Les « tourneurs » sont fort à la mode, là aussi il y a les étoiles et les comparses, il y a même les amateurs et M. J. L. Croze qui est l'historiographe averti de la cinématographie moderne, citait un jour le cas d'un de ces messieurs assez riche pour tourner pour l'amour de l'art. Beau garçon, il offre de se fournir tous les costumes de ville, de chasse et de sport, demandant seulement une petite indemnité pour son valet de chambre. Il désire par exemple qu'on lui confie les rôles d'amoureux « Ça sert auprès des femmes, dit-il, elles vous écrivent, on répond, on se voit ».

Don Juan opère maintenant devant le film.

Nos académiciens même ne se privent pas des avantages du procédé ; récemment M. Jean Richepin moyennant des cachets princiers tournait le rôle d'un des personnages d'une de ses pièces *Mirka* où Réjane, la veille de sa mort, remplissait le rôle principal. Cela a donné à un entrepreneur avisé l'idée de films d'un genre nouveau. Il forme une collection de portraits contemporains qui ne manque pas d'originalité. On prie les célébrités du jour de consentir à « tourner » depuis leur lever jusqu'à leur retour de la promenade Après la toilette, nous voici dans le cabinet de travail ; le maître lit, médite, écrit, reçoit ses visiteurs ; le voici au bois, il rentre chez lui.

Au début il y aura quelques résistances, mais on

s'y fera comme on s'est fait à l'interview et à la pose devant l'instantané. Il viendra même un moment où il n'y aura pas d'homme en vue qui ne sera très satisfait de se voir projeté sur l'écran. Voyez ce qui se passe pour les photographes. Dès qu'un ministère est constitué, une de ses premières occupations — j'allais écrire la première — est de se réunir dans le cabinet du président du conseil, de se grouper et, chacun se mettant bien en vue, de prier les photographes de saisir cette pose du Gouvernement à ses débuts. Il y a dix ans, on aurait trouvé cela un peu cabotin ; aujourd'hui c'est de procédure courante. Il en sera de même pour les films ; sous peu, les conseils des cabinets tourneront comme ils posent aujourd'hui.

Le cinéma est d'ailleurs un bon métier pour ceux qui l'exploitent et on a plaidé devant le tribunal de commerce un procès très caractéristique.

Une société, fondée sous le nom de « Film d'Art », intentait un procès à la direction confié à MM. Le Bargy, Paul Laffitte et à un académicien notoire demandant des dommages-intérêts pour frais exagérés. Les directeurs s'allouaient 18.000 francs de traitement chacun par an, plus 20.000 francs de jetons de présence et un droit sur chaque mètre de film.

Le tribunal de commerce a condamné le directeur en 100.000 francs de dommages-intérêts. Mais en appel, la Cour a réformé pour une question de procédure. C'est d'ailleurs le côté secondaire. Le fait principal, et qui demeure, c'est que le cinéma enrichit ceux qui savent s'en servir.

Le cinéma enrichit mais non la religion du moins pour certains ; pour cet abbé Garnier qui fit tant de bruit dans les réunions publiques, il y a

vingt-cinq ans, et qui vient de mourir oublié dans un coin de banlieue, à l'âge de 70 ans, sans avoir rien obtenu de ses désirs, je n'ose dire d'apôtre, mais de propagandiste. C'était un type singulier, de figure commune, de manières populacières et de langage toujours violent. Il était déjà socialiste au moment où le cardinal Lavigerie prononça son fameux toast et fit jouer la « Marseillaise » par sa fanfare des oblats des Pères Blancs. Ce toast, on s'en souvient, fut comme la préface du fameux ralliement à la République ordonné par Léon XIII. L'abbé Garnier obéit au pape au moins dans la forme et, dans une conférence, à Roubaix, il termina par cette déclaration : « Nous acceptons la République pour obéir à Léon XIII ; nous montons dans le train, mais pour le diriger ».

On s'étonne ensuite que les républicains n'aient pas voulu de ces ralliés pour conduire la République. Cela ressemblait trop au fameux :

« J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer ».

J'ai rencontré deux fois l'abbé Garnier qui ne m'avait pas laissé une bonne impression.

La première fois c'était à l'ancienne Bodinière où je faisais des conférences avec auditions de chansons classiques avec Judic et Mayol alors à ses débuts. Entre nos causeries un peu mondaines, l'abbé Garnier apparut en scène avec sa soutane tachée, ses gestes débridés et sa voix tonitruante. L'abbé avait choisi comme sujet : « L'action de la presse au point de vue social ». Cela voisinait sur la même affiche avec les « Chansons d'amour » de Collé, interprétées par Mayol et cela faisait un drôle d'effet.

Voici le début de cette conférence de l'abbé Garnier :

« Depuis longtemps la religion catholique est condamnée à mort par les juifs et les francs-maçons. C'est par la mauvaise presse qu'ils travaillent à la détruire lentement mais sûrement. La situation malheureuse dont souffre la France, et surtout la classe ouvrière, est le fond de cette campagne néfaste. Si un développement effroyable de crimes, de débauches et d'attentats conduit directement la France à une espèce d'état sauvage, c'est encore à la mauvaise presse qu'il faut l'imputer principalement. »

Le public, en grande partie composé de dames du monde venues là pour se distraire, entre deux tasses de thé, fut un peu étonné de cette mercuriale. L'abbé criait, se démenait, frappait sur la table. Dans la coulisse le vieil Elysée qui était chargé des accessoires murmurait :

— Il va casser la table et briser les chaises ; il me détériore le mobilier.

Quelque temps auparavant avait paru sur la même scène l'abbé Victor Charbonnel dans sa belle soutane soignée avec son rabat flambant neuf. C'était deux tempéraments bien différents. Ils ne paraissaient pas s'aimer. Quand l'abbé V. Charbonnel eut jeté le froc aux orties pour entrer dans les ordres maçonniques, il traça de l'abbé Garnier le portrait suivant qui est assez ressemblant :

« Un lourd, un balourd normand. Il traîne très grand, très gros, très gras sa vulgarité de paysan et de chanoine à travers les réunions socialistes. C'est sa ruse ingénue de troubler les clubs par une importance tranquille de fort de la halle et d'invraisemblables hululements Cet homme ne parle pas, il crie, il hurle. Il vocifère pour le Christ contre les juifs et les francs maçons. Il tourne en tonnerre des paroles d'évangile, des paroles de cabarets, des paroles de foire, des paroles d'apocalypse révolutionnaire. »

Malgré tout l'abbé Garnier mal soutenu par les catholiques créa des œuvres intéressantes comme le

« Bureau de placement gratuit », les « Caisses de secours » moyennant 2 sous par semaine, le « Mont de Piété gratuit » et le journal *Le peuple français*. Rien ne réussit et l'abbé Garnier connut des heures de détresse.

La seconde fois que je le vis, c'était à une manifestation socialiste place de la Concorde. Il était à la tête d'une bande, sa soutane retroussée et un gourdin à sa main poilue. C'était fort pittoresque mais peu rassurant.

Un vrai type comme vous voyez.

Disons aussi un mot d'une autre célébrité, de Paul Ferrier, le doyen des auteurs dramatiques qui vient de mourir ; il a fait jouer plus de cent pièces dont quelques-unes comme *Les mousquetaires au Couvent*, *Joséphine vendue par ses sœurs*, ont remporté de très grands succès. Les journaux lui ont consacré quelques lignes à peine. Il est vrai de dire qu'il n'a pas poussé à la réclame puisqu'il a défendu qu'on prononce le moindre discours sur sa tombe. Cet homme qui nous a si souvent amusés pendant de longues années, était un sage. Pas de discours mortuaire ; c'est une bonne précaution, car, neuf fois sur dix, l'orateur qui parle ne croit pas un mot de ce qu'il dit ; il accumule les qualités que le défunt n'avait pas et il passe sous silence ce qui honorait son caractère.

La plupart du temps, du reste, tous ces liseurs de discours d'enterrement ne savent pas parler ; ils bredouillent, on n'entend presque rien et tous ces panégyriques ont un côté lamentable. Paul Ferrier n'a pas voulu de ces discours bizarres. Il a préféré le silence de la dernière journée.

Mais tandis que les journaux marchandaient les éloges nécrologiques à cet écrivain d'un esprit si français, des chroniqueurs ont écrit de véritables articles sur la barbe de Sacha Guitry. Il paraît que ce comédien doit jouer un rôle à barbe dans une pièce qui sera représentée prochainement et il a cessé de se raser pour mieux ressembler à son personnage ; M. Sacha Guitry n'aurait eu, tout simplement comme le font ses camarades en pareil cas, qu'à en mettre une postiche. Il a préféré agir autrement ; c'est son affaire, cela ne regarde personne et ne doit pas, je m'imagine, intéresser beaucoup de gens en dehors de Cabotinville. Mais voilà, c'est un acteur en vue et aussitôt on a annoncé, discuté, commenté que M. Sacha Guitry était barbu et un de ses admirateurs a même trouvé qu'il ressemblait ainsi au duc d'Orléans. Allons tant mieux.

XXXVIII

16 SEPTEMBRE.

Encore le voyage de M. Millerand. — Impression de gloire. — Opinion de M. Poincaré. — Celle de V. Hugo. — Hommages à M. Delcassé. — Un vide au Parlement. — M. Clemenceau et le cardinal Amette. — Les radicaux chez les religieux. — Au temps du Chat Noir. — Salis poursuivi pour homicide par imprudence et acquitté. — L'affaire Mignoquet. — Les Sociétés d'admiration posthume. — Quelques souvenirs sur l'Impératrice Eugénie.

Le voyage de M. Millerand dans les pays rhénans et en Alsace-Lorraine a obtenu un succès énorme. Le président du Conseil a été accueilli partout au milieu des acclamations enthousiastes. Cela rappelle, en mieux, les ovations que fit le département du Var à M. Clemenceau. Il n'y a pas un an de cela et là-bas déjà un Conseil municipal a débaptisé une rue qui portait, prématurément le nom du « Tigre ».

Les plaques que l'on prépare au nom de Millerand pour les accrocher de divers côtés aux coins des places publiques dureront-elles plus longtemps ? c'est possible. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Millerand goûte en ce moment la joie d'une popularité qui s'égale à celle des hommes les plus célèbres de

notre troisième République : Thiers, Gambetta et Boulanger. Ceux-là, aussi, connurent, dans des circonstances diverses les satisfactions de ces grandioses manifestations populaires.

Les philosophes, ces observateurs désintéressés, regardent passer ces cortèges au milieu du crépitement des applaudissements et des bravos, ils ne s'en laissent pas imposer. Alphonse Daudet qui venait d'assister à Nice, à une réception analogue faite à Gambetta, disait à Jean Lorrain :

— Oui, c'est là de la gloire, cette gloire qui est comme un cigare que le vainqueur du jour fume du côté de la cendre : il ne lui reste qu'un goût âcre dans la bouche.

Est-ce bien sûr ?

Il serait vraiment intéressant de connaître la pensée intime de M. Millerand ; si le président avait le goût et le temps de condenser ses impressions, que dirait-il de ces émotions d'une de ces magnifiques journées où les acclamations ne cessent de le suivre, ou le moindre de ses gestes soulève des tempêtes de bravos, où ses paroles sont couvertes d'applaudissements. En éprouve-t-il de la satisfaction ? Evidemment ; en conçoit-il de l'orgueil ? Il est bien difficile qu'il en soit autrement ?

A son retour, il faudrait qu'un ami l'interrogeât à ce sujet. Sa réponse serait précieuse pour la psychologie politique. Tout cela fait partie de l'histoire.

Après une revue de 14 juillet où M. Poincaré avait été acclamé lui aussi, fêté, applaudi par des centaines de mille parisiens, je lui demandais l'effet que cela produisait sur lui. Et M. Poincaré, avec cette simplicité des esprits supérieurs, me disait :

« L'effet ? On ne s'en rend pas bien compte sur le moment ; on éprouve, naturellement, une sorte de contentement qui vous envahit ; émotion et plaisir mêlés. On se persuade que ces braves gens s'adressent aux idées qu'on représente. Et quand tout ce bruit a cessé, on se répète que c'est une des phases de la vie fugitive qu'il faudra racheter par des services à rendre ».

M. Poincaré est un philosophe ; il connaît la pensée de Balzac : « La gloire, triste denrée ; elle se paie cher et ne se garde pas ».

Dans ma prime jeunesse, je me trouvais aux côtés de Louis Blanc et de Victor Hugo qui avaient été tous deux l'objet d'une de ces manifestations triomphales au Théâtre du Châtelet, à l'occasion d'une matinée en l'honneur de Voltaire.

Victor Hugo a écrit ces deux vers célèbres :

« Dans les fuyants baisers de ces prostituées
» Que nous nommons fortune, ambition, succès.

Ce jour-là le grand poète avait oublié son distique et serrant à la sortie les mains de Louis Blanc, il lui répétait :

— Le peuple est beau ! le peuple est bon !

Il n'avait pas encore fini de fumer le célèbre cigare dont parlait Alphonse Daudet.

Au cours du voyage triomphal que M. Millerand vient de faire en Alsace-Lorraine, parmi les acclamations qui l'ont accueilli, on a entendu quelques cris de « Vive Delcassé ! » ce qui ne nous étonne pas, l'ancien ministre des affaires étrangères étant très populaire dans les deux provinces reconquises. Quand Guillaume II forma le petit Parlement d'Alsace-

Lorraine, M. Delcassé qui, bien entendu, n'était pas et ne pouvait pas être candidat, obtint trois cents voix.

Pendant l'occupation allemande, les négociants germains, toujours très pratiques, fabriquaient des cigares — très mauvais d'ailleurs — mais ayant bel aspect et qu'ils appelaient « Les Delcassé ». Ils les vendaient aux alsaciens patriotes. J'ai eu une des boîtes entre les mains et sur le verso du couvercle se trouve le portrait, en couleurs, de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Lorsque M. Delcassé eut refusé de se représenter aux élections législatives, dans l'Ariège — ce en quoi il eut grandement tort — des Alsaciens notoires offrirent la candidature au Sénat à l'homme qui, par l'entente avec l'Angleterre et ses conventions avec l'Italie, a rendu la victoire possible. C'était un acte de reconnaissance. Il est regrettable que M. Delcassé n'ait pas accepté.

L'ancien ministre qui, après avoir soutenu M. Clemenceau, durant tout son ministère, a énergiquement refusé de ratifier le traité de paix, a laissé au Parlement un vide qui n'est pas comblé.

Il y a quelques mois, en présence des grosses difficultés causées par M. Llyod George, M. Briand disait dans les couloirs de la Chambre :

— Ah ! si Delcassé était là, les choses marcheraient autrement !

Ils sont nombreux ceux qui partagent cette opinion ; tout récemment quelques hommes politiques importants sont allés tout exprès à Ax, où M. Delcassé passe l'été, dans sa belle villa des « Cascatelles » et ont insisté pour qu'aux prochaines élections sénatoriales, M. Delcassé posât sa candidature au Sénat

où il pourrait rendre d'inappréciables services. D'une source particulière, je sais que le Gouvernement anglais a eu la même pensée, ce qui est symptomatique.

M. Delcassé a encore refusé ces avances.

— Non, a-t-il dit ; j'ai pris ma retraite ; ma besogne est terminée ; pendant de longues années j'ai servi mon pays de mon mieux. C'est assez.

Et comme on insistait, lui représentant combien sa santé est excellente et sa force de travail remarquable, on n'a pu rien obtenir.

— S'il y avait un devoir à accomplir et qu'on fit appel à moi pour le service du pays, comme je l'ai toujours fait, je répondrais : Présent ! Mais, ce n'est pas le cas. Le pays a des hommes éminents pour le bien servir ; je ne veux pas recommencer.

Dans l'intérêt de son repos, évidemment, M. Delcassé a raison, mais dans l'intérêt de la France, il a certainement tort. Comme disait M. Briand, s'il était là, bien des choses se passeraient différemment.

Aussi, comprenons-nous à merveille qu'au milieu des acclamations adressées à M. Millerand qui les mérite, les Alsaciens-Lorrains n'aient pas oublié l'homme qui, pendant plus de trente ans, n'a cessé de travailler avec opiniâtreté à préparer cette victoire qui est en partie son œuvre et dont on a singulièrement gâté le résultat.

Au milieu de ses succès, M. Millerand connaît les pointes d'épingle ; l'irritation causée à certains républicains de plus ou moins fraîche date, par la présence du président du Conseil à l'enterrement de l'archevêque de Paris, ne se calme pas : « Pendant qu'il y était, écrit un journal, il aurait pu faire lui aussi sa petite prière. » Et pourquoi pas ?

Qui sait même, si au milieu des beaux chants liturgiques de l'Eglise catholique pleurant ses morts, M. Millerand, faisant trêve aux graves préoccupations qui l'absorbent, n'a pas trouvé une minute pour laisser errer dans son cœur une sorte de prière aux morts.

Demandant un secours à ceux qui ne sont plus.

Tout est possible, et cela ne scandaliserait pas que les esprits bornés ou les adamistes qui subsistent depuis St-Gérôme.

Un des hommes qui ont eu le plus d'influence sur notre jeunesse, Victor Hugo, croyait à l'efficacité de la prière, même quand il professait les principes les plus hardis de la libre pensée. Si vous ouvrez ce livre merveilleux de reportage et d'impressions : *Choses vues* ; à la date du 8 janvier 1876, vous lirez :

« J'ai vu aujourd'hui, dans l'omnibus, une pauvre vieille femme tout en deuil qui cachait ses yeux dans ses mains et qui pleurait. J'ai prié pour elle, et j'ai supplié Dieu de prendre en pitié cette douleur que je voyais et ce malheur que j'ignorais. »

Trois ans plus tard il écrivait encore le 18 septembre 1879 :

« Je suis allé au tombeau de ma fille Léopoldine. Prière. Ils m'entendent, je les entends ».

Ce qu'on approuve chez Victor Hugo, le blâmerait-on chez M. Millerand ?

D'ailleurs, je ris vraiment, moi le vieux libre penseur irréductible, quand je vois plusieurs de nos chefs agiter, de temps en temps, le vieux spectre de l'anticléricalisme et s'en aller, sitôt que l'occasion se présente ou que le besoin se fait sentir, demander le

secours des sœurs, des frères et des curés. Faut-il rappeler quelques exemples ? Ils foisonnent. Quand M. Georges Clemenceau dut subir une opération pénible, il prit pension dans la clinique religieuse de la rue Blomet ; il se confia aux mains délicates d'une sœur. Il laissait même exécuter une photographie, que j'ai là, le représentant sur son lit de malade, la tête enfoncée dans son bonnet de nuit, tandis que les ailes de la cornette de la religieuse semblent auréoler son front.

— Lorsque, il y a quelques années, un de ses secrétaires, M. Lucien Bourdeau, le quitta pour entrer au séminaire, le Tigre eut ce mot pittoresque :

— Cela vaut mieux tout de même que d'être sous-préfet !

Ces contradictions abondent ; il me faudrait tout un chapitre pour les mentionner toutes, depuis M. Emile Combes faisant soigner son fils Edgar chez les « sœurs franciscaines » de la rue Maurepas, à Versailles, d'où il sortit pour mourir, jusqu'à M. Bouisson, député socialiste des Bouches-du-Rhône, faisant élever ses filles dans le meilleur couvent de Marseille. Ne cite-t-on pas un député qui de conservateur est devenu radical ou quelque chose d'approchant, M. Paisant qui — ce qui est son droit — va pieusement à la messe tous les dimanches et déblatère contre la reprise des relations avec le Vatican.

A quoi bon insister ? M. de Kuerguezec, alors député radical-socialiste, ayant à subir une grave operation chirurgicale, où alla-t-il se faire soigner ? Chez les sœurs.

Ce furent des religieuses qui assistèrent M. Waldeck-Rousseau dans sa dernière maladie.

Au mois de juillet dernier, M. Lemery, sénateur de la Martinique, tout radical qu'il soit, menait sa fille à l'autel de St-Philippe-du-Roule où elle allait recevoir la bénédiction nuptiale.

J'en pourrais citer vingt autres.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le fameux principe de contradiction de Condillac s'affirme en dépit des plus belles théories et ce n'est pas sans surprise que nous avons lu dans le journal qui passe pour refléter les idées de M. Clemenceau, un article assez vif critiquant la présence de M. Millerand à Notre-Dame, le jour de l'enterrement du cardinal Amette. Mais M. Clemenceau s'il avait été à Paris, aurait peut-être accompagné M. Millerand. Nous nous souvenons en effet que lorsque l'ancien président du conseil fut gravement blessé par un fou criminel, le cardinal Amette alla lui rendre visite, lui exprimant ses vœux de prompt rétablissement.

— Je suis très content de vous voir, lui dit M. Clemenceau : votre clergé a été très chic pendant la guerre. Aussi, moi qui suis un vieil anticlérical, j'en ai été tout retourné. Je suis très heureux que vous soyez venu.

C'est dans cet entretien que M. Clemenceau chargea le cardinal de régler avec Rome la délicate question des évêchés d'Alsace-Lorraine.

— Je m'en rapporte absolument à vous dit-il.

Ce jour-là, M. Clemenceau, comme M. Millerand aujourd'hui, faisait montre de tolérance, cette vertu qui est de tradition chez les libres penseurs. Diderot qui était athée, mais qui, excellent époux, voulait la paix chez lui, conduisait parfois sa femme — très dévote — à la messe et au sermon. On le vit même

certains dimanches, mener sa petite fille au catéchisme ; il n'en reste pas moins le metteur en œuvre de *l'Encyclopédie*, ce brûlot qui incendia l'ancien régime.

Voltaire lui-même payait son tribut de courtoisie aux habitudes de son temps et, un jour, rencontrant un cortège qui portait le viatique à un malade, il se découvrit devant le prêtre qui tenait le ciboire sous ses ornements :

— Vous vous êtes réconcilié avec Dieu ? lui dit-on.

— Non, répartit en riant le patriarche de Ferney, nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas.

En sens contraire, est-ce que le royaliste et clérical Chateaubriand ne suivit pas l'enterrement civil d'Armand Carrel, tué en duel par Emile de Girardin ? Il tenait même un des cordons du poêle. La veille, il était venu s'agenouiller et prier à sa manière devant le cercueil du célèbre journaliste.

Plus près de nous, est-ce que M. Jaurès qui, lui, était déiste comme il l'a proclamé dans ses livres mais très anticatholique, n'accompagnait pas parfois, jusqu'à l'église, sa mère qui était dévote ? C'était chez le célèbre orateur socialiste, excès de respect pour les idées de la femme vaillante qui avait eu tant de peine à l'élever, et, pauvre, à lui faire faire de brillantes études. Un républicain de la veille, très ferme et dont la sincérité n'est pas douteuse, M. Lafferre, sénateur de l'Hérault, ancien président du Grand Orient, quand sa femme mourut, donna cette marque de respect à la mémoire de la défunte qui était pieuse d'appeler les prêtres pour célébrer son enterrement.

Ce respect pour les opinions des siens, contraires

à ses conceptions philosophiques, Jaurès le poussa jusqu'à faire baptiser sa fille à l'église St-Gérôme de Toulouse, et quand Mme Jaurès voulut qu'on se servît pour la cérémonie d'une fiole d'eau rapportée du Jourdain, il ne s'y opposa pas. Le lui a-t-on assez reproché ?

Tout cela date de loin ; ces souvenirs comblent la disette d'actualité par ces temps de vacances.

Pour combler les lacunes de la « Vie de Paris » pendant les vacances un grand journal du matin *Comédia* a eu l'ingénieuse idée d'ouvrir une sorte d'enquête auprès des personnalités qui passèrent autrefois par les cabarets à la mode et de demander à des écrivains et des artistes quelques souvenirs sur « Montmartre nombril du monde... ? » Ça été l'occasion pour plusieurs de rappeler les heures lointaines de leur jeunesse.

M. J. H. Rosny aîné, le maître écrivain à qui nous devons ces romans robustes et d'une si belle conception comme la *Mort de la Terre* et la *Force Mystérieuse*, a été interrogé. Il a dit ses visites au « Chat Noir » du boulevard Rochechouart « où, a-t-il écrit, Salis assomma l'un de ses garçons par mégarde, en le défendant contre les Souteneurs ? »

Cela nous ramène à 1885 et ce n'est pas d'hier. Le petit fait divers que rappelle M. J. H. Rosny aîné, est à peu près exact. Je dis à peu près, parce que les choses ne se passèrent pas tout à fait comme il le raconte.

Le garçon de café fut bien assommé par Salis mais ce ne fut pas en défendant le gaillard contre des malandrins, au contraire. Ce garçon congédié par le directeur du « Chat Noir » était venu à l'heure tar-

dive de la fermeture du cabaret et menaça Salis, qui croyant sa vie en danger, se défendit et lui asséna sur la tête un formidable coup de volet de la boutique. Poursuivi pour homicide par imprudence, Salis fut acquitté. Mes souvenirs sont très précis à ce sujet parce qu'à cette époque je plaidais beaucoup plus qu'aujourd'hui et le directeur du « Chat Noir » me confia sa défense. Il aurait pu s'adresser à une célébrité du barreau ; plus modeste, voulant éviter le bruit des journaux il choisit un avocat jeune dont on ne risquait guère de parler.

Son acquittement l'enchanta naturellement ; il tint absolument à m'offrir des honoraires sous la forme d'une collection reliée du journal le *Chat noir* qu'il orna d'une dédicace reconnaissante.

Cette affaire m'en valut une autre. Les sergents de ville avaient arrêté un brave ouvrier qui, un peu gai, les avait agacés par des propos peu parlementaires. Il se nommait Mignoquet. Les agents l'avaient passé à tabac et ils durent y aller un peu fort puisque le malheureux mourut des suites de ce traitement. Ses fils poursuivirent les agents en police correctionnelle, leur demandant une somme assez élevée de dommages-intérêts. Les sergents de ville furent défendus par l'avocat de la préfecture de police, le Bâtonnier Durier qui fut très éloquent à son habitude. Cependant les deux agents furent condamnés à une légère amende et à cinq cents francs de dommages-intérêts.

Ce n'était guère, mais c'était quelque chose et Jules Moineaux, le père de Courteline, qui écrivait ces si amusants « tribunaux comiques » dans le *Charivari*, terminait son compte rendu par des éloges

à coup sûr exagérés sur ma plaidoirie et s'adressant à l'ombre de ce pauvre Mignoquet, il lui disait :

> Malgré Durier, ton souvenir, vieux frère,
> Fut défendu par un jeune talent.
> Du haut du ciel, ta demeure dernière
> O Mignoquet tu dois être content !

Dans tous les cas ses enfants, eux, ne furent pas satisfaits. Ils trouvaient la condamnation ridicule, moi aussi du reste. Ils interjetèrent appel et pour être sûrs d'avoir une meilleure plaidoirie, ils me retirèrent leur dossier et leur confiance, choisirent M. Millerand à ma place ? Nous étions des camarades et cet incident n'altéra en rien notre vieille amitié.

Devant la. Cour, Me Durier prit sa revanche ; malgré une très substantielle plaidoirie de Millerand les agents furent acquittés.

Ce sont là de bien petits souvenirs d'une époque lointaine ?

C'est de souvenirs que se compose le programme de toutes ces Sociétés qui gardent le culte des hommes plus ou moins célèbres.

Qui n'a pas sa petite société d'admiration où l'on honore la mémoire des grands hommes morts et où on sert parfois les petits intérêts des vivants ? Ces sociétés, toutes fort intéressantes et même parfois utiles se sont beaucoup multipliées ces dernières années ; quand elles ne font pas de bien, elles ne font jamais de mal. Nous en comptions hier quatorze principales. On vient d'en créer une quinzième « Les admirateurs de Paul Déroulède », la série n'est pas close.

La première en titre est celle qui a pour enseigne *Les amis de Victor Hugo* que présida longtemps, avec

autorité, M. Victor Margueritte; ces temps derniers l'éminent écrivain a passé sceptre, je veux dire la présidence, à Mme Amélie Mesureur, le poète des émotions nobles et généreuses et qui se multiplie pour provoquer les occasions de rendre hommage à l'auteur de la *Légende des Siècles.*

Je dois ajouter que nous autres, les vieux Hugolâtres, sommes demeurés fidèles à l'admiration de notre jeunesse. Hugo a écrit dans sa belle préface de Shakespeare : « J'admire tout dans Shakespeare comme une brute. » Tout en nous rendant compte de l'exagération que nous commettons, nous aussi, nous admirons tout dans Hugo, comme des brutes.

Puis, viennent *Les amis de Lamartine* qui sont moins absolus et se permettent parfois quelques réserves ; on autorise même les discussions.

Les Mussetistes ont été présidés, pendant de longues années par M. Maurice Magre ; peut-être même préside-t-il encore. A part les réunions annuelles autour du buste du chantre de « Rolla, » les *Mussetistes* veillent à l'entretien du saule du Père-Lachaise qu'il faut remplacer de temps en temps, les touristes anglais et américains en arrachant les feuilles et même les branches.

La *Maison de Balzac* est une autre affaire. Elle fut créée par ce pauvre Royaumont dont l'existence eut tant de heurts. Un jour qu'il était à la recherche d'un logement, Royaumont trouva celui qu'avait occupé Balzac et qui était vacant ; il s'installa, réunit quelques souvenirs intéressants et parvint, tant bien que mal, plutôt mal, à obtenir les fonds nécessaires pour l'entretien de cet asile de la pensée balzacienne où, jadis, le celèbre romancier eut de fréquents démêlés

avec sa propriétaire. Je crois que cela n'a pas beaucoup changé depuis.

Les *Stendhaliens* se contentent d'admirer les œuvres de leur patron tout en aidant de leur mieux à la réussite des éditions d'art. *Les Amis de Sully Prud'homme* sont plus unis que nombreux. Ils ont conservé intact, rue St-Honoré, l'appartement de l'auteur du « Vase Brisé » ; ils s'y réunissent le jour anniversaire de la mort et on couronne un débutant dont on publie gratuitement le premier recueil de vers inédit.

Il suffit de mentionner *Les Amis de Gambetta* avec réunion oratoire tous les ans aux Jardies, à Ville d'Avray et *Les admirateurs de Zola* qui organisent un pèlerinage annuel à Médan. A la mort de l'auteur de l'*Assommoir* j'avais suggéré à sa veuve l'idée de donner cette superbe propriété à la Société des Gens de Lettres pour en faire une maison de campagne pour les écrivains ; Mme Emile Zola préféra la donner à l'Assistance publique qui y envoie en villégiature ses infirmières fatiguées quand elles ont été bien sages.

Les Amis de Verlaine que fonda Catulle Mendès déjeunent frugalement ensemble le jour anniversaire de la mort de Lélian puis s'en vont au Luxembourg porter quelques fleurs devant le buste du poète.

La Société Maria Deraismes honore la vaillante propagandiste des droits de la femme. Sa belle statue, par Barrias, un peu oubliée, se dresse au Square des Epinettes. Par son testament, je fus chargé de publier ses œuvres et elle me laissa son portrait, peint par elle-même. Je l'ai offert à Carnavalet qui n'a pas montré d'empressement à posséder ce curieux tableau de la célèbre féministe. Nous avons *Les disciples de*

Clémence Royer, elle a laissé douze exécuteurs testamentaires, dont je suis, pour publier dix gros volumes de ses œuvres inédites. On attend toujours un éditeur qui ne vient jamais. Nous voulions aussi lui élever une statue ; la maquette a été exécutée, mais l'argent a manqué pour la couler en bronze.

Les admirateurs de Jean Jaurès se suffisent à eux-mêmes et organisent un musée où ils recueillent les vieux vêtements du grand orateur, les pantoufles usagées, les faux cols et les manchettes dépareillés. Le *Groupe Clarté* s'inspire exceptionnellement d'un vivant et communie dans la pensée de M. Barbusse. *L'Imprimerie Gourmontienne* vient de se constituer pour recueillir la correspondance et publier les inédits de M. Rémy de Gourmont. Les initiateurs sont, entre autres, Henry de Régnier, Rachilde, A. Rouveyre, O. Uzanne, Francis de Miomandre, Jean de Gourmont, Alfred Valette, Louis Dumur, André Billy et Charles Regismanset.

Remy de Gourmont avait un talent très original et une philosophie un peu particulière. Il y a une quinzaine d'années il avait écrit : « Je me soucie moins de l'Alsace et de la Lorraine que de l'ongle de mon petit doigt de la main droite, servant à secouer la cendre de ma cigarette. »

Dans une lettre qu'il m'écrivait un peu avant la guerre, Rémy de Gourmont regretta gentiment cette mauvaise phrase. Je vais rechercher la lettre et l'envoyer à ses disciples.

Cela faisait quatorze. Voici maintenant *Les admirateurs de Déroulède*, ce qui porte le chiffre à quinze. Un chiffre impair et cela plaît aux Dieux, paraît-il. On ne dit pas pourquoi.

L'Impératrice Eugénie qui vient de mourir n'aura pas sans doute sa « Société » mais les souvenirs qu'elle laisse n'en sont pas moins intéressants.

Sa mort a donné lieu à de nombreuses études et mônographies dont plusieurs sont curieuses et quelques-unes intéressantes. Je ne parle pas d'une suite de racontars fantaisistes prétendant apporter la clef du mystère du coffre-fort des Crawfort et d'après lesquels Thérèse Humbert serait la fille de l'impératrice.... et du maréchal Bazaine. Ce serait là le fameux secret que Thérèse Humbert promettait de révéler au cours des débats et que finalement elle emporta dans sa prison centrale. Il faudrait tout de même quelques preuves bien probantes pour nous en faire avaler une de cette taille.

Pour les hommes sérieux, M. Filon qui fut le précepteur du Prince Impérial publie, dans *La Revue de Paris,* une étude indiscrète quoique respectueuse, sur les nombreux amoureux de l'Impératrice qui aurait été fort intéressée et parfois émue, en tout bien tout honneur, par ses passions qu'elle suscitait dans son entourage. D'autre part, M. Jacques Debussy publie une *Impératrice Eugénie* avec une préface de M. Paul Ginisty. On dit du bien de ce volume.

Le morceau capital est une étude sur le *Secret de l'Impératrice* par M. Camille Pitollet dans le dernier numéro du *Mercure de France,* la revue indépendante qui a repris sa publication avec une vigueur qu'on ne trouve guère dans les autres revues. Cette étude de M. Camille Pitollet est à coup sûr des plus captivantes, mais combien elle gagnerait à être débarrassée des digressions touffues et voulues et à nous apporter des précisions nettes et claires. L'étude commence

par cueillir une phrase d'un article de M. Edouard Conte dans la « Dépêche de Toulouse » :

« On n'a jamais su qui était le père de sa fille Eugénie, écrit M Edouard Conte, le père selon la loi ayant intenté à sa femme une action en désaveu de paternité fondée sur son absence pendant le temps de la conception. Plus tard Mme de Montijo fixa Mérimée qui, par le mariage de la fille de sa maîtresse, se trouva être chez lui aux Tuileries. De là des mots amers de Victor Hugo, qui, avant le coup d'Etat l'estimaît. »

Voici déjà deux souvenirs historiques qui ne manquent pas de piquant : L'ex-impératrice désavouée et la mère, maîtresse affichée d'un écrivain de beaucoup d'esprit, mais d'une morale plutôt relâchée. Il est vrai que Napoléon III n'avait pas à se montrer bien regardant sous ce rapport puisque, le roi Jérôme, avait écrit, dans une lettre au Pape, qu'il n'était point le père du prince et que l'on s'accorde à lui donner l'amiral Verhuel avec lequel la reine Hortense s'oublia publiquement et notamment. Ces coulisses de l'Histoire impériale, bien connues, ne sont pas décidément une succursale de la morale en action.

M. Pitollet réunit un certain nombre d'assertions dont quelques-unes étayées sur des documents, et qui tendent à prouver qu'au moment de son mariage, l'Impératrice Eugénie qui aurait eu à ce moment 29 ans et non 25, se servit d'un extrait de naissance qui n'était pas le sien. Tout cela mériterait discussion, nous ne pouvons que mentionner en courant. Le *Mercure de France* rappelle la mystérieuse disgrâce de la mère, la comtesse de Montijo comme « camerera major » de la Reine Christine en 1847. En 1853, Napoléon III renvoyait sa belle-mère de la cour et Mérimée la reconduisit à la frontière espagnole.

Enfin, en mai 1853, à l'occasion de la première fausse grossesse de l'Impératrice, l'Empereur consent à recevoir la duchesse d'Albe sœur d'Eugénie, mais s'oppose, par un ordre formel, à ce que sa mère l'accompagne.

J'esquisse naturellement à grands traits. Ceux qui aiment ces problèmes historiques — ils sont nombreux — pourront discuter plus à l'aise en lisant un crayon à la main, les feuillets de M. Pitollet qui prennent place dans les archives de la curiosité.

XXXIX

23 SEPTEMBRE.

M Paul Deschanel donne sa démission. — Quelques candidats d'hier et d'aujourd'hui. — Sur les dix présidents d'hier. — Anecdotes et portraits. — Souvenirs de l'alliance anglaise. — Quand il eut fallu écraser l'Allemagne.

La succession à la Présidence de la République a été ouverte et presque aussitôt le remplacement a eu lieu.

Pour les amis de M. Paul Deschanel, c'est un crève-cœur. C'est une véritable perte pour le pays. Le président de la République qui va s'en aller était le modèle qu'on pouvait rêver pour cette suprême magistrature. Il en avait toutes les qualités : la probité, la correction politique, la loyauté, le talent, l'amour du pays. Tout enfin.

C'est une très grande perte, disons-nous.

Quel drame épouvantable. Cet homme ayant joué les plus grands rôles, contre qui la calomnie acharnée après les puissants n'avait jamais pu relever que du véniel, après avoir connu les jours de gloire et les heures de triomphe, était parvenu au faîte, à cette

place qu'il avait tant désirée et qu'il aurait occupée avec autant d'autorité que d'éclat ; tout s'écroule. Une commotion un peu vive, le déplacement d'une goutte de sang dans le cerveau a suffi pour détruire ce merveilleux équilibre intellectuel. Malgré les apparences, d'ailleurs, ce galant homme n'aura pas été heureux et le dernier coup lui laisse assez de vivacité pour comprendre combien il est cruellement frappé.

Sur mon carnet de notes, je trouve mentionnée la dernière visite que je lui fis le mardi 9 mars dernier, avec le bureau de l' « *Idée française à l'étranger* » accompagnant MM. de Selves, Cruppi et le sénateur Reynald. Nous le trouvâmes très cordial comme toujours, mais un peu sombre, préoccupé. Comme nous nous excusions de l'avoir dérangé, il protesta :

— Mais, non, au contraire, je suis si content de vous voir. Il faudra venir comme vous le faisiez au Palais-Bourbon, sans façon. Vous me direz ce qui se passe et que j'ignore. Surtout ne me laissez pas seul !

Ah ! le brave homme, sûr, dévoué, empressé à se rendre utile. Aimant surtout les honnêtes gens en dehors des brigues et des intrigues.

Les petits industriels sont en mouvement pour ne pas être pris au dépourvu comme au moment de l'élection de M. Deschanel où les camelots manquèrent leur journée. Quatre jours avant le scrutin, M. Clemenceau avait toutes les chances et on avait préparé des millions de cartes postales, des médailles, des portraits. Mais M. Briand travailla si bien qu'il fit échouer le « Tigre » ; c'est un des travaux de démolition parlementaire, les plus habiles qui aient été exécutés.

Si M. Clemenceau avait nettement posé sa candi-

dature en janvier dernier il aurait été élu par acclamation, à la presque unanimité par le Congrès. Il voulut coquetter, répétant « je laisse mes amis voter pour moi, mais je ne suis pas candidat ! » et il fut obligé, moralement, de ne pas accepter une nomination qu'il aurait obtenue à quelques voix de majorité. Par les mots qui lui ont échappé, de ci de là, on sait aujourd'hui que M. Clemenceau regrette la façon dont sa campagne, sur sa volonté expresse, fut menée.

Ses regrets prennent, parfois, une forme déplaisante. Quand il apprit la maladie de M. Deschanel, il se laissa aller à dire :

— C'est bien fait, ils n'ont pas voulu d'un vieillard, ils ont pris un gâteux !

Cette appréciation est souverainement injuste. La superbe lettre de démission par laquelle M. Paul Deschanel abandonne ses fonctions a arraché des larmes à plusieurs députés, elle est la preuve que l'ancien président de la République conserve la netteté de ses idées. Cette lettre porte bien la marque de M. Deschanel, ceux qui le connaissent y ont trouvé la hauteur des idées, la manifestation de ses sentiments patriotiques. C'est un cri déchirant de douleur. Je vous défie bien de le lire sans être profondément ému.

L'Elysée fut, ces dernières années, le rêve de plusieurs qui n'eurent d'ailleurs que des chances bien minces. On a oublié ce pauvre M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui se croyait destiné à la première magistrature, le disait avec assurance et pariait même qu'il remplacerait M. Fallières. Le moment du vote venu, une maladie implacable avait abattu le député de Toulouse qui avait un peu abusé de la vie facile

et qu'on dut enfermer dans une maison de santé, où il se trouve encore, inconscient de tout ce qui se passe autour de lui. Avant la guerre, M. Caillaux put escompter un succès alors très possible. Il pouvait compter sur tous les députés et sénateurs de la gauche avancée. Ce qui reste de ces groupes radicaux avait songé à présenter cette fois la candidature de M. Gaston Doumergue ; beaucoup auraient voté pour lui, mais on a rappelé le zèle que l'ancien ministre des affaires étrangères avait déployé en faveur de MM. Malvy et Caillaux qui lui doivent de n'avoir été frappés que de condamnations ridicules qui terminèrent les deux scandaleux procès ; ces souvenirs encore récents ont suffi ; M. G. Doumergue qui aurait eu des chances sérieuses a été écarté. Toutes les fautes politiques se paient.

C'est M. Millerand qui a été élu.

La République, en cinquante ans, n'a eu que dix présidents, ce qui fait en moyenne cinq ans pour chacun. MM. Thiers, Mac-Mahon, Jules Grévy, Casimir-Perier durent démissionner.

Carnot fut assassiné et Félix Faure mourut subitement.

Presque tous les présidents furent peu ménagers de leurs deniers. Thiers lui-même dépensait ce qu'il recevait ; Mac-Mahon mangea généreusement une partie de sa fortune : il en fut de même de Sadi Carnot. Mme Carnot avait défini l'Elysée : « Un endroit désert où l'on s'ennuie et où l'on se ruine. » M. Raymond Poincaré, entré millionnaire à la présidence, en est sorti gêné ou à peu près ; on peut le dire, c'est à son honneur.

Grévy fut économe plus qu'il aurait fallu ; on assu-

rait que chaque année de sa présidence lui valait un bel immeuble boulevard Malesherbes. Il laissa une belle fortune.

M. Loubet se conduisait généreusement, ne montrant ni économie, ni gaspillage. Par contre, M. Fallières apporta à l'Elysée des mœurs de petit rentier avare. Quoique riche, il liardait sur tout ; quand il donnait un dîner officiel, il marchandait sur le charbon et il avait obtenu que les vins fins fussent payés sur le budget des Beaux-Arts. C'était lamentable. M. Fallières était pourtant un brave homme et un républicain convaincu.

Un fantaisiste s'est amusé à donner des surnoms à nos dix premiers présidents, et voici la liste telle qu'il l'a dressée.

Monsieur Thiers, tout court. Le Maréchal de Mac-Mahon, que d'eau. Jules Grévy le pingre. Sadi Carnot l'assassiné. Casimir-Perier l'irrésolu. Félix Faure le vieux marcheur. Emile Loubet le bonhomme. Fallières l'Harpagon. Raymond Poincaré le Grand. Paul Deschanel.... c'était Ripolin, hélas !

Les caricaturistes, ne se montrèrent ni justes ni cléments pour les magistrats de la République ; ils représentèrent Thiers sous les cent formes du père Foutriquet (surnom que lui avait autrefois donné Louis Philippe). Le maréchal de Mac-Mahon nous apparut sous les traits d'un militaire rigide, à cheval sur un grand sabre ; un dessinateur l'avait crayonné les paupières baissées, tenant par la bride un beau cheval fringant et, au-dessous, cette légende : « Comme la bête a l'œil intelligent ! »

Le dessin fut saisi, et l'artiste condamné à quelques jours de prison.

Grévy eut à subir les caricaturistes le montrant dans les diverses positions du joueur de billard ; il en est quelques-unes de fort amusantes. Quant à Carnot, Caran d'Ache fut son véritable bourreau ; il avait trouvé un Carnot raide, en bois ; le plus célèbre est celui du président attaqué par un lion : la bête féroce laisse ses dents dans les bras articulés. Ces plaisanteries peinaient beaucoup le président de la République.

Chez Casimir-Perier on ridiculisa le col cassé sous toutes ses formes. Félix Faure s'amusait beaucoup de l'exagération qu'on mettait à le représenter avec ses guêtres blanches et son monocle. Le jour où il fut caricaturé en empereur romain fut une de ses joies. M. Loubet n'eut pas beaucoup à souffrir des fantaisies du crayon. Le plus impertinent fut de le représenter avec le chapeau bossué par les coups de poing d'un royaliste brutal et mal élevé. Quant à M. Fallières, la pose ordinaire qu'on lui donna fut à cheval sur un tonneau du Loupillon. Mme Raymond Poincaré a fait une collection des caricatures de son mari ; il y en a deux cent cinquante environ ; à peine deux ou trois sont méchantes. M. Deschanel était d'habitude représenté en enfant de chœur pour railler son étonnante jeunesse. Ah ! le pauvre président ! comme il paye cher cette belle santé de jadis.

Le premier président de la République, M. A. Thiers, quitta le pouvoir parce qu'il le voulut bien ; il avait trop souvent mis le marché en mains à l'Assemblée Nationale qui, un beau matin, le prit au mot.

« Ils n'oseront pas, disait la veille M. Thiers, ils n'ont personne ; Mac-Mahon n'acceptera pas ».

Mac-Mahon lui avait en effet écrit quelques jours auparavant : « Je vous dois tout ; vous m'avez rendu

l'honneur en me confiant le commandement de l'armée ».

Cependant, Mac-Mahon avait accepté d'avance de remplacer son bienfaiteur, justifiant le mot de l'archevêque Lavigerie qui avait eu avec le maréchal des démêlés en Algérie : « Pas si bête et pas si honnête qu'on le dit. »

Le deuxième président de la République ayant voulu soutenir les fractions réactionnaires contre le pays républicain, fut contraint de démissionner à son tour après avoir faussé ce rouage constitutionnel : la dissolution au point que, depuis, plus personne n'a voulu s'en servir.

Le maréchal partit de l'Elysée non sans satisfaction et il écrivait, quelque temps après : « Soldat, je suis resté soldat et je puis dire en âme et conscience que, non seulement j'ai servi loyalement les gouvernements successifs, mais encore qu'à leur chute, je les ai regrettés tous, à l'exception d'un seul : le mien. »

Jules Grévy fut le modèle des présidents de la République : il aurait pu accomplir son deuxième septennat s'il n'avait pas été desservi par son gendre qui, logé à l'Elysée, agiotait, mais dont à distance, les torts paraissent aujourd'hui moins graves. Sommes-nous devenus plus indulgents à force d'avoir assisté à d'autres scandales ? Quoiqu'il en soit, abandonné de tous, Jules Grévy se cramponna au pouvoir ; il dut partir, de guerre lasse ne trouvant aucun ministre pour assurer le Gouvernement. Malgré la fiction constitutionnelle, Jules Grévy intervenait souvent personnellement dans le maniement des affaires et c'est ainsi qu'il put éviter la guerre en prenant en mains l'affaire Schnœbelée, en démasquant le guet-apens de

Bismarck, dans une lettre particulière à l'empereur Guillaume.

Jules Grévy ne signait pas tous les décrets que ses ministres lui présentaient ; souvent il en oubliait quelques-uns qui ne sortaient plus de l'Elysée. Il lui arrivait même, au cours des discussions en Conseil des ministres, de couper court à quelque proposition qui lui déplaisait en disant :

— Nous continuerons la prochaine fois.

Et on n'en parlait plus.

Ce fut un honnête homme par excellence. Sadi-Carnot, qui remplaça Jules Grévy, se laissait influencer par les articles de journaux ; les caricatures de Caran d'Ache le représentant sous la forme d'un pantin en bois démontable, le rendait très malheureux.

— « Ils me tueront avec leurs coups d'épingle », disait-il à un de ses camarades de l'Ecole Polytechnique, Armand Sylvestre.

Ce fut le poignard d'un fou qui le tua stupidement à Lyon ; ce coquin de Caserio n'avait aucun motif de haine contre le Président ; il appliquait les théories des Soviets d'aujourd'hui.

Pour remplacer Carnot, le parti républicain se trouva d'accord pour élire Casimir-Perier, un grand nom, une grande honnêteté, une grande fortune, mais qui manquait de caractère. Il fut mal défendu par les républicains et mal servi par ses ministres. Hanotaux qui avait été son chef de Cabinet, devenu ministre des affaires étrangères, à son tour, lui refusait la communication de la correspondance diplomatique. Dans un procès aux assises intenté à Géraud Richard et que défendait Jaurès, le magistrat qui présidait ne sut pas faire respecter le chef de l'Etat ; comme le député

socialiste accumulait les injures les plus basses, le président l'interrompait pour lui dire :

— Vous n'allez pourtant pas comparer la maison de Casimir-Perier à un Lupanar ?

Jaurès, superbe, d'insolence, ripostait :

— Je ne la compare pas, je la mets au-dessous.

C'était une de ces cruelles injustices dont le président fut profondément blessé.

Finalement, il résolut de partir. Il a écrit les raisons et la cause de sa démission ; le mémoire qui existe encore est assez long. Un jour il en lut un chapitre à M. Delcassé qui s'en souvient très bien, chapitre dans lequel il expose ses griefs contre M. Hanotaux et certains autres de ses ministres.

Pauvre Casimir-Perier ; on a vu ses défauts et il n'osa pas montrer ses qualités. La réputation d'énergie de son grand'père décourageait ses velléités d'activité. Le jour où il décida de s'en aller, il reçut différentes personnalités et plusieurs de ses ministres. Causant dans la matinée avec M. Delcassé alors ministre des Colonies, il lui disait :

— Je ne puis pas faire acte d'autorité, mon nom me rend suspect.

En vain M. Delcassé lui objectait que c'était en partie pour son nom qu'on l'avait élu et qu'il se devait de tenir tête à ses adversaires.

— Vous êtes le seul de mes amis, lui dit Casimir-Perier, qui me dissuadiez de donner ma démission. Tout à l'heure encore, Charles Dupuy, Georges Leygues, Félix Faure ont reconnu que je ne pouvais faire autrement.

Il démissionna le soir même et Félix Faure, quarante-huit heures après, le remplaçait à l'Elysée.

A peine fut-il élu, qu'un de ses vieux amis, M. Etienne, qui avait été un de ses principaux électeurs, s'empressa de le féliciter par téléphone.

— Tu ne saurais croire, lui dit-il, combien ton élection nous rend tous heureux.

M. Etienne fut interrompu par Félix Faure qui lui fit remarquer que ses nouvelles fonctions de chef de l'Etat ne lui permettaient pas de se laisser tutoyer, même par ses meilleurs amis.

M. Etienne en demeura si interdit qu'il ne trouva à répondre que le mot célèbre de Cambronne à Waterloo et il coupa la communication.

La fin de la présidence de M. Félix Faure se termina en un conte à la Crébillon et forme un chapitre moderne de l'Histoire galante des Gaules.

Pour succéder à ce coureur impénitent, le Parlement nomma un bon père de famille, et on peut le dire aujourd'hui, un mari exemplaire. On raconte que lorsque M. Félix Faure posa sa candidature, Mme Félix Faure alla brûler des cierges à la Madeleine pour que son mari ne fut pas élu. Je ne sais si Mme Loubet qui est pieuse pria pour que l'Elysée lui fut épargné, mais elle éprouva un vrai chagrin. Etant allé apporter mes félicitations à ce nouveau président, qui habitait le Palais du Luxembourg, je rencontrais le plus jeune de ses fils, alors âgé de sept à huit ans, qui est mort l'an passé si prématurément.

— J'espère que tu es content maintenant ?

— Oh ! non, me dit-il, avec un air de véritable crainte, car depuis que papa est nommé, maman ne fait que pleurer.

La présidence de M. Loubet, ce chef d'Etat si fin, si républicain, si cordial et si justement populaire

n'en fut pas moins une des meilleures que l'Histoire aura enregistrée.

On ne peut pas dire que M. Fallières fut un mauvais président ; son républicanisme ne se démentit jamais et sa probité a été inattaquable. Quel dommage que cet important propriétaire foncier ait apporté à la présidence les habitudes d'un petit épicier avaricieux jusqu'à la parcimonie.

Il aurait inventé l'art de couper les sous en quatre. Parmi les défauts qu'on n'a pas le droit de lui reprocher, car ce n'était pas sa faute, les gazettiers signalent le borborygme invétéré. Mirabeau raconte, dans « l'*Espion dévoilé* », que le baron de Breteuil se frappait le ventre, sans façons, devant ses courtisans, pour se débarrasser de ces borborygmes. M. Fallières ne se frappait pas l'estomac, mais il arrivait au même résultat et ses ministres s'en plaignaient parfois. Ah ! pauvre guenille, comme disait Molière.

Enfin, nous eûmes Raymond Poincaré, le grand président de la grande guerre, qui montra à un suprême degré les qualités du représentant de la France dans des heures les plus tragiques de l'Histoire. Il fut et il resta le modèle.

M. Paul Deschanel aurait été le digne successeur si la stupidité du hasard n'avait brisé à la fois les ressorts de l'esprit et du cœur.

Et maintenant les anecdotiers attendent M. Millerand pour lui fixer une place dans les annales.

En attendant consignons quelques souvenirs importants d'hier, se rattachant à l'heure présente.

Par ces temps de tractations avec l'Angleterre pour que Lloyd George ne mette pas sans cesse des bâtons dans nos roues, quand nous voulons obliger

l'Allemagne à exécuter le traité de Versailles, quelques souvenirs sur les dernières années qui précédèrent la guerre ne sont pas inutiles.

Tant qu'il vécût, Edouard VII essaya de mettre ses actes d'accord avec ses paroles ; ce fut l'ami loyal et sincère. Déjà au mois de juin 1905, quelques jours après le débarquement de M. Delcassé, dont il faudra bien que nous parlions un jour en précisant les faits si contraires à la légende, déjà à cette époque, Edouard VII fit offrir un traité d'alliance.

C'était le moment où le chancelier allemand prince de Bulow, avait fait dire par son ambassadeur à Paris : « L'Allemagne est derrière le Maroc ; nous désirons savoir jusqu'où va le concours promis par l'Angleterre ? »

M. Rouvier était particulièrement inquiet. On lui avait dit : « M. Delcassé parti, nous ne réclamerons plus rien. Les relations reprendront une allure amicale ; nous aplanirons les difficultés. »

Il l'avait cru. M. de Bulow exigeait maintenant la Conférence d'Algésiras. L'Angleterre intervint et dit au Gouvernement français que s'il voulait éviter tous ces marchandages, un traité d'alliance y mettrait fin, une conférence internationale ne pouvant avoir lieu que si le Gouvernement de Londres y consentait.

M. Jules Delafosse, député du Calvados, qui s'occupait surtout des questions étrangères, eut une conversation à ce sujet avec M. Rouvier, conversation dont il écrivit le procès-verbal :

— Mais, enfin, demanda-t-il à M. Rouvier, avez-vous un traité d'alliance ?

— Non, répondit le ministre, mais il ne tient qu'à nous d'en avoir un tout de suite. L'Angleterre nous l'a spontanément offert.

— Pourquoi, dans ce cas ne le signez vous pas ?

— Parce que si Guillaume II. qui craint ce traité plus que tout au monde, apprenait cette alliance, il serait capable de provoquer la guerre.

Et M. Rouvier représentait la Russie incapable d'intervenir après son écrasement en Mandchourie, notre armée ayant subi la malfaisante direction du général André et de tout le système des fiches de Vadécard ; la marine ne valait pas mieux ; quelques semaines auparavant, de concert avec l'Angleterre on avait voulut envoyer un cuirassé manifester a Tanger, cela avait été impossible. M. Camille Pelletan avait demandé trois semaines pour mettre un navire en état de prendre la mer. C'est à la suite de cette aventure qu'on cacha alors au public que M. Paul Doumer, du haut de sa tribune, qualifia M. Camille Pelletan de « péril national ».

Les radicaux ne le lui ont pas pardonné et depuis l'inénarrable Bouffandeau ne cessait de répéter dans les couloirs : « Ce Doumer, c'est un suppôt de la réaction ». Il prononçait « rreation ».

Ce traité qui aurait alors simplifié tant de difficultés n'aurait pas été la guerre, comme le craignait M. Rouvier. L'Allemagne n'avait qu'une flotte inférieure et M. Lee qui était lord de l'Amirauté déclarait ouvertement : « Ecrasons l'Allemagne, pendant que nous sommes les plus forts. »

Le ministre des affaires étrangères, lord Lansdoune, avec cette décision et cette fermeté que seuls les conservateurs anglais possèdent, partageait le sentiment de M. Lee et ne s'en cachait pas.

XL

30 SEPTEMBRE.

La grande joie et la grande douleur de M. Millerand. — Comment il préparait ses dossiers. — Souvenirs du procès des anarchistes de Monceau-les-Mines. — Après le discours de Saint-Mandé. — M. Millerand ministre de la Guerre. — « C'était du bon temps ». — Les dix présidentes de la République.

La fortune, aussi extraordinaire que méritée de M. Millerand, débutant comme simple avocat et élu président de la République, doit troubler l'imagination de quelques stagiaires d'aujourd'hui, qui en se promenant dans la vaste salle des Pas-Perdus, doivent se dire : « Il y a quarante ans, le Président actuel était comme nous désireux de bien faire, attendant les clients rétifs et les causes rémunératrices. Le voilà au sommet. Pourquoi pas nous demain ? »

Évidemment, pourquoi ? Il suffit d'avoir du talent, de la volonté, une énergie peu commune ; le tout saupoudré d'un peu de chance.

Les annalistes recherchent en ce moment dans le passé du nouveau Président quelques anecdotes nouvelles, quelques traits peu connus pour souligner les

détails de sa carrière qui fut aussi régulière qu'heureuse.

Ces incursions dans sa vie privée déplaisent fort à M. Millerand et ce n'est pas d'hier. Au cours d'une enquête parmi les célébrités, je lui avais demandé, comme à cent autres : « Quelle a été la grande joie et la grande douleur de votre vie » ?

La question était de forme ; je connaissais à merveille la réponse qu'on aurait pu faire et je me serais bien gardé de la publier sans son avis formel. C'était en mai 1899, M. Millerand, alors simple député, logeait 233, rue de Saint-Pétersbourg, son troisième domicile à Paris, et il m'envoyait ces deux lignes un peu vagues :

« *J'ai toujours eu soin de tenir isolée de ma vie publique, ma vie privée qui n'appartient pas au public* » *et comme c'est à celle-ci que se rattachent et la plus* » *grande joie et la plus grande douleur que j'ai connues, tu me pardonneras de ne pas les livrer* ».

Il n'aurait pas été difficile de suppléer à cette réserve naturelle ; ses intimes connaissaient la douleur causée par la mort d'une mère qu'il affectionnait et pour la grande joie, il aurait suffi de regarder du côté du foyer domestique, qui se formait. Pourquoi aurait-on voulu pousser jusque-là l'indiscrétion qu'un journaliste respectueux de sa profession doit s'interdire. Discuter les actes de l'homme public, à la bonne heure, mais pour la vie privée, elle n'appartient à personne.

C'est un silencieux et un laborieux. Il s'est sûrement fait violence pour accepter le poste qu'on lui a en quelque sorte imposé. Il remplira ses fonctions avec la conscience qu'il apporte à tout ce qu'il fait.

Quand il plaidait, il avait une manière particulière de préparer ses dossiers qui étaient des modèles du genre. Tout d'abord, il posait les points qu'il voulait envisager. Dans une phrase brève, concise, il résumait la situation. Puis il indiquait les objections qu'on lui opposait et à chacune d'elles, il faisait sa réponse, étayée par un argument de fait ou de droit. A la fin, il résumait toute sa plaidoirie, il ramassait tout ce qui lui semblait favorable à sa thèse et il terminait par une phrase concise, toujours écrite en entier, qui lui servait de péroraison. Il dédaignait les éclats de voix, les gestes inutiles, les effets d'audience ; il discutait simplement et demandait tout à la logique. C'était un lieu commun de dire : « La logique impitoyable de Me Millerand ». Mais rien n'était plus vrai. Son raisonnement était une sorte d'engrenage où il essayait d'entraîner le juge et une fois pris, il ne le lâchait plus.

J'ai là, dans mon cabinet de travail, un vieux dossier, datant de 1884 — ce n'est pas d'hier — d'une affaire que nous avions plaidée ensemble ; et j'y trouve, point par point, cette méthode que je viens de résumer. Au début, dans les premiers feuillets, je trouve cette indication pour l'audience :

Lire le rapport de police : ne pas lui faire l'honneur de le flétrir. Lecture sans plus.

Il me souvient que cette façon méprisante obtint un plein succès et produisit une véritable impression.

Cette méthode de l'audience, il l'appliqua dans la préparation des affaires criminelles. Quand les ouvriers de Monceau-les-Mines après avoir cédé aux excitations d'un agent provocateur, mort fou d'ailleurs quelque temps après, nous confièrent à Georges

Laguerre, à Millerand et à celui qui écrit ces lignes, leur défense devant la Cour d'assises de Saône-et-Loire, il y avait une quarantaine d'accusés. Classer ces pauvres gens par catégorie suivant les charges de l'accusation n'était pas trop facile. Dès la première entrevue dans la grande cour de la prison, Millerand mit tout en ordre parfait. Il fut convenu que Laguerre défendrait le principal accusé, Gueslaff, un jeune homme de vingt ans, presqu'un enfant, qui était le plus compromis et risquait la peine capitale. Il me réserva une vingtaine de mineurs qui avaient essayé, le plus maladroitement du monde, de faire sauter à l'aide d'un engin fabriqué avec une boîte à sardines la maison du directeur de la compagnie, et il se réserva ceux qui avaient seulement excité, provoqué et donné assistance Tout se déroula suivant un plan méthodique qui allait à l'encontre de celui de l'accusation et dérouta le ministère public.

Georges Laguerre, qui avait un merveilleux talent d'improvisateur, prononça une très belle plaidoirie. Naturellement, je fis de mon petit mieux pour innocenter mes vingt malheureux clients qui étaient tous jeunes et avaient été plus imprudents que coupables. Mais ce fut Millerand qui, avec sa logique sûre, dure, bourrue parfois, emporta le morceau et détruisit ce qu'il y avait de forcé et d'incertain dans les arguments d'une accusation exagérée.

Dans une réplique, l'avocat général voulut, par une politesse d'audience, faire un compliment a chacun des défenseurs. Mais ce procédé, généralement admis, déplut à Millerand, qui interrompit d'assez mauvaise humeur :

— Nous ne sommes pas à une distribution de

prix ; nous n'avons que faire de votre palmarès ; il s'agit de savoir si les accusés sont coupables ou non. Tout le reste est indifférent.

Il n'était pas très commode, les jours où il n'était pas de bonne humeur.

Au lendemain du fameux discours de Saint-Mandé qui contient des principes — les plus importants — n'ayant rien d'effrayant et qui, téméraires alors, semblent très acceptables aujourd'hui j'allai voir M. Millerand qui voulut bien me demander mon modeste avis :

— Mon Dieu ! lui dis-je, avec la franchise qu'autorisait une vieille camaraderie, c'est, me semble-t-il, un programme possible pour le jour où tu auras rompu avec les impatients et les exaltés qui te suivent aujourd'hui, mais te dévoreront demain si tu te laisses faire.

M. Millerand sourit, discrètement, suivant son habitude car il n'a pas le rire démonstratif :

— Ça, me dit-il, c'est une autre affaire.

C'était en 1896. Il y a aujourd'hui vingt-quatre ans. L'évolution s'est faite lentement, mais avec sûreté et, l'on peut dire, avec une méthode progressive où rien n'a été laissé au hasard. Le président de la République en est arrivé là, parce qu'il l'a voulu. Il n'y a pas peut-être en France d'homme dont la volonté soit plus résolue que la sienne. Une fois qu'il s'est fixé un but, il va droit devant lui, ne tournant pas les difficultés, les dominant. Il semble avoir pris pour devise cette parole de Victor Hugo : « Le rôle de l'obstacle est de se laisser vaincre ».

Trois ans après le discours de Saint-Mandé, en 1899, c'est lui qui eut l'initiative de l'entrée d'un

représentant du parti socialiste dans le gouvernement, ce qui semblait alors une gageure. On était en pleine affaire Dreyfus. M. Loubet, désirant constituer un cabinet d'entente républicaine, capable de liquider au mieux des intérêts français cet extraordinaire procès, appela tout d'abord M. Poincaré pour lui demander de prendre la Présidence. M. Poincaré consulta quelques amis, et parmi ceux-là, M. Millerand avec lequel, depuis leurs débuts au Palais, il entretient les plus étroites relations. M. Millerand lui déclara que le nouveau cabinet ne serait viable que si l'on confiait un portefeuille à un socialiste, et lui indiqua M. Viviani pour le ministère de la Justice.

— Tu me conseilles là une aventure, lui dit M. Poincaré.

Et celui-ci alla trouver M. Loubet pour décliner la mission qu'on voulait lui confier.

M. Loubet appela alors M. Waldeck-Rousseau qui fut mis au courant de l'incident que je viens de rapporter.

— M. Millerand a raison, dit Waldeck-Rousseau, mais c'est lui qui doit faire l'expérience qu'il propose.

Et c'est ainsi que M. Millerand fut nommé ministre du Commerce aux côtés du général de Galliffet, ministre de la Guerre. Vous vous souvenez des cris et des protestations qui accueillirent la nouvelle combinaison.

En ce qui concerne M. Millerand, M. Loubet me disait un jour :

— Au premier moment, j'étais un peu inquiet ; ce ne fut que passager, huit jours après que je l'eus vu à l'œuvre, avec sa méthode, sa précision, sa logique, la connaissance des affaires qu'il apportait au

Conseil, je fus tout à fait rassuré. C'était un homme de tout repos qui rendit les plus grands services au gouvernement et ne lui créa jamais de difficultés.

Quand M. Poincaré, président du Conseil, lui confia le portefeuille de la guerre, M. Millerand accepta sans demander d'autres explications, disant simplement :

— Je n'en aurais pas voulu d'autres.

Et c'était vrai. MM. Rouvier, Sarrien et Clemenceau lui-même lui avaient offert le ministère de la Justice dans leurs trois cabinets. M. Millerand opposa un refus. Il ne voulait que la Guerre qu'on ne lui proposait pas ou les Affaires étrangères qu'on lui refusait. Il est entêté, il s'obstinait. Arrivé rue Saint-Dominique, son premier soin fut de faire détruire les fameuses fiches, les cartons de Carthage et de Corinthe qui, quoique M. Berteaux eut déclaré à la tribune, existaient toujours ; on les avait reléguées dans les combles où des employés choisis les tenaient au courant et on les consultait souvent ; Millerand les détruisit.

— Je ne veux plus de ces ordures, dit-il.

Il fut obéi.

Avec une méthode sûre il refit la discipline depuis le haut commandement jusqu'aux simples soldats. On s'aperçut de suite qu'il y avait quelque chose de changé.

— Il faut rendre au soldat, disait-il à un ami, l'amour de son métier et au public l'affection pour les militaires. Sans cela il y aura un malentendu.

Et il rétablit les musiques militaires qu'on lui a tant reprochées. Il laissait critiquer. Son obstination est bien connue.

Maintenant que le voilà à la présidence il a déclaré qu'il fallait reviser la Constitution ; c'est une idée qui chez lui ne date pas d'hier. En 1883, il faisait à Liancourt, dans l'Oise, avec Georges Laguerre et le signataire de ces lignes ses premières conférences politiques, sur ce sujet auquel il tenait : « Revision de la Constitution. » Le président de la République était naturellement peu connu. J'avais envoyé le texte de l'affiche et comme mon écriture était déjà mauvaise, l'imprimeur lut mal le nom et imprima M. Milleraud. Il réédita l'année suivante la même conférence au Grand Théâtre de Toulouse aux côtés de Laisant et toujours du vieux camarade que j'étais. Son succès fut très grand.

Ah ! ces belles années de jeunesse, comme elles ont vite disparu !

Comme me le disait récemment le Président :

— Je ne dis pas que c'était alors le bon temps, mais c'était du bon temps tout de même.

Il doit cependant trouver que celui d'aujourd'hui est meilleur.

Avec le nouveau président, les annalistes ont aussi à s'occuper de sa collaboratrice qui tient une place si difficile à ses côtés.

La première présidente, Mme Thiers, était la fille d'un entrepreneur qui s'était enrichi en morcelant les terrains voisins de la place Saint-Georges. Elle passa sa vie à soigner, dorlotter son mari ; c'était son adoration et son culte. Jamais elle n'essaya de jouer un rôle ; son intervention politique se bornait à envoyer à la Chambre, les jours où M. Thiers devait prononcer un discours, un certain vin de Chambertin qui mettait en verve le président de la République.

Très réservée, ne parlant presque jamais, elle dormait consciencieusement dans une bergère, aux soirées de l'hôtel de la place Saint-Georges.

Un jour de crise ministérielle, elle demandait à un attaché de cabinet, non sans inquiétude :

— Eh bien ! comment cela va-t-il ?

— Soyez rassurée, madame, le cabinet aura une belle majorité.

Et Mme Thiers avec un haussement d'épaules :

— Il s'agit bien de cela, monsieur, je voulais savoir comment M. Thiers a dirigé cette bouillabaise que M. Mignet lui a apportée malgré moi et qui est trop lourde pour son estomac.

Durant toute la présidence, Mme Thiers resta ce qu'elle avait toujours été : la ménagère, partageant avec sa sœur, Mlle Dosne, la garde du foyer de leur « Grand Homme ».

Elle faillit avoir un beau cadeau comme présidente de la République. Le shah de Perse avait décidé de venir visiter la France et avait fait demander par son ministre à Paris quel présent il pourrait apporter de Téhéran, ayant chance de plaire à la femme du chef de l'Etat. Mme Thiers, qui était pour le solide, fit savoir que quelques-uns de ces diamants renommés lui agréeraient fort.

Le shah vint donc avec une rivière merveilleuse, mais ce n'est pas Mme Thiers qui la reçut : tandis que le souverain de Perse était en route, M. Thiers donnait sa démission et c'est à la maréchale de Mac-Mahon que le shah remit le précieux bijou.

Tout le contraire de Mme Thiers, la maréchale, très intelligente, aimait la représentation ; empressée à intervenir dans les choses du Gouvernement, elle

exerçait une influence considérable sur son mari ; très pieuse, elle suivait les inspirations des prêtres et une parole d'évêque était pour elle parole d'évangile. Mgr Dupanloup était son habituel conseiller. Un jour que le maréchal avait cédé sur quelques points de politique libérale, l'évêque d'Orléans avouait à ses intimes :

— Tout n'est pas fini, la maréchale n'a pas dit son dernier mot.

Cependant la maréchale ne put empêcher la démission de son mari à laquelle elle était très opposée. Après le départ de l'Élysée, elle parvint à conclure le mariage d'un de ses fils avec la cousine du duc d'Orléans, quand le prétendant eut renoncé à épouser la jeune princesse comme il en avait été question un moment. Le duc d'Orléans préféra une archiduchesse d'Autriche à cette cousine d'une intelligence remarquable et dont tous ceux qui la connaissent louent les qualités de cœur et d'esprit.

Après la maréchale de Mac-Mahon, on ne sait pas bien s'il y eut une présidente à l'Élysée. Pendant le septennat de M. Grévy et pendant les mois supplémentaires, on n'en entendit jamais parler. On savait seulement qu'elle avait eu des débuts modestes dans la couture et qu'elle avait connu M. Jules Grévy quand celui-ci était étudiant. C'était Mlle Grévy qui accompagnait son père au théâtre et les journaux racontaient les chasses de la fille du président dans les montagnes du Jura quand elle courait le lièvre et le perdreau en culotte de velours, un fusil sur l'épaule. C'était une chasseresse habile.

Mlle Alice Grévy faillit épouser le ténor Capoul, dans le déclin d'une beauté mondiale.

Le ténor toulousain fut le premier à faire comprendre qu'un chanteur de romances sentimentales est peu fait pour devenir le gendre du chef de l'Etat. Il rendit de très bonne grâce la tumultueuse correspondance qu'il avait échangée avec la jeune fille et on eut toutes les peines à lui faire accepter un petit cadeau. Capoul, qui à 88 ans est encore plein de santé et qui a écrit ses « Mémoires », a-t-il consigné dans ces souvenirs cet épisode de sa vie. Quoi qu'il en soit, M. Jules Grévy tomba de Capoul en Wilson.

La quatrième, Mme Sadi Carnot fut une grande dame de la bourgeoisie républicaine qui arbora, aux soirées de l'Élysée, devenues brillantes, un diadème de diamants que les journaux conservateurs raillèrent malicieusement. Les critiques ne laissaient pas d'indisposer Mme Sadi Carnot qui s'appliquait à ne pas se mêler à la politique. M. Delcassé me racontait qu'étant sous-secrétaire d'Etat aux colonies, Mme Sadi Carnot lui dit un jour :

— J'ai une faveur à vous demander ; mais je n'ose.

Comme bien on pense, M. Delcassé, croyant qu'il s'agissait de quelque nomination ou de quelque avancement pour un protégé, s'empressa de lui assurer que son désir était exaucé d'avance.

— Eh bien ! voilà, ajouta la présidente au milieu d'excuses réitérées pour son indiscrétion, j'ai une amie qui fait collection de timbres et je voudrais pouvoir lui procurer ceux de Djibouti qu'on dit assez rares.

Son intervention politique ne dépassa jamais une demande de ce genre.

Comme la maréchale de Mac-Mahon et comme toutes les présidentes qui lui succédèrent — à une

exception près — Mme Sadi Carnot était très charitable : elle donnait à bourse ouverte.

Un jour, un fonctionnaire colonial, que j'eus l'occasion de défendre devant la Cour d'assises de l'Oise, ayant à se plaindre de quelque injustice, tira un coup de revolver à blanc, sur le président Carnot, pour attirer l'attention sur son cas. Après la libération, Mme Carnot s'informa de la situation de ce malheureux, envoya des secours à sa famille et ne fut pas étrangère à la nomination du faux assassin au poste de receveur municipal de Crépy-en-Valois.

Après l'assasisnat du président Carnot, quand le Parlement désignait d'une seule voix M. Casimir-Perier, celui-ci voulait refuser. Ce furent sa mère et sa femme qui le décidèrent. Malgré une timidité naturelle, Mme Casimir-Perier se montra résolue.

— Quand il y a un devoir à remplir, dit-elle à son mari, un Casimir-Perier n'hésite pas.

Le lendemain de l'élection, des dames de l'aristocratie disaient dans les salons :

— Enfin, nous allons donc pouvoir aller à l'Élysée.

Elles n'en eurent pas le temps, le président fut vite dégoûté du pouvoir.

— Ah ! mon cher ami, si vous saviez, disait-il, un jour à Jules Claretie, un de ses camarades de collège qui me l'a répété, si vous saviez, quoique président de la République, je n'ai pu faire donner à un vieil instituteur qui les méritait les palmes d'officier d'académie.

Aujourd'hui, les choses se passent autrement tout de même.

Ce fut contre l'avis formel de sa mère et de sa femme que M. Casimir-Perier donna sa démission.

Mme Félix Faure était la bonté même ; elle alla à l'Élysée, malgré elle ; pendant le Congrès de Versailles, elle passa la journée à prier dans l'église de la Madeleine pour que son mari ne fût pas élu ; ses prières ne furent pas exaucées. Ce qu'elle avait craint se réalisa. On réédita la triste histoire de son père, ancien avoué à Tours, qui avait été condamné par contumace aux travaux forcés pour faux. Au premier voyage que fit M. Félix Faure dans l'Indre-et-Loire, les conservateurs avaient imaginé une sorte de claquette qu'on agitait et dont le bruit signifiait : « Paie tes dettes ! » Mme Félix Faure fut la seule à en souffrir ; elle se multiplia en bonnes œuvres et ne se manifesta que par une charité constante. Au bureau de poste d'où dépend l'Élysée, un employé spécial était occupé à envoyer les mandats de Mme Félix Faure aux quatre coins de Paris.

Sous le rapport de la charité, il n'y eut rien de changé avec Mme Loubet qui, fille d'un gros quincaillier de Montélimar, prouva qu'une femme de tact n'est déplacée nulle part. Mme Loubet occupa pendant sept ans une place des plus difficiles avec autant de goût que de distinction. « Elle est si bonne ! » répétait-on autour d'elle.

Mme Fallières essaya-t-elle d'arrêter son mari dans la voie des économies ? On l'ignore ; toujours est-il qu'elle n'y réussit guère. Dès la deuxième année de la présidence, le budget de la charité, dont celles qui l'avaient précédée avaient abusé, fut supprimé. Il me souvient que Mme Loubet avait voulu participer pour six layettes (60 fr. par an) à une œuvre démo-

cratique du XIe arrondissement, la « Layette de la Folie-Méricourt », Mme Fallières supprima ce don annuel et ce fut Mme Floquet qui prit à sa charge ces six layettes pour les petits pauvres. A part cela on n'en disait pas trop de mal.

Mme Raymond Poincaré reprit les habitudes d'humanité un moment interrompues ; elle dépensa pour les œuvres sans compter. Mme Raymond Poincaré, accueillante et bonne, fut courageuse et vaillante durant les heures dramatiques de la guerre. Pendant les bombardements, pas une minute elle ne quitta son mari. Son intrépidité fut admirable et elle ne descendit pas une seule nuit dans les caves de l'Élysée, qu'elle avait fait aménager pour tout le personnel.

Quant à Mme Paul Deschanel, qui n'a fait que passer, nous l'avons connue au Palais-Bourbon la femme dévouée, la mère modèle ; elle s'en va grandie par la douleur, entourée de la respectueuse affection du pays tout entier.

Voici maintenant Mme Alexandre Millerand.

XLI

7 OCTOBRE.

M. Anatole France se marie. — Les forces amoureuses des vieillards. — Pourquoi pas ? — Ferdinand de Lesseps. — Le centenaire du comte de Chambord. — Les conspirations d'Henri V. — La légende et la réalité. — M. Ch. Maurras. — Une legende d'amour.

Il y a quinze jours, on assurait que M. Anatole France était gravement malade, et ses admirateurs, qui sont légion, avaient rédigé des nécrologies annonçant que la France était en deuil. Heureusement la santé paraît être revenue ; on nous apprend maintenant que, malgré ses soixante-douze ans, l'auteur du *Lys rouge* va se marier. Les félicitations pleuvent de tous côtés.

Pourquoi M. Anatole France ne fonderait-il pas un nouveau foyer ? Il est veuf depuis de nombreuses années. Les indiscrétions de M. Barthou nous ont appris qu'à son âge Victor Hugo, trompant la surveillance maternelle de Mme Drouet, se permettait des fugues.

Voltaire, Gœthe, Chateaubriand, Michelet pour ne citer que ceux-là, furent amoureux jusqu'à leurs

dernières années, et tous quatre dépassèrent quatre-vingts ans.

Est-ce que nous ne savons pas que Ingres, qui, à soixante ans, épousa Marie Capelle, vécut encore vingt ans, faisant honneur à son titre d'époux ? Il mourut à quatre-vingts ans d'une pneumonie prise le soir d'un bal qu'il donnait chez lui, en accompagnant jusqu'à la porte de son hôtel quelques invités de marque.

Y a-t-il un temps pour ne plus aimer ?

Les médecins vous disent que cela dépend du tempérament et de la conservation de chaque individu. Le docteur E. Briau, de Paris, a publié, à ce sujet, dans la *Chronique Médicale* du docteur Cabanès, une bien curieuse étude sur ce sujet que l'on ne peut résumer ici à cause de son côté technique, mais dont les conclusions sont consolantes pour les vieillards qui veulent encore s'attarder aux jeux qui ne sont pas innocents.

Un autre médecin rappelait qu'Ibsen et Michel-Ange furent des hommes que l'amour occupa très tard dans leur vieillesse. Un docteur, violant le secret professionnel, avouait avoir reçu en consultation le peintre Harpignies, alors âgé de 92 ans, et recueilli des confidences significatives.

Dans son curieux volume *Prolongeons la vie*, M. Jean Finot, qui soutient qu'on peut vivre jusqu'à cent cinquante ans, s'occupe aussi de l'activité physique des vieillards. Il nous parle d'un certain Danois, Drakenberg, mort à l'âge de 146 ans et qui s'était remarié à 111 ans ; Peter Albrecht, mort à 123 ans, qui se maria dans sa quatre-vingtième année et laissa sept enfants. M. Jean Finot rappelle encore

Mittelstett, qui mourut en Prusse, en 1792, à 112 ans, et contracta son troisième mariage à 110 ans. Douglas, mort à 120 ans, se maria à 85 ans et laissa huit enfants, dont le dernier naquit quand il avait 103 ans. La vie sentimentale de Gœthe, fort âgé, est des moins édifiante.

Nous avons tous connu M. Ferdinand de Lesseps, qui, marié à soixante ans passés, eut tous les ans un enfant. On voyait cette jolie famille caracoler montaient au Bois, à côté du père ; les enfants, qui s'échelonnaient de quatre à cinq ans, jusqu'à dix-huit, des poneys qui faisant la joie des promeneurs.

Il n'y a donc aucune raison pour que M. Anatole France, qui est non seulement un cerveau puissant, mais une nature bien organisée, qui a mené une vie à peu près régulière ne laisse pas de nombreux héritiers. Maintenant qu'il a épousé sa cuisinière, ce n'est probablement pas pour se faire infuser de la camomille.

Combien d'hommes âgés pourraient répéter ces vers des *Deux Pigeons :*

> Ah ! si mon cœur osait encore se renflammer !
> Ne sentirai-je plus le charme qui m'arrête ?
> Ai-je passé le temps d'aimer ?

Chacun peut faire une réponse conforme à la vivacité de sa santé.

Peut-être l'anarchiste de l'Académie deviendra-t-il centenaire, comme quelques autres et célèbrera-t-on plus tard son centenaire comme les conservateurs ont célébré ces jours-ci le centenaire du comte de Chambord, né aux Tuileries, le 25 septembre 1820 et mort, à Frohsdorff, en 1883.

Il y a cent ans, pendant quinze jours dans tous les théâtres, le rideau se levait et un des acteurs aimés des spectateurs venait chanter quelque couplet de circonstance. Le plus célèbre est celui que le public répétait en chœur :

C'est un Bourbon. S'il porte la couronne
On le verra digne d'un si grand nom.
Il aura l'âme et généreuse et bonne ;
Il ne voudra le malheur de personne
[C'est un Bourbon],

Tous les poètes lui souhaitèrent la bienvenue :

« Il est né, l'enfant du miracle »,

s'écriait Lamartine, et Victor Hugo qui n'avait que dix-huit ans composait l'ode :

« O ! joie ! ô triomphe ! ô mystère !
» Il est né l'enfant glorieux ! »

Tout cela aboutit à l'exil ; le comte de Chambord ne devait jamais régner ; il est vrai qu'il ne le voulut pas, refusant d'adopter le drapeau tricolore, sans cela la royauté aurait été proclamée en 1873 à une majorité énorme.

M. Charles Maurras nous a récemment appris qu'en 1882, l'année qui précéda sa mort, « le prince considérant comme un devoir de conscience religieux sa prochaine rentrée en France, avait préparé un trésor de guerre de plusieurs millions, il s'était assuré des appuis dans la haute armée ».

Voilà qui gâte le portrait qu'on nous avait fait si loyal du comte de Chambord. Nous avions cru sur ses affirmations qu'il ne voulait accepter le trône que s'il y était librement appelé par la volonté de la France. C'était une belle attitude qui inspirait le

respect même aux adversaires ; M. Maurras vient nous raconter que ce n'était en somme qu'un prétendant comme les autres, ne reculant pas devant le coup de force comme les autres, et n'ayant pas réussi comme les autres.

Nous préférions le prince de la légende. Aujourd'hui nous voulons parler d'une aventure du comte de Chambord, qui lui arriva pendant ses années de jeunesse, aventure mystérieuse qui fut dévoilée, en partie, pour la première fois dans l'*Evénement* en juin 1880. En janvier 1910 la *Chronique Médicale* du docteur Cabanès apporta quelques précisions.

Le comte de Chambord avait alors vingt ans et il se trouvait à Venise fréquentant chez une marquise de B... dont il était très épris et dont la conduite était loin d'être exemplaire.

« Un soir, que le comte allait à un de ses rendez-vous d'amour chez la marquise, il trouva à sa porte un homme assassiné. Cet homme eut la force de lui recommander une enfant qu'il avait, et de lui faire promettre de l'élever dans la religion musulmane, lui indiquant le lieu où il trouverait la fillette et les papiers. »

Le comte de Chambord prit l'enfant qui avait quelques mois et il apprit par les papiers qu'elle était la fille de cette marquise de B... qui avait fait assassiner son amant, un turc descendant du prophète, en attendant qu'elle se débarrassât du bébé.

Le comte de Chambord ne voulut plus revoir cette marquise ; il envoya la fillette en France et la plaça dans un couvent de religieuses près d'Auxerre. Là, grâce à la puissante intervention du comte, fidèle à

sa parole, si elle ne fut pas élevée dans la religion musulmane, ce qui eut été assez difficile, on ne l'obligea pas à suivre les pratiques du culte catholique.

Quand la jeune fille quitta les religieuses, le comte de Chambord la prit quelque temps près de lui, mais la comtesse, très pieuse, ne put supporter chez elle une hérétique, et le prince dut s'en séparer. Elle devint plus tard la femme du docteur Gérard, mort maire de Beauvais.

XLII

16 OCTOBRE.

Les députés qui demandent un frac. — Le costume parlementaire à travers le siècle. — L'héritage des hommes de lettres. — Histoire d'un cheval de renfort. — Le suicide d'un poète. — Les six hommes de lettres qui ont hérité.

Quelques jeunes gens de la Chambre ont le désir d'avoir un costume officiel ; le veston leur semble un peu vulgaire et la redingote ne leur suffit plus. Nous voyons là reparaître une idée ancienne et qui a été mise en pratique, toujours imparfaitement, à diverses époques de notre histoire.

On sait qu'aux États Généraux chaque ordre avait un uniforme imposé par ordonnance royale. Les nobles portaient un costume éclatant, le clergé le grand manteau et le Tiers Etat le simple habit noir avec manteau de voile. Dès la prise de la Bastille, les députés se dispensèrent de ce cérémonial.

Le Directoire voulut que les représentants eussent un uniforme dessiné par David, uniforme théâtral composé d'une longue tunique blanche, avec ceinture bleue complétée par un manteau écarlate et une toque bleue. Beaucoup des membres du conseil des

Cinq Cents se refusèrent à endosser cette tenue qui leur donnait l'air d'acteurs jouant la tragédie. En l'an VI, on autorise l'habit à la Française, mais on maintient le manteau rouge ; en l'an VIII on ne conserva que l'habit bleu à la Française auquel on appliqua une large broderie d'or ; c'est à peu près l'uniforme que portent aujourd'hui les ambassadeurs.

Pendant toute la Restauration ce costume fut en principe obligatoire ; en fait les députés ne le portèrent presque jamais ; pourtant il arriva parfois que des députés de l'opposition se virent refuser la parole parce qu'ils étaient en simple habit noir ; tel le baron Demarçay le 23 février 1821 et M. Dudon le 3 février 1822. Ce Dudon est l'ancien procureur général de 1814 qui, au nom du gouvernement provisoire, courut après Marie-Louise pour lui réclamer les sommes importantes et une partie des bijoux de la couronne qu'elle emportait dans ses bagages. Dudon récupéra ainsi douze millions en or qui furent versés au trésor et deux millions de diamants qui réintégrèrent le garde-meuble.

Sous Louis-Philippe, on essaya d'imposer une tenue aux députés avec moins de broderies mais on ne put y parvenir. Roger Collard en février 1831 prononça un grand discours qui, suivant l'expression de la duchesse de Dino, « déchira le fameux costume des membres de la Chambre ».

La République de 1848 voulut elle aussi faire adopter l'uniforme parlementaire ; il y a dans les archives un décret du gouvernement provisoire ainsi conçu :

« Considérant que le principe de l'égalité implique l'uniformité du costume pour les citoyens appelés aux mêmes fonctions.

» Arrête :

» Les représentants du peuple porteront l'habit noir, le
» gilet blanc rabattu sur les revers, le pantalon noir et une
» ceinture tricolore en soie, garnie d'une frange en or, à
» graines d'épinards. Ils auront, à la boutonnière gauche un
» ruban rouge sur lequel seront dessinés les faisceaux de la
» République. »

Ce décret resta lettre morte, il ne fut jamais appliqué. Sous le deuxième Empire on essaya, mais sans succès, de mettre à la mode le costume des députés ; on reprit le modèle de la République de 1848 en y ajoutant une épée à manche de nacre. Ce fut en vain, les députés refusèrent.

La troisième République s'est contentée de distribuer aux représentants du peuple, députés et sénateurs, une écharpe tricolore qu'ils portent en travers de la poitrine ; pour la petite tenue — si on peut dire — nos honorables arborent une décoration formée de faisceaux.

Le désir des jeunes députés de la nouvelle Chambre sera-t-il suivi d'effet et va-t-on donner à nos parlementaires un uniforme de préfet ou d'ambassadeur ? tout est possible, mais c'est peu probable quoique ces nouveaux venus à la Chambre invoquent une question d'égalité comme le décret du gouvernement provisoire de 1848. Au surplus cela laisse le public complètement indifférent. L'habit ne fait pas le moine, comme dit l'autre.

Après cela, par le temps qui court, un costume parlementaire coûterait cher et peu nombreux sont ceux qui pourraient se le payer sans se gêner. Ah ! la fortune !

On parle d'un écrivain à qui un de ses admirateurs a récemment laissé une centaine de mille francs en

héritage. Si le fait est exact ce serait un bon exemple et qu'on ne saurait trop encourager d'autant que c'est excessivement rare. On rencontre de braves gens sans héritiers qui lèguent leur fortune à l'Académie pour créer des prix la plupart du temps inutiles et qu'on distribue au petit bonheur, autant dire aux dés percés, mais il ne vient pas à l'idée d'un de ces vieillards embarrassés de leur fortune de la laisser à un de ces romanciers à qui ils doivent de si longues heures d'émotion, à un de ces auteurs dramatiques dont les pièces leur procurèrent tant d'heures de gaîté, à un de ces polémistes ardents qui ont passé leur vie à combattre pour les idées ou même à un de ces chroniqueurs qui apportent quelques éclaircies de bonne humeur dans l'existence parfois sombre de millions de lecteurs.

Il me souvient qu'il y a une vingtaine d'années, les journaux publiaient le même jour deux faits divers bien typiques. Le premier annonçait qu'une demoiselle qui avait fait carrière dans la galanterie venait de constituer par testament une rente de cinq mille francs, à la Société Protectrice des animaux, pour qu'un cheval fut mis gratuitement à la disposition des fardiers pour les aider à monter la rampe si rude de la rue des Martyrs.

Pendant de longues années le cheval, conduit par un palefrenier de bonne mine, fut à son poste à côté de l'église Notre-Dame-de-Lorette ; il a disparu depuis la guerre.

Le jour même où on annonçait ce legs, on publiait le récit du suicide, dans un hôtel de Montmartre d'un poète de grand talent, François Mons, qui avait donné quelques pièces applaudies à l'Odéon et qui,

réduit à la misère, avait écrit à la Société des auteurs dramatiques pour lui demander une avance d'un millier de francs, faute de quoi il se brûlerait la cervelle étant arrivé au bout de ses ressources.

La Société des auteurs dramatiques refusa cette somme modeste et le poète se suicida ne pouvant plus supporter la misère.

N'aurait-il pas mieux valu que la vieille impure fit bénéficier François Mons d'une part de sa richesse, acquise Dieu sait comment, plutôt que de créer une sinécure pour un cheval bien soigné et par ricochet pour un cocher grassement entretenu ?

Les grands poètes comme Victor Hugo, Lamartine, A. de Musset, de Vigny ne provoquèrent jamais un de ces mouvements de générosité posthume. Les hommes de lettres dont plusieurs sont morts millionnaires, sans héritiers, n'ont jamais légué leur bien à des confrères moins heureux. A ma connaissance, depuis une cinquantaine d'années, il n'y a eu que sept exceptions. Un fabricant de savon de Marseille, un bonapartiste, qui était abonné à l'*Autorité* sans jamais avoir vu M. Paul de Cassagnac. lui légua un million en mourant. Jules Guesde, le leader socialiste, a aussi hérité d'une centaine de mille francs d'un de ses admirateurs.

Le journaliste italien Amilcare Cipriani qui vécut longtemps exilé à Paris apprit un jour qu'un partisan de ses idées lui laissait quarante mille francs; Cipriani qui était dans la gène, professant des théories contraires à l'héritage, refusa. L'anarchiste Malato, à qui échut un legs de 50.000 francs, accepta mais il employa l'argent à fonder un journal libertaire. l'héritage fut vite dissipé.

V. Victor Taunay, alors rédacteur à la *Gazette de France*, un des confrères les plus aimables de Paris, hérita, il y a une dizaine d'années, d'un million et d'un superbe château près de Versailles, d'une vieille demoiselle qu'il n'avait jamais vue. Un bourgeois inscrivit un jour le romancier Jules Mary sur son testament pour dix mille francs ; pour le remercier des bons moments que lui avaient procuré un feuilleton de cet écrivain.

Enfin, un poilu, mort à la guerre, a institué M. Charles Mauras de l'*Action de Française,* héritier de 500.000 francs que notre confrère qui, quoiqu'on le dise athée, se déclare royaliste convaincu, verse par larges tranches à la propagande de son parti.

Je crois la liste à peu près complète. On aimerait à penser qu'elle s'allongera, ce qui procurerait aux chroniqueurs de demain le sujet d'un article et ce serait autant de pris.

XLIII

23 OCTOBRE.

Rentrée des étudiants. — La vieille chanson de Lepère. — Oh ! jeunesse ! — Une enquête. — Après les « Chapons fins ». — Chasteté première de quelques hommes célèbres. — Aspects de célébrités. — Balzac « tournure de savetier ». — V. Hugo « fricoteur ».

Voici les étudiants qui reviennent au quartier latin. Hier, ils étaient encore au collège ; les voilà libres aujourd'hui. Ils vont avoir cette joie inoubliable d'échapper aux disciplines du lycée et de diriger leur volonté à leur manière. Ah ! les bonnes heures de la vie d'étudiants avec les premiers élans de l'existence qui se manifeste !

L'Ecole de droit ou la Faculté de médecine prennent quelques heures à peine ; le reste du temps ces jeunes hommes, hier des enfants, vont pouvoir, aller, venir, s'amuser, courir les bibliothèques, les théâtres ou le guilledou. Il arrivera naturellement quelques accidents ; il en a été toujours ainsi ; pourquoi voudrait-on les cadets d'aujourd'hui plus raisonnables qu'autrefois ?

Vous connaissez la vieille chanson que composa

Lepère quand il était étudiant, ce Lepère qui devait devenir un des personnages les plus importants de la République, député, ministre de l'Intérieur, que sais-je.

> Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien ?
> Vous les eûtes jadis, vous en serviez-vous bien.

C'est toujours la même chose. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! Mais la jeunesse ne sait pas et la vieillesse est à bout de forces. C'est tant mieux du reste, les jeunes gens raisonnables sont insupportables et les vieillards libertins sont repoussants.

Bien souvent d'ailleurs, la jeunesse n'est pas une question d'état civil ; il y a tant de jeunes hommes de vingt ans qui sont vieux et il est des sexagénaires qui savent rester jeunes du moins par le cœur, l'esprit, et aussi les illusions, car il n'y a pas de jeunesse sans illusions.

Ah ! la vingtième année : souvenez-vous de cette belle pensée d'André Theuriet : « La petite fleur qui a enchanté notre vingtième année ne dure qu'une saison et ne repousse plus, mais elle dépose au fond de nous un parfum indestructible, un vierge arome que les agitations survenantes ne peuvent faire évaporer et qui, retrouvé plus tard, a je ne sais quoi de réjouissant et d'apaisant ».

Oui c'est bien cela, c'est le sentiment que nous éprouvons à voir ces étudiants gais et exubérants, s'installant péniblement d'ailleurs, à cause de la vie chère, boulevard Saint-Michel et dans les environs. Ils apportent un air nouveau à Paris, lui donnent une physionomie pittoresque, aimable, pleine de joie saine et de sourires.

Cela vous ragaillardit à les voir passer et vous donne l'illusion de bonnes heures d'autrefois qui sont si loin et ne reviendront plus.

La jeunesse d'aujourd'hui est curieuse ; voici que des petites revues d'avant-garde posent des questions, plus ou moins indiscrètes, à propos des hommes qui ont conduit les destinées de la France depuis un quart de siècle. Les réponses de ces jeunes gens sont dures pour ceux qui ont occupé le pouvoir ces dernières années. Ils critiquent leurs mœurs faciles ; leur amour de la vie large, leur goût pour les actrices en renom et pour les dîners de luxe. « Ce qui les a tous plus ou moins perdus, écrit l'un de ces moralistes en chambre, c'est qu'ils ont trop fréquenté les coulisses de l'Opéra et se sont attardés dans les salons des « Chapons fins ».

Cette allusion à M. Malvy et à sa séquelle est à coup sûr juste, mais elle est sévère car M. Malvy était un des ministres les plus jeunes de l'ancienne Chambre.

Ces enquêteurs sans indulgence auraient-ils raison ?

Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que se pose cette question de savoir ce qui fait la force ou cause la faiblesse des hommes placés à la tête des idées ou du Gouvernement.

De Goncourt, qui avait abordé le même sujet, fournit une explication d'un genre un peu délicat, mais que nous pouvons reproduire tout de même.

« On cherchait les raisons de la puissance de résistance des hommes, nés autour de l'année 1800. On la mettait sur le compte de l'équilibre du système nerveux, de l'abstention du tabac. Cette puissance ne la doivent-ils pas plutôt à la virginité de leur jeunesse. C'est le cas de Thiers, de Guizot,

de Hugo, et de bien d'autres. Guizot et Hugo ont pu devenir des érotiques, leur prime jennesse a été chaste, et Saint-Victor rappelait que Marc-Aurèle remercia Frontin, de l'avoir éloigné de la volupté de la femme jusqu'à l'âge d'homme. »

Marc-Aurèle est un peu loin ; mais nos pères ont connu Guizot et nous avons pu voir nous-mêmes les dernières années de Thiers et de V. Hugo. Evidemment si leur jeunesse fut aussi exempte de reproches que le dit Goncourt, ils se sont joliment rattrapés depuis.

Quoiqu'il en soit voilà qui est à ajouter au guide de l'homme fort, celui qui se prépare à prendre la tête du mouvement, des idées ou à s'emparer de la direction des gouvernements. Il devra dompter de bonne heure ses passions. Quoique tout de même ces fameuses règles comportent tant d'exceptions que nos enquêteurs d'aujourd'hui pourraient bien être pris au dépourvu demain.

Les journaux deviennent d'ailleurs exigeants. Ils se sont beaucoup occupés de la nomination des hauts fonctionnaires qui a eu lieu cette semaine.

Parmi les reproches adressés à l'un des plus importants préfets, on relève celui de manquer de tenue, ou tout au moins de dédaigner l'attitude classique des hommes graves et de se contenter, à l'imitation de M. Clemenceau, du petit chapeau melon et du démocratique veston.

Car nous en sommes là, à attacher de l'importance à l'habit que réclament nos jeunes parlementaires.

Le nouveau fonctionnaire critiqué pourrait invoquer, en dehors de M. Clemenceau, bien des précédents parmi les hommes célèbres. Est-ce que Guizot, malgré sa redingote et malgré ses rares qualités

d'homme d'Etat, n'apparaissait pas à ses contemporains sous l'aspect « maigre et chétif » d'un petit homme sans relief.

Victor Balabine, secrétaire d'ambassade de Russie sous Louis-Philippe, a dépeint ainsi le président du Conseil de 1842 :

« Figurez-vous quelque chose entre un professeur de langue française et un vieil acteur et vous aurez quelque idée de la personne extérieure de Guizot. On dirait, à le voir, qu'il ne saurait viser au delà d'une chaire de rhétorique à la Sorbonne et ne faire qu'une triste figure dans l'arène où se choquent et se brisent les passions politiques et où se débattent les grands intérêts de l'Etat. »

C'est ce même Balabine qui, l'année suivante, visa le passeport de Balzac alors dans toute sa gloire et qui se rendait à Saint-Pétersbourg.

Le diplomate russe est assez dédaigneux pour le grand écrivain :

« Alors m'apparaît, dit-il, un petit homme gros et gras, figure de panetier, tournure de savetier, envergure de tonnelier, allure de bonnetier, mise de cabaretier et voilà. »

Balzac n'avait donc pas une belle prestance. Cela ne l'empêchait pas d'être le premier romancier de son temps.

Victor Hugo lui-même n'échappe pas à ces impressions défavorables et, sous Louis-Philippe, quelques années après le voyage de Balzac en Russie, Goncourt dessinait à la plume ce portrait peu flatté :

« Autrefois, quand Hugo venait à *la Presse*, je ne le reconnaissais jamais à première vue ; l'idée que j'avais du grand poète ne concordait pas, dans le pre-

mier moment, avec le monsieur que j'avais sous les yeux !..... Oui, figurez-vous l'aspect d'un fricoteur, d'un étudiant de trentième année..... Il n'était pas soigné..... et puis sa manie de porter des sous-de-pieds étroits, et un pantalon gris perle, rempli de taches, avec toujours un habit noir. »

L'aspect du « fricoteur » de V. Hugo peut aller avec la « tournure de savetier » de Balzac. Quand on relit ces descriptions du laisser-aller de ces célébrités d'hier, on peut se montrer touché des critiques adressées à la mauvaise tenue de nos personnages importants d'aujourd'hui. Puis n'est-ce pas la Rochefoucauld qui a raison quand il écrit : « La gravité est un mystère du corps inventé par les sots pour cacher les défauts de l'esprit ». Pour bien diriger nos affaires mieux vaut une intelligence d'élite qu'une redingote bien taillée.

XLIV

30 OCTOBRE.

Le rêve des nouveaux époux. — Une actrice modiste. — Comme Mlle About. — Suicide du président de la 4e Douma — Pudeur du général Maud'huy. — La misère en habit noir. — Les drames de la misère. — Femme du monde et actrice démarcheuses.

Dans un de ses vaudevilles, Labiche met dans la bouche de son personnage cette déclaration à sa fiancée.

« Ah ! mademoiselle, rien ne me coûtera pour vous rendre heureuse. Vous verrez comme c'est gentil l'existence à deux ! D'abord, nous aurons un petit appartement. Pas de luxe ! pas de faste ! Le bonheur n'est pas là ! Voyez le nid des tourterelles : quelques feuilles et un peu de duvet ! »

C'est le refrain que répètent en variant la forme, ceux qui vont se marier, et ils sont légion en ce moment, depuis le prince Murat, qui vient d'épouser une roturière de quinze millions de dot, jusqu'à M. Gidel, le professeur de la faculté de droit de Paris, qui est fiancé à Mlle Ritter-Ciampi, actrice de l'Opéra-Comique. Il y avait longtemps qu'une chan-

teuse de théâtre n'avait fait une fin matrimoniale, et il faut remonter à près de quarante ans en arrière, quand Mlle Chapuis épousa un jeune militaire, le capitaine André, qui devait devenir le général André et laisser des souvenirs discutés au ministère de la Guerre.

Une autre artiste, souvent applaudie sur les théâtres du boulevard, vient d'ouvrir un magasin de modes en pleins Champs-Elysées. Cela indique les difficultés de la vie théâtrale. Réussira-t-elle à attirer ses anciennes camarades ? Tout est possible. Il y a plusieurs années, Mlle Edmond About avait installé aussi un magasin de modiste rue Royale. La fille du célèbre écrivain a-t-elle fait fortune ? Je l'ignore. Par ces temps de grève où les midinettes quittent l'atelier pour un oui, pour un non, comme de simples danseuses de l'Opéra, la réussite est bien difficile. Il est vrai de dire, que, pour une modiste, le principal, est de savoir choisir et arranger les fleurs, et le goût y suffit. C'est le père de la modiste, Edmond About, qui a écrit : « Il y a comme une aristocratie parmi les fleurs : les unes ressemblent à des princesses, et les autres à des cuisinières. » Il s'agit de bien épingler les premières et d'évincer les secondes. Tout l'art de la modiste est là. Qui donc a dit qu'un chapeau élégant était un poème plein de charme ? Après cela tout peut être comparé à la haute poésie, et Balzac disait : « chaque suicide est un poème sublime de mélancolie. »

On pourrait appliquer cette définition à un ancien membre de la quatrième Douma, M. Nicolas Mojayski, qui, avant la révolution russe, possédait de grands domaines et qui, échappé là-bas, il y a quelques

semaines, est venu se tuer d'une balle de revolver dans l'hôtel où il était descendu. Quelles raisons ont pu amener cet ancien député à cette détermination ? Quelles raisons ont décidé cette femme élégante et jeune à aller s'empoisonner dans le bois de Vincennes ? On a su seulement qu'elle portait le joli nom de Madame Léon France. Pour le reste, elle est morte sans vouloir rien révéler.

Fait divers banal ! dira-t-on. Oui ! mais chapitre de roman vécu tout de même. La vie n'est-elle pas faite d'amertumes et de mystères, et parfois de fausses pudeurs ? Quelques députés viennent d'avoir un accès de pudibonderie. Le ministre de l'Instruction publique avait cru bien faire en ordonnant de placer un beau tableau. « Phryné devant les juges », dans la salle qui, au Palais-Bourbon, est réservée aux ministres ; c'est là qu'ils se réunissent quand ils doivent prendre des résolutions après des débats violents ; c'est là que de nombreux ministères expirèrent.

Mais, l'autre jour, des députés, conduits par le général Maud'huy venus pour la commission du Budget, entrèrent par hasard, dans cette salle, se montrèrent offusqués à la vue de Phryné laissant tomber ses derniers voiles : ils ont obtenu qu'on enlève ce tableau du lieu des délibérations des ministres.

De l'austère pudeur les bornes sont passées

comme dit Racine, et cet accès est un de ces mille riens dont se nourrit la conversation parisienne par ces jours remplis surtout des gros événements de l'étranger.

On parle aussi de ces ouvriers gagnant quarante et cinquante francs par jour, de ce tonnelier habile qui

est payé cent francs pour huit heures, tandis que des hommes instruits et des femmes distinguées meurent littéralement de faim et sont dans la misère que Balzac qualifie de « divinité marâtre ».

C'est le même romancier qui a écrit : « Etre sans le sou, c'est le dernier degré des malheurs dans notre ordre social ». Cela n'a pas beaucoup changé depuis quatre-vingts ans que le grand écrivain s'exprimait ainsi. Aussi, en face de ces nouveaux riches que nous avons connus, il y a cinq ou six ans, en bottines éculées et qui, millionnaires aujourd'hui éclaboussent le monde de leur luxe grossier, on se sent pris de pitié pour tous ces pauvres en redingote qui se demandent comment ils mangeront demain.

Ils sont légion sur le pavé de Paris. Vous n'avez qu'à lire les annonces des journaux du matin. Vous y verrez des demandes dans le genre de celle-ci :

« *Officier pens., blessé de guerre,* 40 *ans, marié,*
» *culture générale, lettré, artiste, auteur ouvrages litté-*
» *raires, parl. et trad. anglais, cherche situation secré-*
» *taire particulier, emploi conf. rég. propriété, France,*
» *étranger ou colonies.* »

On devine une véritable détresse derrière cette annonce qui est un appel désespéré. Ce malheureux ira où on voudra, en province, à l'étranger, dans les colonies, pourvu qu'il puisse subvenir à ses besoins, tout lui convient.

Pour les femmes c'est pire.

Lisez ceci :

« *Dame anglaise, sach. bien le français : un peu*
» *l'espagnol, désire poste au pair dans famille distin-*
» *guée.* »

Un poste au pair, c'est-à-dire la table et le loge-

ment, tandis qu'une bonne à tout faire, arrivant de son village, trouve aisément à se placer à cent vingt et même cent cinquante francs par mois. On dirait que plus on a de talent plus la vie est difficile. Découpons encore cette annonce :

« *Jeune femme du monde, très sérieuse, éprouvée* » *par la guerre, parlant français, italien, russe, polo-* » *nais, excellente violoniste. Demande place dame de* » *compagnie. Prétentions des plus modestes.* »

Encore un drame de la misère assurément ; et cette jeune dame polyglotte trouvera bien plus difficilement à se placer que la dernière femme de chambre venue, où que n'importe quelle dactylographe.

Ce sont les conséquences de la guerre qui ont tout bouleversé. On me racontait hier l'histoire d'une veuve de banquier, possédant encore des reliefs de fortune et qui, pour essayer de continuer à mener un semblant de train de vie, s'est mise démarcheuse ; elle s'en va de maison en maison, chez les gens qu'elle connut autrefois, elle lie conversation et, incidemment, parle de telle valeur qui va monter, de telle autre qui va être émise, avec une légère avance on peut gagner gros, etc., etc., etc. Les commissions qui lui sont consenties par les remisiers, l'aident à vivre.

Dans le monde des théâtres on connaît une actrice qui ne manque ni de beauté ni de talent et qui a consenti à devenir courtière d'une compagnie d'assurances sur la vie. On pourrait multiplier les exemples, ces quelques traits sont les indices d'une situation sociale troublée où la vie est pénible pour beaucoup qui, hier, connurent la richesse et l'abondance.

XLV

6 NOVEMBRE.

Le 2 novembre. — Ceux qui ont peur de la mort. — Guy de Maupassant. — Mirabeau et Danton. — Quelques morts bizarres. – Le capitaine François Deloncle. — Les polices privées. — Le mépris des anecdotes — Les derniers jours de M. E. de Rostand. — La question Le Bargy.

Dans notre époque troublée et inquiète, malgré les divisions politiques et les menaces syndicalistes, on semble être d'accord pour suivre le vieux conseil de Casimir Delavigne dans *La Popularité* :

> Dans un temps sans croyance, où l'on se rit de tout
> Laisse au moins des tombeaux, la majesté debout.

C'est d'un style un peu pompeux, mais d'une application courante ; l'empressement des parisiens aux cimetières dans ces deux premiers jours de novembre, témoigne de ce respect de la mort dans tous les rangs de notre vieille société, secouée par tant de commotions, de rivalités, d'ambitions, de bêtises et de coquineries.

On court aux cimetières et on fleurit les tombeaux ; depuis le Père-Lachaise, qui est la promenade tradi-

tionnelle des curieux, jusqu'au cimetière de Saint-Ouen, plus populaire, où on va surtout pour porter un souvenir aux parents enterrés dans ces parages lointains ; dans ces nécropoles de banlieue, le public est plus démocratique et, à la sortie, on s'arrête volontiers dans un des restaurants voisins pour casser une croûte en buvant une chopine en mémoire des disparus.

Ces pèlerinages sont une sorte de tradition qui vient de loin et un hommage à la fin qui nous attend, Victor Hugo n'a-t-il pas dit :

Arriver au tombeau, c'est atteindre le faîte.

C'est un aboutissement où nous arriverons tous, la longue journée finie, le travail accompli et notre besogne terminée avec conscience. Ceux qui viennent après nous iront à nos mausolées comme nous allons, ce 2 Novembre, à ceux qui nous ont précédé et montré le chemin.

Pourquoi nous alarmer, comme certains, de ces jours qui seront les derniers ? Des esprits inquiets ne peuvent envisager cette éventualité sans une nervosité étrange. Octave Mirbeau racontait que Guy de Maupassant passa sa vie dans la crainte de la mort ; c'était chez lui une sorte de hantise et, pour y échapper, l'auteur de *Bel Ami*, s'était mis à voyager sur terre et sur mer, toujours en déplacement. Dans une descente à terre, à la Spézia, Maupassant apprenait qu' « il y avait un cas de fièvre scarlatine dans la ville ; aussitôt il quitta la table, abandonna précipitamment l'hôtel où il était descendu, remonta dans son yatch et s'enfuit à toute vapeur ».

Au sujet de cette terreur, Goncourt raconte, dans son *Journal*, qu'un homme de lettres, blessé par une

appréciation désobligeante de Guy de Maupassant, et devant dîner avec lui « avait, pendant les jours précédant le repas, consulté de forts bouquins de médecine et lui avait servi tous les cas de morts amenés par la maladie des yeux, ce qui avait fait tomber littéralement le nez de Maupassant dans son assiette ».

Les voilà bien, les vengeances de l'amour-propre blessé, dont Victor Hugo disait : « Il n'y a de vrai que les haines littéraires ».

Les esprits éminents montrent d'habitude une véritable sérénité quand arrive le dernier terme. Lettrés, ils se souviennent de cette belle pensée d'Ovide : « Vivant, on sert de pâture à l'envie ; mort, on goûte le repos, à l'abri de la gloire qu'on a méritée ». C'est ce que Mirabeau exprimait avec une philosophie hautaine quand, au premier jour d'avril 1791, se sentant mourir, il faisait traîner son lit près de la fenêtre de sa chambre à coucher donnant sur la Chaussée-d'Antin, demandant qu'on lui donnât « encore plus de lumière et de soleil ». Ce grand agitateur mourut avec la sérénité d'un philosophe.

Un autre matérialiste, Danton, ne tremblait ni devant la douleur, ni devant la mort ; il le prouva quand, intrépide, il monta à l'échafaud ; deux ans avant, à son retour de sa mission en Belgique, il fit déterrer le corps de sa femme, morte pendant son absence. Un contemporain, qui peut-être avait assisté à cette scène tragique, Barthélemy Hauréau, nous le montre, pleurant et se jetant sur le corps de sa femme « qu'il couvre de baisers et de larmes, la nuit, au cimetière, à la lueur des flambeaux ».

Danton, en face du cadavre de cette créature mignonne et jolie, qu'il avait tant aimée, était sincère

au milieu de ses larmes. Ce qui ne l'empêcha pas, d'ailleurs, quelques mois après, d'épouser une jeune fille, amie de la morte.

D'autres prennent le veuvage moins dramatiquement, tel M. Rocca (dont le fils épousa Mme de Staël, de vingt ans plus âgée que lui) qui, venant de conduire sa femme au cimetière, répondait à un ami s'informant de sa santé :

— Pas mal ; cette petite promenade m'a remis ; il n'y rien de tel que l'air de la campagne.

L'histoire anecdotique des veufs célèbres est à écrire : on y trouverait des traits singuliers comme celui de ce roi de Portugal qui avait conservé le cadavre de sa maîtresse dans un cercueil de cristal rempli d'alcool. Le roi passait là des journées entières, en jouant parfois sur le violon les airs que la morte avait aimés de son vivant. Celui-là aussi était un philosophe à sa manière, avec un peu d'originalité tout de même.

L'excentrique se mêle souvent à ces sujets tristes. Comment ne pas sourire en face de certaines morts inutiles comme celle de cette duchesse de Bellune qui mourut de douleur en apprenant que Bayard, le célèbre vaudevilliste, avait mis un des épisodes de sa vie dans la *Grande Dame,* pièce en deux actes, représentée au Gymnase le 24 octobre 1831.

D'autres s'en vont dans des conditions un peu plus ridicules mais sans le faire exprès. Tel fut le duc de Morny, s'il faut en croire une lettre d'A. Naquet, qui était non seulement un homme politique, mais un chimiste émérite et qui, en donnant gratuitement la recette inoffensive pour se teindre la barbe et les cheveux, assurait que le ministre du

Deuxième Empire avait été empoisonné, sans s'en apercevoir, par une teinture contenant des substances vénéneuses.

C'est la fin ridicule. Qu'importe ! Que de plus glorieuses à opposer à celle-là ? Précisément, dans une lettre de l'ancien député François Deloncle, je trouve le récit de la mort de son frère, capitaine de vaisseau commandant la *Bourgogne*, le transatlantique qui coula en mer.

« Voyant le bateau perdu, m'écrivait François Deloncle, mon frère dit à son pilotin de se sauver et, liant sa main droite à la corde de la sirène, qu'il continuait à tirer, il envoya un dernier souvenir à sa femme et à ses cinq enfants et descendit lentement dans les flots avec son bateau qu'il ne quitta pas ».

Dans un cas analogue, le capitaine anglais du *Titanic*, bateau qui coula sur un récif, voyant le navire sombrer, se brûla la cervelle. Le geste tragique du marin français nous semble plus glorieux.

Tous ces souvenirs vous remontent à la mémoire, pêle-mêle, sans ordre ni chronologie, en face de la foule qui, pour ce 2 Novembre, se rue vers les cimetières. Heureux dans leur douleur, ceux qui peuvent aller se recueillir sur les tombes des êtres aimés. Combien de centaines de milliers d'autres se concentrent dans leur deuil et dont les maris, les fils, les fiancés ou les frères sont tombés au loin, dans ces champs dévastés, on ne sait où, sans cercueil et sans tombe ! Pour ceux-là, beaucoup célèbrent dans la solitude le 2 Novembre du Souvenir. Pour les parents de ces vaillants, il n'y a que la résignation et la vague espérance d'un avenir lointain et imprécis, à moins que, suivant le mot du poète :

... Faut-il croire, hélas! ce que disaient nos pères,
Que lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des dieux ?

Triste consolation pour ceux qui restent et dont beaucoup sont aux prises avec les difficultés de l'existence.

Sans doute, comme dit le proverbe, il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens. Cependant, certaines professions sont plus ou moins reluisantes. Loin de moi l'idée que l'on ne peut pas diriger honnêtement une Agence de Renseignements ; cela est possible, mais c'est difficile tout de même.

Se substituer à la police régulière dans les affaires délicates de surveillance, s'employer à renseigner les maris sur la fidélité de leurs femmes et vice versa, a quelque chose de particulier qui ne plaît pas à tout le monde. « Tricoche et Cacolet » n'est pas précisément une industrie à l'abri du soupçon. Ceux qui suivent les audiences des tribunaux savent que parfois on découvre de singuliers abus. Dans un procès récent, on apprit que deux époux ayant voulu divorcer, convinrent de simuler un flagrant délit au domicile conjugal. C'est le mari qui accepta le rôle ingrat. Une Agence se chargea de fournir les témoins et même la jeune fille qui devait se laisser surprendre au moment convenu.

Toutes ces officines ne se comportent pas de même, mais il en est qui n'hésitent pas pour quelques billets de mille devant des moyens encore plus répréhensibles.

Un de ces tenanciers déclarait à un client peu scrupuleux :

« Je vous ferai gagner votre procès. Il ne vous faut que des témoins ; nous en aurons, et de bons ; ils diront tout ce qu'il faut ».

Aussi le « Tout-Paris » — environ deux cent mille adresses — a-t-il été assez surpris de recevoir une carte ainsi libellée :

AGENCES DE RECHERCHES

Consultations, enquêtes, surveillance,
Renseignements confidentiels,
France et Etranger.

X.....

Chevalier de la Légion d'honneur,
Titulaire de plusieurs Ordres français et alliés,
Ancien commissaire de la Sûreté générale,
Ancien capitaine de l'état-major de l'armée chargé d'un service de renseignements pendant la guerre.

Cet ancien officier d'état-major qui porte le ruban rouge offre, à coup sûr, des garanties de dignité ; mais tout de même, présider aux « enquêtes et surveillances » est un rôle qui présente quelques ennuis.

Ce sont les nécessités de la vie actuelle et, après tout, ce monsieur reprend, sous une forme nouvelle, son ancienne profession de commissaire de la Sûreté générale.

Précisément, j'en parlais l'autre jour avec un magistrat qui me montrait les avantages et les inconvénients de cette organisation qui ne donne pas de relief à ceux qui l'exercent. Pour excuser ceux qui consentent à « travailler » dans cette partie, notre magistrat me disait :

« Que voulez-vous, un commissaire de la Sûreté gagne huit ou dix mille francs, suivant la classe, et je connais un directeur d'Agence de renseignements qui a réalisé, l'an passé, plus de deux cent mille francs de bénéfices ».

C'est une des mille anecdotes de la vie de Paris.

Il y a toute une école de chroniqueurs qui affecte

de dédaigner les anecdotes et de s'en tenir à des idées générales, s'imaginant que les raisonnements et les réflexions plus ou moins philosophiques suppléent à tout le reste. Cette opinion est soutenable, mais dans la réalité le public lui donne tort, car il montre une prédilection de jour en jour plus marquée pour ces petites histoires, à la condition qu'il ait confiance dans celui qui les lui raconte. Chez ceux qui affectent de mépriser l'histoire anecdotique, il y a un peu de dépit, je n'ose pas dire d'impuissance. N'est pas anecdotier qui veut. Il faut non seulement un tour de main spécial, mais encore tout un arsenal de faits, d'autographes, de dossiers qui demandent un soin assidu et un classement qui exige des années de travail minutieux.

Aussi quand je lis les commentaires méprisants de certains polygraphes contre les anecdotes, je me dis à part moi : « Va donc, mon bonhomme ». La Fontaine a fait il y a longtemps la réponse : « Ils sont trop verts ! »

Comme l'a écrit Louis Blanc, qui fut un historien de grand style : « Il n'y a pas d'histoire complète sans les anecdotes vraies ». Jules Claretie, qu'on peut imiter de loin, mais que personne ne saurait prétendre égaler, écrivait à ce sujet : « Anecdotier, conteur, annotateur, chroniqueur, je ne prétends à rien autre qu'à avoir dit vrai ».

L'exactitude, tout est là.

Stendhal, devançant Taine et de Goncourt, a dit à son tour : « Les petits faits seuls peignent une époque ».

Ainsi, quand on voudra donner une idée exacte des années que nous venons de vivre, il faudra consulter

les autographes des personnalités qui jouèrent un rôle durant cette époque troublée. On verra, notamment, par leurs lettres, la gêne des gens de lettres, mêmes les plus réputés. Le dernier catalogue des autographes de l'expert Charavay nous offre quelques spécimens rares de la pénurie de nos écrivains contemporains. L'un des plus riches, le poète Edmond de Rostand, dont on met en vente la belle propriété de Cambo au prix de 3 millions 500 mille francs, était plus que réduit, et il écrivait à un confrère — qui n'était pas le premier venu — et qui lui demandait de le soutenir, j'allais écrire le secourir :

« Hélas ! je ne peux plus donner, mes ressources sont taries et de tous côtés éclatent de justes appels. C'est une souffrance cruelle, la pire de toutes, que de refuser. Et il va falloir ».

C'était le moment où l'auteur de *Cyrano de Bergerac*, venu à Paris pour assister aux dernières répétitions d'une de ses pièces, était contraint d'accepter d'être logé et nourri gratuitement dans un des grands palais, à la condition qu'il prendrait ses repas dans le grand hall. Les étrangers et les curieux prévenus accouraient, regardaient le poète comme on regarde un phénomène. Il était le dîneur-sandwich d'un hôtel cosmopolite. Tout ne lui souriait pas à ce moment ; malgré sa grande réputation, un grand journal du matin lui refusait deux poésies de circonstance — assez médiocres d'ailleurs — et dont il ne demandait qu'une centaine de francs.

Ce ne sont là que des anecdotes à coup sûr, mais ne complètent-elles pas la physionomie d'un des poètes les plus célèbres pendant les journées tragiques où la France luttait pour son destin ?

Pendant ce temps il mettait la main à son *don Juan* que devait créer M. Le Bargy dont on a beaucoup parlé cette semaine, car nous avons, une fois encore, une question Le Bargy qui occupe la ville, la chronique et le monde des coulisses.

M. Le Bargy, tout le monde le sait, est un acteur de premier plan, un comédien d'un talent supérieur, talent qu'il a acquis pendant plus de vingt ans qu'il est resté à la « Comédie-Française ». Un jour, il y a neuf ans, trouvant qu'on ne lui faisait pas la part assez large, il donna sa démission, retira ses 250.000 francs de fonds sociaux et partit. Il fut naturellement soumis aux règles du contrat qu'il avait signé en entrant rue Richelieu et qui lui défendaient d'aller jouer ailleurs, en concurrence avec ses camarades d'hier, ses anciens associés, qu'il privait de son talent de premier ordre.

Car on oublie généralement que si le Théâtre-Français favorise les acteurs, il leur impose aussi des obligations commerciales et un contrat n'est pas tout de même un chiffon de papier.

Quand deux épiciers s'associent pour exploiter un commerce, qu'ils conviennent, en cas de séparation, que le partant ne pourra s'établir dans un périmètre déterminé, il y a là une obligation parfaitement définie ; jamais un négociant respectueux de sa signature n'a songé à violer son engagement.

La question artistique mise à part, au point de vue matériel, il en est des comédiens du Théâtre-Français comme des simples épiciers. Ils travaillent ensemble pour l'exploitation d'un théâtre commun et quand il plaît à l'un d'eux de se retirer, il ne peut aller jouer en face pour porter préjudice à ses associés de la

veille. Ce traité, à coup sûr, présente des avantages et des inconvénients ; vous pourriez ne pas le signer ; vous l'avez paraphé, vous en avez profité pendant de longues années. Comment osez-vous aujourd'hui entretenir une campagne de presse pour qu'on vous permette de violer les engagements que vous avez pris ?

« D'autres l'ont fait avant moi », dites-vous. Vous citez Coquelin aîné et Mme Sarah Bernhardt à qui on a permis cependant de jouer en payant un dédit dérisoire de 50.000 et de 80.000 francs. Cela ne prouve nullement que les deux artistes illustres eurent raison ; l'indemnité qu'on leur demanda à titre de transaction, sous la pression de protections puissantes, fut loin de compenser le préjudice sérieux qu'ils causèrent à la compagnie.

Donc M. Le Bargy, après une longue campagne contre M. Jules Claretie, qu'il s'était flatté de remplacer, partit en 1911. Il veut rentrer aujourd'hui et, à 63 ans, revenir jouer les jeunes premiers ; il a demandé à ses anciens camarades de lui rouvrir les portes de la Maison ; ceux-ci, consultés, ont répondu « Non ! » à l'unanimité. Ont-ils tort ou raison ? C'est à voir. Dans tous les cas, ils sont dans leur droit.

Alors M. Le Bargy de riposter : « Puisque vous ne voulez pas que je revienne rue Richelieu, laissez-moi jouer ailleurs ». On lui oppose le contrat qu'il a signé.

Là-dessus les journaux s'échauffent, prennent parti, les uns pour — la grande majorité, — les autres contre. On parle d'une interpellation à la Chambre. Et après ?

Cela changera-t-il la situation morale de M. Le Bargy ?

Les esprits simplistes trouvent que c'est exagérer. Quand on a la rare bonne fortune d'entrer au Théâtre-Français, on y reste. Et quand on le quitte après avoir renouvelé deux fois sa démission dans la même année, on n'y rentre plus et on est fidèle à sa signature. Celle d'un comédien doit être respectée aussi bien que celle d'un notable commerçant ou d'un modeste détaillant [1].

1. Malgré tout, par la volonté d'un ministre, M. Le Bargy est rentré comme pensionnaire et a repris avec succès quelques-uns de ses anciens rôles.

XLVI

13 NOVEMBRE.

Le soldat inconnu. — La cérémonie funèbre du 11 novembre. — Les socialistes ont boudé. — Petite querelle. — Gambetta s'est-il rencontré avec Bismarck. — Qu'est-ce qu'un grand homme ? — La gloire en tête de pipe. — Les nouveaux riches. — La presse et le théâtre. – Le prix des conférences. — F. Sarcey et la conférence. — Idées générales.

Le poilu inconnu. On a naturellement discuté pour savoir qui, le premier, avait eu l'idée de cette originale et pieuse translation. Ce n'est pas assurément le député parlementaire — inconnu lui aussi — qui en a formulé la proposition, puisque, depuis plusieurs semaines, les Anglais ont résolu d'honorer un tommy inconnu en lui réservant une place d'honneur dans leur palais de Westminster. Mais l'idée première revient sans conteste à nos vaillants combattants eux-mêmes. Un journal des tranchées, *L'Echo des Gourbis*, en 1916, réclama cet hommage pour un soldat inconnu, et, à la Toussaint de la même année, un autre journal, que les combattants d'un secteur rédigeaient et polygraphiaient dans les tranchées, *Le Cri de Guerre* reprenait l'idée et la développait.

Le projet était dans l'air des champs de bataille bien avant la victoire.

Quoi qu'il en soit, c'est bien là une de ces manifestations qui s'adaptent à merveille à notre génie latin.

Le mystère entourant ce cadavre, dont nul ne saura le nom et dont tout le monde ignorera la personnalité, tente les amateurs du merveilleux. Déjà le ban et l'arrière-ban des spirites et des médiums sont en mouvement. On consulte les esprits, on met les guéridons en mouvement, on harcèle les voyantes, pour savoir ce qu'était ce soldat anonyme à qui on va décerner les honneurs du triomphe. Soyez certains que les réponses seront aussi nombreuses que contradictoires.

Les anciens Grecs mêlaient la superstition de nos spirites et la reconnaissance pour leurs héros. Ils dressaient des autels aux dieux et aux génies inconnus, invoquant tour à tour les guerriers disparus qui avaient assuré les victoires, guerriers dont ils ignoraient aussi les noms, mais dont ils célébraient les hauts faits par des chants, des sacrifices et des présents.

Ce fut la religion la plus suivie que saint Paul trouva à Athènes, quand il vint évangéliser la Grèce ; ce fut ce culte qui le troubla le plus, celui qu'il eut le plus de peine à entamer.

L'amour de l'inconnu est celui qui séduit davantage et qui s'empare le plus aisément du cœur humain ; il permet toutes les suppositions, laisse place à tous les espoirs. Aussi, cette idée du poilu inconnu transporté au Panthéon a-t-elle séduit la foule, elle est vite devenue populaire. C'est le cercueil tiré au hasard des catacombes de Verdun, où

dorment 400.000 soldats tombés pour barrer la route aux Allemands, qui a eu le succès de cette journée, dont nous nous promettons un grand réconfort moral.

La grande journée du 11 novembre s'est achevée au milieu d'une véritable émotion populaire ; la foule a été fortement impressionnée par ce spectacle unique et comme notre génération n'en a pas encore vu, comme vraisemblablement, elle n'en verra jamais de pareil. Un simple spectateur n'a évidemment pu assister à toutes les cérémonies de ce double anniversaire ; avec la meilleure volonté, il doit se borner, se contenter de quelques aspects donnant une idée fort incomplète de cet extraordinaire spectacle. Nous avions choisi trois des principaux points vers lesquels convergeaient l'attention de la foule ; sur la place Denfert-Rochereau, en face du Lion de Belfort, puis à l'entrée du Panthéon et enfin à l'Arc de Triomphe au moment du défilé populaire. Après ces trois visites, on peut avoir une impression sincère de ces heures grandioses — et qu'on peut rendre sans y ajouter de la fantaisie, sans les orner de fioritures, sans faire de la littérature.

Quand nous arrivons au Lion de Belfort, vers huit heures du matin, il fait grand froid, le brouillard est épais, mais la foule est déjà nombreuse ; on m'assure qu'elle a commencé à affluer et à attendre vers minuit. Deux sortes de chapelles ardentes ont été dressées dans les monuments municipaux de la première maison de l'avenue d'Orléans. On a déposé le cœur de Gambetta dans une manière de pavillon de bois doré assez semblable aux châsses dont se servent les catholiques pour les reliques de leurs saints. L'en-

semble manque de grandeur ; si nous ne craignions de manquer de respect à la mémoire du grand tribun, nous dirions que c'était presque ridicule à force de mauvais goût. Des torches brûlaient aux quatre coins. En face reposait le cercueil du Poilu inconnu recouvert d'un large drapeau tricolore. Le public avait apporté des quantités énormes de fleurs et de couronnes, c'était un entassement. Le cœur de Gambetta, c'était la réalité, le soldat mystérieux, c'était le symbole ; c'est à ce dernier qu'allaient les manifestations de reconnaissance ; j'ai vu des centaines de femmes ayant repris leur costume de deuil, apportant leurs fleurs par brassées.

Cette foule se composait en grande partie de bourgeois, grands et petits ; les ouvriers étaient plutôt rares. Les morts de Verdun parmi lesquels on a choisi le poilu anonyme ont été surtout fournis par les paysans, les employés, les bourgeois et les professions libérales. Plus éprouvés que les autres, il est naturel qu'ils se souviennent davantage. La présence dans les usines était pénible parfois, elle n'a jamais été dangereuse.

On viendra tout à l'heure chercher le cœur du tribun et le cercueil du poilu ; nous n'avons que le temps de nous rendre sur le terre-plein du Panthéon où la foule est grouillante, elle a envahi toutes les rues voisines, elle empêche d'arriver malgré les cartes et les coupe-files. Enfin, après des bousculades répétées nous pouvons nous caser dans un coin où on peut voir la descente de la rue Soufflot par où montera le cortège. Ici encore ce sont les bourgeois qui dominent, hommes, femmes, enfants, ils sont plus de cent mille, on ne peut dire à peu près, c'est

une mer de têtes qui ondulent. Les autorités et les diplomates pénètrent dans le Panthéon, les uns dans leurs robes rouges ou noires, les autres dans leurs costumes reluisants de dorures lourdes. M. Millerand, entouré de MM. Léon Bourgeois et Raoul Péret, est en haut du large escalier de pierre ; des musiques jouent la *Marseillaise* ; en haut de la rue Soufflot apparaît le char de Gambetta suivi de la pièce de canon drapée de tricolore sur laquelle est hissé le cercueil du poilu. Presqu'au même moment, des drapeaux, six cents, nous dit-on, viennent se placer à droite et à gauche ; tous les fronts se découvrent ; une escouade de deux officiers se détache portant les drapeaux de 1870, expédiés, il y a peu de jours de Berlin. Pauvres drapeaux, ils sont fanés, plusieurs n'ont plus leurs aigles en haut de leur hampe. Ce sont les derniers témoins de la défaite aujourd'hui réparée.

On ne songe ni à applaudir ni à pousser des vivats ; on est vraiment pris par une sorte de serrement de cœur ; beaucoup ont les larmes aux yeux et des femmes pleurent. J'en ai vu qui se signaient comme à l'église quand passe le Saint-Sacrement.

Quand le char est devant la grille on enlève la cassette de sa châsse et un invalide la porte dans l'intérieur du monument ; le cercueil du poilu est aussi enlevé de sur l'affût du canon et on le transporte dans le Panthéon où le président les suit accompagné d'un nombreux cortège. Il est trop tard quand nous voulons entrer, les portes se sont fermées et notre invitation ne servira de rien ; il faudrait faire le grand tour ; nous nous heurtons à des consignes nécessaires mais qui nous barrent la route. Force est

de suivre la foule qui se retire lentement et ; chacun parle du « poilu » qui a accaparé toute l'attention et tout l'intérêt. A l'intérieur, M. le président de la République, qui aujourd'hui a voulu parler seul, prononce le discours dont on nous a distribué dès le matin une copie.

La partie la plus impressionnante à coup sûr à laquelle nous avons pu assister, c'est le défilé sous l'Arc de triomphe où on avait rangé le char de Gambetta à droite et le cercueil à gauche. On a défilé dès midi et demie, mais la foule a été surtout énorme dès deux heures ; les femmes étaient en majorité, beaucoup tenaient des enfants par la main. Les dames en deuil qui apportaient des fleurs étaient nombreuses, mais des fleurs en gerbe, roses rares en cette saison et œillets importants dans leur floraison cossue. L'avenue des Champs-Elysées était envahie, sur toute sa longueur depuis la place de la Concorde c'était une indescriptible cohue ; combien étaient-ils ? Trois ou quatre cent mille, on ne sait pas. Aux abords de l'Arc de triomphe qui se détache à peine au milieu du brouillard épais, du ciel bas, gris et maussade, les curieux se hissent sur des bancs, sur des escabeaux, des tréteaux de fortune. Un barreau d'échelle se paie cinq francs ; on demande couramment trente et quarante francs pour une chaise sur laquelle d'ailleurs on ne peut rien voir que la mer de têtes qui continuent à se mouvoir et à onduler. La large file de manifestants qui passe devant le cercueil apporte des monceaux énormes de bouquets entassés au bas de la rallonge sur laquelle est posé le canon qui supporte le cercueil. Quant au char que surmonte la châsse et le cœur de Gambetta,

on ne voit guère que les couronnes déposées par les Sociétés. La foule a manifesté en face et c'était naturel. On célébrait surtout l'héroïsme des quinze cent mille morts qui se sont sacrifiés pour sauver le pays. Le reste est passé à l'arrière-plan.

Ce qui a distingué cette journée c'est le calme étonnant qui y a présidé ; il n'y a pas eu de cris, à part quelques bordées d'acclamations quand les trois maréchaux Joffre, Pétain et Foch sont passés. Pour le reste, pas de bousculades, pas d'incidents. Pourtant une gravité complète et quoique ce fut la fête de la Victoire, une sorte de tristesse qui planait par tout. Il y avait bien un grand désir de manifester mais comme une volonté bien arrêtée de ne pas se livrer à des accès de joie. Un grand silence a tout dominé.

Telles sont résumées à la hâte les impressions d'un spectateur qui n'a pas pu tout voir, mais qui a réussi à se rendre aux carrefours les plus fréquentés depuis la première heure jusqu'à la nuit.

Le soir nous avons eu des fanfares et des retraites lumineuses.

Cette journée du 11 novembre nous a ramenés aux saints frémissements de l'union sacrée. Nous avons été tout entiers aux manifestations de l'entente de tous ceux qui sont reconnaissants aux grands lutteurs d'hier. Les tiraillements que nous pressentons seront pour demain ; ils sont malheureusement inévitables.

Béranger, parlant un jour de la réconciliation des partis, chantait :

> On m'a crié : L'occasion est bonne,
> Tous les partis rapprochent leurs drapeaux.

On pourrait répéter le même refrain aujourd'hui,

avec quelques réserves cependant. Les socialistes, comme c'est naturel, n'ont pas pris part aux fêtes du 11 novembre ; ils ont boudé la grande manifestation nationale et creusent de jour en jour plus profond, le fossé qui les sépare de la majorité du pays. Ils se prononcent plus ou moins ouvertement pour la dictature du prolétariat qui, suivant les aveux mêmes de Karl Marx, doit précéder le triomphe du germanisme, devant qui devront disparaître les nations latines, comme l'expliquait le célèbre révolutionnaire à Vermech, au lendemain de la Commune, dans une conversation qui avait lieu à Londres, et dont Vermech, alors réfugié en Angleterre, rendait compte à Maxime Vuillaume, l'ancien rédacteur du « Père Duchêne », dans une lettre datée du 4 septembre 1873.

Les révolutionnaires ont fait donc bande à part.

Mais il y a eu une autre ombre au tableau : le groupe de royalistes qui se dessine a protesté évidemment contre le transfert du cœur de Gambetta au Panthéon. Cette partie du programme est un prétexte pour alimenter de nouvelles attaques contre le chef de la défense nationale. Ils veulent bien l'union, mais à la condition qu'on efface tout ce qui leur déplaît ou les gêne. Beaucoup de conservateurs acceptent l'ensemble en sacrifiant quelques-unes de leurs préventions ; et M. Paul de Cassagnac, notamment, a écrit dans un article d'un grand journal du matin : « J'ai été élevé dans la haine de Gambetta » ; et il conclut : « Que nous importe, à présent ? Ce qui importe, c'est d'exalter la France, toute la France ! »

Ces paroles de bon sens ne rencontrent que peu de contradicteurs.

Les ennemis irréconciliables de la mémoire de

Gambetta ne peuvent que se réjouir de la petite polémique qui s'est élevée entre MM. Louis Barthou et Joseph Reinach. M. Louis Barthou, qui a accumulé à prix d'or, d'inestimables documents, publiait récemment un article dans lequel il écrivait : « Gambetta vit-il Bismarck dans une rencontre en Allemagne, postérieurement à 1870. Je crois, sur le témoignage d'une de ses lettres inédites à laquelle je ne peux pas trouver d'autres explications, qu'une fois au moins il se rencontra avec le chancelier de fer. »

M. Joseph Reinach, qui est un des gardiens vigilants de la légende gambettiste, est intervenu. Il est disposé à croire que la lettre dont parle M. Barthou est fausse ; il affirme que « Gambetta et Bismarck ne se sont jamais rencontrés ».

Quelles qu'aient été les relations de M. J. Reinach avec le grand orateur, il est certain qu'il n'en sait pas plus que les autres ; son affirmation ne vaut que comme opinion personnelle et sans preuves. M. Barthou a répondu un peu sèchement : « Il ne suffit pas d'un veto de M. J. Reinach pour interdire l'examen (de la rencontre) à l'Histoire. Si Gambetta n'a pas vu Bismarck, il faudra bien qu'on trouve un autre Allemand considérable, très considérable, avec lequel il eut, en février 1877, l'entrevue dont parle ma lettre. »

Un personnage considérable peut fort bien n'être pas Bismarck.

Au même moment l'*Éclair* a publié un chapitre d'un livre que va prochainement publier M. Francis Laur qui a réuni un grand nombre de documents sur Gambetta et où la rencontre est non seulement confirmée, mais où on en donne le procès-verbal long et

détaillé. Il faudra contrôler la source de ces renseignements.

De tout cela, il paraît bien résulter que M. Barthou a peut-être raison, mais que M. J. Reinach n'a peut-être pas tort, et que M. Francis Laur peut dire la vérité. Comme dit la chanson : « on ne sait pas. »

Nous sommes, après comme avant cette controverse, dans le doute. D'autant plus que M. Barthou se réserve de publier sa lettre à son heure ; il a sans doute ses raisons pour cela, mais pour la clarté du débat, une publication immédiate aurait été souhaitable.

Nous saurons sans doute un jour...

Ce n'est pas cela qui nous a empêché d'honorer le grand homme. Il s'agirait de bien savoir ce qu'est vraiment un grand homme.

Voltaire écrivait : « Je ne connais de grands hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre humain. » Quand la Révolution, par son décret du 4 avril 1791, transforma l'église Sainte-Geneviève en une sorte de temple consacré « aux grands hommes, la patrie reconnaissante », on donna cette définition : « Tous ceux qui par leur conduite ou leur savoir, ont rendu la patrie plus glorieuse, plus puissante ou plus prospère. » La définition est sujette à controverses, car la reconnaissance et la gloire sont souvent questions d'actualité, cette fantaisie du moment aussi fragile que les nuages que dissipe un caprice du vent.

Auguste Comte proposa qu'on célébrât, tous les premiers dimanches du mois, la mémoire d'un grand homme.

Tous les mois on aurait ainsi rendu hommage à un des hommes éminents du passé. A douze chaque année, nous aurions eu des cérémonies sur la planche.

Mais comment rendre les honneurs ? C'est là le difficile. Les Grecs élevaient des bustes et des monuments à ceux qu'ils voulaient honorer. Les catholiques dressent les statues de leurs saints sur les autels et leur confient un rôle de protection. Ces deux formes sont les plus usitées, et c'est la raison d'être des bustes innombrables qui peuplent nos jardins publics, ou des statues, dont quelques-unes sont si vilaines, qui se dressent sur nos places publiques. On embarrasserait d'ailleurs les trois quarts des passants si on leur demandait les raisons qui ont valu à toutes ces illustrations d'hier la demi-béatification par le marbre ou par le bronze.

Aurélien Scholl, qui ne dédaignait pas le paradoxe spirituel, assurait que l'on n'est vraiment un grand homme que lorsqu'on a vu sa tête sculptée en terre de pipe. C'était regarder la question par le petit bout de la lorgnette. Les hommes qui ont eu cet honneur furent assez rares ; on peut citer Napoléon III, Henri Rochefort, Garibaldi, V. Hugo, Thiers, Jules Favre et Gambetta. De nos jours, cette mode est à peu près passée.

Un moment, il y a une vingtaine d'années, on honorait les célébrités du jour en les représentant sous la forme de bouteilles qu'on remplissait de liqueurs plus ou moins frelatées. Nous avons eu aussi les hommes du jour représentés par des gâteaux en pain d'épice, et Sadi Carnot eut beaucoup de succès à la foire du Trône. Reprenant une coutume du dix-huitième siècle, on vendait, il y a une dizaine d'années, des assiettes représentant les portraits de nos illustrations ; on en a mis dans le commerce un certain nombre encore ces dernières années : Poin-

caré, le roi Albert de Belgique, les maréchaux Joffre et Foch.

Quelques esprits plus sérieux ont demandé que chaque année nos pièces de monnaie soient frappées à l'effigie de l'homme à qui on voudrait rendre hommage, et qui, pendant les émissions de l'année, aurait son portrait sur tous les sous et sur toutes les pièces ou au coin des billets de banque. Il en serait de même pour les timbres-poste. Cela dispenserait de tous ces concours qui ne donnent pas de résultats. Nous aurions les timbres de M. R. Poincaré, M. Millerand, puis ceux du maréchal Foch, de MM. Raoul Péret, M. Delcassé et Léon Bourgeois, Loubet, Louis Barthou, Briand, Georges Leygues, de Selves, Cruppi, MM. Pierre Loti, Henri-Robert, de Féraudy, Jean Béraud, Bonnat, et bien d'autres. Je cite au hasard, on en pourrait choisir cent autres : peintres, poètes, sculpteurs, artistes, musiciens. Quelle joie pour les philatélistes ! Ce ne serait pas, en somme, plus ridicule qu'autre chose. Quand l'Etat n'avait pas le monopole des allumettes, certains fabricants choisissaient les têtes des célébrités du moment et les reproduisaient sur les boîtes coloriées. Il existe des collections assez curieuses.

Au surplus, ce sont là des idées générales. Et l'on pourrait ouvrir dans les journaux un concours public pour savoir quel est le meilleur moyen d'honorer les hommes de valeur, grands et petits, ce serait plus intelligent tout de même que d'organiser des tournois pour savoir combien un litre contient de grains de blé, de mil et de café. Ce sont les américains qui avaient trouvé ces stupidités et naturellement de grands journaux français les ont imités.

Après cela beaucoup de journaux appartiennent à de nouveaux riches et la richesse ne donne ni l'intelligence ni le goût.

Les nouveaux riches font sentir aussi leur puissance dans les petits théâtres dont ils deviennent les commanditaires. Ni dans les journaux, ni dans les théâtres, leur autorité n'est heureuse : comment en serait-il autrement ? Un homme d'esprit, qui est en même temps un auteur dramatique applaudi, M. Georges Polti, à qui nous devons les 36 *Situations dramatiques*, vient d'écrire, au cours d'une polémique, cette phrase qui est à retenir : « .... Les amuseurs pour mercantis ont fait main basse sur la plupart de nos scènes, et y étranglent l'art dramatique avec des ricanements d'apaches ! »

M. Georges Polti dit crûment les choses, mais qui oserait le contredire ? Il est certain que, soit comme inspirateurs, soit comme spectateurs, ces mercantis imposent leur manque de goût et leur absence de tout sens artistique.

Ils sont riches, et voilà tout. Il y a longtemps que Balzac a écrit : « La fortune est un brevet d'impertinence. » Nous nous en apercevons tous les jours. Ils sont de cette race que l'humoriste du XVIII[e] siècle définissait ainsi, parlant d'un ancien banquier qui, à force de coquineries, était parvenu à rouler carrosse.

« C'est, disait notre satirtiquè, un des hommes les plus adroits que je connaisse ; il est passé du siège du carrosse en dedans, en esquivant la roue. »

Aujourd'hui, ces « hommes adroits » vont en automobile ; ils imposent leurs idées aux journaux, et leur mauvais goût aux directeurs de théâtre, ce qui

oblige les auteurs à écrire des pièces au niveau de ces intelligences basses. Quant aux entrepreneurs de spectacles, ils ont leurs raisons pour flatter cette clientèle peu relevée. Ah ! ces dessous des coulisses, que de choses peu reluisantes on y pourrait découvrir ! Tenez, précisément, je trouve dans le dernier catalogue d'autographes de Charavay, une lettre du compositeur de musique Gabriel Pierné qui, en 1891, écrivait aux impresarios Stoumon et Calabresi, alors directeur du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, pour leur proposer de jouer un opéra-comique, « Dom Luis » :

« Je ne cherche pas, disait M. G. Pierné, à le faire représenter à Paris ; le théâtre est inabordable pour les jeunes, et les directeurs ne sont pas toujours désintéressés. »

C'était mettre le doigt sur une plaie qui, depuis trente ans, n'a fait que croître et enlaidir. Trop d'auteurs sont joués parce qu'ils sont riches, et peuvent indemniser certains directeurs de leurs décors, de leurs costumes, des cachets de la vedette, sans compter le minimum de recettes assuré par l'écrivain millionnaire, et qui veut être joué, n'importe comment, à n'importe quel prix. C'est un nouveau genre de commerce.

Il arrive aussi parfois que des théâtres à côté s'ouvrent parce que des actrices ont des amis archi-millionnaires, et qu'ils mettent des sommes considérables au service de telle ou telle comédienne qui devient directrice, ne recevant, bien entendu, que les pièces où elles jouent le principal rôle, et dans lesquelles, tous les autres partenaires n'ont que des pannes. Il en coûte, à ces messieurs, quelques centaines de mille francs ; que leur importe, puisque cela

fait plaisir à leur demoiselle de boudoir. Ils lui offrent un théâtre, comme ils se payent à eux-mêmes une écurie de courses, et cela leur coûte moins cher.

Mercantis, directeurs à l'affût de la forte somme, directrices richement entretenues, tout cela se tient et fait partie de cette société parisienne un peu spéciale que l'on voit évoluer au milieu des intrigues, des nouveaux riches et des aventuriers.

Tout augmente seul le prix des conférences diminue.

Un décret récent fixe le tarif des conférences au Musée Guimet, au prix forfaitaire de deux cents francs par an.

Il est vrai que l'on ne fixe pas le nombre et que ces messieurs, qui parlent sur les antiquités égyptiennes, peuvent n'en faire qu'une. On m'a même dit qu'il y a de ces savants qui, inscrits sur la liste, n'en font pas du tout et émargent tout de même.

Puis comme il y a fagot et fagot, il y a conférence et conférence.

Par une lettre inédite, nous avons appris que neuf conférences à la Trinité, par le père Ollivier, alors en pleine gloire, lui étaient payées cent francs l'une. Ce n'était pas cher ; alors la vie n'était pas chère non plus et le dominicain était mû surtout par un zèle pieux.

M. Jean Richepin a fixé uniformément son cachet à 1.500 fr. C'est le gros prix.

Emile Verhaeren écrivait en 1907, de Saint-Cloud, une lettre que j'ai eu sous les yeux — en vente chez l'expert Charavay — et dans laquelle l'illustre poète acceptait de donner des conférences sur la poésie française au prix de 200 fr. l'une.

Entre nous, ce n'est vraiment pas beaucoup. Oui, je sais bien : une conférence dure cinquante minutes, au maximum. Ce qui fait quatre francs la minute. Si c'était à la course, ce serait bien payé. Mais, il ne faut pas oublier, qu'une conférence demande une grande préparation. Entendez-moi bien. Même quand on improvise, il faut avoir fouillé son sujet à fond et avoir réuni assez de matériaux pour parler trois et quatre heures.

Sarcey fut le modèle des improvisateurs ; il n'était pas toujours en train, mais quand il était dans ses bons jours, quelle verve, quel esprit et quel intérêt.

Il disait — et il a écrit — qu'il n'y a rien de plus relatif et de plus variable qu'une conférence ; tel qui est bien disposé aujourd'hui ne l'est plus le lendemain. Sur le même sujet, le même orateur qui a une fois remporté un beau succès, déployant des qualités de brio et d'entrain, sera un autre jour terne et ennuiera son auditoire. « Quand on réussit une conférence sur quatre, écrivait Sarcey, on peut s'estimer heureux. C'est une bonne moyenne. »

A quoi cela tient-il ? On n'en sait rien. S'il m'était permis de donner mon modeste avis, je dirais que cela dépend non du conférencier, mais du public. Il n'y a pas de bons ou de mauvais conférenciers : il n'y a que de bons ou de mauvais auditoires. Mettez un orateur éloquent en face d'une salle mal disposée, hargneuse, et exigeante comme il s'en trouve parfois, et il y a 99 à parier sur 100 que la conférence sera ratée. Au contraire, placez le même orateur, avec la même conférence, devant un public bienveillant prêt à s'intéresser, disposé à s'amuser et vous pouvez être

certain que le succès sera éclatant ; ses moindres mots feront effet, rebondiront comme le volant de la raquette. Aussi, il ne faut pas dire qu'une conférence a été bonne ou mauvaise, mais que le public qui l'écoutait a été bien ou mal disposé ; s'il n'a pas pris plaisir à entendre l'orateur, c'est sa faute. Il n'avait qu'à vouloir et il se serait diverti à l'envie. Puis, vous savez, comme écrivait l'oncle « une bonne sur quatre »…. C'est d'ailleurs comme les chroniques, il ne faut pas demander l'impossible.

XLVII

20 NOVEMBRE.

Les enfants au vestiaire. — Des maisons de retraite pour les petits rentiers. — Les appartements des ministres loués au mois. — L'Hôtel Dufayel. — Un roman sur son grand magasin. — Le nouveau Syndicat des auteurs non joués. — La retraite de M. Paul Cambon. — Histoire de deux mères.

On pourrait afficher dans les couloirs de quelques petits théâtres une annonce à peu près ainsi conçue :

« Laissez, si vous voulez, les enfants au vestiaire ».

On rit, en effet, d'incidents pittoresques, qui se sont récemment produits ; des mamans étaient venues au spectacle avec des petits enfants ; certains se mirent à pleurer au cours de la soirée ; devant les protestations du public, deux mères sortirent et confièrent les mioches au vestiaire, avec les manteaux, les cannes et les parapluies, rentrèrent pour écouter la pièce, puis retirèrent leurs bébés après la représentation.

C'est ce qu'on n'avait jamais vu jusqu'ici ; ce sont des mœurs nouvelles. Ce qu'on n'avait pas vu non plus, ce sont des rentiers obligés d'aller au Mont-de-Piété — ce qu'on appelle maintenant « le Prêt Municipal ». L'administration a publié la statistique

annuelle d'où il résulte que les prêts de l'année passée, se sont élevés à 51 millions ; cette année pour les dix premiers mois, on n'a fait qu'une avance de 27 millions. Il n'y a presque plus de petits engagements : les clients — si on peut dire — se recrutent parmi les petits rentiers et les petits retraités — la misère se déplace. — Comme contre-coup, les objets engagés qui sont vendus à l'échéance atteignent des chiffres inespérés. Un bijou sur lequel on avait prêté 20.000 francs et que l'emprunteur n'avait pu retirer a été vendu 60.000 francs. La différence appartenant au propriétaire celui-ci n'a pas fait tout de même une si mauvaise opération.

Cette pauvreté qui disparaît chez les ouvriers et qui s'étend chez les classes moyennes oblige le conseil municipal à créer des maisons de retraites pour les minces bourgeois, à l'instar de Sainte-Périne. Avant la guerre, on pouvait vivre chez soi, modestement dans un coin, avec cinq à six mille francs de rente. Aujourd'hui cela devient à peu près impossible ; aussi tous ces malheureux, trop âgés pour recommencer leur vie, demandent-ils qu'on organise de nouvelles maisons payantes de retraites où, avec leurs revenus réduits, les nouveaux pauvres puissent ne pas mourir de faim.

Tout devient si cher. A Sainte-Périne, on payait 1.800 fr. de pension par an ; à l'heure actuelle le prix a doublé et toutes les chambres sont occupées. Les « amoureux » dont a parlé autrefois Champfleury — et ils sont toujours nombreux — se retrouvent entre gens du monde bourgeois et artistique, s'offrent des thés économiques au lieu des bons dîners auxquels ils avaient l'habitude de convier leurs amis, quand ils avaient les moyens de posséder un foyer à eux.

Pour essayer de diminuer le coût de la vie, un conseiller municipal a eu l'idée singulière de proposer que la Ville de Paris élève dans les fortifications des lapins qu'on vendrait ensuite à prix coûtant. Diable ! des lapins engraissés par l'administration, cela reviendrait rudement cher ! et les économies sont à l'ordre du jour.

Il fut un temps où les ministres n'habitaient pas les ministères et continuaient à loger dans leurs anciens appartements ; ils venaient à leur cabinet comme les employés ordinaires ; ils s'y rendaient seulement en automobile, dont le chauffeur portait la cocarde tricolore. Depuis la crise des loyers, une modification s'est produite là aussi comme ailleurs. Plusieurs des nombreux ministres actuels ont emménagé dans les immeubles du Gouvernement, et on en cite trois qui sous-louent leur appartement au mois.

La location au mois a des points de ressemblance avec la vente à tempérament, système qui enrichit feu Dufayel, qui a laissé des millions à ses héritiers, dont aucun n'était son parent. Ce richissime marchand qu'on a surnommé de son vivant « l'empereur de la vente à la petite semaine », ne songea pas une minute à ces intéressantes œuvres de bienfaisance, si nombreuses à Paris, et si utiles. Il avait promis de laisser son fastueux hôtel de l'avenue des Champs Elysées pour y installer la mairie du VIIe arrondissement, mais il oublia de consigner cette promesse sur son testament, et ses héritiers n'ont voulu s'en tenir qu'aux écrits. Des pourparlers furent engagés pour l'achat par la Ville de cet immeuble où la richesse et le mauvais goût voisinent. On avait d'abord parlé de trois millions ; c'était évidemment un cadeau fait à la

Ville ; mais les héritiers se sont ravisés, et l'hôtel va être vendu aux enchères sur la mise à prix de douze millions.

Cet hôtel fut le rêve de Dufayel, arrivé à la grande richesse après avoir débuté dans la maison qui était la sienne comme simple cocher ; de vieux employés se souvenaient l'avoir vu en gilet à manches de lustrine et à raies jaunes étriller ses chevaux. Mais voilà, il sut plaire à sa patronne, devenue veuve, elle avait vingt ans de plus que lui. Il l'épousa et hérita.

Quel livre curieux on pourrait écrire sur ce sujet peu banal ! Je crois bien que Mme George Maldague, l'auteur des feuilletons populaires, en a fait l'objet d'un de ses romans, qui parut dans le *Petit Parisien*, il y a une vingtaine d'années, le thème n'est pas épuisé.

Ecrire un roman ou une pièce de théâtre, disait Alexandre Dumas fils, est à la portée de tout lemonde ; la difficulté, c'est de faire éditer l'un et jouer l'autre. C'est sans doute le motif pour lequel il y a tant d'auteurs qui n'ont jamais fait jouer aucune de leurs pièces au « Syndicat des auteurs », celui qui est en lutte avec la vieille « Société des auteurs » qu'elle veut régenter et molester.

Quand on fait remarquer aux membres du Syndicat que la première condition pour un auteur dramatique c'est d'avoir été joué, qu'on ne peut réclamer des droits qu'après, ils vous répondent bravement :

— Etre joués.... mais nous ne demandons pas mieux ; qu'on nous donne des théâtres qui sont accaparés par les écrivains à succès, ce qui empêche nos débutants de se faire connaître. D'ailleurs, les plus grands génies peuvent se trouver parmi les injoués :

Gœthe avait plus de soixante ans quand il put faire jouer sa première pièce : *Faust*. Euripide fut toujours refusé aux « Jeux Olympiques », la seule scène de l'époque ; il en était réduit à lire ses tragédies à quelques amis de choix. Si Euripide et Gœthe revenaient, les refuseriez-vous à votre Syndicat ?

Evidemment, ce sont des raisons ; mais des exceptions aussi.

Dans un autre genre, les deux frères Cambon — dont l'aîné va prendre sa retraite sont des exceptions aussi.

Les deux Cambon ont à coup sûr bien servi la France, mais ils ont été les deux fonctionnaires les plus heureux de la troisième République. Pendant cinquante ans ils ont traversé toutes les commotions sans une minute d'arrêt, de déceptions ou de déboires. Les deux frères, Paul, l'aîné, et Jules, le cadet, sont partis du même point et sont arrivés aux deux postes les plus élevés de la diplomatie, l'un à Londres, l'autre à Berlin. Au ministère, ils étaient plus que de simples ambassadeurs, ils donnaient non seulement des avis nécessaires, mais envoyaient des communications qui étaient acceptées sans discussion et mises en pratique sans hésitation. Souvent il arriva qu'une réponse diplomatique fut retardée parce qu'on n'avait pas l'agrément de Cambon de Londres ou de celui de Berlin.

Aussi en 1908, M. Jaurès osait dire du haut de la tribune, sans soulever de protestations : « Les deux Cambon sont l'un le cocher et l'autre le conducteur de cette vieille carriole qu'on nomme, par atavisme, le ministère des affaires étrangères. »

Et comme M. Pichon s'écriait, un peu étonné :

— Eh bien ! et moi, alors ?

M. Jaurès qui était dans ses bons jours d'impertinence riposta :

— Quant à vous, monsieur le ministre, vous n'êtes que la pauvre et poussive haridelle qui conduit ce piteux omnibus, sous les coups de fouet des Cambon.

Ceci est extrait de « l'analytique » ; je crois bien que l'*Officiel* a un peu arrondi les angles et imprimé un langage moins vif.

M. Jaurès exagérait à coup sûr, quoi qu'il y eut beaucoup de vrai. Longtemps, au Quai d'Orsay, on n'a agi qu'avec l'assentiment, j'allais écrire la permission, des deux frères. Leurs conseils ont d'ailleurs été généralement des plus précieux, parfois des plus utiles.

Mon vieil ami Cruppi vous dira qu'un jour en pleine crise marocaine, en 1911, comme il passait outre aux objections que les deux frères présentaient, les deux ambassadeurs menacèrent de donner ensemble leur double démission.

— Eh bien soit, s'écria M. Cruppi, c'est moi qui suis le ministre responsable, qu'ils s'en aillent. Et il appela son chef de cabinet, M. Maurice Herbette, pour préparer un mouvement.

M. Cruppi est du Midi où nous sommes prompts à l'emportement, mais où la réflexion vient vite. Il s'agissait, en somme, de l'intérêt de la France ; on composa ; les deux frères restèrent l'un à Londres, l'autre à Berlin, et M. Cruppi fut obéi, ou du moins on fit semblant. C'était le principal.

Paul Cambon est l'aîné ; il a aujourd'hui 77 ans et il se retire non à bout de forces, c'est une nature meveilleusement organisée, mais n'ayant plus l'activité nécessaire pour continuer la tâche si lourde de diri-

ger la politique française à l'ambassade de Londres. Descendant de Cambon, le protestant rigide et le conventionnel régicide à qui nous devons la création du Grand Livre de la Dette publique, M. Paul Cambon était le neveu de Mgr Larrue qui fut évêque de Langres. Sans grande fortune, les deux frères, leur droit terminé, entrèrent comme clercs dans une étude de notaire où ils gagnaient modestement leur vie quand, en 1871, Paul Cambon devint secrétaire de Jules Ferry, alors maire de Paris ; ce fut le commencement d'une fortune qui, depuis, ne s'est jamais démentie ; Gambetta, qui avait pour les deux frères une estime particulière, quoiqu'ayant eu à se plaindre de quelques appréciations plus ou moins vives, disait d'eux :

— Ah ! les b... gaillards ! en voilà qui savent tirer leur épingle du jeu.

Les deux Cambon étaient auprès de Jules Ferry, à l'Hôtel de Ville, où le maire de Paris était resté seul au 18 mars, tandis que tous les autres membres du gouvernement étaient déjà partis pour Versailles. On venait d'assassiner les généraux Lecomte et Clément Thomas ; des barricades s'élevaient à Belleville, Ménilmontant et Charonne. Jules Ferry ne cesse de protester contre l'abandon de toutes les casernes les unes après les autres ; ce sont les deux frères, résolument aux côtés de leur chef, qui rédigent ses dépêches et les font parvenir comme ils peuvent. Vers huit heures du soir, les gardes nationaux entourent l'Hôtel de Ville où Jules Ferry a tenu bon quand même avec une dizaine de personnes ; au dehors des cris menaçants roulent comme un tonnerre ; on prévoit que les portes céderont à la première poussée :

c'est le massacre certain. Jules Ferry et ses deux jeunes collaborateurs ne bougent pas. Paul Cambon, pour se rendre compte, fait le tour des grands salons : ils étaient vides. Arrivé à la salle à manger, par la porte entrebâillée il aperçoit les domestiques et les huissiers attablés qui mangeaient gaiement le dîner du préfet de la Seine. Il revint vers Jules Ferry et lui dit :

— Nous sommes lâchés par tout le monde. La valetaille festoie ; nous n'avons plus qu'à nous retirer ; il est temps.

Jules Ferry résistait encore, enfin les deux frères parviennent à l'entraîner ; ils gagnent le quai par une porte de derrière et se dirigent vers la mairie du Ier arrondissement, à Saint-Germain-l'Auxerrois, où se trouvaient réunis tous les maires de Paris, et dont M. Méline était adjoint. Le maire, M. Tenaille-Saligny, avocat à la cour de cassation, était parti pour aller occuper une préfecture en province. Au dehors, la foule criait : « A mort, Jules Ferry ! » M. Méline fit alors passer J. Ferry par une croisée dans le presbytère. Le curé tint à le conduire, lui et les deux Cambon ; ils pénétrèrent dans l'église et, par une porte dérobée, se sauvèrent par la ruelle des Prêtres-Saint-Gervais-l'Auxerrois, en face le *Journal des Débats*. A ce moment, dix heures tintaient au beffroi.

— C'est la même cloche qui a sonné la Saint-Barthélemy, dit le prêtre. Que notre pays soit épargné de pareilles horreurs !

Pendant ce temps, la foule des gardes nationaux réclamait toujours Jules Ferry devant la porte de la mairie ; on exigea que les maires défilassent un par

un ; on leur demandait leur nom. Le premier qui se présenta, le col rabattu, fut le plus jeune :

— Georges Clemenceau, dit-il.

— Bien, passez, fit le peloton des gardes nationaux.

— Millère.

— Passez.

Et le défilé continua pendant que Jules Ferry et ses deux compagnons traversaient le pont des Saints-Pères gardé par une sentinelle qui ne les inquiéta pas. Tous trois se rendirent rue de Rennes, où habitait Mme Cambon mère.

— Là, a raconté plus tard M. Paul Cambon, Jules Ferry dormit cette nuit tragique et son sommeil fut aussi calme que celui d'un enfant. Le lendemain, mon frère et moi nous avions pris les mesures pour lui permettre de se rendre à Versailles sans être inquiété. Qand nous revînmes à la maison, Jules Ferry était parti.

Il s'était rendu seul, à pied, à la gare Montparnasse et il avait pris un billet pour Versailles où il était arrivé sans encombre.

Les deux frères allèrent retrouver leur patron. Quelques semaines après, M. Paul Cambon était nommé secrétaire général des Alpes-Maritimes, puis des Bouches-du-Rhône où il remplaça Henry Fouquier. Quelques mois après, il était nommé préfet de l'Aube, à vingt-neuf ans.

Depuis ce fut une ascension heureuse ; il ne connut que des succès.

Le 16 mai ne le révoqua pas et l'envoya à la préfecture du Doubs ; le duc d'Aumale commandait à Besançon le corps d'armée, le prince et le préfet

s'entendirent à merveille. C'est à Besançon que le jeune préfet épousa Mlle Guépratte, fille du général, qui montrait des sentiments bonapartistes ardents. Ce fut un mariage d'amour ; la jeune épouse avait les qualités du cœur et de l'esprit les plus rares ; elle mourut jeune, laissant un vide que rien n'a pu combler.

M. Paul Cambon fut envoyé à Lille. Le reste n'est que de la biographie : résident à Tunis, ambassadeur à Madrid, à Constantinople et à Londres. Ce fut le diplomate le plus heureux, disons aussi le plus autoritaire ; il rendit souvent la vie difficile aux divers ministres qui se sont succédés au Quai d'Orsay.

Son départ marquera sûrement une nouvelle manière. On prendra comme toujours les avis de l'ambassadeur, on ne recevra plus ses instructions comme cela est arrivé très souvent.

Terminons par un simple trait : sans fortune, nous l'avons vu, M. Paul Cambon a toujours représenté la France avec une certaine magnificence. Ce n'est pas lui adresser un reproche que de constater qu'il sut économiser sur son traitement et ses frais de réceptions ; il quitte la carrière, après cinquante ans, avec une belle fortune.

XLVIII

27 NOVEMBRE.

Gambetta à l'ambassade d'Allemagne et chez la Païva. — Gambetta et Coquelin. — Chateaubriand à Rome. — Les chefs républicains et les femmes. — Les collages. — Challemel-Lacour ambassadeur. — La première réception du Palais-Bourbon. — Souvenirs du « Chapon Fin ».

Gambetta s'est-il rencontré avec Bismarck ? Les esprits impartiaux répondent, peut-être. Il faut attendre des preuves.

Ce dont on est sûr, par exemple, c'est que Gambetta qui a été, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, le héros de la Défense Nationale et qui, pendant plusieurs années incarna la Revanche, fréquentait à l'ambassade d'Allemagne, en 1877, ambassade occupée alors par le prince de Hohenlohe ; il y passait des soirées entières et Spuller — le fidèle Spuller — allait raconter ses angoisses à Mme Edmond Adam qui a consigné cette scène dans ses souvenirs *Après l'abandon de la Revanche* (p. 71). Gambetta emmenait Spuller dîner chez la Païva, cette aventurière juive, épouse du comte Henckel de Donnesmarck qui, avec

cette grossièreté habituelle aux allemands, se permettait de dire en riant, à ses hôtes :

— Nous vous avons si joliment rossés en 1871 !

Quelle aurait été la stupeur des républicains de l'époque, nous qui acclamions Gambetta, si nous avions connu ces faits.

C'était le moment où le célèbre tribun essayait ses discours sur Coquelin qui aimait s'occuper politique étrangère et qui disait « nous » en parlant des projets de Gambetta. Dans l'intimité, le comédien tutoyait l'homme politique au grand scandale de ses amis, d'Antonin Proust notamment. En vain, pour s'excuser, Gambetta rappelait l'exemple de Talma et de Napoléon Ier.

— Talma ripostait A. Proust, se contentait d'enseigner à l'empereur à porter son manteau du sacre et il ne tutoyait pas son ami.

Gambetta haussait les épaules et continuait son commerce de camaraderie avec Coquelin qui sut donner à l'orateur d'utiles indications, lui suggérant parfois des gestes soulignant heureusement ses beaux discours.

C'était l'époque (1877) où, reprenant une idée qui appartenait à Alphonse Peyrat, Gambetta prononçait le fameux discours où se trouve cette terrible phrase qui a tant pesé sur la politique française : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Ce qui ne l'empêchait pas de s'intéresser vivement aux choses religieuses et il répondait à l'archevêque Lavigerie ce mot qui n'aurait pas dû être si souvent oublié : « l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation ». Quand Pie IX mourut Gambetta mit tout ce qu'il avait d'influence pour faciliter l'élection

de Léon XIII dont l'avènement lui causa une vraie joie. Ce n'était plus le temps où Chateaubriand, ambassadeur de France à Rome, écrivait au comte de Portalis, ministre des Affaires étrangères, le 17 février 1829 (la dépêche est aux archives du Quai d'Orsay) : « Si l'on avait des millions à distribuer, il serait encore possible de faire un pape ; je n'y vois que ce moyen et il n'est pas à l'usage de la France ». Dans cette même dépêche, Chateaubriand déclarait encore : « Trois choses ne font plus les papes : les intrigues des femmes, les menées des ambassadeurs, la puissance des cours. » Ces brefs extraits montrent le chemin parcouru depuis quatre-vingt-dix ans.

Les idées des hommes politiques se modifient singulièrement avec le temps et Gambetta qui avait inscrit la séparation dans son programme de Belleville, s'était vite rendu compte que cette mesure compromettait les intérêts français à l'étranger.

— Croyez-vous, disait-il un jour dans l'intimité, que nous serons assez bêtes pour abandonner les avantages du Concordat malgré les ennuis que les évêques nous causent.

Il songea, un moment, à envoyer son ami Challemel-Lacour à Rome quoiqu'il eut mal réussi à Berne, poste facile s'il en fut.

Pour un ambassadeur, une femme est une collaboratrice précieuse, or, Challemel-Lacour qui avait un talent remarquable et des qualités de premier ordre, avait conservé — on peut le dire aujourd'hui — une liaison qui lui était chère, mais dont la situation était fausse, puisqu'officiellement l'ambassadeur était garçon. C'est, si je ne me trompe, la raison principale

qui obligea l'ami de Gambetta envoyé à Londres à abandonner son poste, après quelques mois où il se heurta au parti pris de bienséance de la haute société anglaise.

Challemel-Lacour reconnaissait cet inconvénient quand il disait à Edmond Adam : « La République manque de femmes légitimes, elle a trop d'unions libres. »

Et rappelant ces propres, Mme Edmond Adam a écrit parlant des liaisons de Spuller, Challemel et Gambetta : « Nos trois célibataires ont des liaisons que nous n'ignorons pas et que d'ailleurs ils ne cachent point. Nous parlons sans mystère de la « bourguignonne » de Spuller, de Mme F.... de Challemel et Mme Léonie de Gambetta [1]. »

Et Mme Edmond Adam qui ne dédaigne pas parfois la méthode de Saint-Simon, rapporte cette réflexion de Spuller : « Challemel et moi sommes dans le faux, oui avec nos collages. Il faut qu'un homme politique ait une femme qu'on admire ou que lui-même ait la réputation de les admirer toutes. »

Gambetta acceptait les conséquences de la situation fausse avec Mme Léonie Léon et, quand il était irrité contre Jules Grévy — ce qui lui arrivait souvent — il racontait que le Président de la République avait épousé une brave fille qui avait été sa blanchisseuse au Quartier-Latin.

— Ce qui, ajoutait-il, ne l'a pas empêché d'être bâtonnier de l'ordre des Avocats ; le Barreau cependant est plutôt sévère sur ce chapitre.

Depuis, les mœurs parlementaires se sont clarifiées

1. *Avant l'abandon de la Revanche*, p. 311.

et les ministres, les chefs de groupes sont généralement des hommes rangés qui, sous ce rapport, ne donnent pas prise aux reproches ou presque pas.

Au surplus, si les républicains furent critiquables à cette époque lointaine des débuts, ils ne firent qu'imiter en petit leurs prédécesseurs de l'Empire et de la Royauté. Si Gambetta ne put envoyer Challemel-Lacour comme ambassadeur à Rome à cause de Mme F., la Restauration se fit représenter dans la ville Eternelle, par Chateaubriand qui, laissant sa femme s'ennuyer à mourir à l'ambassade, se délassait avec de nombreuses amies, avec lesquelles au vu et au su de tout le monde, il voyageait à travers l'Italie. Il fut un moment très empressé auprès d'une dame Dodwel qui avait la réputation d'être la plus belle italienne de la capitale et un étranger de marque donnait cette raison de son voyage à Rome :

« Je suis venu pour voir trois jolies choses : Saint-Pierre, le Vatican et Mme Dodwel. »

Lord Malmesbury, ancien ministre des Affaires étrangères anglais, assure dans ses « Mémoires » que c'est Mme Dodwel qui, en 1848, aida Pie X à s'échapper de Rome en le déguisant en domestique.

Mais, à quoi bon insister, comme le disait précisément Pie X, les hommes sont les mêmes sous tous les costumes et « c'est pour cela qu'il n'y aura jamais trop d'âmes pures pour prier pour eux et obtenir la rémission de leurs péchés ».

Les hommes politiques en vue ont besoin de cette respectabilité qui entoure par exemple. M. Raoul Péret qui vient de donner la première grande soirée officielle qui ait eu lieu depuis la guerre ; elle

a été particulièrement brillante. Mme Raoul Péret avec sa distinction aisée et sa grâce souriante a fait à merveille l'accueil le plus aimable à ses milliers d'invités ; ce n'est pourtant pas facile. Ces fêtes du Palais-Bourbon ont leurs habitués, il en est qui datent de 1873 ; ceux-ci causaient entre eux comparant le temps d'hier à celui d'aujourd'hui, se rappelant les réceptions fastueuses si originales de Gambetta, les funèbres et rares soirées de M. Brisson où on avait l'air de revenir d'un enterrement et les enchantements des fêtes de M. Paul Deschanel ; celle de M. Raoul Péret a été aussi réussie que les plus brillantes d'hier. Ceux qui s'attachent aux petites choses s'informaient du cuisinier présidentiel, celui qui remplit les fonctions autrefois occupées par le légendaire Trompette, dont la renommée persiste en dépit des événements.

Peut-on dire qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de cuisinier au Palais-Bourbon ; c'est une poitevine qui tient les fourneaux, tout comme à l'Elysée d'ailleurs où Mme Millerand a ramené un cordon bleu de Strasbourg et qui suffit pour la vie familiale du Président de la République.

Ah ! Trompette ! Gambetta l'avait engagé quand ce cuisinier célèbre était à la fin de sa carrière, il allait sur ses soixante ans, mais avait un passé glorieux. Après avoir débuté chez un multi-millionnaire, M. Drake del Castillo, où il était resté vingt-cinq ans, il avait appartenu au duc de Noailles et avait servi M. Thiers. Le Palais-Bourbon fut son dernier poste ; après fortune faite, il se retira dans un beau domaine dans l'Indre, où il est mort.

Reprocha-t-on assez à Gambetta ce Trompette et la

fameuse baignoire d'argent du duc de Morny, baignoire qui n'était plus au Palais-Bourbon, quand Gambetta fut élu Président. Lorsqu'en 1875, on procéda aux premières élections sénatoriales, Trompette obtint une voix comme délégué du département de la Seine, protestation mesquine et anonyme contre Victor Hugo qui fut élu délégué à l'unanimité moins cette voix.

Trompette était l'ami de M. Gilett dont peu de personnes se souviennent aujourd'hui ; c'était alors une puissance par ses fonctions de valet de chambre de Coquelin aîné, qu'il servit vingt-cinq ans et à qui son maître, en mourant, laissa cent mille francs.

M. Gilett, un ancien cocher anglais, tutoyait Trompette, comme Coquelin aîné tutoyait Gambetta au grand scandale de M. Antonin Proust, qui déclarait qu'un comédien ne pouvait pas dire tu à un Président de la Chambre française, ce qui faisait beaucoup rire Gambetta :

« Laisse-le, disait Gambetta à Coquelin, c'est le meilleur des hommes et s'il continue je le ferai nommer député quelque part ; tu deviendras son collègue et tu le tutoieras aussi suivant l'habitude. »

Simple plaisanterie, à coup sûr, quoique l'idée eut un moment séduit le célèbre comédien qui fit des sondages dans sa ville natale, à Boulogne. Cela ne réussit pas. Coquelin cadet caressa aussi un moment l'ambition d'entrer au Parlement ; mais lui c'est le Sénat qu'il désirait — une candidature fut ébauchée, puis abandonnée — il se contenta d'être officier de la Légion d'honneur et un des meilleurs comiques du Théâtre-Français.

Ce sont ces petits souvenirs qui composent l'histoire anecdotique.

Que certains soient gênés par le souvenir de leurs faiblesses passées, soit ! mais qu'on essaye d'effacer d'un trait de plume tout un chapitre de l'histoire anecdotique de ces dernières années, c'est ce qui n'est pas possible.

Il vient de mourir, à Bordeaux, un restaurateur renommé, un M. Mendioude, qui tenait là-bas le célèbre *Chapon-Fin*. A cette occasion, des chroniques ont été écrites, et dans une d'elles on niait les fameuses soirées culinaires qu'on traite d'inventions et de légendes. « Il n'y a rien de vrai, conclut un de ces annalistes à faux poids, voilà un petit point d'histoire fixé. »

Pardon ! ce qui est fixé, c'est que le restaurant bordelais fut le théâtre de scènes vraiment regrettables. Nous sommes cent au moins pour l'affirmer, parce que nous l'avons vu, de nos propres yeux vu, comme dit le personnage de Molière.

Disponible par mon âge, j'avais, avec quelques camarades, suivi le gouvernement à Bordeaux, dès le commencement de septembre, et j'ai pu rendre compte, par les plus petits détails, de la vie bordelaise ; vraiment nous fûmes écœurés par le triste spectacle que donnait M. Malvy. Il n'était malheureusement pas le seul. Il avait des compagnons et des collègues qui se conduisirent aussi mal, tandis que s'opérait cette incroyable et merveilleuse bataille de la Marne.

Une légende, le *Chapon-Fin* ! Comment peut-on hasarder une pareille chose, quand les témoins qui ont assisté à ces tristes soirées sont encore vivants. Qu'on interroge M. Emile Brousse, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat aux finances. Il était venu de Perpignan à Bordeaux, et, devant le spectacle auquel

il assista, écrivit dans son journal *l'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, un article indigné où il ne mâchait pas ses mots.

L'article produisit un gros effet. Au lieu de s'amender, M. Malvy donna l'ordre à la censure qui, jusque-là, ne s'était intéressée qu'aux choses militaires, de supprimer toutes les critiques de ses faits et gestes. Ce fut la première fois que la censure sortit de son rôle ; à partir de ce moment, elle fut plus occupée à défendre la politique des ministres successifs qu'à arrêter les informations militaires jugées dangereuses. Ah ! quand M. Malvy eut cette arme en main, il se crut sûr de l'impunité, et plus, que tout lui était permis. C'est, en somme, ce qui le perdit.

XLIX

4 DÉCEMBRE.

Le dernier mouvement préfectoral. — Ce que M. Constans exigeait des préfets. — Souvenirs des élections de 1885. — Les facéties de Romieux. — Les « langoustes » de Janvier de la Motte. — Une journée parisienne. — Un mot d'Alphonse Karr. — Cérémonie. — Théâtre. — Le banquet du barreau à M. Millerand.

Il n'est pas toujours aussi facile qu'on le croit de faire un mouvement préfectoral ; le dernier qui vient de paraître a été remanié trois ou quatre fois sans qu'il contente tout le monde et les intéressés moins que personne. Il y a tant d'intérêts et d'amour-propre en jeu. Il faut satisfaire les députés du département occupé par le fonctionnaire déplacé et ceux du département pourvu. Il y a des recommandations plus ou moins puissantes, les interventions des grands et petits personnages de l'Etat. Parfois on tient même compte de la bonne gestion des affaires publiques.

C'est que l'on demande à ces fonctionnaires deux choses tout à fait différentes : une bonne administration des départements et une intervention politique qui est une des plaies de ce pays. Tout le monde sait

que si le scrutin de liste a enlevé aux préfets une part de leur influence dans les élections législatives, ce sont eux qui ont fait nommer à leur gré les sénateurs ou à peu près.

En 1885, j'étais candidat sur la liste radicale dans la Haute-Garonne ; au premier tour deux conservateurs passèrent haut la main et on dût fusionner avec la liste modérée qu'on appelait alors opportuniste, à la tête de laquelle se trouvait M. Constans. Nous combattîmes loyalement pour nos adversaires de la veille. M. Constans donna des instructions précises au préfet de l'époque, un brave homme, M. Gleyses qui fut plus tard sénateur des Hautes-Pyrénées et, en manière de conclusion, M. Constans dit au fonctionnaire, avec cette tranquillité qui était dans son caractère.

— Monsieur le préfet, nous comptons sur la victoire pour le scrutin de ballottage. Quand on n'a pas la majorité, on la fait.

Ce pauvre, M. Gleyses, il m'en souvient, eut un geste effaré car le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Allain Targé, avait envoyé circulaires sur circulaires pour recommander la plus stricte neutralité. Cependant, au second tour, grâce à l'effacement des radicaux et aussi aux procédés plus actifs de la Préfecture, la liste de M. Constans eut la majorité.

Aujourd'hui, c'est à croire, « on ne fait plus la majorité », mais les préfets ne restent pas indifférents.

Il en a été d'ailleurs ainsi dans tous les régimes et sous le Ier Empire où Napoléon avait nommé un assez grand nombre de conventionnels préfets, la plupart obéissaient aux ordres reçus avec une discipline toute Jacobine. La Restauration composa son cadre d'administrateurs de beaucoup d'hommes de talent

dont certains passaient cependant pour des hommes d'esprits assez originaux ; tel le célèbre Romieu qui s'était acquis à Paris une réputation de farceur émérite et de poivrot distingué.

Elle est bien connue cette anecdote qui court les almanachs. Un moment, Romieu avait pris pour tête de turc un portier du Palais-Royal à qui il demandait tous les jours, imperturbablement :

— Monsieur Pipelet, quelle heure est-il ?

Le placide portier regardait la pendule et répondait à son interlocuteur. Un jour, impatienté, comme le futur préfet recommençait sa scie, l'autre lui répondit : « Il est six heures du matin », quoiqu'il fut six heures du soir.

— Mais non, il est minuit, concierge de malheur.

— S'il était minuit, il y a longtemps que vous seriez saoul, monsieur Romieu.

Cela ne l'empêcha pas, d'ailleurs, d'être un excellent fonctionnaire ; tout en se grisant copieusement tous les soirs.

Le second Empire eut quelques très bons préfets, mais originaux et bizarres tout de même. Tel ce M. Dupuy Montlaville qui, étant dans la Haute-Garonne en 1851, au moment du voyage du prince Président, prélude au coup d'Etat, recueillit dans des fioles le contenu des vases de nuit de Bonaparte qu'il distribua ensuite comme faveur aux maires qui avaient le plus crié : « Vive l'Empereur ».

La chronique amusante du deuxième Empire a conservé le souvenir de M. Janvier de la Motte, surnommé « le Père des pompiers » et qui, s'ennuyant dans sa lointaine résidence, adressait à Paris, cette dépêche à un ami, à la direction du personnel : « En-

voyez langoustes. » L'ami était absent, et celui qui le remplaçait au ministère n'étant pas au courant de ce langage conventionnel, expédia une belle bourriche de crustacés au lieu des demoiselles aimant à rire qu'attendait le fonctionnaire.

Aujourd'hui on est plus correct dans l'administration ou plus discret. Comme cette vie calme de province est plus reposante que ce que nous appelons « La vie de Paris ».

N'est-ce pas Alphonse Karr qui disait, il y a plus de cinquante ans, qu'il mettait au défi le fort de la Halle le plus robuste de suivre pendant une journée, sans être fourbu, le Parisien obligé de « se produire dans le monde ». Je ne sais pas ce que l'on entendait alors par « se produire dans le monde », mais il est probable qu'il s'agissait d'assister aux manifestations du Tout-Paris mondain. Dans ce cas, on pourrait lancer aujourd'hui le même défi aux colosses les plus râblés. Sans parler des visites obligatoires, des allées et des venues chez votre banquier, chez quelque ministre, dans une ou plusieurs salles de rédaction des journaux où l'on fréquente, nous avons eu hier, par exemple, presque en même temps, la touchante cérémonie de la rentrée du stage dans la grande salle de la Bibliothèque, à laquelle M. Millerand avait voulu assister, et où s'était aussi rendu M. Poincaré. On inaugurait la plaque mentionnant que « M. Raymond Poincaré avait bien mérité de la Patrie », suivant les termes employés par une loi votée par la dernière Chambre.

Pendant les discours, il m'a semblé qu'une sorte de mélancolie voilait le regard de l'ancien président ; au milieu des éloges mérités qu'on lui prodiguait, il pensait peut-être à ses débuts, il y a quarante ans, dans ce

même Palais de Justice, où il pénétrait jeune, timide, presque embarrassé, se glissant pour ainsi dire entre les confrères alors en vue, et presque tous disparus. Je le vois encore, fluet, un peu distant pour ceux qui ne le connaissaient pas, ménager de ses poignées de main, mais très attaché à ses amis — il n'a pas changé sous ce rapport. Il portait une toque déformée, et dont le pompon lui servait de pelote dans laquelle il piquait les épingles servant à retenir les pièces de ses dossiers. Il plaidait avec assurance et avec une rare méthode. Beaucoup de phrases principales de son argumentation étaient écrites par avance, mais il se servait rarement de cette rhétorique froide et improvisait tout à l'audience.

M. le bâtonnier Mennesson, aux côtés de qui avaient pris place Me Théodor, l'ex-bâtonnier de Bruxelles (particulièrement fêté) ; Me Bodson, un autre ancien bâtonnier bruxellois ; Me des Cressonnières, le bâtonnier actuel de Bruxelles ; Me P.-E. Janson, qui est ici chez lui, au milieu d'unanimes sympathies. Me Mennesson, notre bâtonnier, adressa un émouvant compliment à M. Millerand, qui, à l'improviste, et sans que le bâtonnier eût été consulté, je crois bien, lui épingla la croix de la Légion d'honneur. Le geste fut joli, et le ruban rouge s'enlevait, élégant, sur la robe noire. M. Millerand, parlant devant les jeunes, tint à rappeler ses débuts laborieux, modestes.

La cérémonie à peine achevée, il fallait courir au Théâtre Sarah-Bernhardt, où l'on donnait une sorte de gala pour la retraite du théâtre de l'acteur Noblet. Le succès fut considérable. La recette s'éleva à 90.000 francs. Quand nous arrivâmes, on acclamait M. Le Bargy, qui venait de jouer le deuxième acte

du *Marquis de Priola.* L'acteur avait été supérieur, et l'on dut lever le rideau une dizaine de fois. Puis ce fut Sarah Bernhardt qui triompha dans un rôle de vieille femme de quatre-vingt-dix ans qui avait autrefois reçu la visite de Napoléon III, dans la nuit du 2 décembre. La grande artiste fut étonnante d'émotion.

Le gala n'était pas fini, que nous dûmes aller jeter un coup d'œil sur la salle comble de la Comédie-Française, inaugurant ses matinées poétiques. L'idée est excellente. Nous entendîmes les œuvres des poètes anciens et modernes dites par les premiers comédiens de Paris. Seulement, il faudra que ces messieurs consentent à apprendre par cœur, au lieu de lire les vers. Les poésies *lues* perdent trois quarts de leur valeur. Sans doute, se mettre une pièce de vers dans la mémoire, pour une seule récitation, c'est dur. Que voulez-vous, c'est le métier de l'acteur !

Enfin, à neuf heures, dans un des grands hôtels des Champs-Élysées, eut lieu le banquet offert par le barreau à M. Millerand ; six cent soixante-dix avocats étaient venus ; il y en aurait eu bien plus si l'on avait eu de la place, mais les deux salles à manger réunies ne pouvaient pas en contenir davantage. Les hôtes de la deuxième salle ne virent pas grand'chose et entendirent encore moins. C'était le côté secondaire. Quant au dîner, il fut médiocre à souhait ; il est vrai, qu'il ne coûtait que cinquante francs. Par le temps qui court, on ne peut pas être exigeant pour cette somme ; il y a à peine de quoi payer l'électricité et les garçons en habit noir ; plusieurs portaient les moustaches, victoire des organisations syndicales. Sans doute, les serveurs ont le droit de ne pas se raser, mais c'est laid tout de même.

L

11 DÉCEMBRE.

Autour du prix de Goncourt. — Les intentions du fondateur. — La critique impuissante. — Opinions d'Emile Faguet. — Jean Jullien. — A. de Musset contre Jules Janin. — Ludovic Halévy contre Fiorentino. — Billet insolent contre F. Sarcey. — Opinion de J.-H. Rosny aîné. — L'aveu d'un critique amateur. — Mot de Byron.

On ouvre à droite et à gauche des enquêtes sur le prix de l'académie des Goncourt. On discute les mérites de celui-ci et le talent de cet autre. On dirait, ma parole, que le prix de Messieurs les Dix doit être décerné sur la place publique par le suffrage des badauds retenus par les sons d'une fanfare recrutant des aspirants parmi les gens qui sont consultés au hasard de la rencontre.

Ce serait vraiment comique si ce n'était aussi déconcertant.

Mais bonnes gens, le prix de Goncourt doit être décerné — à tort ou à raison — par les dix Goncouriens qui ne sont comptables de leurs décisions que devant l'opinion, mais après. Après mais pas avant, quand ils auront décidé à l'issue de l'excellent déjeu-

ner qu'ils s'offrent mutuellement aux frais de la fondation. Chacun aura le droit d'exprimer son sentiment, mais il est tout de même un peu malséant d'essayer d'imposer une opinion à des gens qui — sans être tous des aigles — ne sont pourtant pas les premiers venus.

Puis tout de même, si on consultait celui qui a bien son mot à dire, le fondateur lui-même, Edmond de Goncourt qui eut l'idée et les moyens de l'institution dont il assura la fondation par son testament du 16 novembre 1884.

Goncourt pose trois principes : d'abord la création de société littéraire ; ensuite le prix annuel de cinq mille francs et enfin une rente de six mille francs au bénéfice de chacun des futurs sociétaires. En 1884, il y a 35 ans, ces prix et ces allocations représentaient une petite pension appréciable ; aujourd'hui c'est mince. Mais enfin telle quelle cette pension vaut mieux que rien.

Goncourt mourut en 1896, il avait ajouté un codicille à son testament où il précisait :

« Pour avoir l'honneur de faire partie de la Société, il sera nécessaire d'être homme de Lettres ; on n'y recevra ni grand seigneur, ni homme politique. »

Le testateur ne dit pas si un homme de Lettres, une fois reçu peut devenir homme politique. C'est un cas à examiner au prochain déjeuner.

Il y a un dernier codicille qui a son importance ; il est ainsi conçu :

« *Mon vœu suprême, vœu que je prie les jeunes académiciens futurs, d'avoir présent à la mémoire, c'est que ce prix soit donné à la jeunesse, à l'originalité du talent, et autant que possible à un écrivain sans fortune.* »

Voilà l'esprit de Goncourt.

« La jeunesse, l'originalité et la pauvreté presque ».

Au premier abord cela paraît simple ; dans la pratique, rien de plus difficile.

Où commence, où finit la jeunesse ?

Et qu'appelez-vous l'originalité ?

Quant à la pauvreté, c'est bien relatif. Un millionnaire qui dépense le double de ses revenus est dans l'indigence.

Et puis, au fond, entre nous, pourquoi nous occupons-nous de toutes ces choses. Est-ce que cela nous regarde ? Charbonnier est maître chez lui ; l'académie Goncourt aussi.

Mais aujourd'hui la critique s'occupe de tout, même de ce qui ne la regarde pas. Heureusement qu'elle est sans grande influence.

Ceci n'est pas un paradoxe, c'est une vérité proclamée par d'éminents critiques eux-mêmes ; et c'est l'un d'eux, Emile Faguet, qui a écrit à ce sujet :

> Tout homme au courant des choses de la littérature et du théâtre sait que l'influence de la critique, au point de vue du succès, est nulle, il n'y a pas à s'en inquiéter. Elle est comme si elle n'était pas. Pour mon compte, j'en suis enchanté. J'aurais des scrupules de conscience terribles si je croyais que je pusse avoir une influence sur le succès ou l'insuccès d'un ouvrage. Car, dans ce cas, je ferais un assez vilain métier. C'est le pain que j'ôterais de la bouche de l'auteur qui aurait eu le malheur de ne pas me plaire. Ce serait abominable.

Mais alors, les critiques littéraires ? Ce sont d'habitude des hommes charmants mais dont l'œuvre est absolument inutile ; leur magistère de pure imagination leur sert à se créer quelques utiles relations capables de les pousser. Dans les journaux à grand format, cela tient de la place et c'est tout. La critique

dramatique n'a pas non plus une importance plus grande ; Jean Jullien, mort l'an passé, à qui la Société des Gens de Lettres va élever un monument, le déclarait en termes assez durs.

Quand Francisque Sarcey mourut, un de nos confrères eut l'idée, plutôt originale, de vouloir faire élire un « prince des critiques » à la place de l' « oncle » et il consulta les auteurs dramatiques, dont quelques-uns recommencèrent le raisonnement de la fable des « Grenouilles qui demandent un roi ».

M. Jean Jullien ne fut pas de ceux-là, il répondit par le petit billet suivant :

Cher ami,

J'écrivais naguère dans la *Revue d'art dramatique* à propos de la critique :

« La critique n'existe pas au point de vue esthétique, mais uniquement au point de vue commercial. Il faut nous réjouir de la disparition de cette engeance qui, en décourageant tout effort d'art et en détournant le public des œuvres nobles et belles, a ravalé l'art dramatique en France et consommé la ruine de notre théâtre. »

Le prince de cette critique étant mort, il me semble inutile de le remplacer.

JEAN JULLIEN.

Les critiques contre les critiques ne datent pas d'hier, vous pensez bien ; vous connaissez les terribles coups de boutoir de Voltaire : « Les critiques, grosses sales mouches qui vont déposer leurs œufs dans le derrière des chevaux de race. »

Furetière a laissé ce quatrain qui n'a pas perdu de son actualité :

Comme un curé faisant sa ronde,
Encense à vêpres tout le monde,
Puis se tient droit, ayant cessé,
Pour être à son tour encensé.

Naturellement, les critiqués se montrent parfois irrités des jugements portés sur leurs œuvres quand on ne proclame pas leur génie.

Alfred de Musset, à la suite d'un feuilleton de Jules Janin qui lui avait déplu, écrivait une lettre publique où on lisait :

Littérairement, vous êtes un enfant à qui il faudrait mettre un bourrelet, et, personnellement, vous êtes un drôle à qui il faudra interdire l'entrée du Théâtre-Français.

Dans une lettre inédite, dont je ne connais pas la date, mais qui indique qu'elle a été envoyée de Baden, Ludovic Halévy, qui n'était pas encore de l'Académie française, proteste contre un article de Fiorentino paru dans le *Moniteur* :

Que je sois traité d'imbécile, que je sois accusé de faire de mauvaises pièces, peu m'importe ! Cela ne va pas jusqu'à l'honneur et la considération, mais qu'une catin dirige la plume de M. Fiorentino et se flatte publiquement à Paris de nous avoir fait donner des étrivières dans le *Moniteur*, voilà ce que je ne peux supporter.

Il s'agissait là d'un incident des coulisses parisiennes. Fiorentino, critique de premier plan de l'époque, avait pour amie une actrice, Mlle Nelly, qui n'ayant pu obtenir un rôle dans une pièce de l'auteur dramatique, avait inspiré à Fiorentino l'article dont se plaignait Ludovic Halévy.

Ah ! les auteurs critiqués ! Dans ma collection d'autographes, je trouve une lettre de Jules Prével, au lendemain de la représentation d'un de ses levers de rideau ; il ne craint pas de s'exprimer ainsi : « Seul, ce porc de Sarcey m'a traîné dans la boue. Heureusement qu'il faisait sec, ce jour-là ! »

Sarcey était pourtant le modèle du critique auto-

risé, compétent et courtois. Ce qui n'empêchait pas Porel, alors directeur du Vaudeville, de dire, dans une conversation recueillie et publiée par M. Georges Bourdon : « Sarcey a été un malfaiteur de lettres qui ravalait la critique à n'être que le truchement de la foule. »

Que dire après cela des autres ?

Au moins y a-t-il des exceptions ? à coup sûr. La question n'est du reste pas là. Il s'agit de l'influence de la critique, question si souvent discutée et qui se pose périodiquement. Dans je ne sais plus quelle enquête, M. J.-H. Rosny aîné, un des romanciers les plus puissants de notre époque, précisait, se prononçant contre notre opinion :

L'influence de la critique est réelle. Elle le serait bien davantage, si elle était bien faite. La plupart des critiques sont légers et n'ont qu'une conscience restreinte. Ils ne distinguent guère entre le vrai mérite et la médiocrité. Beaucoup d'écrivains de valeur (hommes de théâtre ou romanciers) se font critiques pour être redoutés ou pour recruter des partisans : la critique les ennuie ; ils feuillettent maussadement les livres et savent à peine de quoi ils parlent...

La critique pourrait être une fonction noble, haute et généreuse. Réserve faite de quelques belles exceptions, elle ne l'est point et ne l'a jamais été. Je doute qu'elle vaille mieux demain.

M. J.-H. Rosny aîné admet que les critiques feuillettent les livres ; un soi-disant critique littéraire des plus copieux, un suisse naturalisé qui emploie ses loisirs de millionnaire à vaticiner, est plus franc, et il a même écrit que « les critiques ne lisent pas les livres ».

Nous nous en doutions bien, mais il est agréable de l'entendre dire par un virovague du feuilleton.

Certes, avec la moralisation de la presse, on ne

saurait répéter, après Sébastien Mercier, que « le plus impitoyable critique est toujours un auteur méprisé ». Mais on pourrait imputer l'impuissance de ceux qui font métier de parler des livres ou du théâtre à ce que, suivant l'expression de Byron, « la gestion des affaires publiques est, avec la critique littéraire, le seul métier que l'on puisse exercer sans l'avoir appris ».

Après cela, il y a des natures tellement supérieures qu'elles connaissent tout sans avoir rien étudié.

LI

18 DÉCEMBRE.

Le 110e anniversaire d'Alfred de Musset. — A. de Musset bibliothécaire au ministère de l'Intérieur. — Souvenir d'Albert Tournier. — Bibliothécaire sans bibliothèque. — Un amour ignoré d'A. de Musset. — Les successeurs. — Les bibliothèques aux poètes et aux journalistes. — On refuse une bibliothèque à Charles Monselet et à Léon Cladel. — Le prix Goncourt : *Nène*. — Les décorations d'actrices. — Trop de rubans aux demoiselles du théâtre. — « Une marraine » de 63 ans amoureuse de son « poilu ».

Les anniversaires sont en vogue.

La semaine passée c'était le cinquantenaire de la mort d'Alexandre Dumas ; voici qu'on célèbre le cent dixième anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset, resté le poète des sentiments toujours jeunes et de l'amour vibrant. A cette occasion, la Comédie Française a repris *Barberine*, cette pièce peu passionnante.

Pour cet anniversaire, on a, naturellement, remué les souvenirs de la triste vie du grand poète ; on a oublié qu'il faillit entrer dans la diplomatie et qu'il fut pendant dix ans bibliothécaire du ministre de l'Intérieur

où il n'y avait alors pas de bibliothèque[1]. C'était d'ailleurs comme à l'Instruction publique où un ministre bon enfant, nomma un jour un brave garçon dans la débine, Albert Tournier, bibliothécaire. Quand la nomination fut signée, on s'aperçut qu'il n'y avait pas de bibliothèque rue de Grenelle.

— Qu'importe, dit Albert Tournier, j'en constituerai une.

Il se procura une centaine de vieux bouquins qu'il colloqua dans un bureau obscur et conserva précieusement. Là, il prépara, dans le calme et la tranquillité, une candidature dans son pays natal, l'Ariège, où il fut élu à une grosse majorité.

Alfred de Musset ne prit même pas la précaution d'Albert Tournier; n'ayant pas trouvé de livres au ministère de l'Intérieur, il se contenta de venir, toutes les fins de mois, signer son reçu. Après le coup d'Etat, le poète de *Rolla* dut passer au ministère de l'Instruction publique puisque l'expert Charavay a mis récemment en vente un reçu d'Alfred de Musset, daté du 20 juillet 1855 et portant :

« Reçu 250 francs pour mon indemnité du mois de juillet » 1855 de mes fonctions de Bibliothécaire du ministère de » l'Instruction publique. »

Sur les fonctions du poète au ministère de l'Intérieur, nous avons plus de détails et Charavay a vendu, 150 francs, une belle lettre autographe dans laquelle le poète remercie M. de Montalivet, le 23 octobre 1837: « veuillez être persuadé, M. le comte, écrit

1. Aujourd'hui la Bibliothèque compte 50.000 volumes. Le bibliothécaire, M. Adrien Chevalier, nommé en avril 1920, est un lettré et un écrivain érudit ayant publié des études des plus intéressantes.

» le poète que si mon travail et mes efforts peuvent » jamais me conduire à quelque succès, je n'oublierai » dans aucune circonstance que c'est à vous que je le » devrai ».

L'année précédente, le duc d'Orléans dont A. de Musset avait été le camarade au lycée Henri IV, avait essayé de faire nommer son ami attaché d'Ambassade à Madrid, mais n'avait pu y parvenir ; on a prétendu que le poète avait refusé pour ne pas quitter Paris ; la vérité c'est qu'il avait une situation assez obérée, quelques dettes criardes et qu'il avait voulu tout liquider. Il écrivait alors à Buloz, le directeur de *La Revue des Deux Mondes* :

Mon cher ami,

J'ai ce soir de fortes raisons pour croire que les bonnes intentions du prince royal pour moi vont se réaliser.

Voici ce que j'ai à vous demander à ce sujet :

Vous comprenez que je ne puis rien accepter si je suis revenu ici. D'autre part, la moindre apparence de désordre dans mes affaires, avec les bonnes langues qui s'emmêlent de tout peut me perdre et devenir un sujet de refus. Je sais malheureusement par moi-même que ce ne sont pas les envieux qui me manquent. Croyez-vous que votre ami, M. d'Ortigue, voudrait me prêter encore deux mille francs sur une lettre de change payable à la même époque que l'autre, l'année suivante, c'est-à-dire au 1er août 1838 ?

Je consentirais à des intérêts plus forts pourvu qu'ils ne le fussent pas trop. Il serait très important pour moi qu'une pareille affaire s'arrangeât, car mon avenir peut en dépendre. Vous concevez qu'à toute occasion il faut que je sois prêt et que j'aurais un regret mortel si, faute de précaution, l'affaire manquait. Quand le hasard pense à vous, il ne faut point laisser prise au guignon. Répondez-moi un mot, je vous en prie.

A vous.

Alfred de Musset.

A. de Musset put-il contracter ce nouvel emprunt à un taux élevé ? On ne sait. Toujours est-il qu'il

n'entra pas dans la diplomatie et se contenta de la très modeste place de bibliothécaire au ministère de l'Intérieur où il resta jusqu'à la Révolution de février. Ledru-Rollin le révoqua pour donner la sinécure à un journaliste de ses amis, Augier, qui toucha les appointements sans prendre possession de son emploi (l'arrêté de révocation est du 5 novembre 1848).

Avant Alfred de Musset il n'y avait pas eu de bibliothécaire à l'Intérieur et c'est le poète qui figure pour la première fois dans l'almanach royal, en 1839. En 1844 on lui donne le titre de « conservateur des médailles » et on lui adjoint un Merlin, comme « sous-bibliothécaire et conservateur des dépôts de la librairie ».

C'est à cette époque qu'Alfred de Musset faillit se marier et *Un Anglais à Paris*, qu'on a cru, probablement à tort, être M. Richard Wallace, a écrit à ce sujet :

« Notre bureau de tabac favori se trouvait au coin de la » rue Laffitte, en face de la Maison d'Or et les cigares que » nous y prenions étaient de beaucoup supérieurs à ceux que » l'on vend actuellement cinq fois plus cher. La marchande » était une superbe créature dont Alfred de Musset devint » tellement amoureux que ses amis craignirent un instant de » lui voir commettre des folies pour elle, y compris celle » de l'épouser. »

A. de Musset révoqué, Augier casé ailleurs, ce fut un M. Niel, chef de bureau, qui fut nommé bibliothécaire et conserva ses fonctions sous le second Empire avec, à partir de 1857, Evariste Boulay-Paty comme bibliothécaire-adjoint ; en 1865 ce dernier eut pour successeur Charles Nisard.

En 1871-72, aucun fonctionnaire n'occupe l'emploi ; en 1873 on nomme M. Edouard Fournier,

l'auteur de nombreux ouvrages d'érudition. Louis Combes, à qui nous devons les *Variétés Révolutionnaires*, lui succéda et après sa mort on confia le poste à un vieux journaliste républicain Paul Parfait qui a écrit l'*Arsenal de la Dévotion.*

De 1883 à 1887 c'est M. Faugère-Dubourg qu'on installe dans cette sinécure; en 1888, c'est M. Jules-Henry qui garde les fonctions si on peut dire jusqu'en 1895.

A cette époque l'emploi disparaît; en 1896 on ressuscite le titre qui passe à M. Auguste Magen, un lettré qui publia des chroniques dans l'ancien *Voltaire* et collabora jusqu'à sa mort, sous divers pseudonymes à la *Petite Gironde.* Sur la demande de M. Léon Bourgeois on « charge provisoirement de la bibliothèque » M. Adrien Chevalier qui attendit quatorze ans sa titularisation.

Nous avons donné cette liste un peu monotone parce que c'est la première fois qu'elle est dressée et cela pourra servir le jour où on voudra offrir une sinécure peu absorbante à quelque journaliste méritant. Car, n'en déplaise à ces messieurs de l'Ecole des Chartes, qui ne sont pas créés pour s'emparer quand même de ces emplois contemplatifs, les bibliothèques sans volumes et même plusieurs de celles qui en ont doivent être réservées aux poètes, aux écrivains et aux journalistes à la fin de leur carrière. Ce sont en somme les équivalents de ces « canonicats » qu'au XVIIIe siècle on donnait aux auteurs quand ils n'avaient pas trouvé le succès malgré de louables efforts.

Mais alors, la faveur ? Mon Dieu oui, et non. Dans tous les cas, la récompense tardive pour les talents à qui la chance ne fut pas favorable. Cela vaut mieux

tout de même que de laisser dans la misère les esprits élevés qui se sont épuisés en efforts inutiles. Souvenez-vous de ce charmant esprit qu'était Charles Monselet qui, âgé, sans fortune, après une belle carrière littéraire, se vit refuser un poste modeste dans une Bibliothèque parce qu'il y avait des règlements fixant une limite d'âge.

Il me souvient que Floquet voulut bien m'accompagner chez Edouard Lockroy, alors ministre de l'Instruction publique, pour demander une Bibliothèque pour un des meilleurs écrivains du siècle dernier Léon Cladel, l'auteur des *Va-nu-pieds* et de ce chef-d'œuvre : *Celui de la Croix aux Bœufs.* Lockroy opposa aussi des règlements.

— Il est extraordinaire ce vaudevilliste, me dit Floquet en sortant, il n'est pas étonné d'être grand maître de l'Université et il est surpris qu'on demande un coin de repos pour un auteur qui honore les lettres françaises.

C'étaient de bonnes paroles, d'ailleurs tout ce que les amis de Léon Cladel purent obtenir à l'insu du vieil écrivain qui mourut vaillamment la plume à la main, en lutteur qu'il fut toute sa vie.

Ah ! la vie littéraire est rude pour les indépendants et les sincères et à moins d'un coup de fortune imprévu les débuts sont décourageants.

On daube, en ce moment, sur les éditeurs parisiens, dont quatre qu'on nomme avaient refusé *Nène,* le roman de M. Pérochon, que vient de couronner l'Académie des Goncourt.

Les critiques et les railleries sont faciles ; il est évident que ces quatre libraires ont manqué, non pas de goût, mais de hardiesse. Ils avaient un livre excellent

sous la main et ils l'ont repoussé avec dédain. Ne sont-ils pas sans excuses ? Il est certain qu'à l'heure actuelle, après la consécration reçue, *Nène* aura un très gros succès de vente, mais il y a fort à parier que si le roman avait paru sans autre recommandation que son mérite, il ne se serait pas vendu. Il a fallu le tam-tam des dix Goncouriens pour faire arrêter les passants et les engager à boursiller les six francs cinquante marqués sur la couverture. C'est ce qui arrive pour les peintres ; on n'achète que les toiles signées de noms notoires. L'exemple de Degas est bien connu. Le peintre des danseuses avait parié qu'un de ses tableaux des meilleurs, mis en vente sans signature, ne se vendrait pas. On plaça une toile du maître bien en vue chez un marchand de la rue Laffitte ; la toile ne portait pas de nom. Elle ne trouva pas d'acheteur. Degas signa alors le tableau, on l'exposa de nouveau à la même place et il fut enlevé à un haut prix quelques heures après.

Il en va de même pour les livres. Un volume signé d'un nom inconnu ne se vend pas ; s'il porte une signature connue, il est sûr du succès. Je parle au point de vue commercial. Les éditeurs qui, en somme, ne sont que des négociants sont bien excusables de ne pas éditer même de bons ouvrages qu'on leur présente. Cela ne veut pas dire que le volume refusé n'ait pas du mérite, mais qu'il ne ferait pas ses frais, et pour un libraire tout est là.

Un gros effort de la critique assurerait peut-être le succès d'un écrivain ignoré. C'est possible, mais nous savons tous que la critique est représentée aujourd'hui par une demi-douzaine de particuliers, généralement sans bienveillance pour les nouveaux

venus ; et il n'y a pas d'exemple qu'ils se soient entendus ou trouvés d'accord pour essayer d'imposer au public le roman d'un jeune n'ayant que du talent pour toute recommandation. Quelques-uns qui ne sont pas de l'Académie, brûlent du désir d'en être ; ils s'y trouveraient d'ailleurs à leur place ; pour faciliter leur élection de demain ils bénissent à tour de bras les œuvres de ceux qui siègent sous la Coupole, et découvrir un talent nouveau est leur cadet souci. D'autres sont attachés à telle ou telle grosse maison d'édition, et ne prônent que les livres publiés par leurs patrons. Certains s'en moquent. Le plus grand nombre est sans notoriété et sans autorité, les autres sans talent et sans franchise.

Donc tout regrettable que soit la situation des débutants, même quand ils sont pétris de talent s'ils ne sont pas édités, la faute n'en est pas aux éditeurs. Si ceux-ci imprimaient à leurs frais les manuscrits excellents qu'on leur soumet, comme les livres ne se vendraient sûrement pas, ils feraient faillite au bout de l'année ce à quoi ils ne veulent pas se résoudre. Qui pourrait leur en vouloir ?

Les comédiens sont plus heureux et les comédiennes — surtout quand elles sont jolies — sont plus favorisées encore.

On a beaucoup décoré d'actrices ces temps derniers — d'aucuns trouvent qu'on en décore même trop. Le ministre a décerné il y a quelques jours le ruban rouge à une comédienne de 90 ans, Mme Daynes-Grassot et qui est la doyenne. Elle joue encore avec talent. On avait organisé une sorte de jubilé où M. Robert de Flers a prononcé un fort joli discours dans lequel il a souligné que l'héroïne de la fête était

une honnête femme « Madame, a dit l'académicien, nous vous saluons bien bas ! »

Y avait-il là une critique pour d'autres décorations épinglées sur le corsage de certaines qu'on ne salue pas bien bas, qu'on ne salue même pas du tout ? On a cru le comprendre. Même si cette séance parisienne n'avait pas eu d'autre résultat, on aurait joliment bien fait de l'organiser. J'ai entendu dire par des gens peu disposés à s'émouvoir que le ministre avait non seulement atteint par ailleurs la limite où il était bon de s'arrêter. Quelques-uns assurent même qu'il l'a un peu dépassée. Nous sommes loin du temps où une actrice du Théâtre-Français, fort jolie et de beaucoup de talent, était proposée pour la croix et qui passait pour être du dernier mieux avec un personnage important. N'était-ce pas un ministre ? L'administrateur M. Jules Claretie fut naturellement consulté et il répondit par un avis nettement défavorable. « Si cette chose devait se produire, m'écrivait-il, je ne resterais pas vingt-quatre heures à la tête de la Comédie-Française. » On n'osa pas passer outre.

Aujourd'hui on ne pourrait pas s'arrêter aux légitimes scrupules de Jules Claretie, à cause des comparaisons.

Et Napoléon Ier, qui n'osa pas donner la croix à Talma, qui était son ami, et lui avait enseigné à porter avec dignité le manteau du sacre !

Le comte de Provence fut moins pusillanime, lui, qui n'était guère féministe, donna le cordon de l'ordre de Saint-Michel à la comtesse d'Entraigues qui n'était autre que la Saint-Huberty, dont le passé avait été aussi quelque peu agité, mais qui avait montré un grand courage en faisant évader son mari, en 1797, des prisons de Milan. On sait que la Saint-Huberty,

après avoir obtenu des succès comme chanteuse à l'Opéra, épousa le comte d'Entraigues, qui avait été l'un de ses amants et, après avoir partagé ses aventures, elle fut assassinée à Londres en 1812, en même temps que son mari, par un domestique italien, un espion au service de la France. Quand il la décora, le comte de Provence n'était que prétendant et il entendit surtout récompenser les services que lui rendait le comte d'Entraigues, intrigant de belles manières, mêlé à des missions secrètes. Si on voulait écrire un roman historique sur cette époque troublée, ce serait un sujet admirable pour les intrigues et les aventures. Mais qui se soucie aujourd'hui du roman historique ?

Le genre paraît démodé.

Dans un de ces vieux drames de Dumas et Gaillardet un des personnages s'écrie :

— En vérité, messieurs, il se passe d'étranges choses à la tour de Nesle !

Nous ne possédons plus la tour de Nesle mais nous voyons tout de même d'étranges choses dont on ne pourra raisonner que lorsque les juges auront prononcé.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le tribunal civil de la Seine a interdit une dame de la haute bourgeoisie dont les gendres dirigent un très grand bazar, et qui se laissa aller à l'excentricité d'amour, si on peut ainsi parler. Quoique âgée de soixante ans passés, elle s'est éprise d'un beau poilu dont elle était la « marraine » pendant la guerre et veut absolument l'épouser ; le fiancé, garçon avenant et bien râblé, ne demande pas mieux. Il faut ajouter que la fiancée sexagénaire possède trois millions de rente. Les gendres s'opposent, bien entendu, le plus qu'ils peuvent à cette union dis-

proportionnée. Ils ont commencé par obtenir l'interdiction, ce qui empêche le mariage projeté. Mais l'affaire est en appel et le « poilu » informe certains petits journaux qui mènent grand bruit autour de cette aventure. On cite les noms; on commente, on critique, on prend parti pour ou contre. Il conviendrait de ne pas se presser de conclure. Shakespeare a dit le mot juste quand il écrit : « La sensuelle jeunesse est moins ardente en ses désirs que la vieillesse en révolte d'amour. » Tout cela n'a qu'un temps, et même à soixante ans les folles idées s'apaisent.

Une grande amoureuse de l'histoire, Ninon de Lenclos, n'a-t-elle pas dit que « l'amour va par accès, comme la fièvre. Il y a des jours où l'on se croit guéri, et d'autres où l'on se croit mort ».

Les parents de la vieille dame espèrent que la fièvre passera. Ce serait la meilleure solution, quoi que le poilu en pense.

Il ne faut pas se moquer de ces derniers accès, chez des âmes trop tendres en dépit de l'âge; c'est un malheur.

Une dame du XVIIIe siècle, qui avait de l'expérience, la princesse de Salm, a écrit à ce sujet : « L'amour tient tant de place dans la vie d'une femme tendre, il absorbe tellement son temps et ses facultés, le charme idéal dont il l'environne est si puissant et se répand tellement sur tout, que lorsqu'elle arrive à l'âge où il faut y renoncer, elle croit se réveiller d'un long rêve, et apercevoir pour la première fois les peines et les misères de la vie. »

Les plus grands esprits ont donné là-dessus leur avis; sainte Thérèse elle-même ne s'est-elle pas écriée un jour, en parlant du démon : « Le malheureux! Il ne peut pas aimer! »

LII

25 DÉCEMBRE

A propos de l'Evêché de Monaco. — Quand l'abbé Loisy fut proposé pour la mitre. — Trois candidats peu orthodoxes. — Le refus de Rampolla. — Montalembert sépare la monarchie de la religion. — Les chapelets de Garibaldi. — Noël de 1920. — La semaine des étrennes. — Les gros riches offrent des théâtres à leurs maîtresses.

Au milieu du fracas des événements, une toute petite information d'agence est passée inaperçue; elle annonçait la nomination du nouvel évêque de Monaco; cette nomination a failli être un événement, car — ce qui arrive rarement — on a fait pendant plusieurs mois des démarches auprès de certaines personnalités du clergé de Paris pour leur offrir le siège épiscopal de Monaco ; toutes ces offres ont été refusées. Il en est parfois de certains évêchés comme de certaines demoiselles à marier ; ceux qu'on désire ne veulent pas et on refuse ceux qui se présentent. La Principauté de Monaco a un évêque pour trois petites paroisses ; la cathédrale est toute neuve, en pierre de taille, superbe. C'est le Concordat qui règne là-bas ; le sou-

verain nomme l'évêque, mais le Vatican doit approuver la désignation.

En 1902, quand il fallut remplacer l'évêque récemment décédé, le prince envoya à Rome, suivant l'usage monégasque, une liste de trois candidats qui étonna la curie — pour ne pas dire plus. Les trois noms étaient ceux des abbés Klein, Pichot et Loisy. L'abbé Klein s'était lancé dans le modernisme et professait des cours qui furent condamnés ; il eut toutes les peines du monde à éviter l'excommunication en faisant machine en arrière et en s'imposant un silence prudent. C'était un choix qui parut téméraire.

L'abbé Pichot était ce professeur de petit séminaire qui s'était, seul dans le clergé français, nettement déclaré en faveur de Dreyfus pour qui il avait fait campagne. Le prince, pour le récompenser de ce zèle, l'avait nommé curé d'une de ses trois paroisses, celle du bas de la ville, de Sainte-Dévote. On hésita un moment au Vatican à l'accepter pour la mitre ; bien que d'allures dures, avec ses gros souliers ferrés et sa soutane mal taillée, l'abbé était pourtant un prêtre irréprochable, et si sa théologie paraissait indigente, sa conduite ne donnait pas prise aux soupçons. Finalement Léon XIII n'en voulut pas.

Restait l'abbé Loisy, non encore défroqué et qui était le candidat préféré du prince. L'abbé Loisy, ancien professeur de la Faculté catholique de Paris, avait vu son enseignement suspendu et ses théories condamnées à Rome. Aussi, M. Combes, presque au même moment que le prince Albert, avait eu l'idée d'en faire un évêque. « Si le Pape accepte la proposition du prince, disait le directeur des cultes, M. Dumay, nous négocierons quelques années après

sa translation sur un siège français : s'il refuse, nous reprendrons la présentation à notre compte. »

L'abbé Loisy, qui déclarait déjà à cette époque qu'il ne croyait pas à la divinité de Jésus-Chrit, était fort empressé à obtenir un évêché. Il écrivit au cardinal Mathieu pour lui demander d'appuyer sa candidature à la mitre. Les raisons qu'il invoquait sont d'un genre particulier ; rappelant les nombreux ecclésiastiques qui suivaient ses cours, l'abbé Loisy déclarait dans cette lettre : « ....Si donc mon intérêt personnel est de rester à Paris, je ne sais si au point de vue catholique, il ne serait pas plus avantageux que j'en fusse éloigné. En écartant persévéramment ma candidature, ce n'est pas à moi qu'on a chance de faire tort, mais peut-être bien à la paix commune. » Et il continuait en soulignant que s'il était nommé, il serait « prudent et docile ». On ne le croirait pas si l'abbé n'avait lui-même publié cette lettre dans un de ses volumes. C'était en somme le marché mis en main : « Ou qu'on me nomme évêque ou je continue un enseignement qui pourra faire tort à l'Eglise. »

Cette lettre produisit le plus mauvais effet à Rome et le cardinal Rampolla, auprès de qui le cardinal Mathieu s'entremit, ne cacha pas à notre cardinal de curie qu'il devenait désormais assez difficile de nommer évêque ce candidat. Malgré une nouvelle démarche du prince, la candidature fut définitivement repoussée et l'abbé Loisy quitta quelque temps après la soutane pour devenir professeur au Collège de France.

Nous connaissons des prêtres qui abandonnent le sacerdoce ayant perdu la foi, mais il nous est difficile de comprendre un prêtre sans croyances qui, ne pou-

vant se faire nommer évêque d'une religion à laquelle il ne croit plus, se proclame libre-penseur.

Il ne s'agit là ni de politique ni de religion, mais de bonne foi.

Sans être grand clerc en pareille matière, que nous effleurons du bout de la plume, nous savons que les catholiques les plus orthodoxes séparent la religion de toute politique, et Montalembert, le célèbre orateur catholique, l'affirmait avec de curieuses précisions, dans une lettre, encore inédite, et dont l'original a été récemment vendu par l'expert Charavay. Cette lettre est datée du « jour de Sainte-Elisabeth », 1845, elle est adressée à un catholique allemand auteur d'un ouvrage intitulé : *Friedenswort.*

Montalembert pose, en principe, que pour les catholiques. « Le salut et l'avenir sont dans la liberté politique sans se soucier de la forme du régime : Guizot, Barrot, Tocqueville et *tutti quanti* n'ont plus voulu de cette liberté quand ils se sont aperçus qu'elle était favorable aux catholiques. » Montalembert proteste ensuite assez longuement, contre la centralisation et l'oppression qui se sont établies en France avec Philippe le Bel, Louis XI et Richelieu. « Il faut, continue-t-il, se détacher du légitimisme, de la vieille idolâtrie monarchique qui fait tout sacrifier au rétablissement chimérique de la branche aînée des Bourbons ; il faut se résigner aux sacrifices et aux dangers si l'on veut acquérir la liberté. Mais notre clergé, notre admirable clergé est complètement gagné à cette cause. Après quinze ans d'efforts, nous sommes parvenus à lui faire comprendre que l'avenir de l'Eglise en France est lié, non pas à l'avenir de la maison de Bourbon, mais au triomphe de la

liberté religieuse, à l'exécution sincère et complète de la Charte. »

C'est en somme la théorie que devait reprendre plus tard le pape Léon XIII et le cardinal Lavigerie, théorie qui a toujours été mise en pratique par les Italiens, aux heures où ils paraissaient les plus éloignés du Vatican. L'isolement du Pape a été longtemps de l'autre côté des Alpes un article d'exportation.

Cela est si vrai que lorsque M. Loubet fit le fameux voyage à Rome, tandis que le Vatican le mettait à l'index, le cardinal Svanpa faisait remettre à neuf les vieux carrosses dédorés des anciens légats de Bologne pour aller présenter, en personne, ses hommages à Victor-Emmanuel III qui traversait sa ville épiscopale. Quand le dernier nonce à Paris, Mgr Lorenzelli, à qui M. Loubet avait fait remettre ses passeports, fut nommé évêque de Lucques, ce prélat fit son entrée dans son évêché, le gouvernement italien envoya un détachement de cavalerie pour lui faire escorte. Au même moment, un autre cardinal de l'Italie du Sud, dont le nom m'échappe, fut salué par les canons italiens, quand il rejoignit sa ville épiscopale. D'une manière ou d'une autre, les hommes du Vatican et ceux du Quirinal se sont toujours entendus, et le gouvernement italien s'est surtout servi des querelles religieuses au bénéfice de sa politique extérieure.

Là-bas, chez les révolutionnaires les plus ardents, il y a un fond de religiosité plus ou moins éteint. Charavay, dont je parlais tout à l'heure, a vendu, en même temps que l'autographe de Montalembert, une autre lettre bien curieuse, lettre de Garibaldi, le grand patriote italien, adressée, le 26 décembre 1848, à Felice Garibaldi, dans laquelle il annonce qu'il en-

verra à sa mère, à Nice, une boîte de rosaires qu'il a achetée à Lorette, la veille de Noël.

Garibaldi était pourtant, lui aussi, un anticlérical, mais à la manière italienne. Les Français oublient-ils tout cela quand il s'agit de leurs intérêts et beaucoup ne conservent de la religion que les vieilles fêtes qu'ils célèbrent parfois gaiement ; ainsi cette année Noël a été bruyant et gai. Beaucoup se sont tenus à l'écart du bruit et des restaurants, et sont demeurés chez eux où il est resté une place vide, celle du disparut mort là-bas et qui ne reviendra plus. Des vieux ont égrené les souvenirs du temps où celui qui est tombé en Argonne ou sur les bords de l'Yser était petit et où il croyait, avec son adorable naïveté, que le « bon Jésus » apportait des jouets dans le soulier placé sous le manteau de la cheminée. « Te rappelles-tu, chère amie ? » Elle s'en souvient, la pauvre maman, et deux larmes coulent sur ses pauvres joues ravagées. Ceux-là ne réveillonneront plus. Ils sont nombreux, hypnotisés dans des regrets qui s'avivent avec le temps. Et maintenant, tandis que les cloches sonnent, le cher enfant tombé en combattant, doit avoir bien froid sous la neige, la boue, au pays des croix de bois.

D'autres courent aux églises et chantent des cantiques. Ce sont les croyants dont il faut respecter les pratiques qui ne relèvent que de la conscience. Ils ont la foi et ils acceptent comme parole d'Evangile ce qui nous paraît une légende, d'ailleurs pleine de ce charme oriental et de ce pittoresque imagé qui séduisent les imaginations des humbles et des simples.

Cela vient de loin. D'où ? On a écrit, paraît-il, là-dessus des centaines de gros volumes. Les anciens

nous ont laissé ces chants naïfs qui ont traversé les siècles :

Entre le bœuf et l'âne gris,
Dors, dors, dors, le petit fils ;
Mille anges divins,
Mille déceptions
Volent à l'entour
De ce grand Dieu d'amour.

Oh ! ce n'est guère compliqué, et ces vieux couplets ne troublent aucune cervelle. On peut sourire, mais quoi ! ce sont des refrains moins dangereux tout de même que ces chants révolutionnaires demandant le massacre de ces pauvres bourgeois qui n'en peuvent mais, et réclament l'incendie de nos vieilles cités. Laissons-les tranquillement s'agenouiller devant ces crèches où un petit enfant en cire, avec des cheveaux blonds, sourit entre une Vierge en extase et un Joseph résigné.

Pour d'autres, ce réveillon de 1920 fut tumultueux et prétexte à des dîners copieux, à des festins étonnants. Dans les restaurants, grands ou petits, on avait retenu les places à l'avance, nombreux furent ceux qui arrivèrent en retard. Les prix avaient été augmentés dans des proportions incroyables : la bouteille de champagne cotée cinquante et soixante francs. Ceux qui déboursèrent cinq cents francs pour un repas de minuit assez sommaire ne sont pas rares.

Mais alors, il y a de l'argent ?

Il y a ceux qui en ont à en jeter par les fenêtres et les autres, ceux qui vivent de privations et d'économies forcées. Le Conseil général de la Seine, arrivant un peu comme les carabiniers de l'opérette, avait demandé, la veille, que le gouvernement fît voter un impôt de

50 o/o sur ces dîners de minuit. C'était vraiment un peu tard. Ce sera pour l'année prochaine, sans doute.

L'année prochaine ? Y aura-t-il autant de fêtes mondaines, de soupers plantureux, d'huîtres et de champagne ? Déjà, hier, certains réveillons ont été décommandés dans les quartiers ouvriers. Suivant une vieille coutume, des pique-niques s'étaient organisés, chacun apportant son plat et sa souscription. On devait fêter la Noël par groupe, et l'on en aurait chanté une au dessert, comme au bon vieux temps. Mais le chômage est venu. Adieu réveillon, réunions et chansons ! On est resté chez soi. La crise a renversé tous ces jolis projets.

Nous voici dans la semaine des étrennes ; beaucoup désirent en recevoir, peu veulent en donner. Il y en aura peu cette année si l'on en juge par les achats dans les magasins. Les sacs de bonbons offerts par les célibataires aux maîtresses de maison chez qui ils ont dîné au cours de l'an qui s'en va seront rares. On ne reçoit plus guère depuis cette vie chère : les tables ouvertes ou presque des nouveaux riches sont dédaignées par les gens de goût et de bonne éducation qui, fort heureusement, sont encore les plus nombreux.

Avant la guerre, c'était une habitude entre vieux amis de s'offrir un souvenir, un bibelot, une pièce d'argenterie : cette année, les antiquaires et les orfèvres ont eu beau diminuer sensiblement leurs prix, les acheteurs sont rares. La vie est trop coûteuse, les impôts sont trop lourds. Si cela continue quelques années, l'habitude de ces cadeaux du Jour de l'An se perdra et ce sera souvent dommage. Comme disait le vieux proverbe : les petits cadeaux entretenaient l'amitié ; mais quoi offrir ? Un souvenir, même modeste, im-

pose, par les temps qui courent, un véritable sacrifice. On ne peut vraiment pas l'exiger de gens qu'on aime.

Il n'y a que les archi-millionnaires ou les gros marchands d'alcool qui puissent suivre la tradition. On cite un de ces importants industriels qui a apporté à une actrice un collier de perles de 600.000 francs. Un autre, un gros marchand d'alcool belge, a offert à une artiste fort jolie un petit théâtre de sept cents places avec tout ce qu'il faut pour jouer la comédie. Cadeaux de grands seigneurs qui ne sont tout de même que de grands nigauds. Ces cadeaux de théâtres aux demoiselles de la rampe sont fort à la mode. L'an passé, c'était un parisien puissamment riche qui donnait ainsi une scène toute agencée à sa demoiselle de compagnie, si on peut dire ; cette année, c'est un autre marchand de spiritueux qui met sa connaissance dans ses coulisses ; elle aussi aura sa salle de spectacle qu'elle dirigera, où elle jouera, dont elle sera la vedette et pour qui on écrira des rôles très longs, avec quelques répliques très courtes pour les partenaires.

Et on s'étonne du nombre grandissant des petits théâtres dans Paris. Du train dont vont les choses, il y en aura dans chaque rue du centre. Ces dames ont leur salle à jouer, comme ces messieurs ont leur écurie de courses.

Autrefois, on était moins généreux, et l'ambition de ces particulières ne dépassait pas le cabriolet bien attelé, ce qui passait pour être royal, ou tout au moins impérial, car cela se passait sous Napoléon Ier.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

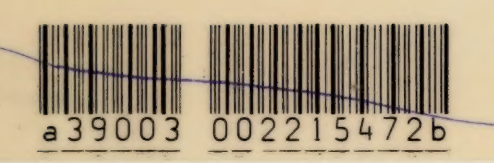
Pages.

Pages.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

INDEX

Mellottée, Imp. — Paris-Châteauroux


a39003 002215472b

